

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE M. T. CICÉRON.

OUVRAGES PHILOSOPHIQUES.

DE L'IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI:

A Paris, chez PANCKOUCKE, Libraire, rue Serpente, N°. 16.
A Bruxelles, chez LECHARLIER.
A Lyon, chez MAIRE.
A Mayence, chez LEROUX.
A Amsterdam, chez les frères VAN CLEEF.
A Nancy, chez VINCENOT.
A Florence, chez PIATTI.
A Genève, chez PASCHOUD.
A Metz; chez la veuve THIEL.
A Rennes, chez DUCHESNE.
A Rouen, chez { FRÈRE. RENEAU.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE M. T. CICÉRON,

TRADUITES EN FRANÇAIS,

LE TEXTE EN REGARD.

Ille se profecisse sciat, cui Cicero valde placebit.
QUINTIL. lib. X, cap. I.

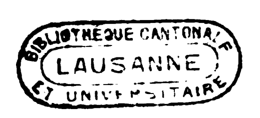
TOME VINGT-UNIÈME.

PARIS,

AUX DÉPENS

DE F.-I. FOURNIER, LIBRAIRE, RUE MACON, N°. 10.

M. DCCC. XVII.



LETTRES
DE M. T. CICÉRON
A BRUTUS,

TRADUCTION DE PRÉVOST.

M. T. CICERONIS

EPISTOLARUM

AD BRUTUM

LIBER SINGULARIS.

EPISTOLA I.

CICERO BRUTO S.

L. Clodius, tribunus plebis designatus, valde me diligit, vel, ut ἐμφατικώτερον dicam, valde me amat. Quod cum mihi ita persuasum sit, non dubito (bene enim me nosti) quin illum quoque judices a me amari. Nihil enim mihi minus hominis videtur, quam non respondere in amore iis, a quibus provocere. Is mihi visus est suspicari, nec sine magno quidem dolore, aliquid a suis, vel per suos potius [a] iniquos ad te esse delatum, quo tuus animus a se esset alienior. Non soleo, mi Brute (quod tibi notum esse arbitror), temere affirmare de altero. Est enim pericusolum, propter occultas hominum voluntates, multiplicesque naturas. Clodii animum perspectum habeo, cognitum, judicatum. Multa ejus indicia: sed ad scribendum non necessaria. Volo enim hoc testimonium

[a] Inimicos.

LETTRES
DE M. T. CICÉRON
A BRUTUS;
LIVRE UNIQUE.

LETTRE I.

CICÉRON A BRUTUS.

Lucius Clodius [1], désigné [2] tribun du peuple, me porte beaucoup d'affection, ou, pour m'expliquer avec plus de force, m'est attaché par [3] une véritable amitié. Comme je me crois sûr de ses sentimens, je ne doute point que me connaissant à merveille, vous ne jugiez aussi que je l'aime beaucoup; car je ne trouve rien de si indigne de l'humanité que de ne pas aimer ceux dont on est aimé. Clodius m'a témoigné quelques soupçons qui l'affligent sensiblement. Il s'imagine [4] que ses ennemis vous ont fait quelque rapport qui est capable de nous indisposer contre lui. Vous le savez, mon cher Brutus, je n'assure jamais rien témérairement au désavautage d'autrui. J'en connais le danger, parce que je n'ignore point combien le cœur des hommes est [5] obscur, et combien il y a de variété dans les caractères. Mais j'ai observé, j'ai pénétré celui de Clodius, et je le connais à fond. Les preuves que j'en ai ne doivent pas trouver place ici; car c'est moins une lettre que je vous écris, qu'un témoignage que je veux vous rendre

tibi videri potius, quam epistolam. Auctus Antonii beneficio est. Ejus ipsius beneficii magna pars a te est. Itaque eum salvis nobis vellet salvum. In eum autem locum rem adductam intelligit (est enim, ut scis, minime stultus), ut utrique salvi esse non possint. Itaque nos mavult. De te vero amicissime et loquitur, et sentit. Quare si quis secus ad te de eo scripsit, aut si coram locutus est, peto a te etiam atque etiam, mihi ut potius credas, qui et facilius judicare possum, quam ille nescio quis, et te plus diligo. Clodium tibi amicissimum existima, civemque talem, qualis et prudentissimus, et fortuna optima esse debet.

EPISTOLA II.

CICERO BRUTO S.

Scripta et obsignata jam epistola, litteræ mihi redditæ sunt a te, plenæ rerum novarum, maximeque [a] mirabilium. Dolabellam quinque cohortes misisse in Cherronesum? Adeone copiis abundat, ut is, qui ex Asia fugere dicebatur, Europam appetere conetur? Quinque autem cohortibus quid se nam facturum arbitratus est, cum tu eo quinque legiones, optimum equitatum, maxima auxilia haberes? quas quidem cohortes spero jam tuas esse, quoniam latro ille tam fuit demens. [b] Tuum consilium vehementer laudo, quod non prius exercitum Apollonia, Dyrrachioque

[a] Mirabile. — [b] Et tuum.

en sa faveur. Clodius doit sa fortune à Antoine; cependant il vous a, dans l'origine, une grande [6] partie de l'obligation. Il souhaiterait donc que notre sûreté pût s'accorder avec celle d'Antoine; mais comme il ne manque pas d'intelligence, il voit que dans les termes où nous sommes [7], c'est une chose impossible. Ses vœux sont par conséquent pour nous. Aussi parle-t-il de vous comme il pense, c'est-à-dire, en homme très-affectionné. Si quelqu'un vous en avait écrit ou parlé différemment, je vous demande en grâce de vous en rapporter à moi, qui suis plus capable d'en juger qu'un délateur obscur, et qui vous aime assurément davantage. Regardez Clodius comme un bon ami, et [8] comme un citoyen tel qu'il doit être, avec autant de prudence et de bien qu'il en a.

LETTRE II.

Au même.

Ma lettre était écrite et cachetée, lorsque j'en ai reçu une de vous, que j'ai trouvée remplie de nouveaux événemens; mais ce que j'y apprends de plus étrange, est que Dolabella ait fait passer cinq cohortes dans la [9] Chersonèse. On le disait prêt à fuir de l'Asie. Comment a-t-il tant de troupes, qu'il soit en état d'entreprendre quelque chose du côté de [10] l'Europe? Mais, que peut-il espérer, avec cinq cohortes, dans un lieu où vous êtes avec cinq légions, une cavalerie excellente, et beaucoup de troupes auxiliaires? Puisque ce brigand est si peu sensé, je me flatte que vous êtes déjà maître de ses cinq cohortes. Je trouve beaucoup de sagesse dans le parti que vous avez pris de ne pas quitter Apollonia et Dyrrachium [11] avant d'avoir appris la fuite d'Antoine, la sortie de Décimus Bru-

movisti, quam de Antonii fuga audisti, Bruti eruptione, populi romani victoria. Itaque, quod scribis, postea statuisse te ducere exercitum in Cherronesum, nec pati, sceleratissimo hosti ludibrio esse imperium populi romani, facis ex tua dignitate, et e republica. Quod scribis de seditione, quæ facta est in legione quarta, de Antoniis (in bonam partem accipies), magis mihi probatur militum severitas, quam tua. Te benivolentiam exercitus equitumque expertum, vehementer gaudeo. De Dolabella, ut scribis, si quid habes novi, facies me certiorem: in quo valde delector, me ante providisse, ut tuum judicium liberum esset cum Dolabella belli gerendi: et id valde pertinuit, ut ego tum intelligebam, ad rempublicam, ut nunc judico, ad dignitatem tuam. Quod scribis, me maximo otio egisse, ut insectarer Antonios, idque laudas; credo ita videri tibi: sed illam distinctionem tuam nullo pacto probo. Scribis enim, *acrius prohibenda bella civilia esse, quam in superatos iracundiam exercendam.* Vehementer a te, Brute, dissentio: nec clementiæ tuæ concedo; sed salutaris severitas vincit inanem speciem clementiæ. Quodsi clementes esse volumus, numquam deerunt bella civilia. Sed de hoc tu videris. De me possum idem, quod Plautinus pater in Trinummo: *mihi quidem ætas acta ferme est: tua istuc refert maxime.* Opprimemini (mihi crede), Brute, nisi provideritis. Neque enim populum semper eundem habebitis, neque senatum, neque senati

tus, et la victoire du peuple romain. Je ne suis pas moins persuadé qu'il était de votre honneur et du bien de la république de vous déterminer, comme vous m'écrivez que vous l'avez fait, à conduire votre armée dans la Chersonèse, et de ne pas souffrir que l'empire romain fût insulté par un scélérat. A l'égard de la sédition qui s'est élevée au sujet de Caïus [12] dans votre quatrième légion, ne vous offensez pas si je le dis; mais je suis plus content de la sévérité de vos soldats que de la vôtre. J'apprends d'ailleurs, avec beaucoup de joie, que vous ayez reçu de si bonnes preuves de l'affection de votre armée et de votre cavalerie. Vous m'écrirez, comme vous me le promettez, ce qui arrivera de nouveau par rapport à Dolabella. Je me félicite beaucoup d'avoir pris soin d'avance qu'on fît dépendre de vous [13] l'ouverture de cette guerre. Je ne consultais alors que l'intérêt de la république; aujourd'hui je crois que votre honneur y est intéressé. Vous me dites [14] que j'ai poursuivi les Antoines fort à mon aise, et vous ne laissez pas de me louer : je crois ce langage sincère; mais je ne puis goûter votre distinction; car vous ajoutez que la vigueur est mieux employée à couper le cours aux guerres civiles, qu'à exercer de la colère contre les vaincus. Nous pensons bien différemment, mon cher Brutus : non que je croie vous céder en clémence; mais une sévérité salutaire me paraît préférable à de vaines apparences de bonté. Si nous nous piquons toujours de clémence, nous ne serons jamais sans guerres civiles. C'est à vous d'y penser; car je puis m'appliquer ce que Plaute fait dire à son vieillard dans le *Trinummus : Je touche à la fin de ma vie ; vous y êtes* [15] *plus intéressé que moi.* Croyez-moi, Brutus, vous êtes perdu, si vous n'y faites point attention. Il ne faut pas vous flatter que le peuple, le sénat et le guide du sénat soient toujours les mêmes. Regardez cet avis

ducem. Hæc ex oraculo Apollinis Pythii edita tibi puta. Nihil potest esse verius. xiv kalend. majas.

EPISTOLA III.

CICERO BRUTO S.

NOSTRÆ res meliore loco videbantur. Scripta enim ad te certo scio, quæ gesta sunt. Quales tibi sæpe scripsi consules, tales exstiterunt. Cæsaris vero pueri mirifica indoles virtutis. Utinam tam facile eum florentem et honoribus, et gratia, regere ac tenere possimus, quam facile adhuc tenuimus! Est omnino illud difficilius : sed tamen non diffidimus. Persuasum est enim adolescenti, et maxime per me, ejus opera nos esse salvos. Et certe, nisi is Antonium ab urbe avertisset, periissent omnia. Triduo vero, aut quatriduo ante hanc rem pulcherrimam, timore quodam perculsa civitas tota ad te se cum conjugibus et liberis effundebat. Eadem, recreata a. d. xii kalend. majas, te huc venire, quam se ad te ire malebat. Quo quidem die magnorum meorum laborum multarumque vigiliarum fructum cepi maximum, si modo est aliquis fructus ex solida veraque gloria. Nam tantæ multitudinis, quantam capit urbs nostra, concursus est ad me factus. Ea cum usque in Capitolium deductus, maximo clamore atque plausu in rostris collocatus sum. Nihil est in me inane : neque enim debet : sed tamen omnium ordinum consensus, gratiarum actio,

comme un oracle d'Apollon le pythien : rien ne peut être plus certain. Le dix-huit de mai [16].

LETTRE III.

Au même.

Nos affaires semblent prendre une meilleure face [17]. Je sais qu'on vous a marqué tout ce qui s'est passé. Les consuls ont justifié le portrait [18] que je vous ai fait d'eux dans mes lettres. Le jeune Octave a des dispositions admirables à la vertu. Je souhaite que dans ce haut degré d'honneur et de puissance, il soit aussi facile à retenir et à gouverner qu'il l'a paru jusqu'à présent. J'y prévois assurément plus de difficulté, mais je n'en désespère point [19] encore ; car ce jeune homme est persuadé que nous lui devons notre salut, et c'est moi qui ai servi particulièrement à lui faire prendre cette idée de ses services. Au fond tout était perdu [20] s'il n'eût pas chassé Antoine de la ville. Trois ou quatre jours avant cette grande action, la ville entière, frappée d'une terreur panique, ne pensait déjà qu'à se rendre auprès de vous [21] avec les femmes et les enfans ; mais ayant été retenue jusqu'au vingt d'avril, [22] elle a commencé à souhaiter plutôt de vous voir ici, que d'aller vous trouver [23]. C'est dans ce même jour que j'ai recueilli des fruits bien précieux de mes travaux et de mes veilles, du moins si la gloire véritable et solide est un fruit qui doive satisfaire un cœur sensible. Tout le corps du peuple, aussi nombreux qu'il est dans une ville de l'étendue de Rome, s'assembla devant ma maison, me conduisit jusqu'au Capitole, et me fit monter sur la tribune [24], au bruit de ses applaudissemens. Je n'ai point de vanité, et je ne dois point en avoir ; cepen-

gratulatioque, me commovet; propterea quod popularem me esse in populi salute, præclarum est. Sed hæc te malo [a] ab aliis. Me velim de tuis rebus, consiliisque facias diligentissime certiorem : illudque consideres, ne tua liberalitas dissolutior videatur. Sic sentit senatus, sic populus romanus, nullos umquam hostes digniores omni supplicio fuisse, quam eos cives, qui hoc bello contra patriam arma ceperunt : quos quidem ego omnibus sententiis ulciscor, et persequor, omnibus bonis approbantibus. Tu quid de hac re sentias, tui judicii est. Ego sic sentio, trium fratrum unam et eandem esse causam. Consules duos, bonos quidem, sed duntaxat bonos, amisimus. Hirtius quidem in ipsa victoria occidit, cum paucis diebus magno prœlio ante vicisset. Nam Pansa fugerat, vulneribus acceptis, quæ ferre non potuit. Reliquias hostium Brutus persequitur, et Cæsar. Hostes autem omnes judicati, qui M. Antonii sectam secuti sunt. Itaque id senatus-consultum plerique interpretantur, etiam ad tuos, sive captivos, sive dediticios pertinere. Equidem nihil disserui durius, cum nominatim de C. Antonio decernerem, quod ita statueram, a te cognoscere causam ejus senatum oportere. x kalend. majas.

[a] Ab a. audire.

dant je ne puis être insensible à l'accord unanime, aux remercîmens, aux félicitations de tous les ordres, parce qu'il est beau de devenir populaire par la conservation [25] du peuple. Mais j'aime mieux que ces informations vous viennent d'une autre main. Je vous prie de m'apprendre exactement l'état de vos affaires, et vos desseins. Prenez bien garde que votre indulgence ne paraisse ressembler un peu à la mollesse [26]. Le sénat et le peuple pensent également qu'il n'y eut jamais d'ennemis plus dignes de toutes sortes de supplices, que les citoyens qui ont pris dans cette guerre les armes contre la patrie. Je ne les ménage point au sénat, j'en tire la vengeance que je puis dans tous mes discours, et je me vois approuvé de tous les gens de bien : c'est à vous-même à vous déterminer dans cette affaire. Mon opinion est que le cas des trois frères ne doit pas [27] être distingué, et qu'il est absolument le même. Nous avons perdu deux consuls, tous deux honnêtes gens, mais sans autre mérite [28]. Hirtius est mort dans le sein de la victoire, après avoir défait l'ennemi peu de jours auparavant dans un grand combat. Pansa avait été forcé de se retirer [29] par ses blessures. Décimus et César poursuivent les restes de nos [30] ennemis. Mais on a déclaré tels tous ceux qui ont pris parti pour Antoine, et je vois que la plupart comprennent dans ce décret du sénat vos prisonniers mêmes, soit qu'ils aient été pris, ou qu'ils se soient rendus [31]. Je n'ai rien proposé de plus rigoureux, lorsque j'ai parlé personnellement de Caïus, parce que j'ai cru que c'était de vous que le sénat devait attendre là-dessus des lumières. Le vingt-deux d'avril.

EPISTOLA IV.

BRUTUS CICERONI S.

Quanta sim lætitia affectus, cognitis rebus Bruti nostri, et consulum, facilius est tibi existimare, quam mihi scribere. Cum alia laudo, et gaudeo accidisse, tum quod Bruti eruptio non solum ipsi salutaris fuit, sed etiam maximo ad victoriam adjumento. Quod scribis, trium Antoniorum unam atque eandem causam esse: quid ego sentiam, mei judicii esse: statuo nihil, nisi hoc, Senatus aut populi romani judicium esse de iis civibus, qui pugnantes non interierint. At hoc ipsum, inquies, inique facis, qui hostilis animi in rempublicam homines, cives appelles. Immo justissime. Quod enim nondum senatus censuit, nec populus romanus jussit, id arroganter non præjudico, neque revoco ad arbitrium meum. Illud quidem non muto, quod ei, quem me occidere res non coegit, neque crudeliter quidquam eripui, neque dissolute quidquam remisi: habuique in mea potestate, quoad bellum fuit. Multo quidem honestius judico, magisque quod concedere possit respublica, miserorum fortunam non insectari, quam infinite tribuere potentibus, quæ cupiditatem et arrogantiam incendere possint. Qua in re, Cicero, vir optime ac fortissime, mihique merito, et meo nomine, et reipublicæ, carissime, nimis credere

LETTRE IV.

BRUTUS A CICÉRON.

Vous vous imaginerez plus facilement que je ne puis vous l'écrire, quelle joie j'ai ressentie du succès de notre cher Décimus et des consuls. Je n'y vois rien qui ne mérite mes éloges, et qui ne me cause une vive satisfaction; mais je me réjouis particulièrement de ce que la sortie de Décimus a contribué autant à la victoire [32] qu'à son propre salut. Vous m'écrivez que la cause des trois Antoines ne peut être distinguée, et que c'est à moi-même à me déterminer [33] là-dessus. Je n'ai qu'une règle, à laquelle je m'attache : c'est au sénat ou au peuple romain qu'appartient le droit de juger les citoyens qui ne sont pas morts en combattant. Mais j'ai tort, direz-vous, d'accorder le titre de citoyens à ceux qui font profession d'être les ennemis de la république. Non : cette conduite, au contraire, est très-juste; car lorsque le sénat n'a rien décerné, et que le peuple romain n'a point encore fait connaître ses volontés, je n'ai point l'arrogance de prévenir leur décision, ni de m'en rapporter à mon propre jugement. Je ne change pas non plus de pensée sur Caïus. Les circonstances ne m'ayant point obligé de lui ôter la vie, je ne l'ai traité ni avec trop douceur, ni avec trop de cruauté, et j'ai cru devoir le retenir sous ma puissance pendant que [34] la guerre a duré. Il me paraît plus décent et plus convenable aux principes de la république, de ne pas aggraver l'infortune des malheureux, que d'accumuler sur ceux qui sont en possession du pouvoir, des honneurs capables d'enflammer leur ambition et leur arrogance. Vous que je regarde comme le meilleur et

videris spei tuæ : statimque, ut quisque aliquid recte fecerit, omnia dare ac permittere : quasi non liceat traduci ad mala consilia corruptum largitionibus animum. Quæ tua est humanitas, æquo animo te moneri patieris, præsertim de communi salute : facies tamen, quod tibi visum fuerit : etiam ego, cum me docueris. Nunc, Cicero, nunc agendum est, ne frustra, oppressum esse Antonium, gavisi simus, neu semper primi cujusque mali excidendi causa sit, ut aliud renascatur illo pejus. Nihil jam neque opinantibus aut patientibus nobis, adversi evenire potest, in quo non cum omnium culpa, tum præcipue tua futura sit : cujus tantam auctoritatem senatus ac populus romanus non solum esse patitur, sed etiam cupit, quanta maxima in libera civitate unius esse potest : quam tu non solum bene sentiendo, sed etiam prudenter tueri debes. Prudentia porro, quæ tibi superest, nulla abs te desideratur, nisi modus in tribuendis honoribus. Alia omnia sic abunde adsunt, ut cum quolibet antiquorum comparari possint tuæ virtutes. Unum hoc, grato animo liberalique profectum, cautiorem ac moderatiorem liberalitatem desiderat. Nihil enim senatus cuiquam dare debet, quod male cogitantibus exemplo aut præsidio sit. Itaque timeo de consulatu, ne Cæsar tuus altius se adscendisse putet decretis tuis, quam inde, si consul factus sit, descensurum. Quodsi Antonius, ab alio relictum regni instrumentum, occasionem regnandi habuit : quonam animo fore putas, si quis, auctore, non

le plus courageux de tous les hommes, vous qui m'êtes le plus cher, et par l'affection que vous méritez et par celle que je dois à la république, il me paraît que sur ce point, mon cher Cicéron, vous vous fiez trop à vos espérances, et que vous avez trop de facilité à tout accorder et tout permettre à ceux qui ont fait une fois quelque chose de louable; comme si ces excès de faveur n'étaient pas propres à corrompre un cœur, et ne le tentaient pas d'en abuser. La bonté que je vous connais, vous fera recevoir cet avis sans vous offenser, surtout lorsqu'il est question du salut public. Vous n'en ferez pas moins ce qui vous paraîtra le plus convenable, et j'en userai de même lorsque vous prendrez la peine de m'instruire. Il est temps, mon cher Cicéron, il est temps d'agir avec tant de sagesse, que nous ne nous soyons pas réjouis inutilement de la défaite d'Antoine, et qu'on ne puisse pas nous reprocher toujours que les méthodes que nous employons pour extirper le premier mal [35] en font renaître un plus dangereux. Il ne peut nous arriver aucun malheur à présent, soit avec délibération ou par inadvertance, qui ne nous rende tous coupables, et vous particulièrement, entre les mains de qui le sénat et le peuple romain non-seulement voient sans regret toute l'autorité dont un particulier peut être revêtu dans un État libre, mais souhaitent même qu'elle demeure pour leur avantage. C'est à vous à la maintenir avec autant de prudence que d'intégrité; et je ne vois que la modération à distribuer les honneurs, où l'on puisse souhaiter de vous plus de prudence. Vous possédez si éminemment toutes les autres vertus, qu'il n'y a point d'anciens à qui vous ne puissiez être comparé. Ce seul point, où l'on reconnaît d'ailleurs votre caractère généreux et sensible, demande plus de précaution et de réserve; car le sénat ne doit rien accorder qui puisse encourager par

tyranno interfecto, sed ipso senatu, putet se imperia quælibet concupiscere posse? Quare tum et felicitatem et providentiam laudabo tuam, cum exploratum habere cœpero, Cæsarem honoribus, quos acceperit, extraordinariis fore contentum. Alienæ igitur, inquies, culpæ me reum [a] subjicies? Prorsus alienæ, si provideri potuit, ne exsisteret. Quod utinam inspectare possis timorem de illo meum! His litteris scriptis, te consulem factum audivimus. Tum vero incipiam proponere mihi rempublicam justam, et jam suis nitentem viribus, si isthuc videro. Filius valet, et in Macedoniam cum equitatu præmissus est. Idibus majis, ex castris.

EPISTOLA V.

CICERO BRUTO S.

A. D. V kalendas majas, cum de iis, qui hostes judicati sunt, bello persequendis, sententiæ dicerentur, dixit

[a] Facies.

l'exemple, ou fortifier les esprits malintentionnés. Je crains donc, par rapport au consulat, que votre César [36] ne se croie plus élevé par les décrets que vous avez portés en sa faveur, qu'il ne croira l'être, du point où il est, en devenant consul. Car si Antoine a pris occasion de l'instrument de la royauté, qui lui a été laissé par un autre, pour aspirer lui-même à régner ; que vous imaginez-vous qu'on doive attendre de celui qui se croira fondé à prétendre à toutes sortes de commandemens, non sur l'autorité du tyran mort, mais sur celle du sénat même? Je louerai donc votre bonheur et votre prudence, lorsque je commencerai à ne plus douter que César ne soit content des honneurs extraordinaires qu'il a reçus. Mais voulez-vous me charger, direz-vous, de la faute d'autrui? Oui, n'en doutez pas, si vous avez pu la prévoir et l'empêcher. Plût au ciel que vous puissiez lire dans mon cœur tout ce que je redoute de lui! J'avais fini cette lettre, lorsque le bruit s'est répandu que vous étiez nommé consul. Si je voyais cet heureux jour, c'est alors que je commencerais à me flatter de revoir une république juste et capable de se soutenir par ses propres forces. Votre fils est en bonne santé. Je lui ai fait prendre les devants avec la cavalerie pour aller en Macédoine. De mon camp, le quinze de mai.

LETTRE V.

CICÉRON A BRUTUS.

Le vingt-sept d'avril, dans les délibérations du sénat sur la manière de poursuivre par les armes ceux qui ont été déclarés les ennemis publics, Servilius [37] proposa de mettre Ventidius de ce nombre [38], et de charger Cassius de réduire Do-

Servilius etiam de Ventidio, et ut Cassius persequeretur Dolabellam. Cui cum essem assensus, decrevi hoc amplius, ut tu, si arbitrarere utile, eque republica esse, persequerere bello Dolabellam: si minus id commodo reipublicæ facere posses, sive non existimares e republica esse, ut in iisdem locis exercitum contineres. Nihil honorificentius potuit facere senatus, quam ut tuum esset judicium, quid maxime conducere reipublicæ tibi videretur. Equidem sic sentio, si manum habet, si castra, si ubi consistat uspiam Dolabella: ad fidem, et ad dignitatem tuam pertinere, eum persequi. De Cassii nostri copiis nihil sciebamus. Neque enim ab ipso ullæ litteræ, neque nuntiabatur quidquam, quod pro certo haberemus. Quantopere autem intersit, opprimi Dolabellam, profecto intelligis; cum ut sceleris pœnas persolvat, tum ne sit, quo se latronum duces ex mutinensi fuga conferant. Atque hoc mihi jam ante placuisse, potes ex superioribus meis litteris recordari: quamquam tum et fugæ portus erat in tuis castris, et subsidium salutis in tuo exercitu. Quo magis nunc liberati (ut spero) periculis, in Dolabella opprimendo occupati esse debemus. Sed hæc cogitabis diligentius, statues sapienter: facies nos, quid constitueris, et quid agas (si tibi videbitur) certiores. Ciceronem nostrum in vestrum collegium cooptari volo. Existimo omnino, absentium rationem, sacerdotum comitiis posse haberi. Nam etiam factum est antea. C. enim Marius, cum in Cappadocia esset, lege Domitia factus est

labella. Je me conformai à son opinion; mais j'ajoutai qu'il fallait vous charger aussi de poursuivre Dolabella, si vous jugiez que la république en pût tirer quelque avantage; et que si vous pensiez autrement, vous deviez demeurer avec votre armée dans les mêmes quartiers où vous êtes. Le sénat ne pouvait rien décerner de plus honorable pour vous, que de faire dépendre de votre jugement le choix du parti le plus utile à la république. Pour moi, je suis persuadé que si Dolabella est à la tête de quelques troupes, s'il a un camp, ou quelque autre lieu dans lequel il puisse faire face, il est de votre devoir et de votre dignité de marcher contre lui. Nous ne savons point quel usage Cassius fait de ses troupes. On n'a reçu de lui aucune lettre, ni d'autre part [39] aucune information sur laquelle on puisse compter. Vous comprenez sans doute de quelle importance il est d'opprimer Dolabella, non-seulement pour le punir de son crime, mais encore pour ôter toute espérance de retraite aux chefs de ces brigands qui s'enfuient de Modène. Dans mes lettres précédentes, si vous vous en souvenez [40], j'ai toujours été de même avis; quoique nous n'eussions point alors d'autre asile que votre camp, ni d'autre ressource que votre armée. Aujourd'hui que le péril est passé, comme j'ose m'en flatter, nos soins n'en doivent être que plus ardens pour la ruine [41] de Dolabella. Mais vous ferez là-dessus de sérieuses réflexions, et vous prendrez le parti qui vous paraîtra le plus sage. Vous ne manquerez pas non plus, du moins si vous le jugez à propos, de nous communiquer vos résolutions et ce que vous faites actuellement. Je souhaiterais que mon fils obtînt [42] une place dans votre collége, et je crois que son absence n'empêche point qu'il ne puisse avoir part à l'élection, car on en a des exemples. La loi Domitia fit C. Marius augure pendant qu'il était

augur : nec, quo minus id postea liceret, ulla lex sanxit. Est etiam in lege Julia, quæ lex est de sacerdotiis proxima, his verbis, QUI PETIT, CUJUSVE RATIO HABEBITUR. Aperte indicat, posse rationem haberi etiam non præsentis. Hac de re scripsi ad eum, ut tuo judicio uteretur, sicut in rebus omnibus. Tibi autem statuendum est de Domitio, et de Catone nostro. Sed quamvis liceat absentis rationem haberi, tamen omnia sunt præsentibus faciliora. Quodsi statueris in Asiam tibi eundum, nulla erit ad comitia nostros arcessendi facultas. Omnino, Pansa vivo, celeriora omnia putabamus. Statim enim collegam sibi subrogasset : deinde ante prætoria, sacerdotum comitia fuissent. Nunc per auspicia longam moram video. Dum enim unus erit patricius magistratus, auspicia ad patres redire non possunt. Magna sane perturbatio. Tu tota de re quid sentias, velim me facias certiorem. III nonas majas. Vale.

EPISTOLA VI.

BRUTUS CICERONI S.

Noli exspectare, dum tibi gratias agam. Jampridem hoc ex nostra necessitudine, quæ ad summam benivolentiam pervenit, sublatum esse debet. Filius tuus a me abest. In Macedonia congrediemur. Jussus est enim Ambracia ducere equites per Thessaliam,

en Cappadoce, et nous n'avons point d'autre loi qui l'ait défendu depuis. Dans la loi Julia, qui est la dernière concernant l'ordre des prêtres, on trouve ces paroles : « *Celui qui « sollicite en personne, ou qui sera proposé:* » ce qui fait voir clairement qu'on peut proposer quelqu'un qui n'est pas présent. J'ai écrit à mon fils de se conduire là-dessus par votre avis, comme dans toutes les autres affaires. Mais votre sentiment servira de règle aussi à Domitius [43] et au jeune Caton [44]. Au fond, quoique je sois persuadé qu'on peut les dispenser d'être présens, les choses se font toujours plus aisément quand on est à Rome. Cependant, si vous prenez le parti de passer en [45] Asie, il sera impossible de faire venir nos amis aux *comices*. Je m'imagine que si Pansa eût vécu, l'expédition des affaires aurait été plus prompte. Il se serait donné aussitôt un collègue, et l'élection des prêtres aurait marché ensuite avant celle des préteurs. Je prévois à présent que les auspices la feront retarder long-temps; car tant qu'il restera un magistrat patricien, ils ne peuvent revenir [46] au sénat. En vérité, tout est dans une grande confusion. Je vous prie de me marquer votre sentiment sur notre situation. Le cinq de mai. Adieu.

LETTRE VI.

BRUTUS A CICÉRON.

N'attendez point que je vous fasse des [47] remercîmens. Notre amitié est depuis long-temps à ce point de perfection qui doit bannir de notre commerce toutes sortes de formalités. Votre fils n'est plus auprès de moi; mais nous nous rejoindrons dans la Macédoine. Il a ordre de conduire la cavalerie, d'*Am-*

et scripsi ad eum, ut mihi Heracleam occurreret. Cum eum videro, quoniam nobis permittis, communiter constituemus de reditu ejus ad petitionem, aut ad commendationem honoris. Tibi Glaucona, medicum Pansæ, qui sororem Achilleos nostri in matrimonio habet, diligentissime commendo. Audimus, eum venisse in suspicionem Torquato de morte Pansæ, custodirique, ut parricidam. Nihil minus credendum est. Quis enim majorem calamitatem morte Pansæ accepit? præterea est modestus homo, et frugi: quem ne utilitas quidem videatur impulsura fuisse ad facinus. Rogo te, et quidem valde rogo (nam Achilleus noster non minus, quam æquum est, laborat), eripias eum ex custodia, conservesque. Hoc ego ad meum officium privatarum rerum æque, atque ullam aliam rem pertinere arbitror. Cum has ad te scriberem litteras, ab Satrio, legato C. Trebonii, reddita est mihi epistola, a [a] Tillio et Dejotaro Dolabellam cæsum fugatumque esse. Græcam epistolam tibi misi Cycherei cujusdam, ad Satrium missam. Flavius noster de controversia, quam habet cum Dyrrachinis hereditariam, sumsit te judicem. Rogo te, Cicero, et Flavius rogat, rem conficias. Quin ei, qui Flavium fecit heredem, pecuniam debuerit civitas, non est dubium: neque Dyrrachini infitiantur; sed sibi donatum æs alienum a Cæsare dicunt. Noli pati, a necessariis tuis necessario meo injuriam fieri. XVII kalend. jun. Ex castris, ad imam Candaviam.

[a] Tullio.

bracie par la Thessalie, et je lui ai marqué de venir au-devant de moi jusqu'à Héraclée. Aussitôt que je le verrai, nous réglerons ensemble, puisque vous me le permettez, ce qui regarde son retour pour solliciter le sacerdoce, ou [48] pour se mettre sur les rangs à la première occasion. Je vous recommande, de la manière la plus pressante, Glycon, médecin de Pansa, dont la femme est sœur de [49] notre Achille. On dit que Torquatus le soupçonne [50] d'avoir eu part à la mort de Pansa, et qu'il le tient en prison comme un [51] parricide. Rien n'est si incroyable que cette accusation; car je ne connais personne à qui la mort de Pansa fasse plus de tort qu'à lui. D'ailleurs, c'est un homme honnête et modeste, que son intérêt même n'aurait pas rendu capable d'un crime. Je vous prie, avec les dernières instances, de lui faire rendre la liberté, et de prendre soin de lui; car vous jugez bien que notre Achille n'a pas cette affaire moins à cœur qu'il ne doit; et je ne vois rien dans mes intérêts domestiques qui doive me toucher davantage. Pendant que j'étais à vous écrire, Satrius, lieutenant de Trébonius, m'a remis une lettre de la part de Tullius et de Déjotarus [52], par laquelle j'apprends que Dolabella a été battu et forcé de prendre la fuite. Je vous ai envoyé une lettre grecque d'un certain Cycherée à Satrius. Notre Flavius [53] vous a pris pour juge dans son différent avec les Dyrrachiens sur l'héritage qu'on lui a laissé. Je vous prie, comme lui, de finir incessamment cette affaire. Il n'est pas douteux que la ville de Dyrrachium ne dût quelque somme d'argent à celui qui a nommé Flavius son héritier, et les Dyrrachiens ne le désavouent point; mais ils prétendent que César leur avait remis toutes leurs dettes. Ne souffrez pas, mon cher Cicéron, que vos [54] amis fassent une injustice au mien. Le seize de mai, de mon camp, dans la basse [55] Candavie.

EPISTOLA VII.

BRUTUS CICERONI S.

L. Bibulus quam carus mihi esse debeat, nemo melius judicare potest, quam tu: cujus tantæ pro republica contentiones, sollicitudinesque fuerunt. Itaque vel ipsius virtus, vel nostra necessitudo debet conciliare te illi: quo minus multa mihi scribenda esse arbitror. Voluntas enim te movere debet nostra, si modo justa est, aut pro officio necessario suscipitur. In Pansæ locum petere constituit. Eam nominationem a te petimus. Neque conjunctiori dare beneficium, quam nos tibi sumus, neque digniorem nominare potes, quam Bibulum. De Domitio et Apulejo quid attinet me scribere, cum ipsi per se tibi commendatissimi sint? Apulejum vero tu tua auctoritate sustinere debes. Sed Apulejus in sua epistola celebrabitur. Bibulum noli dimittere ex sinu tuo, tantum jam virum, ex quanto, crede mihi, potest evadere, qui vestris paucorum respondeat laudibus.

EPISTOLA VIII.

CICERO BRUTO S.

Multos tibi commendavi, et commendem, necesse est. Optimus enim quisque vir, et civis, maxime

LETTRE VII.

Au même.

Personne ne peut juger mieux que vous combien [56] L. Bibulus doit m'être cher, après tant d'inquiétudes et de peines qu'il a essuyées pour la république. Ainsi me fiant également à l'effet de sa vertu et de notre parenté pour lui concilier votre amitié, je ne crois pas qu'il ait besoin d'une longue recommandation ; car je mérite que vous ayez quelque égard pour mes désirs, du moins lorsqu'ils sont justes, ou qu'ils ont les devoirs du sang pour motif. Bibulus est résolu de solliciter au collége des prêtres [57] la place vacante par la mort de Pansa. Vous ne pouvez accorder cette faveur à personne qui vous soit plus attaché que moi, ni choisir un meilleur sujet que lui. Pourquoi vous recommanderais-je Domitius et Apuléius, lorsqu'ils ont déjà tant de part à votre estime? Apuléius [58] a besoin d'être soutenu par votre autorité. Pour Domitius [59], ses prétentions seront bien établies dans la lettre qui le regarde. Mais je vous demande vos soins les plus tendres pour Bibulus, dont le mérite est déjà si grand, qu'un jour, fiez-vous à moi, il deviendra peut-être digne d'être compté dans le petit nombre des Romains de votre classe.

LETTRE VIII.

CICÉRON A BRUTUS.

Vous avez déjà reçu de moi quantité de recommandations, et je ne puis me dispenser de vous en faire souvent. Tous

sequitur judicium tuum, tibique omnes fortes viri navare operam et studium volunt: nec quisquam est, quin ita existimet, meam apud te et gratiam et auctoritatem valere plurimum. Sed C. Nasennium, municipem Suessanum, tibi ita commendo, ut neminem diligentius. Cretensi bello, Metello imperatore, octavum principem duxit: postea in re familiari occupatus fuit. Hoc tempore cum reipublicæ partibus, tum tua excellenti dignitate commotus, vellet per te aliquid auctoritatis assumere. Fortem virum, Brute, tibi commendo, frugi hominem, et, si quid ad rem pertinet, etiam locupletem. Pergratum mihi erit, si eum ita tractaris, ut merito tuo mihi gratias agere possit.

EPISTOLA IX.

CICERO BRUTO S.

Fungerer officio, quo tu functus es in meo luctu, teque per litteras consolarer, nisi scirem, his remediis, quibus meum dolorem tu levasses, te in tuo non egere: ac velim facilius, quam tunc mihi, nunc tibi tute medeare. Est enim alienum tanto viro, ut es tu, quod alteri præceperit, id ipsum facere non posse. Me quidem cum rationes, quas collegeras,

les honnêtes gens, tous les bons citoyens sont les plus empressés à se déclarer pour votre parti; ceux qui ont du courage veulent vous marquer leur zèle, et s'employer pour vous servir : enfin les uns et les autres sont persuadés que la considération que vous avez pour moi, me donne beaucoup de crédit auprès de vous. Mais, pour C. Nasennius, citoyen de Suessa [60], je vous le recommande avec tant d'instances que je ne puis vous en faire plus pour personne. Il commandait dans la guerre de Crète la huitième centurie [61] des *principes*, sous le général Métellus [62], et depuis cette guerre il s'est réduit au sein de ses affaires privées. Aujourd'hui, l'intérêt qu'il prend aux affaires de la république, et l'opinion qu'il a de vous, lui font souhaiter d'obtenir par votre faveur un peu d'autorité. C'est un brave homme que je vous recommande, mon cher Brutus, un honnête homme; et s'il sert à quelque chose de le dire, un homme [63] riche. Vous m'obligerez beaucoup, si vous le traitez assez bien pour le mettre dans le cas de me remercier de vos bienfaits.

LETTRE IX.

Au même.

Je vous apporterais des motifs de consolation, pour vous rendre le même service que j'ai reçu autrefois de vous dans ma perte, si je ne savais que les [64] remèdes que vous m'offrîtes alors vous sont [65] familiers. Je souhaite seulement que l'application en soit plus facile pour vous qu'elle ne le fut pour moi; car il serait étrange qu'un homme tel que vous ne fût point capable de pratiquer ce qu'il a prescrit aux autres. Pour moi, je trouvai non-seulement dans les raisons que vous

tum auctoritas tua, a nimio mærore deterruit. Cum enim mollius tibi ferre viderer, quam deceret virum, præsertim eum, qui alios consolari soleret; accusasti me per litteras gravioribus verbis, quam tua consuetudo ferebat. Itaque judicium tuum magni æstimans, idque veritus, me ipse collegi : et ea, quæ didiceram, legeram, acceperam, graviora duxi, tua auctoritate addita. Ac mihi tum, Brute, officio solum erat, et naturæ; tibi nunc populo et scenæ (ut dicitur) serviendum est. Nam cum in te non solum exercitus tui, sed omnium civium, ac pæne gentium conjecti oculi sint, minime decet, propter quem fortiores ceteri sumus, eum ipsum animo debilitatum videri. Quam ob rem accepisti tu quidem dolorem (id enim amisisti, cui simile in terris nihil fuit), et est dolendum in tam gravi vulnere (ne id ipsum, carere omni sensu doloris, sit miserius, quam dolere), sed, ut modice, ceteris utile est, tibi necesse est. Scriberem plura, nisi ad te hæc ipsa nimis multa essent. Nos te, tuumque exercitum exspectamus : sine quo, ut reliqua ex sententia succedant, vix satis liberi videmur fore. De tota republica plura scribam, et fortasse jam certiora his litteris, quas Veteri nostro cogitabam dare.

m'apportiez, mais encore dans le poids de votre autorité, un motif assez puissant pour modérer l'excès de ma douleur. Vous crûtes que mon abattement ne convenait point à un homme de courage, accoutumé surtout à consoler les autres; et vous me fîtes ce reproche, dans vos lettres, avec plus de sévérité que je ne vous en avais jamais reconnu. La déférence que j'eus pour votre jugement, servit beaucoup à me réveiller de cette léthargie. Je redoutai votre censure; et votre autorité, encore une fois, me fit trouver plus de force à tout ce que j'avais appris ou lu, ou entendu sur cette matière. Cependant, Brutus, en payant un tribut que je devais à la nature, je n'avais qu'elle et la bienséance ordinaire à respecter; au lieu que le personnage que vous avez à soutenir aujourd'hui est un rôle de théâtre qui vous expose aux regards du public. Non-seulement votre armée, mais la ville et tout l'univers ont les yeux ouverts sur votre conduite. Ne serait-il pas indécent qu'un homme à qui nous attribuons l'augmentation de notre courage, laissât voir de la faiblesse et de [66] l'abattement? Vous avez dû sentir votre perte [67]; elle est extrême. L'univers n'a rien qui puisse la réparer; et si votre cœur n'était pas touché d'une si cruelle disgrâce, cette insensibilité paraîtrait pire [68] que des excès de douleur. Mais vous devez vous affliger avec modération, et songer que si cette règle est utile pour les autres, elle est indispensable pour vous. Je donnerais plus d'étendue à cette lettre, si je ne la croyais déjà trop longue pour un homme tel que vous. Nous vous attendons, vous et votre armée; sans quoi nous ne nous croirons pas tout-à-fait libres, quand tout le reste répondrait à [69] nos désirs. Je m'expliquerai avec plus d'étendue sur la situation de la république, et peut-être avec plus de certitude, dans les lettres que je me propose de vous écrire par [70] Vétus.

EPISTOLA X.

CICERO BRUTO S.

Nullas adhuc a te litteras habebamus: ne famam quidem, quæ declararet, te, cognita senatus auctoritate, in Italiam adducere exercitum: quod ut faceres, idque maturares, magnopere desiderabat respublica. Ingravescit enim in dies intestinum malum, nec externis hostibus magis quam domesticis laboramus: qui erant omnino ab initio belli, sed facilius frangebantur. Erectior senatus erat, non sententiis solum nostris, sed etiam cohortationibus excitatus. Erat in senatu satis vehemens et acer Pansa, cum in ceteros hujus generis, tum maxime in socerum: cui consuli non animus ab initio, non fides ad extremum defuit. Bellum ad Mutinam gerebatur, nihil ut in Cæsare reprehenderes; nonnulla in Hirtio. Hujus belli fortuna, ut in secundis, fluxa: ut in adversis, bona. Erat victrix respublica, cæsis Antonii copiis, ipso expulso a Bruto. Deinde ita multa peccata, ut quodammodo victoria excideret e manibus, perterritos, inermes, saucios non sunt nostri duces persecuti: datumque Lepido tempus est, in quo levitatem ejus, sæpe perspectam, majoribus in malis experiremur. Sunt exercitus boni, sed rudes, Bruti et Planci. Sunt fidelissima et maxima auxilia Gallorum. Sed Cæsarem meis consiliis adhuc gubernatum, præclara ipsum

LETTRE X.

Au même.

Nous n'avons pas encore appris, par vos lettres ni par aucune autre information, que, conformément au décret du sénat, vous [71] pensiez à faire passer votre armée en Italie. Cependant la république demande instamment que vous vous attachiez à cette résolution, et que vous ne tardiez point à l'exécuter. Le mal intestin croît de jour en jour, et nos ennemis domestiques deviennent aussi redoutables que ceux du dehors [72]. Ils existaient dès le commencement de la guerre; mais ils étaient plus faciles à réprimer. Le sénat, que j'excitais non-seulement par mes avis, mais encore par mes exhortations, marquait plus de courage et de fermeté. Pansa, qui y était alors, ne manquait ni de vigueur, ni de zèle contre les gens de cette sorte, et même contre son beau-père [73]. On peut dire que son courage s'est soutenu depuis le commencement de son consulat, et sa fidélité jusqu'au dernier moment de sa vie. La guerre se faisait à Modène. Il n'y avait aucun reproche à faire à César, quoique Hirtius [74] n'en fût pas tout-à-fait exempt. Si l'on considère le succès de cette guerre, du côté de nos avantages, il est assez incertain : mais, du côté des disgrâces, on ne saurait s'en plaindre. La république était victorieuse, les forces d'Antoine en déroute, et lui-même chassé d'Italie par Décimus Brutus. Mais on a commis ensuite tant de fautes, que la victoire s'est comme échappée de nos mains. Dans l'effroi dont les rebelles étaient frappés, sans armes et couverts de blessures, nos généraux ont négligé de les [75] poursuivre; et l'on a donné le temps à Lé-

indole, admirabilique constantia, improbissimis litteris quidam, fallacibusque interpretibus ac nuntiis impulerunt in spem certissimam consulatus. Quod simul atque sensi; neque ego illum absentem litteris monere destiti, nec accusare præsentes ejus necessarios, qui ejus cupiditati suffragari videbantur : nec in senatu sceleratissimorum consiliorum fontes aperire dubitavi*: nec vero ulla in re memini, aut senatum meliorem, aut magistratus. Numquam enim in honore extraordinario potentis hominis, vel potentissimi potius (quandoquidem potentia jam in vi posita est, et armis), accidit, ut nemo tribunus plebis, nemo alio magistratu, nemo privatus, auctor exsisteret. Sed in hac constantia atque virtute, erat tamen sollicita civitas. Illudimur enim, Brute, cum militum deliciis, tum imperatoris insolentia. Tantum quisque se in republica posse postulat, quantum habet virium. Non ratio, non modus, non lex, non mos, non officium valet : non judicium, non existimatio civium, non posteritatis verecundia. Hæc ego multo ante prospiciens, fugiebam ex Italia, tum, cum me vestrorum edictorum fama revocavit. Incitavisti vero tu me, Brute, Veliæ. Quamquam enim dolebam, in eam me urbem ire, quam tu fugeres, qui eam liberavisses, quod mihi quoque quondam acciderat, periculo simili, casu tristiore : perrexi tamen, Romamque perveni, nulloque præsidio quatefeci Antonium : contraque ejus arma nefanda, præsidia, quæ oblata sunt, Cæsaris consilio et auctoritate

pidus, dont nous avions souvent éprouvé la légèreté, de la signaler par des effets [76] beaucoup plus pernicieux. Les armées de Décimus et de Plancus sont assez bonnes, quoique en mauvais état [77]. Les troupes auxiliaires des Gaules sont nombreuses et fidèles. Jusqu'à présent César s'était conduit par mes conseils, et je ne puis trop louer son excellent naturel et son admirable fermeté. Mais certaines gens, par leurs lettres artificieuses, par leurs messages et par de fausses représentations des choses, lui ont fait concevoir l'espérance du consulat. Je m'en suis aperçu, et je me suis efforcé aussitôt de lui ôter cette pensée par les avis continuels que je lui ai donnés dans son absence. J'en ai fait un reproche aux amis qu'il a dans Rome, et qui semblent encourager son ambition. Je n'ai pas même balancé à découvrir, en plein sénat [78], la source de ces criminels conseils. Et jamais je n'ai été si content des magistrats et de toute l'assemblée que dans cette occasion; car il n'est jamais arrivé que, dans une délibération sur les honneurs qu'on devait accorder à un citoyen que je puis nommer très-puissant, puisque la mesure du pouvoir est aujourd'hui la force des armes, il ne se soit pas trouvé un tribun ni un autre magistrat, ni même un simple sénateur qui ait ouvert la moindre proposition. Cependant cette fermeté et cette vertu ne guérissent point la ville de ses alarmes. Nous sommes les jouets, mon cher Brutus, et de la licence des soldats, et de l'insolence du général [79]. Chacun veut avoir autant d'autorité dans l'État, qu'il a de moyens de l'usurper. On ne connaît plus ni raison, ni modération, ni loi, ni coutume, ni devoir. On est sans respect pour le jugement du public, et sans égard pour celui de la postérité. J'avais prévu depuis long-temps tous ces désordres, et je fuyais de l'Italie, lorsque le bruit de vos manifestes [80] me rappela. Vous-même,

firmavi. Qui si steterit idem, mihique paruerit: satis videmur habituri præsidii. Sin autem impiorum consilia plus valuerint, quam nostra; aut imbecillitas ætatis non potuerit gravitatem rerum sustinere: spes omnis est in te. Quam ob rem advola, obsecro, atque eam rempublicam, quam virtute, atque animi magnitudine magis, quam eventis rerum liberasti, exitu libera. Omnis omnium concursus ad te futurus est. Hortare idem per litteras Cassium. Spes libertatis nusquam, nisi in vestrorum castrorum principiis est. Firmos omnino et duces habemus ab occidente, et exercitus. Hoc adolescentis præsidium equidem adhuc firmum esse confido. Sed ita multi labefactant, ut, ne moveatur, interdum extimescam. Habes totum reipublicæ statum: qui quidem tum erat, cum has litteras dabam. Velim deinceps meliora sint: sin aliter fuerit (quod dii omen avertant!) reipublicæ vicem dolebo: quæ immortalis esse debebat. Mihi quidem quantulum reliqui est?

Brutus, vous ranimâtes mon courage à Vélie [81]. Quoique je ne fisse pas réflexion, sans douleur, que je retournais dans une ville dont vous étiez forcé de fuir, vous qui lui aviez rendu la liberté, et dont je me souvenais [82] d'avoir été chassé aussi dans un même danger et par des raisons encore plus tristes, je continuai ma route, j'arrivai à Rome, j'y bravai le pouvoir d'Antoine sans [83] le secours d'aucune garde; et par mon autorité autant que par mes avis, je conservai à la république, contre ses perfides armes, les troupes de César qui s'y trouvaient alors [84]. Si ce jeune homme ne change point de disposition et ne cesse point de se conduire par mes conseils, je suis persuadé que nous serons assez forts; mais si les conseils des méchans prévalent sur les nôtres, ou si la faiblesse de son âge le rend incapable de soutenir le poids des affaires, toute notre espérance est en vous. Volez donc à nous, je vous en conjure, et venez délivrer enfin cette république, que vous avez plutôt conservée jusqu'à présent par votre grandeur d'âme et par la force de votre courage, que par le succès des événemens [85]. Vous verrez tout le monde s'empresser autour de vous. Exhortez Cassius, par vos lettres, à se hâter aussi. La liberté n'a plus de ressources que dans vos forces [86]. Nous avons, du côté de l'occident, des généraux et des armées [87] qui nous demeurent fidèles. J'ai encore la même confiance dans les troupes de notre jeune homme; mais tant de gens travaillent à nous le débaucher, que je crains quelquefois qu'il ne se laisse séduire. Vous voyez tout l'état des affaires, du moins tel qu'il est au moment que je vous écris. Je souhaite qu'il devienne plus heureux; mais s'il en arrive autrement, ce que je prie les dieux de ne pas permettre, je déplorerai le sort de la république, qui devait être immortelle. Pour moi, que je touche de près à mon terme!

EPISTOLA XI.

BRUTUS CICERONI S.

Veteris Antistii talis animus est in rempublicam, ut non dubitem, quin et in Cæsare et Antonio se præstaturus fuerit acerrimum propugnatorem communis libertatis, si occasioni potuisset occurrere. Nam, qui in Achaja congressus, P. Dolabella milites atque equites habente, quodvis adire periculum, ex insidiis paratissimi ad omnia latronis, maluerit, quam videri aut coactus esse pecuniam dare, aut libenter dedisse homini nequissimo atque improbissimo : is nobis ultro et pollicitus est, et dedit HS. xx ex sua pecunia : et, quod multo carius est, seipsum obtulit et conjunxit. Huic persuadere cœpimus, ut imperator in castris remaneret, remque publicam defenderet. [a] Statuit eundum sibi, quoniam exercitum dimisisset. Statim vero rediturum ad nos confirmavit, legatione suscepta, nisi prætorum comitia habituri essent consules. Nam illi ita sentienti de republica magnopere auctor fui, ne differret tempus petitionis suæ. Cujus factum omnibus gratum esse debet, qui modo judicant, hunc exercitum esse reipublicæ. Tibi tanto gratius, quanto et majore animo gloriaque libertatem nostram defendis, et dignitatem; si contigerit nostris consiliis exitus, quem optamus, perfuncturus

[a] Statuit id sibi.

LETTRE XI.

BRUTUS A CICÉRON.

Vétus Antistius est si rempli de zèle [88] pour la république, que, s'il avait pu se trouver dans l'occasion, je ne doute point qu'il n'eût rendu de grands services à la liberté commune, contre César et contre Antoine. Figurez-vous que, étant en conférence dans l'Achaïe avec Dolabella, qui ne manquait alors ni de soldats [89], ni de cavalerie, il a mieux aimé s'exposer aux embûches d'un malheureux, qui est capable de toutes sortes de crimes, que de paraître avoir donné de l'argent à ce [90] méchant homme, soit de bon gré, soit par force. Et c'est le même qui nous a promis volontairement, et qui nous a déjà donné deux millions de sesterces [91] de sa propre bourse. Que dis-je? c'est lui qui s'est donné lui-même, et qui est venu se joindre à moi. Je me suis efforcé de lui persuader qu'en vertu de sa commission de général [92], il pouvait continuer de vivre dans mon camp, et de défendre avec moi la république. Mais, parce qu'il a congédié son armée, il croit devoir retourner à Rome; avec promesse néanmoins de revenir bientôt avec la qualité de mon lieutenant, à moins que les consuls ne convoquent une assemblée pour l'élection [93] des préteurs. Dans cette supposition, je l'ai fort exhorté, lui qui est animé de ce zèle pour le bien public, à ne pas remettre ses prétentions à l'année suivante. Ce qu'il a fait, doit être applaudi de tous ceux qui regardent mes troupes comme l'armée de l'État, et vous plaire d'autant plus particulièrement, que vous défendez la liberté avec plus de courage et de gloire, et que vous êtes sûr aussi, du moins si la fortune

es. Ego etiam, mi Cicero, proprie familiariterque te rogo, ut Veterem ames, velisque esse quam amplissimum : qui etsi nulla re deterreri a proposito potest, tamen excitari tuis laudibus, indulgentiaque poterit, quo magis amplexetur ac tueatur judicium suum. Et mihi gratissimum erit.

EPISTOLA XII.

CICERO BRUTO S.

Etsi daturus eram Messalæ Corvino continuo litteras, tamen Veterem nostrum ad te sine litteris meis venire nolui. Maximo in discrimine respublica, Brute, versatur, victoresque rursus decertare cogimur. Id accidit M. Lepidi scelere et amentia. Quo tempore cum multa propter eam curam, quam pro republica suscepi, graviter ferrem, tum nihil tuli gravius, quam me non posse matris tuæ precibus cedere, non sororis. Nam tibi, quod mihi plurimi est, facile me satisfacturum arbitrabar. Nullo enim modo poterat causa Lepidi distingui ab Antonio : omniumque judicio etiam durior erat, quod, cum honoribus amplissimis a senatu esset Lepidus ornatus, tum etiam paucis ante diebus præclaras litteras ad senatum misisset : repente non solum recepit reliquias hostium, sed bellum acerrimum terra marique gerit : cujus exitus qui futurus sit, incertum est. Itaque

est favorable à nos desseins, d'en recueillir un [94] nouveau surcroît de dignité. Enfin je vous prie particulièrement, mon cher Cicéron, avec les instances familières de l'amitié, d'aimer Vétus et de souhaiter qu'il s'élève beaucoup. Quoique rien ne soit capable de le faire changer de résolution, vos louanges et votre bonté l'attacheront de plus en plus à son choix; en un mot, vous m'obligerez sensiblement.

LETTRE XII.

CICÉRON A BRUTUS.

Quoique je me disposasse à vous écrire incessamment par Messala [95] Corvinus, je n'ai pas voulu que vous vissiez arriver notre [96] ami Vétus sans une de mes lettres. La république, mon cher Brutus, est dans un extrême danger. Après avoir vaincu, nous nous retrouvons, par la trahison et la folie de Lépidus, dans la nécessité de recommencer la guerre. Au milieu de cet embarras, et lorsque les soins auxquels je me suis livré pour le service de la république, me faisaient supporter mille choses impatiemment, rien ne m'a causé plus de chagrin que de n'avoir pu me rendre aux [97] sollicitations de votre mère et de votre sœur; car je me suis flatté qu'il me serait plus aisé de vous faire approuver ma conduite, ce qui me touche beaucoup plus. Vous conviendrez sans doute que la cause de Lépidus ne peut être distinguée de celle d'Antoine. Tout le monde juge même qu'elle est beaucoup plus odieuse, puisque, après avoir reçu des honneurs extraordinaires [98] du sénat, et lui avoir écrit peu de jours auparavant une lettre excellente, il n'a pu, sans une horrible infidélité, non-seulement recevoir les restes de nos ennemis, mais nous déclarer

cum rogamur, ut misericordiam liberis ejus impertiamus, nihil affertur, quo minus summa supplicia, si (quod Jupiter omen avertat!) pater puerorum vicerit, subeunda nobis sint. Nec vero me fugit, quam sit acerbum, parentium scelera filiorum pœnis lui. Sed hoc præclare legibus comparatum est, ut caritas liberorum amiciores parentes reipublicæ redderet. Itaque Lepidus crudelis in liberos, non is, qui Lepidum hostem judicat. Atque ille si, armis positis, de vi damnatus esset, quo in judicio certe defensionem non haberet : eandem calamitatem subirent liberi, bonis publicatis. Quamquam, quod tua mater et soror deprecatur pro pueris, idipsum et multa alia crudeliora nobis omnibus Lepidus, Antonius, et reliqui hostes denuntiant. Itaque maximam spem hoc tempore habemus in te, atque exercitu tuo. Cum ad reipublicæ summam, tum ad gloriam et dignitatem tuam vehementer pertinet, te in Italiam, ut ante scripsi, venire quamprimum. Eget enim vehementer cum viribus tuis, tum etiam consilio respublica. Veterem, pro ejus erga te benivolentia singularique officio, libenter ex tuis litteris complexus sum : eumque cum tui, tum reipublicæ studiosissimum amantissimumque cognovi. Ciceronem meum propediem, ut spero, videbo. Tecum enim illum, et te in Italiam celeriter esse venturum confido.

par mer et par terre une guerre cruelle, dont le succès est incertain. En nous priant de traiter ses enfans avec clémence, on ne nous dit point ce qu'il arrivera de nous, si leur père obtenait une victoire dont je prie les dieux de nous préserver. Je sais qu'il est dur de faire porter aux enfans la punition du crime de leur père; mais c'est une sage institution des lois, pour faire servir l'amour même que nous avons pour nos enfans, à nous rendre plus affectionnés et plus fidèles à la patrie. C'est donc Lépidus qui est cruel pour ses enfans, et non ceux qui le déclarent l'ennemi public. Quand il abandonnerait les armes, et qu'étant accusé seulement de violence, on ne le condamnerait qu'à ce titre, il est clair que, n'ayant rien à faire valoir pour sa défense, son bien serait confisqué de même, et ses enfans enveloppés dans la même disgrâce. Quelle différence néanmoins, lorsque Lépidus, Antoine et nos autres ennemis nous menacent actuellement et du même mal dont votre mère et votre sœur voudraient sauver ses enfans, et de bien d'autres extrémités beaucoup plus affreuses! Notre espérance, mon cher Brutus, est dans vous et dans votre armée. Je vous l'ai déjà marqué; il est de la dernière importance, pour le salut de la république et pour votre gloire, que vous arriviez promptement en Italie; car la patrie a besoin de vos conseils autant que de vos forces. Sur votre lettre, j'ai embrassé volontiers Vétus, en faveur des sentimens d'affection et de zèle qu'il a pour vous; et je l'ai reconnu effectivement très-attaché à vous et à la république. Je me flatte de voir incessamment mon fils; car je ne doute point qu'il n'arrive promptement avec vous.

EPISTOLA XIII.

BRUTUS CICERONI S.

De M. Lepido vereri me cogit reliquorum timor : qui si eripuerit se nobis (quod velim temere atque injuriose de illo suspicati sint homines), oro atque obsecro te, Cicero, necessitudinem nostram, tuamque in me benivolentiam obtestans, sororis meæ liberos obliviscaris esse Lepidi filios, meque his in patris locum succęssisse existimes. Hoc si a te impetro, nihil profecto dubitabis pro his suscipere. Aliter alii cum suis vivunt : nihil ego possum in sororis meæ liberis facere, quo possit expleri voluntas mea aut officium. Quid vero aut mihi tribuere boni possunt, si modo digni sumus, quibus aliquid tribuatur : aut ego matri, ac sorori, puerisque illis præstaturus sum, si nihil valuerit apud te, reliquumque senatum, contra patrem Lepidum, Brutus avunculus? Scribere multa ad te neque possum præ sollicitudine ac stomacho, neque debeo. Nam si in tanta re, tamque necessaria, verbis mihi opus est ad te excitandum et confirmandum : nulla spes est, facturum te quod volo, et quod oportet. Quare noli exspectare longas preces. Intuere meipsum, [a] qui hoc vel a Cicerone, conjunctissimo homine, privatim, vel a consulari, tali viro, remota necessitudine privata, impetrare debeo. Quid

[a] Qui hoc a te vel, etc.

LETTRE XIII.

BRUTUS A CICÉRON.

Les craintes d'autrui m'en inspirent à moi-même pour le sort de Lépidus. S'il avait le malheur de trahir nos [99] espérances ; ce qui n'est, comme je l'espère encore [100], qu'un soupçon injuste et téméraire ; je vous conjure, mon cher Cicéron, par toute la force de notre amitié, d'oublier qu'il est le père des enfans de ma sœur, et de vous imaginer que c'est moi qui le suis. Si j'obtiens de vous cette grâce, je ne doute point qu'alors vous ne fassiez pour eux tout ce qui dépendra de vous. Chacun a ses principes : pour moi, je trouve dans mon devoir et dans mon inclination, que je ne puis jamais faire assez pour les enfans de ma sœur. En quoi les honnêtes gens m'obligeront-ils, du moins si je mérite que les honnêtes gens cherchent à m'obliger ? en quoi rendrai-je jamais service à ma mère, à ma sœur et à ces malheureux enfans, si la qualité de mes neveux ne leur sert de rien auprès du sénat et de vous, contre celle d'enfans de Lépidus ? Je me sens si inquiet et si agité, que je ne puis ni ne dois vous écrire plus au long ; car si, dans un cas de cette nature, j'ai besoin d'une longue lettre pour vous exciter, je n'espère point que vous fassiez ce que je désire et ce que je m'imagine qu'on ne doit pas me refuser. Je n'ajoute donc rien à mes prières. Considérez seulement qui je suis, et si je ne dois pas obtenir de Cicéron ce que je lui demande, ou comme du meilleur de mes amis, ou, s'il ne veut rien accorder à l'amitié, comme du plus distingué des sénateurs consulaires. Je vous demande en grâce de

sis facturus, velim mihi quamprimum rescibas. Kalend. quint. ex castris.

EPISTOLA XIV.

CICERO BRUTO S.

Breves tuæ litteræ: breves dico? immo nullæ. Tribusne versiculis his temporibus Brutus ad me? Nihil scripsissem potius. Et requiris meas. Quis umquam ad te tuorum sine meis venit? Quæ autem epistola non pondus habuit? Quæ si ad te perlatæ non sunt, ne domesticas quidem tuas perlatas arbitror. Ciceroni scribis te longiorem daturum epistolam. Recte id quidem: sed hæc quoque debuit esse plenior. Ego autem, cum ad me de Ciceronis abs te discessu scripsisses, statim extrusi tabellarios, litterasque ad Ciceronem; ut, etiamsi in Italiam venisset, ad te rediret. Nihil enim mihi jucundius, nihil illi honestius. Quamquam aliquoties ei scripseram, sacerdotum comitia, mea summa contentione in alterum annum esse rejecta: quod ego cum Ciceronis causa elaboravi, tum Domitii, Catonis, Lentuli, Bibulorum: quod ad te etiam scripseram. Sed videlicet cum illam pusillam epistolam tuam ad me dabas, nondum erat tibi id notum. Quare omni studio a te, mi Brute, contendo, ut Ciceronem meum ne dimittas, tecumque [a] deducas: quod ipsum, si rempublicam, cui

[a] Adducas.

me faire savoir, le plus tôt [101] que vous pourrez, quelle est votre résolution. Le premier [102] de juillet, de mon camp.

LETTRE XIV.

CICÉRON A BRUTUS.

Votre lettre est fort courte! mais je l'appelle courte; elle ne mérite pas même le nom de lettre. Brutus peut-il [103] se contenter de m'écrire trois lignes dans les circonstances où nous sommes? Il valait mieux ne pas m'écrire du tout. Cependant vous me demandez des lettres. Avez-vous jamais vu revenir un de vos gens sans vous en apporter? Vous en ai-je écrit une qui ne contînt quelque chose d'importance? Si vous ne les avez pas reçues, il faut qu'on ne vous ait pas remis non plus celles de votre famille. Vous m'en écrirez, dites-vous, une plus longue par mon fils. Fort bien; mais celle qu'il devait [104] me remettre, ne l'est point encore assez. Aussitôt que vous m'eûtes marqué le départ de mon fils, je lui dépêchai un messager avec des lettres, pour lui donner ordre de retourner auprès de vous, eût-il déjà pris terre en Italie, parce qu'il ne peut être nulle part avec plus de satisfaction pour moi et plus de bienséance pour lui-même. Je lui avais déjà donné avis plus d'une fois qu'après de grands [105] débats, j'ai fait remettre l'élection des prêtres à l'année suivante, autant pour l'intérêt de Domitius, de Caton, de Lentulus et des Bibulus [106], que pour le sien. Je vous l'avais marqué à vous-même. Mais vous n'aviez pas reçu ma lettre, lorsque vous m'avez écrit celle dont je me plains. Je vous prie donc fort instamment, mon cher Brutus, de ne faire partir mon fils qu'avec vous; et si vous souhaitez du bien à la républi-

susceptus es, respicis, tibi jam jamque faciendum est. Renatum enim bellum est: idque non parvo scelere Lepidi. Exercitus autem Cæsaris, qui erat optimus, non modo nihil prodest, sed etiam cogit exercitum tuum flagitari: qui si Italiam attigerit, erit civis nemo (quem quidem civem appellari fas sit) qui se non in tua castra conferat. Etsi Brutum præclare cum Planco conjunctum habemus. Sed non ignoras, quam sint incerti animi hominum, et infecti partibus; et exitus prœliorum. Quin etiam, si, ut spero, vicerimus, tamen magnam gubernationem tui consilii, tuæque auctoritatis res desiderabit. Subveni igitur, per deos, idque quamprimum, tibique persuade, non te idibus martiis, quibus servitutem a tuis civibus [a] depulisti, plus profuisse patriæ, quam, si mature veneris, profuturum. 11 idus quint.

EPISTOLA XV.

CICERO BRUTO S.

Messalam habes. Quibus igitur litteris tam accurate scriptis assequi possum, subtilius ut explicem, quæ gerantur, quæque sint in republica, quam tibi is exponet, qui et optime omnia novit, et elegantissime expedire et deferre ad te potest? Cave enim existimes, Brute (quamquam non est necesse, ea me ad te, quæ tibi nota sunt, scribere: sed tamen

[a] Repulisti.

que, pour laquelle vous êtes né, vous ne devez pas perdre vous-même un moment. Le crime de Lépidus a fait renaître la guerre. L'armée de César était excellente; mais loin de nous être utile, elle nous met dans la nécessité d'appeler [107] la vôtre. Si elle paraît en Italie, comptez de voir dans votre camp tout ce qui mérite de porter le nom de citoyen. Décimus, à la vérité, s'est uni [108] avec Plancus; mais vous n'ignorez pas combien il y a peu de fond à faire sur l'esprit des hommes, quand ils se livrent aux impressions de parti [109], ni quelle est l'incertitude des événemens de la guerre. D'ailleurs, si nous sommes victorieux, comme j'ose encore l'espérer, n'aurons-nous pas besoin de votre autorité et de vos conseils pour rétablir le gouvernement? Hâtez-vous donc, au nom des dieux, de venir à notre secours, et soyez persuadé qu'en nous délivrant de l'esclavage aux ides de mars, vous n'avez pas rendu à votre patrie un service plus important que celui qu'elle recevra de votre diligence. Le 12 de juillet.

LETTRE XV.

Au même.

Nous vous renvoyons [110] Messala. Connaissant à fond la situation des affaires, et capable comme il est de vous l'expliquer avec autant de pénétration que d'élégance, il le sera plus parfaitement que vous ne devez l'espérer de moi dans la lettre la plus exacte. Et pour vous dire tout ce que je pense de lui (car quoique son mérite vous soit connu, je ne puis refuser mes louanges à tant d'excellentes qualités), j'aurais peine à nommer quelqu'un qui l'égale en probité, en constance, en zèle pour la patrie: de sorte que l'éloquence, dans

tantam omnium laudum excellentiam non queo silentio præterire), cave putes, probitate, constantia, cura, studio reipublicæ quidquam illi esse simile : ut eloquentia, qua mirabiliter excellit, vix in eo locum ad laudandum habere videatur. Quamquam in hac ipsa, sapientia plus apparet. Ita gravi judicio, multaque arte se exercuit in verissimo genere dicendi. Tanta autem industria est, tantumque evigilat in studio, ut non maxima ingenio (quod in eo summum est) gratia habenda videatur. Sed provehor amore. Non enim id propositum est huic epistolæ, Messalam ut laudem, præsertim ad Brutum, cui et virtus illius non minus, quam mihi, nota est, et hæc ipsa studia, quæ laudo, notiora : quem cum a me dimittens, graviter ferrem; hoc levabar uno, quod ad te, tamquam ad alterum me, proficiscens, et officio fungebatur, et laudem maximam sequebatur. Sed hæc hactenus. Venio nunc longo sane intervallo ad quandam epistolam, qua mihi multa tribuens, unum reprehendebas, quod in honoribus decernendis essem nimius, et tamquam prodigus. Tu hoc : alius fortasse, quod in animadversione pœnaque durior; nisi fortasse utrumque tu. Quod si ita est, utriusque rei meum judicium tibi cupio esse notissimum : neque solum, ut Solonis dictum usurpem, qui et sapientissimus fuit ex septem, et legum scriptor solus ex septem. Is rempublicam duabus rebus contineri dixit, præmio et pœna. Est scilicet utriusque rei modus, sicut reliquarum, et quædam

laquelle vous savez qu'il excelle, mérite à peine d'avoir part à son éloge, puisque, dans ce talent même, ce qu'il a de plus admirable est la prudence qui lui a fait choisir avec tant de jugement et de goût la véritable manière de parler en public. D'un autre côté, son industrie et son application sont si extraordinaires, qu'avec les plus merveilleuses qualités on s'imaginerait qu'il ne doit presque rien à la nature. Mais l'amitié que j'ai pour lui m'emporte trop loin. J'oublie que je parle à Brutus, qui ne connaît pas moins que moi sa vertu, et ses talens que je ne me lasse point de louer. Si quelque chose est capable d'adoucir le regret que j'ai de son départ, c'est qu'en se rendant auprès de vous, qui êtes assurément un autre moi-même, on doit compter tout à la fois qu'il remplit son devoir, et qu'il a pris le véritable chemin de l'honneur. Mais c'est assez parler de lui. Je suis revenu, après un assez long intervalle, à faire quelques réflexions sur une de vos [111] lettres, dans laquelle vous louez ma conduite sur plusieurs points; mais vous me reprochez d'avoir fait une faute, en distribuant les honneurs avec une espèce de prodigalité. Vous me trouvez coupable sur cet article. D'autres m'accusent probablement d'avoir été trop sévère à punir, ou peut-être me faites-vous également ces deux reproches [112]. Si cela est, je suis bien aise de vous expliquer une fois mes sentimens sur l'un et l'autre point. Non que je cherche à placer ici une pensée de Solon (le plus admirable des sept sages, et le [113] seul d'entre eux qui ait écrit des lois), qui prétendait que l'essence de l'administration consistait en deux points, les récompenses et les punitions : en quoi je voudrais néanmoins, comme dans tout le reste, qu'on observât toujours un juste tempérament. Mais mon dessein n'est pas d'entrer ici dans la discussion d'un si grand sujet. Je me borne à vous expliquer les raisons

in utroque genere mediocritas : sed non tanta de re propositum est hoc loco disputare. Quid ego autem secutus hoc bello sim in sententiis dicendis, aperire non alienum puto. Post interitum Cæsaris, et vestras memorabiles idus martias, Brute, quid ego prætermissum a vobis, quantamque impendere reipublicæ tempestatem dixerim, non es oblitus. Magna pestis erat depulsa per vos, magna populi romani macula deleta : vobis vero parta divina gloria : sed instrumentum regni delatum ad Lepidum et Antonium ; quorum alter inconstantior, alter impurior, uterque pacem metuens, inimicus otio. His ardentibus perturbandæ reipublicæ cupiditate, quod opponi posset præsidium, non habebamus. Erexerat enim se civitas, in retinenda libertate consentiens. Nos tum nimis acres : vos fortasse sapientius excessistis urbe ea, quam liberaratis : Italiæ sua vobis studia profitenti remisistis. Itaque cum teneri urbem a parricidis viderem, nec te in ea, nec Cassium tuto esse posse, eamque armis oppressam ab Antonio : mihi quoque ipsi esse excedendum putavi. Tætrum enim spectaculum, oppressa ab impiis civitas, opitulandi potestate præcisa. Sed animus idem, qui semper infixus est in patriæ caritate, discessum ab ejus periculis ferre non potuit. Itaque in medio achaico cursu, cum

qui ont servi de règle à mes avis et de motif à mes suffrages, depuis le commencement de la guerre. Vous n'avez point oublié, mon cher Brutus, qu'après la mort de Jules César et vos mémorables ides de mars, je vous déclarai ce qui avait manqué à notre [114] entreprise, et quelle tempête je voyais près de fondre sur la république. Vous nous aviez délivré d'un grand mal, vous aviez lavé le peuple romain d'une honteuse tache, vous vous étiez acquis une gloire divine. Cependant tous les attributs du pouvoir royal tombaient entre les mains de Lépidus et d'Antoine, l'un inconstant, l'autre vicieux, tous deux ennemis du repos et de la paix publique. Tandis que ces deux hommes s'attachaient à susciter de nouveaux troubles, nous étions sans gardes pour arrêter leurs entreprises, quoique toute la ville fît éclater unanimement son zèle pour l'intérêt de la liberté. On me croyait alors [115] trop violent ; et plus sage que moi peut-être, vous quittâtes Rome que vous veniez de délivrer, et vous refusâtes le secours de l'Italie entière qui vous offrait de s'armer [116] pour votre cause. Quand je vis la ville entre les mains d'une troupe de traîtres, la ville opprimée par les armes d'Antoine, et si peu de sûreté dans ses murs, que vous n'y aviez pu demeurer avec Cassius, je crus qu'il était temps pour moi d'en sortir aussi, ne fût-ce que pour m'épargner un si triste spectacle, dans l'impuissance où j'étais d'y remédier. Cependant toujours semblable à moi-même, toujours possédé de mon amour pour la patrie, je ne pus soutenir la pensée de l'abandonner dans cette situation. Au milieu du voyage que j'avais entrepris dans la Grèce, en plaine saison des [117] étésiens, un vent du midi, celui auquel je devais le moins m'attendre, m'ayant repoussé vers l'Italie, comme s'il eût voulu me détourner de ma résolution, je vous trouvai à [118] Vélie,

etesiarum diebus auster me in Italiam, quasi dissuasor mei consilii, retulisset, te vidi Veliæ, doluique vehementer. Cedebas enim, Brute, cedebas; quoniam stoici nostri negant, fugere sapientis. Romam ut veni, statim me obtuli Antonii sceleri atque dementiæ: quem cum in me incitavissem, consilia inire cœpi brutina plane (vestri enim hæc sunt propria sanguinis) reipublicæ liberandæ. Longa sunt, quæ restant, prætereunda: sunt enim de me: tantum dico, Cæsarem hunc adolescentem, per quem adhuc sumus, si verum fateri volumus, fluxisse ex fonte consiliorum meorum. Huic habiti a me honores nulli quidem, Brute, nisi debiti: nulli, nisi necessarii. Ut enim primum libertatem revocare cœpimus, cum se nondum ne Decimi quidem Bruti divina virtus ita commovisset, ut jam id scire possemus: atque omne præsidium esset in puero, qui a cervicibus nostris avertisset Antonium: quis honos ei non fuit decernendus? quamquam ego illi tum verborum laudem tribui, eamque modicam. Decrevi etiam imperium: quod quamquam videbatur illi ætati honorificum, tamen erat exercitum habenti necessarium. Quid enim est sine imperio exercitus? Statuam Philippus decrevit, celeritatem petitionis primo Servius, post majorem etiam Servilius. Nihil tum nimium videbatur. Sed nescio quomodo facilius in timore benigni,

et votre rencontre ne me causa pas peu de douleur; car vous vous retiriez, Brutus, vous vous retiriez, vous dis-je, puisque vos stoïciens ne veulent pas que leur sage [119] puisse fuir. Aussitôt que je fus retourné à Rome, je m'exposai à la fureur et à la malignité d'Antoine [120], et lorsque je l'eus bien irrité contre moi, je commençai à prendre d'autres mesures, dans le goût de celles des Brutus, car les mesures de cette sorte ont toujours été propres à votre sang pour assurer la liberté publique. Je passe sur mille circonstances qui n'ont de rapport qu'à moi, et j'observe seulement que le jeune César, à qui, si nous voulons être sincères, nous devons le bonheur de subsister encore, n'a rien fait d'utile que par mes conseils [121]. Je ne lui ai fait décerner, mon cher Brutus, que les honneurs qui lui étaient dus; des honneurs nécessaires : car lorsque nous avons commencé à recouvrer une ombre de liberté, c'est-à-dire, avant que la vertu de Décimus Brutus eût déployé toute sa force [122], et lorsque nous étions sans autre défenseur que cet enfant qui nous avait heureusement délivrés d'Antoine, quels honneurs, en effet, ne méritait-il pas? Cependant les honneurs qu'il reçut alors de moi n'étaient encore que des éloges, et des éloges fort modérés. A la vérité, je lui fis accorder [123] le commandement par un décret; mais si cette faveur était fort honorable pour son âge, il faut songer qu'elle ne pouvait être refusée à celui qui se trouvait à la tête d'une puissante armée. A qui cette armée pouvait-elle être utile, si elle était restée sans commandant? Philippus [124] proposa de lui élever une statue : Servius [125], qu'il pût obtenir les dignités publiques avant le temps fixé par les lois : Servilius [126], que ce temps fût encore abrégé. On craignait de ne pas faire assez. Mais je ne sais pourquoi l'on a toujours plus de libéralité dans la crainte que de reconnais-

quam in victoria grati [a] reperiuntur. Ego enim, D. Bruto liberato, cum lætissimus ille civitati dies illuxisset, idemque casu Bruti natalis esset, decrevi, ut in fastis ad eum diem Bruti nomen adscriberetur. In eoque sum majorum exemplum secutus, qui hunc honorem mulieri Larentiæ tribuerunt, cui vos pontifices ad aram in Velabro facere soletis. Quod ego cum dabam Bruto, notam esse in fastis gratissimæ victoriæ sempiternam volebam. Atque illo die cognovi, paullo plures in senatu malivolos esse, quam gratos. Eos per ipsos dies, effudi (si ita vis) honores in mortuos, Hirtium et Pansam, Aquilam etiam. Quod quis reprehendit, nisi qui, deposito metu, præteriti periculi fuerit oblitus? Accedebat ad beneficii memoriam gratam ratio illa, quæ etiam posteris esset salutaris. Exstare enim volebam in crudelissimos hostes monumenta odii publici sempiterna. Suspicor illud minus tibi probari, quod ab tuis familiaribus, optimis illis quidem viris, sed in republica rudibus, non [b] probabatur, quod, ut ovanti introire Cæsari liceret, decreverim. Ego autem (sed erro fortasse: nec tamen is sum, ut mea me maxime delectent) nihil mihi videor hoc bello sensisse prudentius. Cur autem ita

[a] Reperimur. — [b] Probatur.

sance après le succès. Lorsque Décimus Brutus fut délivré du siége [127], jour heureux pour les Romains, qui était en même temps celui de sa naissance; je fis ordonner par un décret, que ce grand jour serait marqué de son nom dans le calendrier; en quoi je ne fis que suivre l'exemple de vos ancêtres, qui ont rendu le même honneur à une [128] femme, à Larentia, dont nos prêtres célèbrent religieusement [129] la fête au mois de février. En accordant cette distinction à Décimus, mon dessein était d'éterniser le souvenir d'une victoire insigne, Mais je ne m'aperçus que trop, le même jour, qu'il y avait plus de mauvaise volonté que de gratitude dans une partie du sénat. Ce fut aussi dans ces mêmes jours que je prodiguai, si vous le voulez, des honneurs à la mémoire de Pansa, d'Hirtius, et même [130] d'Aquila; mais qui peut m'en faire un reproche, si ce n'est ceux qui perdent la mémoire du danger, quand ils sont revenus des premiers mouvemens de la crainte? Outre le sentiment d'une juste reconnaissance, j'avais un autre motif, qui ne regardait pas moins que la postérité; je voulais laisser un monument éternel de la haine publique pour nos plus cruels ennemis. Ici, je m'imagine aisément ce qui peut vous avoir déplu; car vos amis de Rome, qui sont des citoyens excellens, mais sans expérience dans les affaires publiques, n'en ont pas été plus satisfaits que vous; c'est que j'aie fait décerner une ovation à [131] César. Quoique j'aie pu me tromper (car je ne ressemble point à ceux qui n'approuvent que ce qui vient d'eux-mêmes), je vous confesse que, dans tout le cours de la guerre, j'ai cru n'avoir rien fait avec plus de prudence. Il n'est point à propos que je m'explique davantage, de peur qu'on ne m'accuse d'avoir accordé beaucoup plus à la politique qu'à [132] la reconnaissance. C'est même en dire trop. Passons sur cet ar-

sit, aperiendum non est, ne magis videar providus fuisse, quam gratus. Hoc ipsum, nimium. Quare alia videamus. D. Bruto decrevi honores, decrevi L. Planco. Præclara illa quidem ingenia, quæ gloria invitantur : sed senatus etiam sapiens, qui, qua quemque re putat, modo honesta, ad rempublicam juvandam posse adduci, hac utitur. At in Lepido reprehendimur : cui cum statuam in rostris statuissemus, iidem illam evertimus. Nos illum honore studuimus a furore revocare. Vicit amentia levissimi hominis nostram prudentiam. Nec tamen tantum in statuenda Lepidi statua factum est mali, quantum in evertenda boni. Satis multa de honoribus. Nunc de pœna pauca sunt dicenda. Intellexi enim ex tuis sæpe litteris, te in iis, quos bello devicisti, clementiam tuam velle laudari. Existimo equidem nihil a te, nisi sapienter. Sed sceleris pœnam prætermittere (id enim est, quod vocatur ignoscere) etiam si in ceteris rebus tolerabile est, in hoc bello perniciosum puto. Nullum enim bellum civile fuit in nostra republica omnium, quæ memoria mea fuerunt, in quo bello non, utracumque pars vicisset, tamen aliqua forma esset futura reipublicæ. Hoc bello victores quam rempublicam simus habituri, non facile affirmarim; victis certe

ticle. J'ai décerné des honneurs à Décimus Brutus. J'en ai décerné à Plancus. A la vérité les grandes âmes ne sont sensibles qu'à la gloire : mais le sénat est fort sage aussi, d'employer toutes sortes de moyens honnêtes pour engager chacun, suivant son attrait, au service de la république. Je suis blâmé dans le cas de Lépidus, à qui j'ai fait élever près de la tribune, une statue, que j'ai fait ensuite renverser. Mes premières vues n'étaient pas obscures : j'espérais que cet honneur le ferait renoncer à des projets désespérés. Mais sa folie et sa légèreté l'ont emporté sur ma prudence. Cependant, comptez que je n'ai pas fait tant de mal en lui élevant une statue, que de bien [133] en la faisant abattre. Je me suis assez étendu sur les honneurs. Venons en peu de mots à l'article des punitions. J'ai souvent observé dans vos lettres, que votre passion est de faire louer votre clémence, dans la manière dont vous traitez [134] les vaincus. La sagesse préside sans doute à toutes vos actions. Mais quoiqu'on puisse quelquefois laisser le crime sans punition, ce qui s'appelle pardonner; je suis persuadé que dans la guerre présente cette conduite est pernicieuse. De toutes les guerres civiles que Rome a vu naître de notre temps, il n'y en a pas une où, de quelque côté que la fortune se déclarât, l'on ne pût espérer qu'il resterait quelque forme de république. Dans celle-ci, je ne répondrais pas quelle forme elle pourra conserver si nous sommes vainqueurs : mais si nous avons le malheur d'être vaincus, il est certain qu'il n'y en a plus [135] à espérer. On a donc pu trouver de la rigueur dans mes avis contre Antoine et Lépidus; mais l'esprit de vengeance ne s'y est pas mêlé : je n'ai pas eu d'autre vue que de détourner les mauvais citoyens de faire la guerre à la patrie, et d'arrêter à l'avenir cette témérité par un grand

nulla umquam erit. Dixi igitur sententias in Antonium, dixi in Lepidum severas: neque tam ulciscendi causa, quam ut et in præsens sceleratos cives timore ab impugnanda patria deterrerem : et in posterum, documentum statuerem, ne quis talem amentiam vellet imitari. Quamquam hæc quidem sententia non magis mea fuit, quam omnium. In qua videtur illud esse crudele, quod ad liberos, qui nihil meruerunt, pœna pervenit. Sed id et antiquum est, et omnium civitatum : siquidem etiam Themistocli liberi eguerunt. Et, si judicio damnatos eadem pœna sequitur cives, qui potuimus leniores esse in hostes? Quid autem queri potest quisquam de me, qui, si vicisset, acerbiorem se in me futurum fuisse confiteatur necesse est? Habes rationem mearum sententiarum, de hoc genere duntaxat honoris et pœnæ. Nam de ceteris rebus quid senserim, quidque censuerim, audisse te arbitror. Sed hæc quidem non ita necessaria. Illud valde necessarium, Brute, te in Italiam cum exercitu venire quam primum. Summa est exspectatio tui :[a] qui si Italiam attigeris, ad te concursus fiet omnium. Sive enim vicerimus (qui quidem pulcherrime viceremus, nisi Lepidus perdere omnia, et perire ipse cum suis concupivisset), tua nobis auctoritate opus est ad collocandum aliquem civitatis statum : sive etiam nunc certamen reliquum est, maxima spes est cum in auctoritate tua, tum in exercitus tui viribus. Sed propera, per deos. Scis

[a] Quod si.

exemple. D'ailleurs ces avis ne m'étaient pas plus propres qu'à tout le corps du sénat. Il semble, je l'avoue, qu'il y ait quelque cruauté à faire passer la punition jusque sur des enfans qui n'ont rien fait pour la mériter : mais qu'on me nomme un état où cet usage ne soit point anciennement établi? Les enfans de Thémistocle [136] furent réduits à la dernière pauvreté. Et puisqu'on impose ce châtiment à des citoyens condamnés pour des crimes particuliers, pourquoi traiterons-nous nos ennemis avec plus d'indulgence ? Mais de quel front se plaindraient-ils de moi, eux qui, s'ils avaient vaincu, doivent confesser qu'ils m'auraient bien moins épargné? Tels ont été les motifs de tous les avis que j'ai portés au sénat sur les récompenses et les punitions. A l'égard des autres points, vous n'avez point ignoré mes sentimens et mes décisions. Il serait inutile ici de les rappeler. Mais ce qui me reste à vous dire, mon cher Brutus, est d'une nécessité indispensable : c'est que vous devez vous hâter de passer en Italie avec votre armée; vous ne sauriez croire avec quelle impatience on vous attend; vous verrez courir tout le monde à vous aussitôt que vous paraîtrez. Si l'avantage de la guerre est pour nous, comme il serait déjà si Lépidus n'avait pas interrompu nos succès, et ne s'obstinait point à vouloir périr avec ses amis, on aura besoin de votre autorité pour rétablir quelque ordre dans la ville. S'il reste des difficultés à vaincre et des combats à livrer, notre principal espoir est dans votre autorité et dans la force de vos troupes. Mais hâtez-vous, au nom des dieux; car vous connaissez le mérite de la diligence et le prix des occasions. Vous apprendrez bientôt, par les lettres de votre mère et de votre sœur, avec combien de zèle je vais embrasser l'intérêt de vos neveux. J'ai plus d'égard ici à vos désirs, auxquels il me sera toujours fort doux de me

enim, quantum sit in temporibus, quantum in celeritate. Sororis tuæ filiis quam diligenter consulam, spero te ex matris, et ex sororis litteris cogniturum. Qua in causa majorem habeo rationem tuæ voluntatis, quæ mihi carissima est, quam, ut quibusdam videor, constantiæ meæ. Sed ego nulla in re malo, quam te amando constans et esse et videri.

EPISTOLA XVI.

BRUTUS CICERONI S.

Particulam litterarum tuarum, quas misisti Octavio, legi, missam ab Attico mihi. Studium tuum, curaque de salute mea, nulla me nova voluptate affecit. Non solum enim usitatum, sed etiam quotidianum est, aliquid audire de te, quod pro nostra dignitate fideliter atque honorifice dixeris, aut feceris. At dolore, quantum animo maximum capere possum, eadem illa pars epistolæ, scriptæ ad Octavium de nobis, affecit. Sic enim illi gratias agis de republica, tam suppliciter, ac demisse (quid scribam? pudet conditionis ac fortunæ : sed tamen scribendum est); commendas nostram salutem illi, quæ morte qua non perniciosior? ut prorsus præ te feras, non sublatam dominationem, sed dominum commutatum esse. Verba tua recognosce, et aude negare, servientis adversus regem istas esse preces. Unum ais esse, quod ab eo postuletur et exspectetur : ut eos ci-

conformer, qu'à l'honneur de ma constance, du moins dans l'opinion [137] de certaines gens : mais il n'y a rien en quoi j'aie plus à cœur d'être constant et de le paraître, que dans l'amitié que j'ai pour vous.

LETTRE XVI.

BRUTUS A CICÉRON.

Atticus m'a communiqué [138] une partie de votre lettre à Octave. Votre inquiétude et votre zèle pour ma santé ne m'ont pas causé une joie nouvelle ; car non-seulement il est familier pour moi, mais je me suis fait comme une habitude d'entendre tous les jours que vous avez fait ou dit quelque chose avec votre fidélité ordinaire, pour le soutien de mon honneur et de ma dignité. Cependant la même partie de votre lettre m'a causé le plus sensible déplaisir que je puisse recevoir. Vous faites à Octave des remercîmens si flatteurs du service qu'il a rendu à la république, et les termes que vous employez sont si humbles et si supplians, que..... dois-je le dire ? j'ai honte de notre fortune et de notre condition : mais il faut s'expliquer. Vous lui recommandez notre sûreté ! Quelle mort nous serait jamais aussi funeste ? N'est-ce pas déclarer que notre esclavage n'est pas fini, et que nous n'avons fait que changer de maître ? Reconnaissez vos expressions, et désavouez, si vous l'osez, que ce soit la prière d'un esclave à son roi. On attend de lui une chose, lui dites-vous : on lui de-

ves, de quibus viri boni, populusque romanus bene existimet, salvos velit. Quid? si nolit, non erimus? Atqui, non esse, quam esse per illum, præstat. Ego, medius fidius, non existimo, tam omnes deos aversos esse a salute populi romani, ut Octavius orandus sit pro salute cujusquam civis, non dicam pro liberatoribus orbis terrarum. Juvat enim magnifice loqui: et certe decet, adversus ignorantes, quid pro quoque timendum, aut a quoque petendum sit. Hoc tu, Cicero, posse fateris Octavium, et illi amicus es? aut, si me carum habes, vis Romæ videri; cum, ut ibi esse possem, commendandus puero illi fuerim? Cui quid agis gratias, si, ut nos salvos esse velit et patiatur, rogandum putas? An hoc pro beneficio est habendum, quod se, quam Antonium, esse maluerit, a quo ista petenda essent? Vindici quidem alienæ dominationis, non vicario, ecquis supplicat, ut optime meritis de republica liceat esse salvis? Ista vero imbecillitas et desperatio, cujus culpa non magis in te residet, quam in omnibus aliis, et Cæsarem in cupiditatem regni impulit: et Antonio post interitum illius persuasit, ut interfecti locum occupare conaretur: et nunc puerum istum extulit, ut tu judicares, precibus esse impetrandam salutem talibus viris: misericordiaque unius, vix etiam nunc viri, tutos fore nos, haud ulla alia re. Quodsi Romanos nos esse meminissemus: non audacius dominari cuperent postremi homines, quam id nos prohiberemus: neque magis irritatus esset Antonius regno Cæsaris, quam

mande de laisser vivre en sûreté des citoyens qui ont l'estime des honnêtes gens et celle du peuple romain. Mais quoi? s'il refuse cette faveur, faut-il que nous renoncions à la vie? Croyez-moi, il vaut mieux y renoncer en effet, que de la devoir à lui. Non, non, je ne puis croire les dieux si ennemis du salut de Rome, qu'Octave doive être supplié pour le salut d'un citoyen, et bien moins pour celui des libérateurs du monde. J'emploie volontiers ces magnifiques expressions: elles me conviennent à l'égard de ceux qui paraissent ignorer quel est le péril qui nous menace, ou à qui l'on doit adresser des prières. Quoi! Cicéron, vous reconnaissez ce pouvoir dans Octave, et vous continuez d'être de ses amis? Si vous êtes le mien, pouvez-vous souhaiter que je paraisse à Rome lorsqu'il faut en obtenir la permission d'un enfant? De quoi le remerciez-vous donc, si vous vous croyez forcé de lui demander qu'il nous permette de vivre? Lui faites-vous un mérite d'aimer mieux que nous lui ayons cette obligation qu'à Marc-Antoine? C'est au successeur d'un tyran, et non pas au destructeur de la tyrannie, qu'on demande de la sûreté pour ceux qui ont bien servi la république. Comptez, mon cher Cicéron, que c'est cette apparence de désespoir et de faiblesse, dont je ne vous fais pas d'ailleurs un crime plus grand qu'à tous les autres, qui a poussé le premier César à l'ambition de régner, qui a fait naître après sa mort le même désir dans le cœur d'Antoine, et qui élève aujourd'hui cet enfant si haut, que vous vous croyez obligé de recourir aux prières pour la conservation de gens tels que nous, et de n'attendre désormais notre salut que de sa compassion. Si nous nous souvenions que nous sommes Romains, ces misérables n'auraient pas plus d'ardeur à se mettre en possession du pouvoir, que nous à les en éloigner; et le règne de César n'inspirerait pas

ob ejusdem mortem deterritus. Tu quidem consularis, et tantorum scelerum vindex (quibus oppressis, vereor, ne in breve tempus dilata sit abs te pernicies), qui potes intueri quæ gesseris, simul et ista vel probare, vel ita demisse ac facile pati, ut probantis speciem habeas? Quod autem tibi cum Antonio privatum odium? nempe quia postulabat hæc, salutem ab se peti : precariam nos incolumitatem habere, a quibus ipse libertatem accepisset : esse arbitrium suum de republica. Quærenda esse arma putasti, quibus dominari prohiberetur : scilicet, ut illo prohibito, rogaremus alterum, qui se in ejus locum reponi pateretur, an ut esset sui juris ac mancipii respublica? nisi forte non de servitute, sed de conditione serviendi recusatum est a nobis. Atqui non solum bono domino potuimus Antonio tolerare nostram fortunam, sed etiam beneficiis atque honoribus, ut participes, frui, quantis vellemus. Quid enim neget iis, quorum patientiam videret maximum suæ dominationis præsidium esse? Sed nihil tanti fuit, quo venderemus fidem nostram, et libertatem. Hic ipse puer, quem Cæsaris nomen incitare videtur in Cæsaris interfectores, quanti æstimet (si sit commercio locus) posse, nobis auctoribus, tantum, quan-

tant d'audace à Marc-Antoine, que la fin de sa vie lui causait d'effroi. Vous qui êtes sénateur consulaire, vous qui nous avez vengés de tant de trahisons, dont je crains bien que le châtiment n'ait servi qu'à retarder quelque temps notre ruine, comment pouvez-vous réfléchir à ce que vous avez fait, et donner votre approbation à ce qui se passe aujourd'hui, ou le souffrir du moins avec tant de patience, qu'il semble en effet que vous l'approuviez? Car enfin, quel sujet de haine avez-vous personnellement contre Antoine? je n'en connais point d'autre que l'audace de ses entreprises, que la nécessité où il a voulu nous mettre, de tenir de lui notre salut, de lui devoir la vie, à lui qui nous doit la liberté; en un mot, que l'excès du pouvoir auquel il aspire. Vous avez cru qu'on ne pouvait se dispenser de prendre les armes pour s'opposer à ses usurpations : mais quel était votre dessein en les arrêtant? Était-ce de favoriser l'ambition d'un autre qui voudrait former les mêmes prétentions, ou de rendre la république libre et indépendante? Mais peut-être s'agissait-il moins de la liberté dans notre querelle, que des conditions de notre esclavage. *Alors pourquoi tant d'agitation?* Nous aurions eu dans Antoine, non-seulement un maître facile, si nous avions consenti à le recevoir, mais un maître libéral, qui nous aurait accordé autant de part que nous aurions voulu à ses bienfaits. Qu'aurait-il pu refuser à ceux dont il aurait vu que la patience eût été le plus ferme appui de son empire? Mais nous n'avons rien connu d'assez précieux pour le mettre en balance avec notre foi et notre liberté. Cet enfant même, que son nom de César anime contre les destructeurs de César; à quel prix n'acheterait-il pas notre suffrage, s'il nous croyait capables de cet infâme commerce, pour se procurer un pouvoir auquel je prévois d'ailleurs qu'il ne parviendra que trop,

tum profecto poterit, quoniam vivere, et pecunias habere, et dici consulares volumus? ceterum nequicquam perierit ille : cujus interitu quid gavisi sumus, si mortuo nihilo minus servituri eramus? Nulla cura [a] ab aliis adhibeatur : sed mihi prius omnia dii, deæque eripuerint, quam illud judicium, quo non modo heredi ejus, quem occidi, non concesserim, quod in illo non tuli, sed ne patri quidem meo, si reviviscat, ut, patiente me, plus legibus ac senatu possit. An hoc tibi persuasum est, fore ceteros ab eo liberos, quo invito nobis in ista civitate locus non sit? Qui porro id, quod petis, fieri potest, ut impetres? Rogas enim, velit nos salvos esse. Videmur ergo tibi salutem accepturi, cum vitam acceperimus? quam, si prius dimittimus dignitatem et libertatem, qui possumus accipere? An tu Romæ habitare, id putas incolumem esse? Res, non locus oportet præstet istuc mihi. Neque incolumis fui Cæsare vivo, nisi postquam illud conscivi facinus : neque usquam exsul esse possum, dum servire, et pati contumelias, pejus odero malis omnibus aliis. Nonne hoc est in easdem tenebras recidisse, quum ab eo, qui tyranni nomen ascivit sibi (cum in græcis civitatibus liberi

[a] Abest *ab aliis*.

puisque nous voulons assurer notre vie, nous voir riches, nous entendre appeler consulaires? Mais la mort de César devient donc inutile : car pourquoi nous en être applaudis, si nous ne devions pas cesser d'être esclaves? Demeure qui voudra dans l'indifférence : pour moi, je prie les dieux et les déesses de m'ôter plutôt tout autre bien, que la résolution où je suis de ne point accorder à l'héritier de l'homme que j'ai tué ce que je n'ai point accordé à cet homme; et de ne pas souffrir que mon père même, s'il revenait au monde, eût plus d'autorité que le sénat et les lois. Comment vous imaginez-vous que la liberté puisse nous venir d'un homme contre la volonté duquel nous ne pouvons pas trouver place dans la ville? D'ailleurs, comment espérez-vous d'obtenir ce que vous lui demandez? Vous demandez qu'il nous accorde de la sûreté : suffit-il donc pour notre sûreté qu'on nous accorde la vie? Eh! comment pourrons-nous la recevoir, s'il faut commencer par le sacrifice de notre liberté et de notre honneur? Croyez-vous que de vivre à Rome ce soit être en sûreté? Ce n'est point au lieu que je veux la devoir, c'est à la chose même. Pendant la vie de César, je ne me suis cru en sûreté qu'après avoir formé ma fameuse résolution; et je ne connais point dans l'univers de lieu que je puisse regarder comme un exil, aussi long-temps que l'esclavage et les affronts seront pour moi le plus terrible de tous les maux. Ne retombons-nous pas dans notre première confusion, si celui qui a succédé au nom du tyran, contre l'usage des villes de la Grèce où les rejetons des tyrans sont punis [139] avec eux, a le pouvoir de se faire supplier pour la sûreté des vengeurs de la tyrannie? Puis-je désirer de revoir, puis-je croire digne de son nom, une ville qui n'a pu recevoir la liberté lorsqu'elle lui était offerte, lorsqu'on la pressait de l'accepter, et qui se laisse plus abattre par la

tyrannorum, oppressis illis, eodem supplicio afficiantur), petitur, ut vindices atque oppressores dominationis salvi sint? Hanc ego civitatem videre velim, aut putem ullam, quæ ne traditam quidem atque inculcatam libertatem recipere possit? plusque timeat in puero nomen sublati regis, quam confidat sibi, cum illum ipsum, qui maximas opes habuerit, paucorum virtute sublatum videat? Me vero posthac ne commendaveris Cæsari tuo: ne te quidem ipsum, si me audies. Valde care æstimas tot annos, quot ista ætas recipit, si propter eam causam puero isti supplicaturus es. Deinde quod pulcherrime fecisti, ac facis in Antonio, vide ne convertatur a laude maximi animi ad opinionem formidinis. Nam si Octavius tibi placet, a quo de nostra salute petendum sit: non dominum fugisse, sed amiciorem dominum quæsisse videberis. Quem quod laudas ob ea, quæ adhuc fecit, plane probo. Sunt enim laudanda, si modo contra alienam potentiam, non pro sua suscepit eas actiones. Cum vero judicas, tantum illi non modo licere, sed etiam a te ipso tribuendum esse, ut rogandus sit, ne nolit esse nos salvos; nimium magnam mercedem statuis. Id enim ipsum illi largiris, quod per illum habere videbatur respublica. Neque hoc tibi in mentem venit, si Octavius ullis dignus sit honoribus, quia cum Antonio bellum gerat: iis, qui illud malum exciderint, cujus istæ reliquiæ sunt, nihil, quo expleri possit eorum meritum, tributurum umquam populum romanum, si omnia simul

terreur de son dernier roi dans la personne d'un enfant, qu'elle ne se fie à elle-même pour sa propre défense, quoiqu'elle ai vu périr ce même roi dans le centre de son pouvoir par la main d'un petit nombre de citoyens vertueux? Non, mon cher Cicéron, ne me recommandez plus à votre Octave; et si vous me consultez, ne vous recommandez plus vous-même à lui. A l'âge où vous êtes, vous estimez trop quelques années qui vous restent à vivre, si pour vous les assurer vous croyez devoir supplier un enfant. Mais prenez garde, je vous en avertis, que ce que vous avez fait jusqu'à présent, et ce que vous faites encore de plus glorieux contre Antoine, ne passe moins pour l'ouvrage de la vertu que pour l'effet de la crainte. Si, dans l'opinion que vous avez d'Octave, vous jugez qu'on doive lui demander notre sûreté, on ne croira point que vous ayez de l'aversion pour un maître: on vous accusera d'en vouloir un qui vous aime. J'approuve assurément les éloges que vous avez donnés jusqu'ici à ses actions; elles méritent vos louanges, s'il n'a pas plutôt pensé à l'établissement de son pouvoir qu'à s'opposer à celui d'autrui: mais lorsque vous jugez non-seulement qu'il doit demeurer en possession de ce pouvoir, mais que vous devez y contribuer vous-même jusqu'à le supplier pour notre sûreté, vous poussez trop loin la récompense; c'est lui attribuer ce que la république semblait avoir acquis par son secours. Ne vous tombe-t-il donc pas dans l'esprit, que si Octave mérite quelques honneurs pour avoir pris les armes contre Antoine, ceux qui ont extirpé la racine d'un mal dont tous les maux présens ne sont que les restes, ne peuvent être assez récompensés par le peuple romain? Quels biens, quels honneurs réunis suffiront jamais pour ses vrais libérateurs? Mais voyez combien la crainte est toujours plus puissante que la reconnaissance: Antoine vit,

congesserit. At vide, quanto diligentius homines metuant, quam meminerint, quia Antonius vivat, atque in armis sit. De Cæsare vero, quod fieri potuit ac debuit, transactum est : neque jam revocari in integrum potest. Octavius is est, qui quid de nobis judicaturus sit, exspectet, populus romanus? nos hi sumus, de quorum salute unus homo rogandus videatur? Ego vero, ut istuc revertar, is sum, qui non modo non supplicem, sed etiam coerceam postulantes, ut sibi supplicetur. Aut longe a servientibus abero, mihique esse judicabo Romam, ubicumque liberum esse licebit : ac vestri miserebor, quibus nec ætas, neque honores, neque virtus aliena dulcedinem vivendi minuere potuerit. Mihi quidem ita beatus esse videbor, si modo constanter ac perpetuo placebit hoc consilium, ut relatam putem gratiam pietati meæ. Quid enim est melius, quam memoria recte factorum, et libertate contentum negligere humana? Sed certe non succumbam succumbentibus, nec vincar ab iis, qui se vinci volunt : experiarque, et tentabo omnia : neque desistam abstrahere a servitio civitatem nostram. Si secuta fuerit, quæ debet, fortuna; gaudebimus omnes : sin minus, ego tamen gaudebo. Quibus enim potius hæc vita factis aut cogitationibus traducatur, quam iis, quæ pertinuerint ad liberandos cives meos? Te, Cicero, rogo atque hortor, ne defatigere, neu diffidas : semper in præsentibus malis prohibendis, futura quoque, nisi ante sit occursum, explores, ne se insinuent : fortem et liberum ani-

Antoine a les armes en main, toute l'attention se tourne sur son vainqueur. Pour ce qui regarde Jules César, j'ai fait tout ce que j'ai pu et ce que j'ai cru devoir ; le passé ne peut recevoir de changement. Mais Octave est-il donc un personnage si important, que le peuple romain doive attendre ce qu'il lui plaira d'ordonner de notre sort ? ou méritons-nous si peu de considération, que notre sûreté doive dépendre d'un seul homme ? Puisse le ciel m'ôter tout espoir de retourner à Rome, si je m'abaisse jamais à d'indignes supplications pour l'obtenir, et si je ne réprime quiconque exigera de moi cette bassesse ; ou du moins je m'éloignerai le plus qu'il me sera possible de ceux qui consentent à vivre esclaves ; je nommerai Rome tout lieu du monde où je vivrai libre ; je vous regarderai d'un œil de pitié, vous en qui l'âge, les honneurs et l'exemple de la vertu d'autrui ne peuvent modérer une excessive passion pour la vie. Je m'estimerai si heureux de persévérer constamment dans ces principes, qu'ils me tiendront lieu de remercîmens et de récompenses ; car je ne connais point de plus grand bonheur que le témoignage d'un cœur vertueux et content de sa liberté, qui s'élève par ses propres forces au-dessus de tous les événemens humains. Je ne céderai donc jamais à ceux qui sont capables de céder : je ne me laisserai pas vaincre par ceux qui veulent être vaincus. J'essayerai tout ; j'entreprendrai, je risquerai tout ; je ne me rebuterai de rien pour délivrer ma patrie de l'esclavage. Si la fortune m'accorde le succès que mes intentions méritent, notre joie sera commune : si elle me les refuse, je me réjouirai seul ; car à quoi toutes les pensées et les actions de ma vie peuvent-elles être mieux employées qu'à défendre mes concitoyens ? Je vous conjure, mon cher Cicéron, de ne pas vous livrer à vos défiances : je vous exhorte à ne vous pas décou-

mum, quo et consul, et nunc consularis rempublicam vindicasti, sine constantia et æquabilitate nullum esse putaris. Fateor enim, duriorem esse conditionem spectatæ virtutis, quam incognitæ. Benefacta pro debitis exigimus: [a] quæ aliter eveniunt, ut decepti ab his, infesto animo reprehendimus. Itaque resistere Antonio Ciceronem, etsi magna laude dignum est; tamen, quia ille consul, hunc consularem merito præstare videtur, nemo admiratur. Idem Cicero si flexerit adversus alios judicium suum, quod tanta firmitate ac magnitudine direxit in exturbando Antonio: non modo reliqui temporis gloriam eripuerit sibi, sed etiam præterita evanescere coget. Nihil enim per se amplum est, nisi in quo judicii ratio exstat. Quia neminem magis decet, quam te, rempublicam amare, libertatisque defensorem esse, vel ingenio, vel rebus gestis, vel studio, atque efflagitatione omnium. Quare non Octavius est rogandus, ut velit nos salvos esse: magis tu te exsuscita, ut eam civitatem, in qua maxima gessisti, liberam atque honestam fore putes, si modo sint populo duces ad resistendum improborum consiliis.

[a] Quæ si al.

rager. En repoussant les maux présens, ayez toujours les yeux ouverts sur les maux futurs, de peur qu'ils ne se glissent faute de précaution. Considérez que la fermeté et le courage, qui vous ont fait sauver la république, lorsque vous étiez consul, et qui n'ont pas moins été utiles à sa défense, depuis que vous êtes consulaire, ne sont rien sans l'égalité et la constance. La vertu éprouvée est plus difficile à soutenir que celle qui ne l'est pas : les services qu'on attend d'elle sont autant de dettes ; et si elle répond mal à l'opinion qu'on s'en est formée [140], on s'en plaint avec une sorte de ressentiment, comme si l'on avait été trompé. Quoiqu'il soit louable et glorieux pour Cicéron de s'opposer aux entreprises d'Antoine, on n'en est pas surpris, parce qu'un consul, tel que lui, n'annonçait pas moins qu'un tel consulaire : mais si le même Cicéron ne soutenait point, à l'égard des autres, toute la résolution et la grandeur d'âme qu'il a fait éclater contre Antoine, non-seulement il perdrait pour l'avenir toutes ses prétentions à la gloire, mais il se verrait dépouillé de sa gloire passée : car il n'y a de véritable grandeur que celle qui coule du jugement, comme de sa source ; et soit que l'on considère vos talens naturels, ou vos anciennes actions, ou les désirs et l'attente du peuple romain, personne n'est plus obligé que vous d'aimer la république et de prendre la défense de la liberté. Je conclus qu'il ne faut pas se réduire à supplier Octave de nous accorder de la sûreté. Excitez au contraire tout votre courage, et ne doutez pas que cette ville, où vous faites depuis long-temps un si grand rôle, ne soit libre et glorieuse aussi long-temps que le peuple aura des chefs pour résister aux desseins des traîtres.

EPISTOLA XVII.

BRUTUS ATTICO S.

Scribis mihi, mirari Ciceronem, quod nihil significem umquam de suis actis. Quoniam efflagitas, coactu tuo scribam, quæ sentio. Omnia fecisse Ciceronem optimo animo, scio. Quid enim mihi exploratius esse potest, quam illius animus in rempublicam? Sed quædam mihi videtur, quid dicam? imperite, vir omnium prudentissimus; an ambitiose fecisse; qui valentissimum Antonium suscipere pro republica non dubitarit inimicum? Nescio, quid scribam tibi, nisi unum; pueri et cupiditatem et licentiam potius esse irritatam, quam repressam a Cicerone: tantumque eum tribuere huic indulgentiæ, ut se maledictis non abstineat: iis quidem, quæ in ipsum dupliciter recidunt, quod et plures occidit uno, seque prius oportet fateatur sicarium, quam objiciat Cascæ, quod objicit: et imitatur in Casca Bestiam. An quia non omnibus horis jactamus idus martias, similiter atque ille nonas decemb. suas in ore habet, eo meliore conditione Cicero pulcherrimum factum vituperabit, quam Bestia et Clodius reprehendere illius consulatum soliti sunt? Sustinuisse mihi gloriatur bellum Antonii togatus Cicero noster. Quid hoc mihi prodest, si merces Antonii oppressi poscitur, in Antonii locum successio: et si vindex

LETTRE XVII.

BRUTUS A ATTICUS.

Vous m'écrivez que [141] Cicéron est surpris que je ne parle jamais de ses actes; c'est me forcer de vous dire effectivement ce que j'en pense. Je suis persuadé que Cicéron n'a rien fait qu'avec d'excellentes intentions; et de quoi puis-je avoir des témoignages plus certains que de son affection pour la république? Cependant il me semble qu'il s'est conduit dans quelques occasions, dirai-je avec peu d'habileté, d'un homme qui est la prudence même? dirai-je, avec des vues ambitieuses, de celui qui n'a pas fait difficulté, pour l'intérêt public, de se faire un ennemi aussi redoutable qu'Antoine? Je ne sais ce que je dois dire; mais voici le sujet de mes plaintes : c'est qu'il ait moins réprimé qu'irrité l'ambition et la licence [142] du jeune Octave, et qu'il porte l'indulgence qu'il a pour cet enfant, jusqu'à s'échapper en paroles [143] injurieuses, qui retombent au reste doublement sur lui, puisqu'il est l'auteur de plus d'un meurtre [144], et qu'il doit se reconnaître *assassin* avant qu'il puisse faire ce reproche à Casca, et le traiter comme Bestia [145] l'a traité lui-même. Quoi! parce que nous ne vantons pas sans cesse les ides de mars, comme il ne se lasse point de parler des nones [146] de décembre, Cicéron sera plus en droit de blâmer une action glorieuse, que [147] Bestia et Clodius ne l'étaient de s'emporter contre son consulat? Notre cher Cicéron se vante d'avoir soutenu en robe la guerre contre Antoine. Quelle utilité m'en revient-il, si, pour récompense d'avoir opprimé Antoine, on demande le droit de succéder à sa place, et si le vengeur de ce mal en a fait naître

illius mali, auctor exstitit alterius, fundamentum et radices habituri altiores, si patiamur? ut jam ista, quæ facit, non dominationem, [a] sed dominum Antonium timentis sint. Ego autem gratiam non habeo, si quis, dum, ne irato serviat, rem ipsam non deprecatur : immo triumphus et stipendium decernitur, et omnibus decretis ornatur. Pudeat concupiscere fortunam, cujus nomen susceperit consularis, ut Ciceronis est. Quoniam mihi tacere non licuit, leges quæ tibi necesse est molesta esse. Etenim ipse sentio, quanto cum dolore hæc ad te perscripserim : nec ignoro, quid sentias in republica, et quam desperatam quoque sanari putes posse. Nec mehercule te, Attice, reprehendo. Ætas enim, mores, liberi, segnem efficiunt : quod quidem etiam ex Flavio nostro perspexi. Sed redeo ad Ciceronem. Quid inter Salvidenum et eum interest? Quid autem amplius ille decerneret? Timet, inquies, etiam nunc reliquias belli civilis. Quisquam ergo ita timet profligatum, ut neque potentiam ejus, qui exercitum victorem habeat, neque temeritatem pueri putet extimescendam esse? An hoc ipsum ea re facit, quod illi propter amplitudinem omnia jam, ultroque deferenda putat? O magnam stultitiam timoris, id ipsum, quod verearis, ita cavere, ut, cum vitare fortasse potueris, ultro arcessas et attrahas! Nimium timemus mortem, et exsilium, et paupertatem. Hæc videntur Ciceroni ultima esse in malis : et, dum habeat a quibus impetret quæ

[a] Non, sed dom.

un autre qui s'affermira par des racines beaucoup plus profondes, si nous avons la patience de le souffrir [148]? Et tout ce que fait Cicéron ne vient-il pas déjà moins de la crainte d'un maître, que de celle d'un maître tel qu'Antoine? Pour moi, je déclare que je n'ai pas d'obligation à celui qui ne craint, dans la servitude, que la mauvaise humeur du maître, et qui s'empresse même de lui décerner des triomphes, des appointemens et toutes sortes [149] d'honneurs. Pourquoi Octave rougirait-il de désirer une fortune dont il a reçu tous les titres? Mais qui reconnaîtrait ici un consulaire? Qui reconnaîtrait [150] Cicéron? Puisque vous m'avez forcé de parler, vous lirez des choses qui vous seront nécessairement désagréables. Je sens moi-même ce qu'il m'en coûte à vous les écrire. Je n'ignore pas ce que vous pensez de la république, et que, toute désespérée qu'elle est, vous croyez qu'elle peut encore être rétablie. Au fond, je ne vous blâme point, mon cher Atticus; je sais que votre âge [151], vos principes [152], vos enfans [153], vous donnent de l'éloignement pour l'action; et le récit de Flavius [154] me l'a fait assez comprendre. Mais je reviens à Cicéron. Quelle différence mettez-vous entre [155] Salvidiénus et lui? Salvidiénus aurait-il porté des [156] décrets plus favorables à Octave? Il craint encore, me direz-vous, les restes de la guerre civile. Mais peut-on craindre assez un ennemi vaincu, pour s'aveugler sur ce qu'on doit craindre de la témérité d'un enfant, et du pouvoir de celui qui dispose d'une armée victorieuse? Ou plutôt, Cicéron tiendrait-il cette conduite, parce qu'au point de grandeur où il voit Octave, il croit qu'il n'y a point de déférences qu'on ne lui doive volontairement? Étrange folie de la crainte, d'attirer un mal qui n'était peut-être pas inévitable, par les précautions qu'elle prend pour s'en garantir! Croyez-moi, nous redoutons trop

velit, et a quibus colatur, ac laudetur; servitutem, honorificam modo, non aspernatur : si quidquam in extrema ac miserrima contumelia potest honorificum esse. Licet ergo patrem appellet Octavius Ciceronem, referat omnia, laudet, gratias agat : tamen illud apparebit, verba rebus esse contraria. Quid enim tam alienum ab humanis sensibus est, quam eum patris habere loco, qui ne liberi quidem hominis numero sit ? Atqui eo tendit, id agit, ad eum exitum properat vir optimus, ut sit illi Octavius propitius. Ego vero jam iis artibus nihil tribuo, quibus scio Ciceronem instructissimum esse. Quid enim illi prosunt, quæ pro libertate patriæ, de dignitate, quæ de morte, exsilio, paupertate scripsit copiosissime ? Quanto autem magis illa callere videtur Philippus, qui privigno minus tribuerit, quam Cicero alieno tribuat? Desinat igitur gloriando etiam insectari dolores nostros. Quid enim nostra, victum esse Antonium, si victus est, ut alii vacaret, quod ille obtinuit ? tametsi tuæ litteræ dubia etiam nunc significant. Vivat hercule Cicero, qui potest, supplex et obnoxius, si neque ætatis, neque honorum, neque rerum gestarum pudet. Ego certe, quin cum ipsa re bellum geram, hoc est, cum regno, et imperiis extraordinariis, et dominatione, et potentia, quæ supra leges se esse velit : nulla erit tam bona conditio serviendi, qua deterrear, quamvis sit vir bonus, ut scribis, Antonius : quod ego numquam existimavi. Sed dominum, ne parentem quidem, majores nostri voluerunt esse. Te

la mort, l'exil et la pauvreté. Cicéron les prend pour les plus terribles de tous les maux; et pourvu qu'il trouve quelqu'un de qui il puisse obtenir ce qu'il désire, quelqu'un qui le respecte et qui lui applaudisse, il ne craint point une servitude honorable; du moins si l'honneur peut s'accorder avec la plus misérable et la plus abjecte infamie. Qu'Octave l'appelle donc son père, qu'il se rapporte de tout à lui, qu'il le loue, qu'il le remercie, tôt ou tard on verra que les effets répondront mal aux paroles. Quelle contradiction n'est-ce pas déjà, de regarder comme son père celui qu'on ne laisse pas même jouir de la condition d'un homme libre? Cependant, si l'on veut savoir à quoi cet excellent homme aspire, à quoi il travaille, à quel but il se hâte de courir, c'est à s'attirer les bontés d'Octave. Pour moi, j'attache à présent peu de prix aux arts dans lesquels je reconnais qu'il excelle. Que lui sert d'avoir écrit avec tant d'éloquence pour la liberté et la dignité de sa patrie, et sur le mépris qu'on doit faire de la mort, de l'exil et de la pauvreté? Qu'il paraît que Philippus entend bien mieux toutes ces matières, lui qui a traité son gendre avec plus de réserve que Cicéron n'en marque à l'égard d'un étranger [157]! Qu'il cesse donc d'insulter à nos douleurs, en affectant de vanter sa conduite. Que nous importe qu'Antoine ait été vaincu, si sa chute n'a servi qu'à rendre la place prête pour un autre? et vos lettres mêmes ne s'expliquent pas trop nettement sur l'état des affaires [158]. Enfin, je permets à Cicéron de vivre, s'il le peut, dans la soumission et la dépendance. Qu'il y vive, s'il ne considère ni son âge, ni les honneurs dont il est revêtu, ni les actions par lesquelles il s'est distingué. Pour moi, je déclare une guerre immortelle au fond même de la querelle, c'est-à-dire, à la royauté, aux commandemens extraordinaires, à toute autorité et tout pou-

nisi tantum amarem, quantum Ciceroni persuasum est diligi [a] se ab Octavio : hæc ad te non scripsissem. Dolet mihi, quod tu nunc stomacharis, amantissimus tum tuorum omnium, tum Ciceronis. Sed persuade tibi, de voluntate propria mea nihil esse remissum, de judicio largiter. Neque enim impetrari potest, quin, quale quidque videatur ei, talem quisque de illo opinionem habeat. Vellem mihi scripsisses, quæ conditiones essent Atticæ nostræ. Potuissem aliquid tibi de meo sensu perscribere. Valitudinem Porciæ meæ tibi curæ esse non miror. Denique quod petis, faciam libenter. Nam etiam sorores me rogant. Et hominem noro, et quid sibi voluerit.

EPISTOLA XVIII.

CICERO BRUTO S.

Cum sæpe te litteris hortatus essem, ut quam primum reipublicæ subvenires, in Italiamque exercitum adduceres, neque id arbitrarer dubitare tuos necessarios : rogatus sum a prudentissima et diligentissima fæmina, matre tua, cujus omnes curæ ad te referuntur, et in te consumuntur, ut venirem ad se a.

[a] Abest se.

voir qui voudra s'élever au-dessus des lois; il n'y aura point de condition d'esclavage qui puisse m'ôter cette volonté, quoique Antoine [159], comme vous me l'écrivez, soit un fort bon homme; ce que je n'ai jamais cru. Nos ancêtres n'ont pas voulu souffrir un père même pour [160] leur maître. Si je ne vous aimais autant que Cicéron se croit aimé d'Octave, je ne vous écrirais pas avec cette ouverture. Je pense, avec douleur, que ce détail vous chagrine, vous qui êtes si tendrement attaché à tous vos amis, et particulièrement à Cicéron. Mais soyez persuadé que je n'ai rien perdu de mon affection pour lui, quoique l'opinion que j'avais de lui soit fort altérée; car on ne peut juger des choses que suivant les apparences qu'elles présentent. Si vous m'aviez écrit quelles sont les conditions qu'on propose à notre chère Attica, j'aurais pu vous en marquer mon sentiment [161]. Je ne suis pas surpris de vous voir de l'inquiétude pour la santé de [162] Porcia. Enfin, je ferai avec plaisir ce que vous me demandez; mes [163] sœurs me font aussi la même demande, et d'ailleurs je connais l'homme et ce qu'il désire.

LETTRE XVIII.

CICÉRON A BRUTUS.

Quand je vous ai tant de fois exhorté [164] par mes lettres à venir promptement au secours de la république avec votre armée, je ne me serais point imaginé que votre propre famille eût là-dessus quelque scrupule. Cependant, le vingt-cinq de juillet, votre mère, cette femme [165] attentive et prudente, dont toutes les pensées et les inquiétudes n'ont d'autre objet que vous, me fit prier d'aller chez elle. Je m'y rendis sur-le-champ, comme je le devais, et je trouvai avec elle

d. IIX kal. sext. quod ego, ut debui, sine mora feci. Cum autem venissem, Casca aderat, et Labeo, et Scaptius. At illa retulit, quæsivitque, quidnam mihi videretur : arcesseremusne te, atque id tibi conducere putaremus, an tardare et commorari te melius esset. Respondi id, quod sentiebam et dignitati et existimationi tuæ maxime conducere, te primo quoque tempore ferre præsidium labenti et inclinatæ reipublicæ. Quid enim abesse censes mali in eo bello, in quo victores exercitus fugientem hostem persequi noluerunt? et in quo incolumis imperator, honoribus amplissimis, fortunisque maximis, conjuge, liberis, vobis affinibus ornatus, bellum reipublicæ indixerit? Quid dicam, in tanto senatus populique consensu, cum tantum resideat intra muros mali? maximo autem, cum hæc scribebam, afficiebar dolore : quod, cum me pro adolescentulo ac pæne puero respublica accepisset vadem, vix videbar, quod promiseram, præstare posse. Est autem gravior et difficilior animi et sententiæ, maximis præsertim in rebus, pro altero, quam pecuniæ obligatio. Hæc enim solvi potest, et est rei familiaris jactura tolerabilis : reipublicæ quod spoponderis, quemadmodum solvas, nisi is dependi facile patitur, pro quo spoponderis? quamquam et hunc (ut spero) tenebo multis repugnantibus. Videtur enim in eo esse indoles, sed flexibilis ætas, multique ad depravandum parati, qui, splendore falsi honoris objecto, aciem boni ingenii præstringi posse confidunt. Itaque ad reliquos

Casca, Labéon et Scaptius [166]. Elle entra aussitôt en matière, et elle me demanda si l'on devait vous proposer de revenir en Italie, ou si je croyais que vous dussiez rester dans les provinces. Je lui répondis, comme je le croyais convenable à votre honneur et à votre dignité, que vous ne deviez pas différer un moment à nous apporter le secours que la république chancelante et presque abattue n'espère plus que de vous: car, à quels malheurs ne faut-il pas s'attendre dans une guerre où les armées victorieuses refusent de poursuivre un [167] ennemi fugitif; où les généraux, sans avoir reçu le moindre sujet d'offense, en possession au contraire des plus grands honneurs et de la plus brillante fortune, intéressés au bien public dans leurs femmes et leurs enfans, attachés à vous par le lien du sang [168], se déclarent les ennemis de la république? ajoutons dans une guerre où, malgré l'admirable union du sénat et du peuple, on ne laisse pas de voir régner tant de désordre au milieu de nos murs? Mais ce qui m'afflige le plus au moment que je vous écris, c'est que m'étant rendu [169] le garant d'un jeune homme, ou plutôt d'un enfant, il paraît presque impossible que je puisse tenir fidèlement ce que j'ai promis. Il est bien plus dangereux et plus délicat, surtout dans les affaires d'importance, de répondre des sentimens et des dispositions d'autrui, que de se rendre caution pour une dette pécuniaire: la dette s'acquitte, la perte d'ailleurs, si elle arrive, en est supportable; mais comment satisfaire aux engagemens qu'on a pris avec la république, si celui pour lequel on a répondu ne se prête pas lui-même à l'exécution de la promesse? Cependant il me reste encore quelque espérance de le retenir, quoiqu'il soit environné de gens qui travaillent à me l'arracher. Il paraît d'un fort bon naturel; mais son âge est susceptible [170] de toutes sortes d'impressions, et ceux qui cherchent

hic quoque labor mihi accessit, ut omnes adhibeam machinas ad tenendum adolescentem, ne famam subeam temeritatis. Quamquam quæ temeritas est? magis enim illum, pro quo spopondi, quam me obligavi. Nec vero pœnitere potest rempublicam, me pro eo spopondisse, qui fuit in rebus gerendis cum suo ingenio, tum mea promissione constantior. Maximus autem (nisi me forte fallit) in republica nodus est inopia rei pecuniariæ. Obdurescunt enim magis quotidie boni viri ad vocem tributi : quod ex centesima collatum impudenti censu locupletum in duarum legionum præmiis omne consumitur. Impendent autem infiniti sumtus cum in hos exercitus, quibus nunc defendimur, tum vero in tuum. Nam Cassius noster videtur posse satis ornatus venire. Sed et hæc, et multa alia coram cupio, idque quam primum. De sororis tuæ filiis non exspectavi, Brute, dum scriberes. Omnino jam tempora (bellum enim ducetur) integram tibi causam reservant. Sed ego a principio, cum divinare de belli diuturnitate non possem, ita causam egi puerorum in senatu, ut te arbitror e matris litteris potuisse cognoscere. Nec vero ulla res erit umquam, in qua ego non vel vitæ periculo ea dicam, eaque faciam, quæ te velle, quæque ad te pertinere [a] arbitrer. Vale. VI kalend. sext.

[a] Arbitror.

à le corrompre [171] se flattent, malgré sa pénétration, de pouvoir l'aveugler par l'éclat d'un faux honneur. C'est donc un surcroît de travail pour moi, d'employer toutes mes machines à fixer un homme de cet âge, dans la crainte d'être moi-même accusé d'imprudence. De quelle imprudence néanmoins pourrait-on m'accuser? N'ai-je pas lié, en effet, celui dont je réponds, par des chaînes encore plus fortes que les miennes? Aussi la république n'a-t-elle point eu lieu jusqu'à présent de me reprocher mes engagemens, puisque le caractère d'Octave a servi autant que ses promesses à le rendre fidèle et constant dans ses services. Si je ne me trompe, nos plus grands embarras actuellement viennent de l'épuisement du trésor; car l'aversion des honnêtes gens augmente tous les jours pour tout ce qui porte le nom [172] de tribut. Ce qu'on a tiré du centième denier [173] qui s'est levé impudemment sur les personnes riches, vient d'être employé à payer les deux [174] légions. Il faut nous attendre à des frais immenses pour l'entretien des armées qui sont à nous défendre, et même pour la vôtre: celle de Cassius arrivera mieux équipée [175], suivant les apparences. Mais je brûle de m'entretenir bientôt avec vous de toutes ces affaires et d'un grand nombre d'autres. Pour ce qui regarde les enfans de votre sœur, je n'ai point attendu, mon cher Brutus, que vous prissiez la peine de m'en écrire. Comme la guerre doit traîner en longueur [176], les temps mêmes feront réserver cette affaire à vos propres soins. Mais avant que je pusse deviner la prolongation de la guerre, j'ai plaidé au sénat la cause de vos neveux, avec une chaleur dont je me flatte que votre mère n'a pas manqué de vous informer par ses lettres. Comptez qu'il n'y a point de cas où je ne sois disposé, au hasard même de ma vie, à faire et à dire ce que je croirai utile à vos intérêts et conforme à vos inclinations. Adieu, le vingt-sept de juillet.

EPISTOLA XIX.

CICERO BRUTO S.

Quum hæc scribebam, res existimabatu rin extremum adducta discrimen: tristes enim de Bruto nostro litteræ nuntiique adferebantur. Me quidem non maxime conturbabant. His enim exercitibus ducibusque, quos habemus, nullo modo poteram diffidere. Neque assentiebar majori parti hominum. Fidem enim consulum non condemnabam, quæ suspecta vehementer erat. Desiderabam nonnullis in rebus prudentiam et celeritatem; qua si essent usi, jampridem rempubl. recuperassemus. Non enim ignoras, quanta momenta sint in republica temporum: et quid intersit, idem illud utrum ante, an post decernatur, suscipiatur, agatur. Omnia, quæ severe decreta sunt hoc tumultu, si aut, quo die dixi sententiam, perfecta essent, et non in diem ex die dilata, aut quo ex tempore suscepta sunt, ut agerentur, non tardata et procrastinata, bellum jam nullum haberemus. Omnia, Brute, præstiti reipublicæ, quæ præstare debuit is, qui esset in eo, in quo ego sum, gradu senatus populique judicio collocatus: nec illa modo, quæ nimirum sola ab homine sunt postulanda, fidem, vigilantiam, patriæ caritatem: ea sunt enim, quæ nemo est, qui non præstare debeat: ego autem ei, qui sententiam dicat in principibus de re-

LETTRE XIX.

Au même.

Dans le temps que je vous écris, on croit les affaires à l'extrémité du danger [176 bis]; car les lettres et les messagers ne nous apprennent que de fâcheuses nouvelles [177] de Décimus. Pour moi, je n'en suis pas fort alarmé; car je ne puis manquer de confiance pour des armées et des chefs tels que les nôtres. Je suis persuadé, contre le sentiment du plus grand nombre, que la fidélité des consuls ne mérite point d'être soupçonnée; et je trouve seulement qu'ils ont manqué de prudence et de célérité dans quelques occasions, où ces deux qualités nous [178] auraient rendu depuis long-temps la république. Vous n'ignorez pas de quelle importance il est dans les affaires publiques de saisir les occasions, et quelle différence il y a pour la même chose d'être décernée, entreprise, exécutée plus tôt ou plus tard. Nous serions aujourd'hui délivrés de la guerre, si tous les décrets vigoureux qui ont été portés dans cette confusion, avaient eu leur exécution le jour même que je les ai proposés, et si elle n'avait point été différée de jour en jour; ou si, depuis qu'on l'a commencée, elle n'avait pas été interrompue et renvoyée sans cesse au lendemain. J'ai fait pour la république, mon cher Brutus, tout ce qu'on pouvait attendre d'un homme qui se trouve placé, par le jugement du sénat et du peuple, dans le rang où je suis; et je ne me suis pas borné à remplir les devoirs communs, tels que la fidélité, la vigilance, le zèle pour la patrie; devoirs dont personne ne peut être dispensé: mais j'ai toujours été persuadé que celui qui est à la tête des affaires, doit y faire éclater

publica, puto etiam prudentiam esse præstandam: nec me, quum mihi tantum sumserim, ut gubernacula reipublicæ prenderem, minus putarim reprehendendum, si inutiliter aliquid senatui suaserim, quam si infideliter. Acta quæ sint, quæque agantur, scio perscribi ad te diligenter. Ex me autem illud est, quod te velim habere cognitum, meum quidem animum in aciem esse; neque respectum ullum quærere, nisi me utilitas civitatis forte converterit. Majores autem partes animi te Cassiumque respiciunt. Quamobrem ita te para, Brute, ut intelligas, aut, si hoc tempore bene res gesta sit, tibi meliorem rempublicam esse faciendam: aut, si quid offensum sit, per te esse eandem recuperandam.

EPISTOLA XX.

CICERO BRUTO S.

Planci animum in rempublicam egregium, legiones, auxilia, copias ex litteris ejus, quarum exemplum tibi missum arbitror, perspicere potuisti. Lepidi, tui necessarii, qui secundum fratrem affines habet quos oderit proximos, levitatem et inconstantiam animumque semper inimicum reipublicæ jam credo tibi ex tuorum litteris esse perspectum. Nos exspectatio sollicitat, quæ est omnis jam in extremum adducta discrimen. Est enim spes omnis in Bruto expediendo, de quo vehementer timebamus.

de la prudence ; et lorsque j'ai assez présumé de moi-même pour saisir le gouvernail de la république, je ne me croirais pas moins coupable de donner des conseils inutiles au sénat, que de lui en donner d'infidèles. Je sais qu'on vous écrit exactement tout ce qui s'est fait et tout ce qui se passe actuellement ici ; mais je veux que vous appreniez de moi-même que toutes mes pensées tendent à la guerre, et que je ne changerai point de sentimens [179], si l'utilité de l'État ne me force peut-être d'en prendre d'autres. Cependant ma principale attention est fixée sur vous et sur Cassius. Disposez donc, mon cher Brutus, de tout ce qui dépend de vous, en homme persuadé que si les affaires ont été bien conduites, c'est vous qui devez régler mieux que jamais la république ; et que si l'on a commis des fautes, vous devez la relever de sa chute [180].

LETTRE XX.

Au même.

Vous avez pu connaître par la lettre de Plancus [181], dont je me figure qu'on vous a communiqué une copie, ses excellentes dispositions pour la république, l'état de ses légions et des troupes auxiliaires, enfin l'état de toutes ses forces. Je vous crois aussi convaincu, par les informations de votre propre famille, de la légèreté, de l'inconstance, et des mauvaises [182] intentions de votre Lépidus, qui ne hait rien tant après son frère [183] que ses plus proches parens [184]. L'attente fait notre tourment, parce qu'à l'extrémité où nous sommes, il faut que notre sort se déclare. Tout notre espoir porte sur la délivrance de Brutus, pour lequel [185] nous avons eu les

Ego hic cum homine furioso satis habeo negotii, Servilio, quem tuli diutius, quam dignitas mea patiebatur : sed tuli reipublicæ causa, ne darem perditis civibus hominem, parum sanum illum quidem, sed tamen nobilem, quo concurrerent : quod faciunt nihilo minus : sed eum alienandum a republica non putabam. Finem feci ejus ferendi. Cœperat enim esse tanta insolentia, ut neminem liberum duceret. In Planci vero causa exarsit incredibili dolore, mecumque biduum ita contendit, et a me ita fractus est, ut eum in perpetuum modestiorem sperem fore. Atque in hac contentione ipsa, quum maxime res ageretur a. d. v id. april. litteræ mihi in senatu redditæ sunt a Lentulo nostro, de Cassio, de legionibus, de Syria : quas statim cum recitavissem, cecidit Servilius, complures præterea. Sunt enim insignes aliquot, qui improbissime sentiunt : sed acerbissime tulit Servilius, assensum esse mihi de Planco. Magnum illud monstrum in republica est..... *Deest hujus epistolæ pars extrema.*

EPISTOLA XXI.

BRUTUS CICERONI S.

Deest principium epistolæ.

...Sed quo nos amisisse : quam sic vexari a Dolabella audio, ut jam non videatur crudelissimum ejus facinus interfectio Trebonii. Vetus Antistius me ta-

plus vives alarmes. Ce furieux [186] de Servilius ne me donne pas ici peu d'occupation. Je l'ai supporté plus long-temps qu'il ne convenait à ma dignité; mais j'ai cru devoir ce sacrifice à la république, pour ne pas donner aux mauvais citoyens un chef distingué par son rang, quoiqu'au fond peu sensé. Ils ne s'assemblent pas moins autour de lui; mais la prudence ne permettait pas de l'aliéner de la république. Enfin je me suis lassé de son insolence; car il commençait à la pousser si loin, qu'il nous regardait tous comme des esclaves. Je l'ai mortifié particulièrement dans l'affaire de Plancus. Notre contestation a duré deux jours; mais je l'ai traité si rudement, que je suis trompé s'il n'est désormais plus modeste [187]. Au milieu de ce débat, et dans sa plus grande chaleur, je reçus au sénat, le neuf d'avril, une lettre de notre ami [188] Lentulus, qui m'apprenait la situation de Cassius, avec celle des légions et de la Syrie. La lecture que j'en fis à l'assemblée, terrassa Servilius et quantité d'autres; car les malintentionnés ne sont pas en petit nombre parmi nos sénateurs du premier rang. Mon avis touchant Plancus, n'a pas laissé de l'emporter au chagrin extrême de Servilius. Le rôle qu'il joue [189] est monstrueux; mais. . . . . .

LETTRE XXI.

BRUTUS A CICÉRON.

Le commencement de cette lettre est perdu.

.... Mon regret en est plus vif d'avoir perdu l'Asie [190] qui d'ailleurs est si maltraitée par [191] Dolabella, que le meurtre de Trébonius ne peut plus être regardé comme son plus cruel

men pecunia sublevavit. Cicero, filius tuus, sic mihi se probat industria, patientia, labore, animi magnitudine, omni denique officio, ut prorsus numquam dimittere videatur cogitationem, cujus sit filius. Quare quoniam efficere non possum, ut pluris facias eum, qui tibi est carissimus; illud tribue judicio meo, ut tibi persuadeas, non fore illi abutendum gloria tua, ut adipiscatur honores paternos. Kalend. april. Dyrrachio [a].

EPISTOLA XXII.

CICERO BRUTO S.

Datis mane a. d. vi id april. Scaptio litteris, eodem die tuas accepi kal. april. Dyrrachio datas vesperi. Itaque mane prid. id. apr. cum a Scaptio certior factus essem, non esse eos profectos, quibus pridie dederam, et statim ire, hoc paullulum exaravi ipsa in turba matutinæ salutationis. De Cassio lætor, et reipublicæ gratulor : mihi etiam, qui, repugnante et irascente Pansa, sententiam dixerim, ut Dolabellam bello Cassius persequeretur. Et quidem audacter dicebam, sine nostro senatus-consulto jam illud eum bellum gerere. De te etiam dixi tum, quæ dicenda putavi. Hæc ad te oratio perferetur, quoniam te video delectari Philippicis nostris. Quod me de Antonio consulis; quoad Bruti exitum cognorimus, cus-

[a] Carachio.

attentat. Cependant Vétus Antistius [192] m'a procuré quelque argent. Votre fils se distingue si glorieusement auprès de moi par son industrie, sa patience, son activité, sa grandeur d'âme, en un mot par toutes sortes de vertus, qu'il semble ne pas perdre un moment de vue de quel père il est fils. Si je ne puis vous le rendre plus cher qu'il ne l'est déjà, faites du moins quelque fond sur mon jugement, et soyez persuadé que pour s'élever aux honneurs paternels, il ne faudra point qu'il abuse de votre gloire [193]. A Dyrrachium, le premier d'avril.

LETTRE XXII.

CICÉRON A BRUTUS.

J'avais donné ma lettre à [194] Scaptius, l'onzième d'avril au [195] matin, lorsque, le même jour au soir, je reçus la vôtre, datée de Dyrrachium [196] le premier d'avril. Le matin du jour suivant ayant appris [197] de Scaptius que ceux à qui il avait remis ma lettre, n'étaient point encore partis, mais que leur départ ne pouvait être différé, il ne m'est pas resté d'autre parti, que de vous écrire promptement ce billet, au milieu de ceux qui me rendent visite le matin. Je me réjouis beaucoup des succès de Cassius, et j'en félicite la république et moi-même qui ai proposé, malgré Pansa, et sans craindre son ressentiment, de donner à Cassius la conduite de la guerre contre Dolabella. J'ai déclaré hardiment qu'il n'avait point attendu le décret du sénat pour la commencer. J'ai dit aussi, par rapport à vous, tout ce que j'ai cru convenable aux circonstances. On vous [198] remettra cette oraison, puisque vous me faites connaître que mes Philippiques vous font plaisir.

todiendum puto. Ex his litteris, quas mihi misisti, Dolabella Asiam vexare videtur, et in ea se gerere tæterrime. Compluribus autem scripsisti, Dolabellam a Rhodiis esse exclusum : qui si ad Rhodum accessit, videtur mihi Asiam reliquisse. Id si ita est, istic tibi censeo commorandum : sin eam semel cepit, mihi crede, . . . non erit. Id. april.

EPISTOLA XXIII.

BRUTUS CICERONI S.

Litteras tuas valde exspecto, quas scripsisti post nuntios nostrarum rerum, et de morte Trebonii : non enim dubito, quin mihi consilium tuum explices. Indigno scelere et civem optimum amisimus, et provinciæ possessione depulsi sumus, quam recuperari facile est. Neque minus turpe aut flagitiosum erit, si potest, non recuperari. Antonius adhuc est nobiscum : sed mediusfidius et moveor hominis precibus, et timeo, ne illum aliquorum furor excipiat : plane æstuo. Quodsi scirem, quid tibi placeret, sine sollicitudine essem. Id enim optimum esse, persuasum esset mihi. Quare quam primum fac me certiorem, quid tibi placeat. Cassius noster Syriam, legiones syriacas habet, ultro quidem a Murco et a Marcio, et ab exercitu ipso arcessitus. Ego scripi ad Tertiam

A l'égard de Caïus, sur lequel vous me demandez conseil, je suis d'avis qu'il faut le retenir jusqu'à ce que nous sachions le sort de Décimus Brutus. J'apprends par vos lettres que Dolabella maltraite beaucoup l'Asie, et qu'il s'y [199] conduit d'une manière infâme. Vous avez marqué à plusieurs personnes que les Rhodiens ont refusé de le recevoir. S'il venait effectivement à Rhodes, j'en croirais l'Asie délivrée. Dans ce cas, mon sentiment est que vous devez demeurer où vous êtes. Mais s'il est une fois le maître de cette province, je pense tout autrement. Id. d'avril.

LETTRE XXIII.

BRUTUS A CICÉRON.

J'ATTENDS avec impatience ce que vous m'avez écrit sur l'explication que je vous ai donnée de mes affaires, et [200] sur la mort de Trébonius; car je ne doute point que vous ne me communiquiez là-dessus vos sentimens. Nous avons perdu, par une infâme trahison, un excellent citoyen et la possession d'une province dans laquelle il nous sera facile à la vérité de nous rétablir; mais il ne serait pas moins honteux ni moins criminel d'y manquer, si nous le pouvons. Caïus est encore mon prisonnier. En vérité je suis touché de ses prières, et je crains d'ailleurs qu'il ne trouve de l'appui dans [201] quelques furieux. Mon embarras est extrême. Je serais sans inquiétude, si vous me faisiez connaître votre opinion; car je me persuaderais que c'est la meilleure. Ne différez donc point à m'en informer. Notre Cassius est maître [202] de la Syrie et des légions de cette province. *Murcus* et [203] *Marcius* l'ont appelé volontairement, et l'armée même. J'ai marqué à *Tertia*, ma

sororem, et matrem, ne prius ederent hoc, quod optime ac felicissime gessit Cassius, quam tuum consilium cognovissent, tibique visum esset. Legi orationes duas tuas, quarum altera kal. jan. usus es : altera de litteris meis, quæ habita est abs te contra Calenum. Nunc scilicet hoc exspectas, dum eas laudem. Nescio animi, an ingenii tui major in his libellis laus contineatur. Jam concedo, ut vel Philippici vocentur, quod tu quadam epistola jocans scripsisti. Duabus rebus egemus, Cicero, pecunia et supplemento : quarum altera potest abs te expediri, ut aliqua pars militum istinc mittatur nobis, vel secreto consilio adversus Pansam, vel actione in senatu : altera, quæ magis est necessaria, neque meo exercitui magis, quam reliquorum. Hoc magis doleo Asiam.... at in Asiam censeo persequendum. Nihil mihi videris hoc tempore melius acturus.

EPISTOLA XXIV.

CICERO BRUTO S.

Quod egere te duabus necessariis rebus scribis, supplemento et pecunia, difficile consilium est. Non enim mihi occurrunt facultates, quibus uti te posse videam, præter illas, quas senatus decrevit, ut pecunias a civitatibus mutuas sumeres. De supplemento autem non video quid fieri possit. Tantum enim abest, ut Pansa de exercitu suo, aut delectu tibi aliquid

sœur, et à ma mère [204] de ne pas publier ce que Cassius vient d'exécuter avec tant d'avantage et de bonheur, sans avoir reçu votre avis et votre approbation. J'ai lu vos deux oraisons [205], l'une que vous avez prononcée le premier jour de janvier, l'autre qui est votre réponse à Calénus au sujet de mes lettres. Vous attendez sans doute que je les loue; mais je ne sais si c'est à votre courage ou à votre esprit que vous y avez fait le plus d'honneur. Je vous permets à présent de leur donner le nom de Philippiques [206], comme vous me l'avez dit en badinant dans quelque autre lettre. Deux choses me manquent, mon cher Cicéron; de l'argent et des recrues. Vous pouvez me procurer la première, en obtenant qu'on m'envoie quelque partie de vos troupes, soit par [207] un ordre secret, contre l'intention de Pansa; soit par un décret ouvert du sénat. Pour l'autre, quoiqu'elle me soit encore plus nécessaire, et qu'elle ne soit pas moins due à mon armée qu'à [208] celles des autres généraux, je conçois qu'elle est plus difficile. Il faut le poursuivre en Asie. Je crois qu'à présent vous n'avez rien à [209] faire de mieux.....

LETTRE XXIV.

CICÉRON A BRUTUS.

Vous m'écrivez qu'il vous manque deux choses nécessaires, de l'argent et des recrues : il est bien difficile de vous les procurer. Je ne connais point d'autre moyen de lever de l'argent, que celui d'en emprunter [210] des villes, comme le sénat vous y autorise par son décret. Pour les recrues, je ne vois point qu'on puisse vous satisfaire; car, loin de vous céder quelque partie de son armée ou des nouvelles levées, Pansa trouve mauvais qu'on

tribuat, ut etiam moleste ferat, tam multos ad te ire voluntarios : quomodo quidem credo, quod his rebus, quæ in Italia decernuntur, nullas copias nimis magnas esse arbitretur : quomodo autem multi suspicantur, quod ne te quidem nimis firmum esse velit : quod ego non suspicor. Quod scribis, te ad Tertiam sororem scripsisse, ut ne prius ederent ea, quæ gesta a Cassio essent, quam mihi visum esset, video te veritum esse id, quod verendum fuit, ne animi partium Cæsaris, quomodo etiam nunc partes appellantur, vehementer commoverentur. Sed antequam tuas litteras accepimus, audita res erat, et pervulgata : tui etiam tabellarii ad multos familiares tuos litteras attulerant. Quare neque supprimenda res erat, præsertim cum id fieri non posset, neque si posset, non divulgandam potius, quam occultandam putaremus. De Cicerone meo, etsi tantum est in eo, quantum scribis, tantum scilicet, quantum debeo, gaudeo : et si, quod amas eum, eo majora facis ; id ipsum incredibiliter gaudeo, a te eum diligi.

EPISTOLA XXV.

CICERO BRUTO S.

Quæ litteræ tuo nomine recitatæ sint id. april. in senatu, eodemque tempore Antonii, credo ad te scripsisse tuos : quorum ego nemini concedo. Sed nihil necesse erat eadem omnes : illud necesse me ad

laisse partir tant de volontaires pour vous joindre. Sa raison, comme je me l'imagine, est qu'il ne croit pas que [211], dans la situation des affaires, nous puissions avoir trop de forces en Italie. D'autres le soupçonnent de ne vouloir pas que vous soyez vous-même trop fort; mais je ne lui attribue point [212] cette pensée. Quand vous m'apprenez que vous avez écrit à votre sœur Tertia de ne pas publier ce qui regarde Cassius sans m'avoir consulté, vous me faites juger que vous avez appréhendé, comme vous le deviez, de [213] choquer beaucoup le parti de César; car ces distinctions de partis sont encore en usage. Mais on avait reçu des informations qui s'étaient déjà répandues avant [214] l'arrivée de vos lettres; et vos propres messagers avaient apporté d'autres lettres à plusieurs de vos amis. Il ne fallait donc pas supprimer la chose, lorsque cette précaution était inutile; et quand nous en aurions été les maîtres, nous aurions cru la devoir divulguer, plutôt que d'en faire un mystère. A l'égard de mon fils, s'il a tout le mérite que vous lui attribuez, je m'en réjouis autant que je le dois; ou si l'amitié que vous avez pour lui, vous fait employer un peu d'exagération, j'ai une joie extrême qu'il vous soit si cher.

LETTRE XXV.

Au même.

Je suppose que vous avez appris de votre famille, à qui vous n'êtes pas plus cher qu'à moi, quelles lettres on a lues au sénat, le treize d'avril, sous votre nom et sous celui de Caïus. Il n'était pas nécessaire que tout le monde vous marquât les

tes cribere, quid sentirem de tota constitutione hujus belli, et quo judicio essem, quaque sententia. Voluntas mea, Brute, de summa republica semper eadem fuit, quæ tua : ratio quibusdam in rebus (non enim omnibus) paullo fortasse vehementior. Scis mihi semper placuisse, non rege solum, sed regno liberari rempublicam. Tu lenius, immortali omnino cum tua laude : sed quid melius fuerit, magno dolore sensimus, magno periculo sentimus. Recenti illo tempore, tu omnia ad pacem, quæ oratione confici non poterat : ego omnia ad libertatem, quæ sine pace nulla est : pacem ipsam bello atque armis effici posse arbitrabar. Studia non deerunt arma poscentium, quorum repressimus impetum, ardorèmque restinximus. Itaque res in eum locum venerat, ut nisi Cæsari Octaviano deus quidam illam mentem dedisset, in potestatem perditissimi hominis et turpissimi M. Antonii veniendum fuerit : quocum vides hoc tempore ipso, quod sit, quantumque certamen. Id profecto nullum esset, nisi tum conservatus esset Antonius. Sed hæc omitto. Res enim a te gesta memorabilis et pæne cælestis repellit omnes reprehensiones ; quippe quæ ne laude quidem satis idonea affici possit. Exstitisti nuper vultu severo : exercitum, copias, legiones

mêmes choses; mais je me crois obligé de vous écrire ce que je pense du fond de cette guerre, le jugement que j'en porte, et la manière dont j'en ai parlé au sénat. Mes vues générales, concernant les affaires publiques, n'ont jamais été différentes des vôtres; mais, dans quelques cas particuliers, mon cher Brutus (car je ne dirai point dans tous les cas), mes mesures [215] ont peut-être été un peu plus fermes. Vous savez que j'ai toujours souhaité, non-seulement que la république fût délivrée du tyran, mais encore de la tyrannie. Vous vous êtes déclaré pour des résolutions plus douces, et cette conduite vous a fait un honneur immortel; mais nous avons senti, avec beaucoup de douleur, quel aurait été le meilleur parti, et nous le sentons aujourd'hui avec un extrême danger. Immédiatement après la mort de César, vous rapportiez [216] tout à la paix, qu'il ne fallait point se flatter d'établir par des harangues : moi, je n'avais en vue que la liberté, qui n'est rien, à la vérité, sans la paix; mais j'étais persuadé que la paix ne pouvait s'obtenir que par la force des armes et par la guerre. On ne manquait point de gens pleins de zèle, qui demandaient hautement les armes : nous repoussâmes le torrent, et nous [217] éteignîmes l'ardeur publique. Notre situation devint si triste, que, si quelque Dieu n'eût inspiré le cœur d'Octave, nous serions tombés sous le pouvoir [218] de Marc-Antoine, le plus corrompu et le plus infâme de tous les hommes. Vous voyez [219] quels embarras il nous cause aujourd'hui. Il est certain qu'on les aurait prévenus, en se [220] défaisant alors de lui. Mais je passe là-dessus; car votre action est si glorieuse, et je dirais volontiers si céleste, que, loin de mériter des reproches [221], elle est supérieure à toutes sortes de louanges. Vous avez pris depuis peu un air plus sévère. En peu de temps vous avez rassemblé, par votre seule vigueur,

idoneas per te brevi tempore comparasti. Dii immortales! qui ille nuntius, quæ illæ litteræ, quæ lætitia senatus, quæ alacritas civitatis erat! nihil umquam vidi tam omnium consensione laudatum. Erat exspectatio reliquiarum Antonii: quem equitatu, legionibusque magna ex parte spoliaras. Ea quoque habuit exitum optabilem. Nam tuæ litteræ, quæ recitatæ in senatu sunt, et imperatoris consilium, et militum virtutem, et industriam tuorum, in quibus Ciceronis mei, declarant. Quodsi tuis placuisset, de his litteris referri, et nisi in tempus turbulentissimum, post discessum Pansæ consulis, incidissent, honos quoque justus et debitus diis immortalibus decretus esset. Ecce tibi idib. april. advolat mane celer Pilus, qui vir! dii boni, quam gravis! quam constans! quam bonarum in republica partium! Hic epistolas affert duas, unam tuo nomine, alteram Antonii. Dat Servilio tribuno plebis; ille Cornuto: recitantur in senatu. Antonius procos. magna admiratio, ut si esset recitatum, Dolabella imperator, a quo quidem venerant tabellarii: sed nemo Pili similis, qui proferre litteras auderet, aut magistratibus reddere. Tuæ recitantur, breves illæ quidem, sed in Antonium admodum lenes. Vehementer admiratus

des troupes, des légions, une armée capable de nous servir. Dieux immortels! quelle impression ne fit pas l'arrivée de votre messager [222] et la vue de vos lettres! quelle fut la joie du sénat! quels transports dans toute la ville! Je n'ai jamais rien vu de si universellement applaudi. Il restait quelque incertitude sur les restes de Caïus, à qui vous aviez enlevé sa cavalerie avec une grande partie de ses légions. Cette affaire eut aussi le succès qu'on pouvait désirer; car votre lettre [223], dont on fit la lecture au sénat, montre la prudence du général, le courage des soldats et l'habileté des officiers, entre lesquels il me fut bien doux de voir le nom de mon fils. Si vos amis eussent jugé à propos de faire quelque proposition à l'assemblée, et si l'on n'eût point été dans les tumultueuses conjonctures [224] qui ont suivi le départ de Pansa, on n'aurait pas manqué de décerner [225] aussi de justes honneurs aux dieux immortels. Mais, dans cette crise, Pilus, avec sa diligence ordinaire, arrive le treize d'avril au matin. Quel homme que votre Pilus! quel fond de constance et de gravité dans son caractère! quel zèle et quel attachement pour le bon parti! Il apportait deux lettres, l'une de votre part, l'autre de celle de Caïus. Elles passèrent d'abord par les mains du tribun Servilius, qui les remit [226] au préteur Cornutus. Dans la lecture qu'on en fit au sénat, le titre de proconsul dont [227] Caïus ose se revêtir, causa autant de surprise que si l'on avait vu prendre celui d'empereur à Dolabella, qui nous a dépêché aussi un exprès, mais sans que personne ait eu la hardiesse de produire ses lettres ou de les présenter aux magistrats. On lut donc la vôtre : elle était courte, mais extrêmement indulgente pour Caïus. Le sénat en parut fort surpris. Pour moi, je me trouvai dans quelque embarras. Devais-je dire que c'était une lettre supposée? Mais quel parti prendre après cela,

senatus. Mihi autem non erat explicatum, quid agerem. Falsas dicerem? quid si tu eas approbasses? confirmarem? non erat dignitatis tuæ. Itaque ille dies silentio. Postridie autem cum sermo increbruisset, Pilusque oculos vehementius hominum offendisset, natum omnino est principium a me. De procos. Antonio multa: Sextius causæ non defuit. Post mecum: quanto suum filium, quanto meum in periculo futurum duceret, si contra proscos. arma tulissent. Nosti hominem: causæ non defuit. Dixerunt etiam alii. Labeo vero noster nec signum tuum in epistola, nec diem appositum, nec te scripsisse ad tuos, ut soleres. Hoc cogere volebat, falsas litteras esse, et, si quæris, probabat. Nunc tuum est consilium, Brute, de toto genere belli. Video te lenitate delectari, et eum putare fructum esse maximum: præclare quidem, sed aliis rebus, aliis temporibus, locus esse solet debetque clementiæ. Nunc quid agitur, Brute? templis deorum immortalium imminet hominum egentium et perditorum spes, nec quidquam aliud decernitur hoc bello, nisi utrum simus, necne. Cui parcimus, aut quid agimus? His ergo consulimus, quibus victoribus vestigium nostrum nullum relinquetur? Nam quid interest inter Dolabellam, et quemvis Antoniorum trium? quorum si cui parcimus, duri fuimus in Dolabella. Hæc ut ita sentiret senatus populusque Romanus, etsi res ipse cogebat, tamen maxima ex parte nostro consilio atque auctoritate perfectum est. Tu si hanc rationem non probas,

si vous aviez pris celui de l'avouer? Devais-je reconnaître qu'elle était de vous? Votre dignité [128] en aurait souffert. Je me déterminai à garder le silence. Le jour suivant, lorsque cette affaire avait déjà fait beaucoup de bruit, et que tout le monde paraissait fort choqué contre Pilus, je fis l'ouverture du débat, et je dis quantité de choses du proconsul Caïus. D'autres parlèrent. Sextius, après m'avoir fort bien secondé, me fit observer, en particulier, à quel danger son fils et le mien seraient exposés, s'ils avaient pris réellement les armes contre un proconsul. Vous le connaissez; il me seconda fort bien. D'autres s'expliquèrent encore. Mais notre ami [129] Labéon remarqua que votre sceau ne paraissait point à la lettre; qu'elle était sans date; que, contre votre usage, vous n'en aviez donné aucun avis à vos amis; d'où il conclut qu'elle était supposée; et ses raisons, si vous voulez le savoir, en convainquirent toute l'assemblée. C'est à vous maintenant, mon cher Brutus, à considérer la nature et tout le fond de cette guerre. Je vois que le parti de la douceur vous plaît, et que vous le croyez le plus utile. Cela est beau en général; mais l'usage et la raison doivent faire réserver la clémence pour d'autres conjonctures. Connaissez-vous celles où nous sommes? Une troupe de misérables et de désespérés menace jusqu'aux temples des dieux. Sommes-nous ou ne sommes-nous pas? Voilà de quoi cette guerre doit décider. Qui est donc celui que nous épargnons? ou que nous proposons-nous par ces ménagemens? Travaillons-nous à la sûreté de ceux qui nous extermineront jusqu'au dernier, s'ils l'emportent une fois sur nous? Quelle différence mettez-vous entre Dolabella [130], et lequel vous voudrez des trois Antoines? Si nous croyons en devoir épargner un, nous avons traité Dolabella trop [131] sévèrement. C'est moi qui ai contribué plus que per-

tuam sententiam defendam, non relinquam meam. Neque dissolutum a te quidquam homines exspectant, neque crudele. Hujus rei moderatio facilis est, ut in duces vehemens sis, in milites liberalis. Ciceronem meum, mi Brute, velim quam plurimem tecum habeas. Virtutis disciplinam meliorum reperiet nullam, quam contemplationem atque imitationem tui. XIII kalend. maji.

EPISTOLA XXVI.

CICERO OCTAVIO S.

Hæc epistola non est Ciceronis : sed declamatoris alicujus.

Si per tuas legiones mihi licitum fuisset, quæ nomini meo, populoque romano sunt inimicissimæ, venire in senatum, coramque de republica disputare, fecissem : neque tam libenter, quam necessario. Nulla enim remedia, quæ vulneribus adhibentur, tam faciunt dolorem, quam quæ sunt salutaria. Sed quoniam cohortibus armatis circumseptus senatus, nihil aliud vere potest decernere, nisi timere (in Capitolio signa sunt, in urbe milites vagantur, in campo castra ponuntur, et Italia tota, legionibus ad libertatem nostram conscriptis, ad servitutem adductis, equitatuque exterarum nationum, distinc-

comme à faire prendre ces sentimens au sénat et au peuple, quoique la nature des choses fût assez capable de les leur inspirer. Si vous n'approuvez pas cette conduite, je pourrai défendre votre opinion; mais je n'abandonnerai pas la mienne. On n'attend de vous ni de la mollesse ni de la cruauté. Il est aisé de prendre un tempérament, en traitant les chefs à la rigueur, et les soldats avec indulgence. Je vous prie, mon cher Brutus, de garder mon fils le plus près de vous qu'il est possible. Il ne peut trouver de meilleure école que le spectacle et l'imitation de votre vertu. Le dix-huit d'avril.

LETTRE XXVI.

CICÉRON A OCTAVE, SALUT.

Cette lettre n'est point de Cicéron, mais de quelque rhéteur moderne.

Si vos légions, implacables ennemies de mon nom et du peuple romain, m'avaient permis de venir au sénat, pour y défendre de vive voix la cause de la république, je l'aurais fait, non pas tant de mon propre gré que par nécessité. Car aucun des remèdes applicables à nos blessures, ne cause tant de douleur que ceux qui sont salutaires. Mais puisque le sénat, cerné par des cohortes armées, ne peut vraiment plus s'occuper que de ses craintes; puisque vos enseignes flottent sur le Capitole, que vos soldats courent çà et là dans la ville, que vous campez dans le champ de Mars, et que toute l'Italie est occupée par des légions destinées à protéger notre indépendance et réduites maintenant à la servitude, enfin par la cavalerie des nations étrangères, je m'éloignerai, pour vous,

tur) : cedam tibi in præsentia foro, curia, et sanctissimis deorum immortalium templis : in quibus, reviviscente jam libertate, deinde rursus oppressa, senatus nihil consulitur, timet multa, assentitur omnia. Post etiam paullo, temporibus ita postulantibus, cedam urbe : quam per me conservatam, ut esset libera, in servitute videre non potero. Cedam vita, quæ quamquam sollicita est, tamen, si profutura est reipublicæ, bona spe posteritatis me consolatur : qua sublata, non dubitanter occidam, atque ita cedam, ut fortuna judicio meo, non animus mihi defuisse videatur. Illud vero, quod et præsentis doloris est indicium, et præteritæ injuriæ testimonium, et absentium sensus significatio, non prætermittam, quin, quoniam coram id facere prohibeor, absens prosim : siquidem mea salus aut utilis reipublicæ est, aut conjuncta certe publicæ saluti. Nam, per deum immortalium fidem (nisi forte frustra eos appello, quorum aures atque animus a nobis abhorrent)! perque fortunam populi romani (quæ, quamquam nobis infesta est, fuit aliquando propitia, et, ut spero, futura est), quis tam expers humanitatis, quis hujus urbis nomini ac sedibus usque adeo est inimicus, ut ista aut dissimulare possit, aut non dolere? aut, si nulla ratione publicis incommodis mederi queat, non morte proprium periculum vitet? Nam, ut ordiar ab initio, et perducam ad extremum, et novissima conferam primis, quæ non posterior dies acerbior priore? et quæ non insequens hora antecedente calamitosior

en ce moment, du forum, du sénat, des temples sacrés des immortels, dans lesquels la liberté, qui semblait y reprendre une nouvelle vie, se trouve de nouveau opprimée, de ces temples où le sénat n'est plus consulté, a tout à craindre et doit consentir à tout. Encore quelque temps, et bientôt forcé par la rigueur des circonstances, je quitterai Rome que j'ai conservée pour être libre, et que je ne pourrai me résoudre à voir plongée dans l'esclavage. Je quitterai une vie pleine d'amertume, à laquelle je tiendrais encore si elle pouvait être utile à la république, consolé par l'espoir d'obtenir les regrets de la postérité : si cet espoir m'est ravi, je succomberai sans balancer, et je quitterai la vie, avec l'intime conviction d'avoir été trahi par la fortune, mais non par mon courage. Je ne dédaignerai pas un moyen qui devient tout à la fois le signe de ma douleur, la preuve de mes malheurs passés, l'unique ressource des absens pour communiquer leurs pensées, afin que, si je ne puis servir la patrie par ma présence, je puisse encore l'aider quoique absent : si mon salut est encore utile à l'État, ou du moins attaché au salut public. Oui, j'en atteste les dieux immortels (à moins que leur volonté ne me soit contraire, ou qu'ils ne soient sourds à mes prières), j'en jure par la fortune du peuple romain (qui, malgré qu'elle m'ait été funeste, me fut quelquefois, et me sera peut-être encore propice), quel homme assez dépourvu d'humanité, assez ennemi de Rome et de ses temples, pour se dissimuler nos malheurs, ou pour ne pas s'en affliger? ou quel citoyen, s'il ne reste aucun moyen de remédier aux désastres publics, n'est pas disposé à mourir afin de les éviter? Car pour remonter à l'origine du mal, pour arriver à ses effets, et comparer les premiers momens avec les derniers, quel jour n'a pas été pire que celui qui l'a précédé? Quel instant ne fut pas

populo romano illuxit? M. Antonius, vir animi maximi (utinam etiam sapientis consilii fuisset!), C. Cæsare, fortissime, sed parum feliciter, a reipublicæ dominatione summoto, concupierat magis regium, quam libera civitas pati poterat, principatum. Publicam dilapidabat pecuniam, ærarium exhauriebat, minuebat vectigalia, donabat civitates : ex commentario dictaturam gerebat; leges imponebat; prohibebat dictatorem creari plebiscito; ipse regnabat in consulatu : provincias unus omnes concupiebat. Cui sordebat Macedonia provincia, quam victor sibi sumserat Cæsar, quid de hoc sperare aut exspectare nos oportebat? Exstitisti tu vindex nostræ libertatis, ut tunc quidem, optimus (quod utinam neque nostra nos opinio, neque tua fides fefellisset!), et veteranis in unum conductis, et duabus legionibus a pernicie patriæ ad salutem avocatis, subito prope jam affectam ac prostratam rempublicam tuis opibus extulisti. Quæ tibi non ante, quam postulares; majora, quam velles; plura, quam sperares, detulit senatus? Dedit fasces, ut cum auctoritate defensorem haberet, non ut imperio se adversum armaret. Appellavit imperatorem, hostium exercitu pulso, tribuens honorem, non ut sua cæde cæsus ille fugiens exercitus te nominaret imperatorem. Decrevit in foro statuam, locum in senatu, summum honorem ante tempus. Si quid aliud est, quod dari possit, addat. Quid aliud est majus, quod velis sumere? Sin autem supra ætatem, supra consuetudinem, supra etiam mortalita-

plus déplorable pour les Romains, que celui d'auparavant? Un homme d'un grand courage (plût au ciel qu'il eût eu autant de sagesse), M. Antoine, après l'action hardie, mais dont l'issue n'a pas été très-heureuse, qui enleva à César le souverain pouvoir sur la république; Marc-Antoine se montra, dis-je, plus jaloux de l'autorité royale que ne devait le souffrir un État libre. Il dilapidait la fortune publique, il épuisait le trésor, diminuait les impôts, prodiguait les largesses aux cités; exerçait, sur de simples instructions, la dictature; imposait des lois; empêchait de créer, par un plébiscite, un dictateur; excerçait même la royauté dans le consulat, ambitionnait seul toutes les charges. Que fallait-il espérer, ou que devions-nous attendre de celui qui méprisait la Macédoine, que César vainqueur avait prise pour lui? Vous vous montrâtes alors, à la vérité, le plus ardent protecteur de notre liberté. Plût aux dieux que notre attente n'eût point été trompée, et que vous eussiez gardé la foi jurée! Alors, après avoir employé au salut de la patrie deux légions acharnées à sa perte, vous relevâtes tout à coup à vos dépens la république abattue et presque anéantie. De quels honneurs, même avant de les avoir demandés, et souvent au-delà de vos espérances, le sénat ne vous combla-t-il pas? Il vous donna les faisceaux avec l'autorité nécessaire pour le défendre, et non pour résister à ses ordres. Après que vous eûtes chassé nos ennemis, il vous salua du titre d'*imperator*, vous accordant cette distinction, non pour que l'armée, fuyant après avoir été l'instrument et la victime du meurtre des sénateurs, vous proclamât empereur. Il vous décerna une statue dans le forum, une place au sénat, un honneur extraordinaire et anticipé. S'il en est un qu'il puisse vous donner encore, qu'il l'ajoute à ceux que vous avez reçus. Quelle autre prérogative plus grande

tem tuam tibi sunt omnia tributa : cur aut ingratus crudeliter, aut immemor beneficii scelerate circumscribis senatum? Quo te misimus? a quibus reverteris? contra quos armavimus? quibus arma cogitas inferre? a quibus exercitum abducis? et quos adversus aciem struis? Cur hostis relinquitur? civis hostis loco ponitur? cur castra medio itinere longius adversariorum castris, et propius urbem moventur? O me numquam sapientem, et aliquando id, quod non eram, frustra existimatum! quantum te, popule romane, de me fefellit opinio? O meam calamitosam ac præcipitem senectutem! O turpem exacta dementique ætate caniciem! Ego patres conscriptos ad parricidium induxi : ego rempublicam fefelli : ego ipse senatum sibi manus afferre coegi, cum te, Junonium puerum, et matris tuæ partum aureum esse dixi. At te fata patriæ Paridem futurum prædicabant, qui vastares urbem incendio, Italiam bello, qui castra in templis deorum immortalium, senatum in castris habiturus esses. O miseram, et in brevi tam celerem et tam variam reipublicæ commutationem! Quisnam tali futurus ingenio est, qui possit hæc ita mandare litteris, ut facta, non ficta videantur esse? Quis erit tanta animi facilitate, qui, quæ verissime memoria

exigez-vous ? Mais, au contraire, si toutes celles qu'il vous a accordées sont au-dessus de votre âge, de la coutume, au-dessus même de la condition humaine, pourquoi, ou par la plus cruelle ingratitude, ou par l'oubli criminel des bienfaits du sénat, le tenez-vous circonscrit ? Où vous avons-nous envoyé ? d'avec quels hommes revenez-vous ? Contre qui vous avons-nous armé ? à qui pensez-vous déclarer la guerre ? de qui séparez-vous l'armée ? contre qui la rangez-vous en bataille ? Pourquoi laissez-vous l'ennemi tranquille ? pourquoi regardez-vous pour ennemis les citoyens ? pourquoi camper au milieu de la route, loin des camps ennemis, et sous les murs de Rome ? O malheureux que je suis ! je ne fus jamais assez sage, et je passai vainement plus d'une fois pour avoir un mérite que je n'avais pas ! Peuple romain, combien tu as été dupe de la haute opinion que tu avais de moi ? O vieillesse déplorable et inconsidérée ! o vieillesse à laquelle je rougirai d'être parvenu escorté sans cesse par l'erreur et la folie ! C'est moi qui rendis le sénat parricide ; moi qui trompai la république ; moi qui armai le sénat contre lui-même, le jour que je vous désignai comme un enfant de Mars et de Junon, comme le fruit le plus précieux que votre mère eût engendré ! Et pourtant, les destins annonçaient que, nouveau Pâris, vous livreriez Rome, votre patrie, aux horreurs de la dévastation et de l'incendie ; que vous porteriez la guerre dans toute l'Italie ; que vous viendriez camper dans les temples des dieux immortels, former un sénat dans votre camp. O malheureux et rapide changement de la république ! quel génie pourrait transmettre à la postérité des événemens qui passeraient pour autant de fictions ? ou quel homme assez crédule ne regarderait pas, comme autant de fables, des faits vraiment exacts ? Figurez-vous Antoine déclaré notre ennemi par un jugement ;

propagata fuerint, non fabulæ similia sit existimaturus? Cogita enim Antonium hostem judicatum, ab eo circumsessum consulem designatum, eundemque reipublicæ parentem : te profectum ad consulem liberandum et hostem opprimendum, hostemque a te fugatum, et consulem obsidione liberatum : deinde paullo post fugatum illum hostem arcessitum, tamquam coheredem mortua republica ad bona populi romani rapienda : consulem designatum rursum inclusum eo, ubi se non mœnibus, sed fluminibus et montibus tueretur. Hæc quis conabitur exponere? quis credere audebit? Liceat semel impune peccasse : sit erranti medicina confessio. Verum enim dicam. Utinam te potius, Antoni, dominum non expulissemus, quam hunc reciperemus! non quod ulla sit optanda servitus, sed quia dignitate domini minus turpis est fortuna servi. In duobus autem malis cum fugiendum majus sit, levius est eligendum. Ille tamen ea exorabat, quæ volebat auferre : tu extorques. Ille consul provinciam petebat : tu privatus concupisti. Ille ad malorum salutem judicia constituebat, et leges ferebat : tu ad perniciem optimorum. Ille a sanguine et incendio servorum Capitolium tuebatur : tu cruore et flamma cuncta delere vis. Si, qui

Antoine cernant de toutes parts un consul désigné, le père de la patrie; et vous parti pour délivrer le consul et chasser son ennemi; rappelant ensuite, auprès de vous, cet ennemi que vous aviez mis en fuite, le rappelant, comme un cohéritier, pour partager avec lui, après la chute de la république, les biens du peuple romain; figurez-vous ce même consul désigné, ne pouvant plus placer entre lui et ses adversaires, je ne dis pas ces murs pour barrière, mais les fleuves et les montagnes. Qui aurait le courage de retracer tant de crimes? qui ne craindra pas d'y ajouter foi? Qu'il soit permis de s'être une fois trompé, si du moins on expie sa faute par un aveu sincère : mais je dirai la vérité. Antoine, plût au ciel qu'au lieu de t'avoir banni, nous n'eussions point reconnu Octave pour maître! non qu'on puisse désirer aucune espèce de servitude, mais parce que la dignité du maître compense la mauvaise fortune de l'esclave. Entre deux maux, c'est le moindre qu'il faut choisir. Cependant Antoine, pour obtenir ce qu'il voulait, prenait un ton suppliant; vous vous l'enlevez à force ouverte. Consul, il demandait une province. Vous, simple particulier, vous avez aspiré au consulat. Il établissait des tribunaux, il portait des lois pour la sûreté des méchans; et vous, pour perdre les gens de bien. Si celui-là régnait, qui accordait des provinces à Cassius et à Brutus, les soutiens de notre réputation, que fera celui qui leur ôta la vie? Si celui qui les rejetait hors de Rome était un tyran, quel nom donnerons-nous à celui qui, dans leur exil, ne leur laissa pas même un asile? Si donc les cendres de nos ancêtres ont encore quelque sentiment; si leur âme n'a point été consumée, avec le corps, dans les flammes du bûcher funéraire, que pourrait leur répondre celui d'entre nous qui viendrait de descendre avec eux dans la demeure éternelle, s'ils

dabat provincias Cassio, et Brutis, et illis custodibus nominis nostri, regnabat, quid faciet, qui vitam adimit? si qui urbe ejiciebat, tyrannus erat : quem hunc vocemus, qui ne locum quidem reliquit exsilio? Itaque si quid illæ majorum nostrorum sepultæ reliquiæ sapiunt, si non una cum corpore sensus omnis, uno atque eodem consumtus est igni; quid illis interrogantibus, quid agat nunc populus romanus, respondebit aliquis nostrum, qui proximus in illam æternam domum decesserit? aut quem accipient de suis posteris nuntium illi veteres Africani, Maximi, Paulli, Scipiones? quid de sua patria audient, quam spoliis triumphisque decorarunt? an esse quendam annos XVII natum, cujus avus fuerit argentarius, adstipulator pater; uterque vero precarium quæstum fecerit, sed alter usque ad senectutem, ut non negaret : alter a pueritia, ut non posset non confiteri : eum agere, rapere rempublicam, cui nulla virtus, nullæ bello subactæ et ad imperium adjunctæ provinciæ, nulla dignitas majorum conciliasset eam potentiam, sed forma per dedecus, pecuniam et nomen nobile conscceleratum impudicitia dedisset : veteres vulneribus et ætate confectos julianos gladiatores, egentes reliquias Cæsaris ludi, ad rudem compulisse? Quibus ille septus omnia misceret, nulli parceret, sibi viveret. Qui tamquam in dotali matrimonio rempublicam testamento legatam sibi obtineret. Audient duo Decii servire eos cives, qui ut hostibus imperarent, victoriæ se devoverunt. Au-

lui demandaient ce que fait maintenant le peuple romain? Quelle nouvelle donnerait-il à nos vieux guerriers, aux Scipions Africains, aux Maximes, aux Paul-Émiles? Qu'apprendront-ils de cette patrie, qu'ils ont enrichie des dépouilles ennemies, et qu'ils ont illustrée par leurs triomphes? Leur dira-t-il qu'un jeune homme de dix-sept ans, dont l'aïeul fit le métier de changeur, et le père celui de garant; vivant l'un et l'autre d'un gain sordide, l'un, jusqu'à l'extrême vieillesse, pour ne laisser aucun doute à cet égard; l'autre, dès sa plus tendre jeunesse, au point d'être forcé d'en convenir : que ce jeune homme, dis-je, s'est emparé du gouvernement de l'État; qu'il le dirige; lui dont le courage ne soumit et n'ajouta aucune province à cet empire; lui à qui la dignité de ses ancêtres ne laissait aucun droit d'aspirer à un si haut degré de puissance; que ce jeune homme enfin qui ne doit sa fortune qu'à sa beauté, et l'illustration de son nom qu'à l'impudicité, a forcé les vétérans, les gladiateurs de Jules, couverts de blessures, les débris des athlètes de César, à jouer encore le rôle de gladiateurs? Dira-t-il, qu'entouré de ces misérables, il a tout bouleversé, qu'il n'a épargné personne, qu'il vivait pour lui seul, qu'il s'est approprié la république comme une dot matrimoniale, ou comme un héritage qui lui était échu par testament? Les deux Décius apprendront que les citoyens dont ils voulurent assurer le triomphe et la puissance, sont réduits à l'esclavage. C. Marius, qui ne voulut avoir, dans son armée, que des soldats vertueux, apprendra que nous avons pour maître un homme souillé par l'impudicité. Brutus qui, le premier, affranchit le peuple romain du joug de la tyrannie, et dont les descendans ont suivi le noble exemple, saura enfin que ce même peuple, pour prix d'une honteuse complaisance de la part d'Octave, est plongé dans la servitude. Oui, si d'autres

diet C. Marius impudico domino parere nos, qui ne militem quidem habere voluit nisi pudicum. Audiet Brutus eum populum, quem ipse primo, post progenies ejus a regibus liberavit, pro turpi stupro datum in servitutem. Quæ quidem si nullo alio, me tamen internuntio ad illos celeriter deferentur. Nam si vivus ista subterfugere non potero, una cum istis vitam simul fugere decrevi.

FINIS EPISTOLARUM AD BRUTUM.

n'ont pas encore porté à nos ancêtres ce funeste message, je les devancerai, je ne tarderai pas à le porter moi-même : car si je ne puis, en conservant la vie, détourner tant de fléaux, j'ai résolu de mourir pour les éviter, et pour ne plus en être le témoin *.

* *N. B.* J'ai dû vaincre ma répugnance, pour traduire cette pitoyable déclamation, aussi ridicule sous le rapport du style que sous celui du raisonnement. L'auteur y fait jouer à Cicéron le rôle le plus vil, le plus odieux, le plus contraire à l'élévation d'âme de ce grand homme. Je détruirai, dans un travail dont je m'occupe, les argumens que l'on prête à Cicéron, et dans cette épître à Octave, et dans le discours que l'on suppose que l'orateur romain prononça avant d'aller en exil. J. B. Levée.

FIN DES LETTRES A BRUTUS.

REMARQUES

SUR LES LETTRES DE M. T. CICÉRON

A BRUTUS.

---

1 LETTRE I. Nonius Marcellus, dans ses observations sur la différence d'*amare* et de *diligere*, cite cette lettre *du premier livre des épîtres de Cicéron à Brutus*. (de Different. nonnullarum Diction. c. 5.) Elle fut écrite vraisemblablement vers le mois de novembre, à la fin du consulat d'Antoine, et lorsqu'il eut quitté la ville, parce que les hostilités qui commençaient dans la Gaule Cisalpine, ne permettaient plus de méconnaître ses desseins.

On n'apprend dans aucune lettre de Cicéron qui était ce Clodius, ni à quelle branche il appartenait de la maison Clodienne. Il devait être plébéien, puisqu'il était tribun. Toutes les éditions de ces lettres lui donnent le nom de Lucius; mais Pighius le prend, dans ses Annales, pour Caïus Claudius dont Dion parle dans son Histoire, liv. 47, p. 340, lieutenant de Brutus et de ses plus intimes confidens en Macédoine, chargé de la garde de Caïus, frère d'Antoine, et qui reviendra fort souvent dans ces lettres. Si cette conjecture est vraie, la recommandation de Cicéron, qui est ici des plus pressantes, eut l'effet qu'il s'était promis, et dissipa tous les soupçons dont l'esprit de Brutus était rempli.

2 Ce titre de tribun désigné ne lui venait pas du choix du peuple, suivant l'ancien usage, mais de la nomination de César, qui peu de temps avant sa mort, à l'occasion de la guerre qu'il méditait contre les Parthes, avait nommé pour deux ans les consuls et tous les tribuns (Epist. *ad Att.* lib. 14, 6). Cette circonstance néanmoins détermine la date de la lettre quelque temps avant la mort de César, et le 10 de décembre, qui était le jour où les tribuns prenaient prossession de leur emploi.

3 Cette distinction entre les verbes *amare* et *diligere* n'est pas marquée moins clairement dans quelques autres lettres. Epist. *Famil.* lib. 9, 14; lib. 13, 47.

4 La différence des prépositions *a* et *per*, dans le sens qu'elles ont ici, consiste en ce que malgré leur signification commune, qui est de marquer l'agent

ou la cause efficiente quand elles sont jointes à un verbe passif, *a* se rapporte néanmoins plus proprement à la cause première ou la plus éloignée, et *per* à l'instrument immédiat qui produit l'effet. Une information donnée *a suis iniquis* passe par un autre canal, *per alium* ou *per litteras*; mais *per suos iniquos* marque l'action immédiate et personnelle; c'est ainsi qu'on lit dans Térence : « Filius meus per alium ostendit sententiam suam. » *Terent. Heaut.* 2, 1.

5 On trouve le même sentiment exprimé avec l'élégance ordinaire de Cicéron, dans plusieurs autres endroits de ses ouvrages. Il dit à Quintus son frère, dans la première lettre du premier livre : « Multis enim simulationum « involucris tegitur, et quasi velis quibusdam obtenditur uniuscujusque « natura; frons, oculi, vultus, persæpe mentiuntur. Oratio vero sæpis- « sime. » Et dans l'oraison pour Marcellus, il parle avec la même force des obscurités et des détours impénétrables du cœur humain. *Pro Marc.* 7.

6 Il paraît qu'il avait été recommandé par Brutus à Antoine, pour lui faire obtenir la nomination de César au tribunat.

7 Cet endroit paraît avoir rapport à quelques hostilités qu'Antoine avait déjà commises dans la Gaule Cisalpine contre Décimus Brutus, qu'il tenait bloqué dans Modène.

8 Cicéron observe souvent dans ses écrits, que les gens riches sont presque toujours partisans zélés de la liberté et de la paix, parce qu'ils ont beaucoup à perdre par le renversement des lois et du gouvernement. Epistola 7; *Philipp.* 13, 8.

9 LETTRE II. La Chersonèse thracienne, sur l'Hellespont.

10 *Voyez* la lettre 22.

11 Brutus s'était arrêté avec son armée sur la côte opposée à l'Italie, pour attendre l'événement du siége de Modène, et se trouver en état de porter du secours à Rome, si l'occasion le demandait. Mais après avoir appris la défaite et la fuite d'Antoine, il se crut libre de marcher en Macédoine, et de tourner ses armes contre Dolabella. Cicéron avait d'abord été du même avis, dans la crainte que Dolabella ne devînt trop redoutable, s'il n'était pas promptement réprimé. Cependant, lorsque la mort des deux consuls eut changé les affaires en Italie, et que les forces de Dolabella parurent moins dangereuses, Cicéron commença dans toutes ses lettres à presser Brutus et Cassius d'amener leurs armées en Italie, comme la seule ressource qui restait à la république.

12 Caïus, frère d'Antoine, abusa de l'indulgence de Brutus pour susciter parmi les troupes une sédition, dont il espérait que le fruit pourrait être de les faire passer sous son obéissance. Mais elle fut découverte heureusement, et Brutus ayant fait sentir leur témérité aux soldats, ils revinrent au devoir jusqu'à tuer eux-mêmes les auteurs du désordre, et à demander qu'on leur livrât le questeur et les lieutenans d'Antoine. Mais Brutus, sous prétexte de vouloir les faire noyer dans la mer, les fit mettre en sûreté dans un vaisseau; et laissant Caius dans les prisons d'Appollonia, sous la garde de C. Clodius, il marcha vers la Chersonèse, à la poursuite de Dolabella. *Dio*, l. 47, 340.

13 Ce décret fut porté au sénat le 27 d'avril, à la sollicitation de Cicéron. *Voyez* la lettre 1re.

14 La lettre de Brutus, d'où cet endroit est cité, n'existe plus; mais on lit quelque chose d'approchant dans la lettre 4 où Brutus dit : « Qu'il est plus « décent et plus convenable aux principes de la république, de ne pas « augmenter l'infortune des misérables, que d'accumuler des honneurs « infinis sur ceux qui sont en possession du pouvoir, etc. »

15 Il exprime le même sentiment dans une de ses lettres à Atticus : *Mihi quidem* βεβίωται; *viderent juvenes* (Epist. *ad Att.* 14, 21). Il était alors dans sa 64e. année.

16 Dans les éditions communes, cette lettre a pour date 14 kal. maji, ou le 17 d'avril. Mais elle contient deux passages qui montrent que cette date est fausse : 1°. elle fait mention de la seconde bataille de Modène et de la fuite d'Antoine, dont on ne reçut la première nouvelle à Rome que le 22 d'avril (*voyez* la lettre 3). 2°. Elle rappelle le décret en faveur de Brutus, qui ne fut porté que le 27 d'avril. Comme j'ai prouvé dans la préface que ces erreurs arrivent souvent aux copistes, j'ai cru devoir accorder ici la date avec les faits. Ainsi au lieu de 14 kal. maji, j'ai mis 14 kal. jun. ou le 18 de mai; ce qui ruine toutes les objections qu'on a formées contre cette lettre.

17 LETTRE III. Par la défaite d'Antoine à Modène, où Hirtius l'avait battu dans un combat fort opiniâtre le 15 d'avril (epist. *Famil.* l. 10, 30), et où Hirtius et Octave avaient achevé de ruiner ses troupes un jour ou deux après, par une victoire complète, aidés de Décimus Brutus qui avait choisi le moment favorable pour faire une sortie. Cicéron n'entre point dans le détail des circonstances, parce qu'il savait que Brutus en était informé par d'autres voies.

18 En marquant tant de fidélité pour la république, qu'ils lui avaient sacrifié leur vie.

19 La perte imprévue des deux consuls dans les deux batailles de Modène, ruina tous les effets des plus sages mesures de Cicéron. Les légions de vétérans qui avaient été réunies jusqu'alors sous leur commandement, refusèrent, après leur mort, de reconnaître les ordres de Décimus Brutus, et choisirent Octave pour leur général. Ce jeune citoyen voyant ses forces tellement augmentées, qu'il n'avait plus de concurrence à craindre, crut qu'il ne lui restait plus de mesures à garder avec la république, et commença aussitôt à négliger les conseils de Cicéron. C'est sur ce malheureux changement que Cicéron ouvre ici les yeux, mais sans désespérer encore de retenir Octave, quoiqu'il découvrît de jour en jour de nouvelles raisons de s'en défier. *Hist. de Cicér. liv.* 11.

20 *Voyez* les notes de la lettre 25.

21 Les partisans d'Antoine n'avaient pas cessé, pendant le siége de Modène, d'alarmer la ville par de faux bruits. Ils publiaient qu'Antoine avait pris la ville, et s'était saisi de Décimus Brutus; que les deux consuls s'étaient joints à lui, etc. C'était quelque rapport de cette nature, qui avait répandu cette consternation générale, dont Cicéron parle ici, trois ou quatre jours avant qu'on eût appris la défaite d'Antoine. (*Philip.* 14, 6.) Cicéron écrivait de même à Cassius : « Décimus ne peut tenir plus long-« temps dans Modène. Si les consuls le délivrent, la victoire est à « nous. Mais si le contraire arrive, ce que je prie les dieux de ne pas « permettre, tout le monde ici cherchera un asile auprès de vous. » Epist. *Famil.* 12, 6.

22 Le jour auquel on fut informé à Rome de la première victoire de Modène. C'était cinq jours après l'action : il semble qu'un bon courrier avait besoin de cet espace de temps pour le voyage; car Cicéron parle dans une autre lettre d'un courrier de Décimus, qui était arrivé de Modène le sixième jour. Epist. *Fam.* 11, 6.

23 Les défiances que Cicéron commençait à concevoir d'Octave lui font dire ici pour la première fois, que l'armée de Brutus pouvait devenir nécessaire en Italie; et ce langage sera répété souvent dans la suite.

24 Pour expliquer les circonstances de la dernière victoire, la tribune, ou les *rostres*, étant le lieu d'où les magistrats haranguaient le peuple.

25 Le caractère d'homme populaire renfermait ordinairement quelque chose de factieux, parce qu'il s'acquérait le plus souvent par de basses flatteries, que l'ambition faisait employer auprès du peuple, et dans quelque vue contraire au bien public. Cicéron distingue ici une popularité plus honnête et plus légitime, la seule qu'il recherchait et qu'il supposait devoir s'acquérir par des services réels rendus à la patrie.

26 Il s'agit ici de la manière dont Brutus avait traité Caïus, frère d'Antoine, depuis qu'il était son prisonnier. *Voyez* la lettre 23, note 203; la lettre 25, note 227.

27 *Voyez* la lettre 25.

28 On a déjà vu en quoi ils avaient manqué de prudence et de vigueur. *Voyez* la lettre 23, note 198.

29 Dans le premier combat, Pansa avait reçu deux blessures mortelles, et s'était fait transporter du champ de bataille à Boulogne (*Phil.* 14, 9), où il mourut la nuit qui suivit la seconde action. Hirtius fut tué, après s'être saisi du camp d'Antoine. *Hist. de Cicér.* liv. 10.

30 C'est une simple conjecture, mais que Cicéron croyait certaine. Cependant on apprit bientôt qu'Octave refusait de poursuivre Antoine, et que Décimus n'était point en état de le faire faute de cavalerie, etc. Epist. *Famil.* 11, 13, *Hist. de Cicér.*, liv. 11.

31 Ce décret regardait particulièrement ceux qui portaient les armes contre la république en Italie; mais dans l'interprétation on l'étendait à tous ceux qui avaient embrassé le même parti dans les autres lieux de l'empire. Cicéron fait aussi sentir à Brutus qu'il y avait de l'indécence à traiter Caïus avec tant d'amitié, lorsqu'il était déclaré l'ennemi public. Quoique on alléguât en sa faveur qu'il s'était rendu volontairement, ce n'était qu'après avoir perdu la plus grande partie de ses forces, et s'être vu poussé avec le peu de gens qui lui restaient, dans un marais dont il lui était impossible de se dégager. *Plut.*, *Vie de Brutus.*

32 LETTRE IV. Brutus, en marquant sa joie de la dernière victoire, évite, comme l'on voit, de parler d'Octave, et de lui attribuer la moindre part aux avantages de la république. Il affecta même d'en faire le principal honneur à D. Brutus, dont la ruine était certaine, si les consuls et Octave n'eussent pas remporté la victoire, et qui y avait moins contribué par sa sortie, qu'il n'en avait tiré d'avantage pour sortir heureusement. Il ne parle pas même de la mort des deux consuls, parce qu'il avait toujours soupçonné leurs intentions. Cependant leur malheur fut la première et la plus forte cause, non-seulement de sa ruine, mais de celle même de la république et de la liberté.

33 Ce sont les termes de Cicéron dans la lettre 3. Brutus marque quelque chagrin de voir sa conduite condamnée par Cicéron. Mais l'événement prouva trop bien que Cicéron avait raisonné juste, et que la douceur de Brutus pour des ennemis, dont l'unique vue était de ruiner la république et ses défenseurs, n'avait été qu'une imprudence. J'ai inséré la particule *et* dans le texte latin, quoiqu'elle ne se trouve dans aucune édition, parce

qu'il m'a paru nécessaire de lier les deux parties de la phrase, ou les deux points dont Cicéron a parlé dans sa lettre, et qui servent de matière à la réponse de Brutus. A l'égard du reste de la lettre, dans lequel Brutus lui fait un reproche de la profusion d'honneurs qu'il a répandue sur Octave, on peut voir la justification de Cicéron dans l'Histoire de sa Vie, tom. 4, liv. 11.

34 Il semble que la défaite et la fuite d'Antoine ne laissaient aucun doute à Brutus que la guerre ne fût terminée, et qu'il pensait par conséquent ou à rendre la liberté à son prisonnier, ou à Rome pour le soumettre au jugement du sénat.

35. Il manque ici quelque chose à la syntaxe, et les manuscrits ni les critiques ne fournissent rien qui puisse y suppléer. C'est *ratio*, ou quelque mot équivalent, qui me paraît avoir été omis par les copistes, trompés sans doute par le mot suivant, *causa*, qu'ils ont cru suffisant pour l'intelligence de la phrase.

36 J'ai suivi dans cet endroit la correction de Manuce, qui lit *ascensurum* au lieu de *descensurum*. Brutus, effrayé de l'excès du pouvoir où le jeune Octave se trouvait parvenu par la mort imprévue des deux consuls, craignait qu'il n'aspirât même au consulat ; ce qui ne pouvait passer à son âge que pour l'effet d'une ambition extravagante, qui semblait annoncer la tyrannie. Voici donc le véritable sens de ce passage : « J'appréhende « qu'il n'aspire au consulat, et qu'après avoir été poussé si haut par vos « décrets, il ne regarde comme une chose aisée le pas qui lui reste à « faire de ce point d'élévation jusqu'au consulat ; et par conséquent que « le consentement que vous y donnerez ne soit une faveur moins extraor- « dinaire que toutes celles par lesquelles vous l'avez mis en état de for- « mer cette prétention. » *Descensurum*, qui est la leçon commune, jette de l'obscurité dans la phrase, et lui donne un sens tout-à-fait étranger aux idées de Brutus.

37 LETTRE V. Il paraît ici que Servilius avait changé de langage depuis la défaite d'Antoine à Modène, et qu'il affectait un zèle particulier pour les intérêts de la république.

38 Ventidius, de la condition de muletier, que Plancus lui reproche dans une lettre à Cicéron (Epist. fam. lib. 10, 18) s'était élevé aux honneurs civils et militaires. Il était la créature d'Antoine, à la fortune duquel il s'était attaché. Ayant rassemblé des troupes dans tous les cantons d'Italie, il s'était mis en marche pour joindre Antoine ; mais n'ayant pu faire assez de diligence pour arriver avant sa défaite, il le joignit dans sa fuite avec trois légions ; ce qui le fit déclarer personnellement ennemi de l'État (Epist.

Fam. 11, 13). Il paraît qu'il était alors préteur. Mais avant la fin de l'année, il fut élevé au consulat, sur la résignation de César Octave.

39 Cicéron n'entend point ici qu'on n'eût rien appris de Cassius, depuis qu'il avait quitté l'Italie ; car Brutus et Lentulus avaient marqué plusieurs fois, comme on l'a déjà vu, qu'il s'était rendu maître de la Syrie et de toutes les légions qui étaient dans cette province. Cassius lui-même en avait informé Cicéron par une lettre du 7 de mars (Epist. Famil. 12, 11). Mais depuis qu'il était à la tête d'une armée, on n'avait point appris qu'il eût fait le moindre mouvement, ni formé d'entreprise. Ainsi dans une lettre à Cassius, datée deux mois après celle-ci, Cicéron écrivait. « Jusqu'à « présent nous n'avons encore appris de vous que des tentatives. Elles « sont à la vérité grandes et nobles, mais nous sommes impatiens d'ap- « prendre quelque action. » Epist. *Fam.* 12, 10.

40 Cet endroit se rapporte à quelque lettre qui est perdue.

41 Cicéron pensait de cette manière avant la bataille de Modène, et persista quelque temps après dans la même opinion, persuadé que cette victoire mettait l'Italie à couvert de toutes sortes de dangers. Cependant le changement imprévu des affaires l'obligea de changer de pensée. Les craintes ne furent pas plus tôt dissipées du côté de Dolabella, qu'elles se renouvelèrent avec plus de force par l'union de Lépidus avec Antoine. Cicéron commença sérieusement à presser, dans toutes ses lettres, Cassius et Brutus de venir en Italie avec leur armée.

42 Il y avait plusieurs places vacantes dans le collége des prêtres. *Voyez* la lettre 7.

43 Domitius était neveu de Porcia, femme de Brutus. *Voyez* la lettre 7, note 59.

44 Autant qu'on en peut juger par quelques endroits des lettres de Cicéron, il avait été nommé, par M. Caton, tuteur de ses fils. Le jeune Caton, dont il parle ici, en était un ; cousin-germain et beau-frère tout à la fois de Brutus, il fut tué à la bataille de Philippes, en combattant avec tant d'ardeur, qu'il refusa quartier. Ep. *ad Att.* 13, 6 ; *Plut.* Vie de Brut.

45 Pour faire la guerre à Dolabella.

46 Le droit de prendre les auspices, qui étaient nécessaires dans les élections des principaux magistrats et dans les autres transactions de la même importance, appartenait aux consuls et aux magistrats patriciens. Mais lorsque la république n'avait aucun de ses chefs, comme dans les temps de factions et de guerre civile, où les magistratures expiraient avant qu'on pût faire les nouvelles élections, alors les auspices appartenaient, non à l'assemblée générale du sénat, mais exclusivement aux sénateurs patriciens,

qui choisissaient dans leurs corps un *interrex* pour présider aux affaires de la ville jusqu'au rétablissement des élections ordinaires. Après la mort des consuls, auxquels Cicéron prenait confiance, les auspices n'étant point encore dévolus aux sénateurs patriciens sur lesquels l'autorité de Cicéron pouvait avoir de l'influence, le préteur Cornutus, qui se trouvait par son office le premier magistrat de la république, et qui ne paraît point avoir été entièrement dévoué à Cicéron, pouvait troubler l'élection des prêtres par le ménagement des auspices, comme il avait employé le même moyen pour reculer d'un jour la délibération qui regardait les affaires de Plancus (Ep. *Famil.* 10, 12, 16). Cette crainte porta Cicéron à se servir de toute son autorité pour faire remettre l'élection des pontifes à l'année suivante, sous prétexte de la confusion qui était alors dans les affaires.

47 LETTRE VI. Il devait ces remercîmens, pour le décret que Cicéron avait proposé en sa faveur, le 27 d'avril, et dont il lui avait donné avis dans la lettre 5. Plancus commence une de ses lettres par le même tour d'expression, mais avec quelque chose de plus fin et de plus poli : voici ses termes : « Facere non possum quin in singulas res meritaque tua tibi « gratias agam. Sed, me hercule, facio cum pudore. Neque enim tanta « necessitudo, quantam mihi tecum esse voluisti, desiderare videtur gra- « tiarum actionem. Neque ego libenter, pro maximis tuis beneficiis, « tam vili munere defungor orationis ; et malo, praesens, observantia, « diligentia, assiduitate memorem me tibi probare ; » c'est-à-dire, en français : « Je ne puis m'empêcher de vous faire des remercîmens pour « toutes les faveurs que je reçois de vous. Mais en vérité je ne le fais pas « sans quelque honte ; car il me semble qu'une amitié aussi étroite que « celle que vous me permettez d'entretenir avec vous, est supérieure aux « remercîmens. D'ailleurs, je regrette de n'employer que le faible ministère « des paroles, pour répondre à tant de bienfaits extraordinaires, et j'aime « mieux remettre, lorsque je serai auprès de vous, à vous marquer ma « reconnaissance, par mes soins, mes empressemens et mes assiduités. » (Epist. *Famil.* 10, 24.) Décimus Brutus commence aussi une lettre à Cicéron par le même sentiment : « Je ne m'étendrai plus en remercî- « mens ; car puisqu'il me serait fort difficile de m'acquitter avec vous par « des actions, je ne dois pas espérer de le pouvoir faire par des paroles. » (*Ibid.* 11, 13.) Cependant Cicéron aurait peut-être été plus satisfait que Brutus l'eût effectivement remercié, et sans doute qu'il lui aurait répondu comme à Plancus : « Quoique je ne désire de vous aucun remercîment, « parce que je sais par expérience et par la connaissance que j'ai de votre

« caractère, que vous êtes le plus reconnaissant de tous les hommes; je « ne puis néanmoins vous dissimuler que votre lettre m'a fait beaucoup « de plaisir. » (*Ibid* 10, 19.) (*Vide* Henr Steph. Schediasm. l. 3, 19.) Cicéron avait observé dans les lettres de Brutus un air particulier de froideur sur tout ce qui regardait ses actions, et peut-être lui en avait-il fait quelque plainte, à laquelle il fait ici allusion.

48 Suivant Manuce, le sens de Brutus est ici : « Que par son retour à Rome, le « jeune Cicéron pourrait pousser ses sollicitations pour la prêtrise, si le « tumulte des affaires n'empêchait point qu'on ne fît l'élection; ou que si « elle était différée, il pourrait établir solidement ses prétentions pour « l'élection suivante. »

49 C'était un des amis grecs de Brutus, distingué sans doute par son esprit et son savoir, et connu par conséquent de Cicéron, comme on peut le conclure du nom qu'il lui donne, *Achilles noster*. Brutus entretenait constamment dans sa maison plusieurs Grecs de ce caractère. *Plut.* Vie de Brutus.

50 Torquatus était questeur du consul Pansa. *Appian. Bell. civ.* l. 2, 571.

51 On soupçonnait Glycon de s'être laissé gagner par Octave, pour empoisonner les blessures de Pansa. *Suet. August.* c. 11; *Tacit. Annal.* 1, 10; *Hist. de Cicér*, l. 11.

52 Tullius Cimber avait eu part à la conspiration contre Jules César, et se trouvait alors propréteur de Bithynie (Dio, l. 47, p. 345; Plut. Vie de Brut.) Déjotarus était roi de Galatie. C'était un des plus fidèles alliés de la république, et son attachement pour Pompée avait porté Jules César à lui ôter ses États. *Hist. de Cicér.*, liv. 9.

53 C. Flavius commandait l'artillerie de Brutus, et lui était attaché par une étroite amitié. Plutarque rapporte qu'à la bataille de Philippes, Brutus marqua un regret particulier de sa mort, comme de celle de Labéon.

54 La ville de Dyrrachium avait toujours été sous la protection particulière de Cicéron, et faisait profession d'un zèle particulier pour ses intérêts. Epist. *Famil.* 14, 3; *ad Att.* 3, 22.

55 Pays montagneux, qui divisait la Macédoine et l'Illyrie.

56 LETTRE VII. Ce L. Bibulus était fils de M. Bibulus, collègue de César dans son premier consulat, et de Porcia, fille de Caton, qui avait épousé en secondes noces M. Brutus.

57 Le collége des prêtres était ordinairement rempli par des personnes de la première dignité (pro Dom. 1). Le *rex sacrorum*, les trois principaux flamines, et les saliens devaient être nécessairement de race patricienne. Les autres étaient moitié patriciens, moitié plébéiens (pro Dom. 14).

Ils étaient choisis par une partie seulement des tribus, qu'on tirait au sort pour cette élection, et proposés par un ou deux membres du collége. (Phil. 2, 2; de Leg. agrar, 2, 7.) Leur inauguration se faisait ensuite par un des augures. (Phil. 2, 43.) C'était une place au collége des pontifes ou des petits prêtres, que Bibulus sollicitait; mais les prêtres en général avaient beaucoup d'influence et des prérogatives extraordinaires dans les affaires publiques, surtout dans les cas de religion, dont ils étaient les seuls juges; ce qui faisait rechercher fort avidement ces emplois par la noblesse.

58 Il y avait à Rome dans ce temps-là un P. Apuléius, tribun du peuple, ami zélé de Cicéron. (Phil. 6, 1, 14, 6.) Il y avait aussi avec Brutus en Macédoine, un M. Apuléius, recommandé au sénat par Cicéron, comme un des principaux instrumens qui avaient détaché l'armée de Macédoine des intérêts de Caïus. C'était celui-ci, suivant les apparences, qui aspirait à la prêtrise. *Phil.* 10, 11.

59 Domitius était d'une des plus nobles maisons de Rome, petit-fils de Caton par sa mère, et fils de ce L. Domitius Énobarbus qui avait été nommé par le sénat successeur de César au gouvernement de la Gaule, et qui l'avait arrêté à Corfinium, au commencement de la guerre civile. Les éditions communes mettent ici, *sed Apuleius*, *etc.* Mais comme Brutus paraît distinguer le cas d'Apuléius de celui de Domitius, et que plusieurs manuscrits ont Domitius, au lieu d'Apuléius, cette dernière leçon m'a semblé la plus probable.

60 LETTRE VIII. Suessa Pométia, ville autrefois florissante et capitale du pays des Volsques. Il y avait une autre Suessa, nommée Arunca, colonie de Rome, dans la Campanie.

61 Chaque légion avait trois classes de soldats, rangés suivant les différens ordres de l'âge et des services. La première était celle des *hastati*, la seconde celle des *principes*, et la troisième celle des *triarii*. Les deux premières classes étaient divisées chacune en dix centuries ou *maniples*. La première centurie des *hastati* se nommait *primus hastatus*, la seconde *secundus hastatus*, et ainsi des autres. Les centuries des *principes* étaient nommées de même *primus princeps*, *secundus princeps*, etc. Mais on croit généralement que le corps des *triarii* fut supprimé par C. Marius, ou du moins réservé pour la défense des camps. *Card. d'Aquino*, *Lexic. milit.*

62 Les Romains, comme Florus le déclare, furent les agresseurs dans cette guerre (l. 3, 7), et n'eurent point d'autre motif que de joindre une si

belle île à leur empire. Elle fut réduite par Métellus, qui en obtint le surnom de *Creticus*.

63 *Voyez* la note 6 de la première lettre.

64 LETTRE IX. Cette lettre de condoléance regarde manifestement la mort de quelque personne fort chère à Brutus, et dont la perte le touchait très-sensiblement. J'ai pris occasion, dans un autre lieu, de l'appliquer à la mort de Porcia, sa femme (Hist. de Cicér. l. 6), et j'ai rapporté les raisons qui m'ont fait ainsi contredire la tradition commune de l'antiquité. J'ai fait observer un passage de la lettre 17 qui ne laisse aucun doute de la maladie de Porcia, et j'ai cité Plutarque, qui parle d'une lettre de Brutus, existante dans son siècle, où ce fameux Romain déplorait la perte de sa femme, et se plaignait de la négligence que ses amis avaient eue pour elle dans sa dernière maladie. (Plut. Vie de Brut.) Cicéron évite de prononcer le nom de Porcia, et l'on sent que c'est par ménagement pour la douleur de Brutus. Ce ne pouvait être sa mère qu'il avait perdue; car elle lui survécut de plusieurs années. (Corn. Nep. Vit. Att. c. 11.) Enfin l'on ne peut faire tomber de conjecture probable sur aucune autre personne. Manuce déclare qu'après les plus exactes recherches, il n'a pu s'imaginer de qui il était question. Il ajoute qu'il était porté par diverses expressions à croire que ce pouvait être de Porcia; mais que d'autres raisons ne lui paraissaient pas moins opposées à cette conjecture. Nous examinerons ces dernières raisons à chaque passage où il prétend les trouver; et si nous parvenons aisément à les réfuter, on conviendra que notre sentiment ne demeurera pas mal établi.

65 A l'occasion de la mort de Tullia. Brutus lui avait alors écrit « dans des termes si tendres et si raisonnables, que sa lettre, en faisant couler ses « larmes, lui avait apporté beaucoup de consolation. » Epist. *ad Att.* 12, 13.

66 Rien ne convenait tant aux circonstances, que de représenter à Brutus qu'il était à la tête d'une armée de laquelle dépendait le destin de Rome; et qu'un emploi de cette importance devait lui faire oublier tous ses soins et ses intérêts domestiques. Mais Brutus avait déjà fait connaître qu'on pouvait se reposer sur son caractère dans les occasions de cette nature. Le jour qu'il avait tué César, Porcia, qu'il n'avait pas fait difficulté de mettre dans son secret, se trouva si agitée par ses inquiétudes et ses craintes, qu'elle tomba dans un profond évanouissement qui la fit croire tout-à-fait morte. On porta cette nouvelle à Brutus. La tendresse et la douleur eurent la force de le troubler; mais il eut celle de les vaincre, pour achever l'entreprise dans laquelle il était engagé. *Plut.* Vie de Brutus.

67 Je ne puis deviner, dit ici Manuce, à qui ces expressions se rapportent, puisque ce ne peut être ni à Porcia, ni à la mère de Brutus. François Robertel prétend que c'est à P. Servilius Isauricus, sénateur d'une grande dignité, qui mourut à Rome vers le même temps, dans un âge fort avancé (Dio, l. 45, p. 277), et dont Brutus devait être fort proche parent par sa mère Servilia. Mais qui se persuadera qu'une douleur aussi vive que Cicéron la représente, ait pu regarder un sénateur décrépit, qui, tout distingué qu'il avait été par son mérite, avait cessé depuis long-temps de se mêler des affaires publiques, et dont le fils, collègue de Jules César au consulat, paraît avoir été plus opposé que favorable à Brutus? (Epist. Famil. 10, 12; ad Brut. epist. 3.) Cependant Robertel, sur une conjecture si mal fondée, fait un crime à Manuce d'avoir confessé son ignorance, et d'avoir pu soupçonner que la mort de Porcia, ou de toute autre femme, eût été capable de toucher si vivement Brutus. *Vid. not. Manut. et Robert. emendat.* l. 2, c. 18.

68 Supporter sa perte sans douleur, c'eût été, comme Cicéron le dit dans un autre endroit, la marque d'une âme sans humanité et d'un cœur insensible. *Tusc. Quæst.* 3.

69 Manuce prétend que le doute où Cicéron paraît être ici du succès de leurs armes, prouve que cette lettre fut écrite avant la défaite d'Antoine à Modène, tandis que la lettre 17, qui fut écrite après cette bataille, parle de Porcia et la déclare vivante. Mais si le passage, loin d'établir la supposition de Manuce, prouve au contraire que la lettre fut écrite long-temps après l'affaire de Modène, et même après la jonction d'Antoine avec Lépidus, il est clair que l'objection tombe d'elle-même. Pour expliquer le doute du succès, il faut se souvenir qu'après avoir cru tous les périls dissipés par la victoire de Modène, Cicéron trouva bientôt des raisons de penser autrement, et que, surtout après la jonction d'Antoine et de Lépidus, il vit clairement, comme il l'exprime dans toutes ses lettres, que la fortune de la république recommençait à devenir tout-à-fait incertaine. La seconde partie de la phrase, où il marque à Brutus qu'on l'attend en Italie avec son armée, paraît une démonstration que cette lettre fut écrite après la jonction de Lépidus et d'Antoine; car ce ne fut qu'après cet incident que Cicéron commença ses instances pour engager Brutus et Cassius à passer en Italie avec leurs armées. C'est ce qu'un lecteur attentif ne peut manquer de découvrir dans tout le cours des lettres à Brutus, et dans un grand nombre d'autres qui sont écrites à Cassius. « Lorsque nous nous sommes crus à la fin de la guerre, dit-il « dans la lettre 9 du livre 12 des Familières, nous voyons renaître le

« danger par la perfidie de votre ami Lépidus. » Dans une autre : « Pendant que je vous écris, j'apprends que la guerre redevient plus dangereuse que jamais par la trahison de Lépidus... Tout le monde est persuadé que vous passerez en Italie avec votre armée. Si les affaires tournent à notre avantage, on aura besoin de vos avis et de votre autorité : s'il nous arrive quelque chose de fâcheux, nous aurons votre armée pour ressource. Figurez-vous donc que toutes nos espérances reposent sur vous et sur Brutus ; qu'on vous attend tous deux, et Brutus immédiatement. »

70 Le dessein que Cicéron marque ici, d'écrire bientôt par Vétus, est encore une forte preuve que cette lettre fut écrite après la jonction d'Antoine et de Lépidus. Vétus, comme on l'a vu dans la lettre 8, était en Macédoine avec Brutus, avant la mort des consuls. Il était venu à Rome pour solliciter la préture, mais après avoir promis à Brutus de retourner auprès de lui le plus tôt qu'il pourrait. Il se préparait alors à son départ, qui était fixé pour quelques jours après ; et l'on va voir que la lettre de Cicéron, dont il se chargea, devait être postérieure de plus d'un mois à l'union de Lépidus avec Antoine, puisque Lépidus fut déclaré dans le même temps l'ennemi public. Epist. *Famil.* 10, 23, 12, 10.

71 LETTRE X. Le sénat avait porté, sur la proposition de Cicéron, un décret pour rappeler en Italie Brutus avec son armée ; mais Brutus n'en avait point encore eu connaissance, ou n'avait point encore marqué qu'il eût dessein de s'y conformer. C'est pour le presser là-dessus que Cicéron lui écrit cette lettre, et qu'il lui expose le dangereux état de la république.

72 Après l'union d'Antoine et de Lépidus, l'insolence de leurs partisans augmenta beaucoup à Rome, et causa de vives alarmes aux amis de la liberté, qui soupçonnaient déjà les vues d'Octave.

73 Q. Fufius Calénus. *Voyez* lettre 23, note 207.

74 On ne trouve dans aucune des lettres de Cicéron les raisons particulières qu'il avait de blâmer la conduite d'Hirtius à Modène. Le seul reproche qu'on connaisse, regarde la mollesse et la lenteur d'Hirtius, et son imprudence à s'imaginer que la guerre pouvait finir par des voies douces.

75 Cicéron ne pouvait se consoler, comme il le témoigne souvent, d'avoir vu Décimus et Octave profiter si mal de leur victoire, qu'en négligeant de poursuivre Antoine, ils lui avaient donné le temps de rassembler ses forces dispersées, de joindre Ventidius, et de sortir heureusement de l'Italie. Mais Décimus s'excusait en assurant que son armée, qui avait été si longtemps renfermée dans Modène, manquait de toutes sortes de munitions,

et qu'il était absolument sans cavalerie, tandis que celle d'Antoine était presque entière. Il ajoutait qu'Octave, quoiqu'en état d'exécuter cette entreprise, avait résisté à toutes les raisons qui devaient l'y déterminer. (Ep. Fam. l. 11, 10, 13.) Plancus écrivit aussi à Cicéron qu'il ne fallait accuser qu'Octave de l'heureuse retraite d'Antoine, et du pouvoir où il était encore de causer de nouvelles alarmes à la république. Ep. Fam. l. 10, 24.

76 En s'unissant avec Antoine pour renouveler la guerre, qui aurait sans doute été terminée par la bataille de Modène.

77 Décimus Brutus et L. Plancus avaient été nommés au consulat pour l'année suivante, par Jules César, et s'étaient réunis pour la défense de la république, contre Antoine et Lépidus, qui étaient alors dans la Gaule. (Epist. Famil. 11, 15.) Mais Plancus, dont l'armée était la meilleure, quoique la moins nombreuse, trahit et abandonna bientôt son collègue. Outre sa cavalerie et ses Gaulois auxiliaires, il avait quatre légions complètes, dont trois étaient de vétérans; tandis que Décimus, à qui l'on en comptait dix, n'en avait qu'une seule de vétérans, et le reste de troupes sans ordre et sans munitions.

78 On a cru, sur l'autorité de Plutarque, que Cicéron avait favorisé les prétentions d'Octave au consulat, trompé par les artifices de ce jeune homme qui lui avait promis de le prendre pour son collègue, et de ne pas recevoir, pendant son administration, d'autres conseils que les siens. Mais cette lettre ruine une si fausse opinion, et prouve clairement que personne ne fut plus choqué que Cicéron de l'entreprise d'Octave, et ne fit plus d'efforts pour l'en détourner.

79 Ce que Cicéron déclare ici, est fort remarquable, et sert à expliquer la conduite d'Octave. Voyant en effet que personne n'osait faire l'ouverture de ses prétentions, il députa au sénat quelques-uns de ses officiers, avec un centurion fort brusque à leur tête, qui ouvrant sa robe, et portant la main sur la poignée de son épée, déclara audacieusement que, si l'on n'accordait pas de bon gré le consulat à Octave, il prendrait d'autres voies. *Suet. August.* 20; Hist. de Cicér. l. 11.

80 Tous ces événemens étaient arrivés l'été précédent, sous le consulat d'Antoine et de Dolabella, lorsque Cicéron, désespérant de leur administration, avait pris le parti de se retirer dans la Grèce jusqu'à l'année suivante, c'est-à-dire, jusqu'au renouvellement des consuls, qui se faisait le premier de janvier. Il alla, dans ce dessein, jusqu'à Syracuse : mais ayant été repoussé à Rhégio par les vents, il y apprit qu'Antoine avait fait

éclater de meilleurs sentimens, et qu'il marquât de l'inclination pour la paix; ce qui le fit retourner à Rome pour contribuer à ce grand ouvrage.

81 C'était le lieu où il avait eu sa dernière conférence avec Brutus; et dans le premier discours qu'il fit en arrivant à Rome, il rapporta dans des termes fort touchans les circonstances de cette entrevue.

82 Il fait allusion à son propre exil, lorsqu'il avait été non-seulement chassé comme Brutus par la violence de ses ennemis, mais banni par une loi particulière. Ce malheur n'était point encore arrivé à Brutus, mais il lui arriva peu de temps après.

83 Par sa première Philippique, qu'il avait prononcée au sénat sous le consulat d'Antoine, et pendant qu'il était dans la ville. C'est à l'occasion de cette fameuse harangue, qu'il dit dans une de ses lettres : « Qu'il s'était montré « libre, tandis que tout le reste du sénat se conduisait en esclaves. » Ep. *Fam.* 12, 25; *Phil.* 5, 7.

84 *Voyez* lettres 3 et 25.

85 Les conspirateurs s'étaient imaginé que la mort de Jules César rétablirait immédiatement la liberté de la république. Mais les affaires prenaient un tour bien différent. La trahison de Lépidus et les justes soupçons qu'on formait des vues d'Octave, faisaient croire le danger si pressant, qu'on n'espérait plus rien que des armées de Brutus et de Cassius.

86 On trouve *principiis* dans tous les manuscrits et dans toutes les éditions. Cependant Manuce soupçonne cette leçon, et se déclare pour *præsidiis*. Mais Florus nous apprend (3, 10, 4, 2,) qu'on entendait par *principia* un lieu particulier du camp, où les officiers s'assemblaient pour les délibérations militaires. Tite-Live s'en sert aussi pour signifier les soldats mêmes, ou du moins cette partie des légions qu'on appelait *principes*, et qui étant la fleur des troupes romaines, étaient pris pour toute l'armée. Si le mot original eût été *præsidiis*, qui se trouve déjà dans la même lettre, il n'aurait pas été naturel que les copistes l'eussent changé dans un terme moins commun et qui semble demander plus d'érudition. *Vid. Flor.* 3, 10, 4, 2; *Petr. Victor. var. lect.* l. 3, c. 6; *et Card. d'Aquino Lex. militar.*

87 Décimus Brutus et L. Plancus avaient uni leurs armées pour la défense de la liberté. Sextus Pompée, quoiqu'il eût quitté l'Espagne, commandait des forces considérables, qu'il avait offertes au service de la république. (Phil. 13, 21.) Asinius Pollio, qui était alors proconsul d'Espagne, avait donné, dans ses lettres, des assurances très-fortes de sa fidélité pour la même cause. Ep. *Fam.* 10, 32, 33.

88 LETTRE XI. Ce Vétus, qui paraît si affectionné à Brutus, avait été propréteur de Syrie pendant le règne de Jules César, et peu de temps avant sa mort, il avait assiégé, dans Apamée, Cécilius Bassus, officier du parti de Pompée, et qui, après la journée de Pharsales, avait ramassé quelques troupes, avec lesquelles il faisait face dans cette province contre le pouvoir de Jules César. Étant réduit presque à l'extrémité par Vétus, il fut délivré par Pacorus, prince des Parthes, et Alchandonius, tétrarque d'Arabie, qui forcèrent Vétus de lever le siége. Epist. *ad Att.* 14, 9; *Dio*, 47, 343.

89 Quoique Vétus eût commandé dans la Syrie en qualité de propréteur, il paraît par cette lettre qu'il n'avait point encore été élevé à la préture. Il avait gouverné probablement par une commission particulière de César; ou peut-être avait-il été questeur du dernier proconsul, après la mort duquel l'administration était tombée entre ses mains. C'est ainsi que P. Lentulus, questeur de Trébonius en Asie, avait pris le gouvernement de cette province avec le titre de propréteur, après la mort de Trébonius. Epist. *Famil.* 12, 15.

90 Dolabella tâchait de rassembler toutes les troupes et tout l'argent qu'il pouvait trouver dans les provinces qu'il traversait, pour se mettre en état de faire tête à Brutus et à Cassius. Plutarque nous a conservé une lettre grecque de Brutus à ce sujet, écrite aux Pergamiens en style laconique. « J'apprends que vous avez donné de l'argent à Dolabella. Si vous « l'avez fait volontairement, confessez que vous m'avez offensé : si c'est « malgré vous, prouvez-le moi, en m'en donnant volontairement. » *Plut. Vie de Brutus.*

91 Cette somme monte presque à 16,144 louis d'or.

92 Il avait commandé en chef une armée, et la commission de général n'expirait qu'après qu'on était rentré dans la ville de Rome.

93 Ce passage fait voir que la lettre de Brutus fut écrite avant qu'il fût informé de la bataille de Modène et de la mort des deux consuls.

94 J'ai suivi la correction de Manuce et de Lambin, en mettant *perfructurus* ou *perfruiturus* au lieu de *perfuncturus*, qui est dans les éditions communes, et qui ne fait point un sens intelligible. *Perfructurus* est employé avec l'accusatif, non-seulement par les plus anciens écrivains, tels que Plaute; mais par Lucrèce même qui vivait du temps de Cicéron :

Omnia perfructus vitaï præmia marces, l. 3, 969.

95 LETTRE XII. On trouvera le caractère particulier de Messala dans la lettre 15.

96 Vétus retournait au commencement de juillet dans la Macédoine, suivant la promesse qu'il avait faite à Brutus. Il continua vraisemblablement de demeurer auprès de lui jusqu'à la fin de la guerre. Cependant quelques années après on le trouve si bien réconcilié avec les vainqueurs, qu'il possédait la maison de campagne que Cicéron avait proche de Pouzzoles. Il nous reste une épigramme sur Vétus et sur cette maison. *Plin. Hist. nat.* l. 31, 2; *Hist. de Cicér.*, l. 12.

97 Lépidus avait épousé l'une des deux sœurs de Brutus, de laquelle il avait des enfans. Servilia, mère de Brutus, et Tertia son autre sœur, femme de Cassius, pressaient Cicéron de ne pas souffrir que Lépidus fût déclaré l'ennemi public, et que ses biens fussent confisqués; ou du moins elles demandaient qu'en faveur de Brutus, ses enfans ne fussent point enveloppés dans la ruine de leur père. Cicéron ne crut pas devoir se rendre à leurs prières. Il fit déclarer Lépidus ennemi de Rome par un décret unanime du dernier jour de juin. (Epist. Fam. 12, 10.) Comme il attribuait les instances de ces deux dames à la faiblesse de leur sexe, il s'imagina que Brutus approuverait une démarche que tout le monde jugeait nécessaire. Mais la lettre suivante fera voir que Cicéron se trompait.

98 Le sénat, à la sollicitation de Cicéron, lui avait décerné une statue équestre et dorée, à la tribune : honneur que personne n'avait encore obtenu. *Phil.* 5, 15.

99 LETTRE XIII. Tandis qu'on agitait au sénat l'affaire de Lépidus, sa femme avait marqué sans doute à Brutus qu'elle avait sollicité inutilement Cicéron d'empêcher le décret, ou du moins d'en exempter ses enfans. C'est sur cet avis que Brutus prit le parti d'écrire.

100 Quoique Lépidus se fût déjà joint avec Antoine, et que Brutus en fût informé, il semble par cette lettre que Brutus se flattait encore que les vues de son beau-frère n'étaient pas tout-à-fait désespérées, et que, sans prendre parti contre la république, il pensait seulement, comme il l'avait déclaré, à se rendre médiateur entre ses concitoyens. Epist. *Famil.* 10, 27, 34.

101 L'excès d'inquiétude que Brutus marque pour ses neveux, et ses instances pour faire suspendre les lois en leur faveur, dans un temps où la république touchait à sa ruine, paraissent s'accorder mal avec son caractère : car si son beau-frère était retourné à son devoir, comme il affecte de l'espérer encore, le décret du sénat n'aurait fait aucun tort à ses enfans; ou de quelque part que la fortune se rangeât, leurs intérêts ne couraient aucun risque, puisqu'à la conclusion de la guerre, c'était ou leur père ou leur oncle qui devaient être les maîtres. *Hist. de Cicér.*, l. 12.

102 Lépidus avait été déclaré l'ennemi du sénat le 30 de juin, c'est-à-dire, un jour avant la date de cette lettre; mais il fallait environ quinze jours à Brutus pour recevoir cette nouvelle en Macédoine.

103 LETTRE XIV. Plutarque observe que Brutus affectait dans toutes ses lettres grecques le style laconique. (Plut. Vit. Brut.) Cicéron le raille ici de la même affectation dans ses lettres latines, parce que la situation des affaires demandait plus d'étendue dans la communication des avis et des raisonnemens. Cependant il paraît, par ses lettres, qu'il ne donnait pas souvent occasion au même reproche.

104 Brutus avait fait partir le jeune Cicéron pour Rome, suivant le désir de son père qui voulait lui faire obtenir le sacerdoce. Il vint jusqu'en Italie avec une lettre de Brutus, qui fut remise à Cicéron par le messager qui avait porté à son fils l'ordre de retourner.

105 Manuce est embarrassé pour accorder le sens de ce passage : « Que peut « entendre Cicéron, dit-il, par *les grands débats* dont il parle? Les « élections devaient être remises à l'année suivante, naturellement et sans « débat, puisqu'on a déjà fait observer qu'il n'y avait point alors de « magistrats à Rome, qui fussent capables de tenir les assemblées. » M. Tunstall tire aussi de cet endroit une objection contre la vérité des lettres. Mais elle peut être détruite par divers passages des autres lettres de Cicéron, comme on va le voir en fort peu de mots.

Au commencement de la guerre civile entre César et Pompée, César ayant résolu d'obtenir le consulat pour l'année suivante, il s'était élevé une question; savoir si dans l'absence des consuls, qui étaient tous deux au camp de Pompée, l'élection consulaire ne pouvait pas être faite par un préteur. Lépidus, qui possédait alors la préture, soutint que cela se pouvait; mais Cicéron, qui était d'une opinion différente, condamna sévèrement Lépidus, et déclara, sur l'autorité des livres des augures, qu'un préteur ne pouvait créer ni des consuls, ni même des préteurs, et que cette prétention était absolument sans exemple. (Epist. ad Att. 9, 9.) Ainsi César, qui ne voulait point encore renverser ouvertement les lois, se contenta de se faire déclarer dictateur par Lépidus, pour se procurer l'autorité de tenir une assemblée, dans laquelle il se nomma lui-même consul avec P. Servilius. (Cæsar. Comment. de Bell. civil. 2, 549.) Mais à la fin de la guerre, lorsqu'il se vit maître absolu de la république, il secoua tous les scrupules; et par la plénitude de son pouvoir, non-seulement il créa tous les magistrats à son gré, mais peu de temps avant sa mort il régla pour deux ans la succession des consuls et des tribuns. Ep. ad Att. 14, 7.

Il paraît aussi que la ville, accoutumée à la patience et au renversement des lois sous le règne de César, était devenue moins difficile sur l'observation des anciennes formes, et que, sur tout dans un cas particulier où le consulat se trouvait vacant, elle était disposée à souffrir que l'élection des prêtres se fît par un préteur. En effet, on ne saurait douter que cette élection ne fût prête à se faire, et que Cicéron ne s'y attendît si sérieusement, qu'il avait averti, par cette raison, Furnius, son ami, de se rendre directement à Rome, de peur qu'il ne parût trop tard au rang des candidats pour la préture. (Epist. Fam. 10, 25.) Cependant il n'est pas moins certain qu'il n'y avait point alors d'autre magistrat que le préteur, qui pût présider à l'élection. C'était lui d'ailleurs qui devait, suivant l'ancien usage, suppléer dans toutes les autres affaires aux fonctions du consulat, et Cicéron nous l'apprend lui-même (Ep. Fam. 12). Il paraît donc que, après la mort imprévue des deux consuls, ne pénétrant point d'abord ce que le sénat et les préteurs ordonneraient touchant l'élection des prêtres et des magistrats, il témoigna dans la lettre 5 la crainte où il était que cette affaire ne causât beaucoup de difficultés. Ensuite s'apercevant qu'on était résolu de procéder aux élections, il crut que ce qu'il avait de mieux à faire pour l'utilité publique, était de les faire remettre au premier de janvier suivant (ibid. 26), lorsque Décimus Brutus et L. Plancus entreraient dans l'exercice du consulat. Outre les raisons tirées des circonstances présentes, il avait lieu de croire que sous deux consuls, amis de la justice et de la liberté, ses propres vues auraient plus de succès, sans compter que les personnes qu'il voulait favoriser, ne seraient point obligées, au préjudice du bien public, d'abandonner leurs postes et leurs commandemens pour venir faire leurs sollicitations à Rome. Je suis trompé si cette explication ne satisfait point tous les lecteurs sensés, et ne concilie pas bien les véritables lettres de Cicéron avec celles que M. Tunstall croit suspectes.

106 Ces jeunes seigneurs romains servaient aussi dans le camp de Brutus, et prétendaient aux places vacantes du collége des prêtres.

107 L'armée d'Octave, composée entièrement de vétérans, qui avaient servi sous Jules César, son oncle, ne fut pas long-temps, après la bataille de Modène et la mort des deux consuls, sans faire connaître qu'elle était malintentionnée pour la république. Elle marqua de la répugnance à servir contre ses anciens chefs et ses anciens compagnons, avec lesquels elle s'était employée heureusement à la ruine du parti de Pompée; d'autant plus que le pouvoir renaissant du sénat et l'humiliation d'Antoine lui firent soupçonner qu'on pensait à rétablir le parti qu'elle avait abattu.

108 *Voyez* lettre 10, note 77.

109 Cicéron semble marquer ici quelque défiance de Plancus, fondée sur l'ancien attachement de ce général au parti de César. Ces soupçons étaient déjà fort justes, puisque dans une lettre du 6 de mai, Décimus Brutus lui avait marqué que sur quelques lettres interceptées il jugeait qu'Antoine n'était pas sans espérance de gagner Plancus. (Epist. Famil. 11, 11.) Cependant Plancus donnait alors à Cicéron, par ses lettres, les plus fortes assurances de sa fidélité pour la république. Mais elles furent bientôt démenties par son infâme trahison. Il trompa Décimus, qui se voyant abandonné aussi de sa propre armée, chercha son salut dans la fuite, et fut tué par les soldats d'Antoine. *Hist. de Cicér.*, l. 11.

110 LETTRE XV. *Voyez* le caractère de Messala dans l'Histoire de Cicéron, l. 11, p. 243.

111 Cicéron parle ici de la lettre 4, qui a pour date le 15 de mai. Celle-ci fut écrite vers la fin du mois de juillet; ce qui faisait un intervalle de deux mois.

112 Brutus avertissait souvent Cicéron qu'il le trouvait trop sévère dans les décrets qu'il faisait porter contre les ennemis de la liberté, et que la situation des affaires demandait une autre conduite. C'est sur ce point que Cicéron se défend dans nos lettres, en faisant voir que dans les circonstances la sévérité était plus utile à la république que les affectations de douceur.

113 Un des sept sages de la Grèce, qui donna un corps de lois aux Athéniens, vers le temps où Tarquin le vieux régnait à Rome. *Aulu-Gelle*, 17, 21.

114 L'omission, dont Cicéron se plaint ici et dans un grand nombre d'autres lettres, était de n'avoir pas tué Marc-Antoine avec Jules César. Epist. *Fam.* l. 10, 3, 4, 10, 28.

115 *Voyez* lettre 25, note 45.

116 Ibid. note 217.

117 Les vents étésiens étaient ainsi nommés parce qu'ils étaient annuels, c'est-à-dire, qu'ils soufflaient régulièrement dans la canicule. Leur cours étant du nord au nord-ouest, ils étaient favorables pour aller de la Sicile dans la Grèce. *Plin. Hist. Nat.* 2, 47.

118 *Voyez* lettre 3.

119 Brutus, quoiqu'il fît profession d'être attaché à la vieille académie, avait un grand penchant pour l'école des stoïciens, et se conduisait volontiers par leurs maximes. Ils soutenaient que le sage ne peut être ému par aucune passion; qu'il est incapable par conséquent de craindre et de fuir; et que dans tous les cas où la résistance est juste, il doit vaincre ou mourir.

120 En prononçant au sénat sa première Philippique.

121 Tous les services que la république avait reçus d'Octave jusqu'alors, et dont Brutus reconnaît lui-même l'importance dans la lettre suivante, avaient eu leur source dans l'autorité et les ménagemens de Cicéron. Epist. *Fam.* 12, 25.

122 Avant la mort de César il ne paraît pas que Décimus Brutus se fût distingué par aucun caractère particulier de vertu ou d'amour pour la patrie. Dans la suite il fit éclater son courage en se saisissant de la Gaule Cisalpine pour s'opposer aux entreprises d'Antoine, et dans la vigoureuse défense qu'il fit à Modène.

123 Philip. 5, 16.

124 Philippus était beau-père d'Octave.

125 Servius Sulpitius était un sénateur de la première distinction, qui mourut dans l'ambassade dont le sénat l'avait chargé vers Antoine. *Voyez* son caractère dans l'Histoire de Cicéron, l. 10.

126 P. Servilius. *Voyez* les notes de la première lettre.

127 Du siége de Modène, par la défaite d'Antoine.

128 Les anciens écrivains parlent différemment de cette *Larentia*, et de l'origine des rites qui s'observaient tous les ans à son honneur. La tradition commune est qu'elle avait nourri Romulus, et qu'elle avait laissé, en mourant, quelque partie considérable de son bien au peuple romain. Romulus, par affection pour sa mémoire, établit une fête annuelle et des sacrifices à son sépulcre. *Aulu-Gelle*, 6, 7; *Macrob. Saturn.* 1, 20.

129 *Velabrum* était une rue ou une place de Rome, où étaient le marché aux boeufs et le temple de Janus. *Marlian. Rom. Typog.* l. 4, c. 4.

130 Il décerna des actions de grâces de cinquante jours avec le titre d'empereur, aux deux consuls, après la première bataille de Modène, lorsqu'on les supposait encore vivans. (Phil. 14.) Mais on ne trouve nulle part dans ses écrits les honneurs qui leur furent décernés après leur mort, et à Pontius Aquila, un des conspirateurs contre Jules César, qui fut tué aussi devant Modène, et à qui Dion rapporte qu'on éleva une statue. Dio, l. 46, 317.

131 L'ovation était une sorte de petit triomphe, ou, comme les Grecs l'appelaient, un *triomphe pédestre*, dans lequel le général, au lieu d'entrer à Rome sur un char, marchait à pied avec son armée jusqu'au Capitole, couronné de myrte, au lieu de la couronne de laurier qui était propre au triomphe. L'usage était de le décerner à la place du triomphe, lors-

que la guerre avait été moins formidable et moins dangereuse, et par conséquent la victoire moins importante; ou, comme dans le cas présent, lorsqu'on n'avait point encore eu affaire à des ennemis étrangers. Ainsi M. Crassus reçut le même honneur pour avoir terminé la guerre servile en Italie.

132 En décernant l'ovation à Octave, non-seulement Cicéron voulait lui procurer un honneur juste et conforme à l'ancien usage de la république; mais par des vues plus politiques il comptait que lorsque Octave viendrait recevoir cet honneur, sa commission cesserait en entrant dans la ville, et par conséquent qu'on pourrait donner un autre général à son armée; car telle avait été constamment la pratique de Rome. Mais dans ce temps de confusion les lois et les usages étaient mal observés par ceux qui étaient assez forts pour les violer impunément.

133 La statue équestre dorée que Cicéron avait décernée à Lépidus, fut abattue vraisemblablement dans ces circonstances; c'est-à-dire, lorsqu'il fut déclaré ennemi du sénat le 30 de juin. (Ep. Fam. 12, 10.) Ainsi la mention qu'on en fait ici, prouve que cette lettre ne peut avoir été écrite qu'au mois de juillet.

134 Ceci a rapport au traitement que Caïus, frère d'Antoine, avait reçu de Brutus depuis qu'il était son prisonnier.

135 Cicéron compte quatre guerres civiles avant celle-ci; c'est-à-dire, celle de Sylla avec Marius et Sulpicius; celle de Cinna avec Octavius; celle de Sylla avec le jeune Marius et Carbon; et celle de César avec Pompée. Il en fait sentir la différence. Ces quatre premières guerres ne venaient que d'une contention de partis opposés, qui avaient des prétextes pour prendre les armes, tels que la défense de leurs droits et de leurs honneurs au sénat ou dans la ville; mais dans la guerre avec Marc-Antoine, on ne voyait que la résistance d'un seul contre l'union de tous les partis, et par conséquent le dessein ouvert de renverser la république pour s'élever à la tyrannie. *Phil.* 8, 2.

136 Thémistocle fut accusé de trahison et condamné dans son absence par les Athéniens, et son bien fut confisqué : mais on prétend que ses fils, Néocles et Démophilus, retournèrent secrètement à Athènes, où ils passèrent quelque temps *incognito*, jusqu'à ce qu'à l'occasion de certains jeux funèbres, Néocles gagna le prix de la longue course, et son frère ceux de la course et du stadium : ils furent tous deux couronnés. Cependant, aussitôt qu'ils eurent été reconnus, ils faillirent d'être assommés à coups de pierres par les ennemis de leur père. Platon nomme un troi-

sième fils de Thémistocle, Diophantus, qui excellait dans toutes sortes d'arts et dans tous les exercices auxquels les Grecs attachaient la perfection d'un homme de qualité. *Cal.* Rodig. Antiquar. Lect. l. 14, c. 12.

137 On voit par ce passage la déférence que Cicéron avait, même contre sa propre opinion, pour les prières de Brutus en faveur des enfans de Lépidus; il cherchait alors quelque moyen de les faire excepter du décret de confiscation qui regardait les biens de leur père.

138 LETTRE XVI. Lorsque Cicéron, après la bataille de Modène, vit prendre aux affaires un tour entièrement opposé à ses espérances, et qu'Octave surtout, par la demande qu'il fit du consulat et par quantité d'autres démarches, fit éclater ouvertement le dessein de venger la mort de son oncle et d'opprimer la république, il chercha l'occasion, comme on peut se l'imaginer, de lui faire perdre cette pensée par ses conseils, et de l'exhorter à se réconcilier avec Brutus, en observant cette amnistie que le sénat avait publiée comme le fondement de la paix. La lettre qu'il écrivit à Octave fut communiquée à Atticus, qui ne douta point que Brutus ne l'approuvât beaucoup, et qui paraît lui avoir envoyé, du moins, la copie de quelques endroits qui le regardaient particulièrement. Mais Brutus en fut choqué, et décharge les ressentimens de son cœur dans cette lettre. *Voyez* Hist. de Cicér. l. 11.

139 Brutus rappelle ici à Cicéron, qu'Octave, fils adoptif de César, au lieu de mériter les honneurs qu'on lui avait décernés, devait perdre la vie avec son père, suivant l'usage de l'ancienne Grèce. Cependant on a vu dans plusieurs endroits de ces lettres, qu'il pensa fort différemment à l'occasion des enfans de Lépidus, et qu'il n'épargna rien pour les sauver de la rigueur du sénat, dont ils devaient se ressentir comme leur père.

140 Cette maxime se trouve vérifiée dans tout le cours de la lettre. Brutus, mécontent de quelques mauvais effets de la conduite de Cicéron, quoiqu'elle eût toujours eu pour règle les plus sages vues de la prudence, et perdant le souvenir de tous les services de ce grand citoyen, le querelle avec un air de supériorité, qui paraît fort indécent à l'égard d'un homme également respectable par son âge et par sa sagesse. *Voyez* quelques réflexions sur cette lettre, au livre 10 de l'Histoire de Cicéron, pag. 266.

141 LETTRE XVII. Cicéron fut surpris que pendant qu'il employait tous ses soins à Rome pour soutenir la république et pour fortifier Brutus et Cassius, Brutus s'expliquât là-dessus dans ses lettres avec tant de froideur et

de réserve, qu'il paraissait faire entrevoir quelque mécontentement. Il y a beaucoup d'apparence qu'Atticus, en qualité d'ami commun, fut chargé d'approfondir le mystère; ce qui donna lieu à cette réponse de Brutus.

142 L'accusation générale, et la seule même que Brutus presse dans cette lettre et dans la plupart des autres, regarde le pouvoir d'Octave, qu'il reprochait à Cicéron d'avoir rendu excessif, au risque de causer le renversement de la république. Mais on peut voir la justification de Cicéron dans l'Histoire de sa Vie, liv. 11.

143 Il s'agit ici d'un différend entre Cicéron et Casca qui avait donné le premier coup à Jules César, et qui ne laissait pas d'être tribun du peuple par la nomination de César même. Le passage semble marquer que Cicéron lui avait reproché le meurtre de César, et qu'il l'avait traité d'assassin. Mais c'est ce qui paraît incroyable, lorsqu'en toutes sortes d'occasions, et dans ses discours publics comme dans ses lettres, Cicéron ne manquait point de relever cette action comme la plus glorieuse qu'on eût jamais exécutée; et qu'à l'égard de Casca même, il n'avait consenti aux mesures d'Octave que sous la condition expresse qu'il devînt l'ami des conspirateurs, et que, pour n'en laisser aucun doute, il souffrît que Casca prît tranquillement possession du tribunat, en vertu de la nomination de César. (Epist. ad Att. 16, 13.) Il paraît donc que Brutus avait reçu de fausses informations en Macédoine, ou qu'il interprétait mal quelques mots de Cicéron, qui pouvait avoir averti Casca de garder plus de ménagemens avec Octave, de peur qu'abusant de son pouvoir, il ne le traitât comme un assassin, et qu'il ne fît valoir contre lui les lois qui condamnaient en général tous les conspirateurs. Un avis de cette nature avait peut-être passé, dans l'esprit fier de Brutus, pour une condamnation directe de l'action de Casca. *Voyez* l'Histoire de Cicéron, liv. 11, dans les notes.

D'ailleurs, si l'on considère ce que le recueil de ces lettres a souffert, et que de huit livres entiers il ne nous reste que vingt-trois lettres, sans parler des trois livres à Octave, des trois livres à Hirtius et des trois livres à Pansa qui sont perdus (vid. Fragm.), il ne paraîtra point étrange qu'il se trouve, dans ce qui reste, un petit nombre de faits qu'il n'est pas aisé d'expliquer lorsqu'on manque des secours qui auraient servi infailliblement à les éclaircir.

144 Dans la conspiration de Catilina, où Cicéron fit donner la mort à quatre des principaux complices, Lentulus, Céthégus, Statilius, Gabinius et Céparius.

145 L. Calpurnius Bestia était tribun du peuple à la fin du consulat de Cicéron, et passait pour avoir eu beaucoup de part à cette conjuration. Lorsque Cicéron eut quitté son emploi, il se joignit à son collègue Métellus, pour l'empêcher de haranguer le peuple, et dans la suite il fut l'ennemi perpétuel de son administration. *Sallust.* c. 43; *Plutarq. Vie de Cicér.*; *Hist. de Cicér.* l. 3.

146 César fut tué aux ides, ou le 15 de mars, et les complices de Catilina furent mis à mort aux nones ou le 7 de décembre.

147 P. Clodius, l'ennemi mortel de Cicéron, et l'auteur d'une loi qui le fit condamner au bannissement pour avoir fait mettre à mort quelques complices de la conjuration de Catilina.

148 C'est-à-dire, si Octave doit occuper la place d'Antoine, pour récompense d'avoir délivré la république de ce tyran.

149 Cicéron avait fait décerner à Octave une ovation que Brutus change ici en triomphe. Mais Cicéron assure dans une lettre suivante, que c'était une de ses plus sages démarches. (Lettre 14; Hist. de Cicér. liv. 11.) Il avait fait décerner aussi que la paye et les récompenses qu'Octave avait promises aux légions, soit en terre, soit en argent, seraient fidèlement acquittées par autorité publique. *Phil.* 5, 1, 14, 3.

150 Ce passage a souffert bien des altérations dans les manuscrits et dans les éditions communes. J'ai suivi la leçon de Manuce, qui m'a paru la plus conforme au style de Brutus, et j'ai traduit comme j'ai cru le devoir.

151 Atticus avait alors soixante-six ans complets. Manuce assure qu'il avait cinquante ans, lorsqu'il avait épousé Pilia. (Manut. not. in epist. ad Quint. frat. l. 2, 3.) Ce qui a causé une erreur dans l'Histoire de Cicéron, où l'on trouve qu'Atticus, au temps de son mariage, était plus jeune que lui d'un an. (Hist. de Cicér. t. 2.) Mais la vérité est, du moins suivant ce qu'on peut recueillir de Cornélius Népos, qu'Atticus avait trois ans et environ trois mois plus que Cicéron. *Vit. Att.* c. 21.

152 Il était épicurien, c'est-à-dire, qu'il faisait consister le souverain bien à jouir tranquillement d'une vie agréable, sans prendre part aux affaires publiques. *Voyez* son caractère dans la Vie de Cicér., t. 4, l. 12.

153 Atticus n'avait qu'un enfant, la petite Attica, qu'il aimait avec passion; et le mot de *liberi*, qui est au pluriel, n'est qu'une façon de parler, dont on trouve quantité d'exemples dans les auteurs latins. Cicéron badine, dans plusieurs de ses lettres, sur la passion qu'il avait pour sa fille, parce que ce sentiment était opposé aux principes des épicuriens, qui prétendaient que l'amour des pères et mères pour leurs enfans n'avait pas sa source dans

la nature, et ne venait que de l'habitude. Epist. ad Att. 5, 19, 7, 20; Hist. de Cic. t. 3.

154 Cornélius Népos rapporte un trait qui sert d'explication à ce passage. On avait proposé de former un fonds pour l'entretien de Brutus et de ses forces, par les contributions volontaires des chevaliers romains. Flavius communiqua ce projet à Atticus, comme à l'ami particulier de Brutus, en le priant même de se charger de la conduite de l'entreprise, parce qu'il était un des plus opulens de l'ordre des chevaliers. Atticus répondit: « Qu'il laissait volontiers à Brutus la liberté d'user de son bien, etc.; « mais qu'il n'aurait là-dessus avec personne ni d'explication ni de con-« férence. » *Vit. Att.* c. 8.

155 Salvidiénus était une des créatures d'Octave et son favori. De la plus basse condition il fut élevé, par la protection d'Octave, aux premiers honneurs de la république; mais il fut ensuite mis à mort, pour avoir conspiré contre lui en faveur d'Antoine. *Suet. August.* 66; *Dio,* 48, 376; *Vell. Paterc.* 2, 76.

156 Lorsque Octave marcha dans la Gaule Cisalpine avec son armée contre Marc-Antoine, le sénat, à la sollicitation de Cicéron, lui décerna le commandement de cette armée avec la qualité de propréteur. Il le chargea de la conduite de la guerre, conjointement avec les deux consuls. Il lui accorda l'entrée du sénat avec le rang de préteur. Après la bataille de Modène, on lui décerna aussi des actions de grâces de quinze jours, avec le titre d'empereur. Après la seconde bataille et la mort des consuls, on lui décerna une ovation. *Phil.* 3, 2, 5, etc., 14, 10.

157 L. Marcius Philippus était consul l'an de Rome 697. Il avait épousé Atia, mère d'Octave, avec laquelle il vivait alors. Mais il paraît que Brutus était mal informé de ce qui se passait à Rome, lorsqu'il reprochait à Cicéron d'avoir décerné à Octave des honneurs que son beau-père même n'approuvait pas; car on trouvera dans une lettre suivante, qu'outre les honneurs décernés par Cicéron, Philippus proposa l'addition d'une statue à la tribune.

158 Atticus faisait entendre dans sa lettre qu'Antoine avait rétabli considérablement ses forces depuis sa fuite de Modène, et que ses affaires n'étaient pas si désespérées qu'on se l'imaginait. Cette opinion venait du refus que Octave avait fait de le poursuivre après sa défaite; ce qui lui avait laissé le temps de rassembler ses troupes dispersées, et de se joindre à Ventidius. Mais on en peut conclure que la lettre d'Atticus avait été écrite avant l'union de Lépidus et d'Antoine, qui se fit le 29 de mai; et cette réponse de Brutus fut écrite vraisemblablement vers le milieu de juin.

159 M. Tunstall, fondé sur son hypothèse et se fiant à l'autorité de Plutarque, croit qu'au lieu d'Antonius il faut lire ici Octavius. (Tunst. epist. p. 194, not.) Mais cette correction est contraire à toutes les copies tant manuscrites qu'imprimées, et choque également le sens du passage et la vérité de l'histoire. Atticus, à qui Brutus fait ici réponse, était lié d'une amitié particulière avec Antoine; et, dans le temps même qu'il écrivait à Brutus et que les affaires des rebelles passaient pour désespérées, les anciens louent beaucoup sa générosité, qui lui faisait prendre soin, à Rome, de la femme et des enfans d'Antoine. Il était donc naturel qu'avec ces sentimens pour Antoine, il marquât quelque pitié de son sort dans la lettre qu'il écrivait à Brutus : au lieu qu'il ne paraît nulle part qu'il y ait eu jusqu'alors aucune liaison entre Octave et lui. Elle ne commença que plusieurs années après, et ce fut à la recommandation d'Antoine qu'Atticus en eut l'obligation. *Hist. de Cic.* t. 4, l. 12, *à la fin.*

160 Cicéron enseigne la même doctrine dans son livre des Offices : « Lorsqu'un « père, dit-il, persiste dans le dessein de détruire la liberté de son pays, « nous devons prendre les intérêts de notre patrie sans considérer la vie « de notre père. » *Offic.* lib. 3, 23.

161 Manuce suppose qu'on avait fait à Atticus des propositions de mariage pour sa fille Attica, et qu'il en avait écrit quelque chose à Brutus. Mais comme Attica ne pouvait avoir alors plus d'onze ans, il est probable que s'il était question d'une affaire de cette nature, c'était une ouverture anticipée, qui ne devait avoir d'effet que lorsque cette jeune personne serait nubile.

162 On ne peut douter ici que Porcia, femme de Brutus, ne fût indisposée, ou tout-à-fait malade.

163 Ses sœurs étaient la femme de Lépidus et celle de Cassius, qui étaient alors toutes deux à Rome.

164 LETTRE XVIII. Il n'y a point de lettre où l'on ne trouve cette exhortation, depuis le 29 mai, qui était le jour où Lépidus s'était joint avec Antoine.

165 Servilia, mère de Brutus, avait été maîtresse de Jules-César. Il avait eu pour elle beaucoup de tendresse et de confiance, et lui avait fait accepter la confiscation des biens de Pontius Aquila, zélé pompéien, qui fut ensuite un des complices de la conspiration contre César. Cependant, après la mort de César, elle eut beaucoup de part aux conseils et aux résolutions de son fils; ce qui déplaisait beaucoup à Cicéron, dont la confiance n'était pas si bien établie pour elle, quoique, par civilité pour Brutus, il parlât d'elle

dans ses lettres avec beaucoup de respect. Ép. *ad Att.* 15, 10. *Voyez* son caractère dans l'Hist. de Cic., l. 9.

166 Sur Casca, *voyez* lettre 6.

167 Ceci regarde particulièrement Octave et son armée.

168 Lépidus, dont la femme était sœur de Brutus.

169 Il parle de la déclaration qu'il avait faite au sénat dans sa Philippique cinquième, après avoir fait partir Octave avec son armée pour faire lever le siége de Modène. Voici ses termes : « Quam ob rem ab eo non modo nihil « timere, sed majora et meliora expectare debetis : neque in eo qui ad « D. Brutum obsidione liberandum profectus sit, timere ne memoria « maneat domestici doloris, quæ plus apud eum possit quàm salus civi- « tatis. Audebo etiam obligare fidem meam, P. C. vobis populoque « romano (quod profecto, cum me nulla vis cogeret, facere non au- « derem, pertimescerémque in re maxima periculosam opinionem teme- « ritatis); promitto, recipio, spondeo, patres conscripti, C. Cæsarem « talem semper fore civem, qualis hodie sit, qualemque eum maxime « velle et optare debemus. » *Phil.* 5, 51.

170 Il n'avait que vingt ans. Suétone, August. c. 26.

171 Ses flatteurs le pressaient de demander le consulat ; ce qui était incompatible avec son âge, suivant les lois de Rome, et ne pouvait servir qu'à lui faciliter des moyens de renverser la république.

172 Il paraît que ce tribut était une taxe par tête, ou une sorte de capitation, proportionnée au bien de chaque particulier. Il était absolument hors d'usage à Rome, depuis la conquête de la Macédoine par *P. Émilius*, qui avait tiré de sa victoire le fonds d'un revenu suffisant pour délivrer le peuple romain de ce fardeau. (*Plin. Hist. nat.* 33, 3.) L'aversion que les plus honnêtes gens avaient pour toute apparence de tribut, était un effet de l'indolence et de la luxure qui avaient infecté la république, et qui précipitèrent sa ruine :

. . . . sævior armis
Luxuria incubuit victumque ulciscitur orbem. *Luc.*

173 Ce centième, ou cette taxe d'un pour cent, se payait chaque mois.

174 Le sénat avait passé un décret pour assurer à la légion quatrième et à la légion martiale toutes les récompenses qu'Octave leur avait promises, lorsqu'elles s'étaient déclarées pour l'autorité du sénat contre Antoine. On leur avait tenu parole après la bataille de Modène. *Phil.* 5, 19.

175 On trouvera la conduite de Cassius, sa diligence à lever de l'argent et à se procurer des munitions, enfin son caractère et toutes ses démarches

comparés avec la conduite de Brutus, au liv. 11 de l'Histoire de Cicéron.

176 Cicéron voyant jusqu'où Brutus portait sa tendresse pour les enfans de sa sœur, lui rappelle encore ici tout ce qu'il avait fait en leur faveur avant que d'avoir reçu sa lettre; et c'est pour le rassurer entièrement, autant que pour hâter sa marche, qu'il lui fait considérer que leurs intérêts dépendront de lui-même à son arrivée.

176 bis LETTRE XIX. Par le siége de Modène, où était la scène de l'action, et où Décimus Brutus devait nécessairement tomber entre les mains d'Antoine, s'il n'était promptement secouru.

177 Il rend le même compte dans une lettre à Cassius : « Modène, dit-il, est « à l'extrémité du danger, et Brutus ne peut s'y défendre plus long-« temps. » *Ep. Fam.* 12, 6.

178 Les consuls Hirtius et Pansa avaient été des créatures et des ministres du pouvoir de César, et leur fidélité avait toujours répondu à sa confiance. Après sa mort ils s'étaient déclarés pour la cause de la liberté; et s'étant liés étroitement avec Cicéron, ils étaient entrés dans toutes ses mesures. Mais les longs engagemens qu'ils avaient eus avec le parti de César, leur avaient laissé des préventions, qui arrêtaient quelquefois leur zèle pour la patrie, ou qui les portaient du moins à traiter leurs anciens amis avec plus de douceur et de modération que les circonstances ne semblaient le demander. Cicéron les accusa quelquefois, par cette raison, de manquer de prudence et de vigueur; mais il ne soupçonna jamais leur fidélité ni leurs intentions. *Hist. de Cic.* liv. 10 et 11.

179 Cicéron avait prévu depuis long-temps ce que l'expérience lui confirmait journellement, que les espérances de liberté dépendraient entièrement du succès des armes : de sorte que toutes ses vues et toutes ses mesures se rapportaient à exhorter les généraux qui commandaient des armées dans les provinces, à s'unir pour la défense de l'État. *Histoire de Cicéron*, l. 10 et 11.

180 Le sentiment de Cicéron fut toujours, qu'indépendamment des autres généraux, il n'y avait d'ordre et de liberté à espérer dans la république que par Brutus et Cassius.

181 LETTRE XX. L. Plancus était désigné consul pour l'année suivante par la nomination de Jules-César, et commandait alors dans la Gaule ultérieure avec l'autorité proconsulaire. La lettre, dont il est ici question, subsiste encore. Elle était adressée aux magistrats, au sénat, et au peuple de Rome. (Epist. Famil. 10, 8.) Elle fut remise au sénat, et lue publiquement le 7 d'avril. Les débats qu'elle y fit naître, furent extrêmement vifs, et Cicéron en rendit compte à Plancus par une lettre du 11 d'avril.

(Epist. Famil. 10, 12.) Celle-ci doit avoir été écrite à Brutus vers le même temps, c'est-à-dire, un jour ou deux après le débat dont elle contient le récit. *Hist. de Cic.* l. 10.

182 M. Émilius Lépidus était un homme faible, vain, inconstant, malintentionné pour la république, et sans cesse gouverné par sa vanité ou son ambition. Décimus Brutus, dans une lettre à Cicéron, l'appelle *hominem ventosissimum*, léger comme le vent, et *incapable de rien faire de bon*. (Epist. Famil. 11, 9; Hist. de Cic. l. 9 et 10.) La raison particulière qui lui attire ici les reproches de Cicéron, n'est pas, comme M. *Tunstall* se l'imagine, qu'il eût reçu Marc-Antoine dans son camp après la bataille de Modène; car cette action n'arriva que six semaines après. Mais il avait envoyé au secours d'Antoine devant Modène, un corps de troupes sous la conduite de Silanus et de Culléon, deux de ses lieutenans. Nous avons une lettre à Cicéron, dans laquelle il s'efforce d'excuser cette action, en prétendant qu'elle s'était faite contre ses ordres et par la perfidie de ces deux officiers. Cette lettre est du 22 de mai. *Epist. Famil.* l. 10, 34.

183 Le frère de Lépidus était Paullus Émilius Lépidus, qui avait été consul sept ans auparavant avec C. Marcellus, et qui s'était alors livré à César. (Hist. de Cic. l. 7.) Mais il avait changé de sentiment pour se rendre au parti de la république. Après la défaite d'Antoine et la mort des consuls, il proposa au sénat que la quatrième légion et la légion martiale, qui s'étaient mises sous le commandement d'Octave, fussent envoyées à Décimus Brutus. (Epist. Famil. l. 11; 19.) Ce fut apparemment ce qui le fit envelopper dans la proscription, du consentement de son frère.

184 La femme de Lépidus et celle de Cassius étaient toutes deux sœurs de M. Brutus, et se trouvaient alors à Rome. Cicéron commence une de ses lettres à Cassius par ces mots : « La perfidie de Lépidus, votre beau-« frère, etc. » *Epist. Famil.* 12.

185 On attendait tous les jours à Rome la nouvelle d'une action décisive devant Modène, où D. Brutus était assiégé depuis près de quatre mois; et peu de jours après l'arrivée de cette lettre, on apprit la défaite d'Antoine. *Voyez* ici la lettre 19, et l'Hist. de Cic. l. 10.

186 P. Servilius était consul avec Jules César, cinq ans auparavant, lorsque César poursuivait Pompée dans la Grèce, et lui livra bataille à Pharsale. *Hist. de Cic.* l. 8.

187 Ce débat est rapporté plus particulièrement dans une lettre de Cicéron à Plancus. *Epist. Fam.* 10, 12.

188 Ce Lentulus était fils de P. Lentulus Spinther, qui était consul pendant l'exil de Cicéron, et qui avait été le principal auteur de son rappel. Le fils était questeur de Trébonius dans la province d'Asie. Il en prit l'administration après la mort de Trébonius, et la défendit contre Dolabella, qui trouva néanmoins le moyen de l'en chasser. *Epist. Fam.* 12, 14, 15.

189 On voit qu'il manque quelque chose à cette lettre.

190 LETTRE XXI. La province de l'Asie était célèbre par ses richesses, et la plus propre à fournir toutes sortes de munitions aux armées de Brutus et de Cassius. C'est ce qui leur faisait regretter si amèrement de l'avoir perdue.

191 P. Cornélius Dolabella était gendre de Cicéron, c'est-à-dire, troisième mari de sa fille Tullia. Il la quitta par la voie du divorce; ce qui n'empêcha point Cicéron de vivre en bonne intelligence avec lui; surtout après la mort de César, lorsque Dolabella était consul avec Antoine. Il s'efforça de soutenir son autorité, pour l'engager dans les intérêts de la république, et pour le faire servir d'obstacle aux progrès d'Antoine, son collègue. Mais étant ambitieux et fort corrompu dans ses principes, il se laissa gagner entièrement par Antoine, avec qui il forma le projet de s'emparer de la Syrie, et d'assurer les parties orientales de l'empire contre les entreprises de Cassius. Dans cette vue, il employa l'artifice, en traversant l'Asie, pour s'emparer de Smyrne, où le proconsul Trébonius faisait sa résidence. Il se saisit de sa personne, et lui fit ôter la vie avec la dernière cruauté. Ensuite il continua de piller la province, et d'en tirer tout ce qui pouvait le mettre en état de faire la guerre à la république, ce qui le fit déclarer ennemi du sénat et du peuple. *Voyez* son caractère et sa mort au 10e. livre de l'Histoire de Cicéron.

192 *Voyez* la lettre 22.

193 Ce témoignage de Brutus, qui fait tant d'honneur au fils de Cicéron, est confirmé par les lettres de plusieurs autres amis de son père, pendant qu'il faisait ses études à Athènes, et qu'il vécut auprès de Brutus. Il commandait un corps de cavalerie, à la tête duquel il avait fait Caïus prisonnier. *Epist. Fam.* l. 12, 14, 16; *Hist. de Cic.* l. 12.

194 LETTRE XXII. Cicéron parle probablement de sa lettre précédente, à laquelle il manque aujourd'hui quelque chose vers la fin, mais qui doit avoir été écrite, comme je l'ai remarqué dans les notes, le dix ou le onze d'avril.

195 Toutes les éditions ont ici *ad VI id. april.*, ou le 8 d'avril; mais les termes de la lettre font connaître qu'elle ne fut écrite que *ad III id.*, c'est-à-dire, le 11. La date de la fin est aussi dans toutes les éditions *id. april.*, ou le 13, quoiqu'il paraisse clairement que ce doit être *prid. id.*, ou le 12.

Je n'ai pas balancé à faire une correction que j'ai jugée nécessaire, suivant les explications qu'on a vues dans la préface.

196 Il y avait deux Scaptius, que Cicéron nomme, pendant son gouvernement de Cilicie, comme les administrateurs des affaires de Brutus ; l'un en Cappadoce, l'autre dans l'île de Chypre. A la prière de Brutus, il avait accordé au premier une préfecture et un tribunat de l'armée. *Epist. ad Att.* l. 6, 1, 3.

197 Toutes les éditions mettent ici *dederam*, comme si Cicéron parlait de lui-même. Mais par la suite du texte, il paraît que c'est de Scaptius qu'il parle, et qu'il faut mettre *dederat*.

198 Cicéron fait le détail de toute cette affaire dans une lettre particulière à Cassius. (Epist. Famil. 12, 7.) Le discours qu'il fit au sénat dans cette occasion, et qu'il promet ici d'envoyer à Brutus, est la Philippique 11. *Hist. de Cic.* l. 10.

199 Publius Lentulus dit de Dolabella, dans une lettre à Cicéron : « Après « avoir ravagé la province, s'être saisi des revenus publics, avoir pillé « les citoyens romains, et les avoir même vendus pour l'esclavage, il « quitta l'Asie, etc. » *Epist. Fam.* 12, 15.

200 LETTRE XXIII. Brutus, depuis son départ d'Italie, avait écrit deux lettres publiques au sénat, pour lui rendre compte de l'état des affaires. Dans la première, il l'informait des moyens qu'il avait employés pour se rendre maître de la plus grande partie de la Macédoine, de l'Illirie et de la Grèce, et pour faire entrer dans les intérêts de la république toutes les troupes de ces provinces, contre les entreprises de Caïus frère d'Antoine, qu'il avait forcé de se retirer avec sept cohortes dans la ville d'*Apollonia*. Sur cette nouvelle le consul Pansa se hâta de convoquer le sénat, et ce fut dans cette assemblée que Cicéron prononça la dixième Philippique, pour faire décerner des remercîmens et des honneurs à Brutus. Le second messager, dont il est ici question, apporta une relation plus étendue des succès de Brutus, et de l'entière réduction de ces provinces par la défaite de Caïus, qui fut fait prisonnier dans un engagement contre le jeune Cicéron. (*Voyez* l'Hist. de Cic. l. 10.) Ce même exprès apporta aussi la relation du meurtre de Trébonius par Dolabella, qui avait profité de cette trahison pour se rendre maître de l'Asie. Mais cette nouvelle était déjà venue à Rome, avant que Pansa en fût parti, et donna naissance à la Philippique 11, où Cicéron expose l'inhumanité de Dolabella, et recommande de lui opposer Cassius comme le général qui était le plus propre à lui faire la guerre. A l'égard de Trébonius et de sa mort, on peut s'éclaircir dans le 10e. livre de l'Histoire de Cicéron.

201 Caïus, frère de Marc-Antoine, avait été préteur de Rome l'année d'auparavant, c'est-à-dire, celle où César fut tué; et vers la fin de sa préture, il s'était saisi de la Macédoine en vertu d'une disposition de son frère, qui était alors consul, et dans la vue d'assurer cette province contre les vues de M. Brutus. Ayant été fait prisonnier, il fut traité avec beaucoup de considération par Brutus, qui penchait même à lui rendre la liberté, parce qu'il craignait quelque mutinerie de ses soldats, à l'occasion d'un homme sous lequel ils avaient servi. Mais les remontrances constantes de Cicéron engagèrent Brutus à le retenir en prison, où après la ligue du triumvirat et la cruelle proscription des amis de la liberté, il fut enfin mis à mort, comme une victime particulièrement due aux mânes de Cicéron. *Plut. Vie de Brut.*

202 La relation de ces succès extraordinaires de Cassius en Syrie, se trouve avec plus d'étendue dans deux autres lettres de Cassius même à Cicéron. Ep. Fam. l. 12, 11, 12.

203 L. Statius Murcus et Q. Marcius Crispus étaient deux officiers généraux du parti de César, qui commandaient chacun trois légions, et qui s'étaient joints contre Cécilius Bassus, officier pompéien, chef d'une légion qui se soumit volontairement à Cassius. *Dio*, l. 47; *Philipp.* 11, 12.

204 Tertia, sœur de Brutus, était femme de Cassius. Servilie, mère de Brutus et de Tertia, était sœur de Caton par la même mère; mais elle était fille d'un autre père, qui se nommait Servilius. Les filles romaines portaient ordinairement le nom de leur père, excepté lorsqu'elles étaient plusieurs sœurs; car on les distinguait alors par l'ordre numérique de leur naissance, comme *secunda*, *tertia*, etc.

205 La première de ces oraisons est la 5e. des Philippiques, où Cicéron exhorte ardemment le sénat à déclarer Marc-Antoine l'ennemi public, au lieu de lui envoyer des ambassadeurs suivant la proposition de Calénus, et propose de décerner des honneurs extraordinaires à Décimus Brutus, à M. Lépidus et à Octave. La seconde est la dixième Philippique, prononcée, comme on le fait remarquer, à l'occasion des premières lettres publiques de M. Brutus, pour lui faire décerner les honneurs dus à ses grands services, contre l'opinion de Calénus, qui avait proposé de lui ôter l'armée qu'il avait levée de sa propre autorité, et d'en confier le commandement à quelque général autorisé du sénat. Ce Q. Fufius Calénus était beau-père du consul Pansa. Il avait été fait consul par Jules César; et faisant profession d'une ardente amitié pour Antoine, il soutenait ses intérêts au sénat contre Cicéron. *Hist. de Cic.* l. 10.

206 Cicéron donna le nom de Philippiques à ces oraisons, à l'imitation de celles

de Démosthènes contre Philippe de Macédoine, parce qu'elles se ressemblent beaucoup par la chaleur de l'action et par le fond du sujet. Cependant elles ont été nommées indifféremment pendant plusieurs siècles, *Philippiques* et Antoniennes. *Aulu-Gelle*, l. 13, 1; Histoire de Cicéron, l. 10.

207 C. Pansa, consul actuel, avait été fort occupé depuis quelque temps à rassembler de nouvelles levées et d'autres troupes, pour marcher à leur tête au secours de son collègue Hirtius, et d'Octave, qui étaient déjà partis, chacun avec une armée. Leur but commun était de délivrer D. Brutus, que Marc-Antoine tenait bloqué dans Modène. Pansa sortit de Rome vers la fin de mars, peu de jours avant la date de cette lettre. Ainsi Brutus ignorait encore son départ; mais il savait que son dessein était de retenir toutes les troupes qui se trouvaient en Italie, par les raisons qu'on verra dans la lettre 6. Les quatre mots latins, *vel secreto consilio adversus Pansam*, pourraient recevoir une explication différente de la mienne; car si l'on voulait qu'*adversus* signifiât ici, comme il arrive quelquefois, *apud Pansam*, il faudrait traduire: *Par quelque ordre secret, porté de concert avec Pansa.* Mais le sens auquel je me suis attaché, m'a paru le plus naturel, parce que diverses raisons peuvent faire supposer que Brutus n'ignorait pas la répugnance que le consul avait à laisser sortir alors des troupes de l'Italie.

208 Il manque ici quelques mots au texte pour rendre le sens complet. *Andr. Patricius* a suppléé *vix potest*, et j'ai cru devoir suivre son idée. (Patric. not. in fragm. epist. ad Brutum.)

209 Dans quelques éditions, la lettre XXIV fait suite à celle ci.

210 LETTRE XXIV. A l'arrivée des lettres de Brutus, le sénat, sur la proposition de Cicéron, porta un décret dans ces termes: « Que Brutus emprunterait au nom du public, et de qui il jugerait à propos, de l'argent « pour le soutien de la guerre. »

211 Pansa jugeait bien de la situation des affaires lorsqu'il s'imaginait que le fort de la guerre devait être en Italie, et que le destin de la république dépendait du succès qu'on aurait à Modène. L'événement fit voir que les forces réunies des deux consuls et d'Octave, avec le secours de Décimus Brutus, suffisaient à peine pour chasser Marc-Antoine. Ce qu'on lit ici de Pansa porterait à croire qu'il était à Rome dans le temps que cette lettre fut écrite, et dans cette supposition, la dernière partie ne doit pas être jointe à la première, qui a pour date le 12 d'avril, puisqu'il est certain que Pansa quitta Rome avant la fin de mars. *Epist. Famil.* 10, 10. Mais ce passage peut se prendre dans un autre sens, et ne regarde peut-

être que l'inclination de Pansa, qu'il avait assez déclarée à Cicéron avant que de partir. On sait qu'il laissa une légion derrière lui pour la garde de Rome. Il pouvait avoir aussi laissé l'ordre de n'en envoyer aucune partie à Brutus.

212 Brutus et ses amis se défiaient beaucoup de la fidélité des deux consuls; mais Cicéron, qui les connaissait parfaitement, combattit toujours ces soupçons, et prit la défense de leur intégrité. Leur conduite justifia l'opinion qu'il en avait, puisqu'ils perdirent tous deux la vie à Modène pour la défense de leur patrie. Cicéron fit souvenir alors Brutus qu'ils avaient fort bien répondu à l'idée qu'il lui avait donnée de leur caractère.

213 Les précautions de Brutus pour la publication de sa lettre, étaient fort bien fondées, comme Cicéron le confesse ici, et l'explique encore plus clairement dans ses Philippiques, où il réfute ce que la malignité voulait faire craindre du pouvoir excessif de Brutus et de Cassius. *Philip.* 10, 7; *it.* 2. 14, 15.

214 Le premier détail de ces nouvelles vint apparemment de la lettre de Lentulus, dont Cicéron fit la lecture au sénat, et qui arriva, comme il paraît, environ deux jours avant celle de Brutus.

215 LETTRE XXV. Après la mort de César, Cicéron n'avait pas cessé de presser Brutus et ses complices de soutenir cette action par des mesures vigoureuses, et de s'armer contre la dissimulation et les vues ambitieuses de M. Antoine. Brutus, au contraire, ne formait que des conseils pacifiques, persuadé que l'excellence de sa cause produirait son effet naturel, et réunirait tous les Romains pour la défense de cette liberté qui leur était offerte. Quelques espérances qu'il avait conçues d'Antoine, lui faisaient rendre en même temps tout le respect qu'il croyait dû à l'autorité consulaire. Il ne faisait point une démarche qui pût blesser les formes ordinaires de la constitution, et lors même qu'il se vit chassé de Rome par les intrigues d'Antoine, il demeura ferme dans les mêmes maximes. Il mena une vie privée à la campagne; il congédia tous ses amis qui s'étaient rassemblés de toutes parts autour de lui, et qui marquaient une vive ardeur pour le soutien de sa cause. Tels sont les fondemens des plaintes de Cicéron dans la première partie de cette lettre, où il lui rappelle aussi la source de toutes ses fautes, qui était d'avoir épargné la vie d'Antoine en ôtant la sienne à César.

216 Il parle des troubles qui s'élevèrent à Rome après la mort de César.

217 C'était l'effet des mesures trop pacifiques des conspirateurs, surtout de celles de Brutus, qui laissèrent le temps à leurs ennemis de prendre les armes et de rassembler assez de forces pour se rendre les arbitres de la

république. C'est ainsi que Brutus et Cassius, dans une lettre qu'ils écrivaient conjointement à M. Antoine, lui remettaient devant les yeux : « Qu'ils s'étaient jetés volontairement sous son pouvoir, et que par son « avis ils avaient congédié leurs amis, qui se rendaient en foule auprès « d'eux des principales villes d'Italie. » *Ep. Fam.* 11, 2.

218 Octave qui, par le testament de Jules-César son oncle, se trouvait l'héritier de son bien et de son nom ; se voyant maltraité par le consul Antoine, et craignant même qu'il ne le privât de sa succession, prit le parti de recourir aux armes, quoiqu'il ne fût âgé que de dix-huit ans. Ses libéralités et ses promesses assemblèrent bientôt sous ses enseignes une forte armée de vétérans qui avaient servi sous son oncle, et qui étaient dispersés dans les différentes colonies d'Italie. Avec ces forces il se déclara pour l'autorité du sénat, et marchant vers Rome, il mit la ville à couvert des insultes d'Antoine, qui n'aurait pas manqué de s'en rendre maître, et qui fut obligé par cet obstacle de porter la guerre dans la Gaule Cisalpine. (*Phil.* 3, 2, 5, 11), où Décimus Brutus s'était fortifié dans Modène.

219 Modène était alors assiégée par Antoine, et presque réduite à l'extrémité.

220 Dans le temps que César fut tué. Cicéron reproche de même, dans ses lettres, cette clémence hors de saison aux autres chefs de la conspiration. *Epist. Fam.* 10, 28, 12, 4.

221 Le meurtre de César, que Cicéron nomme dans une de ses harangues « la « plus glorieuse action qu'on eût jamais faite à Rome. » *Phil.* 2, 12.

222 C'est le premier exprès, par lequel Brutus rendit compte au sénat de ses avantages en Macédoine.

223 C'est le second exprès. *Voyez* les notes de la première lettre.

224 Il partit de Rome un peu avant l'arrivée du second exprès, avec une armée, pour joindre Hirtius et Octavius vers Modène, et livrer bataille à Marc-Antoine.

225 C'était l'usage, en recevant la nouvelle de quelque victoire signalée, de décerner des actions de grâces aux dieux, pour un certain nombre de jours proportionné à l'importance de la victoire et à la réputation du général.

226 Les tribuns ayant le pouvoir de convoquer le sénat pendant l'absence des magistrats supérieurs, ils indiquèrent l'assemblée au 20 de décembre, et ce fut dans cette occasion que la troisième Philippique fut prononcée. (*Phil.* 3, 5.) Mais les préteurs, par leur office, étaient proprement les collègues des consuls et leurs lieutenans dans leur absence. (Aulu-Gelle, 13, 15.) C'est ainsi que Cicéron écrivait vers le même temps à Plancus :

« Nous avons porté directement vos lettres à Cornutus, préteur de la « ville, qui, suivant l'ancien usage, exerçait les fonctions consulaires « dans l'absence des consuls. »

227 Brutus portait si loin l'indulgence pour Caïus son prisonnier, qu'il lui permettait non-seulement d'écrire au sénat, mais de prendre même le titre de proconsul dans sa lettre. Cependant ce pouvoir proconsulaire était usurpé, et l'usage d'ailleurs que Caïus en avait fait, était une trahison contre la république. Les amis de Brutus en furent si choqués et si embarrassés, qu'ils ne trouvèrent point d'autre expédient que de désavouer la lettre, et de la déclarer supposée.

228 Si Caïus eût été légitimement proconsul, Brutus qui le retenait en prison, et ceux qui l'avaient fait prisonnier, se seraient rendus fort coupables.

229 Labéon était un des conjurés contre Jules César, et lieutenant de Brutus en Macédoine, où il périt dans la bataille de Philippes. Brutus marqua un regret particulier de sa mort, peu de momens avant que de finir sa propre vie. *Plutarque*, *Vie de Brutus*.

230 Marc-Antoine avait deux frères : Lucius, qui servait dans son armée, et Caïus, prisonnier de Brutus.

231 Lorsqu'il avait été déclaré l'ennemi public, pour le meurtre de Trébonius et ses cruautés dans la province d'Asie.

FIN DES LETTRES.

QUESTIONS
ACADÉMIQUES
DE M. T. CICÉRON,

TRADUCTION DE J. B. LEVÉE.

ARGUMENT.

Cicéron composa quatre livres intitulés *Questions académiques*. Il y expliqua toute la philosophie tant de la vieille que de la nouvelle académie, de manière à faire bien comprendre qu'il préférait la nouvelle. Il y fit parler Varron en faveur d'Antiochus qui s'efforçait de rétablir la vieille académie, et il y prit le parti de Philon qui avait embrassé les opinions de la nouvelle, et qui soutenait qu'il n'y avait aucune différence entre ces deux académies : ce qu'Antiochus niait dans un ouvrage intitulé *Sosus*.

Il ne nous reste de ces quatre livres qu'un fragment du premier, dont voici le précis.

Préambule, dans lequel Cicéron parle du dessein qu'il avait formé de traiter de la philosophie en latin, et indique l'occasion de ces entretiens (chap. 1, 2, 3).

Varron fait l'histoire de la philosophie depuis Socrate jusqu'à Arcésilas (chap. 4, 13). Ensuite Cicéron continue cette histoire, commençant depuis Arcésilas, et finissant à Carnéade.

Le discours de Varron se réduit à ceci : les philosophes qui avaient précédé Socrate, s'étaient uniquement occupés de physique : Socrate fut le premier qui fit de la morale presque tout le sujet de ses recherches ; et dans tous ses entretiens il assura qu'il ne savait rien, si ce n'est qu'il ne savait rien. Platon son disciple donna lieu à deux écoles qui étaient d'accord pour le fond de la doctrine, et ne différaient que dans les termes. Ces deux écoles sont celle des académiciens

et celle des péripatéticiens; les uns et les autres composèrent un corps complet de philosophie, et ils abandonnèrent le douté de Socrate, et sa méthode de parler de tout et de ne rien affirmer (chap. 4).

On divisa la philosophie en trois parties, qui sont : 1°. la morale, fondée sur la nature, à laquelle on doit obéir, et dans laquelle on doit chercher le souverain bien (chap. 5, 6). 2°. La physique, où il s'agit de la cause efficiente, et de la matière qu'elle façonne (chap. 7, 8). 3°. La logique tirée des sens, qui cependant ne sont pas les juges de la vérité; c'est l'esprit qui seul peut apercevoir ce qui est toujours simple, uniforme, et tel qu'il est; c'est ce que ces philosophes appellent idée. Ils disent aussi que toute connaissance déduite des sens est incertaine, et que la certitude ne se trouve que dans les affections et dans les raisonnemens de l'esprit (chap. 9).

Aristote ébranla le premier les idées : Théophraste soutint que le bonheur ne consistait pas uniquement dans la vertu : Straton se plongea dans les ténèbres de la physique (chap. 10) : Zénon surtout tâcha de corriger la philosophie, et fit plusieurs innovations dans ses trois parties (chap. 11, 12). Ensuite Arcésilas s'opposa à Zénon, non par opiniâtreté, mais à cause de l'obscurité de la chose; il rappela la méthode que tous les anciens avaient suivie, de douter de tout; et il soutint qu'on ne pouvait rien savoir, pas même ce que Socrate avait excepté.

Voilà ce qu'on appela la nouvelle académie qui passa à Carnéade.

M. T. CICERONIS

ACADEMICARUM

QUÆSTIONUM

LIBER PRIMUS,

AD M. TERENT. VARRONEM.

I. In Cumano nuper cum mecum Atticus noster esset, nuntiatum est nobis a M. Varrone, venisse eum Roma pridie vesperi, et nisi de via fessus esset, continuo ad nos venturum fuisse. Quod cum audissemus, nullam moram interponendam putavimus, quin videremus hominem, nobiscum et studiis eisdem, et vetustate amicitiæ conjunctum. Itaque confestim ad eum ire perreximus: paullumque cum ejus villa abessemus, ipsum ad nos venientem vidimus: atque illum complexi, ut mos amicorum est, satis eum longo intervallo ad suam villam reduximus. Hic pauca primo [1] atque percunctantibus nobis, [2] ecquid forte Roma novi: Atticus, Omitte ista, quæ nec percunctari, nec audire sine molestia possumus, quæso, inquit: et quære potius, ecquid ipse novi: silent enim diutius Musæ Varronis, quam solebant: [3] nec

[1] Atque ea p. — [2] Etsi quid. — [3] Nec t. istum cessare.

LIVRE PREMIER

DES

QUESTIONS ACADÉMIQUES

DE M. T. CICÉRON,

A M. TÉRENTIUS VARRON.

I. Je me trouvais dernièrement avec mon cher Atticus, dans ma terre de Cumes [1], lorsqu'on nous annonça, de la part de M. Varron, qu'il était arrivé de Rome le soir précédent, et qu'il serait venu nous voir aussitôt, s'il n'avait pas été fatigué du voyage. A cette nouvelle, nous crûmes qu'il fallait, sans délai, nous rendre auprès d'un homme qui nous était uni par la conformité des goûts et par une ancienne amitié. Nous partîmes donc sur-le-champ pour sa maison de campagne; et nous en étions encore à quelque distance, quand nous vîmes qu'il venait lui-même nous trouver : nous l'embrassâmes, comme c'est l'usage entre amis, et nous fîmes, en le reconduisant chez lui, un assez long trajet. Après avoir entamé la conversation, Varron me répondit, en peu de mots, à plusieurs questions que je lui faisais sur les nouvelles de Rome. De grâce, me dit Atticus, laissons des détails qu'on ne peut demander ni entendre sans peine; interrogez-le plutôt sur ce qu'il a lui-même de nouveau; car les muses de Varron ont gardé depuis trop long-temps un silence extraordinaire : je

tamen cessare, sed celare, quæ scribat, existimo. Minime vero, inquit ille: intemperantis enim arbitror [1] esse, scribere, quod occultari velit. Sed habeo opus magnum in manibus, quod jam pridem [2] ad hunc ipsum (me autem dicebat) quædam institui, quæ et sunt magna sane, et limantur a me politius. Et ego, Ista quidem, inquam, Varro, jam diu exspectans, non audeo tamen flagitare: audivi enim e Libone nostro, cujus nosti studium (nihil enim ejusmodi celare possumus) non te ea intermittere, sed accuratius tractare, nec de manibus umquam deponere. Illud autem mihi ante hoc tempus numquam in mentem venit a te requirere: sed nunc, posteaquam sum ingressus, res eas, quas tecum simul didici, mandare monumentis, philosophiamque veterem illam, a Socrate ortam, latinis litteris illustrare; quæro, quid sit, cur, cum multa scribas, genus hoc prætermittas, præsertim cum et ipse in eo excellas, et id studium totaque ea res longe ceteris et studiis, et artibus antecedat.

II. Tum ille, Rem a me sæpe deliberatam, et multum agitatam requiris. Itaque non hæsitans, respondebo: sed ea dicam, quæ mihi sunt in promtu; quod ista ipsa de re multum, ut dixi, et diu cogitavi. Nam cum philosophiam viderem diligentissime græcis litteris explicatam, existimavi, si qui de nostris ejus studio tenerentur, si essent græcis doctrinis eruditi, græca potius, quam nostra lectu-

[1] Abest *esse*. — [2] Ad hunc eum ipsum.

ne crois pas néanmoins qu'un tel écrivain [2] demeure oisif; mais peut-être cache-t-il ses productions. Point du tout, répondit Varron : écrire ce que l'on veut cacher, c'est une folie. Mais j'ai entre les mains un grand ouvrage; j'ai dessein de l'adresser à notre ami (il parlait de moi). J'ai commencé certaines choses très-importantes, et je prends soin de les limer et de les polir. Varron, lui dis-je alors, j'attends déjà depuis long-temps, mais je n'ose vous presser. Libon [3] notre ami, dont vous connaissez l'attachement pour les lettres (car ce sont des choses que nous ne pouvons cacher), m'a assuré que vous n'avez point interrompu votre travail, que vous le retouchez soigneusement, sans jamais le quitter. Jusqu'à ce jour, il ne m'est pas venu dans l'esprit de vous faire une question que je vous fais aujourd'hui. Mais à présent que j'ai entrepris de traiter les choses que j'ai apprises avec vous, et de développer en latin cette ancienne philosophie qui doit son origine à Socrate : dites-moi, je vous prie, pourquoi, vous qui composez tant d'ouvrages, vous la passez sous silence, quand surtout vous excellez dans ce genre, et quand le sujet est si fort au-dessus des autres études et des autres arts.

II. Vous me parlez, reprit Varron, d'une chose que j'ai souvent examinée et mûrement approfondie : ainsi je répondrai sans hésiter. Je vous ferai part de ce qui se présente à mon esprit, puisque, comme je vous l'ai dit, je me suis longtemps et sérieusement occupé de cet objet. En effet, je m'en suis bien convaincu ; les Grecs ont écrit, dans leur langue, sur la philosophie, avec un soin extrême; ceux de nos compatriotes qui se livrent volontiers à ce genre d'étude, s'ils sont versés dans la littérature grecque, liront, je le crois, les ouvrages des Grecs plutôt que les miens; et ceux qui n'ont point

ros : sin a Græcorum artibus, et disciplinis [1] abhorrerent, ne hæc quidem curaturos, quæ sine eruditione græca intelligi non possunt : itaque ea nolui scribere, quæ nec indocti intelligere possent, nec docti legere curarent. Vides autem eadem ipse. Didicisti enim non posse nos Amafanii, aut Rabirii similes esse, qui, nulla arte adhibita, de rebus ante oculos positis vulgari sermone disputant : nihil definiunt, nihil partiuntur, nihil apta interrogatione concludunt, nullam denique artem esse nec dicendi, nec disserendi putant. Nos autem præceptis dialecticorum, et oratorum etiam (quoniam utramque vim, virtutem esse nostri putant) sic parentes, ut legibus, verbis, quamquam novis, cogimur uti : quæ docti (ut dixi) a Græcis petere [2] malent, indocti ne a nobis quidem [3] accipient : ut frustra omnis suscipiatur labor. Jam vero physica, si Epicurum, id est, si Democritum probarem, possem scribere ita plane, ut Amafanius. Quid est enim magnum, cum causas rerum efficientium sustuleris, de corpusculorum (ita enim appellat atomos) concursione fortuita loqui? nostra tu physica nosti, quæ contineantur ex effectione, et ex materia ea, quam fingit, et format effectio. Adhibenda enim geometria est : quoniam quibusnam quisquam enuntiare verbis, aut quem ad intelligendum poterit adducere hæc ipsa de vita, et moribus, de expetendis, fugiendisque rebus? illi enim simpliciter pecudis et hominis idem bonum esse

[1] Abhorrent. — [2] Mallent. — [3] Accipiunt.

de goût pour les arts et pour les sciences des Grecs, feront peu de cas d'ouvrages qu'on ne peut comprendre sans posséder la littérature grecque. Je n'ai donc pas voulu composer des traités que les ignorans ne pourraient entendre, et que les savans ne daigneraient pas lire. Vous voyez les choses comme moi; vous savez que nous ne pouvons pas ressembler aux Amafanius et aux Rabirius [4] qui, sans employer aucun art, parlent en style vulgaire de ce qui tombe sous les yeux de tout le monde. Ils ne définissent rien; ils ne divisent rien, ne tirent d'un raisonnement aucune conséquence exacte; enfin, ils pensent que l'art de parler et celui de raisonner n'existent point. Pour nous, nous respectons comme autant de lois les préceptes des dialecticiens et des orateurs, parce que, dans notre secte, on met l'éloquence et la logique au nombre des vertus [5]; cependant nous sommes de temps en temps obligés de recourir à des termes nouveaux, que des lecteurs éclairés aiment mieux, comme je l'ai dit, apprendre des Grecs, et que les ignorans ne veulent pas même recevoir de nous : ainsi nous aurions travaillé inutilement. Quant à la physique, si j'approuvais le système d'Épicure, c'est-à-dire, de Démocrite, je pourrais le traiter aussi simplement qu'Amafanius; car, dès qu'une fois on a rejeté toute cause efficiente [6], est-il bien merveilleux de parler du concours fortuit des corpuscules (c'est ainsi qu'il appelle les atomes)? Vous n'ignorez pas notre physique; elle repose sur ces deux principes, la cause efficiente et la matière même que cette cause façonne et modifie. En cela, nous avons aussi besoin de la géométrie. En quels termes pourra-t-on expliquer ou faire comprendre ce qui regarde la conduite et les mœurs, et ce que l'on doit éviter ou rechercher? Les épicuriens pensent ridiculement que le bonheur de l'homme est le même que

censent. Apud nostros enim, non ignoras, quæ sit et quanta subtilitas. Sive enim Zenonem sequare: magnum est efficere, ut quis intelligat, quid sit illud verum, et simplex bonum, quod non possit ab honestate sejungi: quod bonum quale sit, negat omnino Epicurus sine voluptatibus sensum moventibus nec suspicari. Si vero academiam veterem persequamur, quam nos, ut scis, probamus: quam erit illa acute explicanda nobis? quam argute, quam obscure etiam contra stoicos disserendum? Totum igitur illud philosophiæ studium mihi quidem ipse sumo, et ad vitæ constantiam [1] quantum possum, et ad delectationem animi: nec ullum arbitror, ut apud Platonem est, majus aut melius a diis datum munus homini: sed meos amicos, in quibus est studium, in Græciam mitto, id est, ad Græcos ire jubeo, ut ea a fontibus potius hauriant, quam rivulos consectentur. Quæ autem nemo adhuc docuerat, nec erat, unde studiosi scire possent; ea, quantum potui (nihil enim magnopere meorum miror), feci, ut essent nota nostris. A Græcis enim peti non poterant, ac, post L. Ælii nostri occasum, ne a Latinis quidem. Et tamen in illis veteribus nostris, quæ, Menippum imitati, non interpretati, quadam hilaritate conspersimus, multa admista ex intima philosophia, multa dicta dialectice: quæ quo facilius minus docti intelligerent, jucunditate quadam ad legendum invitati, in laudationibus, in

[1] Quantam.

celui de la brute; mais, quant à nos philosophes, vous n'ignorez pas jusqu'à quel point ils poussent l'exactitude. Soit que vous suiviez Zénon, il est difficile de faire entendre ce que c'est que ce bonheur simple et vrai [7], qui ne peut point être séparé de l'honnêteté, bonheur dont Épicure avoue qu'il ne saurait même soupçonner l'existence sans les voluptés qui émeuvent les sens. Mais si nous préférons la vieille académie, qui, comme vous le savez, est de mon goût, quelle pénétration ne faut-il pas pour en développer les principes? De quelle sagacité n'a-t-on pas besoin pour disputer contre les stoïciens dans un sujet si obscur? Je choisis donc pour mon lot l'étude de la philosophie, pour en faire, autant qu'il m'est possible, la règle de ma conduite, et pour amuser mon esprit; et je pense, comme le dit Platon, que la philosophie est le plus beau présent que l'homme ait reçu des dieux. Quant à ceux de mes amis en qui je remarque le même penchant pour la philosophie, je les envoie en Grèce, c'est-à-dire, aux auteurs grecs, afin d'y puiser à la source, plutôt que de s'amuser à suivre les ruisseaux. Mais, à l'égard des choses que personne n'avait encore éclaircies, et que les amateurs ne pouvaient apprendre nulle part, j'ai tâché, autant que je l'ai pu (car je ne suis pas grand admirateur de mes productions); j'ai tâché, dis-je, d'en instruire nos Romains dans leur propre langue. On ne pouvait tirer ces connaissances ni des Grecs, ni même des Latins, après la mort d'Élius [8] notre ami. Cependant les ouvrages que j'ai composés, il y a long-temps, en les égayant comme imitateur et non comme traducteur de Ménippe [9], contiennent plusieurs choses tirées du fond de la philosophie et de la dialectique; et pour que les moins instruits, déterminés à les lire par les agrémens répandus dans l'ouvrage, comprissent plus aisément les pensées philosophiques, je me suis

iis ipsis antiquitatum proœmiis philosophiæ, scribere voluimus, si modo consecuti sumus.

III. Tum ego, Sunt, inquam, ista, Varro. Nam nos in nostra urbe peregrinantes, errantesque, tamquam hospites, tui libri quasi domum deduxerunt, ut possemus aliquando, qui, et ubi essemus, agnoscere. Tu ætatem patriæ, tu descriptiones temporum, tu sacrorum jura, tu sacerdotum; tu domesticam, tu bellicam disciplinam; tu sedem regionum, locorum; tu omnium divinarum, humanarumque rerum nomina, genera, officia, causas aperuisti: plurimumque poetis nostris, omninoque latinis et litteris luminis attulisti, et verbis: atque ipse varium, et elegans omni fere numero poema fecisti: philosophiamque multis locis inchoasti, ad impellendum satis, ad edocendum parum.

Causam autem probabilem tu quidem affers. Aut enim Græca legere malent, qui erunt eruditi: aut ne hæc quidem, qui illa nesciunt. Sed da mihi nunc: satisne probas? immo vero et hæc, qui illa non poterunt, et qui Græca poterunt, non contemnent sua. Quid enim causæ est, cur poetas latinos græcis litteris eruditi legant, philosophos non legant? an quia delectat Ennius, Paouvius, Accius, multi alii, qui non verba, sed vim græcorum expresserunt poetarum? quanto magis philosophi delectabunt, si, ut illi Æschylum, Sophoclem, Euripidem; sic hi Platonem imitentur, Aristotelem, Theopbrastum? Ora-

attaché à écrire en philosophe, si toutefois j'en suis venu à bout dans mes éloges [10], et même dans les préambules de mes traités sur les antiquités [11].

III. Les choses sont telles que vous dites, répondis-je alors, mon cher Varron. Semblables à des voyageurs, nous étions errans et comme étrangers dans notre propre ville; vos ouvrages nous ont, pour ainsi dire, conduits chez nous; en sorte que nous pouvons enfin reconnaître qui nous sommes et où nous vivons. Vous nous avez dévoilé l'antiquité de notre patrie, sa chronologie; vous nous avez découvert les droits de notre religion et du sacerdoce; vous nous avez fait connaître l'administration intérieure, la discipline militaire, l'emplacement des quartiers [12] et des lieux les plus remarquables; vous nous avez indiqué les noms, les espèces, les fonctions et les causes de toutes les choses divines et humaines; vous avez répandu le plus grand jour sur nos poëtes, sur notre langue et sur toutes les parties de la littérature latine; vous avez composé un poëme remarquable par l'élégance et la variété; un poëme presque accompli *; enfin vous avez, en plusieurs endroits, commencé à parler philosophie, assez pour piquer notre curiosité, mais trop peu pour nous instruire.

Vous nous alléguez, à la vérité, un motif spécieux. Ceux, dites-vous, qui entendent le grec, aimeront mieux lire les originaux, et ceux qui ne l'entendent pas, ne liront pas vos ouvrages. Mais ici, parlez franchement, trouvez-vous l'excuse bien fondée? Au contraire, ceux qui possèdent la langue grecque, et ceux qui ne la connaissent pas, ne mépriseront point ce qui est écrit en leur langue. Pourquoi les hellénistes liront-ils les poëtes latins, et refuseraient-ils de lire les philo-

* Castillon traduit ainsi *omni fere numero* : où l'on trouve presque toutes les sortes de vers.

tores quidem laudari video, si qui e nostris Hyperidem sint, aut Demosthenem imitati. Ego autem (dicam enim, ut res est) dum me ambitio, dum honores, dum causæ, dùm reipublicæ non solum cura, sed quædam etiam procuratio multis officiis implicatum, et constrictum tenebat, hæc inclusa habebam; et, ne obsolescerent, renovabam, cum licebat, legendo. Nunc vero et fortunæ gravissimo percussus vulnere, et administratione reipublicæ liberatus, doloris medicinam a philosophia peto, et otii oblectationem hanc, honestissimam judico. Aut enim huic ætati hoc maxime aptum est: aut iis rebus, si quas dignas laude gessimus, hoc in primis consentaneum: aut etiam ad nostros cives erudiendos nihil utilius: aut, si hæc ita non sunt, nihil aliud video, quod agere possimus. Brutus quidem noster excellens omni genere laudis, sic philosophiam latinis litteris persequitur, nihil ut iisdem de rebus Græcia desideret: et eandem quidem sententiam sequitur, quam tu. Nam Aristum Athenis audivit aliquandiu, cujus tu fratrem Antiochum. Quamobrem da, quæso, te huic etiam generi litterarum.

sophes? Est-ce parce qu'on aime à voir qu'Ennius, Pacuvius, Accius et beaucoup d'autres ont rendu moins les paroles que la force et l'énergie des poëtes grecs? Combien plus encore devront nous plaire des philosophes imitant habilement Platon, Aristote, Théophraste, comme ces poëtes ont imité Eschyle, Sophocle, Euripide? Je vois donner des louanges à ceux de nos orateurs qui ont marché sur les traces d'Hypéride ou de Démosthènes. Pour moi (car je dirai la chose comme elle est), pendant que je m'occupais du soin de parvenir aux dignités, aux honneurs, que les affaires du barreau, et non-seulement celles de l'État, mais encore ses intérêts confiés à ma sollicitude, me tenaient enchaîné, m'imposaient mille devoirs, je renfermais en moi-même la philosophie, et pour n'en pas laisser disparaître les traces, je les rafraîchissais, quand je le pouvais, par la lecture. Aujourd'hui, frappé d'un des plus terribles coups de la fortune *, déchargé de l'administration de la république, je cherche dans la philosophie un remède à ma douleur, et je ne connais point d'amusement plus digne de charmer mes loisirs. Il n'en est point, en effet, ou de plus convenable à mon âge, ou de mieux assorti à ce que je puis avoir entrepris de louable, ou de plus propre à l'instruction de mes concitoyens, ou, si je me fais illusion, je ne vois pas à quel autre travail je pourrais me livrer. Brutus lui-même, notre ami commun, cet homme supérieur en tout genre, traite en latin la philosophie avec tant de succès, que la Grèce n'y trouverait rien à désirer; il a d'ailleurs les mêmes opinions que vous, puisqu'il a suivi, pendant son séjour à Athènes, les leçons d'Ariste **, et que vous avez suivi celles d'Antiochus, frère d'Ariste. Livrez-vous donc, Varron, je vous en prie, à ce genre d'études.

* Cicéron venait de perdre sa fille, sa chère Tullia.

** *Voyez* Plutarque, Vie de Brutus, et le second livre des Académiques.

IV. Tum ille, Istuc quidem considerabo, nec vero sine te. Sed de te ipso quid est, inquit, quod audio? — Quanam, inquam, de re? — Relictam a te veterem jam, inquit: tractari autem novam. — Quid? ergo, inquam, Antiocho id magis licuerit, nostro familiari, remigrare in domum veterem e nova, quam nobis in novam e vetere? certe enim recentissima quæque, sunt correcta, et emendata maxime. Quamquam Antiochi magister Philo, magnus vir, ut tu existimas ipse, negaret in libris (quod coram etiam ex ipso audiebamus), duas academias esse; erroremque eorum, qui itat putarunt, coarguit. — Est, inquit, ut dicis: sed ignorare te non arbitror, quæ contra[1] Philonem Antiochus scripserit. — Immo vero et[2] ista, et totam veterem academiam, aqua absumtam diu, renovari a te, nisi molestum est, velim: et simul, assidamus, inquam, si videtur. — Sane istud quidem, inquit: sum enim admodum infirmus, sed videamus, idemne Attico placeat fieri a me, quod te velle video. Mihi vero, ille. Quid est enim, quod malim, quam ex Antiocho jam pridem audita recordari? et simul videre, satisne ea commode dici possint latine? Quæ cum[3] essent dicta, in conspectu consedimus omnes.

Tum Varro ita exorsus est. Socrates mihi videtur, id quod constat inter omnes, primus a rebus occultis, et ab ipsa natura involutis, in quibus omnes ante eum philosophi occupati fuerunt, avocavisse philo-

[1] Philonis. — [2] Istam. — [3] Sunt.

IV. J'y penserai, répliqua-t-il; je ne ferai pourtant rien sans vous. Mais, qu'ai-je appris sur votre compte? — A quel sujet? lui dis-je. — On prétend que vous avez abandonné la vieille académie, pour vous attacher à la nouvelle. — Pourquoi donc aurait-il été plus permis à Antiochus, notre ami, de quitter une maison neuve pour rentrer dans la vieille, qu'à moi de passer de la vieille dans la neuve? Certainement les choses les plus nouvelles sont aussi les plus améliorées, les plus perfectionnées. Cependant le maître d'Antiochus, Philon, que vous regardez vous-même comme un grand homme, a soutenu dans ses ouvrages (et nous l'avons entendu de sa bouche), qu'il n'y avait point deux académies; il a combattu l'erreur de ceux qui pensaient ainsi. — Il est vrai, dit Varron; mais vous connaissez sans doute les écrits d'Antiochus contre Philon. — Assurément : je voudrais, si ce n'est pas trop exiger de votre complaisance, que vous rendissiez la vie à l'ancienne et à la nouvelle académie, qui dépérit depuis long-temps. Mais, asseyons-nous, si vous le jugez à propos. — Très à propos; car je suis bien faible [13]. Voyons pourtant si Atticus a le même désir que vous. Oui, sans doute, répondit Atticus : que pourrais-je préférer au plaisir de me rappeler les leçons que j'ai reçues d'Antiochus, il y a déjà long-temps, et de voir si l'on peut traiter ces matières en latin avec quelque succès? Après ces petites observations, nous nous assîmes vis-à-vis l'un de l'autre.

Alors Varron commença en ces termes : Socrate, ce me semble, et l'on en convient généralement, a le premier détourné la philosophie de ces questions obscures, et, pour ainsi dire, voilées par la nature elle-même, auxquelles, avant lui, s'attachaient les philosophes, pour la ramener à ce qui regarde la vie commune, les vertus et les vices, le bien et le mal. Il

sophiam, et ad vitam communem adduxisse: ut de virtutibus, et vitiis, omninoque de bonis rebus, et malis quæreret: cælestia autem vel procul esse a nostra cognitione censeret, vel, si maxime cognita essent, nihil tamen ad bene vivendum. Hic in omnibus fere sermonibus, qui ab iis, qui illum audierunt, perscripti varie, copiose sunt, ita disputat, ut nihil affirmet ipse, refellat alios: nihil se scire dicat, nisi id ipsum: eoque præstare ceteris, quod illi, quæ nesciant, scire se putent: ipse, se nihil scire; id unum sciat: ob eamque rem se arbitrari ab Apolline omnium sapientissimum esse dictum, quod hæc esset una omnis sapientia, non arbitrari, sese scire, quod nesciat. Quæ cum diceret constanter, et in ea sententia permaneret, omnis ejus oratio tam in virtute laudanda, et in omnibus hominibus ad virtutis studium cohortandis consumebatur, ut e Socraticorum libris, maximeque Platonis, intelligi potest. Platonis autem auctoritate, qui varius, et multiplex, et copiosus fuit, una et consentiens duobus vocabulis philosophiæ forma instituta est, academicorum, et peripateticorum: qui rebus congruentes, nominibus differebant. Nam, cum Speusippum, sororis filium, Plato philosophiæ quasi heredem reliquisset; duos autem præstantissimos studio atque doctrina, Xenocratem Chalcedonium, et Aristotelem Stagiritem: qui erant cum Aristotele, peripatetici dicti sunt, quia disputabant inambulantes in Lycio: illi autem, qui Platonis instituto in academia, quod est alterum

trouvait les choses célestes au-dessus de notre portée, et croyait même que, quand nous les connaîtrions parfaitement, nous n'en serions ni meilleurs ni plus heureux. Ce philosophe, dans presque tous ses discours, recueillis par ses propres disciples, et transmis à la postérité avec une variété et une merveilleuse étendue, raisonne toujours sans rien affirmer, se borne à réfuter les autres, avoue qu'il ne sait autre chose, sinon qu'il ne sait rien; il ne se place au-dessus d'eux qu'en ce qu'ils s'imaginent savoir ce qu'ils ignorent, tandis qu'il sait uniquement qu'il ne sait rien, et qu'il pense que c'est pour cela qu'Apollon l'a déclaré le plus sage des hommes, puisque la véritable sagesse humaine consiste à ne pas se flatter de savoir ce qu'on ne sait point. Voilà ce que Socrate répétait constamment et sans varier. Il ne parlait que pour faire l'éloge de la vertu, et pour exhorter les hommes à la chérir, à la pratiquer, comme on peut le voir par les écrits de ses disciples, et surtout par ceux de Platon [14]. Ce fut sous l'autorité de Platon, ce génie universel, abondant et toujours varié dans ses compositions, que s'établit une seule et même philosophie, sous les noms d'académiciens et de péripatéticiens, qui différaient par la dénomination, et qui s'accordaient quant à la doctrine. En effet, Platon laissa, pour ainsi dire, héritier de sa philosophie Speusippus, fils de sa sœur; il eut de plus deux disciples très-distingués par leur assiduité et par leur savoir, Xénocrate de Chalcédoine et Aristote de Stagire. Les sectateurs d'Aristote reçurent le nom de péripatéticiens, parce qu'ils tenaient leurs conférences en se promenant dans le Lycée; et ceux de Platon, qui, suivant la coutume de leur maître, s'assemblaient et s'entretenaient dans l'Académie, furent appelés académiciens, du nom même de l'endroit où ils se réunissaient. Mais les uns et les autres, nourris par les sublimes

gymnasium, cœtus erant, et sermones habere soliti, e loci vocabulo nomen habuerunt. Sed utrique Platonis ubertate completi, certam quandam disciplinæ formulam composuerunt, et eam quidem plenam, ac refertam: illam autem socraticam dubitationem de omnibus rebus, et nulla affirmatione adhibita consuetudinem disserendi reliquerunt. Ita facta est (disserendi) quod minime Socrates probabat, ars quædam philosophiæ, et rerum ordo, et descriptio disciplinæ. Quæ quidem erat primo duobus, ut dixi, nominibus una. Nihil enim inter peripateticos, et illam veterem academiam differebat. Abundantia quadam ingenii præstabat, ut mihi videtur quidem, Aristoteles: sed idem fons erat utrisque, et eadem rerum expetendarum fugiendarumque partitio.

Sed quid ago? inquit: aut sumne sanus, qui hæc vos doceo? nam etsi non sus Minervam, ut ajunt: tamen inepte, quisquis Minervam docet.

V. Tum Atticus, Tu vero, inquit, perge Varro. Valde enim amo nostra atque nostros: meque ista delectant, cum latine dicuntur, et isto modo. Quid me, inquam, putas, qui philosophiam jam professus sim, populo nostro exhibiturum? — Pergamus igitur, inquit, quoniam placet.

Fuit ergo jam accepta a Platone philosophandi ratio triplex: una, de vita et moribus: altera, de natura et rebus occultis: tertia, de disserendo, et quid verum, et quid falsum; quid rectum in oratione, pravumve; quid consentiens, quid repugnet, judi-

leçons de Platon, formèrent une doctrine complète de philosophie, renonçant au doute universel de Socrate, et à sa méthode de raisonner sans rien affirmer [15]. Ainsi, contre l'intention de Socrate, on réduisit en art la philosophie; on classa les matières; on fit un corps de doctrine. Au commencement, elle était la même sous deux noms, comme je viens de le dire. Nulle différence entre les péripatéticiens et la vieille académie. Aristote, à la vérité, me paraît avoir eu plus de fécondité, plus de génie; mais les uns et les autres puisaient à la même source; ils adoptaient la même division à l'égard des choses qu'on doit rechercher, et de celles qu'on doit éviter.

Mais, que fais-je? N'est-ce pas une folie de vous enseigner ces choses-là? Quoique ce ne soit pas tout-à-fait le cas de dire qu'un ignorant ne doit pas donner des leçons à Minerve, toujours est-il ridicule de vouloir instruire plus habile que soi.

V. Continuez, Varron, dit Atticus. J'aime beaucoup nos auteurs, leurs productions et ce qui nous regarde : je me plais à entendre traiter ces matières dans notre langue, et surtout comme vous le faites. Combien pensez-vous, ajoutai-je alors, m'être agréable à moi, qui me suis engagé envers les Romains, à leur développer toute la philosophie? — Continuons, reprit Varron, puisque vous le trouvez bon.

On divisa donc, à l'exemple de Platon, la philosophie en trois parties : la première eut pour objet la vie et les mœurs; la seconde, la nature et ses secrets; et la troisième, l'art de raisonner, de discerner ce qui est vrai ou faux, de reconnaître

cando. Ac primam illam partem bene vivendi, a natura petebant, eique parendum esse dicebant: neque ulla alia in re, nisi in natura, quærendum esse illud summum bonum, quo omnia referrentur: constituebantque, extremum esse rerum expetendarum, et finem bonorum, adeptum esse omnia e natura et animo, et corpore, et vita. Corporis autem alia ponebant esse in toto, alia in partibus. Valitudinem, vires, pulchritudinem, in toto: in partibus autem, sensus integros, et præstantiam aliquam partium singularum: ut in pedibus, celeritatem: vim, in manibus: claritatem, in voce: in lingua etiam explanatam vocum impressionem. Animi autem, quæ essent ad comprehendendam ingeniis virtutem idonea: eaque ab iis in naturam, et mores dividebantur. Naturæ celeritatem ad discendum, et memoriam dabant: quorum utrumque, mentis esset proprium, et ingenii. Morum autem putabant studia esse, et quasi consuetudinem: quam partim exercitationis assiduitate, partim ratione formabant; in quibus erat philosophia ipsa, in qua quod inchoatum est, neque absolutum, progressio quædam ad virtutem appellatur: quod autem absolutum, id est virtus, quasi perfectio naturæ, omniumque rerum, quas in animis ponunt, una res optima. Ergo hæc animorum. Vitæ autem (id enim erat tertium) adjuncta esse dicebant, quæ ad virtutis usum valerent. Jam virtus, animi bonis et corporis cernitur in quibusdam, quæ non tam naturæ, quam beatæ vitæ adjuncta sunt.

ce qui est bon ou mauvais dans l'énonciation de nos idées, enfin la justesse ou l'inexactitude de nos jugemens. Pour la première, concernant la conduite de la vie, ces philosophes en puisaient les règles dans la nature, à laquelle il fallait, disaient-ils, obéir; ils prétendaient qu'on ne devait chercher que dans la nature le souverain bien auquel tout se rapporte, que le comble des choses désirables et les limites des vrais biens [16] consistaient à posséder tous les dons que la nature peut nous faire par rapport à l'âme, au corps et à la fortune. A l'égard des avantages du corps, ils les plaçaient dans le tout ou dans les parties; la santé, la vigueur, la beauté, tels étaient les avantages généraux; l'intégrité des sens, certains avantages dans chaque partie, comme la vitesse des pieds, la force des mains, la voix claire, la prononciation nette, la langue déliée, formaient les avantages particuliers. Ces philosophes appelaient biens de l'esprit les qualités propres à faciliter à notre intelligence la connaissance de la vertu. Ils les divisaient en qualités naturelles et en qualités artificielles. Ils attribuaient à la nature la facilité à apprendre et la mémoire qui, toutes deux, appartiennent proprement à l'esprit et au génie *. Entre les qualités morales, ils comptaient l'étude même, et, pour ainsi dire, l'habitude, qu'ils faisaient naître en partie de la raison, et en partie d'un exercice assidu. Ici venait se placer la philosophie, dans laquelle, ce qui n'était encore que commencé et non achevé, se nommait progrès dans la vertu; et ce qui était achevé, c'est-à-dire, la vertu même, était regardé comme la nature perfectionnée; c'était le plus excellent de tous les avantages qu'ils attribuaient à l'esprit. Voilà pour ce qui regarde l'esprit. Passons au troisième article; je veux dire certains accessoires dans la vie, qui rendent plus

* *Voyez* le traité *de Finibus Bonorum et Malorum*, lib. 4, chap. 13.

Hominem esse censebant, quasi partem quandam civitatis, et universi generis humani, eumque esse conjunctum cum hominibus humana quadam societate. Ac de summo quidem, atque naturali bono sic agunt. Cetera autem pertinere ad id putant,[1] aut adaugendum, aut tuendum, ut divitias, ut opes, ut gloriam, ut gratiam. Ita tripartita ab iis inducitur ratio bonorum.

VI. Atque hæc illa sunt tria genera, quæ putant plerique peripateticos dicere. Id quidem non falso: est enim hæc partitio illorum: illud imprudenter, si alios esse academicos, qui tum appellarentur, alios peripateticos arbitrantur. Communis hæc ratio, et utrisque hic bonorum finis videbatur, adipisci quæ essent prima in natura, quæque ipsa per sese expetenda, aut omnia, aut maxima. Ea sunt autem maxima, quæ in ipso animo, atque in ipsa virtute versantur. Itaque omnis illa antiqua philosophia sensit in una virtute esse positam beatam vitam: nec tamen beatissimam, nisi adjungerentur et corporis, et cetera, quæ supra dicta sunt, ad virtutis usum idonea. Ex hac descriptione, agendi quoque aliquid in vita, et officii ipsius initium reperiebatur: quod erat in conservatione earum rerum, quas natura præscriberet. Hinc gignebatur fuga desidiæ, voluptatumque contemtio: ex quo laborum, dolorumque

[1] Aut ad augendum.

facile la pratique de la vertu. Or, cette vertu brille par certains avantages de l'esprit et du corps, qui ne dépendent pas tant de la nature que d'une vie heureuse. Ils envisageaient donc l'homme, non-seulement comme faisant partie d'un État, mais aussi de la société universelle du genre humain, et, dans ce sens, comme lié à tous les autres hommes [17]. Telles étaient leurs idées sur le souverain bien et le bien naturel. Ils pensaient que le reste, comme les richesses, la puissance, la gloire, le crédit, servent à augmenter ou à conserver ce bien-être. Ainsi ils divisaient les biens en trois espèces.

VI. Ce sont les divisions adoptées, à ce qu'on pense assez généralement, par les péripatéticiens. On ne se trompe pas; c'est effectivement leur méthode; mais on a tort, si l'on croit que les péripatéticiens différaient des académiciens. Ces deux écoles avaient le même sentiment, et toutes deux faisaient consister le souverain bien à obtenir ou toutes les choses principales que la nature demande, et qui sont désirables par elles-mêmes, ou les plus importantes de ces choses. Or, les plus importantes sont celles qui regardent l'esprit et la vertu. Ainsi toute cette ancienne philosophie a pensé que la vertu seule contribuait au bonheur de la vie; mais que, pour le rendre plus parfait, il fallait y ajouter les avantages du corps et ces autres accessoires dont j'ai déjà parlé, qui rendent plus aisée la pratique de la vertu. De ces principes résultaient la nécessité d'une vie active et la raison des devoirs qui ont aussi pour but de veiller à la conservation des choses que nous prescrit la nature. De là résultaient encore l'éloignement pour la paresse, et le mépris des voluptés; de là cette grandeur d'âme qui nous fait rechercher et supporter les travaux les plus rudes, les souffrances les plus cruelles pour le maintien de ce qui est bon, honnête et conforme à la nature. Ces principes

susceptio multorum, magnorum, recti honestique causa; et earum rerum, quæ erant congruentes cum descriptione naturæ. Unde [1] et amicitia exsistebat, et justitia, atque æquitas. Hæque et voluptatibus, et multis vitæ commodis anteponebantur. Hæc quidem fuit apud eos morum institutio, et ejus [2] partis, quam primam posui, forma atque descriptio.

De natura autem (id enim sequebatur) ita dicebant, ut eam dividerent in res duas: ut altera esset efficiens, altera autem quasi huic se præbens, ea, quæ efficeretur aliquid. In eo, quod efficeret, vim esse censebant: in eo autem, quod efficeretur, materiam quandam: in utroque tamen utrumque. Neque enim materiam ipsam cohærere potuisse, si nulla vi contineretur, neque vim sine aliqua materia. Nihil est enim, quod non alicubi esse cogatur. Sed quod ex utroque, id jam corpus, et quasi qualitatem quandam nominabant. Dabitis enim profecto, ut in rebus inusitatis, quod Græci ipsi faciunt, a quibus hæc jam diu tractantur, utamur verbis interdum inauditis.

VII. Nos vero, inquit Atticus. Quin etiam græcis licebit utare, cum voles, si te latina forte deficient. — Bene sane facis: sed enitar, ut latine loquar, nisi in hujuscemodi verbis, ut philosophiam, aut rhetoricam, aut physicam, aut dialecticam appellem, quibus, ut aliis multis, consuetudo jam utitur pro latinis. Qualitates igitur appellavi, quas ποιότητας Græci vocant: quod ipsum apud Græcos non est

[1] Abest *et*. — [2] Artis.

étaient encore la source de l'amitié, de la justice, de l'équité. Et ces vertus, ils les préféraient à tous les plaisirs, à toutes les douceurs de la vie : tels étaient la morale de ces philosophes et le plan de cette partie de leur philosophie, que j'ai indiquée comme la première. La physique tenait le second rang [18]. Ils divisaient la nature en deux parties : l'une était active ; et l'autre qui, pour ainsi dire, se prêtait à la première, était celle qui devenait quelque chose. Ils attribuaient la force à la partie efficiente, et une certaine matière à la partie passive ; cependant ils ne concevaient pas l'une sans l'autre : car la matière ne serait pas cohérente sans une force supérieure qui retienne ensemble ses parties ; et l'activité ne peut s'exercer sans la matière, puisque tout ce qui est doit être quelque part. Ce qui est composé de ces deux principes, ils l'appelaient corps, et presque une espèce de qualité. Vous me permettrez d'employer, dans ces sujets inusités, quelques mots nouveaux, comme font les Grecs, qui pourtant traitent depuis long-temps ces matières.

VII. Nous vous le permettons, dit Atticus. Vous pourrez même ne vous servir que des termes grecs, lorsque les nôtres viendront à vous manquer. — Fort bien ; mais je tâcherai de m'exprimer en latin, à l'exception de quelques mots, tels que philosophie, rhétorique, physique, dialectique et plusieurs autres que l'usage a naturalisés parmi nous. J'ai donc appelé qualités ce que les Grecs nommaient ποιότητας, mot qui, même chez eux, n'est pas commun, et n'est employé que par les philosophes, comme il arrive à l'égard de plusieurs autres

vulgi verbum, sed philosophorum, atque id in multis. Dialecticorum vero verba nulla sunt publica: suis utuntur; et id quidem commune omnium fere est artium. Aut enim nova sunt rerum novarum facienda nomina, aut ex aliis transferenda. Quod si Græci faciunt, qui in iis rebus tot jam sæcula versantur, quanto id magis nobis concedendum est, qui hæc nunc primum tractare conamur?—Tu vero, inquam, Varro, bene etiam meriturus mihi videris de tuis civibus, si eos non modo copia rerum auxeris, ut effecisti, sed etiam verborum. Audebimus ergo, inquit, novis verbis uti, te auctore, si necesse erit. Earum igitur qualitatum sunt aliæ principes, aliæ ex iis ortæ. Principes sunt uniusmodi, et simplices. Ex iis autem ortæ, variæ sunt, et quasi multiformes. Itaque aer quoque (utimur enim pro latino) ignis, et aqua, et terra, prima sunt. Ex iis autem ortæ animantium formæ earumque rerum, quæ gignuntur e terra. Ergo illa initia, et, ut e græco vertam, elementa dicuntur: e quibus aer, et ignis, movendi vim habent, et efficiendi: reliquæ partes, accipiendi, et quasi patiendi: aquam dico, et terram. Quintum genus, e quo essent astra mentesque, singulare, eorumque quattuor, quæ supra dixi, dissimile Aristoteles [1] quoddam esse rebatur. Sed subjectam putant omnibus sine ulla specie, atque carentem omni illa *qualitate* (faciamus enim tractando usitatius hoc verbum, et tritius) materiam

[1] Quiddam.

termes. Les dialecticiens n'en ont, pour ainsi dire, tiré aucun du langage ordinaire; ils en ont créé qui leur sont propres. On remarque la même chose dans presque tous les arts. En effet, pour exprimer des choses nouvelles, on a besoin d'inventer des mots nouveaux, ou de les traduire, de les transporter d'une langue dans l'autre. Si les Grecs, à qui les matières philosophiques sont si familières, usent encore aujourd'hui de cette liberté, à plus forte raison devons-nous en jouir, nous qui n'en sommes qu'à nos premiers essais. — Varron, lui répondis-je, vous aurez rendu un double service à vos concitoyens, en enrichissant leur langue autant que vous avez augmenté leurs connaissances. — Eh bien! dit-il, puisque vous me le conseillez, j'emploierai de nouveaux termes lorsqu'il sera nécessaire. Parmi les qualités dont je vous parlais, les unes sont principales *, les autres secondaires, qui dérivent des premières. Celles-ci sont simples et de même nature; les qualités dérivées sont variables et changeantes. Ainsi, l'air (car ce mot est devenu latin), et le feu, et l'eau, et la terre sont les premiers principes. De ces principes dérivent les formes des animaux et des autres choses qui naissent de la terre. De ces qualités premières, ou, comme on peut le traduire du grec, de ces premiers élémens, il y en a deux qui ont une force active, une force motrice; ce sont l'air et le feu: les deux autres, je veux dire l'eau et la terre, sont purement passifs, et ne peuvent que recevoir le mouvement. Aristote croyait qu'il y avait une cinquième essence particulière, qui différait des quatre autres dont nous avons parlé, de laquelle étaient formés les astres et les âmes de chaque individu [19]. Mais ils pensent que toutes les choses ont pour base une certaine matière dépourvue de toute *qualité* (à force d'employer

* Premières.

quandam, ex qua omnia expressa atque [1] efficta sint: quæ tota omnia accipere possit, omnibusque modis mutari, atque ex omni parte; eoque etiam interire, non in nihilum, sed in suas partes, quæ infinite secari ac dividi possint, cum sit nihil omnino in rerum natura minimum, quod dividi nequeat: quæ autem moveantur, omnia intervallis moveri; quæ intervalla item infinite dividi possint. Et cum ita moveatur illa vis, quam qualitatem esse diximus, et cum sic ultro citroque versetur: et materiam ipsam totam penitus commutari putant, et [2] illa effici, quæ appellant qualia, e quibus in omni natura cohærente et continuata cum omnibus suis partibus effectum esse mundum: extra quem nulla pars materiæ sit, nullumque corpus: partes autem esse mundi, omnia, quæ insint in eo, quæ natura sentiente teneantur: in qua ratio perfecta insit, quæ sit eadem sempiterna. Nihil enim valentius esse, a quo intereat: quam vim animum esse dicunt mundi, eandemque esse mentem, sapientiamque perfectam: quem Deum appellant, omniumque rerum, quæ sunt ei subjectæ, quasi prudentiam quandam, procurantem cælestia maxime; deinde in terris ea, quæ pertinent ad homines: quam interdum [3] eandem necessitatem appellant; quia nihil aliter possit, atque ab ea constitutum sit, inter quasi fatalem et immutabilem continuationem ordinis sempiterni: nonnumquam quidem ean-

[1] Effecta. — [2] Ita. — [3] Abest *eandem*.

ce mot, rendons-le plus usité et plus commun) : ils pensent que tout est fait de cette matière, qui embrasse également tous les élémens et les modifie de tous côtés et de toutes les manières, jusqu'à une entière dissolution, non par un anéantissement absolu, mais en se résolvant en ses parties qui sont divisibles à l'infini, puisqu'il n'y a, dans la nature, rien de si petit qui ne puisse encore être divisé; que tout ce qui se meut, se meut dans l'espace, qui lui-même est divisible à l'infini. Et comme cette force, que nous avons nommée qualité, se meut ainsi, et qu'elle est dans une agitation continuelle de côté et d'autre et en tout sens, il en résultait, selon ces philosophes, un changement universel dans la matière, et en particulier la formation de tous les êtres distingués par leurs qualités [10]; de l'assemblage desquels, la nature étant cohérente et continue dans toutes ses parties, s'est formé l'univers, hors duquel il n'y a ni corps, ni portion de matière quelconque; les parties du monde sont toutes les choses qu'il contient; ces parties sont liées entre elles par un être doué de sentiment et d'une intelligence parfaite, et de plus éternel: car il n'existe point de cause plus forte qui puisse le détruire; c'est lui qu'ils disent être l'âme du monde [11], l'esprit et la sagesse parfaite : ils l'appellent Dieu; ils le regardent comme une Providence * qui prend un soin particulier des choses célestes, qui veille ensuite sur la terre et sur ce qui regarde les hommes; quelquefois ils le nommaient nécessité, parce que rien ne saurait être autrement que selon le cours d'une constitution primitive; quelquefois ils le désignaient comme une continuation, pour ainsi dire, fatale et immuable de l'ordre éternel; ou quelquefois enfin, fortune, parce qu'elle amène une infinité de choses inattendues, que l'obscurité et

* Πρόνοιαν.

dem fortunam, quod efficiat multa improvisa hæc, nec opinata nobis, propter obscuritatem, ignorationemque causarum.

VIII. Tertia deinde philosophiæ pars, quæ erat in ratione, et in disserendo, sic tractabatur ab utrisque: quamquam oriretur a sensibus, tamen non esse judicium veritatis in sensibus. Mentem volebant rerum esse judicem: solam censebant idoneam, cui crederetur. Quia sola cerneret id, quod semper esset simplex, et uniusmodi, et tale, quale esset. Hanc illi *ideam* appellabant, jam a Platone ita nominatam: nos recte speciem possumus dicere. Sensus autem omnes, hebetes, et tardos esse arbitrabantur, nec percipere ullo modo res eas, quæ subjectæ sensibus viderentur; quæ essent aut ita parvæ, ut sub sensum cadere non possent; aut ita mobiles, et concitatæ, ut nihil umquam unum esset constans; ne idem quidem, quia continenter laberentur, et fluerent omnia. Itaque hanc omnem partem rerum, opinabilem appellabant. Scientiam autem nusquam esse censebant, nisi in animi motionibus atque rationibus: qua de causa definitiones rerum probabant, et has ad omnia, de quibus disceptabatur, adhibebant. Verborum etiam explicatio probabatur, id est, qua de causa quæque essent ita nominata; quam etymologiam appellabant: post argumentis, et quasi rerum notis ducibus, utebantur ad probandum, et ad concludendum id, quod explanari volebant: in qua tradebatur omnis dialecticæ disciplina, id est, orationis ratione conclusæ.

l'ignorance où nous sommes de leurs véritables causes nous empêchent de prévoir.

VIII. Voici comment les uns et les autres traitaient la troisième partie de la philosophie, qui comprend l'art de penser et de raisonner. Quoique le jugement tirât son origine des sens, ils ne croyaient pas néanmoins que les sens pussent juger de la vérité; ils soutenaient que l'esprit est seul juge des choses, qu'il est seul digne de notre confiance, parce qu'il n'y a point en nous d'autre principe capable de discerner, d'apercevoir ce qui est simple, toujours le même, et l'envisager tel qu'il est en effet. C'est ce qu'ils appelaient *idée*, nom que Platon lui avait déjà donné; nous pouvons l'appeler image [22]; ils ajoutaient que les sens sont pesans et tardifs, incapables de pénétrer en aucune façon les choses mêmes qui semblent être de leur ressort, et qui sont, ou si petites qu'elles leur échappent, ou si mobiles et si agitées, qu'elles ne sauraient rester un moment dans un état de stabilité, ni même d'identité; car tout change et s'écoule continuellement. D'où ils concluaient que toute cette partie de nos connaissances ne consiste que dans l'opinion. A l'égard de la science, ils ne la croyaient nulle part, excepté dans les notions de l'âme et dans les raisonnemens. Sur ce principe, ils approuvaient les définitions, ils s'en servaient communément pour éclaircir toutes les questions qu'ils avaient à discuter. Ils voulaient aussi qu'on expliquât les mots, c'est-à-dire, qu'on marquât l'origine et le motif; c'est ce qu'ils appelaient étymologie. Ensuite ils passaient aux argumens, et à l'aide des idées attachées aux choses, ils prouvaient ou concluaient ce qu'ils s'étaient proposé de démontrer. C'est en quoi consistait la doctrine de la dialectique, c'est-à-dire de l'art de raisonner

Huic quasi ex altera parte, oratoria vis dicendi adhibebatur, explicatrix orationis perpetuæ ad persuadendum accommodatæ.

IX. Hæc erat illis primà a Platone tradita: cujus quas acceperim disputationes, si vultis, exponam. —Nos vero volumus, inquam, ut pro Attico etiam respondeam.—Et recte, inquit, respondes. Præclare enim explicatur peripateticorum, et academiæ veteris auctoritas.—Aristoteles primus species, quas paullo ante dixi, labefactavit: quas mirifice Plato erat amplexatus; ut in his quiddam divinum esse diceret. Theophrastus autem, vir et oratione suavis, et ita moratus, ut præ se probitatem quandam et ingenuitatem ferret, vehementius etiam fregit quodam modo auctoritatem veteris disciplinæ. Spoliavit enim virtutem suo decore, imbecillamque reddidit, quod negavit in ea sola positum esse, beate vivere. Nam Strato, ejus auditor, quamquam fuit acri ingenio, tamen ab ea disciplina omnino semovendus est: qui cum maxime necessariam partem philosophiæ, quæ posita est in virtute, et in moribus, reliquisset, totumque se ad investigationem naturæ contulisset, in ea ipsa plurimum dissedit a suis. Speusippus autem, et Xenocrates, qui primi Platonis rationem, auctoritatemque susceperant; et post hos Polemo, et Crates, unaque Crantor, in academia congregati, diligenter [1] ea, quæ a superioribus acceperant, tuebantur. Jam Polemonem audiverant assidue

[1] Iis..... utebantur.

ou d'argumenter. D'un autre côté, les philosophes ajoutaient l'art oratoire, où l'on donnait les règles d'un discours propre à persuader.

IX. Voilà donc la philosophie, telle que Platon l'enseigna d'abord. Je vais vous expliquer, si vous le voulez, les changemens qu'elle a subis, autant du moins qu'ils me sont connus. — Volontiers, lui dis-je : car je réponds aussi pour Atticus. — Vous avez raison, reprit Atticus; on est curieux de se rappeler la doctrine des péripatéticiens et de la vieille académie. — Aristote porta les premiers coups à ces idées fameuses que Platon avait embrassées avec tant de zèle, qu'il leur attribuait quelque chose de divin. Théophraste, doué d'une éloquence douce et de mœurs si pures, que ses écrits annoncent un caractère de probité et de droiture, affaiblit encore davantage l'ancienne philosophie; il dépouilla la vertu de ses prérogatives, et l'énerva à tel point qu'il prétendit qu'elle seule ne suffisait pas pour rendre la vie heureuse. Pour Straton, disciple de Théophraste, il faut, malgré la pénétration de son génie, le mettre à part dans cette revue des anciens philosophes, parce qu'il abandonna la partie la plus importante de la philosophie, je veux dire la morale, et se livra exclusivement à la physique, dans laquelle même il s'éloigne beaucoup des autres platoniciens qu'il reconnaît pour ses maîtres. Speusippus et Xénocrate, qui les premiers avaient adopté la méthode et la doctrine de Platon, et ensuite Polémon, Cratès et Crantor, réunis dans l'académie, conservèrent scrupuleusement les dogmes qu'ils tenaient de leurs prédécesseurs. Zénon et Arcésilas écoutèrent assidûment les leçons de Polémon. Zénon qui était plus âgé qu'Arcésilas, et qui avait beaucoup de pénétration et de sagacité, s'efforça de corriger les principes de l'ancienne académie. Si vous souhaitez, je

Zeno, et Arcesilas. Sed Zeno cum Arcesilam anteiret ætate, valdeque subtiliter dissereret, et peracute moveretur: corrigere conatus est disciplinam. Eam quoque, si videtur, correctionem explicabo, sicut solebat Antiochus. Mihi vero, inquam, videtur: quod vides diem significare Pomponium.

X. Zeno igitur nullo modo is erat, qui, ut Theophrastus nervos virtutis [1] incideret: sed contra, qui omnia, quæ ad beatam vitam pertinerent, in una virtute poneret: nec quidquam aliud numeraret in bonis, idque appellaret honestum, quod esset simplex quoddam, et solum et unum bonum. Cetera autem etsi nec bona, nec mala essent, tamen alia secundum naturam dicebat, alia naturæ esse contraria. Iis ipsis alia interjecta, et media numerabat. Quæ autem secundum naturam essent, ea sumenda, et quadam æstimatione dignanda docebat: contraque contraria: neutra autem in mediis relinquebat: in quibus ponebat nihil omnino esse momenti. Sed quæ essent sumenda, ex iis alia pluris esse æstimanda, alia minoris. Quæ pluris, ea *præposita* appellabat; *rejecta* autem, quæ minoris. Atque ut hæc non tam rebus, quam vocabulis commutaverat; sic inter recte factum atque peccatum, officium et contra officium, media locabat quædam: recte facta sola in bonis actionibus ponens; prave, id est, peccata, in malis. Officia autem et servata, prætermissaque, media putabat, ut dixi. Cumque superiores non omnem virtutem in ra-

[1] Inciderit.

vous expliquerai ces changemens, d'après Antiochus notre ancien maître. — Volontiers, lui dis-je; et vous voyez Atticus vous témoigner le même désir.

X. — Zénon était bien éloigné d'imiter Théophraste et d'énerver la force de la vertu, dans laquelle il comprenait au contraire tout ce qui est nécessaire pour vivre heureux; il ne connaissait absolument d'autres biens qu'elle. Il appelait honnête, un certain bien toujours simple, uniforme et suffisant pour notre bonheur. A l'égard des autres choses qu'il ne regardait ni comme bonnes, ni comme mauvaises, il y mettait pourtant cette différence que les unes étaient conformes, et les autres contraires à la nature. Entre les unes et les autres, il en admettait une troisième espèce. Il les nommait interjetées ou majeures. Il disait qu'il fallait user de celles qui étaient selon la nature, et qu'elles méritaient une sorte d'estime; que celles qui étaient contraires à la nature devraient être évitées; il mettait au rang des choses moyennes celles qui n'étaient ni conformes, ni contraires à la nature, il n'y attachait aucune importance. Mais il distinguait encore entre ces intermédiaires [23] celles qui avaient plus de prix les unes que les autres; il nommait *préférées* les plus estimables, et les autres *rejetées*. Comme il avait changé plutôt les expressions que la doctrine, de même, entre une bonne action et une mauvaise, entre le devoir et l'omission, il concevait de certains milieux, n'admettant dans la classe des bonnes actions que des actes de droiture, et rangeait parmi les actions mauvaises, les actes injustes et vicieux. Enfin, comme je vous l'ai dit, il mettait au nombre des choses moyennes certains devoirs remplis ou négligés. Ses prédécesseurs avaient soutenu que toute vertu

tione esse dicerent, sed quasdam virtutes natura, aut more perfectas: hic omnes in ratione ponebat: cumque illi ea genera virtutum, quæ supra dixi, sejungi posse arbitrarentur; hic nec id ullo modo fieri posse disserebat: nec virtutis usum modo, ut superiores, sed ipsum habitum per se esse præclarum, nec tamen virtutem cuiquam adesse, quin ea semper uteretur. Cumque perturbationem animi illi ex homine non tollerent, naturaque et condolescere, et concupiscere, et extimescere, et efferri lætitia dicerent, sed eam contraherent, in angustumque deducerent: hic omnibus his quasi morbis voluit carere sapientem. Cumque eas perturbationes antiqui naturales esse dicerent, et rationis expertes, aliaque in parte animi cupiditatem, alia rationem collocarent, ne his quidem assentiebatur. Nam et perturbationes, voluntarias esse putabat, opinionisque judicio suscipi, et omnium perturbationum arbitrabatur esse matrem, immoderatam quandam intemperantiam. Hæc fere de moribus.

XI. De naturis autem sic sentiebat, primum, [1] ut quattuor initiis rerum illis quintam hanc naturam, ex qua superiores sensus et mentem effici rebantur, non adhiberet. Statuebat enim ignem esse ipsam naturam, quæ quidque gigneret, et mentem atque sensus. Discrepabat etiam ab iisdem, quod nullo modo arbitrabatur quidquam effici posse ab ea, quæ expers esset corporis. Cujus generis Xenocrates et

[1] Ut in q.

ne dépendait pas de la raison [24], mais que certaines vertus se perfectionnaient par le naturel ou l'habitude; Zénon les soumettait toutes à l'empire de la raison : et tandis que les anciens pensaient qu'on pouvait avoir quelques-unes de ces vertus dont je viens de parler, sans avoir les autres; Zénon prétendait que cela n'était pas possible, et que, non-seulement, d'après l'ancienne doctrine, la pratique de la vertu était très-louable, mais encore que la disposition même l'était aussi : cependant personne, selon lui, ne possédait la vertu, s'il ne la pratiquait constamment. Comme les anciens n'avaient point écarté de l'homme le trouble de l'âme, et qu'ils avaient avoué qu'il était naturel de s'affliger, de désirer, de craindre, de se laisser aller à des transports de joie, en renfermant toutefois ces passions dans de justes bornes, Zénon les regarda comme des maladies de l'âme, dont il voulut que le sage fût exempt. Les anciens envisageaient les passions comme naturelles et indépendantes de la raison dont le siége, à leur avis, n'était pas le même que celui des passions; Zénon ne partageait pas leur sentiment. Il croyait que les passions sont volontaires et l'effet d'un faux jugement et de l'opinion, et que l'origine de ces troubles de l'âme venait d'une intempérance excessive. Tel était, à peu près, son système sur les mœurs.

XI. A l'égard de la physique [25], voici comme il pensait : d'abord, il n'ajoutait pas aux quatre élémens ce cinquième principe, auquel ses prédécesseurs avaient attribué la formation de l'âme et des sens; il enseignait que le feu était la substance qui produisait tout [26], même l'âme et les sens. Il différait encore des anciens, en ce qu'il ne croyait pas que rien pût provenir d'une substance destituée de corps. Or, telle était, selon Xénocrate et les anciens, celle de l'âme; mais Zénon prétendait que ce qui n'était pas corps ne pouvait pro-

superiores etiam animum esse dixerunt: nec vero, aut quod efficeret aliquid, aut quod efficeretur, posse esse non corpus. Plurima autem in illa tertia philosophiæ parte mutavit. In qua primum de sensibus ipsis quædam dixit nova; quos junctos esse censuit a quadam quasi impulsione oblata extrinsecus: quam ille φαντασίαν, nos *visum* appellemus licet; et teneamus hoc verbum quidem: erit enim utendum in reliquo sermone sæpius. Sed ad hæc, quæ visa sunt, et quasi accepta sensibus, assensionem adjungit animorum: quam esse vult in nobis positam, et voluntariam. Visis non omnibus adjungebat fidem, sed iis solum, quæ propriam quandam haberent declarationem earum rerum, quæ viderentur: id autem visum, cum ipsum per se cerneretur, *comprehensibile*. Feretis hæc? — Nos vero, inquit *. Quonam enim modo κατάληπτον diceres? — Sed, cum acceptum jam et approbatum esset, comprehensionem appellabat, similem iis rebus, quæ manu prenderentur: ex quo etiam nomen hoc duxerat, cum eo verbo ante nemo tali in re usus esset: plurimisque idem novis verbis (nova enim dicebat) usus est. Quod autem erat sensu comprehensum, id ipsum sensum appellabat, et si ita erat comprehensum, ut convelli ratione non posset, scientiam: sin aliter, inscientiam nominabat: ex qua exsisteret etiam opinio, quæ esset imbecilla, et cum falso, incognitoque communis. Sed inter scientiam, et inscientiam, comprehensionem illam, quam dixi,

* Atticus.

duire, ni être produit. Il fit donc beaucoup de changemens dans la troisième partie de la philosophie. Il avança quelques nouveautés touchant les sens, qu'il crut consister dans une certaine impulsion extérieure, qu'il nomma φαντασίαν, et que nous pouvons désigner par le mot *vision* *; retenons cette expression, nous nous en servirons souvent. A ces objets aperçus, et pour ainsi dire reçus par les sens, il ajouta le consentement de l'esprit, qu'il prétendait être volontaire et dépendre entièrement de nous. Zénon, loin d'ajouter foi à ces perceptions extérieures, ne se fiait rigoureusement qu'à celles qui portent d'une manière particulière l'empreinte des objets qu'elle représente. Parce que l'on voyait par elles-mêmes les perceptions de cette espèce, il leur donna le nom de *compréhensible* [27]. Me passerez-vous le terme? — Sans difficulté, répondit Atticus; car comment exprimer le καταληπτόν des Grecs? — Ainsi, reprit Varron, quand la perception était reçue et approuvée, Zénon l'appelait compréhension, parce que l'esprit la saisit comme la main saisit les choses matérielles; c'est en effet de cette ressemblance qu'il avait emprunté une expression dont personne ne s'était encore servi dans un sens philosophique; car ayant à exprimer beaucoup d'idées neuves, il employait beaucoup de termes nouveaux. Il donnait aussi le nom de sens, à ce que l'esprit saisissait, si bien que la raison ne pouvait l'arracher, et c'est ce qu'il désignait alors par le mot science; dans le cas contraire il l'appelait inscience, source de l'opinion faible d'elle-même, si voisine de la fausseté et de l'ignorance. Mais entre la science et l'inscience, il plaçait la compréhension dont je viens de parler, et ne la comptait ni parmi les bonnes choses, ni parmi les mauvaises; toutefois il affirmait qu'il ne fallait s'en rap-

* *Imagination.*

collocabat, eamque neque in rectis, neque in pravis numerabat, sed soli credendum esse dicebat. E quo sensibus etiam fidem tribuebat, quod, ut supra dixi, comprehensio facta sensibus et vera esse illi, et fidelis videbatur: non quod omnia, quæ essent in re, comprehenderet: sed quia nihil, quod cadere in eam posset, relinqueret, quodque natura quasi normam scientiæ, et principium sui dedisset, unde postea notiones rerum in animis imprimerentur; e quibus non principia solum, sed latiores quædam ad rationem inveniendam viæ [1] reperirentur. Errorem autem, et temeritatem, et ignorantiam, et opinationem, et suspicionem, et uno nomine omnia, quæ essent aliena firmæ et constantis assensionis, a virtute sapientiaque removebat. Atque in his fere commutatio consistit omnis dissensioque Zenonis a superioribus.

XII. Quæ cum dixisset: — Et breviter sane, minimeque obscure exposita est, inquam, a te, Varro, et veteris academiæ ratio, et stoicorum. Verum esse autem arbitror, ut Antiocho, nostro familiari, placebat, correctionem veteris academiæ potius, quam aliquam novam disciplinam putandam. — Tunc Varro, Tuæ sunt nunc partes, inquit, qui ab antiquorum ratione nunc desciscis, et [illegible] quæ a[illegible]rcesila novata sunt, probas, docere, quod, et qua de causa discidium factum sit; ut videamus, satisne ista sit justa defectio. — Tum ego, Cum Zenone, in-

[1] Reperiuntur.

porter qu'à elle seule. Ainsi, il ajoutait foi aux sens, par la raison, comme je l'ai dit, qu'une telle compréhension faite par les sens, lui paraissait vraie et fidèle; non qu'elle embrassât tout ce qui se trouvait dans l'objet, mais parce qu'elle n'omettait rien de ce qu'elle pouvait saisir, et parce que la nature nous l'avait donnée pour nous servir comme de règle et de base dans la science et dans la connaissance de la nature même; d'où résultaient ensuite les premières notions des choses, telles qu'elles s'impriment dans nos esprits; et de ces notions non-seulement des principes, mais encore des routes plus larges pour arriver à la découverte de la vérité. Zénon écartait de la vertu et de la sagesse, l'erreur, la précipitation, l'ignorance, l'opinion *, le soupçon même [28], en un mot tout ce qui s'oppose à une entière conviction. Voilà en quoi consistent tous les changemens, toute la différence que présente la doctrine de Zénon comparée à celle de ses prédécesseurs.

XII. Après que Varron eut fini, je pris la parole. — Varron, lui dis-je, vous nous avez expliqué succinctement et sans obscurité la doctrine de la vieille académie et celle des stoïciens. Mais il me semble que notre ami Antiochus regardait avec raison les idées de Zénon, moins comme une route nouvelle, que comme une légère réforme de l'ancienne académie. — C'est donc à vous, répliqua Varron, à vous qui vous détachez maintenant de la philosophie des anciens, pour adopter les innovations d'Arcésilas, à nous apprendre ce que c'est que cette espèce de schisme, et quelle en fut la cause, afin de nous mettre à portée de juger si elle est légitime. — Arcésilas, lui dis-je, comme nous l'avons appris, attaqua Zénon, selon moi,

* Ou plutôt les préjugés.

quam, ut accepimus, Arcesilas sibi omne certamen instituit, non pertinacia, aut studio vincendi, ut mihi quidem videtur, sed earum rerum obscuritate, quæ ad confessionem ignorationis adduxerant Socratem, et veluti amantes Socratem, Democritum, Anaxagoram, Empedoclem, omnes pæne veteres: qui nihil cognosci, nihil percipi, nihil sciri posse (dixerunt): angustos sensus, imbecillos animos, brevia curricula vitæ, et (ut Democritus) in profundo veritatem esse demersam: opinionibus, et institutis omnia teneri: nihil veritati relinqui: deinceps omnia tenebris circumfusa esse dixerunt. Itaque Arcesilas negabat esse quidquam, quod sciri posset, ne illud quidem ipsum, quod Socrates sibi reliquisset. Sic omnia latere [1] censebat in occulto: neque esse quidquam, quod cerni, aut intelligi, [2] posset: quibus de causis nihil oportere neque profiteri, neque affirmare quemquam, neque [3] assensione approbare: cohibereque semper, et ab omni lapsu continere temeritatem: quæ tum esset insignis, cum aut falsa, aut incognita res approbaretur: neque hoc quidquam esse turpius, quam cognitioni et perceptioni [4] assensionem approbationemque præcurrere. Huic rationi quod erat consentaneum, faciebat, ut contra omnium sententias dies jam plerosque deduceret: ut, cum in eadem re paria contrariis in partibus momenta rationum invenirentur, facilius ab utraque parte [5] assensio sustineretur. Hanc academiam novam [6] appellant; quæ

[1] Censebant. — [2] Possit. — [3] Assertione. — [4] Assertionem. — [5] Assertio. — [6] Appellabant.

non par opiniâtreté ou par une vaine gloire de l'emporter sur lui, mais à cause de l'obscurité dans les choses mêmes, obscurité qui avait déterminé Socrate à avouer son ignorance, et [29] avant lui Démocrite, Anaxagore, Empédocle, et presque tous les anciens qui soutinrent qu'on ne peut rien connaître, rien comprendre, rien savoir; et que les sens sont bornés, que l'intelligence est faible, la vie courte et la vérité noyée, comme disait Démocrite, dans le fond d'un puits; que tout est rempli d'opinions et de préjugés; qu'il ne reste plus de place pour la vérité; qu'enfin tout est environné de ténèbres. C'est pourquoi Arcésilas soutenait qu'il n'y a rien qu'on puisse savoir, pas même ce que Socrate s'était réservé *. Il pensait que tout est caché profondément; qu'il nous est impossible de rien comprendre, de rien discerner; que par cette raison, on ne devait rien professer, rien affirmer, rien approuver par son consentement, mais qu'on devait mettre un frein à la crédulité, et garantir la bonne foi de toute espèce de chute; qu'une trop grande facilité à croire, dégénérait en témérité, lorsqu'on approuvait une chose fausse ou inconnue, et qu'il n'était rien de plus honteux que de donner son approbation à des choses dont on n'avait ni la perception, ni la connaissance. Arcésilas agissait d'après ces principes; il passait presque sa vie à disputer contre le sentiment de tous les philosophes, afin que, trouvant sur le même sujet des raisons d'un poids égal de part et d'autre, il lui fût plus facile, sur un point ou sur l'autre, de suspendre son jugement. Ils nomment nouvelle cette académie; pour moi, je pense que c'est l'ancienne, au moins si nous voulons y mettre Platon. Car dans ses livres on n'affirme rien, on y discute le pour et le contre sur une infinité de points, on fait des recherches sur tout, on n'y dit

* C'est-à-dire, que Socrate ait su véritablement qu'il ne savait rien.

mihi vetus videtur: si quidem Platonem ex illa vetere numeramus. Cujus in libris nihil affirmatur, et in utramque partem multa disseruntur, de omnibus quæritur, nihil certi dicitur. Sed tamen illa, quam exposui, vetus; hæc, nova nominetur: quæ usque ad Carneadem perducta, qui quartus ab Arcesila fuit, in eadem Arcesilæ ratione permansit. Carneades autem nullius philosophiæ partis ignarus, et, ut cognovi ex iis, qui illum audierant, maximeque ex epicureo Zenone, qui cum ab eo plurimum dissentiret, unum tamen præter ceteros mirabatur, incredibili quadam fuit facultate.

Multa ex hoc primo libro Academicarum quæst. ad Varronem, et secundus, tertius, quartus desiderantur: nisi quis velit eum, qui inscribitur, Lucullus, *qui deinceps sequitur, quartum numerare: quod facit Nonius.* Sed vid. argumentum.

---

rien d'assuré. Au reste, appelons vieille académie celle dont j'ai parlé, et nouvelle, celle-ci qui fut continuée depuis Arcésilas jusqu'à Carnéades, quatrième successeur d'Arcésilas son fondateur, dont il suivit constamment la doctrine. A l'égard de Carnéades, il n'ignorait aucune partie de la philosophie, comme je l'ai ouï dire de ceux qui l'ont entendu, et surtout de Zénon l'épicurien *, qui, quoique ne partageant pas les idées de Carnéades, l'admirait par-dessus tous les autres, et le trouvait doué d'un talent incroyable.

Il manque beaucoup de choses à ce premier livre des Questions académiques ; le second, le troisième et le quatrième ont péri, à moins de regarder, avec Nonius, le livre suivant, intitulé Lucullus, *comme le quatrième.* Voyez *l'argument.*

* Contemporain de Cicéron qui avait suivi ses leçons à Athènes.

REMARQUES

SUR

LE PREMIER LIVRE.

---

1 — Ville voisine de Pouzzole en Campanie.

2 — I. Saint Augustin disait de Varron qu'il avait tant lu, qu'il paraissait surprenant qu'il eût pu écrire quelque chose ; et qu'il avait tant écrit, qu'il était à peine vraisemblable qu'un seul homme pût lire tous ses ouvrages. — *Opus magnum;* l'ouvrage de Varron sur la langue latine, et qui parut à peu près à la même époque que les Questions académiques de Cicéron.

3 — *Id.* L. Scribonius Libon, beau-père de Sextus Pompée. Il fut consul l'an de Rome 719. C'était un homme savant, un intime ami de Varron. *Voyez* Florus, liv. 4; et Lucain, liv. 2, vers 461.

4 — II. C. Amafanius, ou Amafinius, de la secte d'Epicure, écrvain latin très-médiocre. *Voyez* le liv. 4 des Tusculanes. — Rabirius, auteur aussi faible que le précédent, et qu'il ne faut pas confondre avec C. Rabirius dont Ovide fait l'éloge.

5 — *Id.* Consultez sur ce passage et sur la signification du mot *virtus* chez les anciens, *Cic. de Finibus bonor. et mal.*, lib. 3, num. XXI; *de Officiis*, lib. 2, num. V; *de Oratore*, lib. 3, cap. 18; *Quintilien*, *Institut. Orat.*, lib. 2.

6 — *Voyez Cic.*, *de Fato*, num. IX, X et XX; *de Finibus*, lib. 1, num. 6; et le Traité *de Natur. deor.*, lib. 2, num. XXXVII.

7 — *Id.* C'est-à-dire, qui consiste dans la seule vertu. « Le seul sentiment « simple (sur le bien suprême) est celui de Zénon qui le place dans la « bienséance, c'est-à-dire dans l'honnête. » *Cic.*, *de Fin. bon. et mal.*, lib. 2, cap. 11.

8 — *Id.* Lucius Elius, dit Cicéron dans son Brutus (cap. 56), « fut un « excellent homme, chevalier romain très-estimable, fort savant dans la « littérature grecque et latine, et instruit des découvertes et des actions « de nos ancêtres et de nos anciens auteurs. Ce sont ces connaissances « que notre ami Varron a tirées d'Elius, qu'il a augmentées, et qu'en

« homme de génie et de savoir, il a expliquées dans des ouvrages qui « surpassent en nombre et en mérite ceux d'Elius, qu'il corrige quelque-« fois. » *Voyez* Aulu-Gelle, lib. 1, cap. 18. Que Lucius Elius fût maître de Varron, Aulu-Gelle le répète, lib. 16, cap. 8.

Ce savant maître du plus savant des Romains, que Cicéron, dans sa jeunesse, fréquentait et écoutait attentivement (Brut. chap. 56), s'appelait Lucius Elius Stilo ou Scilo. Il eut le surnom de Préconinus, parce qu'il était fils d'un crieur public, comme nous l'apprend Pline. *Hist. natur.*, lib. 33, cap. 1, à la fin.

9 — II. Varron avait écrit des satires « que les uns appellent cyniques, et « les autres ménippées. » (Aulu-Gelle, lib. 13, cap. 30.) Les satires de Varron étaient sans doute d'un tout autre prix que celle de Ménippus « qui n'écrivit rien de bien important, mais qui composa des livres pleins « de plaisanteries. » *Diog. Laërc.* liv. 6, sect. 99.

10 — *Id.* C'étaient des oraisons funèbres, selon Davisius. Je pense que c'étaient des éloges, comme ceux qu'on écrit à la louange des grands hommes morts.

11 — *Id.* Flavius Sosipater Charisius (Inst. gram. mat. lib. 1, col. 117) au mot *Tanaidis*, cite le 13e. livre des Antiquités humaines de Varron. Il en avait écrit 41, qui probablement contenaient les antiquités profanes et sacrées. La chose est d'autant plus probable, que Cicéron va dire dans un moment que Varron avait expliqué les noms, les espèces, les fonctions et les causes de toutes les choses tant divines qu'humaines.

12 — III. Le texte dit : *Sedem regionum*, *locorum*. Je crois qu'un de ces mots est la glose de l'autre ; qu'on l'avait écrit en marge par forme d'explication, et que les copistes l'ont introduit dans le texte.

Je traduis *regionum* par *quartiers*, parce que, comme Turnèbe le remarque, Rome était divisée en quartiers ; il y en avait quatorze : *Quippe in regiones XIV Roma dividitur. Tacit.*, *Annal.*, lib. 15, cap. 40, pag. 1063.

13 — IV. Varron avait alors soixante-dix ans, et il était fatigué du voyage, comme il le dit.

Au reste, Varron dans la suite écrivit sur la philosophie ; et parmi les quatre cent quatre-vingt-dix livres qu'il composa (Aulu-Gelle, lib. 3, cap. 10, à la fin), « il en fit quelques-uns par lesquels, grâces à son « érudition et à son industrie, (la logique) dorienne de nation, cessa « de paraître agreste et barbare chez les Romains. Car après l'éloquence « de Platon et le génie d'Aristote, M. Térentius (Varron) a été le pre-« mier qui m'ait enseigné à parler latin. »

14 — *Id.* *Voyez* Aulu-Gelle, liv. 14, cap. 3; *de Oratore*, lib. 3, cap. 4 et cap. 16; *Tuscul.*, liv. 5, chap. 4; Xénophon, Choses mémorables de Socrate, liv. 4, p. 221, traduction de Charpentier; Plutarque, des Sentimens des philosophes, liv. 2; Physique et Métaphysique d'Aristote.

15 — *Id.* *Voyez* les Traités *de Finibus*, lib. 2, num. 1; *de Oratore*, lib. 1, num. 67; *Lucullus*, num. 23; *Tuscul.*, lib. 5, num. 11; *Platon*, *Théet. et Cic. de Officiis*, lib. 11, num. 7. On ne saurait trop consulter les *Académiques* de *Pierre de Valentia*, dont Durand fait un éloge bien mérité dans la préface de sa traduction. Nous aurions voulu conserver les notes savantes tirées de *Pierre de Valentia*, dont De Castillon avait accompagné la sienne; mais nous avons préféré n'employer que les notes qui nous ont paru indispensables, en nous réservant la faculté d'indiquer, le plus souvent possible, les sources où le savant commentateur a puisé, afin de ne pas copier des citations qui se trouvent dans le texte même de Cicéron, et dans la traduction complète qui l'accompagne.

16 — V. Ici Cicéron dit: *Extremum rerum expetendarum*. On trouvera dans le Lucullus (chap. 9, à la fin) *extremum expetendi*. Le mot *extremum* dans cette occasion est familier à Cicéron, et il en explique le sens dans son Traité *de Finibus bonorum et malorum*. (Lib. 1, cap. 4.) *Quid est enim in vita tantopere quærendum, quam, cum omnia in philosophia, tum id quod in his libris quæritur, quid sit finis, quid* extremum, *quid summum, quid ultimum, quo sint omnia bene vivendi, recteque faciendi consilia referenda? Quid sequatur natura ut summum ex rebus expetendis? Quid fugiat ut* extremum *malorum?* Il est manifeste que Cicéron prend ici pour synonymes les mots *finis*, *extremum*, *summum*, *ultimum* : ce qui paraît encore plus clairement au livre III, chap. 7 du même traité, où Cicéron dit : *Sentis enim, credo, me jam diu τέλος quod Græcus dicat, id dicere tum* extremum, *tum* ultimum, *tum* summum : *licebit etiam finem pro* extremo *aut* ultimo *dicere*.

17 — *Id.* J'entends, dit *De Castillon*, qu'ils considéraient l'homme, premièrement comme citoyen, et secondement comme frère des autres hommes. Je prends donc le mot *civitatis* dans un sens particulier. On peut le prendre dans un sens général, et regarder « le monde comme « une grande république, dont les membres sont les hommes et les « dieux. » (Cic. *de Leg.*, lib. 1, cap. 7.) C'était le sentiment des stoïciens, qui pensaient que le monde « est, pour ainsi dire, une ville

« et une république communes aux hommes et aux dieux. » (Cic. *de Fin. bon. et mal.*, lib. 3, cap. 19.)

18 — VII. Aristote (de la Génération des Animaux, liv. 2, ch. 3, p. 1077. D.) dit que les âmes, même celles des brutes, participent à un corps plus noble que les élémens. Et Cicéron (Tusc. 1, chap. 10) : « Aristote « ayant d'abord posé pour principe de toutes choses les quatre élémens « que tout le monde connaît, en imagine un cinquième, d'où l'âme tire « son origine. » Et (chap. 26, à la fin) : « S'il y a un cinquième élé- « ment, selon qu'Aristote l'a dit le premier, il sera commun et à la « nature divine, et à l'âme humaine. » (Trad. de d'Olivet).

19 — *Id.* Dans le sens abstrait, comme dans le Traité de la Nature des Dieux (liv. 2, chap. 39), où il est parlé « d'atomes sans couleur et sans aucune « qualité. »

Au reste, il s'agit ici de la matière première, dont nous avons déjà tâché d'expliquer la nature.

20 — *Id.* Plutarque, *de la Formation de l'Ame selon le Timée* ; Stobée, *Choix de physique*, liv. 1, pag. 81, lign. 6—14.

21 — *Id.* Consultez Plutarque, *Sentiment des philosoph.*, liv. 3, chap. 5 ; le même sur les contrad. des stoïciens ; Sénèque, *Questions naturelles*, liv. 1, chap. 3 ; St.-Augustin, *de Civit. Dei*, lib. 7, cap. 6 ; l'avant-propos et les notes de la traduction d'*Ocellus Lucanus*, par l'abbé Batteux ; Eusèbe, *Préparat. Evangél.*, lib. 11 et 15 ; Mosheim, Notes sur le système intellectuel de Cudworth ; Court de Gébelin, *Monde primitif*, et *Allég. orient.* ; *Collection des Opusc. mythol.*, par Gales ; et surtout Cicéron dans le *Timée*.

22 — VIII. *Hanc illi ideam appellabant — nos recte* speciem *possumus dicere*. Cicéron est plus délicat dans ses Topiques, chap. 7, où il dit : « Dans la division sont les formes que les Grecs nomment ἰδέας, et « que les nôtres, si par hasard quelqu'un traite de ces matières, nom- « ment *species* : ce terme n'est pas tout-à-fait mauvais ; mais il n'est pas « bon à décliner ; car, si l'on pouvait dire en latin *specierum*, *specie-* « *bus*, cas dont il faut se servir souvent, je ne voudrais pas le dire ; et « je dirai bien *formis* et *formarum*. Or, puisque ces deux mots signi- « fient la même chose, je trouve qu'il ne faut pas négliger la correction « du terme. »

23 — IX. Cic. *de Finibus*, lib. 4, num. 25. Sextus Empiricus (Hypoth., liv. 3, c. 24, et le même auteur, contre les mathématiciens) ; Aulu-Gelle, liv. 12, c. 5 ; Diogèn. Laërce, liv. 8, sect. 105 ; Sénèq. ép. 74.

24 — X. Cicéron, *de Fin. bon. et mal.*, lib. 5, cap. 13, nous enseigne que « l'âme, et la principale partie de l'âme, qu'on appelle intelligence « (*mens* en latin, νοῦς en grec) a plusieurs vertus, qui d'abord se « divisent en deux espèces : les unes sont l'effet de la nature, et se nomment *involontaires ;* les autres dépendent de la volonté, et en tirent « leur nom : ce sont elles qui font le principal prix des âmes. De la première espèce sont, la docilité, la mémoire ; — l'autre espèce comprend « ces grandes et vraies vertus que nous appelons volontaires, comme « la prudence, la tempérance, la constance, la justice, et d'autres « pareilles. »

25 — XI. Le texte dit *de naturis*. Le mot *naturæ* signifie ici les élémens, comme dans le traité *de Natura deorum* (lib. 2, cap. 23), où le stoïcien Balbus dit : *Ex terra aqua, ex aqua oritur aer, ex aere æther : deinde retrorsum vicissim, ex æthere aer, ex aere aqua, ex aqua terra infima. Sic* naturis *his ex quibus omnia constant, ultro citroque commeantibus, mundi partium conjuratio continetur.* « L'eau « naît de la terre, l'air de l'eau, le feu de l'air ; et à rebours, l'air du « feu, l'eau de l'air, et la terre de l'eau. La transmutation réciproque de « ces *natures* dont tout est composé, entretient l'union des parties du « monde. »

26 — *Id.* Les stoïciens « veulent, comme Héraclite, que le feu soit l'élément « de toutes choses, et que les principes du feu soient la matière et Dieu, « comme l'enseignait Platon. (Hiéroclès, dans Euseb. Prép. évang., « liv. 15, ch. 14, pag. 816, D.) Dans la question difficile : S'il est une « cinquième essence d'où naît la raison et l'intelligence, — Zénon dit « que c'est le feu (Cic., de Fin. bon. et mal., lib. 4, c. 5) ; ce que le « stoïcien Balbus tâche de prouver (de Nat. deor., lib. 2, cap. 9) ; et « Cotta de réfuter (de Nat. deor., lib. 3, cap. 14), où il confirme que « les stoïciens rapportent tout au feu ; — que le principe actif est le feu « et rien d'autre. Et (de Nat. deor., lib. 2, cap. 22 : Zénon définit la « nature : *un feu artiste, qui procède méthodiquement à la généra-* « *tion*. Car il croit que l'action de créer et d'engendrer appartient pro- « prement à l'art, et que ce que nos artisans font de la main, est beau- « coup plus adroitement fait par la nature, c'est-à-dire, par ce feu « artiste, qui est le maître des autres arts. » (Trad. de d'Olivet.)

27 — *Id.* Cicéron le traduit *compréhensible*, et la réponse d'Atticus signifie : « Pourriez-vous traduire autrement le terme grec ? » Je me sers de ce terme, et la réponse d'Atticus dans ma traduction, signifie : « Pour- « riez-vous traduire le terme grec ? » Heureusement le texte admet les deux sens.

28 — XI. Le soupçon est une disposition de l'âme au-dessous de l'opinion; c'est une opinion faible. Cicéron (de Nat. deor., lib. 3, cap. 25, à la fin) l'indique, lorsqu'en parlant des intelligences qui, selon les stoïciens, gouvernaient la mer et la terre, il dit : « Non-seulement je ne puis m'en « former aucune idée, mais je ne saurais même en avoir un soupçon. »

29 — XII. Il y a dans l'original, *et veluti amantes Socratem*, etc., c'est-à-dire, qui aimaient Socrate. Comment ceux qui avaient vécu long-temps avant Socrate, pouvaient-ils l'aimer? Il me semble qu'il faut lire, *et veluti nuntiantes Socratem*, ou *multo ante Socratem*. J'ai suivi ce dernier sens.

FIN DES REMARQUES.

QUESTIONS
ACADÉMIQUES
DE M. T. CICÉRON,
TRADUCTION DE J. B. LEVÉE.

ARGUMENT.

Cicéron, après avoir, dans son Hortensius, comblé la philosophie d'éloges mérités, prit la résolution de montrer laquelle des écoles platonicienne, stoïcienne, académicienne, épicurienne, qui étaient alors en vogue, il préférait : c'était celle qu'on appelait la nouvelle académie. Il exposa son sentiment d'abord dans deux livres, à l'un desquels il donna le nom de Catulus, et à l'autre celui de Lucullus. Ensuite il changea d'avis, et traita la même question avec plus d'étendue et de soin dans quatre livres qu'il dédia à Varron. Il ne nous reste de la première édition que le Lucullus ; et de la seconde qu'une partie du premier livre *. Il paraît par les fragmens du quatrième livre que Nonius nous a conservés, que Cicéron avait transcrit dans le quatrième livre de sa seconde édition, presque tout son Lucullus mot à mot.

L'orateur philosophe commence ce livre par une préface dans laquelle il loue Lucullus (chap. 1, et partie du chap. 2), justifie le parti qu'il avait pris de transmettre à ses concitoyens la philosophie des Grecs, et de faire parler dans ses dialogues des Romains illustres (suite du chap. 2), et surtout son goût pour l'académie (chap. 3) ; et enfin il raconte l'occasion de la dispute qu'il rapporte. Ensuite Lucullus, qui avait beaucoup vécu avec Antiochus (chap. 4 et suivans), parle de la dispute de ce philosophe

* Sigonius in fragm.

contre les académiciens et contre Philon. En voici l'abrégé. Il est des choses dont on peut avoir une connaissance certaine : ce sont, selon le sentiment de Zénon que Philon rejetait, *les sensations ou perceptions qui nous viennent de ce qui existe réellement, et qui sont telles qu'elles ne peuvent venir d'aucun autre objet* (chap. 6, à la fin). C'est le nœud de la question. Lucullus commence donc par les sens, et montre que leur rapport est vrai et certain, s'ils sont dans leur intégrité et dans leur force, si on écarte tous les obstacles, et surtout si on appelle à leur secours l'exercice et l'art; que la vérité accompagne aussi ce qu'on ne perçoit pas par les sens, c'est-à-dire les genres et les espèces, qui donnent naissance aux notions. Si les notions étaient fausses ou douteuses, nous ne pourrions en faire usage, ni discerner ce qui est contradictoire de ce qui ne l'est pas; il n'y aurait plus ni mémoire, ni arts, ni vertus, ni sagesse, ni raison, ni dogmes philosophiques qui doivent non-seulement être vrais, mais de plus fixes, arrêtés, et certains (chap. 7 et 10). Il passe à réfuter d'abord ceux qui soutenaient qu'il n'y avait rien de *certain*, et qui accordaient qu'il y avait des choses vraisemblables, ensuite ceux qui disaient qu'on ne pouvait rien *saisir*, mais qu'il y avait des choses claires et *évidentes;* car si l'on n'a point d'idée du vrai et du faux, si l'un se confond avec l'autre, on ne peut point juger de la vraisemblance, et il ne peut pas être clair, par exemple, qu'un oiseau est blanc, aussi longtemps qu'il est possible qu'il soit noir (chap. 10 et 11). Puisque la certitude est inseparable de la croyance, Lucullus en dit quelque chose (chap. 12). Ensuite il répond aux objections des académiciens; il expose (chap. 13) toute leur doctrine avec ses fondemens, et montre que

leurs raisonnemens sont incertains, ou que leur conclusion est fausse (chap. 14). Mais pour tenir tête aux académiciens, et ne pas s'écarter de la vérité, il faut d'abord savoir ce qu'on peut dire en faveur de l'évidence, et en second lieu ce qu'on doit répondre aux argumens captieux des académiciens (chap. 15). C'est pourquoi Lucullus expose (chap. 15) trois raisonnemens des académiciens, dont le premier et le dernier se réduisent à cette sorte d'argument que les anciens appelaient *sorite*; il répond (chap. 16, 17 et 18) à ces argumens, rejette cette manière de raisonner, qu'il regarde comme vicieuse. Cicéron prend la parole pour répondre à ce discours. Il commence par s'excuser auprès de Lucullus de son attachement à la philosophie des académiciens; il avoue qu'il est fort sujet à donner croyance aux choses incertaines, ce que le sage ne doit point faire, même suivant les stoïciens, et ce que ne peut point éviter celui qui ajoute foi à quelque chose (chap. 20 et 21). Ensuite il touche la légèreté d'Antiochus qui avait abandonné la doctrine de Philon (chap. 22). Il allègue l'autorité des grands hommes qui ont enseigné qu'il n'y a rien de certain, et il attaque la véridicité des sens (chap. 23 et 24). Il prétend qu'il faut, ou dire avec Épicure que les sens ne trompent jamais, et que s'ils trompaient une fois, on ne devrait jamais leur ajouter foi; ou avouer avec Lucullus que les sens trompent quelquefois : qu'il est dangereux pour les stoïciens de dire que les sens ne trompent jamais : que cette proposition est absurde, puisque par l'imperfection de notre vue, nous voyons bien des choses autrement qu'elles ne sont, et que si l'on accorde qu'il y a des sensations fausses aussi bien que des vraies, on n'a aucun moyen de distinguer les unes des autres (chap. 25

et 26). Qu'on objecte en vain la connaissance que la réflexion et l'art nous donnent de la différence qu'il y a entre la réalité et l'apparence ; la fausseté des songes, que l'on découvre quand on est éveillé ; et celle des imaginations des fous et des hommes ivres, qu'ils aperçoivent quand ils sont revenus à eux ; parce qu'on demande seulement, *si ces perceptions paraissent vraies ou fausses quand on les a*. Il est certain qu'alors elles paraissent vraies ; d'où il suit que, pour ce qui regarde la croyance, les perceptions vraies ne diffèrent point des fausses (chap. 25 et 28). Que la raison n'est pas plus sûre que les sens ; car la logique, dont les stoïciens font grand cas, ne peut que juger, par exemple, des propositions de géométrie, si le logicien n'est pas géomètre ; et qu'elle ne peut pas résoudre les sorites, puisque la nature nous a refusé la connaissance des limites, en sorte que nous ne pouvons pas indiquer le point précis où une chose cesse d'être petite et commence à être grande ; forte preuve qu'on a mal défini la proposition par ce qui est vrai ou faux (chap. 28 et 30). Qu'on se trompe si l'on croit qu'en niant la certitude, et laissant la probabilité, on anéantit les sens, la mémoire, les arts, puisque la probabilité suffit dans la plupart des actions, comme les stoïciens l'avouent ; que les académiciens pensent comme les stoïciens, à la réserve de la croyance que les premiers refusent, et que les seconds donnent aux sens ; que la mémoire retient le faux aussi bien que le vrai ; que la plupart des arts ont la probabilité pour guide, et n'ont pas besoin de logique (chap. 30 et 34). Que ceux qui soutiennent qu'il y a des perceptions vraies et des perceptions fausses, et que pourtant les unes ne diffèrent pas des autres, ne se contredisent point ; car les académiciens n'ôtent pas la vé-

rité aux choses; ils nous refusent *seulement le moyen de nous en assurer* (chap. 34). Enfin Cicéron, depuis le chap. 35e. jusqu'au 47e., fait un long et agréable discours sur la grande variété de sentimens qui se trouve entre les philosophes au sujet de tous les points de philosophie; d'où il résulte qu'il n'y a rien d'assuré, qu'en tout on doit suivre la probabilité, et que le sage *peut croire aux choses incertaines*, proposition dont tous les philosophes tombent d'accord, à l'exception des stoïciens.

M. T. CICERONIS
ACADEMICARUM
QUÆSTIONUM
LIBER SECUNDUS,
QUI INSCRIBITUR LUCULLUS.

I. Magnum ingenium L. Luculli, magnumque optimarum artium studium, tum omnis liberalis et digna homine nobili ab eo percepta doctrina, quibus temporibus florere in foro maxime potuit, caruit omnino rebus [1] urbanis. [2] Ut enim, admodum adolescens, cum fratre, pari pietate et industria prædito, paternas inimicitias magna cum gloria est persecutus : in Asiam quæstor profectus, ibi permultos annos admirabili quadam laude provinciæ præfuit : deinde absens factus ædilis, continuo prætor (licebat enim celerius legis præmio) : post in Africam : inde ad consulatum : quem ita gessit, ut diligentiam admirarentur omnes, ingenium agnoscerent. Post ad mithridaticum bellum missus a senatu, non modo opinionem vicit omnium, quæ de virtute ejus erat, sed etiam gloriam superiorum. Idque eo fuit mirabilius,

[1] Humanis. — [2] Ut enim urbanus a.

LIVRE SECOND*

DES

QUESTIONS ACADÉMIQUES

DE M. T. CICÉRON,

INTITULÉ LUCULLUS.

I. Avec un grand génie, une ardeur extraordinaire pour les sciences, une éducation très-soignée et de vastes connaissances dans tout ce qui est digne d'une personne de qualité, Lucullus se vit obligé de renoncer au séjour et aux affaires de la capitale, à l'instant même où il pouvait le plus briller dans le barreau. Car, étant encore fort jeune, de concert avec un frère qui, pour l'esprit et pour le cœur, lui ressemblait parfaitement, il poursuivit d'une manière très-glorieuse les ennemis de son père [1]; il se rendit ensuite en Asie en qualité de questeur, où pendant plusieurs années il gouverna cette province d'une manière admirable; ensuite il fut édile, quoique absent de Rome, puis préteur (on pouvait alors passer immédiatement de la première charge à la seconde, en vertu de la loi [2]). Il fut ensuite appelé en Afrique [3]; enfin élevé au consulat qu'il exerça d'une manière si distinguée, que tout le monde admira son application et reconnut son génie. Envoyé depuis par le sénat contre Mithridate, il surpassa non-seulement l'idée

* Ou plutôt, livre quatrième, selon Nonius.

quod ab eo laus imperatoria non admodum exspectabatur, qui adolescentiam in forensi opera, quæsturæ diuturnum tempus, Murena bellum in Ponto gerente, in Asiæ pace consumserat. Sed incredibilis quædam ingenii magnitudo non desideravit indocilem usus disciplinam. Itaque cum totum iter et navigationem consumsisset partim in percunctando a peritis, partim in rebus gestis legendis: in Asiam factus imperator venit, cum esset Roma profectus rei militaris rudis. Habuit enim divinam quandam memoriam rerum, verborum majorem Hortensius. Sed, quo plus in negotiis gerendis res, quam verba prosunt, hoc erat memoria illa præstantior: quam fuisse in Themistocle, quem facile Græciæ principem ponimus, singularem ferunt. Qui quidem etiam pollicenti cuidam se artem ei memoriæ, quæ tum primum proferebatur, traditurum, respondisse dicitur, oblivisci se malle discere: credo, quod hærebant in memoria quæcumque audierat vel viderat. Tali ingenio præditus Lucullus adjunxerat etiam illam, quam Themistocles spreverat, disciplinam. Itaque, ut litteris consignamus, quæ monumentis mandare volumus: sic ille in animo res insculptas habebat. Tantus ergo imperator in omni genere belli fuit, prœliis, oppugnationibus, navalibus pugnis, totiusque belli [1] instrumento et apparatu, ut ille rex post Alexandrum maximus hunc a se majorem ducem cognitum, quam quemquam eorum, quos legisset, fateretur. In eodem

[1] Instrumentis.

qu'on avait conçue de sa valeur, mais aussi la gloire de ceux qui l'avaient précédé : ce qui parut d'autant plus surprenant, qu'on ne s'attendait guère à trouver un grand général, dans un homme qui avait passé sa jeunesse au barreau, et tout le temps de sa questure au sein d'une paix profonde en Asie, pendant que Muréna faisait la guerre dans le Pont. Mais la supériorité du génie de Lucullus n'eut pas besoin des leçons tardives de l'expérience. Lucullus mit à profit le temps de son voyage par terre et par mer, tantôt en consultant les guerriers habiles, tantôt en lisant les historiens : c'est ainsi que sorti de Rome, novice dans l'art militaire, il était déjà grand capitaine en arrivant en Asie. Il avait en effet une mémoire prodigieuse pour les choses, quoique inférieure pour les mots, à celle d'Hortensius. Mais comme, dans les affaires, les choses l'emportent sur les mots par cela seul, la mémoire de Lucullus était préférable à celle d'Hortensius. Ce genre de mémoire était, dit-on, prodigieux dans Thémistocle, que je n'hésite pas à mettre au-dessus de tous les généraux de la Grèce. Quelqu'un * offrait à ce général de lui apprendre l'art de la mémoire dont on commençait à parler : J'aime mieux, dit-il, apprendre l'art d'oublier; sans doute parce que les choses qu'il avait vues ou entendues, s'imprimaient trop profondément dans son esprit. A tant de génie et de naturel, Lucullus joignit aussi cette mémoire artificielle que Thémistocle avait dédaignée; et, de même que nous écrivons les choses dont nous voulons transmettre le souvenir, de même Lucullus avait tout écrit dans sa tête. Il se montra donc si grand général à tous égards, dans les batailles, dans les siéges, dans les combats sur mer, dans ce qui concerne l'approvisionnement et les machines de guerre, que Mithridate, le plus

* Simonide.

tanta prudentia fuit in constituendis, temperandisque civitatibus, tanta æquitas, ut hodie stet Asia Luculli institutis servandis, et quasi vestigiis persequendis. Sed, etsi magna cum utilitate reipublicæ, tamen diutius, quam vellem, tanta vis virtutis, atque ingenii, peregrinata abfuit ab oculis et fori, et curiæ. Quin etiam, cum victor a mithridatico bello revertisset, inimicorum calumnia triennio tardius, quam debuerat, triumphavit. Nos enim consules introduximus pæne in urbem currum clarissimi viri: cujus mihi consilium, et auctoritas quid tum in maximis rebus profuisset, dicerem, nisi de me ipso dicendum esset: quod hoc tempore non est necesse. Itaque privabo illum potius debito testimonio, quam id cum mea laude communicem.

II. Sed, quæ populari gloria decorari in Lucullo debuerunt, ea fere sunt et [1] græcis litteris, celebrata et latinis. Nos autem illa externa, cum multis: hæc interiora, cum paucis ex ipso sæpe cognovimus. Majore enim studio Lucullus cum omni litterarum generi, tum philosophiæ deditus fuit, quam, qui illum ignorabant, arbitrabantur. Nec vero ineunte ætate solum, sed et pro quæstore aliquot annos, et in ipso bello: in quo ita magna rei militaris esse occupatio solet, ut non multum imperatori sub ipsis pellibus

[1] Gr. l. et l. celebrata.

grand des rois après Alexandre, avoua qu'il avait trouvé en Lucullus un capitaine supérieur à tous ceux dont il avait lu l'histoire. Il mit tant de prudence en fixant les constitutions des villes de sa province, et tant d'équité dans la manière de les administrer, que l'Asie se soutient encore aujourd'hui, en respectant scrupuleusement ses institutions, en marchant, pour ainsi dire, sur ses traces. Mais quoique son absence ait été d'une grande utilité à la république, ce grand courage et ce vaste génie ont été, plus long-temps que je n'aurais voulu, éloignés de nos regards, de nos tribunaux et du sénat. A son retour de la guerre contre Mithridate, il n'obtint même, par les artifices de ses ennemis, l'honneur du triomphe que trois ans plus tard qu'il n'aurait dû l'obtenir; car ce fut moi qui, me trouvant alors consul, introduisis presque dans la ville le char de cet homme illustre, dont je dirais combien le conseil et le crédit m'ont secondé dans les affaires les plus importantes, s'il ne fallait aussi parler de moi-même; ce qui n'est point nécessaire aujourd'hui [4]. Je le priverai donc d'un témoignage qu'il mérite, plutôt que de l'associer à mon éloge.

II. Les belles actions qui dûrent concilier à Lucullus l'estime publique, ont été presque toutes célébrées en grec et en latin; bien d'autres, comme moi, sont instruits de ces détails extérieurs; mais je ne connais qu'avec un très-petit nombre de personnes, les particularités qui le touchent de plus près, et je les ai apprises de lui-même. Par exemple, Lucullus fut toujours bien plus attaché à tous les genres de littérature et à l'étude de la philosophie, que ne croyaient ceux dont il n'était connu qu'imparfaitement [5]. Non-seulement il s'y livra dès sa plus tendre jeunesse, et pendant le cours de sa questure qui fut assez longue, mais encore pendant la guerre, où les importantes occupations d'un général lui laissent, dans sa tente,

otii relinquatur. Cum autem e philosophis, ingenio, scientiaque putaretur Antiochus, Philonis auditor, excellere, eum secum et quæstor habuit, et post aliquot annos, imperator. Cumque esset ea memoria, quam ante dixi, ea sæpe audiendo facile cognovit, quæ vel semel audita meminisse potuisset. Delectabatur autem mirifice lectione librorum, de quibus audiebat.

Ac vereor interdum, ne talium personarum, cum amplificare velim, minuam etiam gloriam. Sunt enim multi, qui omnino græcas non ament litteras: plures, qui philosophiam: reliqui, [1] etiamsi hæc non improbent, tamen earum rerum disputationem principibus civitatis non ita decoram putent. Ego autem, cum græcas litteras M. Catonem in senectute didicisse acceperim, P. autem Africani, historiæ loquantur, in legatione illa nobili, quam ante censuram obiit, Panætium unum omnino comitem fuisse: nec litterarum græcarum, nec philosophiæ jam ullum auctorem requiro. Restat, ut iis respondeam, qui sermonibus ejusmodi nolint personas tam graves illigari. Quasi vero clarorum virorum aut tacitos congressus esse oporteat, aut ludicros sermones, aut rerum colloquia leviorum. Etenim, si quodam in libro vere est a nobis philosophia laudata, profecto ejus tractatio optimo atque amplissimo quoque dignissima est: nec quidquam aliud videndum est nobis, quos populus romanus hoc in gradu collocavit, nisi

[1] Qui etiamsi.

bien peu de loisir [6]. Antiochus, disciple de Philon, avait alors une réputation de génie et de savoir, bien supérieure à celle des autres philosophes; Lucullus le garda auprès de lui tout le temps de sa questure, et le reprit quelques années après, lors de son expédition contre Mithridate. Doué d'une mémoire prodigieuse et telle que je vous l'ai dit, Lucullus retint aisément des choses qu'il entendait souvent, lui qui, pour en conserver à jamais le souvenir, n'avait besoin de les entendre qu'une seule fois. Il trouvait un plaisir extrême dans la lecture des ouvrages dont on lui parlait favorablement.

Mais je crains quelquefois, en voulant relever la gloire de ces illustres personnages, d'en affaiblir l'éclat; car bien des gens n'ont absolument aucun goût pour la littérature grecque; un plus grand nombre n'aiment pas la philosophie; le reste ne désapprouve ni l'une ni l'autre, mais trouve que les premiers hommes de l'Etat ne doivent pas s'arrêter à ce genre d'études. Pour moi, qui sais que Marcus Caton étudia le grec dans sa vieillesse, et que le premier des Africains, au rapport de nos annales, n'eut pour toute compagnie, dans la fameuse ambassade qui précéda sa censure, que le philosophe Panétius, je n'ai plus besoin d'aucune autre autorité pour justifier le penchant qui m'attache à la littérature grecque et à la philosophie. Il me reste à répondre à ceux qui regardent ces sortes d'entretiens comme indignes de si graves personnages. A les entendre, les entrevues de ces hommes recommandables devraient se passer dans le silence, ou se borner à des bagatelles et à des propos légers et badins. Cependant, si j'ai loué à juste titre la philosophie dans un de mes ouvrages, elle mérite donc d'être traitée par les personnes les plus vertueuses et les plus élevées en dignité : et nous, à qui le peuple romain confia les charges les plus éminentes, nous

ne quid privatis studiis de opera publica detrahamus. Quod si, cum fungi munere debeamus, non modo operam nostram numquam a populari cœtu removemus, sed ne litteram quidem ullam facimus, nisi forensem : quis reprehendet nostrum otium, qui in eo non modo nosmetipsos hebescere et languere nolumus, sed etiam ut plurimis prosimus, enitimur? Gloriam vero non modo non minui, sed etiam augeri arbitramur eorum, quorum ad populares, illustresque laudes, has etiam minus notas, minusque pervulgatas adjungimus. Sunt etiam, qui negent, in iis, qui in nostris libris disputent, fuisse earum rerum, de quibus disputatur, scientiam. Qui mihi videntur non solum vivis, sed etiam mortuis invidere.

III. Restat unum genus reprehensorum, quibus academiæ ratio non probatur. Quod gravius ferremus, si quisquam ullam disciplinam philosophiæ probaret, præter eam, quam ipse sequeretur. Nos autem, quoniam contra omnes dicere, qui scire sibi videntur, solemus, non possumus, quin alii a nobis dissentiant, recusare. Quamquam nostra quidem causa facilis est, qui verum invenire sine ulla contentione volumus, idque summa cura studioque conquirimus. Etsi enim omnis cognitio multis est obstructa difficultatibus, eaque est, et in ipsis rebus obscuritas, et in judiciis nostris infirmitas, ut non sine causa, et doctissimi, et antiquissimi invenire se posse, quod cuperent, diffisi sint : tamen nec illi de-

devons seulement bien prendre garde que nos études particulières ne dérobent rien à l'utilité publique. Si, lorsque nous avions des fonctions à remplir, non-seulement nous n'avons jamais refusé nos soins à nos concitoyens dans les assemblées, ni même écrit un seul mot étranger aux affaires publiques, si ce n'est au barreau : qui nous blâmera d'employer utilement nos loisirs et nos efforts, plutôt que de languir dans un honteux désœuvrement? Et même, loin de diminuer la gloire de ceux qui ont bien servi l'Etat, nous croyons l'augmenter véritablement, si, à la considération publique dont ils jouissent, nous ajoutons celle que des occupations moins connues et moins vantées peuvent attirer sur eux. Il est même des personnes qui prétendent que nos interlocuteurs n'étaient point familiarisés avec les matières sur lesquelles roulent nos entretiens. Selon moi, c'est vouloir se montrer à la fois les détracteurs des morts et des vivans.

III. Reste enfin une classe d'antagonistes qui blâment la doctrine de l'académie. Nous serions plus sensibles à leur mauvaise humeur, si l'on rencontrait quelqu'un d'assez raisonnable pour approuver un autre système que celui dont il a fait choix. Pour nous, dont l'habitude est de contredire tous ceux qui prétendent avoir l'évidence de leur côté, nous ne devons pas nous plaindre si les autres ne partagent point notre opinion. Cependant notre cause est facile à défendre, puisque nous voulons, sans dispute, trouver la vérité, et que nous mettons à la chercher tous nos soins et toute notre attention. Il n'est point généralement de connaissance qui ne soit hérissée de difficultés; et les choses sont enveloppées d'une telle obscurité, notre jugement si faible, que les philosophes les plus savans de l'antiquité ont, avec raison, désespéré de réussir dans leurs recherches ; cependant ils ne se

fecerunt, neque nos studium exquirendi defatigati relinquimus : neque nostræ disputationes quidquam aliud agunt, nisi ut in utramque partem [1] dicendo, eliciant, et tamquam exprimant aliquid, quod aut verum sit, aut ad id quam proxime accedat. Neque inter nos, et eos, qui se scire arbitrantur, quidquam interest, nisi quod illi non dubitant, quin ea vera sint, quæ defendunt : nos probabilia multa habemus, quæ sequi facile, affirmare vix possumus. Hoc autem liberiores et solutiores sumus, quod integra nobis est judicandi potestas : nec, ut omnia, quæ præscripta et quasi imperata sint, defendamus, necessitate ulla cogimur. Nam ceteri primum ante tenentur adstricti, quam, quid esset optimum, judicare potuerunt : deinde infirmissimo tempore ætatis aut obsecuti amico cuidam, aut una alicujus, quem primum audierunt, oratione capti, de rebus incognitis judicant, et, ad quamcunque sunt disciplinam quasi tempestate delati, ad eam, tamquam ad saxum, adhærescunt. Nam, quod dicunt omnia se credere ei, quem judicent fuisse sapientem : probarem, si id ipsum rudes et indocti judicare potuissent (statuere enim, qui sit sapiens, vel maxime videtur esse sapientis) : sed, ut potuerunt, omnibus rebus auditis, cognitis etiam reliquorum sententiis, judicaverunt : aut re semel audita ad unius se auctoritatem contulerunt. Sed nescio quo modo plerique errare malunt, eamque sententiam, quam adamaverunt, pugnacis-

[1] Dic. et audiendo.

sont point rebutés, et la lassitude ne nous fera point abandonner les nôtres. Nous n'avons même d'autre dessein, dans ces discussions pour et contre, que de mettre à portée nos propres juges, d'en tirer ou d'en exprimer quelque chose de vrai, ou qui se rapproche de la vérité. La seule différence entre eux et nous, c'est qu'ils se croient parvenus à la certitude, qu'ils ne doutent point de l'évidence de leurs principes, tandis que nous trouvons beaucoup de choses probables que nous pouvons admettre aisément, mais que nous n'osons affirmer. Nous sommes plus libres et plus dégagés, parce que notre jugement est indépendant, et que nous ne sommes forcés par aucune nécessité de défendre tout ce qu'on voudrait impérieusement nous prescrire. Les autres se trouvent liés avant d'avoir pu choisir la meilleure opinion. Dans un âge encore trop faible, ou par déférence pour un ami, ou par les charmes de l'éloquence du seul philosophe qu'ils ont d'abord entendu, ils jugent de ce qu'ils ne connaissent point, et se cramponnent à la première secte, comme à un rocher, sur lequel la tempête les aurait jetés. Ils ajoutent foi, disent-ils, à un homme qui leur paraît un sage : je les approuverais si des novices et des ignorans pouvaient être juges de la sagesse, sur laquelle (ou je me trompe fort) un sage est seul juge compétent : mais supposons-les en état de prendre un parti ; ce ne serait qu'après avoir tout écouté, après avoir passé en revue toutes les opinions ; au contraire, ils ont jugé d'après les discours et l'autorité d'un seul homme. Je ne sais comment la plupart des mortels aiment mieux se tromper et défendre opiniâtrément le système qu'il ont embrassé, que d'examiner sans obstination la doctrine la plus constamment d'accord avec elle-même.

Ces matières et plusieurs autres ont fait souvent le sujet

sime defendere, quam sine pertinacia, quid constantissime dicatur, exquirere.

Quibus de rebus et alias sæpe nobis multa quæsita et disputata sunt, et quondam in Hortensii villa, quæ est ad Baulos, cum eo Catulus, et Lucullus, nosque ipsi postridie venissemus, quam apud Catulum fuissemus. Quo quidem etiam maturius venimus, quod erat constitutum, si ventus esset, Lucullo in Neapolitanum, mihi in Pompejanum navigare. Cum igitur pauca in xysto locuti essemus, tum eodem in spacio consedimus.

IV. Hic Catulus, Etsi heri, inquit, id, quod quærebatur, pæne explicatum est, ut tota fere quæstio tractata videatur; tamen exspecto ea, quæ te pollicitus es, Lucullе, ab Antiocho audita, dicturum. Equidem, inquit Hortensius, feci plus, quam vellem. Totam enim rem Lucullo integram servari oportuit; et tamen fortasse servata est. A me enim ea, quæ in promtu erant, dicta sunt: a Lucullo autem reconditiora desidero.

Tum ille, Non sane, inquit, Hortensi, conturbat me exspectatio tua; etsi nihil est iis, qui placere volunt, tam adversarium: sed quia non laboro, quam valde ea, quæ dico, probaturus sim, eo minus conturbor. Dicam enim, nec mea, nec ea, in quibus, si [1] vera non fuerint, non vinci me malim, quam vincere. Sed mehercule, ut quidem nunc se causa habet, etsi hesterno sermone labefacta est, mihi tamen

[1] Abest *vera*.

de nos entretiens, et surtout de celui que nous eûmes dernièrement à Baules, maison de campagne d'Hortensius, que j'allai visiter avec Lucullus et Catulus, le lendemain d'une conférence que nous avions eue chez ce dernier. Nous allâmes de bonne heure trouver Hortensius, parce que nous avions résolu de nous embarquer à Baules, si le vent eût été favorable, afin de nous transporter, Lucullus dans sa campagne de Naples, et moi, dans celle de Pompéii. Après un moment d'entretien, nous nous assîmes dans l'avant-cour.

. . . .

IV. Ici Catulus prit la parole. Quoique, dit-il, la question qui fut agitée hier me paraisse à peu près éclaircie et traitée à fond, cependant, Lucullus, j'attends ce que vous nous avez promis sur ce sujet, d'après vos conférences avec Antiochus. Pour moi, reprit Hortensius, je fis hier plus que je n'aurais voulu; car j'aurais dû laisser cette tâche à Lucullus, sans y toucher; et, peut-être même, lui reste-t-elle en entier. Je proposai simplement ce qui s'offrit à mon esprit; j'attends de Lucullus des pensées plus profondes.

Hortensius, répliqua Lucullus, votre attente ne me trouble point; c'est néanmoins ce qu'il y a de moins favorable à ceux qui veulent plaire; mais comme je ne m'inquiète pas beaucoup sur la solidité de mes preuves, je suis plus rassuré. Ces raisons ne m'appartiennent pas en propre; si vous les trouvez fausses, j'aime mieux être vaincu que de vaincre. Mais en vérité, notre cause, même dans l'état présent, quoique vivement attaquée dans notre dernier entretien, ne m'en semble pas moins très-bonne. Je suivrai donc la méthode d'Antiochus: elle ne m'est pas inconnue. Je l'écoutais en effet, l'esprit

videtur esse verissima. Agam igitur sicut Antiochus agebat. Nota enim mihi res est. Nam et vacuo animo illum audiebam, et magno studio, eadem de re etiam sæpius: ut etiam majorem exspectationem mei faciam, quam modo fecit Hortensius. Cum ita esset exorsus, ad audiendum animos ereximus.

At ille, Cum Alexandriæ pro quæstore, inquit, essem, fuit Antiochus mecum, et erat jam antea Alexandriæ familiaris Antiochi Heraclitus Tyrius: qui et Clitomachum multos annos, et Philonem audierat, homo sane in ista philosophia, quæ nunc prope dimissa revocatur, probatus, et nobilis: cum quo et Antiochum sæpe disputantem audiebam: sed utrumque [1] leniter. Et quidem isti libri duo Philonis, de quibus heri dictum a Catulo est, tum erant allati Alexandriam, tumque primum in Antiochi manus venerant: et homo natura lenissimus (nihil enim poterat fieri illo mitius) stomachari tamen cœpit. Mirabar: neque enim unquam antea videram. At ille Heracliti memoriam implorans, quærere ex eo, viderenturne illa Philonis, aut ea num vel e Philone, vel ex ullo academico audivisset aliquando? Negabat. Philonis tamen scriptum agnoscebat: nec id quidem dubitari poterat. Nam aderant mei familiares, [2] docti homines, P. et C. Selii, et Tetrilius Rogus: qui se illa audisse Romæ de Philone, et ab eo ipso duos illos libros dicerent descripsisse. Tum et illa dixit Antiochus, quæ heri Catulus commemoravit a patre suo

[1] Leviter. — [2] Et d. h.

entièrement libre, avec une attention très-soutenue, quand il traitait le même sujet à diverses reprises, en sorte que j'ose vous en promettre plus que ne l'a fait Hortensius. A ce début, notre attention se réveilla, et Lucullus continua en ces termes :

Pendant que j'étais questeur à Alexandrie, Antiochus resta près de moi ; avant lui, j'avais gardé Héraclite de Tyr, son ami, qui, durant plusieurs années, avait étudié sous Philon et Clitomachus : c'était un homme très-versé et très-célèbre dans cette école, long-temps abandonnée et remise en vogue aujourd'hui ; Héraclite était souvent aux prises avec Antiochus ; mais ils discutaient avec assez de modération. Les deux livres de Philon, dont Catulus nous parla hier, venaient d'être apportés à Alexandrie, et tombaient pour la première fois entre les mains d'Antiochus ; ce philosophe très-doux de caractère (car c'était un modèle de douceur), commença pourtant à se fâcher. J'en fus surpris ; jusqu'alors je ne l'avais jamais vu s'emporter. Antiochus, s'en rapportant au souvenir d'Héraclite, lui demanda s'il lui semblait que Philon eût écrit ces livres, ou s'il avait jamais entendu quelque chose de pareil, ou de Philon, ou de quelque autre académicien. Héraclite répondit négativement. Cependant il reconnaissait le style de Philon. A la vérité, on n'en pouvait guère douter. Nous avions avec nous Publius et Caïus Sélius, et Tétrilius Rogus, mes doctes amis, qui nous assuraient avoir entendu les mêmes choses à Rome, de la bouche de Philon, et tenir de lui la copie de ces deux livres. Alors Antiochus répéta les reproches que Catulus nous disait, hier, avoir été adressés par son père à Philon ; Antiochus en dit encore davantage, et n'eut point de repos qu'il n'eût publié contre son maître une réponse qu'il intitula Sosus. Alors donc, comme j'écoutais attentivement Héraclite disputant contre Antiochus, et

dicta Philoni, et alia plura: nec se tenuit, quin contra suum doctorem librum etiam ederet, qui Sosus inscribitur. Tum igitur et cum Heraclitum studiose audirem contra Antiochum disserentem, et item Antiochum contra academicos, dedi Antiocho operam diligentius, ut causam ex eo totam cognoscerem. Itaque complures dies, adhibito Heraclito, doctisque compluribus, et in his Antiochi fratre Aristo, et præterea Aristone, et Dione, quibus ille secundum fratrem plurimum tribuebat, multum temporis in ista una disputatione consumsimus. Sed ea pars, quæ contra Philonem erat, prætermittenda est. Minus enim acer est adversarius is, qui ista, quæ sunt heri defensa, negat academicos omnino dicere. Etsi enim mentitur, tamen est adversarius lenior. Ad Arcesilam, Carneademque veniamus.

V. Quæ cum dixisset, sic rursus exorsus est: Primum mihi videmini (me autem nomine appellabat) cum veteres [1] philosophos nominatis, facere idem, quod seditiosi cives solent, cum aliquos ex antiquis claros viros proferunt, quos dicant fuisse populares, ut eorum ipsi similes esse videantur. [2] Repetunt a P. Valerio, qui, exactis regibus, primo anno consul fuit: commemorant reliquos, qui leges populares de provocationibus tulerint, cum consules essent: tum ad hos notiores, C. Flaminium, qui legem agrariam aliquot annis ante secundum punicum bellum tribunus plebis tulerit, invito senatu, et postea bis consul-

[1] Physicos. — [2] R. jam P. Valerium.

celui-ci contre les académiciens, j'accordai encore plus mon attention à Antiochus, afin d'être mieux instruit sur le fond du sujet. Ainsi, en présence d'Héraclite et de plusieurs savans, entre lesquels se trouvaient Ariste, père d'Antiochus, Ariston et Dion, dont, après son frère, Antiochus faisait le plus de cas, nous donnâmes beaucoup de temps à cette seule discussion. Mais je passerai sous silence ce qui se dit contre Philon. C'est un faible adversaire que celui qui s'avisait de nier que tout ce qu'on nous soutenait hier, fût avoué des académiciens. Il parle, à la vérité, contre sa conscience, mais il n'en est pas moins un adversaire fort traitable. Venons à Arcésilas et à Carnéade.

V. Après ces réflexions, Lucullus entra ainsi en matière. Vous semblez, me dit-il (il s'adressait à moi nommément); vous semblez, en invoquant les anciens physiciens, faire à peu près ce que font les citoyens séditieux, lorsqu'ils nous allèguent quelques-uns de nos anciens personnages dont ils se croient les imitateurs, et qui favorisèrent les prétentions du peuple. Ils remontent jusqu'à P. Valérius, qui fut consul la première année après l'expulsion des rois; ensuite ils rappellent ceux qui, parvenus au consulat, proposèrent les lois populaires de l'appel; ils viennent ensuite à ces personnages plus connus, au tribun Caïus Flaminius qui, quelques années avant la seconde guerre punique, porta, malgré le sénat, la loi agraire, et fut ensuite deux fois consul. Ils nous citent Lucius Cassius, Quintus Pompéius; ils osent placer sur la même liste Scipion

factus sit. L. Cassium, Q. Pompeium, illi quidem, etiam P. Africanum referre in eundem numerum solent. Duos vero sapientissimos, et clarissimos fratres, P. Crassum, et P. Scævolam, ajunt Tib. Graccho auctores legum fuisse, alterum quidem, ut videmus, palam: alterum, ut suspicantur, obscurius. Addunt etiam C. Marium. Et de hoc quidem nihil mentiuntur. Horum nominibus tot virorum atque tantorum expositis, eorum se institutum sequi dicunt. Similiter vos cum perturbare, ut illi rempublicam, sic (vos) philosophiam bene jam constitutam velitis, Empedoclem, Anaxagoram, Democritum, Parmenidem, Xenophanem, Platonem etiam, et Socratem profertis. Sed neque Saturninus (ut nostrum inimicum potissimum nominem) simile quidquam habuit veterum illorum, nec Arcesilæ calumnia conferenda est cum Democriti verecundia. Et tamen isti [1] philosophi raro admodum, cum hærent aliquo loco, exclamant, quasi mente incitati, Empedocles quidem, ut interdum mihi furere videatur: abstrusa esse omnia, nihil nos sentire, nihil cernere: nihil omnino, quale sit, posse reperire. Majorem autem partem mihi quidem omnes isti videntur nimis etiam quædam affirmare, plusque profiteri se scire, quam sciant. Quod si illi tum, in novis rebus, quasi modo nascentes hæsitaverunt, nihilne tot sæculis, summis ingeniis, maximis studiis, explicatum putamus? nonne, cum jam philosophorum disciplinæ gravissimæ constitissent, tum

[1] Physici.

l'Africain. Ils y joignent deux frères, également sages, également illustres, Publius Crassus et Publius Scévola, comme ayant donné à Tibérius Gracchus l'idée de ses lois agraires: le premier, comme nous le voyons, ouvertement; l'autre, selon toute apparence, plus secrètement. Ils ajoutent Caïus Marius, et ils disent vrai. Après avoir étalé tant de noms fameux, ils se flattent de suivre leurs traces et d'adopter leurs principes. De même, lorsque vous voulez ébranler la philosophie déjà bien affermie, comme ces séditieux voulaient ébranler les fondemens de l'État, vous citez Empédocle, Anaxagore, Démocrite, Parménide, Xénophane, et même Platon et Socrate. Mais Saturninus (pour nommer notre ennemi le plus acharné) ne ressembla jamais à ces anciens Romains, et l'effronterie d'un Arcésilas n'a rien de commun avec la modestie de Démocrite. Cependant, mais très-rarement, ces philosophes, lorsqu'ils sont embarrassés sur quelque point difficile, s'écrient dans leur enthousiasme (Empédocle semble même avoir des accès de folie); ces philosophes, dis-je, s'écrient: Que tout est caché, que nous ne voyons rien, que nous ne sentons rien, que nous ne pouvons absolument rien découvrir tel qu'il est véritablement. Pour moi, je trouve qu'ils affirment trop, et se donnent pour savoir bien plus qu'ils ne savent. Admettons que dans l'enfance de la philosophie, lorsque ces matières étaient toutes nouvelles, ils aient hésité sur un point capital. Quoi! depuis tant de siècles, à l'aide de tant de génies du premier ordre, de tant d'étude et d'application, n'aura-t-on fait aucune découverte? N'est-ce pas plutôt dans le temps que les deux principales sectes des philosophes étaient déjà formées, que, de même qu'au milieu du calme dont jouissait la république, parut un Tibérius pour en troubler le repos; de même on vit un Arcésilas qui, pour bouleverser la philo-

[1] ut exortus est, [2] in optima republica Ti. Gracchus, qui otium perturbaret, sic Arcesilas, qui constitutam philosophiam everteret, et in eorum auctoritate delitesceret, qui negassent quidquam sciri, aut percipi posse? quorum e numero tollendus est et Plato, et Socrates: alter, quia reliquit perfectissimam disciplinam, peripateticos, et academicos, nominibus differentes, re congruentes: a quibus stoici ipsi verbis magis, quam sententiis dissenserunt. Socrates autem de se ipse detrahens in disputatione, plus tribuebat iis, quos volebat refellere. Ita cum aliud diceret atque sentiret, libenter uti solitus est ea dissimulatione, quam Græci εἰρωνείαν vocant: quam ait etiam in Africano fuisse Fannius: idque propterea vitiosum in illo non putandum, quod idem fuerit in Socrate.

VI. Sed fuerint illa vetera, si vultis, incognita. Nihil ne est igitur actum, quod investigata sunt, posteaquam Arcesilas Zenoni, ut putatur, obtrectans, nihil novi reperienti, sed emendanti superiores, immutatione verborum, dum hujus definitiones labefactare vult, conatus est clarissimis rebus tenebras obducere? Cujus primo non admodum probata ratio, quamquam floruit cum acumine ingenii, tum admirabili quodam lepore dicendi, proxime a Lacyde solo retenta est: post autem [3] confecta a Carneade, qui est quartus ab Arcesila. Audivit enim Egesinum, qui Evandrum audierat, Lacydis discipulum, eum

[1] Abest *ut*. — [2] Ut in o. r. — [3] Conficta.

sophie, se cacha sous l'autorité de ceux qui avaient soutenu qu'on ne pouvait rien savoir ni comprendre. De ce nombre, il faut retrancher Platon et Socrate; le premier, parce qu'il a laissé un corps de doctrine très-complet; et cette doctrine comprend les péripatéticiens et les académiciens, qui diffèrent dans les termes et s'accordent dans les choses; et les stoïciens qui ne se sont écartés de ces deux écoles que dans les expressions. Pour Socrate, il ne se dépouillait de ses lumières dans la discussion, que pour les communiquer à ceux qu'il voulait réfuter victorieusement. Comme il parlait autrement qu'il ne pensait, il avait volontiers recours à cette espèce de dissimulation que les Grecs appellent *ironie*, et qui, si nous en croyons Fannius, n'était point étrangère au premier des Scipions; nous nous garderons bien de blâmer dans Scipion ce qu'il eut de commun avec Socrate. . . .

VI. Mais supposez, si vous le voulez, que les anciens aient ignoré les premiers principes de nos connaissances. N'a-t-on fait que d'inutiles recherches depuis qu'Arcésilas jaloux, à ce qu'on croit, de Zénon, qui n'inventait rien, et dont les innovations consistaient seulement dans les termes, s'est efforcé, pour détruire les définitions de Zénon, d'envelopper de ténèbres les actions les plus claires? La doctrine d'Arcésilas, peu suivie d'abord, malgré la beauté de son génie et les grâces de son style, ne fut adoptée que par Lacyde, son disciple, et fut perfectionnée par Carnéade, le quatrième après Arcésilas, puisqu'il eut pour maître Hégésinus, qui avait étudié sous Evandre, disciple de Lacyde qui, lui-même, avait reçu des leçons d'Arcésilas. Carnéade tint long-temps; car il vécut quatre-vingt-dix ans; et ceux qui sortirent de son école, jouirent

Arcesilæ Lacydes fuisset. Sed ipse Carneades diu tenuit. Nam nonaginta vixit annos : et qui illum audierant, admodum floruerunt; e quibus industriæ plurimum in Clitomacho fuit : declarat multitudo librorum : ingenii non minus in hoc, quam in [1] Charmada eloquentiæ, in Melanthio Rhodio suavitatis. Bene autem nosse Carneadem, Stratoniceus Metrodorus putabatur. Jam Clitomacho Philo vester operam multos annos dedit. Philone autem vivo patrocinium academiæ non defuit. Sed, quod nos facere nunc ingredimur, ut contra academicos disseramus: id quidam e philosophis, et ii quidem non mediocres, faciendum omnino non putabant : nec verum esse, ullam rationem disputare cum iis, qui nihil probarent : Antipatrumque stoicum, qui multus in eo fuisset, reprehendebant : nec definiri ajebant necesse esse, quid esset cognitio, aut perceptio, aut, si verbum e verbo volumus, comprehensio, quam κατάληψιν illi vocant : eosque, qui persuadere vellent, esse aliquid, quod comprehendi et percipi posset, inscienter facere dicebant, propterea quod nihil esset clarius ἐνάργεια, ut Græci (perspicuitatem, aut evidentiam nos, si placet, nominemus, fabricemurque, si opus erit, verba; ne hic sibi (me appellabat jocans) hoc licere putet soli. Sed tamen orationem nullam putabant illustriorem ipsa evidentia reperiri posse, nec ea, quæ tam clara essent, definienda censebant. Alii autem negabant se pro hac evidentia quidquam priores

1 Carneade.

d'une grande réputation, surtout Clitomachus, habile et laborieux, comme le prouvent les nombreux ouvrages dans lesquels il égala l'éloquence de Charmadas et la douceur de Mélanthius de Rhodes. Métrodore, de Stratonice [6], semblait tellement calqué sur Carnéade, qu'il paraissait lui-même n'avoir rien d'original. Votre Philon étudia long-temps sous Clitomachus; et tant qu'il vécut, la nouvelle académie ne manqua point de défenseurs. Quelques philosophes au-dessus du médiocre, ont pensé qu'il ne fallait pas, comme nous sommes sur le point de le faire, nous mesurer contre les académiciens, parce qu'il n'est pas possible de discuter une opinion avec des gens qui n'en ont aucune; et les philosophes dont je parle blâmaient le stoïcien Antipater, qui était entré avec eux dans de longues dissertations; ils ajoutaient qu'il n'était pas nécessaire de définir ce qu'on doit entendre par connaissance, perception, ou compréhension (si nous voulons traduire mot à mot l'expression grecque *catalepsie*); et que tous ceux qui prétendaient prouver aux autres qu'il y a des choses que l'on peut concevoir, n'agissaient pas raisonnablement, parce qu'il n'y a rien de plus clair que la clarté que nous nommerons *perspicuité* ou *évidence* [7], si vous le trouvez bon; car je prétends aussi fabriquer des mots dans le besoin, de peur, disait-il, en s'adressant à moi d'un air badin, que celui-ci ne s'imagine en avoir exclusivement la permission. Ils croyaient donc qu'il n'y avait point de raisonnement plus clair que l'évidence, et que des choses si frappantes ne devaient point être définies. D'autres ne voulaient point être les premiers à parler en faveur de cette évidence, mais se regardaient comme obligés de répondre aux objections de ceux qui la combattraient, et cela pour ne laisser personne dans l'erreur. Cependant la plupart n'ont point désapprouvé les définitions des choses les plus évidentes;

fuisse dicturos: sed ad ea, quæ contra dicerentur, dici oportere putabant; ne qui fallerentur. Plerique tamen et definitiones ipsarum etiam evidentium rerum non improbant: et rem idoneam, de qua quæratur, et homines dignos, quibuscum disseratur, putant. Philo autem, dum nova quædam commovet, quod ea sustinere vix poterat, quæ contra academicorum pertinaciam dicebantur, et aperte mentitur, ut est reprehensus a patre Catulo, et, ut docuit Antiochus, in id ipsum se induit, quod timebat. Cum enim ita negaret quidquam esse, quod comprehendi posset id enim volumus esse [1] καταληπτὸν si illud esset, sicut Zeno definiret, tale visum (jam enim hoc pro φαντασία verbum satis hesterno sermone trivimus) visum igitur impressum, effictumque ex eo, unde esset, quale esse non posset, ex eo, unde non esset: id nos a Zenone definitum rectissime dicimus. Qui enim potest quidquam comprehendi, ut plane confidas, id perceptum, cognitumque esse, quod est tale, quale vel falsum esse possit? hoc cum infirmat, tollitque Philo, judicium tollit incogniti, et cogniti. Ex quo efficitur, nihil posse comprehendi: ita imprudens eo, quo minime vult, revolvitur. Quare omnis oratio contra academiam suscipitur a nobis, ut retineamus eam definitionem, quam Philo voluit evertere. Quam nisi obtinemus, percipi nihil posse concedimus.

VII. Ordiamur igitur a sensibus. Quorum ita clara judicia, et certa sunt, ut si optio naturæ nostræ de-

[1] Ἀκατάληπτον.

ils pensaient que la question dont il s'agit valait la peine d'être examinée, et que les académiciens méritaient bien qu'on raisonnât avec eux. Mais Philon imaginant de nouveaux subterfuges, parce qu'il pouvait à peine soutenir ce qu'on alléguait contre l'opiniâtreté des académiciens, ment ouvertement, comme le père de Catulus le lui a reproché, et comme Antiochus le lui a prouvé, et se jette dans le filet qu'il voulait éviter. Philon niait qu'on puisse rien saisir, si la perception cataleptique, (car nous avons hier suffisamment consacré cette expression) est, ainsi que Zénon la définissait, celle qui résulte de ce qui est; celle qui est telle qu'elle ne peut venir de ce qui n'est point [8]: or, la définition de Zénon nous paraît excellente. En effet, comment saisirait-on une perception, de manière à ne plus douter qu'on l'a saisie, si elle peut être fausse? Ainsi, Philon, en minant ou en détruisant le principe fondamental, supprime tous les moyens de distinguer le vrai du faux; d'où il résulte que rien ne peut être compris: donc, sans s'en apercevoir, il retombe dans l'erreur qu'il voulait éviter. C'est pourquoi le but de tout ce que nous disons contre les académiciens, est de défendre la définition de Zénon, attaquée par Philon: si nous n'en venons pas à bout, nous serons contraints d'avouer que rien ne peut être conçu.

VII. Commençons donc par les sens. Leurs jugemens sont si clairs et si positifs, que quand même nous aurions le choix et qu'un dieu nous demanderait si nous sommes contens de

tur, et ab ea deus aliquis requirat, contentane sit suis integris, incorruptisque sensibus, an postulet melius aliquid: non videam, quid quærat amplius. Neque vero hoc loco exspectandum est, dum de remo inflexo, aut de collo columbæ respondeam. Non enim is sum, qui, quidquid videtur, tale dicam esse, quale videatur. Epicurus hoc viderit, et multa alia. Meo autem judicio ita est maxima in sensibus veritas, si et sani sunt, et valentes, et omnia removentur, quæ obstant, et impediunt. Itaque et lumen mutari sæpe volumus, et situs earum rerum, quas intuemur, et intervalla aut contrahimus, aut diducimus: multaque facimus usque eo, dum adspectus ipse fidem faciat sui judicii. Quod idem fit in vocibus, in odore, in sapore: ut nemo sit nostrum, [1] qui in sensibus sui cujusque generis judicium requirat acrius. Adhibita vero exercitatione et arte, ut oculi pictura teneantur, et aures cantibus, quis est, quin cernat, quanta vis sit in sensibus? Quam multa vident pictores in umbris, et in eminentia, quæ nos non videmus? quam multa, quæ nos fugiunt in cantu, exaudiunt in eo genere exercitati? qui primo inflatu tibicinis Antiopam esse ajunt, aut Andromacham, cum id nos ne suspicemur quidem. Nihil necesse est de gustatu et odoratu loqui; in quibus intelligentia, etsi vitiosa, est quædam tamen. Quid de tactu, et eo quidem, quem philosophi interiorem vocant, aut doloris, aut voluptatis? in quo Cyrenaici solo putant veri

[1] Qui non.

nos sens (en les supposant sains et en bon état), ou si nous souhaitons quelque chose de mieux, je ne verrais pas ce que nous pourrions exiger de plus. Qu'on ne s'attende pas que je réponde ici à l'objection de la rame brisée *, ou du cou de la colombe. Je ne prétends pas que tout soit tel qu'il nous paraît. C'est à Épicure à prévenir ces objections et bien d'autres. A mon avis, les sens ne disent la vérité que lorsqu'ils sont exquis et en bon état, et lorsqu'on a écarté tout ce qui peut donner lieu à l'illusion ou à l'erreur. Ainsi nous voulons qu'on change souvent le jour et la situation des objets offerts à nos regards; nous augmentons ou diminuons les distances; nous prenons plusieurs autres mesures, jusqu'à ce que la vue nous prouve la justesse de son propre jugement. Nous employons les mêmes précautions pour ce qui regarde le son, les odeurs, les saveurs; en sorte qu'il n'est personne parmi nous qui n'exige de ses sens, chacun dans son espèce, le jugement le plus raffiné. Ne voit-on pas de quoi sont capables les sens fortifiés par l'art et par l'exercice, au point que les yeux soient épris des charmes de la peinture, et les oreilles captivées par ceux de la musique? Combien les peintres ne voient-ils pas, dans les ombres et dans les reliefs, de choses qui nous échappent! Combien de finesses que nous ne pouvons saisir dans le chant, et dont s'aperçoivent ceux qui sont exercés dans la musique, puisqu'aux premiers sons de la flûte, ils vous diront si c'est un air ** d'Antiope ou d'Andromaque; tandis que nous, nous n'y soupçonnerions ni l'un ni l'autre! Il serait superflu de parler du goût et de

* On avait coutume dans les écoles, pour prouver combien les sens sont sujets à nous tromper, de citer pour preuve la rame qui paraît brisée dans l'eau, et les couleurs variées et mobiles du cou de la colombe.

** Sujets traités par plusieurs auteurs grecs et latins.

esse judicium, quia sentiatur. Potestne igitur quisquam dicere, inter eum, qui doleat, et inter eum, qui in voluptate sit, nihil interesse? aut, ita qui sentiat, non apertissime insaniat? atqui qualia sunt hæc, quæ sensibus percipi dicimus; talia sequuntur ea, quæ non sensibus ipsis percipi dicuntur, sed quodam modo sensibus: ut hæc; illud est album, hoc dulce, canorum illud, hoc bene olens, hoc asperum. Animo jam hæc tenemus comprehensa, non sensibus. Ille deinceps equus est, ille canis. Cetera series deinde sequitur, majora nectens, ut hæc, quæ quasi expletam rerum comprehensionem amplectuntur, si homo est, animal est mortale, [1] rationis particeps. Quo e genere nobis notitiæ rerum imprimuntur: sine quibus nec intelligi quidquam, nec quæri, aut disputari potest. Quod si essent falsæ notitiæ (ἐννοίας enim notitias appellare tu videbare), si igitur essent hæ falsæ, aut ejusmodi visis impressæ, qualia visa a falsis discerni non possent: quo tandem his modo uteremur? quo modo autem, quid cuique rei consentaneum esset, quid repugnaret, videremus? memoriæ quidem certe, quæ non modo philosophiam, sed omnis vitæ usum, omnesque artes una maxime continet, nihil omnino loci relinquitur. Quæ potest enim esse memoria falsorum? aut quid quisquam meminit, quod non animo comprehendit, et tenet? ars vero quæ potest esse, nisi quæ non ex una, aut duabus, sed ex multis animi perceptionibus constat? [2] quas si sub-

[1] Ratione. — [2] Quam.

l'odorat ; ces deux sens fournissent des notions, mais des notions défectueuses. Que dirons-nous du tact, et surtout de celui que les philosophes nomment intérieur, qui nous annonce la douleur et le plaisir ? Lui seul, suivant les cyrénaïques, est le seul juge de la vérité. Est-il quelqu'un qui puisse soutenir qu'il n'y a point de différence entre un homme qui souffre et un homme qui jouit ? Tenir ce langage, ne serait-ce pas vouloir passer pour un extravagant ? Or, telles sont les choses dont nous disons que les sens ont la perception ; telles sont aussi celles que nous disons n'être pas aperçues distinctement par les sens, mais presque reconnues par ces mêmes sens, comme quand on dit : ceci est blanc, ceci est doux, ceci est sonore, odoriférant ; ceci est rude. Nous avons ces choses dans l'esprit, nous ne les apercevons point par les sens. Comme aussi lorsque nous disons, c'est un cheval, c'est un chien. Vient ensuite la chaîne qui réunit des choses plus importantes ; comme les propositions qui embrassent, pour ainsi dire, la connaissance complète des objets ; par exemple, si c'est un homme, c'est un être animé, mortel et raisonnable. Ainsi se forment en nous les notions, sans lesquelles on ne peut rien entendre, ni rien chercher ou examiner. Si les notions étaient fausses (car voilà l'idée que vous paraissiez attacher au mot grec ἐννοίας) ; si dis-je, ces notions étaient fausses ou imprimées dans notre esprit d'après des objets si équivoques qu'il fût impossible de les distinguer des objets faux, comment pourrions-nous nous en servir ? Comment verrions-nous ce qui convient à chaque chose ou ce qui ne lui convient pas ? Assurément il n'y aurait plus lieu à la mémoire, qui renferme non-seulement toute la philosophie, mais encore ce qui regarde l'usage de la vie entière, et les arts et les sciences. Peut-on se souvenir de ce qui est faux ? de ce que l'esprit n'a

traxeris, qui distingues artificem ab inscio? non enim fortuito hunc artificem dicemus esse, illum negabimus: sed cum alterum percepta et comprehensa tenere videmus, alterum non item. Cumque artium aliud ejusmodi genus sit, ut tantummodo animo rem cernat; aliud, ut moliatur aliquid et faciat: quomodo aut geometres cernere ea potest, quæ aut nulla sunt, aut internosci a falsis non possunt: aut is, qui fidibus utitur, explere numeros, et conficere versus? quod idem in similibus quoque artibus continget; quarum omne opus est in faciendo atque agendo. Quid enim est, quod arte effici possit, nisi is, qui artem tractabit, multa perceperit?

VIII. Maxime vero virtutum cognitio confirmat, percipi et comprehendi multa posse. In quibus solis inesse etiam scientiam dicimus; quam nos non comprehensionem modo rerum; sed eam stabilem quoque atque immutabilem esse censemus: itemque sapientiam, artem vivendi, quæ ipsa ex sese habeat constantiam. Ea autem constantia si nihil habeat percepti, et cogniti, quæro, unde nata sit, et quomodo? Quæro etiam, ille vir bonus, qui statuit omnem cruciatum [1] perferre, intolerabili dolore lacerari potius, quam aut officium prodat, aut fidem, cur has sibi tam graves leges imposuerit, cum, quamobrem ita oporteret, nihil haberet comprehensi, percepti, cogniti, constituti? Nullo igitur modo fieri potest, ut

[1] Perferri.

pas saisi et bien compris? Quel art peut exister sans être le résultat, non d'une ou de deux connaissances certaines, mais de plusieurs[9]? Si vous les anéantissez, comment distinguerez-vous l'artiste de celui qui ne l'est pas? Ce ne sera pas au hasard, mais après avoir vu que l'un possède certaines connaissances dont l'autre est dépourvu, que nous dirons : celui-là est artiste, celui-ci ne l'est point. Certains arts se bornent à considérer les choses; d'autres agissent[10] : comment le géomètre pourra-t-il apercevoir des théorèmes qui sont nuls, ou dont il ne saurait distinguer la fausseté? Comment le musicien trouvera-t-il la mélodie, et remplira-t-il les mesures dont sa période se compose? Il en sera de même à l'égard de tous les arts semblables qui aboutissent à quelque action, ou à un effet quelconque[11]. D'ailleurs, que doit-on attendre de l'art, si celui qui l'exerce ne sait pas plusieurs choses?

VIII. La connaissance des vertus prouve fortement qu'il est beaucoup de choses dont on peut avoir la perception et la parfaite intelligence. C'est uniquement dans les connaissances certaines que nous plaçons la science, qui n'est pas tant, selon nous, une simple conception, mais une compréhension stable et immuable des choses; nous rangeons dans la même classe la sagesse, l'art de bien vivre, qui nécessairement renferme la constance. Ou si la constance n'a en soi rien de conçu, rien de connu, je demande d'où et comment elle est produite? Je demande aussi pourquoi l'homme de bien qui a pris la résolution de souffrir tous les tourments, d'être déchiré par une douleur insupportable, plutôt que de trahir son devoir et de manquer à sa parole, s'imposera-t-il des lois si rigoureuses, sans y être déterminé par des motifs clairs, fixes et invariables? Il est impossible, sans croire des choses qui ne peuvent être fausses, d'estimer la droiture et la bonne

quisquam tanti æstimet æquitatem, et fidem, ut ejus conservandæ causa nullum supplicium recuset, nisi iis rebus assensus sit, quæ falsæ esse non possunt. Ipsa vero sapientia, si se ignorabit, sapientia sit, necne; quo modo primum obtinebit nomen sapientiæ? deinde quo modo suscipere aliquam rem, aut agere fidenter audebit, cum certi nihil erit, quod sequatur? cum vero dubitabit, quid extremum, et ultimum bonorum, ignorans, quo omnia referantur, qui poterit esse sapientia? Atque etiam illud perspicuum est, constitui necesse esse initium, quod sapientia, cum quid agere incipiat, sequatur: idque initium esse naturæ accommodatum. Nam aliter appetitio (eam enim esse volumus ὁρμὴν) qua ad agendum impellimur, et id appetimus, quod est visum, moveri non potest. Illud autem, quod movet, prius oportet videri, eique credi: quod fieri non potest, si id, quod visum erit, discerni non poterit a falso. Quo modo autem moveri animus ad appetendum potest, si id, quod videtur, non percipitur, accommodatumne naturæ sit, an alienum? itemque, si, quid officii sui sit, non occurrit animo, nihil umquam omnino aget, ad nullam rem umquam impelletur, numquam movebitur. Quod si aliquid aliquando acturus est, necesse est id ei verum, quod occurrit, videri. Quid quod, si ista vera sunt, ratio omnis tollitur, quasi quædam lux lumenque vitæ? tamenne in ista pravitate perstabitis? Nam quærendi initium ratio attulit: quæ perfecit virtutem, cum esset ipsa ratio

foi, au point de braver les plus cruels supplices pour ne pas manquer à ce qu'elles prescrivent. Et la sagesse elle-même, si elle se méconnaît jusqu'à ne pouvoir distinguer si elle est ou si elle n'est pas la sagesse, comment méritera-t-elle ce nom? De plus, comment osera-t-elle former une entreprise, ou l'exécuter avec confiance, si elle n'a pas de guide assuré dont elle suive les traces? Tant qu'elle doute quel est le plus grand, le dernier des biens, comment, sans connaître le but où doivent tendre ses actions, peut-elle être véritablement la sagesse? Il est également clair qu'il faut fixer le principe que la sagesse doit suivre, en commençant à agir; et ce principe doit être conforme à la nature; car autrement le penchant * qui nous porte à agir et à souhaiter ce que nous avons aperçu, ne peut pas être excité. Il faut d'abord apercevoir et adopter pleinement ce qui fait naître le penchant; et l'on ne saurait rien adopter, si l'on n'a pas les moyens de discerner le vrai et le faux. Mais comment l'âme peut-elle être portée à désirer une chose ardemment, si elle ne distingue pas que ce qu'elle éprouve est ou non conforme à la nature? Tant que l'esprit n'aura point une idée juste du devoir, il ne fera rien, il ne se portera vers aucun but, il ne se mouvra point. S'il veut agir, il faut qu'il tienne pour vrai ce qui se présente à lui. Si vos prétentions sont fondées, que deviendra donc la raison qui est, pour ainsi dire, la lumière et le flambeau de la vie? Et cependant vous persistez dans votre erreur? La raison nous a suggéré le principe de nos recherches; elle a perfectionné la vertu après s'être confirmée elle-même par ses recherches. Toute recherche est un penchant à s'instruire; la

* Ὁρμὴ, le désir, l'appétit.

confirmata quærendo. Quæstio autem, est appetitio cognitionis: quæstionisque finis, inventio. At nemo invenit falsa: nec ea, quæ incerta permanent, inventa esse possunt: sed, cum ea, quæ quasi involuta fuerunt, aperta sunt, tum inventa dicuntur. Sic et initium quærendi, et exitus percipiendi et comprehendendi tenet. Itaque argumenti conclusio, quæ est græce ἀπόδειξις, ita definitur: Ratio, quæ ex rebus perceptis ad id, quod non percipiebatur, adducit.

IX. Quod si omnia visa ejusmodi essent, qualia isti dicunt, ut ea vel falsa esse possent, neque ea posset ulla notio discernere: quo modo quempiam aut conclusisse aliquid, aut invenisse diceremus? aut quæ esset conclusi argumenti fides? Ipsa autem philosophia, quæ rationibus progredi debet, quem habebit exitum? sapientiæ vero quid futurum est? quæ neque de se ipsa dubitare debet, neque de suis decretis, quæ philosophi vocant δόγματα: quorum nullum sine scelere prodi poterit. Cum enim decretum proditur, lex veri rectique proditur. Quo e vitio et amicitiarum proditiones, et rerum publicarum nasci solent. Non potest igitur dubitari, quin decretum nullum falsum possit esse, sapientique satis ¹ non sit, non esse falsum, sed etiam stabile, fixum, ratum esse debeat: quod movere nulla ratio queat. Talia autem neque esse, neque videri possunt eorum ratione, qui illa visa, e quibus omnia decreta sunt nata, negant quidquam a falsis interesse. Ex hoc illud est natum, quod postulabat

fin,* toute recherche est l'invention. Inventer ce qui n'est pas véritablement, ce n'est pas inventer ; ce qui demeure incertain, n'est point encore trouvé ; mais dès qu'on découvre certaines choses qui étaient comme enveloppées, elles prennent le nom d'invention. Ainsi la raison embrasse et le principe de nos recherches et les résultats de la perception et de la compréhension. C'est pourquoi la conclusion d'un argument que les Grecs appellent *ἀπόδειξιν*, *démonstration* *, se définit ainsi, la raison qui mène du connu à l'inconnu.

IX. Si toutes les perceptions étaient telles que le disent les académiciens, si elles pouvaient être fausses, s'il était absolument impossible de distinguer les perceptions vraies de celles qui ne le sont pas, comment dirions-nous qu'on a donné une démonstration ou fait une découverte ? Comment ajouter foi aux raisonnemens ? A quoi aboutira la philosophie qui ne doit pas marcher sans raisonner ? Que deviendra la sagesse qui ne doit douter ni d'elle-même, ni de ses décisions que les philosophes appellent *dogmes*, puisqu'on ne peut sans crime en méconnaître un seul ? En effet, en rendant ses décrets, elle dicte la loi du vrai et du juste. Y renoncer, c'est donner naissance aux perfidies envers ses amis, aux trahisons contre l'État. On ne peut donc douter de la vérité d'aucun dogme de la sagesse ; et il ne suffit pas au sage que le dogme soit vrai, il faut qu'il soit fixe, immuable et si profondément enraciné, qu'aucun raisonnement ne puisse l'ébranler. Mais les dogmes ne sau-

* *Le but.* Cicéron me paraît donner ici l'idée la plus claire, la plus précise que l'on puisse se former de l'invention dans tous les genres, soit dans les arts, soit dans les sciences ; puisqu'il ne la fo[illegible] que sur des notions de la plus rigoureuse exactitude.

Hortensius, ut id ipsum saltem perceptum a sapiente diceretis, nihil posse percipi. Sed Antipatro hoc idem postulanti, cum diceret, ei, qui affirmaret nihil posse percipi, consentaneum esse unum tamen illud dicere percipi posse, ut alia non possent, Carneades acutius resistebat. Nam tantum abesse dicebat, ut id consentaneum esset, ut maxime etiam repugnaret. Qui enim negaret quidquam esse, quod perciperetur, eum nihil excipere. Ita necesse esse, ne id ipsum quidem, quod exceptum non esset, comprehendi, et percipi ullo modo posse.

Antiochus ad istum locum pressius videbatur accedere. Quoniam enim id haberent academici decretum (sentitis enim jam hoc me δόγμα dicere) nihil posse percipi, non debere eos in suo decreto, sicut in ceteris rebus, fluctuare, præsertim cum in eo summa consisteret. Hanc enim esse regulam totius philosophiæ, constitutionem veri, falsi, cogniti, incogniti: quam rationem quoniam susciperent, docereque vellent, quæ a quovis accipi oporteret, et quæ repudiari, certe hoc ipsum, ex quo omne veri, falsique judicium esset, percipere eos debuisse. Etenim duo esse hæc maxima in philosophia, judicium veri, et finem bonorum, nec sapientem posse esse, qui aut cognoscendi [1] initium ignoret, aut extremum expetendi, ut, aut unde proficiscatur, aut quo perveniendum sit, nesciat. Hæc autem habere dubia, neque his ita confidere, ut moveri non possint, abhorrere a

[1] Esse initium.

raient être, ni même paraître certains et indubitables, à ceux qui prétendent que les perceptions d'où naissent ces dogmes, ne diffèrent pas des perceptions fausses. Voilà pourquoi Hortensius exigeait de vous l'aveu, qu'au moins le sage sait avec certitude qu'on ne peut rien savoir de certain. Antipater vous adressait la même demande, en disant que, pour être conséquent, celui qui affirmait qu'il n'y a aucune connaissance certaine, devait avouer que la seule proposition, *il n'y a rien de certain*, était incontestable. Carnéade répondait par une vaine subtilité: cet aveu, disait-il, bien loin d'être conséquent, est contradictoire. Celui qui soutient qu'on n'est sûr de rien, n'excepte rien: donc la proposition dont il s'agit, n'étant pas exceptée, n'est pas certaine.

Antiochus poussait l'objection d'une manière plus pressante. Puisque les académiciens, disait-il, ont pour dogme qu'on ne peut rien savoir de certain, ils ne doivent pas hésiter au sujet de leur dogme, comme sur les autres choses, surtout puisque c'est là le point capital de leur doctrine. Toute la philosophie consiste à distinguer le vrai du faux, le connu de l'inconnu. En effet, la première règle de la philosophie consiste à distinguer le vrai du faux, le connu de l'inconnu; puisque les académiciens se chargent d'enseigner ce que chacun doit rechercher ou rejeter, ils doivent donc être assurés d'une proposition qui contient la mesure du vrai et du faux. Les deux articles les plus importans de la philosophie se réduisent à savoir juger du vrai et à connaître le souverain bien. On ne peut pas être sage, tant qu'on ignore les principes de nos connaissances, ou la fin de nos désirs, c'est-à-dire, d'où l'on est parti, et où il faut arriver. Avoir des doutes sur ces objets, ne pas les connaître d'une manière inébranlable, est une chose fort éloignée de la sagesse. Voilà donc plutôt com-

sapientiæ plurimum. Hoc igitur modo potius erat ab his postulandum, ut hoc unum saltem, percipi nihil posse, perceptum esse dicerent. Sed de inconstantia totius illorum sententiæ, si ulla sententia cujusquam esse potest nihil approbantis, [1] est, ut opinor, dictum satis.

X. Sequitur disputatio copiosa illa quidem, sed paullo abstrusior. Habet enim aliquantum a physicis: ut verear, ne majorem largiar ei, qui contra dicturus est, libertatem, et licentiam. Nam quid eum facturum putem de abditis rebus, et obscuris, qui lucem eripere conetur? Sed disputari poterat subtiliter, quanto quasi artificio natura fabricata esset primum animal omne: deinde hominem maxime: quæ vis esset in sensibus: quemadmodum [2] primo visa nos pellerent: deinde appetitio ab his pulsa sequeretur: tum ut sensus ad res percipiendas intenderemus. Mens enim ipsa, quæ sensuum fons est, atque etiam ipsa sensus est, naturalem vim habet, quam intendit ad ea, quibus movetur. Itaque alia visa sic arripit, ut his statim utatur: aliqua recondit: e quibus memoria oritur. Cetera autem similitudinibus constituit: ex quibus efficiuntur notitiæ rerum: quas Græci tum ἐννοίας, tum προλήψεις vocant. Eo cum accessit ratio, argumentique conclusio, rerumque innumerabilium multitudo, tum et perceptio eorum omnium apparet, et eadem ratio perfecta his gradibus, ad sapientiam pervenit. Ad rerum igitur scientiam, vitæque

[1] Sit. — [2] Prima.

ment il fallait s'y prendre pour arracher aux académiciens l'aveu, qu'au moins il est certain qu'il n'y a rien de certain. Mais nous avons, je pense, assez parlé de l'inconséquence de cette doctrine, si toutefois on peut avoir une doctrine, lorsqu'on n'approuve rien.

X. Passons à une discussion plus féconde à la vérité, mais beaucoup plus abstraite. En effet elle tient un peu de la physique, et je crains de laisser ici trop de liberté, pour ne pas dire trop de licence, à mon antagoniste. Que ne fera pas dans des choses difficiles et obscures, celui qui s'efforce de nous ravir la lumière? On pourrait néanmoins raisonner contre lui avec succès, en détaillant avec quel art, pour ainsi dire, la nature a formé tous les animaux, et surtout l'homme: en lui rappelant quelle est la force de nos sens; comment les perceptions nous frappent d'abord; comment ensuite vient le penchant qu'elles excitent; comment nos sens se prêtent, par une forte tension, à recevoir les perceptions. Car l'âme qui est la source des sens, est un sens elle-même *, a une certaine vigueur naturelle qu'elle applique aux objets dont elle est affectée. Ainsi elle saisit quelques perceptions pour en faire usage d'abord; elle en met d'autres en réserve, et c'est ce qui constitue la mémoire. Elle établit les autres sur les ressemblances; c'est l'origine des notions, que les Grecs appellent ἐννοίας et προλήψεις. Ajoutant à ces notions la raison, le raisonnement

* Je me permettrai deux observations: la première, c'est que Cicéron ne prétend pas confondre le sens extérieur avec le sens interne; la seconde, c'est qu'il ne suppose pas non plus que l'âme soit matérielle, quoiqu'il la regarde comme la source de nos sens. Il établit sagement une distinction entre les sensations instantanées auxquelles elle obéit à la première impulsion, et les sensations qu'elle éprouve par réminiscence.

constantiam aptissima cum sit mens hominis, amplectitur maxime cognitionem: et istam κατάληψιν, quam, ut dixi, verbum e verbo exprimentes, comprehensionem dicemus, cum ipsam per se amat (nihil est enim ei veritatis luce dulcius) tum etiam propter usum. Quocirca et sensibus utitur, et artes efficit, quasi sensus alteros: et usque eo philosophiam ipsam corroborat, ut virtutem efficiat, ex qua re una vita omnis apta sit. Ergo hi, qui negant quidquam posse comprehendi, hæc ipsa eripiunt vel instrumenta, vel ornamenta vitæ: vel potius etiam totam vitam evertunt funditus, ipsumque animal orbant animo: ut difficile sit de temeritate eorum, perinde ut causa postulat, dicere.

Nec vero satis constituere possum, quod sit eorum consilium, aut quid velint. Interdum enim cum adhibemus ad eos orationem hujusmodi: Si ea, quæ disputentur, vera non sint, tum omnia fore incerta: respondent: Quid ergo istud ad nos? num nostra culpa est? naturam accusa, quæ in profundo veritatem, ut ait Democritus, penitus abstruserit. Alii autem elegantius, qui etiam queruntur, quod eos insimulemus omnia incerta dicere: quantumque intersit inter incertum, et id, quod percipi non possit, docere conantur, eaque distinguere. Cum his igitur agamus, qui hæc distinguunt: illos, qui omnia sic incerta dicunt, ut, stellarum numerus, par, an impar sit,[1] quasi desperatos aliquos relinquamus. Vo-

[1] Nesciatur, quasi, etc.

et une infinité de choses, il en résulte la perception de chacune en particulier, et par ces degrés la raison perfectionnée s'élève à la sagesse. Comme l'esprit de l'homme est très-disposé à l'étude des sciences, et surtout à la constance et à l'uniformité de la vie, il chérit les connaissances, il aime cette *catalepsie* que nous avons exprimée littéralement par le mot *compréhension*, cette intelligence des choses, tant pour l'utilité qu'il en retire, que pour elle-même (car il ne trouve rien de plus agréable que les lumières de la vérité). C'est pourquoi il fait usage des sens; il invente les arts qui sont comme de nouveaux sens; il fortifie même la philosophie au point qu'elle produit la vertu, qui seule sert de règle de conduite. Ainsi ceux qui disent qu'il n'y a rien de certain, nous arrachent ces ressources, ces ornemens de la vie; ou plutôt ils la détruisent de fond en comble, ils nous privent, à proprement parler, de notre âme, en sorte qu'il est difficile d'exprimer jusqu'où va leur témérité.

J'ai peine à concevoir quel est leur but, et ce qu'ils prétendent, lorsque de temps en temps nous leur faisons cette objection: si les points de notre discussion ne sont point vrais, tout est donc incertain; voici quelquefois leur réponse: Que nous importe? est-ce notre faute? C'est celle de la nature qui, comme l'a dit Démocrite, a caché la vérité dans le fond d'un puits. D'autres répondent plus poliment; ils se plaignent même de ce que nous les accusons de dire que tout est incertain; ils s'efforcent de montrer la différence qu'il y a entre ce qui est incertain et ce qui ne peut être compris, et nous offrent là-dessus leurs distinctions. Eh bien! discutons avec ceux qui font ces distinctions, et abandonnons, comme des malades désespérés, ceux qui admettent en toutes choses autant d'incertitude qu'il y en a dans cette question: Le nombre des étoiles

lunt enim (et hoc quidem vel maxime animadvertebam vos moveri) probabile aliquid esse, et quasi verisimile; eaque se uti regula et in agenda vita, et in quærendo ac disserendo.

XI. Quæ ista [1] regula est, si notionem veri et falsi, propterea quod ea non possunt internosci, nullam habemus? Nam, si habemus, interesse oportet, ut inter rectum, et pravum, sic inter verum, et falsum. Si nihil interest, nulla regula est: nec potest is, cui est visio veri falsique communis, ullum habere judicium, aut ullam omnino veritatis notam. Nam, cum dicunt, hoc se unum tollere, ut quidquam possit ita videri, ut non eodem modo falsum etiam [2] possit videri, cetera autem concedere: faciunt pueriliter. Quo enim omnia judicantur, sublato, reliqua se negant tollere. Ut, si quis quem oculis privaverit, dicat, ea, quæ cerni possent, non se ei ademisse. Ut enim illa oculis modo cognoscuntur, sic reliqua visis: sed propria veri, non communi veri, et falsi nota. Quamobrem, sive tu probabilem visionem, sive [3] probabilem, et quæ non impediatur, ut Carneades volebat, sive aliud quid proferes, quod sequare: ad visum illud, de quo agimus, tibi erit revertendum. In eo autem, si erit communitas cum falso, nullum erit judicium, quia proprium in communi signo notari non potest. Sin autem commune nihil erit: habeo, quod volo; id enim quæro, quod ita mihi videatur verum,

[1] R. est veri et falsi, si, etc. — [2] P. ita videri. — [3] Improbabilem.

est-il pair ou impair ? Les premiers soutiennent (et cette assertion a paru vous frapper), qu'il y a des choses possibles, et pour ainsi dire vraisemblables, qui leur servent de règle pour la conduite de la vie, pour leurs recherches et leurs discussions.

XI. Quelle est cette règle, si ne pouvant distinguer le vrai du faux, nous n'avons aucune idée ni de l'un ni de l'autre ? Car si nous avons une règle fixe, le vrai doit différer du faux, comme la ligne droite diffère de la ligne courbe. Si la différence ne subsiste pas, alors point de règle; et celui qui voit du même œil le vrai et le faux, ne peut former aucun jugement, ni donner aucune marque pour reconnaître la vérité. Ils disent qu'ils accordent tout, hors un seul article, savoir : qu'il n'y a point d'objet reçu pour véritable, dont un objet faux ne puisse emprunter, usurper même les apparences ; mais cette défaite est puérile. En détruisant entièrement la base de tous nos jugemens, ils prétendent ne pas nous ôter le reste. C'est comme si l'on crevait les yeux à un homme, et qu'on dît ensuite qu'on ne l'a pas privé des objets visibles. En effet, de même que nous apercevons les objets avec les yeux, de même nous apercevons les objets au moyen de la perception ; mais à l'aide d'une marque distincte et qui convient au vrai, et non par un moyen propre en même temps au vrai et au faux. C'est pourquoi prenez pour guide, ou la perception probable, ou, comme le voulait Carnéade, celle qui est non-seulement probable, mais encore non embarrassée * ; ou enfin suivez tout autre guide, il vous faudra en revenir à la perception dont il s'agit. Mais elle devient inutile pour juger si elle a quelque chose de commun avec le faux, parce qu'en se servant d'une marque commune à plusieurs objets, il est impossible d'assi-

* Celle qui n'a rien d'obscur.

ut non possit idem falsum videri. Simili in errore versantur, cum convicti, ac vi veritatis coacti, perspicua a perceptis volunt distinguere, et conantur ostendere, esse aliquid perspicui; verum illud quidem impressum in animo, atque mente, neque tamen id percipi, ac comprehendi posse. Quo enim modo perspicue dixeris album esse aliquid, cum possit accidere, ut id, quod nigrum sit, album esse videatur? aut quo modo ista aut perspicua dicemus, aut menti impressa subtiliter, cum sit incertum, vere, inaniterve moveatur? Ita neque color, neque corpus, nec veritas, nec argumentum, nec sensus, neque perspicuum ullum relinquitur. Ex hoc illud his usu venire solet, ut, quidquid dixerint, a quibusdam interrogentur: Ergo istuc quidem percipis? Sed qui ita interrogant, ab his irridentur. Non enim urgent: ut coarguant, neminem ulla de re posse contendere, neque asseverare, sine aliqua ejus rei, quam sibi quisque placere dicit, certa, et propria nota. Quod est igitur istuc vestrum probabile? nam si, quod cuique occurrit, et primo quasi adspectu probabile videtur, id confirmatur, quid eo levius? Sin ex circumspectione aliqua, et accurata consideratione, quod visum sit, id se dicent sequi; tamen exitum non habebunt. Primum quia his visis, inter quæ nihil interest, æqualiter omnibus abrogatur fides: deinde, cum dicant posse accidere sapienti, ut, cum omnia fecerit, diligentissimeque circumspexerit, exsistat aliquid, quod et verisimile videatur, et absit longis-

gner ce qui est particulièrement propre à l'un d'eux. Si la perception dont il s'agit n'a rien de commun avec le faux, mon procès est gagné ; je cherche uniquement des perceptions qui me paraissent tellement vraies, qu'elles ne puissent jamais me paraître fausses. Les académiciens tombent dans une erreur semblable lorsque, convaincus et contraints par la force de la vérité, ils veulent distinguer ce qui est clair de ce qui est compris, et s'efforcent de montrer qu'il y a quelque chose de clair, que ces vérités sont gravées dans l'âme et dans l'esprit, et que cependant on ne peut les saisir, les comprendre*. Comment, en effet, affirmerez-vous qu'un objet est blanc, lorsqu'il peut arriver que vous preniez le noir pour le blanc ? Ou comment dirons-nous que les impressions sont claires et exactes, quand nous ne serons pas certains si notre esprit est ou n'est pas réellement frappé par quelque objet ? Ainsi on ne nous laisse ni couleur, ni corps, ni vérité, ni indice, ni sens, ni rien de positif. D'où il arrive pour l'ordinaire aux académiciens que, quelque chose qu'ils disent, on leur demande : Vous saisissez donc cela ? Mais ils se moquent de ceux qui leur font cette question, parce que ces derniers n'insistent pas assez pour prouver qu'on ne peut ni discuter, ni affirmer la moindre chose, sans avoir une marque infaillible et particulière de ce que chacun dit qu'il approuve. Quel est donc ce que vous appelez probable ? Si c'est ce qui se présente à chacun, et lui paraît probable à la première vue, y a-t-il rien de plus léger, rien de moins fondé ? S'ils disent, au contraire, qu'ils s'attachent à ce qu'ils aperçoivent après un mûr examen et de profondes réflexions, ils ne sortent pas pour cela du labyrinthe. D'abord, en admettant que les perceptions ne dif-

* Comme dans la neige, par exemple, nous voyons clairement qu'elle est blanche ; mais nous ne concevons pas comment elle nous paraît ainsi. C'était là sans doute la pensée des académiciens.

sime a vero: quo modo, si magna parte quidem (ut solent dicere) ad verum ipsum, aut quam proxime accedant, confidere sibi poterunt? ut enim confidant, notum his esse debebit insigne veri. Quo obscuro et oppresso, quod tandem verum sibi videbuntur attingere? Quid autem tam absurde dici potest, quam cum ita loquuntur? Est hoc quidem rei illius signum, aut argumentum, et ea re id sequor: sed fieri potest, ut id quod significatur, aut falsum sit, aut nihil sit omnino.

XII. Sed de perceptione hactenus. Si quis enim ea, quæ dicta sunt, labefactare volet, facile, etiam absentibus nobis, veritas se ipsa defendet.

His satis cognitis, quæ jam explicata sunt, nunc de assensione, atque approbatione, quam Græci συγκατάθεσιν vocant, pauca dicemus: non quo non latus locus sit; sed paullo ante jacta sunt fundamenta. Nam cum vim, quæ esset in sensibus, explicabamus, simul illud aperiebatur, comprehendi multa, et percipi sensibus; quod fieri sine assensione non potest. Deinde cum inter inanimum, et animal hoc maxime intersit, quod inanimum nihil agit, animal agit aliquid (nihil enim agens, ne cogitari quidem potest quale sit) aut ei sensus adimendus est, aut ea, quæ est in nostra sita potestate, reddenda assensio. At vero animus quodam modo eripitur his, quos neque

fèrent point entre elles, on les rend toutes indignes de croyance. Ensuite, comme ils soutiennent qu'il peut arriver au sage, qu'après tous ses efforts, après y avoir apporté l'attention la plus scrupuleuse, il tombe sur un objet qui, bien que vraisemblable à ses yeux, sera très-éloigné du vrai, comment pourront-ils, comme ils le prétendent, acquérir la certitude d'avoir approché en grande partie, ou d'aussi près qu'il se pouvait, de la vérité? Pour avoir cette assurance, il faut qu'ils connaissent la marque de la vérité; sans cette marque, de quelle vérité pensent-ils approcher? Peut-on proférer une plus grande absurdité, que de dire, comme ils font: Voilà un signe, un indice de telle chose, c'est pourquoi je le suivrai? cependant il est possible que l'objet indiqué soit faux, et même chimérique.

XII. Mais en voilà assez sur les perceptions. Si quelqu'un veut affaiblir les principes que j'ai posés, la vérité se défendra facilement elle-même, sans avoir besoin de mon appui.

Ce que je viens d'expliquer étant bien compris, nous dirons un mot de l'assentiment et de l'approbation, que les Grecs appellent *συγκατάθεσιν*, non que le sujet n'offre aucune latitude, mais parce que nous en avons déjà jeté les fondemens. En expliquant la force des sens, nous avons en même temps démontré qu'ils saisissent bien des choses; et cela ne saurait arriver sans notre assentiment. Ensuite, comme la différence la plus remarquable entre un être animé et un être inanimé, consiste en ce que le dernier n'agit point, et que le premier agit (car un être sans action est incapable d'avoir une seule pensée), il faut donc ou lui ôter la faculté de sentir, ou lui rendre celle d'approuver, qui nous caractérise. Mais vouloir qu'un être ne sente rien et n'adhère à rien, c'est en quelque sorte lui ôter l'esprit et l'âme. Comme la supériorité du poids fait néces-

sentire, neque assentiri volunt. Ut enim necesse est, lancem in libra, ponderibus impositis, deprimi; sic animum perspicuis cedere. Nam, quomodo non potest animal ullum non appetere id, quod accommodatum ad naturam appareat (Græci id οἰκεῖον appellant) : sic non potest objectam rem perspicuam non approbare. Quamquam, si illa, de quibus disputatum est, vera sunt, nihil attinet de assensione omnino loqui. Qui enim quid percipit, assentitur statim. Sed hæc etiam sequuntur, nec memoriam sine assensione posse constare, nec notitias rerum, nec artes : idque quod maximum est, ut sit aliquid in nostra potestate, in eo, qui rei nulli assentietur, non erit. Ubi igitur virtus, si nihil situm est in ipsis nobis? Maxime autem absurdum, vitia in ipsorum esse potestate, neque peccare quemquam, nisi assensione : hoc idem in virtute non esse : cujus omnis constantia, et firmitas ex his rebus constat, quibus assensa est, et quas approbavit : omninoque ante videri aliquid, quam agamus, necesse est : eique, quod visum sit, [1] assentiamur. Quare qui aut visum, aut assensum tollit, is omnem actionem tollit e vita.

XIII. Nunc ea videamus, quæ contra ab his disputari solent. Sed prius potestis totius eorum rationis quasi fundamenta cognoscere. Componunt igitur primum artem quandam de his, quæ visa dicimus, eorumque et vim, et genera definiunt : in his, quale sit

1 Assentiatur.

nairement pencher l'un des plateaux de la balance; ainsi l'esprit cède aux choses évidentes. En effet, comme nul être animé ne peut avoir de penchant que pour ce qu'il trouve convenable à la nature, ou, comme le disent les Grecs, pour ce qui lui paraît d'un usage familier (οἰκεῖον); de même il ne peut que donner son assentiment à ce dont il a une perception bien distincte. Si les objets que nous avons discutés sont vrais, il est inutile d'épuiser la matière en ce qui concerne l'assentiment; car celui qui perçoit quelque chose, y donne aussitôt son assentiment[13]. D'où il suit encore, que sans assentiment, point de mémoire, point de notion des choses, point d'arts; et ce qui importe le plus, point de liberté, en vertu de laquelle nous soyons maîtres d'agir; car celui qui n'admet rien, n'est maître de rien. Mais, dans cette dernière hypothèse, que devient donc la vertu? D'ailleurs, ce qui passe toute absurdité, c'est que le vice serait en notre puissance, puisque nos fautes dépendent de notre assentiment; et nous ne serions pas libres d'être vertueux, quand la constance inébranlable de la vertu ne repose que sur le consentement qu'elle donne aux choses qu'elle approuve; on doit absolument, avant d'agir, avoir envisagé l'objet qui se présente, et acquiescer à celui auquel on s'est arrêté. Celui donc qui supprime toute perception, ou toute espèce d'assentiment, supprime aussi toute espèce d'action dans la vie.

XIII. Voyons maintenant ce qu'ils ont à opposer à ces principes. Mais auparavant vous pouvez prendre connaissance des dogmes fondamentaux de la philosophie académique. D'abord les académiciens réduisent, pour ainsi dire, en art les perceptions; ils en déterminent la force et les espèces; ils fixent la nature des notions qu'on peut saisir; sur ces divers points ils s'accordent mot à mot avec les stoïciens. Ensuite ils passent

id, quod percipi et comprehendi possit: totidem verbis, quot stoici. Deinde illa exponunt duo, quæ quasi contineant omnem hanc quæstionem: quæ ita videantur, ut etiam [1] alia eodem modo videri possint, nec in his quidquam intersit, non posse eorum alia percipi, alia non percipi: nihil interesse autem, non modo si ex omni parte ejusdem modi sint, sed etiam si discerni non possint. Quibus positis, unius argumenti conclusione tota ab his causa comprehenditur. Composita autem ea conclusio sic est: Eorum, quæ videntur, alia vera sunt, alia falsa: et quod falsum est, id percipi non potest: quod autem verum visum est, id omne tale est, ut ejusdem modi falsum etiam possit videri. Et, quæ visa sunt, ejusmodi, ut in iis nihil intersit, non posse accidere, ut eorum alia percipi possint, alia non possint. Nullum igitur est visum, quod percipi possit. Quæ autem sumunt, ut concludant id, quod volunt; ex his duo sibi putant concedi; neque enim quisquam repugnat. Ea sunt hæc: Quæ visa falsa sint, ea percipi non posse: et alterum, Inter quæ visa nihil intersit, ex his non posse alia talia esse, ut percipi possint, alia ut non possint: reliqua vero multa et varia ratione defendunt. Quæ sunt item duo: unum, eorum, quæ videantur, alia vera esse, alia falsa: alterum, omne visum, quod sit a vero, tale esse, quale etiam a falso possit esse. Hæc duo proposita non prætervolant, sed ita dilatant, ut non mediocrem curam adhibeant et diligentiam. Di-

[1] Alia multa.

à deux articles sur lesquels roule entièrement, disent-ils, la discussion : premièrement, entre les choses qui ont les mêmes apparences que d'autres peuvent avoir, il est impossible de comprendre les unes et de ne pas comprendre les autres ; secondement, il est indifférent que les choses soient parfaitement semblables, ou qu'on ne puisse pas distinguer l'une de l'autre. Ces principes posés, ils n'avancent qu'un argument en faveur de leur cause. Voici leur argument : il est des perceptions vraies, il en est de fausses : le faux peut avoir toutes les apparences du vrai ; parmi des perceptions qui ne diffèrent point, on ne saurait avoir la perception des unes sans avoir la perception des autres ; il n'y a donc, disent-ils, aucune perception qu'on puisse saisir. Ils pensent aussi que, puisque personne ne s'y oppose, on leur accorde deux des propositions qu'ils avancent pour parvenir à leurs conclusions. Les voici : la première, ce qui est faux ne peut être compris ; et la seconde : entre des perceptions qui ne diffèrent point, on ne saurait saisir les unes et ne pas saisir les autres. Ils prouvent par des raisons nombreuses et variées leurs autres propositions. Elles sont pareillement au nombre de deux. L'une : il y a des perceptions vraies, il y en a de fausses ; l'autre : telle perception dont le vrai est l'origine, peut n'être point différente de celle à laquelle le faux peut donner lieu. Loin de se borner à effleurer ces deux propositions, ils les étendent, ils les approfondissent avec beaucoup de soin et d'exactitude ; car ils ont recours à des divisions, et même à des divisions très étendues ; d'abord ils traitent des sens, des impressions qu'ils produisent et de l'expérience, dont ils veulent obscurcir le mérite. Ensuite ils en viennent à soutenir qu'on ne saurait rien comprendre, ni par raisonnement, ni par conjecture. Ils subdivisent ensuite toutes ces divisions. Et comme

vidunt enim in partes, et eas quidem magnas: primum in sensus: deinde in ea, quæ ducuntur a sensibus, et ab omni consuetudine, quam obscurari volunt. Tum perveniunt ad eam partem, ut ne ratione quidem, et conjectura ulla res percipi possit. Hæc autem universa concidunt etiam minutius. Ut enim de sensibus hesterno sermone vidistis, item faciunt de reliquis: in singulisque rebus, quas in minima dispertiunt, volunt efficere, his omnibus, quæ visa sint, veris, adjuncta esse falsa, quæ a veris nihil differant: ea cum talia sint, nihil posse comprehendi.

XIV. Hanc ego subtilitatem, philosophia quidem dignissimam judico, sed ab eorum causa, qui ita disserunt, remotissimam. Definitiones enim, et partitiones, et horum luminibus utens oratio, tum similitudines dissimilitudinesque, et earum tenuis et acuta distinctio, fidentium est hominum; illa vera, et firma, et certa esse, quæ tutentur: non eorum, qui clament, nihilo magis vera illa esse, quam falsa. Quid enim agant, si, cum aliquid definierint, roget eos quispiam, num illa definitio possit in aliam [1] rem transferri quamlibet? Si posse dixerint: [2] quid dicere habeant, cur illa vera definitio sit? si negaverint: fatendum sit, quoniam vel illa [3] vera definitio transferri non possit in falsum; [4] quod ea definitione explicetur, id percipi posse: quod minime illi volunt. Eadem dici poterunt in omnibus partibus. Si enim

[1] Abest *rem*. — [2] Quid enim. — [3] Veri. — [4] Vel quod.

vous les avez vus hier dans la discussion sur les sens, ils adoptent pour le reste la même marche, et à chaque point qu'ils subdivisent en petites parties, ils prétendent conclure que, dans tout, les perceptions vraies se confondent avec les perceptions fausses qui n'en diffèrent point, et que les choses étant ainsi, rien ne peut être compris.

XIV. Je juge leur exactitude très-digne de la philosophie, mais très-mal assortie au système de discussion qu'ils adoptent. En effet, ces définitions, ces partitions si rigoureuses, qui sont la lumière du discours; ces similitudes, ces différences entre lesquelles ils établissent des distinctions subtiles et ingénieuses, conviennent à des hommes bien persuadés que ce qu'ils soutiennent est vrai, infaillible et certain, et non pas à des gens qui vous crient à haute voix, que tout ce qu'ils avancent est aussi vrai que faux : que feront-ils, lorsque, après qu'ils ont donné une définition, on leur demandera si cette définition est applicable à un autre sujet quelconque ? S'ils répondent affirmativement, qu'auront-ils à dire pour montrer que leur définition est bonne ? Si leur réponse est négative, ils sont contraints d'avouer que, si leur définition qui est bonne, ne peut être appliquée à un autre sujet, celui auquel elle convient peut être compris; et c'est ce qu'ils ne veulent pas. On peut dire la même chose des autres subdivisions. S'ils prétendent apercevoir clairement les objets dont ils traitent,

dicent, ea, de quibus disserant, se dilucide perspicere, nec ulla communione visorum impediri: comprehendere ea se posse fatebuntur. Sin autem negabunt vera visa a falsis posse distingui, qui poterunt longius progredi? Occurretur enim, sicut occursum est. Nam concludi argumentum non potest, nisi his, quæ ad concludendum sumta erunt, ita probatis, ut falsa ejusdem modi nulla possint esse. Ergo si, rebus comprehensis et perceptis, [1] nisa et progressa ratio hoc efficiet, nihil posse comprehendi: quid potest reperiri, quod ipsum sibi repugnet magis? cumque ipsa natura accuratæ orationis hoc profiteatur, se aliquid patefacturam, quod non appareat, et, quo id facilius assequatur, adhibituram et sensus, et ea, quæ perspicua sint: qualis est istorum oratio, qui omnia non tam esse, quam videri volunt? Maxime autem convincuntur, cum hæc duo pro congruentibus sumunt, tam vehementer repugnantia: primum *esse quædam falsa visa*: quod cum volunt, declarant quædam esse vera: deinde, *inter falsa visa, et vera nihil interesse*. At primum sumseras, tamquam interesset. Ita priori posterius, posteriori superius [2] non jungitur.

Sed progrediamur longius, et ita agamus, ut nihil nobis assentati esse videamur: quæque ab his dicuntur, sic persequamur, ut nihil in præteritis relinquamus. Primum igitur perspicuitas illa, quam diximus, satis magnam habet vim, ut ipsa per sese, ea, quæ

[1] Visa. — [2] Conjungitur.

et qu'ils n'en sont empêchés par aucune notion commune à la fois au vrai et au faux, ils avoueront par cela même qu'ils peuvent comprendre ces objets. S'ils disent qu'il est impossible de distinguer le vrai du faux, comment pourront-ils aller plus loin? On les arrêtera comme on les a arrêtés. On ne peut tirer de conclusion qu'après avoir tellement prouvé les prémisses, qu'aucune d'elles ne puisse être fausse. Vouloir donc que la raison, appuyée sur des principes qu'elle a saisis, s'efforce de prouver qu'on ne peut rien saisir, ne serait-ce pas tomber dans la plus étrange contradiction? Le but de tout raisonnement étant essentiellement de mettre au jour ce qui était encore caché, et de faire, pour y parvenir plus aisément, usage des sens et de principes clairs, quel raisonnement formeront ceux qui soutiennent que tout paraît plutôt exister, qu'il n'existe en réalité? D'ailleurs, ce qui renverse leur système, c'est de vouloir associer deux propositions évidemment contradictoires; la première : *Il est des perceptions fausses;* poser ce principe, c'est avouer qu'il en est aussi de vraies; la seconde : *Les perceptions vraies ne diffèrent point des perceptions fausses*. Mais d'abord vous avez parlé comme si les unes différaient des autres : ainsi la première proposition ne s'accorde pas avec la dernière, ni celle-ci avec la précédente [14].

Mais allons plus loin, et ménageons-nous de manière à ne pas mériter qu'on nous accuse de présomption : suivons de si près les objections de nos adversaires *, que nous n'en laissions aucune en arrière. D'abord, l'évidence dont nous avons parlé est d'une si grande autorité, qu'elle nous montre par elle-même le vrai tel qu'il est. Cependant, pour nous renfermer avec plus de stabilité dans les choses évidentes, il nous faut plus d'adresse, plus d'application, de peur que, par des

* Les académiciens.

sint, nobis, ita ut sint, indicet. Sed tamen, ut maneamus in perspicuis firmius, et constantius, majore quadam opus est vel arte, vel diligentia, ne ab iis, quæ clara sint ipsa per sese, quasi præstigiis quibusdam, et captionibus depellamur.

XV. Nam, qui voluit subvenire erroribus Epicurus, iis, qui videntur conturbare veri cognitionem, dixitque sapientis esse, opinionem a perspicuitate sejungere: [1] nihil profecit. Ipsius enim opinionis errorem nullo modo sustulit. Quamobrem cum duæ causæ perspicuis, et evidentibus rebus adversentur: auxilia totidem sunt contra comparanda. Adversatur enim primum, quod parum defigunt animos, et intendunt in ea, quæ perspicua sunt, ut, quanta luce ea circumfusa sint, possint agnoscere: alterum est, quod fallacibus, et captiosis interrogationibus circumscripti atque decepti quidam, cum eas dissolvere non possunt, desciscunt a veritate. Oportet igitur et ea, quæ pro perspicuitate responderi possunt, in promtu habere, de quibus jam diximus: et esse armatos, ut occurrere possimus interrogationibus eorum, captionesque discutere. Quod deinceps facere constitui. Exponam igitur generatim argumenta eorum, quoniam ipsi etiam illa solent non confuse loqui. Primum conantur ostendere, multa posse videri esse, quæ omnino nulla [2] sint, cum animi inaniter moveantur eodem modo rebus iis, quæ nullæ sint, ut iis, quæ sint. Nam cum dicatis, inquiunt,

[1] Nihil fecit. — [2] Sunt.

subtilités captieuses, comme par autant de prestiges, on ne nous chasse de notre poste, c'est-à-dire, qu'on ne nous force à renoncer à des notions claires par elles-mêmes, que nous ne devons pas abandonner.

XV. Car, en voulant prévenir les erreurs qui semblent porter atteinte à la connaissance du vrai, Épicure a dit que le sage devait séparer l'évidence de l'opinion : ce n'est point avoir fait un grand pas. En effet, il n'a pas dissipé l'erreur qui accompagne l'opinion : c'est pourquoi deux obstacles s'opposant à l'évidence, à la clarté des choses, il faut trouver deux moyens d'écarter ces obstacles. D'abord, les esprits ne se fixent pas assez, et s'arrêtent trop peu sur les objets qui sont évidens, pour pouvoir reconnaître le jour favorable dans lequel ils sont placés; secondement, quelques personnes se laissant enlacer et séduire par des argumens faux et captieux, ne peuvent les résoudre, et abandonnent le parti de la vérité. Il faut donc avoir à sa disposition toutes les réponses qui viennent à l'appui de l'évidence; réponses dont nous avons déjà parlé; il faut être armé pour aller au-devant de ces objections captieuses, et les écarter. C'est de quoi je vais m'occuper. J'exposerai donc, en général, les argumens des académiciens, d'autant plus qu'eux-mêmes ils ont coutume de ne point traiter les matières confusément. D'abord, ils tâchent de montrer qu'on peut prendre pour réelles beaucoup de choses qui n'existent point, notre esprit étant ému par les apparences, comme il l'est par les réalités : car, puisque vous soutenez, disent-ils, que certaines perceptions nous sont envoyées par un Dieu, telles sont celles que nous avons dans les songes, et celles que font naître en nous les oracles, les auspices, les entrailles des victimes (en effet, les stoïciens contre lesquels ils disputent

visa quædam mitti a Deo, velut ea, quæ in [1] somnis videantur, quæque oraculis, auspiciis, extis declarentur (hæc enim ajunt probari [2] stoicis, quos contra disputant): quærunt, quonam modo, falsa visa quæ sint, ea Deus efficere possit probabilia: quæ autem plane proxime ad verum accedant, efficere non possit? aut, si ea quoque possit; cur illa non possit, quæ perdifficiliter, internoscantur tamen? et, si hæc, cur non inter quæ nihil sit omnino? Deinde, cum mens moveatur ipsa per sese, ut et ea declarant, quæ cogitatione depingimus, et ea, quæ vel furiosis, vel dormientibus videntur, nonne, inquiunt, verisimile sit, sic etiam mentem moveri, ut non modo [3] non internoscat, visa vera illa sint, anne falsa, sed ut in his nihil intersit omnino? ut si qui tremerent et exalbescerent vel ipsi per se, motu mentis aliquo, vel objecta terribili re extrinsecus, [4] nihil esset, qui distingueretur tremor ille et pallor, [5] neque quidquam interesset inter intestinum et oblatum. Postremo si nulla visa sunt probabilia, quæ falsa sint, alia ratio est. Sin autem sunt: cur non etiam, quæ non facile internoscantur? cur non ut plane nihil intersit? præsertim cum [6] ipsi dicatis, sapientem in furore sustinere se ab omni assensu, quia nulla in visis distinctio appareat.

XVI. Ad has omnes visiones inanes Antiochus [7] quidem permulta dicebat, et erat de hac una re

[1] Somniis. — [2] A stoicis. — [3] Abest *non*. — [4] Nihil ut. — [5] Neque ut. — [6] Abest *ipsi*. — [7] Quidem et.

les admettent). Nous avons droit de vous demander comment un Dieu peut rendre probables des perceptions fausses, sans pouvoir les rendre vraisemblables? ou, s'il le peut, pourquoi ne pourrait-il pas nous envoyer des perceptions qu'on ne saurait distinguer entre elles que bien difficilement? et enfin, pourquoi pas des perceptions telles qu'on ne les distinguât point du tout? Ensuite, comme notre esprit se meut lui-même et se forme des perceptions, témoins les objets que notre imagination nous peint, et les fantômes que voient ceux qui sont en démence ou qui rêvent, n'est-il pas vraisemblable, disent-ils, que l'âme se forme des impressions telles, que la différence entre les vraies et les fausses, non-seulement soit imperceptible, mais même absolument nulle? comme si deux personnes venaient à trembler et à pâlir, ou d'elles-mêmes, ou bien à cause de quelque objet extérieur et terrible, en ce cas-là nous n'aurions, par rapport à nous, aucun moyen de distinguer ce qui occasione ce tremblement et cette pâleur; parce que l'effet produit par la cause interne ne différerait point de celui qui résulte de la cause extérieure. Enfin, disent-ils, s'il n'y a point de perceptions probables qui soient fausses, c'est autre chose *. Mais s'il y a des choses probables qui sont réellement fausses, pourquoi n'y en aurait-il pas qu'il fût difficile de distinguer entre elles? Pourquoi n'y en a-t-il pas qui ne diffèrent point du tout des perceptions vraies, surtout puisque vous convenez vous-même que le sage, dans un accès de fureur, suspend son jugement, parce qu'aucune différence dans les perceptions n'est apparente?

XVI. A toutes ces visions imaginaires, Antiochus opposait beaucoup de choses; il employait un jour entier à discuter sur cet article. Pour moi, je ne crois pas devoir faire la même

* C'est-à-dire, convenons que ces deux idées sont incompatibles.

unius diei disputatio. Mihi autem non idem faciundum puto: sed ipsa capita dicenda: et primum quidem hoc reprehendendum, quod captiosissimo genere interrogationis utuntur: quod genus minime in philosophia probari solet, cum aliquid minutatim, et gradatim additur, aut demitur. Soritas hos vocant, qui acervum efficiunt uno addito grano: vitiosum sane, et captiosum genus. Sic enim adscenditis: si tale visum objectum est a Deo dormienti, ut probabile sit, cur non etiam ut valde verisimile? cur deinde non, ut difficiliter a vero internoscatur? deinde, ut ne internoscatur quidem? postremo ut nihil inter hoc et illud intersit? Huc si perveneris, me tibi primum quidque concedente: meum vitium fuerit. Sin ipse tua sponte processeris: tuum. Quis enim tibi dederit, aut omnia Deum posse; aut ita facturum esse, si possit? Quomodo autem sumis, ut, si quid cui simile esse possit, sequatur, ut etiam internosci difficiliter possit? deinde, ut ne internosci quidem? postremo, ut [a] eadem sint? ut, si lupi canibus similes: eosdem dices ad extremum. Et quidem honestis similia sunt quædam non honesta, et bonis non bona, et artificiosis minime artificiosa. Quid dubitamus igitur affirmare, nihil inter hæc interesse? Ne repugnantia quidem videmus? nihil est enim, quod de suo genere in aliud genus transferri possit. At si efficeretur, ut inter visa differentium generum nihil interesset: reperirentur quæ et in suo genere

[a] Idem sit.

chose; et je me bornerai aux chefs principaux : et d'abord, on a à reprocher aux académiciens de recourir à un genre de raisonnement très-captieux, genre que la philosophie n'a point coutume d'admettre; c'est d'ajouter ou de retrancher peu à peu et par degrés. Ils appellent sorites * ces argumens, parce qu'en ajoutant grain à grain, on forme un tas; et ce genre de raisonner est mauvais et captieux : car voici comment vous montez. Si la Divinité présente à l'homme endormi une perception probable, pourquoi n'en pourrait-elle pas présenter une très-vraisemblable? Pourquoi pas une ensuite qu'il lui fût difficile de distinguer d'une perception vraie? Pourquoi pas encore une perception qu'il fût impossible de distinguer? Enfin, pourquoi pas une perception telle, qu'il n'y eût absolument aucune différence entre la vision et la réalité? Si vous parvenez à cette conséquence, parce qu'on vous accorde chaque prémisse, ce sera ma faute; ce sera la vôtre, si vous y arrivez de vous-mêmes. En effet, qui vous accordera que ce Dieu peut tout, ou qu'il voudra tout ce qu'il peut? Mais, comment osez-vous affirmer que, si deux choses se ressemblent, il s'ensuit qu'on ne peut les distinguer que difficilement; ensuite, que cette distinction est absolument impossible; enfin, qu'elles sont les mêmes? De cette manière, si les loups ressemblent aux chiens, vous irez jusqu'à dire qu'un loup est un chien. Il y a des choses honnêtes qui ressemblent à celles qui ne le sont pas; de bonnes choses qui se rapprochent des mauvaises, et des chefs-d'œuvre de l'art, semblables à des choses faites sans art. Pourquoi donc hésitons-nous à dire qu'il n'existe entre elles aucune différence? N'apercevons-nous pas même les contrastes? car rien ne saurait passer

* Du mot grec σωρὸς, *monceau*, *tas*. Le sorite était l'argument favori de Chrysippe.

essent, et in alieno. Quod fieri qui potest? Omnium deinde inanium visorum una depulsio est, sive illa cogitatione informantur, quod fieri solere concedimus; sive in quiete, sive per vinum, sive per insaniam. Nam ab omnibus ejusdem modi visis perspicuitatem, quam mordicus tenere debemus, abesse dicemus. Quis enim, cum sibi fingit aliquid, et cogitatione depingit, non, simul ac se ipse commovit, atque ad se revocavit, sentit quid intersit inter perspicua, et inania? Eadem ratio est somniorum. Num censes Ennium, cum in hortis cum Serg. Galba, vicino suo, ambulavisset, dixisse, visus sum mihi cum Galba ambulare? At, cum somniavit, ita narravit:

Visus Homerus adesse poeta.

Idemque in Epicharmo;

Nam videbar somniare me et ego esse mortuum.

Itaque, simul ut experrecti sumus, visa illa contemnimus: neque ita habemus, ut ea, quæ in foro gessimus.

XVII. At enim dum videntur, eadem est in somnis[1] species horum et eorum, quæ vigilantes videmus. Plurimum interest. Sed id omittamus. Illud enim dicimus, non eandem esse vim, neque integritatem

[1] Sp. eorum, quæ.

de son espèce dans une autre. Si l'on prétendait n'établir aucune distinction entre les perceptions d'espèces différentes, il s'en trouverait qui seraient tout à la fois de leur espèce et d'une autre. La chose est-elle possible? Il n'est qu'un moyen de dissiper les illusions produites par l'imagination, ou formées pendant le sommeil, l'ivresse ou la folie (et nous accordons qu'il y en a); car les perceptions de ce genre n'offrent point le caractère d'évidence auquel nous devons nous tenir fortement attachés. Quel est donc celui qui, après s'être formé et représenté quelque chose par la pensée, ne reconnaît pas, lorsqu'il a secoué le joug de l'illusion, et qu'il est rentré en lui-même, la différence qui se trouve entre les objets évidens et les objets imaginaires? Il en est de même des songes. Pensez-vous qu'Ennius, après s'être promené dans les jardins de Sergius Galba son voisin, eût dit : Il m'a paru que je me promenais avec Galba? Mais, au sortir d'un songe, on l'entendit s'exprimer ainsi :

Il me semblait qu'Homère était devant mes yeux.

Et dans son Épicharme, il dit :

En songe, il me semblait que la parque ennemie
Avait déjà coupé la trame de ma vie.

Aussi, dès que nous sommes éveillés, nous méprisons ces visions; nous n'en faisons pas autant des objets qui nous occupent dans le barreau.

XVII. Mais, dit-on, pendant que ces illusions nous frappent, elles nous offrent en songe les mêmes apparences que lorsque nous sommes éveillés. Il s'en faut bien. Au reste, n'en parlons plus : car nous disons que la force et l'entière liberté de l'esprit et des sens ne sont pas les mêmes dans la

dormientium, et vigilantium, nec mente, nec sensu. Ne vinolenti quidem quæ faciunt, eadem approbatione faciunt, qua sobrii: dubitant, hæsitant, revocant se interdum, iisque, quæ videntur, imbecillius assentiuntur: cumque edormiverunt, illa visa quam levia fuerint, intelligunt. Quod idem contingit insanis; ut et incipientes furere, sentiant, et dicant, aliquid, quod non sit, id videri sibi: et, cum relaxentur, sentiant, atque illa dicant Alcmæonis;

Sed mihi neutiquam cor consentit cum oculorum adspectu.

At enim ipse sapiens sustinet se in furore, ne approbet falsa pro veris. Et alias quidem sæpe, si aut in sensibus ipsius est aliqua forte gravitas, aut tarditas, aut obscuriora sunt quæ videntur, aut a perspiciendo temporis brevitate excluditur. Quamquam totum hoc, sapientem aliquando sustinere assensionem, contra vos est. Si enim inter visa nihil interesset, aut semper sustineret, aut numquam. Sed ex hoc genere toto perspici potest levitas orationis eorum, qui omnia cupiunt confundere. Quærimus gravitatis, constantiæ, firmitatis, sapientiæ judicium: utimur exemplis somniantium, furiosorum, ebriosorum. Illud attendimus in hoc omni genere, quam inconstanter loquamur. Non enim proferremus vino, aut somno oppressos, aut mente captos, tam absurde, ut cum diceremus interesse inter vigilantium visa, et sobriorum, et sanorum, et eorum qui essent aliter affecti:

veille et dans le sommeil. Les personnes ivres n'agissent pas avec la même assurance que celles qui sont à jeun : les premières doutent, balancent, se rétractent quelquefois, et n'adhèrent que faiblement à ce qui passe dans leur esprit ; et les vapeurs du vin une fois dissipées, ils aperçoivent l'incohérence de leurs idées. La même chose arrive aux insensés ; au commencement de l'accès, ils sentent, ils disent qu'il leur semble voir quelque chose qui n'est point : lorsque le mal se ralentit, ils s'en aperçoivent et disent comme Alcméon :

Oui, parmi tant d'objets qui viennent m'obséder,
Mon cœur avec mes yeux ne saurait s'accorder.

Mais le sage, troublé par une forte passion, suspend son jugement, afin de ne pas admettre le faux pour le vrai. Sans doute ; comme il le suspend souvent dans d'autres occasions : quand ses organes sont appesantis ou émoussés ; quand les objets qu'il voit sont confus, ou quand il n'a pas le temps de les envisager. Au reste, cette précaution de la part du sage, milite contre vous. En effet, si les perceptions ne différaient point, il suspendrait toujours son jugement, ou ne le suspendrait jamais. Toute objection de ce genre prouve bien la légèreté de ceux qui veulent tout confondre. Nous demandons un jugement fondé sur la gravité, la constance, la fermeté, la sagesse, et l'on cite pour exemples des rêveurs, des insensés, des personnes ivres. Dans ces matières, réfléchissons combien nous sommes inconséquens. On ne s'aviserait pas alors de proposer les hommes pris de vin, plongés dans le sommeil, ou livrés au délire, pour dire, tantôt que les perceptions des hommes éveillés, sobres, sensés, diffèrent des perceptions de ceux qui sont dans un état opposé, tantôt

tum nihil interesse. Ne hoc quidem cernunt, omnia se reddere incerta, quod nolunt. Ea dico incerta, quæ ἄδηλα Græci. Si enim res se ita habeant, ut nihil intersit, utrum ita cui videatur, ut insano, an sano: cui possit exploratum esse de sua sanitate? quod velle efficere, non mediocris [1] insaniæ est. Similitudines vero aut geminorum, aut signorum annulis impressorum, pueriliter consectantur. Quis enim nostrum similitudines negat esse, cum eæ plurimis in rebus appareant? sed, si satis est ad tollendam cognitionem, similia esse multa multorum: cur eo non estis contenti, præsertim concedentibus nobis? et cur id potius contenditis, quod rerum natura non patitur, ut non suo quidque genere sit tale, quale est? nec sit in duobus aut pluribus nulla re differens ulla communitas? ut sibi sint et ova ovorum, et apes apium simillimæ. Quid pugnas igitur? aut quid tibi vis in geminis? conceditur enim similes esse: quo contentus esse potueras. Tu autem vis eosdem plane esse, non similes. Quod fieri nullo modo potest. Dein confugis ad physicos eos, qui maxime in academia irridentur: a quibus ne tu quidem jam te abstinebis: et ais Democritum dicere, innumerabiles esse mundos, et quidem sic quosdam inter se non solum similes, sed undique perfecte, et absolute ita pares, ut inter eos nihil prorsus intersit, et eos quidem innumerabiles: itemque homines. Deinde postulas, ut, si mundus ita sit par alteri mundo, ut inter eos ne mi-

[1] Insania.

qu'elles n'en diffèrent point. Les académiciens ne voient pas que, en suivant cette méthode, ils rendent tout incertain. J'appelle incertain, ce que les Grecs désignent par le mot ἄδηλα. Comment donc celui qui n'admet aucune différence entre les idées d'un homme sensé, et celles d'un insensé, pourrait-il être assuré de son bon sens? Nous réduire à cet état d'incertitude, c'est une bien grande folie. S'attacher, comme ils le font, à la ressemblance des jumeaux ou des empreintes du même cachet, c'est une puérilité. Qui, d'entre nous, soutient qu'il n'y a pas de choses semblables, quand on en voit un si grand nombre? Si, pour nous priver de toute connaissance, il suffit que plusieurs choses se ressemblent, pourquoi ne pas vous en tenir à ces ressemblances dont nous tombons d'accord? Pourquoi prétendez-vous, contre les lois de la nature, que chaque être, dans son espèce, n'est pas tel qu'il est? qu'entre deux ou plusieurs choses, il y ait une telle uniformité dans les rapports, qu'elles ne diffèrent point entre elles? Par exemple, un œuf ressemble à d'autres œufs, et des abeilles à des abeilles: soit. Pourquoi donc tant de débats? Que prétendez-vous avec vos jumeaux? On vous accorde qu'ils se ressemblent; vous pouviez vous contenter de cet aveu. Vous voulez qu'ils soient entièrement les mêmes, mais non pas semblables. Chose absolument impossible. Ensuite vous avez recours à ces physiciens que votre académie épargne le moins, et que bientôt vous ne ménagerez pas davantage. Démocrite soutient, dites-vous, qu'il y a des mondes à l'infini *; qu'une infinité de mondes et d'hommes sont, non-seulement semblables, mais en tout si parfaitement et si ab-

* L'idée de croire les planètes habitées, ou composées de terres et de mers, peuplées ou couvertes d'arbres et de verdure comme la nôtre, pourrait bien remonter jusqu'à Démocrite, et même plus loin.

nimum quidem intersit, concedatur tibi, ut in hoc quoque nostro mundo aliquid alicui par sit, ut nihil differat, nihil intersit. Cur enim, inquies, cum ex illis individuis, unde omnia Democritus gigni affirmat, in reliquis mundis, et in his quidem innumerabilibus innumerabiles Q. Lutatii Catuli non modo possint esse, sed etiam sint, in hoc tanto mundo Catulus alter non possit effici?

XVIII. Primum quidem me ad Democritum vocas, cui non assentior: potiusque [1] refello, propter id, quod dilucide docetur a politioribus physicis, singularum rerum singulas proprietates esse. Fac enim antiquos illos Servilios, qui gemini fuerunt, tam similes, quam dicuntur: num censes etiam eosdem fuisse? non cognoscebantur foris: at domi. Non ab alienis: at a suis. An non videmus, hoc usu venire, ut quos numquam putassemus a nobis internosci posse, eos, consuetudine adhibita, tam facile internosceremus, uti ne minimum quidem [2] similes viderentur? Hic, pugnes licet, non repugnabo: quin etiam concedam, illum ipsum sapientem, de quo omnis hic sermo est, cum ei res similes occurrant, quas non habeat dernotatas, retenturum assensum, nec umquam ulli viso assensurum, nisi quod tale fuerit, quale falsum esse non possit. Sed ad ceteras res habet quandam artem,

[1] Refellam. — [2] Similes esse.

solument égaux, qu'ils ne diffèrent point. A cette supposition, vous en ajoutez encore une autre : c'est que, si deux mondes sont tellement égaux, qu'il ne puisse se trouver entre eux la plus légère différence, il faut qu'on vous accorde que, dans le nôtre aussi, on remarque des choses semblables, au point de n'offrir entre elles aucune différence. Puisque, dites-vous, ces atomes qui, selon Démocrite, donnent naissance à tout, ont pu former, et même ont formé dans ces mondes innombrables une infinité de Quintus Lutatius Catulus, pourquoi, dans cet immense univers, ne peut-il pas exister un nouveau Catulus?

XVIII. D'abord, vous me citez au tribunal de Démocrite, et je ne suis pas de son sentiment; je le réfuterais plutôt en m'appuyant sur la doctrine positive des physiciens les plus instruits, qui donnent à chaque individu, dans la nature, des propriétés particulières. Supposez que ces anciens jumeaux, les Servilius, aient été aussi semblables qu'on le dit, pensez-vous qu'ils fussent les mêmes? On ne les distinguait pas en ville, mais on les distinguait chez eux. Les étrangers ne les pouvaient discerner; dans la famille on ne s'y méprenait pas. Ne nous arrive-t-il pas, avec de l'habitude, de distinguer, au point que toute idée de ressemblance s'évanouisse, deux personnes que nous avions cru ne pouvoir jamais distinguer l'une de l'autre? Disputez à ce sujet tant qu'il vous plaira, je ne vous ferai pas la moindre objection; je vous accorderai même que, si le sage dont vous faites l'unique objet de la discussion, trouve des choses qu'il n'a pas différenciées auparavant, il suspendra son jugement, qu'il n'admettra de perceptions que celles qui ne peuvent jamais être fausses. Mais, pour les choses qui ne se ressemblent pas, le sage a des méthodes qui l'aident à distinguer le vrai du faux; à l'égard des

qua vera a falsis possit distinguere: et ad similitudines istas usus adhibendus est. Ut mater geminos internoscit consuetudine oculorum: sic tu internosces, si assueveris. Videsne, ut in proverbio sit ovorum inter se similitudo? tamen hoc accepimus, Deli fuisse complures (salvis rebus illis) qui gallinas alere permultas quæstus causa solerent. Hi cum ovum inspexerant, quæ id gallina peperisset, dicere solebant. Neque id est contra nos. Nam nobis satis est, ova illa internoscere. Nihil enim magis assentiri potest, hoc illud esse, quam si inter illa omnino nihil interesset. Habeo enim regulam, ut talia visa vera judicem, qualia falsa esse non[1] possint. Ab hac mihi non licet transversum, ut ajunt, digitum discedere, ne confundam omnia. Veri enim et falsi non modo cognitio, sed et natura tolletur, si nihil erit, quod intersit: ut etiam illud absurdum sit, quod interdum soletis dicere, cum visa in animos imprimantur, non vos id dicere, inter ipsas impressiones nihil interesse, sed inter species, et quasdam formas eorum. Quasi vero non specie visa judicentur: quæ fidem nullam habebunt, sublata veri et falsi nota. Illud vero perabsurdum, quod dicitis, probabilia vos sequi, si re nulla impediamini. Primum qui potestis non impediri, cum a veris falsa non distent? deinde quod judicium est veri, cum sit commune falsi? Ex his illa necessario nata est ἐποχὴ, id est assensionis retentio: in qua melius sibi constitit Arcesilas, si vera

[1] Possunt.

objets qui se ressemblent, le sage a des méthodes pour distinguer le vrai du faux : quant aux choses qui sont semblables, il faut de l'usage et de la pratique. Comme une mère reconnaît par habitude deux jumeaux l'un de l'autre, vous en ferez autant si vous les fréquentez habituellement. Voyez comme la ressemblance des œufs a passé en proverbe. Cependant, lorsque Délos florissait, il y avait, à ce que nous avons appris, beaucoup de personnes qui faisaient le commerce de volaille; ils n'avaient qu'à regarder un œuf pour nommer la poule qui l'avait pondu. Cette ressemblance n'est point contre nous; car il nous suffit de pouvoir les distinguer. De plus, qu'ils diffèrent ou qu'ils ne diffèrent point, l'un ne saurait être l'autre : voilà la chose incontestable. En effet, ma règle est d'admettre uniquement pour vraies les perceptions qui ne peuvent pas être fausses. Pour ne pas tout confondre, je ne saurais m'écarter de cette règle, même de l'épaisseur du doigt. Si le vrai ne diffère point du faux, non-seulement la connaissance en devient impossible, mais, de plus, leur essence est anéantie; comme aussi c'est une absurdité de dire, ainsi qu'il vous arrive de temps en temps, que les perceptions ayant coutume de s'imprimer dans l'esprit, vous ne prétendez point que ces impressions ne soient pas différentes, mais bien leurs apparences et quelques-unes de leurs formes : comme si l'on ne jugeait pas des perceptions par les apparences, qui ne méritent aucune confiance, sans le moyen de discerner le vrai et le faux [16]. Vous tombez dans une absurdité plus grande, lorsque vous dites que vous suivez la probabilité, si rien ne vous en empêche. D'abord, ne trouvez-vous pas un obstacle insurmontable dans la ressemblance du vrai et du faux? En second lieu, quel est le caractère distinctif du vrai, si ce caractère lui est commun avec le faux? De ces principes ré-

sunt, quæ de Carneade nonnulli existimant. Si enim percipi nihil potest, quod utrique visum est: tollendus assensus est. Quid enim est tam futile, quam quidquam approbare non cognitum? Carneadem autem etiam heri audiebamus, solitum esse delabi interdum, ut diceret, opinaturum, id est, peccaturum esse sapientem. Mihi porro non tam certum est, esse aliquid, quod comprehendi possit, de quo jam nimium etiam diu disputo, quam sapientem nihil opinari, id est, numquam assentiri rei vel falsæ, vel incognitæ. Restat illud, quod dicunt, veri inveniendi causa contra omnia dici oportere, et pro omnibus. Volo igitur videre, quid invenerint. Non solemus, inquit, ostendere. Quæ sunt tandem ista mysteria? aut cur celatis, quasi turpe aliquid, sententiam vestram? Ut, qui audient, inquit, ratione potius, quam auctoritate ducantur. Quid si [1] utroque? num pejus est? unum tamen illud non celant, nihil esse, quod percipi possit. An in eo auctoritas nihil obest? mihi quidem videtur vel plurimum. Quis enim ista tam aperte, perspicueque et perversa, et falsa secutus esset, nisi tanta in Arcesila, multo etiam major in Carneade et copia rerum, et dicendi vis fuisset?

[1] Utrumque.

suite nécessairement cette suspension du jugement *, par rapport à laquelle Arcésilas est plus conséquent que Carnéade, si ce que plusieurs philosophes pensent de Carnéade est vrai : car, si rien n'est compréhensible, comme le disent Arcésilas et Carnéade, il faut suspendre son jugement. Quoi donc de plus futile que d'approuver ce que l'on ne connaît point ? Hier même nous entendîmes affirmer que Carnéade se laissait quelquefois aller jusqu'à soutenir que le sage souscrirait aux propositions incertaines, c'est-à-dire, ferait des fautes. Il y a des choses que l'on peut comprendre ; j'en ai l'assurance : c'est un article que je crois avoir assez et même trop débattu ; mais je suis encore plus sûr qu'un sage n'admettra jamais une chose fausse ou inconnue. Il nous reste à examiner la dernière prétention des académiciens qui disent que, afin de trouver la vérité, il faut en tout soutenir le pour et le contre. Je veux donc voir ce qu'ils ont trouvé. Notre coutume, répondent-ils, n'est pas de le montrer [16]. Quels sont ces mystères ? Pourquoi cacher votre sentiment, comme si vous deviez en rougir [17] ? Afin, dit l'adversaire, que celui qui le découvre soit guidé par la raison, et non par l'autorité. Serait-ce un mal si l'une et l'autre lui servaient de guides ? Cependant le seul dogme dont ces philosophes ne font point un mystère, c'est qu'on ne peut rien saisir. Mais, dans ce dogme, l'influence de l'autorité n'est-elle pas nuisible ? Elle l'est beaucoup, à mon avis. Aurait-on embrassé une opinion erronée, une opinion fausse, si Arcésilas n'eût triomphé par l'abondance de ses pensées, par la force de son éloquence ; qualités que posséda Carnéade à un degré beaucoup plus éminent ?

* Ἐποχή. On pourrait exprimer cette suspension par un terme emprunté du manége, l'*arrêt* philosophique : c'était la comparaison même de Zénon le stoïcien, et celle de Cicéron, comme on le verra par sa réponse.

XIX. Hæc [1] Antiochus fere et Alexandriæ tum, et multis annis post, multo etiam asseverantius in Syria cum [2] esset mecum, paullo ante quam est mortuus. Sed jam confirmata causa, te, hominem amicissimum (me autem appellabat), et aliquot annis minorem natu, non dubitabo monere. Tune, cum tantis laudibus philosophiam extuleris, Hortensiumque nostrum dissentientem commoveris, eam philosophiam sequere, quæ confundit vera cum falsis, spoliat nos judicio, privat approbatione, omnibus orbat sensibus? Et Cimmeriis quidem, quibus adspectum solis sive Deus aliquis, sive natura ademerat, sive ejus loci, quem incolebant, situs, ignes tamen aderant, quorum illis uti lumine licebat. Isti autem, quos tu probas, tantis offusis tenebris, ne scintillam quidem illam nobis ad [3] dispiciendum reliquerunt. Quos si sequamur, iis vinculis simus adstricti, ut nos commovere nequeamus. Sublata enim assensione, omnem et motum animorum, et actionem rerum substulerunt. Quod non modo recte fieri, sed omnino fieri non potest. Provide etiam, ne uni tibi istam sententiam minime liceat defendere. An tu, cum res occultissimas aperueris, in lucemque protuleris, juratusque dixeris, ea te comperisse: quod mihi quoque licebat, qui ex te illa cognoveram: negabis esse rem ullam, quæ cognosci, comprehendi, percipi possit? vide, quæso, etiam atque etiam, ne illarum quoque rerum pulcherrimarum a te ipso

[1] Antonius. — [2] Esset. — [3] Adspiciendum.

XIX *. Voilà à peu près ce que nous dit Antiochus dans la conférence d'Alexandrie, et ce que plusieurs années après il répéta d'une manière encore plus positive, lorsqu'il était avec moi en Syrie peu de temps avant sa mort. Maintenant que j'ai prouvé ma thèse, je n'hésiterai pas à vous donner un avis (il m'adressait la parole), à vous que j'aime particulièrement, et qui êtes plus jeune que moi de quelques années. Vous qui, dans l'éloge que vous avez fait de la philosophie, avez ému vivement Hortensius notre ami, dont l'opinion ne s'accordait pas avec la nôtre, embrasserez-vous une doctrine qui confond le vrai avec le faux, qui nous ôte le jugement et nous prive de la liberté d'approuver; une doctrine qui nous dépouille de tous nos sens? Les Cimmériens [18] à qui la nature, ou quelque divinité, ou la situation des lieux, avaient ôté la vue du soleil, avaient au moins le feu et pouvaient faire usage de sa lumière. Mais les philosophes dont vous êtes l'apologiste, après nous avoir enveloppés de ténèbres si épaisses, ne nous ont pas laissé la moindre étincelle pour nous éclairer; si nous les suivons, nous serons si étroitement enchaînés que nous ne pourrons plus bouger. Les académiciens, en supprimant toute espèce d'assentiment, ont anéanti toute volonté, toute action, ce qui non-seulement est déraisonnable, mais encore contradictoire et impossible. Prenez garde aussi, que vous êtes celui à qui il est le moins permis de soutenir de semblables paradoxes. Vous, qui avez découvert et mis au grand jour les choses les plus cachées, vous dont les sermens nous ont prouvé que vous les connaissiez avec certitude, et je pouvais affirmer avec la même assurance, puisque c'était de vous que je les avais apprises, oseriez-vous prétendre qu'il n'est rien qu'on puisse savoir, pénétrer, et comprendre? Gar-

* Ce chapitre est un épilogue...

minuatur auctoritas. Quæ cum dixisset ille, finem fecit. Hortensius autem vehementer admirans (quod quidem perpetuo Lucullo loquente fecerat; ut etiam manus sæpe tolleret. Nec mirum. Nam numquam arbitror contra academiam dictum esse subtilius) me quoque, jocansne, an ita sentiens (non enim satis intelligebam), cœpit hortari, ut sententia desisterem. Tum mihi Catulus, Si te, inquit, Luculli oratio flexit, quæ est habita memoriter, accurate, copiose: taceo, neque te, quo minus, si tibi ita videatur, sententiam mutes, deterrendum puto. Illud vero non censuerim, ut ejus auctoritate moveare. Tantum enim [1] non te modo monuit, inquit, arridens, ut caveres, ne quis improbus tribunus plebis, quorum vides quanta copia semper futura sit, arriperet te, et in concione quæreret, qui tibi constares, cum idem negares quidquam certi posse reperiri, idem te comperisse dixisses. Hoc, quæso, ne te terreat. De causa autem ipsa malim quidem te ab hoc dissentire. Sin cesseris, non magnopere mirabor. Memini enim Antiochum ipsum, cum annos multos talia sensisset, simul ac visum sit, sententia destitisse. Hæc cum dixisset Catulus, me omnes intueri.

XX. Tum ego non minus commotus, quam soleo in causis majoribus, hujusmodi [2] quadam oratione

[1] Te non modo. — [2] Quasi.

dez-vous bien, je vous en conjure, d'affaiblir vous-même le mérite de vos belles découvertes. Ici Lucullus termina son discours. Hortensius, transporté d'admiration comme il l'avait été pendant tout le temps que parla Lucullus, alla jusqu'au point de lever souvent les mains au ciel. Je n'en suis pas étonné. Je ne pense pas en effet qu'on ait jamais attaqué plus vigoureusement l'académie. Hortensius m'exhorta donc à changer de sentiment; et j'eus peine à distinguer s'il le prenait sur le ton sérieux ou sur celui de la plaisanterie. Catulus s'adressant à moi: Je me tairai, dit-il, si vous vous êtes laissé fléchir par le discours que Lucullus vient de tenir avec tant de présence d'esprit, d'exactitude et d'éloquence; je ne crois pas devoir vous empêcher de changer d'opinion si vous le trouvez à propos; mais je ne suis pas d'avis que vous cédiez à son autorité. Peu s'en faut, ajouta-t-il en souriant, qu'il ne vous ait conseillé de prendre garde que quelque méchant tribun, et vous voyez qu'il y en aura toujours un grand nombre, ne s'emparât de votre personne, et ne vous demandât en pleine assemblée comment vous vous accordez avec vous-même, en disant, d'un côté, qu'on ne peut rien saisir de certain; et de l'autre, que vous avez fait infailliblement une découverte. Que cela ne vous épouvante pas, je vous en prie. Quant au fond de la question, j'aimerais mieux que vous ne fussiez pas du sentiment de Lucullus. Si vous vous rendez, je ne m'en étonnerai pas beaucoup; car je me souviens qu'Antiochus fut académicien pendant long-temps, et changea d'opinion dès qu'il en eut l'envie. Catulus venait de terminer, quand tout le monde jeta les yeux sur moi.

XX. Aussi vivement ému que j'ai coutume de l'être dans les causes importantes, je commençai à peu près en ces termes: Catulus, je suis frappé du discours de Lucullus, comme

sum exorsus : Me, Catule, oratio Luculli de ipsa re ita movit, ut docti hominis, et copiosi, et parati, et nihil prætereuntis eorum, quæ pro illa causa dici possint, non tamen ut ei respondere posse diffiderem. Auctoritas autem tanta plane me movebat, nisi tu opposuisses non minorem tuam. Aggrediar igitur, si pauca ante quasi de fama mea dixero. Ego enim si aut ostentatione aliqua adductus, aut studio certandi, ad hanc potissimum philosophiam me applicavi ; non modo stultitiam meam, sed etiam mores, et naturam condemnandam puto. Nam, si in minimis rebus pertinacia reprehenditur, calumnia etiam coërcetur : ego de omni statu, consilioque totius vitæ aut certare cum aliis pugnaciter, aut frustrari cum alios, tum etiam me ipsum velim? Itaque, nisi ineptum putarem, in tali disputatione id facere, quod, cum de republica disceptatur, fieri interdum solet : jurarem per Jovem, deosque penates, me et ardere studio veri reperiendi, et ea sentire, quæ dicerem. Qui enim possum non cupere verum invenire, cum gaudeam, si simile veri quid invenerim? sed, ut hoc pulcherrimum esse judicem, vera videre : sic, pro veris probare falsa, turpissimum est. Nec tamen ego is sum, qui nihil umquam falsi approbem, qui numquam assentiar, qui nihil opiner : sed quærimus de sapiente. Ego vero ipse et magnus quidem sum opinator (non enim sum sapiens) et meas cogitationes sic dirigo, non ad illam parvulam Cynosuram,

Qua fidunt duce nocturna Phœnices in alto,

on l'est après avoir entendu un homme docte, éloquent et préparé sur toutes les matières; il n'a rien oublié de ce qu'on pouvait dire en faveur de sa cause; je ne désespère pas cependant de lui répondre. Sa grande autorité me faisait impression, si vous n'aviez opposé la vôtre pour laquelle je n'ai pas moins de déférence. J'entamerai donc la question, quand j'aurai, pour ainsi dire, défendu en peu de mots ma réputation. Si j'ai préféré la philosophie académicienne par ostentation ou par un certain goût pour la dispute, je ne disconviens pas de ma folie, et même je pense que mes inclinations et mon caractère sont condamnables. Puisque dans les moindres choses on blâme l'opiniâtreté, et même puisqu'on réprime la chicane, voudrais-je, sur l'état et sur la conduite de la vie entière, ou disputer avec les autres sur un ton d'aigreur, ou les induire en erreur, ou me tromper moi-même? C'est pourquoi, si je ne regardais comme une sottise de faire, dans cette discussion, ce qu'on fait quelquefois dans les discussions politiques, j'attesterais Jupiter et les pénates, que mon plus vif désir est de découvrir la vérité, et que mes discours sont d'accord avec mes sentimens les plus secrets. Pourrais-je ne pas souhaiter ardemment de trouver la vérité, moi qui me réjouis toutes les fois que j'ai trouvé quelque chose de vraisemblable? Autant il me paraît beau de rencontrer la vérité, autant je rougirais de prendre le faux pour le vrai. Cependant je ne suis pas de ceux qui n'admettent jamais rien de faux, qui ne souscrivent jamais à des choses incertaines, qui n'ont jamais d'opinion personnelle; mais il est ici question du sage. Je me livre souvent à mes conjectures, car je ne suis pas un sage, et je dirige mes pensées non du côté de la petite ourse,

Qui, dans les sombres nuits, sert de guide fidèle
Au nocher tyrien qui se confie en elle,

ut ait Aratus, eoque directius gubernant, quod eam tenent,

Quæ cursu interiore, brevi convertitur orbe:

sed ad Helicen, et clarissimos septemtriones, id est, rationes has, latiore specie, non ad tenue elimatas: eo fit, ut errem, et vager latius. Sed non de me, ut dixi, sed de sapiente quæritur. Visa enim ista cum acriter mentem, sensumve pepulerunt, accipio, hisque interdum etiam assentior, nec percipio tamen. Nihil enim arbitror posse percipi. Non sum sapiens. Itaque visis cedo, neque possum resistere. Sapientis autem hanc censet Arcesilas vim esse maximam, Zenoni assentiens, cavere ne capiatur: ne fallatur, videre. Nihil est enim ab ea cogitatione, quam habemus de gravitate sapientis, errore, levitate, temeritate dijunctius. Quid igitur loquar de firmitate sapientis? quem quidem nihil opinari tu quoque, Luculle, concedis. Quod quoniam a te probatur (ut præpostere tecum agam, mox referam me ad ordinem; hæc primum conclusio, quam habeat vim, considera.

XXI. Si ulli rei sapiens assentietur umquam, aliquando etiam opinabitur; numquam autem opinabitur: nulli igitur rei assentietur. Hanc conclusionem Arcesilas [1] probabat: confirmabat enim et pri-

1 Probat.

et qui gouverne mieux son vaisseau, comme le dit Aratus, par la raison

Que du pôle enchantée,
Dans sa petite orbite elle s'est limitée.

Je dirige donc mes pensées vers la brillante constellation de la grande ourse, du côté de ces constellations qui composent son cortége, c'est-à-dire que je vogue avec plus de latitude, en suivant pour point de direction ces opinions qui ne sont point assujetties à la rigoureuse précision dont le sage ne s'écarte jamais. Il n'est donc pas question de moi, comme je l'ai dit, mais de lui seul. Lorsque les perceptions ont vivement frappé mon esprit et mes sens, je les adopte, quelquefois même j'y donne mon assentiment, cependant sans pouvoir m'en rendre raison d'une manière satisfaisante. Je pense en effet qu'on ne peut rien saisir entièrement. Je ne suis point le sage que nous cherchons; je cède aux apparences; je ne puis y résister. Arcésilas, d'accord avec Zénon, trouve que la supériorité du sage consiste à ne point se laisser surprendre, à prendre garde d'être induit en erreur. Rien n'est plus éloigné de l'idée que nous avons de la gravité du sage, que l'erreur, la légèreté, la précipitation. Que dirai-je de la fermeté du sage? Vous-même, Lucullus, vous avouez qu'il ne se rendra, en aucune circonstance, à ce qui est douteux. Puisque vous admettez ce principe, je n'en tirerai point d'abord avantage contre vous, sauf à m'en prévaloir dans la suite : considérez avant tout la force que me donne ce premier argument.

XXI. Si le sage donne son assentiment à quelque chose, il aura donc une opinion incertaine; or il n'aura jamais d'opinion : donc il ne donnera jamais son assentiment à quelque chose. Cette conclusion est conforme au sentiment d'Arcésilas qui prouvait l'une et l'autre prémisses. Carnéade convenait

mum, et secundum. Carneades nonnumquam secundum illud dabat assentiri aliquando. Ita sequebatur etiam opinari: quod tu non vis, et recte, ut mihi videris. Sed illud primum, sapientem, si assensurus esset, etiam opinaturum, falsum esse et stoici dicunt, et eorum adstipulator Antiochus. Posse enim eum falsa a veris, et quæ non [1] possint percipi, ab iis, quæ possint, distinguere. Nobis autem primum, etiamsi quid percipi possit, tamen ipsa consuetudo assentiendi, periculosa esse videtur et lubrica. Quamobrem cum tam vitiosum esse constet, assentiri quidquam aut falsum, aut incognitum: sustinenda est potius omnis assensio, ne præcipitet, si temere processerit. Ita enim finitima sunt falsa veris, eaque quæ percipi [2] non possunt [3] ab iis, quæ possunt (si modo ea sunt quædam: jam enim videbimus), ut [4] tam præcipitem in locum non debeat se sapiens committere. Sin autem, omnino nihil esse, quod percipi possit, a me sumsero, et, quod tu mihi das, accepero, sapientem nihil opinari: effectum illud erit, sapientem assensus omnes cohibiturum: ut tibi videndum sit, idne malis, an aliquid opinaturum esse sapientem. Neutrum, inquies, illorum. Nitamur igitur, nihil posse percipi. Etenim de eo omnis est controversia.

XXII. Sed prius pauca cum Antiocho: qui hæc ipsa, quæ a me defenduntur, et didicit apud Philonem tam diu, ut constaret, diutius didicisse neminem, et scripsit de his rebus acutissime, et idem hæc

[1] Possunt. — [2] Abest *non*. — [3] Absunt *ab iis*, q. p. — [4] Tamqt.

quelquefois que le sage peut adopter une proposition. Il s'ensuit qu'il peut aussi avoir une opinion équivoque; c'est ce que vous niez, et selon moi c'est avec justice. Mais la première prémisse, que si un sage adopte quelque proposition, il souscrira à des choses incertaines, est fausse, si l'on en croit les stoïciens et Antiochus qui leur sert de garant. Ils prétendent que le sage peut distinguer ce qui est vrai de ce qui est faux, et ce qui est compréhensible de ce qui ne l'est pas. D'abord, en admettant que l'on puisse saisir certaines choses, je trouve que l'habitude de se rendre à l'opinion des autres est dangereuse, et que c'est un pas fort glissant. Puisque l'on convient du tort que l'on a d'ajouter foi à ce qui est faux ou inconnu, il importe toujours de suspendre son jugement plutôt que de risquer une chute en s'avançant à la légère. Le faux s'approche tant du vrai, et les choses compréhensibles de celles qu'on ne peut saisir (si l'on peut saisir quelque chose, ce que nous verrons tout à l'heure), que le sage ne doit pas se hasarder dans un défilé si périlleux. Si je suppose, comme de ma part, cette maxime générale, que rien ne peut être *parfaitement* compris; si j'adopte, ce que vous m'accordez, que le sage n'acquiesce point à des opinions incertaines; j'aurai prouvé que le sage doit toujours suspendre son jugement, il vous restera à opter entre ma conclusion, et la permission donnée au sage d'admettre ce qui est incertain. Je ne choisirai ni l'un ni l'autre, direz-vous. Tâchons donc de prouver qu'on ne peut rien saisir; c'est le nœud de la question.

XXII. Mais auparavant je dirai deux mots d'Antiochus. Ce philosophe étudia si long-temps sous Philon, que l'on peut assurer que jamais personne ne fit un plus long apprentissage de philosophie, sur laquelle il écrivit avec beaucoup de pénétration; et dans sa vieillesse, il mit autant d'obstination à

non acrius accusavit in senectute, quam antea defensitaverat. Quamvis igitur fuerit acutus, ut fuit: tamen inconstantia levatur auctoritas. Quis, inquam, enim iste dies illuxerit, quæro, qui illi ostenderit eam, quam multos annos esse negavisset, veri et falsi notam. Excogitavit aliquid: eadem dicit, quæ stoici: pœnituit eum illa sensisse. Cur non se transtulit ad alios, et maxime ad stoicos? eorum enim erat propria ista dissensio. Quid? eum Mnesarchi pœnitebat? quid? Dardani? qui erant Athenis tum principes stoicorum. Numquam a Philone discessit, nisi posteaquam ipse cœpit, qui se audirent, habere. Unde autem subito vetus academia revocata est? nominis dignitatem videtur, cum a re ipsa descisceret, retinere voluisse; quod erant, qui illum gloriæ causa facerent sperare, etiam fore, ut ii, qui se sequerentur, Antiochii vocarentur. Mihi autem magis videtur non potuisse sustinere concursum omnium philosophorum. Etenim de ceteris sunt inter illos nonnulla communia: hæc academicorum est una sententia, quam reliquorum philosophorum nemo probet; itaque cessit. Et ut ii, qui sub novis solem non ferunt: item ille, cum æstuaret, veterum, ut mœnianorum, sic academicorum umbram secutus est. Quoque solebat uti argumento tum, cum ei placebat, nihil posse percipi, cum quæreret, Dionysius ille Heracleotes, utrum comprehendisset certa illa nota, qua assentiri dicitis oportere, illudne, quod multos annos tenuisset, Zenonique magistro credidisset, honestum quod

la combattre, qu'il avait mis d'ardeur, étant jeune, à la défendre. Il ne manquait sûrement pas de génie; mais son inconstance porte une rude atteinte à son autorité. Quelle lumière brilla donc à ses yeux, pour lui montrer cette marque distinctive du vrai et du faux, qu'il avait niés durant tant d'années? Il a donc fait quelque découverte: il parle comme les stoïciens: il se repent d'avoir pensé comme l'académie. Pourquoi n'a-t-il pas embrassé une autre secte, et surtout la secte stoïque? Son désaveu le rapprochait de ces derniers. Quoi donc? rougissait-il de Mnésarque? Avait-il honte de suivre Dardanus? Ils étaient alors à Athènes les chefs des stoïciens. Il ne s'éloigna jamais de Philon, si ce n'est lorsqu'il eut lui-même des auditeurs. Mais d'où vient que tout à coup il se réclame de l'ancienne académie? Il me semble que s'en étant écarté pour le fond de la chose, il a voulu en garder le nom, parce qu'on l'accusait d'ambition, et qu'on disait qu'il se livrait à l'espérance d'entendre appeler ses disciples antiochiens. Je crois plutôt qu'il redouta le concours de tous les philosophes réunis; car à l'égard de ceux-ci, ils ont au moins entre eux quelques principes communs: mais il n'en est aucun qui ne rejette la doctrine des académiciens sur l'évidence. C'est pourquoi, semblable à ceux qui ne peuvent supporter l'ardeur du soleil, Antiochus tout en sueur se retira du côté des académiciens, comme sous un ombrage tutélaire, ou comme nous cherchons en été les ménianes. Dans le temps qu'Antiochus soutenait que rien n'est compréhensible, il demandait lequel des deux principes Denys d'Héraclee avait saisi au moyen de cette marque infaillible selon vous: si c'est le dogme suivant lequel l'honnête est le souverain bien, dogme qu'il avait reçu de son maître Zénon, et qu'il avait défendu pendant plusieurs années; ou bien celui qui regarde

esset, id bonum solum esse; an quod postea defensitavisset, honesti inane nomen esse, voluptatem esse summum bonum: qui ex illius commutata sententia docere vellet, nihil ita signari in animis nostris a vero posse, quod non eodem modo possit a falso, is curavit, quod argumentum ex Dionysio ipse sumsisset, ex eo ceteri sumerent.

XXIII. Sed cum [1] hoc alio loco plura, nunc ad ea, quæ a te, Luculle, dicta sunt: et primum quod initio dixisti, videamus, quale sit: similiter a nobis de antiquis philosophis commemorari, atque seditiosi solerent claros viros, sed tamen populares aliquos nominare. Illi cum res non bonas tractent, similes bonorum videri volunt. Nos autem dicimus, ea nobis videri, quæ vosmetipsi nobilissimis philosophis placuisse conceditis. Anaxagoras nivem nigram dixit esse. Ferres me, si ego idem dicerem? tu, ne si dubitarem quidem. At quis est hic? num sophistes? sic enim [2] appellantur ii, qui ostentationis, aut quæstus causa philosophantur. Maxima fuit et gravitatis et ingenii gloria. Quid loquar de Democrito? quem cum eo conferre possumus non modo ingenii magnitudine, sed etiam animi? qui ita sit ausus ordiri, Hæc loquor de universis. Nihil excipit, de quo non profiteatur. Quid enim esse potest extra universa? quis hunc philosophum non anteponit Cleanthi, Chrysippo reliquisque inferioris ætatis? qui mihi cum illo collati,

[1] Hæc. — [2] Appellabantur.

l'honnête comme un mot vide de sens, et le plaisir comme le plus grand des biens, dogme enfin que le même Denys adopta dans la suite. En citant pour exemple l'inconstance de ce philosophe, Antiochus voulait prouver que le mensonge et l'erreur peuvent toujours produire dans nos esprits les mêmes impressions que la vérité ; par cela même, Antiochus a fourni aux autres, contre son système, un argument emprunté à Denys.

XXIII. Mais, comme notre intention est de nous entretenir ailleurs plus longuement d'Antiochus, venons, Lucullus, aux objections que vous m'avez faites. Et d'abord examinons ce que vous avez dit en débutant. Nous citons pour autorités les anciens philosophes, comme les citoyens séditieux citent l'exemple de quelques hommes illustres et populaires. Les perturbateurs, en tramant des complots funestes, veulent paraître semblables aux gens de bien. Pour nous, nous sommes de bonne foi, en nous flattant de penser ce que, de votre aveu, ont pensé les philosophes les plus célèbres. Anaxagore a soutenu que la neige était noire. Souffririez-vous que je tinsse le même langage? Vous ne me permettriez pas même le doute. Mais quel fut cet Anaxagore? Était-ce un sophiste? On appelle ainsi maintenant ceux qui se livrent à la philosophie par ostentation ou par avarice. Point du tout; Anaxagore fut fort estimé à cause de son génie et de sa conduite irréprochable. Que dirai-je de Démocrite? qui pourrons-nous lui comparer, non-seulement du côté de la supériorité du génie, mais encore du côté de la grandeur d'âme? Il osa commencer un de ses ouvrages par ces mots : Voici ce que je dis de tout universellement. Il n'excepte rien, il soumet tout à sa thèse générale. En effet, que peut-on concevoir au-delà de l'universalité des choses? Or, qui ne préfère ce philosophe à

quintæ classis videntur. Atque is non hoc dicit, quod nos, qui veri esse aliquid non negamus, percipi posse negamus: ille verum esse plane negat: esse sensus quidem non obscuros dicit, nec tenebricosos (sic enim appellat eos is, qui hunc maxime est admiratus, Chius Metrodorus initio libri, qui est de natura): « Nego, inquit, scire nos, sciamusne aliquid, an nihil sciamus: ne idipsum quidem [1] nescire, an scire: nec omnino, sitne aliquid, an nihil sit. » Furere tibi Empedocles videtur: at mihi dignissimum rebus iis, de quibus loquitur, sonum fundere. Num ergo is excæcat nos, aut orbat sensibus, si parum magnam vim censet in iis esse ad ea, quæ sub eos subjecta sunt, judicanda? Parmenides, Xenophanes, minus bonis quamquam versibus, sed tamen illis versibus increpant eorum arrogantiam, quasi irati, qui cum sciri nihil possit, audeant se scire dicere. Et ab his ajebas removendum Socratem et Platonem. Cur? an de ullis certius possum dicere? vixisse cum his equidem videor: ita multi sermones perscripti sunt, e quibus dubitari non possit, quin Socrati nihil sit visum sciri posse. Excepit unum tantum, scire se, nihil se scire: nihil amplius. Quid dicam de Platone? qui certe tam multis libris hæc persecutus non esset, nisi probavisset. Ironiam enim alterius, perpetuam præsertim, nulla fuit ratio persequi.

[1] Nescire, scire nos.

Cléanthe, à Chrysippe, et aux autres philosophes modernes? Comparés avec lui, je les range dans la cinquième classe [19]. Démocrite ne soutient pas comme nous, qu'il y a des vérités, mais que nous ne pouvons saisir ces vérités : il nie formellement qu'il y ait rien de vrai ; il n'affirme pas que nos sens soient obscurs et environnés de ténèbres (car c'est ainsi que Métrodore de Chios, grand admirateur de Démocrite, les qualifie au commencement de son livre *sur la Nature*). « Je « nie, dit-il, que nous sachions si nous savons quelque chose « ou si nous ne savons rien, que nous sachions même ce que « c'est que de savoir ou de ne savoir pas, ni, absolument par- « lant, si quelque chose existe, ou s'il n'existe rien. » Empédocle vous paraît un extravagant; moi je pense qu'il parle très-dignement sur le sujet dont il traite. Nous aveugle-t-il, nous prive-t-il de nos sens, en les trouvant trop faibles pour juger des objets qui sont de leur ressort? Parménide, Xénophane, dans des vers qui ne sont guère au-dessus du médiocre, réprimandent avec indignation l'arrogance de ceux qui, quoiqu'on ne puisse rien savoir, osent dire qu'ils savent. Vous disiez aussi qu'il ne fallait pas compter Socrate et Platon parmi ceux qui soutiennent que nous ne savons rien. Pourquoi? de qui parlerai-je avec plus d'assurance que de ces deux philosophes? Il me semble même avoir vécu avec eux, tant est grand le nombre des discours qu'ils nous ont laissés, et qui ne nous permettent pas de douter que, selon Socrate, nous ne pouvons rien savoir. La seule exception qu'il fait, est que pour lui il sait qu'il ne sait rien. Que dirai-je de Platon? Il n'aurait pas consacré cette opinion dans une foule d'ouvrages, s'il ne l'eût approuvée : car il n'avait aucune raison de suivre jusqu'au bout le ton ironique de son maître.

XXIV. Videorne tibi, non ut Saturninus, nominare modo illustres homines, sed etiam imitari numquam, nisi clarum, nisi nobilem? Atqui habebam molestos vobis, sed minutos, Stilponem, Diodorum, Alexinum: quorum sunt contorta et aculeata quædam sophismata. Sic enim appellantur fallaces conclusiunculæ. Sed quid eos colligam, cum habeam Chrysippum, qui fulcire putatur porticum stoicorum? Quam multa ille contra sensus, quam multa contra omnia, quæ in consuetudine probantur, dissolvit? idem mihi quidem non videtur: sed dissolverit sane. Certe tam multa non collegisset, quæ nos fallerent probabilitate magna, nisi videret, his resisti non facile posse. Quid Cyrenæi videntur? minime contemti philosophi: qui negant esse quidquam, quod percipi possit extrinsecus: ea se sola percipere, quæ tactu intimo sentiant, ut dolorem, ut voluptatem: neque se, quo quid colore, aut quo sono sit, scire, sed tantum sentire, affici se quodammodo.

Satis multa de auctoribus. Quamquam ex me quæsieras, nonne putarem post illos veteres, tot sæculis, inveniri verum potuisse, tot ingeniis, tantisque studiis quærentibus. Quid inventum sit, paullo post videro, te ipso quoque judice. Arcesilam vero non obtrectandi causa cum Zenone pugnavisse, sed verum invenire voluisse, sic intelligitur. Nemo, inquam, superiorum non modo expresserat, sed ne dixerat quidem, posse hominem nihil opinari: nec solum posse, sed ita necesse esse sapienti. Visa est Arcesilæ

XXIV. Ne vous semble-t-il pas que non-seulement, à l'exemple de Saturninus, je cite de grands personnages, mais aussi que j'imite les plus illustres et les plus renommés? J'en avais pourtant d'autres à vous opposer, s'ils eussent été plus importans; un Stilpon, un Diodore, un Alexinus dont les sophismes sont entortillés et pointilleux. C'est ainsi que sont appelées les conclusions fausses. Mais pourquoi donc aller chercher ces philosophes, quand j'ai sous la main Chrysippe qui passe pour être la plus ferme colonne du portique? Quelle multitude d'objections n'a-t-il pas rassemblées contre les sens, contre les jugemens les plus ordinaires, objections qu'il a réfutées ensuite? Je ne crois pas, dites-vous, qu'il les ait réfutées: soit donc, j'en conviendrai. Mais il n'aurait jamais rassemblé tant d'erreurs auxquelles les sens nous exposent sous les dehors de la vérité, s'il n'avait reconnu qu'il est difficile de résister à ces apparences. Que pensez-vous des cyrénaïques? Ces philosophes qui ne sont pas à dédaigner, affirment que toutes les sensations extérieures ne peuvent être conçues; qu'ils ne conçoivent que ce qu'ils sentent par le tact intérieur, tel que la douleur et le plaisir; ils disent enfin qu'ils ignorent quelle est la douleur, ou quelle est la nature du son; mais que l'une de ces deux causes les affecte d'une certaine manière.

C'en est assez sur ce qui concerne les autorités. Vous m'aviez pourtant demandé si, depuis les anciens, après tant de siècles, après tant de travaux, tant de recherches dont la vérité était l'objet, on n'avait rien découvert. C'est ce que j'examinerai bientôt, en vous prenant pour juge. En attendant, voici ce qui prouve qu'Arcésilas n'a pas attaqué Zénon par jalousie, mais qu'il a cherché la vérité. Les prédécesseurs de Zénon, bien loin d'avoir formellement enseigné qu'on peut

cum vera sententia, tum honesta, et digna sapiente. Quæsivit de Zenone fortasse, quid futurum esset, si nec percipere quidquam posset sapiens, nec opinari sapientis esset. Ille, credo, Nihil opinatur; quoniam esset, quod percipi posset. Quid ergo id esset? Visum, credo. Quale igitur visum? tum illum ita definivisse, ex eo, quod esset, sicut esset impressum, et signatum, et [1] effictum. Post requisitum, etiamne, si ejusmodi esset visum verum, quale [2] vel falsum. Hic Zenonem vidisse acute, nullum esse visum, quod percipi posset, si id tale esset ab eo, quod est ut [3] ejusdemmodi ab eo, quod non est, posset esse. Recte consensit Arcesilas; ad definitionem additum. Neque enim falsum percipi posse, neque verum, si esset tale, quale vel falsum. Incubuit autem in eas disputationes, ut doceret, nullum tale esse visum à vero, ut non ejusdemmodi etiam a falso [4] posset esse. Hæc autem est una contentio, quæ adhuc permanserit. Nam illud, nulli rei assensurum esse sapientem, nihil ad hanc controversiam pertinebat. Licebat enim nihil percipere, et tamen opinari: quod a Carneade dicitur probatum. Equidem Clitomacho plus, quam Philoni, aut Metrodoro, credens, hoc magis ab eo disputatum, quam probatum puto.

XXV. Sed id omittamus. Illud certe, opinatione,

[1] Effectum. — [2] Abest *vel.* — [3] Ejusmodi. — [4] Possit.

refuser son assentiment aux choses incertaines et que le sage en a le pouvoir, que c'est même un devoir pour lui, n'avaient jamais mis en avant leurs principes. Arcésilas trouva la proposition vraie, bienséante et digne du sage. Il demanda peut-être à Zénon, ce qu'il arriverait, si le sage ne pouvait admettre aucune perception douteuse, et s'il n'était pas de sa dignité de donner indiscrètement son adhésion. Telle fut sans doute la réponse de Zénon : le sage n'admettra point d'incertitude, parce qu'il y a des choses dont il peut avoir la certitude. De quelle chose ? aura dit Arcésilas. La perception, a dû, je le crois, lui répondre Zénon. Mais quelle perception ? Celle, aura dit Zénon, celle qui naît de ce qui existe, et qui nous l'offre tel qu'il est. Arcésilas insista : la perception serait-elle certaine, si la perception vraie se confond avec la perception fausse ? Zénon eut trop de pénétration pour ne pas voir qu'on ne pourrait être sûr d'aucune perception, si ce qui n'est point en produisait une entièrement semblable à celle qui vient de ce qui est. Arcésilas avoua que le changement fait à la définition était juste ; car on ne peut être assuré, ni de ce qui est faux, ni du vrai, s'il ressemble au faux. Il s'attacha donc à démontrer que la vérité ne peut pas produire une perception différente de celle qui résulte du faux. Voilà donc l'unique sujet de leur dispute qui subsiste encore à présent. Pour cette autre maxime, le sage ne donne à rien son assentiment, elle n'appartenait point à la controverse ; car il était permis de n'être sûr de rien, et d'avoir des opinions, chose dont on assure que Carnéade tombait d'accord. Pour moi, qui me fie plus à Clitomachus qu'à Philon ou à Métrodore, je pense que Carnéade soutenait cette proposition dans la dispute, sans l'approuver.

XXV. Mais laissons cela. Supprimons l'opinion et la perception ; il en résulte infailliblement cette conséquence, qu'il

et perceptione sublata, sequitur omnium assensionum retentio: ut, si ostendero, nihil posse percipi, tu concedas numquam assensurum esse.

Quid ergo est, quod percipi possit, si ne sensus quidem vera nuntiant? Quos tu, Lucullle, communi loco defendis. Quod ne id facere posses, idcirco heri, non necessario loco contra sensus tam multa dixeram: tu autem te negas infracto remo, neque columbæ collo commoveri. Primum cur? nam et in remo sentio non esse id, quod videatur: et in columba plures videri colores, nec esse plus uno. Deinde nihil ne præterea diximus? maneant illa omnia: lacerat ista causa; veraces suos esse sensus dicit. Igitur semper auctorem habes [1] eum, qui magno suo periculo causam agat. Eo enim rem [2] demittit Epicurus, si unus sensus semel in vita mentitus sit, nulli umquam esse credendum. Hoc est verum esse, confidere suis testibus, et importune insistere. Itaque Timagoras Epicureus negat sibi umquam, cum oculum torsisset, duas ex lucerna flammulas esse visas. Opinionis enim esse mendacium, non oculorum. Quasi quæratur, quid sit, non quid videatur. Sed hic quidem majorum similis. Tu vero, qui visa sensibus alia vera dicas esse, alia falsa: qui ea distinguis? desine, quæso, communibus locis. Domi nobis ista nascuntur. Si quis deus te interroget, sanis modo, et integris sensibus, num amplius quid desideras? quid respondeas? Utinam quidem roget! audias, quam

[1] Et eum. — [2] Dimittit.

faut toujours suspendre son jugement ; en sorte que si je prouve qu'il n'y a rien de compréhensible, vous êtes forcé d'avouer que vous ne devez jamais rien croire.

Que peut-on saisir, si les sens eux-mêmes ne nous annoncent pas la vérité? Pour les défendre, Lucullus, vous avez recours aux lieux communs. Ce fut pour vous en empêcher, que je parlai hier si long-temps, sans nécessité, contre les sens : vous prétendiez que la rame brisée et le cou de la colombe ne font sur vous aucune impression. Et d'abord, pourquoi? Je sais bien que la rame n'est pas telle qu'elle paraît à nos yeux, et qu'il nous semble voir dans le cou de la colombe plusieurs couleurs, quoiqu'il n'en existe qu'une *. Et n'ai-je dit rien de plus? Si mes exemples subsistent **, votre cause est perdue ; Épicure prétend que ses sens lui annoncent la vérité. Vous avez un garant qui risque beaucoup. Épicure va jusqu'à dire que si un seul sens nous a trompés une seule fois dans la vie, il ne faut croire à aucun. Voilà ce qui s'appelle être franc, se fier à ses témoins, et pousser la chose jusqu'au bout. C'est sans doute par le même motif que l'épicurien Timagoras assure que jamais, en pressant le coin de l'œil, il n'a vu deux petites flammes à la même lampe, et que nous qui croyons les voir, notre opinion nous trompe, mais non pas nos yeux. Comme s'il était question de ce qui est, et non de ce qui paraît être. Mais Timagoras ressemble à ses prédécesseurs 20. Et vous qui conveniez que les sens nous fournissent tantôt des perceptions vraies, et tantôt des perceptions fausses, comment distinguez-vous les unes des au-

* C'est, selon moi, confondre ici les nuances avec la couleur.

** J'ai suivi, dans la traduction de ce passage, la conjecture de l'abbé d'Olivet sur le mot *lacerat*. Voyez les notes de son édition *ad usum*, in-4°. tom. II, pag. 45.

nobiscum male [1] egerit. Ut enim vera videamus, quam longe [2] videmus? Ego Catuli Cumanum ex hoc loco regionem video, Pompejanum non cerno: neque quidquam interjectum est, quod obstet: sed intendi longius acies non potest. O præclarum prospectum! Puteolos videmus: at familiarem nostrum Avianum fortasse in porticu Neptuni ambulantem, non videmus. At ille nescio qui, qui in scholis nominari solet, mille et octoginta stadia quod abesset, videbat: quædam volucres longius. Responderem igitur audacter isti vestro deo, me plane his oculis non esse contentum. Dicet me acrius videre, quam ullos pisces fortasse; qui neque videntur a nobis, et nunc quidem sub oculis sunt: neque ipsi nos suspicere possunt. Ergo ut illis aqua, sic nobis aer crassus offunditur. At amplius non desideramus. Quid? talpam [3] non desiderare lumen putas? neque tam quereretur cum deo, quod parum longe, quam quod falsum videret. Videsne navem illam? stare nobis videtur: at iis, qui in navi sunt, moveri hæc villa. Quære rationem, cur ita videatur: quam ut maxime inveneris, quod haud scio, an non possis; non tu verum testem habere, sed eum non sine causa falsum testimonium dicere ostenderis.

[1] Egerint. — [2] Videbimus. — [3] Num.

tres? Faites-nous, je vous prie, grâce des lieux communs; notre terrain en produit abondamment. Que répondriez-vous à un Dieu qui vous demanderait si vous souhaitez quelque chose de plus que l'intégrité et le bon état de vos sens? Je voudrais qu'une divinité me fît la même question : vous apprendriez combien elle en a mal usé avec nous. Quand notre vue nous annoncerait la vérité, jusqu'où peut-elle atteindre? Je vois d'ici la maison que Catulus possède près de Cumes; je n'aperçois pas celle qui est située près de Pompéii; cependant il n'y a rien entre deux qui borne la vue; mais elle ne s'étend pas si loin. O la belle perspective! Nous découvrons Pouzzoles; mais nous ne voyons pas notre ami Arianus qui, peut-être, se promène dans le portique de Neptune. Un homme qu'on nomme dans les écoles discernait les objets éloignés de mille quatre-vingts stades [20]; il y a des oiseaux dont la vue est encore plus perçante. Je répondrai donc hardiment à votre dieu que je ne suis pas content de mes yeux. Ma vue, répondra-t-il, est meilleure, peut-être, que celle des poissons, qui ne peuvent pas nous voir, et que nous ne voyons point, quoiqu'ils soient sous nos yeux. Ils sont environnés d'eau, et nous le sommes d'un air épais. Mais nous ne souhaitons rien de mieux. Comment? Pensez-vous que la taupe souhaite de voir clair? Au reste, la plus grande plainte que j'adresserais à la divinité, ce serait que nous voyons faux [21]. Distinguez-vous ce vaisseau? Il nous semble immobile *, et à ceux qui sont sur le vaisseau, cette maison semble se remuer. Cherchez la raison de ces fausses apparences; quand vous l'aurez trouvée (et je ne crois pas la chose impossible), vous aurez démontré, non la véracité de votre témoin, mais que ce n'est pas sans raison qu'il rend un faux témoignage.

* Dès qu'il est à une certaine distance de la terre.

XXVI. Quid ego de navi; vidi enim a te remum contemni? Majora fortasse quæris. Quid potest esse sole majus? quem mathematici amplius duodeviginti partibus confirmant majorem esse, quam terram. Quantulus nobis videtur! mihi quidem quasi pedalis. Epicurus autem posse putat etiam minorem esse eum, quam videatur, sed non multo. Ne majorem quidem multo putat esse, vel tantum esse, quantus videatur: ut oculi aut nihil mentiantur, aut non multum mentiantur. Ubi igitur illud est, SEMEL? Sed ab hoc credulo, qui numquam sensus mentiri putat, discedamus: qui ne nunc quidem, cum ille sol, qui tanta incitatione fertur, ut, celeritas ejus quanta sit, ne cogitari quidem possit, tamen nobis stare videatur. Sed, ut minuam controversiam: videte, quæso, quam in parvulis sitis. Quattuor sunt capita, quæ [1] concludant, nihil esse, quod nosci, percipi, comprehendi possit; de quo hæc tota quæstio est. E quibus primum est, esse aliquod visum falsum: secundum, non posse id percipi: tertium, inter quæ visa nihil intersit, fieri non posse, ut eorum alia percipi possint, alia non possint: quartum, nullum esse visum verum a sensu profectum, cui non appositum sit visum aliud, quod ab eo nihil intersit, quodque percipi non possit. Horum quattuor capitum secundum, et tertium, omnes concedunt. Primum Epicurus non dat. Vos, quibuscum res est, id quoque conceditis. Omnis pugna de quarto est. Qui igitur P. Servilium Gemi-

[1] Concludunt.

XXVI. Mais à quoi bon vous parler de vaisseau, à vous qui méprisez la rame? Vous exigez des témoignages plus importans. En peut-il être de plus grand que le soleil? Les mathématiciens s'accordent à le regarder comme étant dix-huit fois plus grand que la terre, et même davantage. Qu'il nous paraît petit! A peine a-t-il à mes yeux un pied de diamètre. Épicure croit qu'il est encore plus petit, mais pas de beaucoup; ou un peu plus grand, ou enfin de sa grandeur apparente, en sorte que nos yeux ne nous trompent point ou ne nous trompent guère. Où donc est sa maxime favorite, *si una fois*...!* Laissons là ce crédule, qui s'imagine que nos sens ne mentent jamais, et qui ne fait pas même attention que le soleil qui nous semble immobile se meut avec une impétuosité que l'imagination ne peut concevoir. Au reste, pour abréger la controverse, voyez, je vous prie, à quelles bagatelles vous vous arrêtez. La proposition sur laquelle roule toute la dispute, est qu'on ne sait rien de certain; pour la prouver, voici quatre points sur lesquels on insiste. Le premier, qu'il y a des perceptions fausses; le second, qu'il est impossible de les saisir; le troisième, que de deux perceptions qui ne diffèrent point, on ne saurait saisir l'une sans saisir l'autre; le quatrième, que les sens ne nous fournissent aucune perception vraie sans une perception fausse qui ne diffère point de la vraie, et qui ne peut être saisie. De ces quatre principes, tout le monde accorde le second et le troisième. Épicure nie le premier. Vous avec qui je discute, vous l'accordez; il ne reste de difficulté que sur le dernier. Celui donc qui voyait P. Servilius Géminus, et croyait voir Quintus, éprouvait une perception équivoque, parce qu'il n'avait au-

* *Si une fois un de nos sens nous trompe, nous ne pouvons plus nous fier à aucun. Voyez* le nombre précédent.

num videbat, si Quintum se videre putabat, incidebat in ejusmodi visum, quod percipi non posset: quia nulla nota verum distinguebatur a falso: qua distinctione sublata, quam haberet in [1] C. Cotta, qui bis cum Gemino consul fuit, agnoscendo ejusmodi notam, quæ falsa esse non [2] posset? Negas tantam similitudinem in rerum natura esse. Pugnas omnino, sed cum adversario facili. Ne sit sane: videri certe potest. Fallet igitur sensum: et si una fefellerit similitudo, dubia omnia reddiderit. Sublato enim judicio illo, quo oportet agnosci: etiam si ipse erit, quem videris, qui tibi [3] videtur, tamen non ea nota judicabis, qua dicis oportere, ut non possit esse ejusdemmodi falsa. Quando igitur potest tibi P. Geminus, Quintus videri, quid habes explorati, cur non possit tibi Cotta videri, qui non sit, quoniam aliquid videtur esse, quod non est? Omnia dicis sui generis esse, nihil esse idem, quod sit aliud. Stoicum est quidem, nec admodum credibile; nullum esse pilum omnibus rebus talem, qualis sit pilus alius, nullum granum. Hæc refelli possunt: sed pugnare nolo. Ad id enim, quod agitur, nihil interest, omnibusne partibus visa res nihil differat, an internosci non possit, etiam si differat. Sed, si hominum similitudo tanta esse non potest, ne signorum quidem? Dic mihi, Lysippus eodem ære, eadem temperatione, eodem cælo, aqua, ceteris omnibus, centum Alexandros ejusdem modi facere non [4] posset?

[1] M. — [2] Possit. — [3] Videbitur. — [4] Possit.

aune marque pour discerner le vrai du faux : quel indice restait-il alors à Cotta, qui fut deux fois consul avec l'aîné des Servilius, pour distinguer un frère de l'autre? car cet indice devait être tel, qu'il ne pût être faux. Vous dites qu'on ne trouve pas dans la nature de ressemblance si frappante; vous avez affaire à un adversaire bien traitable : qu'une pareille ressemblance n'existe point; du moins elle peut être apparente. Elle trompera donc les sens; et une seule ressemblance trompeuse rend tout équivoque. Or, sans le guide dont vous avez besoin pour asseoir votre jugement, quoique la personne que vous voyez soit effectivement celle que vous croyez voir, vous n'aurez pas néanmoins, et selon vos principes, jugé d'après une marque infaillible. Et, puisque vous pouvez confondre Publius Géminus avec son frère Quintus, sur quel fondement prétendez-vous que vous ne prendrez pas un autre pour Cotta, surtout quand on voit des choses qui nous paraissent ce qu'elles ne sont nullement? Vous dites que chaque chose appartient à un genre qui lui est propre; qu'une chose ne peut être en même temps ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas. Voilà une maxime stoïcienne, mais peu croyable, qu'il n'y ait pas un poil, un grain absolument semblable à un autre. On peut aisément la réfuter; c'est ce que je suis loin d'entreprendre, parce que, dans la question que nous agitons, peu nous importe que l'objet ne diffère absolument point d'un autre objet, ou que, avec une légère différence, on ne puisse pas les distinguer. Mais si la ressemblance de deux personnes ne va jamais jusque-là, que penserons-nous de deux statues? Dites-moi, avec le même bronze, la même trempe, le même air, la même eau et tout le reste, un Lysippe ne pourrait-il pas faire cent Alexandres entièrement semblables? Quoi! si je fais sur la même cire cent empreintes avec ce ca-

Qua igitur notione discerneres? Quid si in [1] ejusdemmodi cera centum sigilla hoc annulo impressero? ecquæ poterit in agnoscendo esse distinctio? An tibi erit quærendus annularius aliquis, quoniam gallinarium invenisti deliacum illum, qui ova [2] agnosceret?

XXVII. Sed adhibes artem advocatam etiam sensibus. Pictor videt, quæ nos non videmus: et, simul inflavit tibicen, a perito carmen agnoscitur. Quid? hoc nonne videtur contra te valere, si sine magnis artificiis, ad quæ pauci accedunt, nostri quidem generis, admodum, nec videre, nec audire possumus? Jam illa præclara, quanto artificio esset sensus nostros, mentemque, et totam constructionem hominis fabricata natura, cur non extimescam opinandi temeritatem? Etiamne hoc affirmare potes, Luculle, esse aliquam vim, cum prudentia et consilio scilicet, quæ finxerit, vel, ut tuo verbo utar, quæ fabricata sit hominem? qualis ista fabrica est? ubi adhibita? quando? cur? quo modo? Tractantur ista ingeniose: disputantur etiam eleganter. Denique videantur sane, ne affirmentur modo. Sed de physicis mox, et quidem ob eam causam, ne tu, qui idem me facturum paullo ante dixeris, videare mentitus. Sed ut ad ea, quæ clariora sunt, veniam: res jam universas profundam; de quibus volumina impleta sunt non a nostris solum, sed etiam a Chrysippo. De quo queri solent stoici: dum studiose omnia conquisierit contra sensus, et perspicuitatem, contraque omnem consuetudinem,

[1] Ejusmodi. — [2] Cognosceret.

chet, à quelle marque distinguera-t-on l'une de l'autre? Irez-vous chercher un graveur, parce que vous avez trouvé un poulailler de Délos, qui distinguait à la vue les œufs de chacune de ses poules?

XXVII. Vous appelez l'art au secours des sens. Un peintre, dites-vous, aperçoit des choses que nous ne voyons pas; et, dès le premier son que le joueur de flûte tire de son instrument, un connaisseur distingue la pièce qu'on va donner. Quoi! si nous ne pouvons, sans beaucoup d'art et d'exercice, acquérir cette justesse dans le coup d'œil, cette finesse de l'ouïe auxquelles atteignent un très-petit nombre de personnes de notre rang, l'objection ne tourne-t-elle pas contre vous? Viennent ensuite les excellentes choses que vous avez dites sur l'artifice admirable avec lequel la nature a fabriqué les sens, l'entendement, en un mot toute notre machine; et moi, créature si noble, je ne redouterai pas la légèreté qu'il y aurait à prendre l'incertain pour le certain? Pouvez-vous, Lucullus, affirmer que c'est un pouvoir doué de connaissance et de sagesse qui a formé, ou, pour me servir de votre expression, qui a fabriqué l'homme? Qu'est-ce donc que cette fabrique? où l'a-t-on mise en usage? quand? pourquoi? comment? Voilà de ces sujets qu'on manie avec esprit, sur lesquels on discute même avec élégance. Qu'on les approuve, j'y consens, pourvu qu'on ne les affirme point. Nous parlerons bientôt de physique, ne fût-ce que pour ne pas vous démentir, puisque vous avez donné à entendre que j'en parlerais. Mais, pour en venir à des choses plus claires, je veux parcourir en gros tous ces articles qui remplissent tant de volumes, composés non-seulement par nos académiciens, mais aussi par Chrysippe, dont les stoïciens se plaignent; parce que, disent-

contraque rationem, ipsum sibi respondentem, inferiorem fuisse: itaque ab eo armatum esse Carneadem. Ea sunt ejusmodi, quæ a te diligentissime tractata sunt. Dormientium, et vinolentorum, et furiosorum visa imbecilliora esse dicebas, quam vigilantium, siccorum, sanorum. Quo modo? quia cum experrectus esset Ennius, non diceret se vidisse Homerum, sed visum esse: Alcmæo autem,

Sed mihi neutiquam cor consentit.......

Similia de vinolentis. Quasi quisquam neget, et qui experrectus sit, eum somnia; et, cujus furor consederit, putare non fuisse ea vera, quæ essent sibi visa in furore. Sed non id agitur: tum, cum [1] videntur, quo modo [2] videantur, id quæritur. Nisi vero Ennium non putamus ita totum illud audivisse,

O pietas animi,

si modo id somniavit; ut si vigilans audiret. Experrectus enim potuit illa visa putare, ut erant, et somnia: dormienti vero æque ac vigilanti probabantur. Quid? Iliona somno illo

Mater te appello:

nonne [3] ita credit filium locutum, ut experrecta etiam crederet? unde enim illa?

Age adsta: mane: audi itera dum eademmet ista mihi?

[1] Videantur. — [2] Videntur. — [3] Illa.

ils, tandis qu'il cherche soigneusement tout ce qu'on peut objecter contre les sens, contre la certitude, contre l'habitude et la raison, il est, dans ses réponses, au-dessous de lui-même, et fournit ainsi des armes à Carnéade. Tels sont les points que vous avez traités avec beaucoup d'exactitude. Vous avez dit que les perceptions des hommes endormis ou pris de vin, ou maniaques, sont plus faibles que celles des hommes éveillés, sobres et sensés. Comment? parce qu'Ennius, au sortir du sommeil, dirait, non qu'il a vu Homère, mais qu'il a cru le voir; parce qu'Alcméon dit :

Avec mes yeux mon cœur n'est pas d'accord....

Il en est de même des personnes ivres. Comme si l'on soutenait qu'un homme qui s'est éveillé ne s'aperçoit pas qu'il a songé, et que le maniaque, revenu à lui, regarde comme vrai ce qu'il a vu durant son accès : c'est sortir de la question. On demande comment on voit ces rêves, ces fantômes, pendant qu'on les voit. Nous croyons sans doute qu'Ennius (si cependant il a songé) entendit toute cette tirade :

O piété, etc. . . . . . .

comme il l'aurait entendue en veillant. Après s'être éveillé, le poëte a cru que tout cela avait été un songe; mais, pendant le sommeil, on se rend à ce qu'on voit en songe, comme on se rend, lorsqu'on est éveillé, à ce qu'on voit pendant la veille. Quand Ilione s'écrie en songe [23] :

Ma mère, c'est à vous à qui je tends les bras....

ne croit-elle pas si fortement entendre la voix de son élève Polydore, qu'elle en est persuadée, même après s'être réveillée? Autrement, pourquoi ajouterait-elle :

Arrête, et redis-moi ce que tu viens de dire?

num videtur minorem habere visis, quam vigilantes, fidem?

XXVIII. Quid loquar de insanis? qualis tandem fuit affinis tuus, Catule, Tuditanus? Quisquam sanissimus tam certa putat, quæ videt, quam is putabat, quæ videbantur? Quid ille, qui,

Video, video te vivum, Ulysses, dum licet:

nonne etiam bis exclamavit se videre, cum omnino non videret? Quid? apud Euripidem Hercules, cum ut Eurysthei filios, ita suos configebat sagittis: cum uxorem interimebat, cum conabatur etiam patrem, non perinde movebatur falsis, ut veris moveretur? Quid? ipse Alcmæo tuus, qui negat cor sibi cum oculis consentire, nonne ibidem incitato furore;

Unde hæc flamma oritur?

et illa deinceps,

Incede, incede: adsunt, adsunt: me, me expetunt.

Quid, cum virginis fidem implorat?

Fer mi auxilium: pestem abige a me:
Flammiferam hanc vim, quæ me excruciat.
Cæruleæ incinctæ igni incedunt:
Circumstant cum ardentibus tædis.

Vous semble-t-il qu'elle s'arrête moins à son rêve, qu'une personne éveillée ne s'arrêterait à ce qu'elle voit?

XXVIII. Que dirai-je, ô Catulus! de ceux qui sont en démence, tel que fut Tuditanus votre allié? Un homme, quel qu'il soit, doué d'un jugement exquis, peut-il croire les choses qu'il voit plus certaines que ne croyait réelles les choses que Tuditanus semblait voir? Et cet autre qui s'écrie sur nos théâtres :

Je te vois, cher Ulysse, et mon âme ravie
Te retrouve en ces lieux encor tout plein de vie :

n'assure-t-il pas deux fois qu'il voit ce qu'il ne voit pas en effet? Lorsque Hercule, dans Euripide, perçait à coups de flèches ses propres enfans, comme s'ils étaient ceux d'Eurysthée; lorsqu'il tue son épouse; lorsqu'il tâche de donner la mort à son père; n'est-il pas aussi frappé par de fausses apparences, qu'il le serait par des objets réels? Votre Alcméon même, cet Alcméon qui dit que son cœur n'est pas d'accord avec ses yeux, n'ajoute-t-il pas, quand son accès est devenu plus violent :

Ciel! d'où vient cette flamme?

Et dans un autre passage :

Avançons, avançons, les voici : je les voi;
Fuyons vite; grands dieux, ils vont fondre sur moi!

Et quand il dit, en implorant la piété d'une jeune vierge :

Au secours, au secours! Alcméon vous appelle;
Écartez loin de moi cette flamme cruelle,
Cette ardeur, ces tisons dont je me sens brûler :
Voyez autour de moi ces mégères voler,
Toutes ceintes de feu, bleuâtres, enflammées,
Et portant dans la main leurs torches allumées.

Num dubitas, quin sibi hæc videre videatur? itemque cetera:

Intendit crinitus Apollo
Arcum auratum luna innixus.
Diana facem jacit a læva.

Qui magis hæc crederet, si essent, quam credebat, quia videbantur? Apparet enim jam cor cum oculis consentire. Omnia autem hæc proferuntur, ut illud efficiatur, quo certius nihil potest esse: inter visa vera, et falsa, ad animi assensum, nihil interesse. Vos autem nihil agitis, cum falsa illa vel furiosorum, vel somniantium, recordatione ipsorum refellitis. Non enim id quæritur, qualis recordatio fieri soleat eorum, qui experrecti [1] sint; aut eorum, qui furere [2] destiterint: sed qualis visio fuerit aut furentium, aut somniantium tum, cum commovebantur. Sed abeo a sensibus.

Quid est, quod ratione percipi possit? Dialecticam inventam esse dicitis, veri, et falsi quasi disceptatricem, et judicem. Cujus veri et falsi? Et in qua re? In geometriane, quid sit verum, vel falsum, dialecticus judicabit, an in litteris, aut in musicis? At ea non novit. In philosophia igitur: Sol quantus sit, quid ad illum? quod sit summum bonum, quid habet, ut queat judicare? quid igitur judica-

[1] Sunt. — [2] Destiterunt.

doutez-vous qu'il ne crût voir ce qui causait son agitation? Ecoutez ce qui suit :

J'aperçois Apollon s'appuyant sur la nue [14],
Montrant à découvert sa tête chevelue ;
Je vois son arc doré dirigé contre moi.
A gauche un autre objet redouble mon effroi :
C'est Diane, oui, c'est elle : et de ses mains funestes
Partent les traits brûlans des vengeances célestes.

Qui serait plus frappé de ces objets supposés réels, que celui qui parle ainsi sur de simples apparences? Il est clair qu'à présent son cœur est d'accord avec ses yeux. Je vous cite ces nombreux exemples pour vous prouver, d'une manière positive, qu'entre les perceptions vraies et les perceptions fausses, il n'y a nulle différence, au moins par rapport au consentement de l'esprit. C'est en vain que, pour réfuter les perceptions des insensés ou des rêveurs, vous en appelez à leur souvenir ; car il n'est pas question du souvenir de ceux qui sont éveillés ou de ceux qui sont guéris de leur folie ; il s'agit des perceptions qu'ils éprouvaient dans leur délire ou pendant leurs rêves. Mais je ne parlerai plus des sens.

Voyons : que peut-on concevoir par les lumières de la raison? La dialectique fut, dites-vous, inventée comme arbitre et juge du vrai et du faux. De quelle sorte de vrai, ou de quel faux? En quelle matière? Un logicien de profession jugera-t-il du vrai et du faux en géométrie, en littérature, en musique? Mais il n'est pas versé dans ces sciences. Sera-ce en philosophie? La grandeur du soleil, par exemple, est-elle de son ressort? Décidera-t-il en quoi consiste le souverain bien? Quels moyens a-t-il pour en juger? De quoi donc jugera-t-il? de la liaison ou de la disjonction des idées ; de la

bit? quæ conjunctio, quæ disjunctio vera sit, quid ambigue dictum sit, quid sequatur quamque rem, quid repugnet? Si hæc, et horum similia judicat, de se ipsa judicat. Plus autem pollicebatur. Nam hæc quidem judicare ad ceteras res, quæ sunt in philosophia multæ, atque magnæ, non est satis. Sed quoniam tantum in ea arte ponitis: videte, ne contra vos tota nata sit. Quæ primo progressu festive tradit elementa loquendi, et ambiguorum intelligentiam, concludendique rationem: tum, paucis additis, venit ad soritas, lubricum sane, et periculosum locum: quod tu modo dicebas esse vitiosum interrogandi genus.

XXIX. Quid ergo? Istius vitii num nostra culpa est? Rerum natura nullam nobis dedit cognitionem finium, ut ulla in re statuere possimus, quatenus. Nec hoc in acervo tritici solum, unde nomen est, sed nulla omnino in re minutatim[1] interrogati: dives, pauper: clarus, obscurus sit: multa, pauca: magna, parva: longa, brevia: lata, angusta: quanto aut addito, aut demto, certum respondeamus, non habemus. At vitiosi sunt soritæ. Frangite igitur eos, si potestis, ne molesti sint. Erunt enim, nisi cavetis. Cautum est, inquit. Placet enim Chrysippo, cum gradatim interrogetur, verbi causa, tria, pauca sint, anne multa: aliquanto prius, quam ad multa perveniat, quiescere, id est, quod ab iis dicitur, ἡσυχάζειν. Per me vel stertas licet, inquit Carneades, non modo

[1] Interroganti.

clarté ou de l'ambiguïté des termes; de la justesse d'une conséquence? A la bonne heure; si la logique prononce sur ces objets, elle ne s'écarte pas de ses attributions. Mais on nous promettait davantage. Juger de ces choses, ne suffit pas pour résoudre ces nombreuses et grandes questions que l'on rencontre dans la philosophie. Mais, puisque vous faites sur elle un si grand fond, prenez garde qu'elle ne se tourne entièrement contre vous. Séduisante au premier abord, elle explique agréablement les élémens du raisonnement; elle développe les équivoques, et montre la force des conséquences: mais bientôt elle en vient aux sorites, article glissant et dangereux; et vous êtes convenu, il n'y a qu'un moment, que c'est une mauvaise manière de raisonner.

XXIX. Comment donc? Faut-il nous imputer ce défaut? La nature ne nous a pas donné les moyens de connaître tellement les bornes d'une chose, que nous puissions affirmer jusqu'où elles peuvent aller. C'est ce qui arrive, non-seulement à l'égard du tas de blé d'où nous vient le nombre de sorite, mais encore dans toutes les autres choses où l'on avance pas à pas; comme dans ces questions: est-il riche, est-il pauvre? est-il illustre, est-il obscur? un nombre est-il grand, est-il petit? sont-ils grands ou petits, longs ou courts, larges ou étroits? Dans ces différens cas, nous n'avons rien de fixe à dire sur la quantité qu'il faut ajouter ou retrancher. Au reste, vous convenez que les sorites sont vicieux. Emoussez donc, brisez leurs pointes, si vous voulez éviter leurs atteintes; car ils vous blesseront si vous n'y prenez garde. On a pris, dit-on, ses précautions. Quand on interroge en détail, et qu'on demande, par exemple: trois font-ils peu ou font-ils beaucoup? Chrysippe veut que, avant d'aller jusqu'à beaucoup, on

quiescas. Sed quid proficit? Sequitur enim, qui te ex somno excitet, et eodem modo interroget. [1] Quo in numero conticuisti: si ad eum numerum unum addidero, multane erunt? Progrediere rursus, quoad videbitur. Quid plura? Hoc enim fateris: neque ultimum te paucorum, neque primum multorum respondere posse. Cujus generis error ita manat, ut non videam, quo non possit accedere. Nihil me lædit, inquit, ego enim, ut agitator callidus, prius quam ad finem veniam, equos sustinebo: eoque magis, si locus is, quo ferentur equi, præceps erit. Sic me, inquit, ante sustinebo, nec diutius captiose interroganti [2] respondebo.—Si habes, quod liqueat, neque respondes; superbis. Si non habes; ne tu quidem [3] percipis; si, quia obscura; concede. Sed negas te usque ad obscura progredi. Illustribus igitur rebus insistis. Si id tantummodo, ut taceas, nihil assequeris. Quid enim ad illum, qui te captare vult, utrum tacentem irretiat te, an loquentem? Sin autem usque ad novem, verbi gratia, sine dubitatione respondes pauca esse, in decimo insistis: etiam a certis, et illustrioribus cohibes assensum: hoc idem me in obscuris facere non sinis. Nihil igitur te contra soritas ars ista adjuvat: quæ nec [4] augenti, nec minuenti, quid aut primum sit, aut postremum, docet. Quid, quod eadem illa ars, quasi [5] Penelope telam retexens, tollit ad extremum superiora? utrum ea vestra, an

[1] Quod. — [2] Respondeo. — [3] Perspicis. — [4] Augendi, nec minuendi. — [5] Penelopæ.

prenne quelque repos [25]. Du repos, répond Carnéade; non-seulement reposez-vous, mais ronflez tout à votre aise, j'y consens. Qu'y gagnerez-vous? On vous éveillera en vous demandant: Si j'ajoute l'unité au nombre où vous avez pris le parti de garder le silence, le nombre deviendra-t-il plus grand? Vous avancerez encore tant qu'il vous plaira. Vous avouez que vous ne pouvez fixer ni la fin du petit nombre, ni le commencement du grand. Dans ce genre d'erreurs, on va si rapidement et si loin, que je ne vois pas où l'on peut s'arrêter. Tout cela ne saurait m'effleurer, dit votre sage. Comme un bon cocher, j'arrêterai les chevaux avant d'arriver à la borne, et surtout si le chemin est en pente: je m'arrêterai à propos, et je ne répondrai plus à des questions captieuses. — Ne pas répondre quand on a quelque chose de certain à dire, c'est orgueil. N'avoir rien de positif à répondre, c'est avouer son ignorance; vous ne répondez pas, parce que les choses sont obscures; soit. Mais vous n'irez pas, dites-vous, jusqu'aux choses obscures. Vous vous arrêterez donc à ce qui est clair. Si vous vous taisez seulement pour vous taire, vous ne gagnez rien. Qu'importe à celui qui veut vous surprendre, que vous vous laissiez enlacer en parlant ou en gardant le silence. Si vous répondez jusqu'à neuf, par exemple, que le nombre est petit, et que vous vous arrêtiez à dix, vous suspendez votre jugement dans une chose claire; et vous ne me permettez pas de suspendre le mien dans les choses obscures. Vous ne trouvez donc aucun secours contre nos sorites * dans la dialectique, dans un art qui ne vous montre point quel est le commencement et quelle est la fin, quand une quantité augmente ou quand elle diminue. Il y a plus: la dialectique, nouvelle Pénélope **, défile elle-même la toile

* Ne perdons pas de vue que Cicéron regarde les sorites comme des arguments captieux. — ** *Voyez* Homère, *Odyss.*, liv. 2.

nostra culpa est? nempe fundamentum dialecticæ est, quidquid enuntietur (id autem appellatur ἀξίωμα; quod est quasi effatum) aut verum esse, aut falsum. Quid igitur? hæc vera, an falsa sunt? Si te mentiri dicis: idque verum dicis: mentiri, verum dicis. Hæc scilicet inexplicabilia esse dicitis. Quod est odiosius, quam illa, quæ nos incomprehensa, et non percepta dicimus.

XXX. Sed hæc omitto. Illud quæro, si ista explicari non possunt, nec eorum ullum judicium invenitur, ut respondere possitis, verane, an falsa sint: ubi est illa definitio, *effatum est id, quod aut verum, aut falsum sit?* Rebus sumtis, adjungam, ex his sequendas esse alias, alias improbandas, quæ sint in genere contrario. Quo modo igitur hoc conclusum esse judicas? Si dicis, nunc lucere, et verum dicis: lucet igitur. Probatis certe genus, et rectissime conclusum dicitis. Itaque in docendo, eum primum concludendi modum traditis. Aut, quidquid igitur eodem modo concluditur, probabitis, aut ars ista nulla est. Vide ergo, hanc conclusionem probaturusne sis: si dicis te mentiri, verumque dicis: mentiris, dicis autem te mentiri, verumque dicis. Mentiris igitur. Qui potes hanc non probare, cum probaveris ejusdem generis superiorem? Hæc Chrysippea sunt, ne ab ipso quidem dissoluta. Quid enim faceret huic conclusioni? Si lucet; lucet, lucet autem; lucet igitur. Cederet scilicet. Ipsa enim ratio connexi, cum

qu'elle a ourdie, et détruit, en finissant, ce qu'elle avait posé en commençant. Est-ce votre faute ou la nôtre? Le fondement de la dialectique est que tout énoncé, tout axiome est vrai ou faux [26]. Quoi donc! la proposition suivante est-elle vraie ou fausse? Si vous dites, par exemple, *que vous mentez*, et que vous disiez vrai, vous appelez vrai ce qui est mentir. Ces propositions, répliquez-vous, sont inexplicables; ce qui est bien plus odieux que de convenir avec nous qu'il y a des choses incompréhensibles et dont on ne peut avoir la perception.

XXX. Mais, laissons cela. S'il est des propositions telles, qu'on ne puisse ni les développer, ni juger si elles sont vraies ou fausses, je demande où est votre définition : *une proposition est ce qui est vrai ou faux?* Si je joins plusieurs propositions, je suis alors forcé d'adopter les unes et de rejeter les autres, supposé qu'elles soient opposées aux premières. Sur ce pied-là, que pensez-vous du raisonnement suivant, si vous dites qu'il fait jour à présent, et qu'en cela vous disiez la vérité, il est certain qu'il fait jour? Vous approuvez cette manière de raisonner, et vous avouez que ma conclusion est exacte. Aussi, dans vos instructions, vous donnez la première place à cette forme de syllogisme. Donc, ou vous devez approuver toute conclusion déduite de cette manière, ou la dialectique est nulle. Voyez donc si vous approuverez aussi cet argument: si vous dites que vous mentez, et que vous disiez vrai, vous mentez réellement; or, vous dites que vous mentez, et en cela vous dites la vérité; donc vous mentez réellement. Comment pouvez-vous rejeter ce syllogisme, après avoir admis le premier qui est du même genre? Ce sont des subtilités imaginées par Chrysippe, et dont il n'a pas donné la solution. Que ferait-il à l'égard de cet autre syllogisme : S'il fait jour, il fait jour; or, il fait jour; donc il fait jour. Chrysippe se ren-

concesseris superius, cogit inferius concedere. Quid ergo hæc ab illa conclusione differt? Si mentiris; mentiris: mentiris autem; mentiris igitur. Hoc negas te posse nec approbare, nec improbare. Qui igitur magis illud? Si ars, si ratio, si via, si vis denique conclusionis valet; eadem est in utroque. Sed hoc extremum eorum est; postulant, ut excipiantur hæc inexplicabilia. Tribunum aliquem censeo [1] adeant. A me istam exceptionem numquam impetrabunt. Etenim cum ab Epicuro, qui totam dialecticam et contemnit, et irridet, non impetrent, ut verum esse concedat, quod ita effabimur, aut vivet cras Hermachus, aut non vivet: cum dialectici sic statuant, omne, quod ita disjunctum sit, quasi, aut etiam, aut non, non modo verum esse, sed etiam necessarium: vide, quam sit [2] catus is, quem isti tardum putant. Si enim, inquit, alterutrum concessero: necessarium esse necesse erit, cras Hermachum aut vivere, aut non vivere. Nulla autem est in natura rerum talis necessitas. Cum hoc igitur dialectici pugnent, id est, Antiochus, et stoici. Totam enim evertit dialecticam. Nam si e contrariis disjunctio (contraria autem ea dico, cum alterum ait, alterum negat) si talis disjunctio, falsa potest esse, nulla vera est. Mecum vero quid habent litium, qui ipsorum disciplinam sequor? Cum aliquid hujusmodi inciderat, sic ludere Carneades solebat: Si recte [3] conclusi: teneo; sin vitiose: minam Dioge-

[1] Videant. — [2] Cautus. — [3] Conclusit.

drait. Par la liaison même des propositions, on doit nécessairement, quand on a accordé ce qui précède, accorder ce qui suit. Or, en quoi le syllogisme précédent diffère-t-il de celui-ci · si vous mentez, vous mentez; or, vous mentez; donc vous mentez? Vous ne pouvez, dites-vous, ni admettre ni rejeter ce dernier. Comment pouvez-vous plutôt admettre l'autre? Si l'art, si la raison, si la méthode, si la force du raisonnement, ne laissent rien à désirer, il en est de même à l'égard des deux syllogismes. Mais voici la dernière ressource de mes adversaires; ils demandent qu'on excepte ces raisonnemens inexplicables. Je leur permets d'avoir recours à l'autorité de quelque tribun *; pour moi, je ne leur accorderai jamais cette exception. Épicure, qui se moque de toute leur dialectique, et qui la dédaigne, ne leur accorde point que cette proposition: Hermacus vivra demain, ou il ne vivra point, soit vraie: puisque les dialecticiens enseignent que toute proposition disjonctive, énoncée par une affirmation ou une négation, est vraie et même nécessaire. Mais, admirez la prudence de cet Épicure, que les autres philosophes regardent comme stupide. Si j'accorde, dit-il, qu'une de ces deux propositions soit nécessairement vraie, il sera nécessaire que Hermacus vive demain, ou qu'il ait cessé de vivre. Or, la nature des choses ne comporte pas cette nécessité [17]. Que les dialecticiens, c'est-à-dire, Antiochus et les stoïciens, se battent avec Épicure, qui sape les fondemens de leur logique. Car, si une proposition disjonctive, dont les membres sont opposés, dont l'une affirme et l'autre nie, peut être fausse, il n'y a aucune proposition qui soit vraie. Que les dialecticiens

* Comme les tribuns du peuple avaient un pouvoir très-étendu, Cicéron renvoie plaisamment son antagoniste à un tribun, afin de faire passer une exception philosophique.

nes reddet; ab eo enim stoico dialecticam didicerat. Hæc autem merces erat dialecticorum. Sequor igitur eas vias, quas didici ab Antiocho: nec reperio, quomodo judicem, Si lucet, lucet, verum esse, ob eam causam, quod ita didici, omne, quod ipsum ex se connexum sit, verum esse: non judicem, Si mentiris, mentiris; eodem modo esse connexum. Aut igitur hoc, et illud; aut nisi hoc, ne illud quidem judicabo.

XXXI. Sed, ut omnes istos aculeos, et totum tortuosum genus disputandi relinquamus, ostendamusque, qui simus: jam, explicata tota Carneadis sententia, [1] Antiochia ista corruent universa. Nec vero quidquam ita dicam, ut quisquam id fingi suspicetur: a Clitomacho sumam, qui usque ad senectutem cum Carneade fuit, homo et acutus, ut Pœnus, et valde studiosus, ac diligens. Et quattuor ejus libri sunt de sustinendis assensionibus. Hæc autem, quæ jam dicam, sunt sumta de primo. Duo placet esse Carneadi genera visorum: in uno hanc divisionem, Alia visa esse, quæ percipi possint: alia quæ non possint: in altero autem, Alia visa esse probabilia, alia non probabilia. Itaque, quæ contra sen-

[1] Antiochi.

se mettent aux prises avec Épicure, pourquoi me quereller, moi qui souscris à leur doctrine? Lorsqu'il arrivait quelque chose de semblable à Carnéade, il disait en riant à son adversaire: Si j'ai bien raisonné, je vous tiens; si j'ai mal raisonné, Diogène n'a qu'à me rendre ma mine. Carnéade avait appris la logique de Diogène le stoïcien; et une mine * était l'honoraire qu'on donnait à un dialecticien. Je suis donc la route que m'a tracée Antiochus, et je ne trouve pas moyen de juger de la justesse de ce raisonnement, S'il fait jour, il fait jour, parce que j'ai appris que tout ce qui est lié par lui-même est vrai; je ne puis pas juger plus facilement de la liaison de cet argument, Si vous mentez, vous mentez, offre avec le précédent. C'est pourquoi, ou je tiendrai pour vrai l'un et l'autre, ou, si je ne reconnais pas l'exactitude du premier, je ne reconnaîtrai pas non plus celle du second.

XXXI. Mais, laissons tous ces sophismes pointilleux, cette manière tortueuse de disputer, et montrons-nous tels que nous sommes; le sentiment de Carnéade une fois développé, nous verrons s'écrouler le système d'Antiochus. Je ne dirai rien qui puisse me faire soupçonner d'inventer la moindre chose; je ne parlerai que d'après Clitomachus, qui a vécu avec Carnéade jusque dans son extrême vieillesse; Clitomachus était un homme fin, comme le sont les Carthaginois; il était très-studieux, très-actif. Il existe de lui quatre livres sur les raisons que nous avons de suspendre nos jugemens. J'ai tiré du premier livre ce que je vais dire. Carnéade veut qu'il y ait deux sortes de perceptions : dans la première, il admet cette division; perceptions dont on peut se rendre compte, perceptions incertaines; dans la seconde, il range les perceptions probables et celles qui ne le sont pas. C'est pour-

* Une mine valait cent drachmes.

sus, contraque perspicuitatem dicantur, ea pertinere ad superiorem divisionem : contra posteriorem nihil dici oportere. Quare ita placere, tale visum nullum esse, ut perceptio consequeretur: ut autem probatio, multa. Etenim contra naturam esset, si probabile nihil esset. Et sequitur omnis vitæ ea, quam tu, Luculle, commemorabas, eversio. Itaque et sensibus probanda multa sunt: teneatur modo illud, non inesse in his quidquam tale, quale non etiam falsum nihil ab eo differens esse possit. Sic, quidquid acciderit specie probabile, si nihil se offeret, quod sit probabilitati illi contrarium, utetur eo sapiens: ac sic omnis ratio vitæ gubernabitur. Etenim is quoque, qui a vobis sapiens inducitur, multa sequitur probabilia, non comprehensa, neque percepta, neque assensa, sed similia veri: quæ nisi probet, omnis vita tollatur. Quid enim? Conscendens navem sapiens, num comprehensum animo habet atque perceptum, se ex sententia navigaturum? Qui potest? Sed si jam ex hoc loco proficiscatur Puteolos stadia triginta, probo navigio, bono gubernatore, hac tranquillitate: probabile videatur, se illuc venturum esse salvum. Hujusmodi igitur visis consilia capiet et agendi, et non agendi: faciliorque erit, ut albam esse nivem probet, quam erat Anaxagoras: qui id non modo ita esse negabat, sed sibi, quia sciret aquam nigram esse, unde illa concreta esset, albam ipsam esse, ne videri quidem. Et quæcumque res eum sic attinget, ut sit visum illud probabile, neque ulla re impeditum,

quoi, tout ce qu'on dit contre les sens et contre l'évidence appartient à la première division : il prétend qu'il ne faut rien dire contre la seconde. Donc, à son avis, aucune perception ne serait suivie de la certitude ; tandis qu'il y en a plusieurs accompagnées de la probabilité : car il répugnerait à la nature que rien ne fût probable. Et il s'ensuivrait naturellement, mon cher Lucullus, ce renversement total de la vie humaine dont vous parliez tout à l'heure. On doit donc souvent se fier aux sens, pourvu qu'on se souvienne qu'ils ne présentent rien qui ne puisse être faux, sous les apparences mêmes de la vérité. Ainsi le sage se servira de tout ce qui lui paraît probable, s'il n'y a rien de contraire à cette probabilité ; de cette manière chacun réglera sa conduite. Le sage que vous mettez sur la scène, se livrera lui-même à plusieurs probabilités qu'il n'a pas bien saisies, qu'il ne regarde pas comme certaines, et suffisamment démontrées, mais comme vraisemblables : on ne saurait vivre autrement. En effet, le sage, en montant sur un vaisseau, a-t-il l'assurance, la conviction d'une navigation heureuse et prospère ? Comment pourrait-il en acquérir la certitude ? Mais, supposons qu'il parte d'ici pour Pouzzoles, qui n'est éloigné que de trente stades, avec un bon vaisseau, un excellent pilote, un temps calme comme il l'est à présent, il semble probable qu'il arrivera à bon port. Il se réglera donc sur ces apparences, pour agir ou ne pas agir ; il trouvera la neige blanche, sans être aussi difficile qu'Anaxagore qui le niait, et qui de plus soutenait qu'elle ne lui paraissait pas blanche, parce que l'eau dont elle est formée est noirâtre. Enfin, notre sage embrassera toutes les perceptions qu'il jugera probables et dégagées de tout obstacle. Car ce n'est pas une statue taillée dans le marbre, ni que le ciseau a sculptée dans le chêne le plus dur. Il a un

movebitur. Non enim est e saxo sculptus, aut e robore dolatus. Habet corpus; habet animum: movetur mente; movetur sensibus: ut ei multa vera videantur: neque tamen habere insignem illam, et propriam percipiendi notam: eoque sapientem non assentiri, quia possit ejusdem modi exsistere falsum aliquod, cujusmodi hoc verum. Neque nos contra sensus aliter dicimus, ac stoici; qui multa falsa esse dicunt, longeque aliter se habere, ac sensibus videantur.

XXXII. Hoc autem si ita sit, ut unum modo sensibus falsum videatur; præsto est, qui neget, rem ullam percipi posse sensibus. Ita, nobis tacentibus, ex uno Epicuri capite, altero vestro, perceptio et comprehensio tollitur. Quod est caput Epicuri? Si ullum sensibus visum, falsum est: nihil percipi potest. Quod vestrum? Sunt falsa sensus visa. Quid sequitur? ut taceam; conclusio ipsa loquitur, nihil posse percipi. Non concedo, inquit, Epicuro. Certa igitur cum illo, qui a te totus diversus est: noli mecum, qui hoc quidem certe, falsi esse aliquid in sensibus, tibi assentior. Quamquam nihil mihi tam mirum videtur, quam ista dici, ab Antiocho quidem maxime, cui erant, quæ paullo ante dixi, notissima. Licet enim hæc quivis arbitratu suo reprehendat, quod negemus rem ullam percipi posse; certe levior reprehensio est. Quod tamen dicimus esse quædam probabilia; non videtur hoc satis esse vobis. Ne sit. Illa certe debemus effugere, quæ a te vel maxime agitata sunt. *Nihil igitur cernis? nihil audis?*

corps, une âme; il cède aux impulsions de son cœur, aux impressions des sens; plusieurs choses lui paraissent vraies, quoiqu'elles ne portent pas cette marque frappante et distinctive, si nécessaire pour bien les saisir: le sage ne suspend son jugement que parce qu'il se rencontre des erreurs qu'on ne peut pas discerner des vérités. Ce que nous alléguons contre les sens ne diffère point de ce qu'en disent les stoïciens, qui assurent que bien des choses sont fausses et très-différentes de ce qu'elles paraissent aux sens.

XXXII. Or, s'il est vrai que les sens me trompent une seule fois, il se trouvera sur-le-champ un philosophe qui soutiendra que les sens ne peuvent nous offrir aucune perception à l'abri de l'erreur. Ainsi, sans avoir besoin de me mêler de la dispute, un principe d'Épicure et un des vôtres anéantissent toute certitude. Quel est le principe d'Épicure? Si une des perceptions qui nous viennent par les sens est fausse, il n'y a que des perceptions équivoques et douteuses. Quelle est votre opinion? Les sens nous donnent des perceptions fausses. Que s'ensuit-il? J'ai beau me taire; le syllogisme parle de lui-même; il n'y a rien de certain. Je ne pense pas comme Épicure, dit l'adversaire. Disputez donc avec lui, puisqu'il est d'un sentiment tout contraire au vôtre; ne me cherchez point querelle à moi, qui suis d'accord avec vous, du moins en avouant que les sens nous trompent quelquefois: quoique rien ne me semble plus extraordinaire que ce langage dans la bouche d'Antiochus, qui connaissait à fond tout ce que je viens d'avancer. Chacun peut, à son gré, me blâmer d'avoir soutenu qu'il est impossible de rien comprendre; certes, ce reproche n'est pas bien grave. Nous convenons cependant qu'il y a des choses probables; cet aveu ne vous

nihil tibi est perspicuum? Explicavi paullo ante, Clitomacho auctore, quo modo ista Carneades diceret. Accipe, quemadmodum [a] eadem dicantur a Clitomacho, in eo libro, quem ad C. Lucilium scripsit poetam, cum scripsisset iisdem de rebus ad L. Censorinum, eum, qui consul cum M. Manilio fuit. Scripsit igitur his fere verbis; Sunt enim mihi nota, propterea quod earum ipsarum rerum, de quibus agimus, prima institutio, et quasi disciplina illo libro continetur, sed scriptum est ita. Academicis placere, esse rerum ejusmodi dissimilitudines, ut aliae probabiles videantur, aliae contra: id autem non esse satis, cur alia percipi posse dicas, alia non posse; propterea quod multa falsa probabilia sint: nihil autem falsi perceptum, et cognitum possit esse. Itaque, ait, vehementer errare eos, qui dicant, ab academia sensus eripi, a quibus numquam dictum sit, aut colorem, aut saporem, aut sonum nullum esse. Illud sit disputatum, non inesse in his propriam, quæ nusquam alibi esset, veri et certi notam. Quæ cum exposuisset, adjungit, dupliciter dici assensus sustinere sapientem: uno modo, cum hoc intelligatur, omnino eum rei nulli assentiri: altero, cum se a respondendo, ut aut approbet quid, aut improbet, sustineat, ut neque neget aliquid, neque ajat. Id cum ita sit: alterum placere, ut numquam assentiatur; alterum tenere, ut sequens probabilitatem, ubicumque hæc aut occurrat, aut deficiat; aut etiam, aut

[a] Ea.

suffit pas. Soit donc; mais nous devons assurément éviter ces reproches sur lesquels vous insistez. *Ne voyez-vous donc rien? n'entendez-vous donc rien? rien n'est-il clair à vos yeux?* Je vous ai développé, il n'y a qu'un instant, en prenant Clitomachus pour guide, comment s'exprimait Carnéade. Écoutez comment parle Clitomachus dans le livre qu'il adressa au poëte Lucilius, après en avoir adressé un sur le même sujet à Lucius Censorinus, qui fut consul avec M. Manilius. Clitomachus s'exprime ainsi presque mot à mot : car, son livre renfermant les élémens de la doctrine que nous discutons, je possède bien la matière. Le sentiment des académiciens était, dit-il, que les choses différaient en ce que les unes paraissaient probables et les autres non probables; mais que cela ne suffisait pas pour vous autoriser à dire que l'on a la perception des unes et non celle des autres; parce que plusieurs choses fausses sont probables, et que rien de faux ne peut être bien compris, bien connu. C'est pourquoi c'était, selon lui, se tromper grossièrement que d'accuser l'académie de nous priver de l'usage de nos sens, puisque les académiciens n'ont jamais prétendu qu'il n'y eût ni couleur, ni saveur, ni son. Toute la dispute roule sur ce point; qu'on ne trouve dans aucune de ces sensations un caractère distinctif de vérité et de certitude, qui ne se trouverait pas même ailleurs. Après cette exposition, Clitomachus ajoute que la proposition, *le sage suspend son jugement*, a deux sens : le premier, c'est qu'il n'ajoute foi à rien; suivant le second, soit qu'il approuve, soit qu'il réprouve quelque chose, il ménage sa réponse de manière à ne rien affirmer, à ne rien nier. D'après cela, Carnéade veut que le sage ne donne à rien son assentiment; mais, dans le second cas, il exige que, se réglant sur la probabilité, le sage puisse répondre oui ou non, suivant que la probabilité se

non, respondere possit: nec, ut placeat, eum, qui de omnibus rebus contineat se ab assentiendo, moveri tamen, et agere aliquid, reliquit ejusmodi[1] visa, quibus ad actionem excitemur: item ea, quæ interrogati in utramque partem respondere[2] possimus, sequentes tantummodo quod ita visum sit, dum sine assensu: neque tamen omnia ejusmodi visa approbari, sed ea, quæ nulla re impediantur. Hæc si vobis non probamus, sint falsa sane: invidiosa certe non sunt. Non enim lucem eripimus: sed ea, quæ vos percipi, comprehendique, eadem nos, si modo probabilia sint, videri dicimus.

XXXIII. Sic igitur inducto et constituto probabili, et eo quidem expedito, soluto, libero, nulla re implicato, vides profecto, Luculle, jacere jam illud tuum perspicuitatis patrocinium. Iisdem enim hic sapiens, de quo loquor, oculis, quibus iste vester cœlum, terram, mare intuebitur: iisdem sensibus reliqua, quæ sub quemque sensum cadunt, sentiet. Mare illud, quod nunc Favonio nascente, purpureum videtur, idem huic nostro videbitur, nec tamen assentietur; quia nobismetipsis modo cæruleum videbatur, mane flavum; quodque nunc, quia a sole collucet, albescit, et vibrat, dissimileque est proximo ei continenti: ut, etiam si possis rationem reddere, cur id eveniat, tamen non possis id verum esse, quod videbatur oculis, defendere. Unde me-

[1] Visa approbari. — [2] Possumus.

présente ou ne se présente pas; et Carnéade, en ne refusant pas à celui qui, dans toutes choses, suspend son jugement, le pouvoir de se mouvoir et d'agir, nous laissa les perceptions qui nous portent à agir, aussi bien que celles dont nous pouvons nous servir en répondant oui ou non, pour ou contre, prenant pour règle la probabilité, sans donner notre assentiment : il ne faut pas néanmoins approuver toutes les perceptions probables, mais uniquement celles auxquelles nul obstacle ne s'oppose. Si nous ne vous prouvons pas l'évidence de nos principes *, regardez-les comme faux, du moins ils ne sont pas odieux! Nous ne vous ravissons point la lumière; mais nous disons que certaines choses qui vous paraissent à vous faciles à comprendre, nous paraissent à nous simplement probables, lorsqu'en effet nous les trouvons telles.

XXXIII. Ainsi donc, les principes de la probabilité une fois découverts et bien établis, et je parle d'une probabilité dégagée, débarrassée, affranchie de tout ce qui n'est pas elle, vous voyez sans doute, mon cher Lucullus, tomber entièrement l'évidence que vous regardiez comme un appui inébranlable. Le sage dont je parle, et le vôtre, verront le ciel, la terre, la mer, des mêmes yeux; ils seront frappés de la même manière par les objets qui tombent sous les sens. Cette mer qu'agite légèrement le zéphyr naissant, vous paraît couleur de pourpre; elle paraîtra de même à notre sage; cependant il suspendra son jugement, puisque nous-mêmes, tantôt nous la voyons bleue, et ce matin jaunâtre, et qu'à présent la partie qui est éclairée du soleil, tire sur le blanc, brille, étincelle et diffère de la partie qui la touche. Quand vous pourriez expliquer ces phénomènes, vous ne pourriez jamais prou-

* Des principes de l'académie.

moria, si nihil percipimus (sic enim quærebas), quod meminisse visa, nisi comprehensa non possumus? Quid? Polyænus, qui magnus mathematicus fuisse dicitur, is posteaquam Epicuro assentiens, totam geometriam esse falsam credidit, num illa etiam, quæ sciebat, oblitus est? Atqui, falsum quod est, id percipi non potest, ut [1] vobismetipsis placet. Si igitur memoria, perceptarum, comprehensarumque rerum est: omnia, quæ quisque meminit, habet ea comprehensa, atque percepta. Falsi autem comprehendi nihil potest: et omnia meminit Scyron Epicuri dogmata. Vera igitur illa sunt nunc omnia. Hoc per me licet. Sed tibi aut concedendum [2] est ita esse, quod minime vis: aut memoriam mihi remittas, oportet, et facile esse ei locum, etiam si comprehensio, perceptioque nulla sit. Quid fiet artibus? quibus? Iisne, quæ ipsæ fatentur conjectura se plus uti, quam scientia: an [3] his, quæ tantum id, quod videtur, sequuntur, nec habent istam artem vestram, qua vera et falsa dijudicent?

Sed illa sunt lumina duo, quæ maxime causam istam continent. Primum enim negatis fieri posse, ut quisquam nulli rei assentiatur. At id quidem perspicuum est: cum Panætius, princeps prope, meo quidem judicio, stoicorum, ea de re dubitare se dicat, quam omnes, præter eum, stoici certissimam putant, vera esse haruspicum auspicia, oracula, somnia, vaticinationes, seque ab assensu sustineat. Quod

[1] Nobismetipsis. — [2] Abest *est*. — [3] Iis.

ver que ce qui frappait vos yeux fût réellement vrai : d'où vient la mémoire (car voilà ce que vous me demandiez), si l'on ne peut rien saisir, puisque nous ne saurions nous rappeler que les perceptions que nous avons comprises? Comment donc? Polyénus *, qui passa toujours pour un grand mathématicien, oublia-t-il tout ce qu'il savait, lorsque, après avoir embrassé la doctrine d'Épicure, il regarda comme fausse toute la géométrie? Or, selon vous, le faux ne peut être saisi [28]. Si donc on conserve le souvenir des choses que l'on a saisies et comprises, toutes les choses dont on se souvient, on les a bien saisies, bien comprises. Mais on ne peut saisir le faux : or, Scyron ** sait par cœur tous les dogmes d'Épicure; donc tous ces dogmes sont vrais. Je vous l'accorde. A votre tour, il faut me faire une concession qui vous répugne, en reconnaissant la vérité de ces dogmes, ou vous relâcher à l'égard de la mémoire, en convenant qu'elle peut avoir lieu, quand même il n'y aurait ni perception ni compréhension. Que ferons-nous des arts? De quels arts? De ceux qui, de leur propre aveu, reposent plus sur les conjectures que sur la science, et ne donnent pas comme le vôtre, le talent de distinguer le vrai et le faux?

Voici vos deux moyens principaux. Premièrement, vous dites qu'il est impossible de ne pas ajouter foi à quelque chose. Cela paraît clair, puisque Panétius, le premier peut-être des stoïciens, avoue ingénûment qu'il doute de la vérité des auspices, des oracles, des songes, des divinations, et qu'il suspend son jugement à cet égard; cependant ils sont d'une vérité que les autres stoïciens regardent comme indubitable. Ce que Panétius a fait par rapport à des choses que ses précepteurs

* Suidas parle de deux Polyénus, qu'il ne faut pas confondre avec le disciple d'Épicure. — ** Ce sectateur d'Épicure était contemporain de Cicéron.

is potest facere de iis rebus, quas illi, a quibus ipse didicit, certas habuerint; cur id sapiens de reliquis rebus facere non possit? an est aliquid, quod positum vel improbare, vel approbare possit, [1] dubitare non possit? An tu in soritis poteris hoc, cum voles: ille in reliquis rebus non poterit eodem modo insistere, præsertim cum possit sine assensione ipsam verisimilitudinem non impeditam sequi? Alterum est, quod negatis actionem ullius rei posse in eo esse, qui nullam rem assensu suo comprobet. Primum enim videri oportet, in quo sit etiam assensus. Dicunt enim stoici, sensus ipsos assensus esse: quos quoniam appetitio consequatur, actionem sequi. Tolli autem omnia, si visa tollantur.

XXXIV. Hac de re in utramque partem et dicta sunt, et scripta [2] multa, sed brevi res potest tota confici. Ego enim etsi maximam actionem puto, repugnare visis, obsistere opinionibus, assensus lubricos sustinere, credoque Clitomacho ita scribenti, Herculi quendam laborem exantlatum a Carneade, quod, ut feram, et immanem belluam, sic ex animis nostris assensionem, id est, opinationem, et temeritatem extraxisset: tamen, ut ea pars defensionis relinquatur, quid impediet actionem ejus, qui probabilia sequitur, nulla re impediente? Hoc, inquit, ipsum impediet, quod statuet, ne id quidem, quod probet, posse percipi. Jam istuc te quoque impediet, in navigando, et in conserendo, in uxore ducenda, in li-

[1] Dubitari. — [2] Multa (vide superiora).

ont tenues pour certaines, pourquoi le sage ne le ferait-il pas pour les autres choses ? Il peut accorder ou refuser son approbation à ce qu'on lui oppose, et il n'aurait pas le droit d'en douter ? Dans les sorites, vous usez de ce droit à votre gré ; et le sage ne pourra pas, dans les autres cas, s'arrêter de la même manière, lorsque d'ailleurs il peut, en suspendant son jugement, suivre une certaine vraisemblance dégagée de tout embarras ? En second lieu, vous soutenez que celui qui ne donne son assentiment à rien, n'est susceptible d'aucune action. Car il faut voir d'abord en quoi consiste une perception qui commande l'assentiment. En effet, les stoïciens disent que la sensation n'est autre chose que l'assentiment : or, à l'assentiment succède le désir, et l'action vient après. Mais supprimez les perceptions, et tout disparaît.

XXXIV. A ce sujet, on a dit et écrit de part et d'autre beaucoup de choses ; cependant il est facile de décider la question en peu de mots. Je pense que le plus important de tous les points, est de résister aux apparences, de se roidir contre les opinions, de suspendre un assentiment si voisin de l'erreur ; et je crois avec Clitomachus que Carnéade est venu à bout d'un exploit digne d'Hercule, en arrachant de nos âmes, pour ainsi dire, un monstre farouche et cruel, l'assentiment trop prompt, c'est-à-dire, la crédulité et la *témérité*. Au reste, en abandonnant ce moyen de défense, que répondrez-vous si je demande ce qui empêche d'agir un homme qui suit les probabilités dégagées de tout obstacle ? Ce qui l'empêchera, dites-vous, c'est précisément l'incertitude où il est d'avoir une perception exacte de ce qu'il approuve. Le même motif vous empêchera donc de vous embarquer, de semer, de vous marier, d'avoir des enfans, et de faire plusieurs

beris procreandis, plurimisque in rebus, in quibus nihil sequere, præter probabile.

Et tamen illud usitatum, et sæpe repudiatum refers, non ut Antipater, sed, ut ais, pressius. Nam Antipatrum reprehensum, quod diceret, consentaneum esse ei, qui affirmaret, nihil posse comprehendi, id ipsum saltem dicere posse comprehendi: quod ipsi Antiocho pingue videbatur, et sibi [1] ipsum contrarium. Non enim potest convenienter dici, nihil comprehendi posse, si ipsum comprehendi posse dicatur. Illo modo potius putat urgendum fuisse Carneadem: cum sapientis nullum decretum esse possit, nisi comprehensum, perceptum, cognitum; ut hoc ipsum decretum, quod sapientis esset, *nihil posse percipi*, fateretur esse perceptum: proinde quasi sapiens nullum aliud decretum habeat, et sine decretis vitam agere possit. Sed ut illa habet probabilia, non percepta, sic hoc ipsum, nihil posse percipi. Nam si in hoc haberet cognitionis notam, eadem uteretur in ceteris. Quam quoniam non habet, utitur probabilibus. Itaque non metuit, ne confundere omnia videatur, et incerta reddere. Non enim, quemadmodum, si quæsitum ex eo sit, stellarum numerus par, an impar sit: item, si de officio, multisque aliis de rebus, in quibus [2] versatus, exercitatusque sit, nescire se dicat. In incertis enim nihil est probabile: in quibus autem est, in his non deerit sapienti, nec quid faciat, nec quid respondeat.

[1] Abest *ipsum*. — [2] Versatur.

autres actions dans lesquelles vous n'aurez d'autre guide que la probabilité.

Néanmoins vous renouvelez cette objection usée et souvent réfutée, et vous la renouvelez, non comme Antipater, mais, à ce que vous dites, d'une manière plus pressante; car Antipater a été repris pour avoir avancé qu'il était convenable que celui qui affirmait qu'on ne pouvait rien concevoir, avouât au moins que cet article pouvait être compris; parce qu'Antiochus lui-même trouvait cette objection grossière et contradictoire. En effet, celui dont on peut dire qu'il comprend une proposition, ne peut soutenir raisonnablement que rien n'est compréhensible. Antiochus pensait donc qu'on devait presser Carnéade plus vivement, en disant qu'un sage n'admet aucun dogme qu'il ne l'ait compris, connu et saisi avec exactitude; que par conséquent ce dogme *qu'on ne peut rien comprendre*, que leur sage nous donne comme sa maxime favorite, par cela même était compris par Carnéade; comme si le sage n'avait point d'autres dogmes, et comme s'il ne pouvait vivre sans dogme *. Mais comme le sage tient les autres dogmes pour probables, et non pour des perceptions infaillibles, il conçoit la même idée de ce dogme, *il n'y a rien de certain*. S'il avait une marque distinctive de la vérité pour celui-ci, il ferait usage de la même marque pour les autres. Il ne l'a pas; il se borne donc aux probabilités. Aussi, il ne craint pas de passer pour un homme qui confond tout et qui rend tout

* Je ne crois pas inutile de faire observer que le mot *dogme* ne doit pas être pris dans le sens de croyance religieuse, puisque ce serait rendre Cicéron l'apologiste de l'incrédulité, doctrine opposée aux principes de ce philosophe païen. Au contraire: de l'incertitude des dogmes en matière de dialectique, et généralement dans tout ce qui tient aux systèmes, au témoignage des sens, Cicéron, à chaque page de ses ouvrages de morale, infère la nécessité d'une religion pour éclairer notre raison chancelante, pour la fortifier, pour la ramener quand elle s'égare.

Ne illam quidem prætermisisti, Luculle, reprehensionem Antiochi (nec mirum: in primis enim est nobilis) qua solebat dicere Antiochus, Philonem maxime perturbatum. Cum enim sumeretur unum, esse quædam falsa visa: alterum, nihil ea differre a veris; non attendere, superius illud ea re a se esse concessum, quod videretur esse quædam in visis differentia: eam tolli altero, quo neget visa a falsis vera differre: nihil tam repugnare. Id ita esset, si nos verum omnino tolleremus. Non facimus. Nam tam vera quam falsa cernimus. Sed probandi species est: percipiendi signum nullum habemus.

XXXV. Ac mihi videor nimis etiam nunc agere jejune. Cum sit enim campus, in quo possit exsultare oratio: cur eam in tantas angustias, et in stoicorum dumeta compellimus? Si enim mihi cum peripatetico res esset, *qui id percipi posse diceret, quod impressum esset e vero*: neque adhiberet illam magnam accessionem, *quo modo imprimi non posset a falso*: cum simplici homine simpliciter agerem, nec magnopere

incertain. Si on le questionne sur les devoirs de l'homme, ou sur d'autres objets dans lesquels il est versé et bien instruit, il ne répond pas qu'il les ignore, comme il répondrait s'il s'agissait d'affirmer que le nombre des étoiles est pair ou impair. Dans les choses incertaines, il n'y a rien de probable; mais dans celles qui présentent un caractère de probabilité, le sage sait ce qu'il doit faire ou répondre [29].

Vous n'avez pas oublié non plus, cher Lucullus, l'objection avec laquelle Antiochus disait avoir beaucoup embarrassé Philon; je n'en suis pas surpris; elle est très-remarquable. En effet, la nouvelle académie avance deux propositions: la première, qu'il y a des perceptions fausses; la seconde, qu'elles ne diffèrent point des perceptions vraies: mais on ne fait pas attention qu'on a accordé la première proposition, précisément parce qu'on trouve quelque différence entre les diverses perceptions; admettre que les perceptions vraies sont semblables aux perceptions fausses, c'est anéantir cette différence; or, rien de plus contradictoire. La chose serait ainsi, si nous soutenions qu'il n'y a rien de vrai; c'est ce que nous ne faisons point. Nous distinguons le vrai comme nous distinguons le faux. Mais nous avons l'apparence de la probabilité; nous n'avons aucun signe infaillible de la certitude.

XXXV. Maintenant mon discours me paraît trop sec, et mon sujet trop peu nourri. Quand on peut errer à son aise au milieu d'un vaste champ, pourquoi se renfermer dans les sentiers et dans les broussailles des stoïciens? Si je devais me mesurer avec un péripatéticien qui me dît: *Ce qu'on peut saisir est l'impression qui vient du vrai*, sans ajouter cette grande condition, et *qui est telle qu'elle ne peut pas venir du faux*: j'en agirais simplement avec cet homme simple, et je ne disputerais pas beaucoup; si même, lorsque j'avance

contenderem, atque etiam, si, cum ego nihil dicerem posse comprehendi, diceret ille, sapientem interdum opinari: non repugnarem; præsertim ne Carneade quidem huic loco valde repugnante: nunc quid facere possum? Quæro enim, quid sit, quod comprehendi possit. Respondet mihi non Aristoteles, aut Theophrastus, ne Xenocrates quidem, aut Polemo; sed mihi minor est; tale verum, quale falsum esse non possit. Nihil ejusmodi invenio. Itaque [1] incognito nimirum assentiar, id est, opinabor. Hoc mihi et peripatetici, et vetus academia concedit: vos negatis, Antiochus in primis: qui me valde movet, vel quod amavi hominem, sicut ille me; vel quod ita judico, politissimum, et acutissimum omnium nostræ memoriæ philosophorum. A quo primum quæro, quo tandem modo sit ejus academiæ, cujus [2] esse se profiteatur? Ut omittam alia: hæc duo, de quibus agitur, quis umquam dixit aut veteris academiæ, aut peripateticorum? vel id solum percipi posse, quod esset verum tale, quale falsum esse non posset: vel sapientem nihil opinari? Certe nemo. Horum neutrum ante Zenonem magnopere defensum est. Ego tamen utrumque verum puto: nec dico temporis causa: sed ita plane probo.

XXXVI. Illud ferre non possum. Tu, cum me incognito assentiri vetes, idque turpissimum esse dicas, et plenissimum temeritatis; tantum tibi arroges, ut exponas disciplinam sapientiæ, naturam rerum

[1] In cognitione. — [2] Se esse.

qu'il n'y a point de perceptions exactes, on accordait que le sage croit quelquefois des choses douteuses, je ne m'y opposerais pas; d'autant plus que Carnéade ne se montre pas plus exigeant à l'égard de la dernière proposition : à présent, que puis-je faire ? Je demande, qu'est-ce donc que l'on peut comprendre ? On me répond, et ce n'est pas d'Aristote ou de Théophraste, ni même de Xénocrate ou de Polémon, mais d'un philosophe qui leur est inférieur, que vient cette réponse ; on me répond : ce qu'on peut saisir est ce qui est vrai et qui ne peut être faux. Je ne trouve rien de semblable. J'ajouterai donc foi à ce qui est douteux. Les péripatéticiens et la vieille académie me le permettent : vous me le refusez, et surtout Antiochus ; il produit sur mon esprit la plus vive impression, soit à cause de notre attachement réciproque, soit parce que, à mon avis, il a été le plus subtil et le plus poli de tous les philosophes de notre temps. Je lui demande d'abord quelle est cette académie dont il se vante de suivre la doctrine ? Pour ne rien dire du reste, quel ancien académicien ou quel péripatéticien a jamais avancé les deux propositions dont il s'agit ? Qui d'entre eux a dit qu'on peut concevoir ce qui est tellement vrai qu'il ne puisse jamais être faux, et que le sage n'a d'opinion sur rien ? Personne assurément. Avant Zénon, on n'a pas fait de grands efforts en faveur de l'une ou de l'autre de ces deux propositions. Cependant je les crois vraies toutes deux ; ce n'est point de ma part un langage de circonstance, mais c'est mon véritable sentiment.

XXXVI. Voici ce que je ne puis souffrir. Vous me défendez d'accorder mon assentiment à ce qui m'est inconnu : une telle conduite me couvrirait de honte et serait la preuve de mon extrême témérité ; et vous, vous vous arrogerez le droit d'expliquer la doctrine de la sagesse, de développer la

omnium evolvas, mores fingas, fines bonorum malorumque constituas, officia describas, quam vitam ingrediar, definias : idemque etiam disputandi et intelligendi judicium dicas te et artificium traditurum : perficies, ut ego ista innumerabilia complectens, nusquam labar? Nihil opiner? Quæ tandem ea est disciplina, ad quam me deducas, si ab hac abstraxeris? Vereor, ne subarroganter facias, si dixeris tuam. Atqui ita dicas, necesse est. Neque vero tu solus, sed me ad suam quisque rapiet. Age, restitero peripateticis, qui sibi cum oratoribus cognationem esse, qui claros viros a se instructos, dicant, rempublicam sæpe rexisse : sustinuero epicureos, tot meos familiares, tam bonos, tam inter se amantes viros : Diodoto quid faciam stoico, quem a puero audivi? qui mecum vivit tot annos? qui habitat apud me? quem et admiror, et diligo? qui ista Antiochea contemnit? Nostra, inquies, sola vera sunt. Certe sola, si vera, plura enim vera discrepantia esse non possunt. Utrum igitur nos impudentes, qui labi nolumus : an illi arrogantes, qui sibi persuaserint, scire se solos omnia? Non me quidem, inquit, sed sapientem dico scire. Optime : nempe ista scire, quæ sunt in tua disciplina. Hoc primum quale est, a non sapiente explicari sapientiam? Sed discedamus a nobismetipsis : de sapiente loquamur : de quo (ut sæpe jam dixi) omnis hæc quæstio est.

In tres igitur partes et a plerisque, et a nobismetipsis distributa sapientia est. Primum ergo, si placet,

nature de toutes les choses, de former les mœurs, d'assigner les limites des biens et des maux, de nous retracer nos devoirs, de déterminer la route que je dois suivre pour arriver au bonheur : vous vous engagerez même à m'enseigner l'art de discuter et de penser : vous ferez en sorte que, pendant que j'embrasse un nombre prodigieux de choses, je ne bronche jamais ? Je n'aurai donc jamais d'opinion ? Quelle est enfin la secte vers laquelle vous voulez m'entraîner, si vous m'arrachez à celle dont je fais partie ? Si vous dites que c'est à la vôtre, je crains qu'il n'y ait de votre part un peu de présomption. Cependant il faut vous prononcer. Vous ne serez pas le seul, chacun m'entraînera de son côté. Eh bien ! résisterai-je aux péripatéticiens qui vantent leur affinité avec les orateurs, qui se glorifient d'avoir formé des hommes illustres, qui souvent ont gouverné l'État ; soutiendrai-je les épicuriens parmi lesquels je compte tant d'amis, de gens de bien, de grands hommes qui s'aiment réciproquement ? que ferai-je du stoïcien Diodote qui fut le précepteur de mon enfance, qui vécut tant d'années avec moi, qui demeure chez moi, que j'admire et que je chéris, et qui méprise toutes ces idées d'Antiochus ? Nos principes, direz-vous, sont les seuls entièrement vrais. Certes, ils sont les seuls, s'ils sont vrais ; car de divers systèmes qui se contredisent, il ne peut y en avoir qu'un de vrai. Mais, pour ne pas vouloir tomber dans l'erreur, sommes-nous des imprudens, ou nos censeurs des présomptueux, en prétendant seuls tout savoir ? Je ne dis pas, répond l'adversaire *, que c'est moi qui sais tout ; je dis que c'est le sage. Fort bien : vous savez ce qui compose votre doctrine. D'abord, comment un homme qui n'est pas sage, donnera-t-il des leçons de sagesse ? Au reste, ne parlons plus de

* Antiochus.

quæ de natura rerum sunt quæsita, videamus: velut illud ante. Estne quisquam tanto inflatus errore, ut sibi se illa scire persuaserit? Non quæro rationes, eas, quæ ex conjectura pendent: quæ disputationibus huc, et illuc trahuntur, nullam adhibent persuadendi necessitatem. Geometræ provideant, qui se profitentur non persuadere, sed cogere: et qui omnia vobis, quæ describunt, probant. Non quæro ex his illa initia mathematicorum: quibus non concessis, digitum progredi non possunt. *Punctum* esse, quod magnitudinem nullam habeat. *Extremitatem*, et quasi libramentum, in quo nulla omnino crassitudo sit, *lineamento*[1] sine ulla latitudine carentem. Hæc cum vera esse concessero: si adjiciam jusjurandum, sapientemne prius, quam Archimedes eo inspectante rationes omnes descripserit eas, quibus efficitur, multis partibus solem majorem esse, quam terram, juraturum putas? Si fecerit: solem ipsum, quem deum censet esse, contemserit. Quodsi geometricis rationibus non est crediturus, quæ vim afferunt in docendo, vos ipsi ut dicitis: næ ille longe aberit, ut argumentis credat philosophorum: aut, si est crediturus, quorum potissimum? Omnia physicorum licet explicare. Sed longum est. Quæro tamen, quem sequatur. Finge aliquem nunc fieri sapientem, nondum esse:[2] quam potissimum sententiam eliget et disciplinam? Etsi quamcumque eliget, insipiens eli-

[1] *Lineam autem.* Olivetus. — [2] Qua potissimum sententia melius eliget disciplinam.

nous, parlons du sage; c'est de lui (comme je vous l'ai souvent répété) qu'il est ici question [30].

Nous avons, avec la plupart des auteurs, divisé l'étude de la sagesse en trois parties. Voyons d'abord, s'il vous plaît, comme une chose par laquelle il faut commencer, quelles sont les recherches que l'on a faites sur la nature des choses. Est-il un homme assez bouffi d'orgueil pour oser se persuader de la connaître? Je ne parle point des systèmes qui, ne reposant que sur des conjectures, nous entraînent çà et là dans la discussion, sans contribuer à la conviction. C'est aux géomètres dont la prétention est moins de persuader que de convaincre et de forcer nos esprits, à bien prendre garde à eux. Je ne les attaque point sur les principes des mathématiciens, sans lesquels ils ne peuvent faire un pas. *Le point*, disent-ils, est ce qui n'a point de grandeur; *la surface*, ou pour ainsi dire le niveau d'un plan, ce qui n'a aucune épaisseur; *la ligne*, une longueur sans largeur. Quand j'accorderais ces définitions, si j'en venais au serment, croyez-vous que le sage jugerait que le soleil est beaucoup plus grand que la terre, sans avoir vu les démonstrations d'Archimède? Si le sage fait son serment, il méprise alors le soleil qu'il regarde comme un dieu. S'il ne s'en rapporte pas aux démonstrations géométriques, et vous dites qu'elles ont tant d'ascendant sur notre esprit pour le convaincre, il sera bien éloigné de croire aux raisonnemens des philosophes; et s'il y croit, à quels philosophes accordera-t-il la préférence? Je pourrais vous développer les divers systèmes de physique. Cela me menerait trop loin. Je demande cependant: quel système suivra-t-il? Supposons un homme qui n'est point encore sage, et qui maintenant travaille à le devenir. Quelque doctrine qu'il adopte, il aura fait un choix avant d'avoir acquis la sagesse. Mais, eût-il un entendement

get. Sed sit ingenio divino, quem unum e physicis potissimum probabit? nec plus uno poterit. Non persequor quæstiones infinitas: tantum de principiis rerum, e quibus omnia constant, videamus quem probet. Est enim inter magnos homines summa dissensio.

XXXVII. Princeps Thales, unus e septem, cui sex reliquos [1] concessisse primas ferunt, ex aqua dixit constare omnia. At hoc Anaximandro, populari, et sodali suo, non persuasit. Is enim infinitatem naturæ dixit esse, [2] e qua omnia gignerentur. Post ejus auditor Anaximénes, infinitum aera: sed ea, quæ ex eo orirentur, definita: gigni autem terram, aquam, ignem, tum ex his omnia: Anaxagoras, materiam infinitam: sed ex ea particulas, similes inter se, minutas; eas primum confusas, postea in ordinem adductas a mente divina: Xenophanes paullo etiam antiquior, unum esse omnia, neque id esse mutabile, et id esse deum, neque natum [3] unquam, et sempiternum, conglobata figura: Parmenides, ignem, qui moveat terram, quæ ab eo formetur: Leucippus, plenum, et inane: Democritus huic in hoc similis, uberior in ceteris: Empedocles, hæc pervulgata, et nota quattuor: Heraclitus, ignem: Melissus, hoc, quod esset infinitum, et immutabile, et fuisse semper, et fore. Plato ex materia in se omnia recipiente mundum esse factum censet a deo sempiternum. Pythagorei, ex numeris, et mathematico-

[1] Consensisse primos. — [2] A qua. — [3] Usquam.

divin, quel sera le seul physicien qu'il choisira ? Il n'en peut choisir qu'un. Je ne poursuis pas mes questions, elles iraient à l'infini. Voyons seulement le système qu'il embrasse d'après les principes ou les élémens dont tout est formé. C'est l'objet d'une grande controverse [31] entre d'illustres personnages.

XXXVII. D'abord Thalès, un des sept sages à qui les autres, assure-t-on, accordèrent le premier rang parmi eux, regarde l'eau comme principe de toutes choses [32]; opinion qu'il n'a jamais fait embrasser par Anaximandre son ami et son concitoyen. Ce dernier admet comme principe l'infinité de la nature [33]. Après lui, Anaximène son disciple s'est déclaré pour l'air qu'il suppose infini; mais il veut que ce qui en provient, tels que la terre, l'eau et le feu, principes de tous les autres corps, soit fini et borné. Selon Anaxagore [34], c'est une matière sans bornes, composée de parties très-petites, semblables entre elles, et innombrables; ces parties étaient d'abord éparses et confuses, mais ensuite l'intelligence divine les mit en ordre. Xénophane, encore un peu plus ancien, a soutenu que tout ce qui existe, n'est qu'un seul être; qu'il est immuable, qu'il est Dieu [35], sans avoir jamais commencé, sans jamais devoir finir; en un mot, éternel et de figure ronde. Parménide soutient que le premier principe est le feu, qu'il meut la terre, et qu'il l'a formée: Leucippe dit que c'est le plein et le vide: Démocrite est du même avis, et s'étend davantage sur le reste: Empédocle veut que ce soient les quatre élémens vulgaires et connus.*: Héraclite dit que c'est le feu:

* Ces nombreuses opinions sont bien loin de pouvoi être comparables, par leur utilité ou par leur sagesse, à nos progrès dans les sciences physiques et atiques, enfin aux découvertes modernes.

rum initiis proficisci volunt omnia. Ex his eliget vester sapiens unum aliquem, credo, quem sequatur: ceteri tot viri, et tanti, repudiati ab eo, condemnatique discedent. Quamcumque vero sententiam probaverit, eam sic animo comprehensam habebit, ut ea quæ sensibus: nec magis approbabit nunc lucere: quam, quoniam stoicus est, hunc mundum esse sapientem, habere mentem, quæ et se, et ipsum fabricata sit, et omnia moderetur, moveat, regat. Erit [1] ei persuasum etiam, solem, lunam, stellas omnes, terram, mare, deos esse, quod quædam animalis intelligentia per omnia ea permeet et transeat: fore tamen aliquando, ut omnis hic mundus ardore deflagret.

XXXVIII. Sint ista vera: vides enim jam me fateri aliquid esse veri: comprehendi ea tamen et percipi, nego. Cum enim tuus iste stoicus sapiens syllabatim tibi ista dixerit; veniet, flumen orationis aureum fundens Aristoteles, qui illum desipere dicat: neque enim ortum esse umquam mundum, quod nulla fuerit, novo consilio inito, tam præclari operis inceptio, et ita eum esse undique aptum, ut nulla vis tantos queat motus, mutationemque moliri, nulla senectus diuturnitate temporum existere, ut hic or-

[1] Abest ei.

Mélissus, que ce qui existe est infini, immuable, a toujours existé, et existera toujours. Platon pense que Dieu a créé le monde de cette matière qui embrassait tout dans son sein, de telle sorte qu'il subsistera toujours tel qu'il est; enfin, Pythagore et ses disciples veulent que tout soit produit par le moyen des nombres et des autres élémens mathématiques. Entre tant de philosophes, votre sage en choisira, je le crois, un seul pour guide; et les autres, qui sont d'un si grand mérite et si nombreux, s'en iront rejetés et condamnés. Quelque sentiment qu'il approuve, il en sera aussi sûr que de ce qui tombera sous ses sens: il n'affirmera pas plus qu'il fait jour à présent, qu'il n'affirmera, puisqu'il est stoïcien, que ce monde est sage, qu'il est doué d'une intelligence qui l'a formé, qui ne doit qu'à elle-même son existence, qui meut, qui règle et dirige tout. Il sera également convaincu que le soleil, la lune, toutes les étoiles, la terre, la mer, sont autant de dieux, parce qu'une certaine intelligence animale les pénètre, et que néanmoins un jour ce monde périra par un embrasement *.

XXXVIII. Que ces propositions soient vraies (vous voyez que j'avoue qu'il y a quelque chose de vrai): cependant je nie qu'on puisse les comprendre, les apprécier avec exactitude. Car après que votre sage les aura articulées syllabe par syllabe, surviendra Aristote [36] qui, répandant comme un fleuve les richesses inépuisables de son éloquence, traitera votre sage d'extravagant; dira que le monde n'eut jamais de commencement, que ce commencement ne peut être supposé, sans supposer un projet bien nouvellement conçu; que l'univers est tellement lié dans toutes ses parties, qu'aucune force ne peut produire de si grands mouvemens, ni un changement

* *Voyez* le Traité *de Nat. Deor.*, lib. I.

natus umquam dilapsus occidat. Tibi hoc repudiare, illud autem superius, sicut caput et famam tuam, defendere necesse erit; mihi, ne ut dubitem quidem, relinquatur? Ut omittam levitatem temere assentientium, quanti libertas ista æstimanda est, non mihi necesse esse, quod tibi est? Cur deus, omnia nostri causa cum faceret (sic enim vultis) tantam vim natricum viperarumque fecerit? Cur mortifera tam multa perniciosa, terra marique disperserit? Negatis hæc tam polite, tamque subtiliter effici potuisse sine divina aliqua solertia. Cujus quidem vos majestatem deducitis usque ad apium, formicarumque perfectionem: ut etiam inter deos Myrmecides aliquis, minutorum opusculorum fabricator, fuisse videatur. Negas sine deo posse quidquam. Ecce tibi e transverso Lampsacenus Strato, qui det isti deo immunitatem magni quidem muneris? Sed cum sacerdotes deorum vacationem habeant, quanto est æquius habere ipsos deos? Negat opera deorum se uti ad fabricandum mundum. Quæcumque sint, docet, omnia esse effecta natura: nec, ut ille, qui asperis, et lævibus, et hamatis, uncinatisque corporibus concreta hæc esse dicat, interjecto inani. Somnia censet hæc esse Democriti, non docentis, sed optantis. Ipse autem singulas mundi partes persequens, quidquid aut sit, aut fiat, naturalibus fieri, aut factum esse docet ponderibus et motibus. Sic ille et deum opere magno liberat, et me timore. Quis enim potest (cum existimet a deo se curari) non et dies, et

pareil, ni de vieillesse, ni de durée capable d'en altérer l'éclat, ni d'en causer tôt ou tard la ruine entière. Vous serez forcé de rejeter ce dernier système, et de défendre le premier, comme vous défendriez votre tête et votre honneur; et moi, vous ne me laisseriez pas seulement l'initiative du doute? Pour ne rien dire de la légèreté des personnes crédules, combien ne dois-je pas estimer une liberté qui m'affranchit d'une nécessité à laquelle vous êtes assujetti? Si la divinité a tout fait pour nous, et c'est un de vos dogmes, pourquoi a-t-elle créé tant de serpens et de vipères [37]? Pourquoi a-t-elle répandu sur la terre et dans le sein des mers, tant de substances dangereuses? Vous niez que ce qui existe ait pu être créé avec tant d'art et d'adresse, sans l'industrie. Vous rabaissez même sa majesté suprême, jusqu'à lui faire fabriquer les abeilles et les fourmis, au point qu'il y ait parmi les dieux un myrmécide [38] exclusivement occupé des menus ouvrages. Vous dites que sans un Dieu, rien ne peut exister. Voilà Straton de Lampsaque qui se présente à la traverse, et qui débarrasse la divinité d'un si grand travail. Si les prêtres des dieux sont exempts de toute charge, les dieux n'ont-ils pas beaucoup plus de droits à cette exemption? Straton dit qu'il se passe du secours des dieux pour créer le monde [39]. Il enseigne que tout ce qui est, est l'ouvrage de la nature; non pas, comme le prétend un autre philosophe, au moyen de corpuscules raboteux, polis, courbés, unis comme des chaînons qui surnagent dans le vide. Straton regarde ces corpuscules comme des rêves de Démocrite qui, loin d'écouter la raison, cède au délire de son imagination. Pour lui, considérant en détail toutes les parties du monde, il montre que ce qui est ou qui se forme, est l'effet des poids et des mouvemens naturels [40]. De cette manière Straton débarrasse la

noctes divinum numen horrere? Et, si quid adversi acciderit (quod cui non accidit), extimescere, ne id jure evenerit? Nec Stratoni tamen assentior: nec vero tibi. Modo hoc, modo illud probabilius videtur.

XXXIX. Latent ista omnia, Luculle, crassis occultata et circumfusa tenebris, ut nulla acies humani ingenii tanta sit, quæ penetrare in cœlum, terram intrare possit. Corpora nostra non novimus: qui sint situs partium; quam vim quæque pars habeat, ignoramus. Itaque medici ipsi, quorum intererat ea nosse, aperuerunt, ut viderentur. Nec eo tamen ajunt empirici notiora esse illa: quia possit fieri, ut patefacta et detecta mutentur. Sed ecquid nos eodem modo rerum naturas persecare, aperire, dividere possumus, ut videamus, terra penitusne defixa sit, et quasi radicibus suis hæreat, an media pendeat? Habitari ait Xenophanes in luna, eamque esse terram multarum urbium, et montium. Portenta videntur: sed tamen neque ille, qui dixit, jurare posset ita se rem habere, [1] neque ego non ita. Etiam dicitis, esse e regione nobis, e contraria parte terræ, qui adversis vestigiis stent conta nostra vestigia, quos antipodas vocatis? Cur mihi magis succensetis, qui ista non aspernor, quam eis, qui, cum audiunt, desipere vos arbitrantur? [2] Hicetas Syracusius, ut ait Theophrastus, cœ-

[1] Neque ego. Nonne etiam, etc. — [2] Nicetas.

divinité d'un grand travail, et me délivre d'une grande crainte. En effet, peut-on croire qu'un Dieu veille sur nous, et ne pas être jour et nuit effrayé de la puissance divine? Et s'il nous arrive quelque malheur (et à qui n'en arrive-t-il point?), comment ne pas craindre de l'avoir mérité [41]? Cependant je n'adopte ni le sentiment de Straton ni le vôtre. Tantôt l'un, tantôt l'autre, me paraît le plus probable.

XXXIX. O Lucullus! tous ces objets sont cachés à nos yeux et environnés de ténèbres épaisses; le génie le plus clairvoyant, le plus subtil, ne peut pénétrer l'immensité des cieux, ni sonder les profondeurs de la terre. Nous ne connaissons point notre corps; nous ignorons la vraie situation de ses différentes parties et la force de chacune en particulier. C'est pourquoi les médecins qui avaient intérêt à les connaître ont eu recours à l'anatomie. Cependant les empiriques prétendent qu'elles ne nous sont pas mieux connues, parce qu'elles sont sujettes à une altération sensible, pendant qu'on les découvre et qu'on les expose au grand jour. Mais pouvons-nous disséquer, ouvrir, anatomiser la nature des choses, pour voir si la terre est fixe et immobile sur ses fondemens, ou si elle est suspendue au milieu de l'espace? Xénophane a dit que la lune est habitée, et que c'est une terre remplie de villes et de montagnes [42]. Son opinion vous paraît monstrueuse; mais ni lui ni moi nous ne pourrions affirmer par serment que cela soit ou ne soit pas. Ne dites-vous pas que, vis-à-vis de nous, dans les parties opposées de la terre, il y a des hommes que vous nommez antipodes, et dont les pieds sont également opposés aux nôtres? Pourquoi vous fâcher plutôt contre moi qui ne dédaigne pas cette opinion, que contre ceux qui, dès qu'ils vous entendent sur ce chapitre, vous regardent comme un extravagant? Hicétas de Syracuse croyait, au rapport de Théo-

lum, solem, lunam, stellas, supera denique omnia, stare censet: neque præter terram, rem ullam in mundo moveri: quæ cum circum axem se summa celeritate convertat, et torqueat, eadem effici omnia, quasi stante terra cœlum moveretur. Atque hoc etiam Platonem in Timæo dicere quidam arbitrantur, sed paullo obscurius. Quid tu, Epicure? Loquere. Putas solem esse tantulum? Ego ne vobis quidem tantum. Sed et vos ab illo irridemini: et ipsi illum vicissim eluditis. Liber igitur a tali irrisione Socrates, liber Aristo Chius, qui nihil istorum sciri putat posse. Sed redeo ad animum, et corpus. Satisne tandem ea nota sunt nobis, quæ nervorum natura sit, quæ venarum? tenemusne quid animus sit? ubi sit? denique, sitne, aut ut Dicæarcho visum est, ne sit quidem ullus? si est: tresne partes habeat, ut Platoni placuit, rationis, iræ, cupiditatis: an simplex, unusque sit? si [1] unus et simplex, utrum sit ignis, an anima, an sanguis? an, ut Xenocrates, mens nullo corpore? quod intelligi, quale sit, vix potest. Et, quidquid est, mortale sit an æternum? Nam [2] utramque in partem multa dicuntur.

XL. Horum aliquid vestro sapienti certum videtur: nostro, ne quid maxime quidem probabile sit, occurrit. Ita sunt in plerisque contrariarum rationum paria momenta. Sin agis verecundius, et me accusas, non quod tuis rationibus non assentiar, sed quod

[1] Abest *unus et*. — [2] Utraque in parte.

phraste, que le ciel, le soleil, la lune, les étoiles, en un mot toutes les choses qui sont au-dessus de nous, sont immobiles, et que dans le monde, la terre seule est en mouvement et tourne sur son axe avec une extrême vitesse [43], et produit les mêmes phénomènes qui auraient lieu, si la terre était immobile et le ciel en mouvement. Quelques philosophes pensent que Platon soutient la même opinion dans son Timée, sans s'expliquer aussi ouvertement. Et vous, Épicure? Parlez. Croyez-vous encore que le soleil soit si petit? — Moi? sans doute. Mais il se moque de vous, et vous à votre tour vous riez de lui. Socrate et Ariston de Chios sont à l'abri de ces railleries; ils pensent qu'on ne peut rien savoir, à cet égard. Mais j'en reviens à l'âme et au corps. Avons-nous une connaissance suffisante de la nature des nerfs et des artères? Savons-nous ce qu'est notre âme? où elle est? si nous en avons une, ou si, comme Dicéarque l'a cru, nous n'en avons point? En admettant l'existence de l'âme, savons-nous si elle a trois parties, comme l'a pensé Platon, la raison, la colère, la concupiscence; ou si elle est simple et sans parties [43] *? si elle est simple, est-elle un feu, un souffle ou du sang? est-elle, comme l'a dit Xénocrate, un esprit sans corps? C'est une chose dont on peut à peine se faire une idée. Et quelle que soit l'âme, est-elle mortelle ou immortelle? On allègue bien des raisons en faveur de chacune de ces deux propositions.

XL. Quelqu'une de ces opinions paraît offrir à votre sage certain degré de certitude; le nôtre n'y découvre pas même ce qui présente le plus de probabilité, tant les raisons de part et d'autre sont également fortes. Si vous me repreniez avec plus de modération, non pas de ce que je me refuse à vos raisonnemens, mais de ce que je ne me rends à aucun, je sur-

* Je lis avec Faber, *egone? nobis quidem tantum.*

nullis: vincam animum: cuique assentiar, deligam. Quem potissimum? quem? Democritum? semper enim (ut scitis) studiosus nobilitatis fui. Urgebor jam omnium vestrum convicio. Tune aut inane quidquam putes esse, cum ita completa, et conferta sint omnia, ut et quod movebitur corporum cedat, et qua [1] quodque cesserit, aliud illico subsequatur? Aut atomos ullas, e quibus quidquid efficiatur, illarum sit dissimillimum? Aut sine aliqua mente rem ullam effici posse præclaram? Et, cum in uno mundo ornatus hic tam sit mirabilis, innumerabiles, supra, infra, dextra, sinistra, ante, post, alios dissimiles, alios ejusdemmodi mundos esse? Et, ut nos nunc [2] sumus ad Baulos, Puteolosque [3] videmus; sic innumerabiles paribus in locis esse, eisdem nominibus, honoribus, rebus gestis, ingeniis, formis, ætatibus, eisdem de rebus disputantes? Et, si nunc, aut si etiam dormientes, aliquid animo videre videamur, imagines extrinsecus in animos nostros per corpus irrumpere? Tu vero ista ne asciveris, neve fueris commenticiis rebus assensus. Nihil sentire, est melius, quam tam prava sentire. Non ergo id agitur, ut aliquid assensu meo comprobem. Quæ tu vide, ne impudenter etiam postules, non solum arroganter: præsertim cum ista tua mihi ne probabilia quidem videantur. Nec enim divinationem, quam probatis, ullam esse arbitror: fatumque illud etiam, quo omnia contineri dicitis, contemno. Ne exædificatum quidem

[1] Quidque. — [2] Simus. — [3] Videamus.

monterais ma répugnance, et je choisirais un philosophe dont je suivrais les traces. Mais lequel préférer? lequel? est-ce Démocrite? car, vous ne l'ignorez point, j'ai toujours été partisan de la célébrité. Vous allez vous récrier à l'unisson : Comment! vous souscrirez au vide, pendant que tout est si plein, si serré dans la nature, que, si un corps se meut, les autres ne lui cèdent que pour le suivre et prendre sa place immédiatement. Admettrez-vous des atomes qui forment des choses qui ne leur ressemblent point? Penserez-vous que les choses les plus belles peuvent exister sans une intelligence qui les ait faites? Et, lorsque tant de merveilles embellissent ce monde, vous irez supposer qu'il y en a une infinité d'autres au-dessus, au-dessous, à droite, à gauche, devant, derrière, dont les uns sont fort différens du nôtre, et d'autres lui ressemblent parfaitement? Croirez-vous que, comme nous sommes présentement à Beaules, et que nous voyons Pouzzoles, de même, dans d'autres endroits, il existe une infinité d'hommes qui portent les mêmes noms que nous, qui jouissent des mêmes avantages, des mêmes honneurs, de la même gloire pour prix de leurs belles actions, qui ont le même genre d'esprit, ayant les mêmes traits, le même âge que nous, et discutant sur les mêmes matières que nous? Croirez-vous qu'à présent que nous veillons, ou plus tard lorsque nous dormirons, si quelques objets s'offrent à notre esprit, ces images, venues du dehors, auront fait irruption dans nos âmes par les organes corporels? Ah! gardez-vous de croire à de telles rêveries, à des chimères. Il vaut mieux se refuser à tout que d'admettre de pareilles absurdités. Il ne s'agit donc point, répondrai-je, de me faire donner mon suffrage à quelque système. Mais, prenez garde que votre demande ne soit un peu présomptueuse, et même indiscrète, surtout par rapport à moi qui ne trouve

hunc mundum divino consilio existimo. Atque haud scio, an ita sit.

XLI. Sed cur rapior in invidiam? licetne per vos nescire, quod nescio? an stoicis ipsis inter se disceptare, mihi cum iis non licebit? Zenoni, et reliquis fere stoicis Æther videtur summus deus, mente præditus, qua omnia regantur. Cleanthes, qui quasi majorum est gentium stoicus, Zenonis auditor, Solem dominari, et rerum potiri putat. Itaque cogimur dissensione sapientum, dominum nostrum ignorare: quippe qui nesciamus, Soli, an Ætheri serviamus. Solis autem magnitudo (ipse enim hic radiatus me intueri videtur) admonet, ut crebro faciam mentionem sui. Vos ergo hujus magnitudinem quasi decempeda (hinc enim me quasi malis architectis mensuræ vestræ nego hoc) permensi refertis. Ergo credere dubium est, uter nostrum sit, [1] leniter ut dicam, verecundior? Neque tamen istas quæstiones physicorum, exterminandas puto. Est enim animorum, ingeniorumque naturale quoddam quasi pabulum consideratio, contemplatioque naturæ: erigimur; elatiores fieri videmur; humana despicimus: cogitantesque supera, atque cœlestia, hæc nostra, ut exigua, et minima, contemnimus. Indagatio ipsa rerum tum maximarum, tum etiam occultissimarum, habet ob-

[1] Leviter.

pas seulement vos dogmes probables. Vous admettez la divination; je la rejette comme absolument nulle; vous croyez à la destinée qui règle tout, et je la méprise. Je ne pense pas même que ce monde ait été formé par la sagesse divine. Cependant j'ignore si la chose n'est pas ainsi.

XLI. Mais, pourquoi suis-je entraîné à vous déplaire? Pourquoi me refuser le droit d'ignorer ce que j'ignore? Des stoïciens pourront disputer entre eux, et je ne pourrai me défendre contre leurs attaques! Zénon et presque tous ses autres sectateurs regardent l'Ether comme le Dieu suprême, doué de cette intelligence qui gouverne tout. Cléanthe, stoïcien du premier ordre, et disciple de Zénon, accorde au Soleil une domination absolue, un pouvoir souverain sur l'univers. Ainsi la dissension parmi vos sages nous force à ne pas connaître notre véritable souverain, puisque nous ne savons si nous devons révérer le Soleil ou l'Éther. La grandeur du Soleil (car il semble fixer sur moi son œil radieux), le Soleil, dis-je, m'engage à faire souvent mention de lui. Vous déterminez sa grandeur, comme si vous l'aviez mesurée à la toise. Pour moi, qui vous regarde comme de mauvais architectes, je refuse de m'en rapporter à votre mesure. Ne puis-je même pas douter, pour adoucir mes expressions, lequel de nous deux est le plus réservé, le plus modeste? Cependant je ne suis pas d'avis de réprouver absolument ces questions de physique. L'examen et la contemplation de la nature sont, pour ainsi dire, les alimens naturels de notre âme et de notre entendement; elles nous élèvent et semblent nous inspirer une noble fierté; elles nous font dédaigner les choses d'ici-bas, comme autant d'objets peu dignes de fixer notre attention, pour la reporter toute entière sur les choses célestes et qui sont au-dessus de nous. La recherche des objets importans et même les plus cachés,

lectationem. Si vero aliquid occurret, quod verisimile videatur; humanissima completur animus voluptate. Quæret igitur hæc et vester sapiens et hic noster: sed vester, ut assentiatur, credat, affirmet; noster, ut vereatur temere opinari; præclareque agi secum putet, si in ejusmodi rebus, verisimile quod sit, invenerit. Veniamus nunc ad bonorum malorumque notionem. Sed paullulum ante dicendum est. Non mihi videntur considerare, cum [1] physica ista valde affirmant, earum etiam rerum auctoritatem, si quæ illustriores videantur, amittere. Non enim magis assentiuntur neque approbant, lucere nunc, quam, cum cornix cecinerit, tum aliquid eam aut jubere, aut vetare: nec magis affirmabunt, signum illud, si erunt mensi, sex pedum esse, quam solem, quem metiri non possunt, plus quam duodeviginti partibus majorem esse, quam terram. Ex quo illa conclusio nascitur: si, sol quantus sit, percipi non potest, qui ceteras res eodem modo, quo magnitudinem solis, approbat, is eas res non percipit; magnitudo autem solis percipi non potest. Qui igitur approbat, quasi percipiat, nullam rem percipit. Responderint, posse percipi, quantus sol sit. Non repugnabo, dummodo eodem pacto cetera percipi, comprehendique dicant. Nec enim possunt dicere, aliud alio magis, minusve comprehendi: quoniam omnium rerum una est definitio comprehendendi.

[1] Physici.

est pleine de charmes. Si nous découvrons quelque chose de vraisemblable, cette découverte devient pour l'esprit la source des plus douces jouissances. Ainsi, et votre sage et le nôtre s'occuperont de ces utiles recherches; mais le vôtre ira jusqu'à approuver, croire, affirmer; le nôtre se bornera à éviter les opinions inconsidérées, et s'estimera heureux de trouver dans de semblables sujets quelque chose de vraisemblable. Passons à la connaissance des biens et des maux : mais auparavant je me permettrai plusieurs réflexions. Selon moi, les physiciens ne font pas attention qu'en affirmant hardiment l'excellence et l'exactitude de leurs principes, ils laissent en arrière les preuves les plus évidentes. Eh effet, ils ne croient pas plus fermement, ils n'affirmeraient pas davantage qu'il fait jour à présent, qu'ils ne croient et affirment que le chant de la corneille leur prescrit ou leur défend telle ou telle entreprise : ils déclarent que le soleil qu'ils ne peuvent point mesurer, est dix-huit fois, et au-delà, plus grand que la terre, avec autant d'assurance qu'ils disent qu'une statue qu'ils ont mesurée a six pieds de hauteur. Il en résulte contre eux ce syllogisme : s'il est impossible de déterminer au juste la grandeur du soleil, celui qui détermine les autres choses sur le même pied qu'il juge de la grandeur de cet astre, n'a point de perception exacte. Or, la grandeur du soleil ne peut être appréciée rigoureusement; donc celui qui la détermine, comme s'il en était assuré, n'a point de perception infaillible. On me répondra qu'on peut déterminer avec justesse la grandeur du soleil. Je ne m'y opposerai pas, pourvu que les adversaires conviennent que l'on connaît les autres choses de la même manière; car ils ne peuvent pas dire qu'une chose est plus ou moins compréhensible qu'une autre, puisque la définition de la perception est applicable à toute espèce de sujet.

XLII. Sed, quod cœperam : Quid habemus in rebus bonis, et malis explorati? Nempe fines constituendi sunt, ad quos et bonorum et malorum summa referatur. Qua de re est igitur inter summos viros major dissensio? Et omitto illa, quæ relicta jam videntur, et Herillum, qui in cognitione et scientia summum bonum ponit : qui cum Zenonis auditor esset, vides quantum ab eo dissenserit, et quam non multum a Platone. Megaricorum fuit nobilis disciplina, cujus, ut scriptum video, princeps Xenophanes, quem modo nominavi : deinde eum secuti, Parmenides, et Zeno : itaque ab his eleatici philosophi nominabantur. Post Euclides, Socratis discipulus, Megareus : a quo iidem illi megarici dicti : qui id bonum solum esse dicebant, quod esset unum, et simile, et idem semper. Hi quoque multa a Platone. A Menedemo autem, quod is [1] Eretria fuit, eretriaci appellati : quorum omne bonum in mente positum, et mentis acie, qua verum cerneretur. [2] Illi similia, sed, opinor, explicata uberius et ornatius. Hos si contemnimus, et jam abjectos putamus; illos certe minus despicere debemus, Aristonem, qui, cum Zenonis fuisset auditor, re probavit ea, quæ ille verbis, Nihil esse bonum, nisi virtutem; neque malum, nisi quod virtuti esset contrarium; in mediis ea momenta, quæ Zeno voluit, nullo esse censuit. Huic summum bonum est, in his rebus neutram in partem moveri : quæ ἀδιαφορία ab ipso dici-

[1] Eretrias. — [2] Illis.

XLII. Mais j'en reviens à la question que j'avais entamée : qu'avons-nous de positif par rapport aux biens et aux maux? Enfin, il faut marquer les limites des biens et des maux. Aucun objet donna-t-il jamais lieu à de plus vifs débats entre les plus grands hommes? Je ne dis rien des sentimens qui déjà semblent abandonnés; je ne parle pas d'Hérillus, qui fait consister le souverain bien dans le savoir et les connaissances; Hérillus fut disciple de Zénon, et vous voyez combien il s'écarte de son maître, et combien il se rapproche de Platon. La secte des Mégariens a été célèbre; et, selon mes auteurs, elle eut pour chef Xénophane dont j'ai déjà parlé; vinrent ensuite Parménide et Zénon, qui donnèrent à leurs sectateurs le nom d'éléatiques; après eux, cette secte reprit le nom de mégarienne, d'Euclide de Mégare, disciple de Socrate : ces philosophes disaient que le souverain bien était ce qui est un, toujours semblable à lui-même, et toujours le même. Ils empruntaient beaucoup de Platon. Enfin, ils furent appelés Érétriens, du nom de Ménédème d'Érétrie; ils plaçaient le souverain bien dans l'esprit, et dans la pénétration avec laquelle il saisit la vérité. Leur doctrine était à peu près la même que celle des Mégariens; mais, à mon avis, ils s'expliquaient avec plus de clarté et d'élégance. Si nous faisons peu de cas de ces philosophes, si nous les regardons comme oubliés, il en est que nous ne devons pas mépriser : tel est Ariston, qui ayant eu Zénon pour maître, a choisi pour fondement de sa doctrine ce que Zénon avait enseigné de vive voix, savoir : qu'il n'y a d'autre bien que la vertu, ni d'autre mal que son contraire. A l'égard du pouvoir que Zénon attribuait aux choses moyennes, il n'en tient aucun compte. Il place le souverain bien à n'en être affecté ni agréablement ni douloureusement : disposition qu'il nomme *indifférence*. Tel

tur. Pyrrho autem, ea ne sentire quidem sapientem: quæ [1] ἀπάθεια nominatur. Has igitur tot sententias ut omittamus; hæc nunc videamus, quæ diu, multumque defensa sunt. Alii voluptatem, finem esse voluerunt: quorum princeps Aristippus, qui Socratem audierat; unde cyrenaici. Post Epicurus: cujus est disciplina nunc notior: neque tamen cum cyrenaicis de ipsa voluptate consentiens. Voluptatem autem, et honestatem finem esse, Callipho censuit: vacare omni molestia, Hieronymus: hoc idem cum honestate, Diodorus. Ambo hi peripatetici. Honeste autem vivere, fruentem rebus iis, quas primas homini natura conciliet, et vetus academia censuit, ut indicant scripta Polemonis, quem Antiochus probat maxime, et Aristoteles: ejusque amici nunc proxime videntur accedere. Introducebat etiam Carneades, non quo probaret, sed ut opponeret stoicis, summum bonum esse, frui iis rebus, quas primas natura conciliavisset. Honestum autem, quod ducatur a conciliatione naturæ, Zeno statuit finem esse bonorum: qui inventor et princeps stoicorum fuit.

[1] Ἀπάθεια nominantur.

est aussi Pyrrhon, qui voulut même que le sage fût insensible à l'effet de ces choses moyennes; disposition qu'il caractérisa par le mot *apathie*. Mais en mettant de côté ces opinions qui ne sont pas en petit nombre, examinons celles qu'on a soutenues long-temps et avec beaucoup de vigueur. Quelques philosophes ont prétendu que la * volupté est le souverain bien. A leur tête se présente Aristippe, disciple de Socrate, d'où vient la secte des cyrénaïques; puis ensuite Épicure, dont les dogmes sont à présent plus connus que ceux des cyrénaïques, avec lesquels néanmoins il ne s'accorde pas même au sujet de la volupté. Calliphon crut devoir placer le souverain bien dans la volupté réunie à l'honnêteté; Hiéronyme, dans l'absence de tout ce qui est fâcheux; Diodore, en partageant la même opinion, y ajoute aussi l'honnêteté. Ces deux philosophes étaient péripatéticiens. Vivre selon les lois de l'honneur, jouir des choses que la nature accorde à l'homme, comme les avantages les plus essentiels, voilà le sentiment de l'ancienne académie, comme l'indiquent les écrits de Polémon, dont Antiochus se montrait le zélé partisan; Aristote et ses sectateurs semblent beaucoup se rapprocher de cette opinion. Carnéade, non pour l'approuver, mais pour s'en servir contre les stoïciens, proposait cette même définition, que le souverain bien consiste à jouir de ces premiers avantages que nous fournit la nature; Zénon, le fondateur et le chef des stoïciens, reconnaît pour souverain bien l'honnêteté dans ses parfaits rapports ** avec les avantages que nous devons aux libéralités de la nature [44].

* Le plaisir.

** Ne serait-ce point plutôt, avec l'intérêt que la nature bienveillante nous inspire, ou nous permet d'écouter, dès qu'il s'agit de notre propre conservation?

XLIII. Jam illud perspicuum est, omnibus iis finibus bonorum, quos exposui, malorum fines esse contrarios. Ad vos nunc refero, quem sequar? Modo ne quis illud tam ineruditum, absurdumque respondeat : *Quemlibet, modo aliquem.* Nihil potest dici inconsideratius. Cupio sequi stoicos. Licetne? Omitto per ipsum Aristotelem, meo judicio in philosophia prope singularem; per ipsum Antiochum, qui appellabatur academicus : erat quidem, si perpauca mutavisset, germanissimus [1] stoicus. Erit igitur res jam in discrimine. Nam aut stoicus constituatur sapiens, aut veteris academiæ. Utrumque non potest. Est enim inter eos non de terminis, sed de tota possessione contentio. Nam omnis ratio vitæ definitione summi boni continetur : de qua qui dissident, de omni ratione vitæ dissident. Non potest igitur uterque esse sapiens, quoniam tantopere dissentiunt, sed alter. Si Polemoneus peccat stoicus, rei falsæ assentiens; vos quidem nihil dicitis a sapiente tam alienum esse : sin vera sunt Zenonis, eadem in veteres academicos peripateticosque dicenda. Hic igitur neutri assentiens si numquam, uter est prudentior? Quid? cum ipse Antiochus dissentit quibusdam in rebus ab iis, quos amat, stoicis; nonne indicat, non posse illa probanda esse sapienti? Placet stoicis, omnia peccata esse paria. At hoc Antiocho vehementissime displicet. Liceat tandem mihi considerare, utram sententiam sequar. Præcide, inquit : statue aliquando

[1] Stoicis.

XLIII. A présent il est clair que les limites des maux sont entièrement opposées aux limites des biens que je viens de décrire. Lequel de ces philosophes dois-je suivre? Je m'en rapporte à vous. Surtout qu'on ne me fasse pas cette objection absurde et commune : *choisissez celui qu'il vous plaira, pourvu que vous en suiviez un.* On ne peut rien avancer de plus inconsidéré. Je désire suivre les stoïciens. Me le permet-on? Je ne parle pas d'Aristote, qui, selon moi, est le philosophe par excellence, mais d'Antiochus, lui qui passait pour académicien, et qui réellement était, à très-peu de chose près, un vrai stoïcien. Voilà déjà l'affaire douteuse. Établissons le sage, stoïcien, ou partisan de la vieille académie. On ne peut pas être l'un et l'autre à la fois. Ces deux sectes ne sont point d'accord, non au sujet des limites, mais au sujet de la possession toute entière : car toute la conduite de la vie dépend de la définition du souverain bien; ceux qui ne s'entendent pas sur ce point, ne s'entendent pas sur la conduite de la vie. Il est donc impossible que le stoïcien et l'académicien puissent être en même temps le véritable sage; leurs sentimens sont trop différens : il faut que l'un des deux le soit. Si c'est le disciple de Polémon, le stoïcien est en faute, parce qu'il donne son assentiment à l'erreur, au lieu de l'accorder à la vérité; ce qui, de votre aveu, ne convient point au sage. Si l'opinion de Zénon est fondée, il faut dire des anciens académiciens et des péripatéticiens, ce qu'on vient de dire des stoïciens. Un tiers n'adopte ni l'un ni l'autre sentiment; lequel des trois est le plus prudent? Quoi? lorsque Antiochus est opposé sur certains points aux stoïciens qu'il aime, n'indique-t-il point par-là que le sage ne saurait approuver ce qu'Antiochus rejette? Les stoïciens veulent que toutes les fautes

quidlibet. Quid? Quæ dicuntur quidem et acuta mihi videntur in utramque partem, et paria; nonne caveam, ne scelus faciam? Scelus enim dicebas esse, Luculle, dogma prodere. Contineo igitur me, ne incognito assentiar: quod mihi tecum est dogma commune. Ecce multo major etiam dissensio. Zeno in una virtute positam beatam vitam putat. Quid Antiochus? Etiam, inquit: beatam, sed non beatissimam. Deus ille, qui nihil censuit deesse virtuti: homuncio hic, qui multa putat præter virtutem homini partim cara esse, partim etiam necessaria. Sed ille vereor, ne virtuti plus tribuat, quam natura patiatur, præsertim Theophrasto multa diserte copioseque dicente. Et hic metuo, ne vix sibi constet: qui cum dicat esse quædam et corporis, et fortunæ mala, tamen eum, qui in his omnibus sit, beatum fore censet, si sapiens sit. Distrahor: cum hoc mihi probabilius, tum illud videtur: et tamen, nisi alterutrum sit, virtutem jacere plane puto. Verum in his discrepant. Quid? [1] illa, in quibus consentiunt, num pro veris probare possumus? Sapientis animum numquam nec cupiditate moveri, nec lætitia efferri.

[1] Illud.

soient égales *. Antiochus désapprouve très-fort cette proposition. Me sera-t-il enfin permis d'examiner quel parti je dois suivre? Décidez-vous, me dit-on, et prenez une bonne fois une détermination. Comment? ce qu'on avance de part et d'autre me paraît également ingénieux et concluant; ne dois-je pas éviter de commettre un grand crime? Vous disiez en effet, Lucullus, que c'est un crime de trahir le dogme. Je suspends donc mon jugement, pour ne pas acquiescer à ce que je ne connais point; et ce dogme m'est commun avec vous. Voici une différence beaucoup plus grande. Zénon place le bonheur de la vie uniquement dans la vertu. Que dit Antiochus? Oui, dit-il, le bonheur de la vie, mais non pas le bonheur le plus parfait. Le premier, en jugeant qu'il ne manque rien à la vertu pour nous rendre heureux, paraît un Dieu; le second, qui s'est imaginé que beaucoup d'autres choses, outre la vertu, nous sont ou précieuses ou nécessaires, me semble un bien petit homme. Mais je crains que Zénon n'attribue à la vertu plus de pouvoir que la nature n'en comporte, surtout depuis que Théophraste a combattu cette opinion avec beaucoup de force et d'éloquence. Je crains aussi que Théophraste ne se contredise, en avouant qu'il y a des maux physiques et des accidens de fortune, et en soutenant néanmoins que celui qui s'y trouve exposé est heureux s'il est sage. On me tire de côté et d'autre: tantôt je regarde l'une, tantôt l'autre de ces deux opinions, comme la plus probable; et cependant, si ni l'une ni l'autre n'est vraie, la vertu tombe anéantie. Les philosophes ne s'accordent pas sur ces objets. Comment? pouvons-nous plutôt admettre ceux dans lesquels ils s'accordent? Par exemple, celui-ci: l'âme du sage n'est jamais agitée par les désirs, ni transportée de joie.

* Voyez les Paradoxes de Cicéron.

XLIV. Age, hæc probabilia sane sint: num etiam illa: numquam timere, numquam dolere. Sapiensne non timeat? nec, si patria deleatur, non doleat? Satis durum: sed Zenoni necessarium: cui, præter honestum, nihil est in bonis: tibi vero, Antioche, minime: cui, præter honestatem, multa bona: præter turpitudinem, multa mala videntur: quæ et venientia metuat sapiens necesse est, et venisse doleat. Sed quæro, quando ista fuerint ab academia vetere decreta, ut animum sapientis commoveri, et conturbari negarent? Mediocritates illi probabant, et in omni permotione naturalem volebant esse quendam modum. Legimus omnes Crantoris, veteris academici, *de luctu*. Est enim non magnus, verum aureolus, et, ut Tuberoni Panætius præcipit, ad verbum ediscendus libellus. Atque illi quidem etiam utiliter a natura dicebant permotiones istas animis nostris datas: metum cavendi causa: misericordiam ægritudinemque, clementiæ: ipsam iracundiam, fortitudinis quasi cotem esse dicebant: recte, secusne, alias viderimus. Atrocitas quidem ista tua quo modo in veterem academiam irruperit, nescio.

Illa vero ferre non possum, non quo mihi displiceant: sunt enim socratica pleraque mirabilia stoicorum, quæ παράδοξα nominantur: sed ubi Xenocrates, ubi Aristoteles ista tetigit? Hos enim quasi eosdem esse vultis. Illi umquam dicerent, sapientes solos reges, solos divites, solos formosos? Omnia, quæ ubique essent, sapientis esse? Neminem consu-

XLIV. Voilà des propositions probables; soit. Et celles-ci: le sage ne craint rien, il ne s'attriste jamais; le sont-elles? Quoi! le sage ne craint rien? Il ne s'attriste jamais, pas même en voyant la destruction de sa patrie? Dure nécessité! Mais Zénon ne peut s'y soustraire, lui qui ne reconnaît d'autre bien que l'honnêteté; elle n'est point inévitable pour vous, Antiochus, puisque vous supposez plusieurs autres biens outre l'honnêteté, et beaucoup d'autres maux outre la honte et le déshonneur, maux que le sage ne saurait voir venir sans les craindre, et supporter sans se plaindre quand ils sont venus. Mais je demande, quand l'ancienne académie a-t-elle statué que l'esprit du sage n'est jamais ni ému, ni troublé? Les anciens académiciens admettaient quelques tempéramens; ils voulaient que chaque passion fût retenue dans de certaines bornes marquées par la nature. Nous avons lu le traité *de l'Affliction*, composé par Crantor, qui était de l'ancienne académie. C'est un petit ouvrage, mais un petit livre d'or, et qui mérite d'être appris par cœur, comme Panétius le conseillait à Tubéron. Les mêmes académiciens disaient encore que la nature, pour notre propre avantage, avait rendu nos âmes susceptibles de ces émotions diverses; de la crainte, pour nous tenir sur nos gardes; de la compassion et du chagrin *, pour nous porter à la clémence même; et de la colère même, pour aiguiser notre courage. Avaient-ils raison ou tort? c'est ce que nous examinerons une autre fois. Je ne sais comment votre âpreté s'est glissée dans la vieille académie [45].

Pour moi, je ne puis supporter ces maximes des stoïciens: non pas qu'elles me déplaisent, car la plupart de ces idées merveilleuses appartiennent à Socrate; on les nomme *paradoxes*. Mais où Xénocrate et Aristote en ont-ils dit un mot?

* Mot à mot, *du malaise*.

lem, prætorem, imperatorem, nescio an ne quinquevirum quidem quemquam, nisi sapientem: postremo, solum civem, solum liberum; insipientes omnes, peregrinos, exsules, servos, furiosos? Denique scripta Lycurgi, Solonis, duodecim tabulas nostras, non esse leges? Ne urbes denique, aut civitates, nisi quæ essent sapientium? Hæc tibi, Luculle, si es assensus Antiocho, familiari tuo, tam sunt defendenda, quam mœnia: mihi autem, bono modo: tantum, quantum videbitur.

XLV. Legi apud Clitomachum, cum Carneades, et stoicus Diogenes ad senatum in Capitolio starent, A. Albinum, qui tum, P. Scipione, et M. Marcello coss. prætor esset, eum, qui cum avo tuo, Luculle, consul fuit, doctum sane hominem, ut indicat ipsius historia, scripta græce, jocantem dixisse Carneadi: *ego tibi, Carneade, prætor esse non videor, quia sapiens non sum: nec hæc urbs, nec in ea civitas.* Tum ille, *huic stoico non videris.* Aristoteles, aut Xenocrates, quos Antiochus sequi volebat, non dubitavisset, quin et prætor ille esset, et Roma urbs, et eam civitas incoleret. Sed ille noster est plane, ut supra dixi, stoicus, perpauca balbutiens. Vos autem mihi veremini, ne labar ad opinionem, et aliquid adsciscam,

Car vous voulez que ces deux philosophes s'accordent parfaitement. Auraient-ils jamais dit qu'il n'y a de sages que les rois, que les riches, que ceux qui sont beaux? que tout ce qui existe appartient au sage? qu'il n'y a de sage qu'un consul, un préteur, un général, je ne sais trop s'ils n'ajoutent pas même un *quinquevir* [46]? qu'il n'y a de sage que le citoyen et l'homme libre? que tous ceux qui ne sont pas des sages, sont des étrangers, des exilés, des esclaves, des maniaques? Auraient-ils dit enfin, que les lois de Lycurgue, de Solon, nos douze tables ne sont pas des lois? qu'il n'y a ni villes, ni sociétés, que celles qui sont composées de sages? Mon cher Lucullus, si vous adoptez le sentiment d'Antiochus votre ami, vous devez défendre ces paradoxes, comme vous défendriez votre patrie; pour moi, je ne m'y sens obligé que de la bonne manière, c'est-à-dire, autant que je le croirai convenable et juste.

XLV. J'ai lu dans Clitomachus, que Carnéade et le stoïcien Diogène, députés de la Grèce, se trouvant au Capitole où ils attendaient le moment d'être introduits dans le sénat, Aulus Albinus, qui était alors préteur sous le consulat de Publius Scipion et de Marcus Marcellus, ce même Albinus qui fut ensuite consul avec votre aïeul, ô Lucullus! et qui était savant, comme le prouve l'histoire qu'il a écrite en grec, dit en riant à Carnéade: *Vous ne me regardez pas comme préteur, parce que je ne suis pas un sage; Rome ne vous semble pas une ville, et vous ne croyez pas qu'elle renferme une société de citoyens.* Carnéade répondit: *C'est à mon collègue que vous ne paraissez pas tel.* Aristote ou Xénocrate, qu'Antiochus prétendait suivre, n'auraient point douté qu'Albinus fût préteur, que Rome fût une ville habitée par une réunion de citoyens. Mais notre Antiochus est,

et comprobem incognitum : quod minime vultis. Quid consilii datis? Testatur sæpe Chrysippus, tres solas esse sententias, quæ defendi possint, de finibus bonorum : circumcidit, et amputat multitudinem. Aut enim honestatem esse finem, aut voluptatem, aut utrumque. Nam qui summum bonum dicant id esse, si vacemus omni molestia, eos invidiosum nomen voluptatis fugere : sed in vicinitate versari. Quod facere eos etiam, qui illud idem cum honestate conjungerent : nec multo secus eos, qui ad honestatem prima naturæ commoda adjungerent. Ita tres [1] relinquit sententias, quas putet probabiliter posse defendi. Sit sane ita. A Polemonis, et peripateticorum, et Antiochi finibus non facile divellor : neque quidquam habeo adhuc probabilius. Verumtamen video, quam suaviter voluptas sensibus nostris blandiatur. Labor eo ut assentiar Epicuro, aut Aristippo. Revocat virtus, vel potius reprehendit manu : pecudum illos motus esse dicit : hominem jungit deo. Possum esse medius : ut, quoniam Aristippus, quasi animum nullum habeamus, corpus solum tuetur; Zeno, quasi corporis simus expertes, animum solum complectitur : [2] ut Calliphontem sequar; cujus quidem sententiam Carneades ita studiose defensitabat, ut eam probare etiam videretur. Quamquam Clitomachus affirmabat, numquam se intelligere potuisse, quid Carneadi probaretur. Sed, si ipsum finem velim sequi; nonne ipsa [3] veritas, et gravis et recta ratio

[1] Reliquit. — [2] Aut. — [3] Severitas.

comme je l'ai dit plus haut, un stoïcien, à quelques changemens près qu'il débitait en balbutiant *. Vous autres, vous craignez que je ne me laisse entraîner par quelque opinion, et que je n'approuve et que je n'adopte quelque chose d'inconnu ; ce que vous ne voulez pas. Quel conseil me donnez-vous? Chrysippe assure souvent, au sujet du souverain bien, qu'il n'y a que trois sentimens qu'on puisse défendre ; il élague, il retranche une multitude d'objets. Tantôt il assigne pour limite du souverain bien, l'honnête, tantôt l'agréable, tantôt le souverain bien. Car ceux qui font consister le souverain bien à être à l'abri de tout accident fâcheux, évitent le nom odieux de plaisir, et ne restent pas moins dans le voisinage de l'écueil, que ceux qui réunissent l'honnête et l'agréable, ou qui joignent à l'honnête les premiers avantages de la nature **. Ainsi il laissa trois opinions qu'il crut pouvoir être défendues avec quelque probabilité. Soit donc: Cependant j'ai de la peine à me détacher du souverain bien de Polémon, des péripatéticiens et d'Antiochus, et jusqu'à présent, je n'ai rien trouvé de plus probable. Je vois pourtant que le plaisir flatte agréablement nos sens. Je penche pour l'avis d'Épicure ou d'Aristote. La vertu me rappelle, ou plutôt elle me tend une main secourable, et me dit : que ces mouvemens ne conviennent qu'aux brutes ; elle rapproche l'homme des dieux. Je puis garder le milieu ; et puisque Aristippe n'a soin que du corps, comme si nous n'avions point d'âme, et que Zénon s'attache à l'âme, comme si nous n'avions point de corps, je puis être de l'avis de Calliphon, que Carnéade défendait avec tant d'attachement qu'il semblait l'approuver. Clitomaque assurait néanmoins qu'il n'avait jamais pu comprendre les motifs

* *D'un ton mal assuré.*

** Le lecteur doit se reporter aux deux chapitres précédens.

mihi obversetur? Tu, cum honestas in voluptate contemnenda consistat, honestatem cum voluptate, tamquam hominem cum bellua, copulabis?

XLVI. Unum igitur par, quod depugnet, reliquum est, voluptas cum honestate. De quo Chrysippo fuit, quantum ego sentio, non magna contentio. Alterum si sequare, multa ruunt, et maxime communitas cum hominum genere, caritas, amicitia, justitia, reliquæ virtutes: quarum esse nulla potest, nisi erit gratuita. Nam quæ voluptate, quasi mercede aliqua, ad officium impellitur, ea non est virtus, sed fallax imitatio simulatioque virtutis. Audi contra illos, qui nomen honestatis a se ne intelligi quidem dicant, nisi forte quod gloriosum sit in vulgus, id honestum velimus dicere: fontem omnium honorum in corpore esse: hanc normam, hanc regulam, hanc præscriptionem esse naturæ: a qua qui aberravisset, eum numquam, quid in vita sequeretur, habiturum. Nihil igitur me putatis, hæc, et alia innumerabilia cum audiam, moveri? Tam moveor, quam tu, Luculle: neque me minus hominem, quam te putaveris. Tantum interest, quod tu, cum es commotus, acquiescis, assentiris, approbas; verum illud, certum comprehensum, perceptum, ratum, firmum, [1] fixum vis: deque eo nulla ratione

[1] Fixum fuisse vis.

de l'approbation donnée par Carnéade. Mais si je voulais adopter la limite du souverain bien assignée par Calliphon, la vérité, la sévère et droite raison ne s'y opposeraient-elles point? Comment! lorsque l'honnête consiste à mépriser la volupté, vous joindrez l'honnête au plaisir, en associant, pour ainsi dire, l'homme avec la brute?

XLVI. Il ne me reste donc sur l'arène que deux combattans pour décider la querelle, le plaisir et l'honnête. Chrysippe, à mon avis, ne s'en met pas fort en peine. Si vous suivez l'un, bien des choses sont anéanties, et surtout nos rapports d'union avec le genre humain, les liens de la tendresse, ceux de l'amitié, la justice, et les autres vertus, dont nulle ne peut subsister sans le désintéressement. En effet, toute vertu qui n'est portée à remplir ses devoirs qu'en vue du plaisir, comme d'une espèce de récompense, n'est qu'une hypocrisie mensongère, cachée sous les dehors de la vertu. Écoutez d'un autre côté ceux qui disent qu'ils ne savent pas même ce que signifie le mot honnête, à moins que ce terme n'exprime ce qui fait du bruit parmi le peuple; écoutez ceux qui soutiennent que le corps est la source de tous les biens, que c'est là l'unique règle, l'unique intention de la nature; que celui qui s'en écarte, n'a plus moyen de se guider dans la conduite de la vie. Pensez-vous que ces discours et une infinité d'autres ne produisent sur moi aucune impression? J'en suis aussi touché que vous, Lucullus; ne me croyez pas moins homme que vous. Nous différons seulement en ce que, dès que vous êtes frappé, vous acquiescez, vous croyez, vous approuvez; vous voulez que ce soit une chose certaine, bien saisie, bien comprise, arrêtée, ferme et stable, telle qu'aucune raison ne puisse vous déloger de votre poste, ni même vous ébranler: tandis que je pense qu'en toute occasion, si

neque pelli, neque moveri potes. Ego nihil ejusmodi esse arbitror, cui si assensus sim, non assentiar sæpe falso, quoniam vera a falsis nullo discrimine separantur, præsertim cum judicia ista dialecticæ, nulla sint.

Venio enim jam ad tertiam partem philosophiæ. Aliud judicium Protagoræ est, qui putet id cuique verum esse, quod cuique videatur: aliud cyrenaicorum, qui præter permotiones intimas, nihil putant esse judicii: aliud Epicuri, qui omne judicium in sensibus, et in rerum notitiis, et in voluptate constituit. Plato autem omne judicium veritatis, veritatemque ipsam, abductam ab opinionibus, et a sensibus cogitationis ipsius et mentis esse voluit. Numquid horum probat noster Antiochus? Ille vero ne majorum quidem suorum. Ubi enim aut Xenocratem sequitur, cujus libri sunt de ratione loquendi multi, et multum probati? Aut ipsum Aristotelem, quo profecto nihil est acutius, nihil politius? A Chrysippo pedem nusquam.

XLVII. Qui ergo Academici appellamur? An abutimur gloria nominis? aut cur cogimur eos sequi, qui inter se dissident? In hoc ipso, quod in elementis dialectici docent, quo modo judicare oporteat, verum, falsumne sit, si quid ita connexum est, ut hoc; *Si dies est, lucet*; quanta contentio est? aliter Diodoro, aliter Philoni, Chrysippo aliter placet. Quid? cum Cleanthe, doctore suo, quam multis rebus Chrysippus dissidet? Quid? duo vel principes dialecticorum, Antipater, et Archidemus, opiniosissimi homines,

je donne mon assentiment à quelque chose, je puis tomber dans l'erreur, puisque le faux et le vrai ne sont distingués par aucune marque certaine, et que votre dialectique n'est pas plus infaillible dans ses jugemens.

Je viens enfin à la troisième partie de la philosophie. Protagoras * prétend que la vérité se trouve où chacun croit la trouver; les cyrénaïques sont d'un autre sentiment; ils veulent que, hors les mouvemens intérieurs, il n'existe aucune vérité dont on puisse être sûr : l'opinion d'Épicure est encore toute autre; selon lui les sens, les notions des choses et la volupté sont la pierre de touche de la vérité [40]. Platon, après avoir ôté toute espèce de jugement, sur le vrai et la vérité même, à nos sens et à nos opinions, l'attribue en propre à l'âme et à la pensée. Antiochus approuve-t-il quelqu'un de ces principes? Pas même ceux de ses prédécesseurs. Car dans quel endroit le voit-on suivre, ou Xénocrate de qui nous avons, sur l'art de parler, de nombreux traités fort estimés; ou Aristote ce philosophe modèle de justesse et d'élégance? Antiochus s'attache à Chrysippe sans s'en écarter d'un pas.

XLVII. Pourquoi donc portons-nous le nom d'académiciens? abusons-nous de la gloire de ce titre? ou pourquoi sommes-nous forcés de suivre des philosophes qui ne s'accordent pas entre eux? Ce même article que les dialecticiens traitent dans leurs élémens, et dont l'objet est de savoir comment il faut juger de la vérité ou de la fausseté d'un raisonnement lié comme celui-ci : *S'il fait jour, il fait clair;* de quelle grande discussion ne devient-il pas le prétexte? Diodore est d'un sentiment, Philon d'un autre, et Chrysippe

* Il ne faut pas le confondre avec le stoïcien Protagoras.

nonne multis in rebus dissentiunt? Quid me igitur, Luculle, in invidiam, et tamquam in concionem vocas? Et quidem, ut seditiosi tribuni solent, occludi tabernas jubes? Quo enim spectat illud, cum artificia tolli quereris a nobis, nisi ut opifices concitentur? Qui si undique omnes convenerint, facile contra vos incitabuntur. Expromam primum illa invidiosa, quod eos omnes, qui in concione stabunt, exsules, servos, insanos esse dicatis; deinde ad illa veniam, quæ jam non ad multitudinem, sed ad vosmetipsos, qui adestis, pertinent. Negat enim vos Zeno, negat Antiochus scire quidquam. Quo modo, inquies? Nos enim defendimus, etiam insipientem multa comprehendere. — At scire negatis quemquam rem ullam, nisi sapientem. Et hoc quidem Zeno gestu conficiebat. Nam, cum extensis digitis adversam manum ostenderat, *visum*, inquiebat, hujusmodi est. Deinde, cum paullum digitos constrinxerat, *assensus* hujusmodi. Tum cum plane compresserat, pugnumque fecerat; *comprehensionem* illam esse dicebat. Qua ex similitudine etiam nomen ei rei, quod ante non fuerat, κατάληψιν imposuit. Cum autem lævam manum admoverat, et illum pugnum arcte, vehementerque compresserat, *scientiam* talem esse dicebat: cujus compotem, nisi sapientem, esse neminem. Sed, [1] qui sapientes sint, aut fuerint, ne ipsi quidem solent dicere. Ita tu nunc, Catule, lucere nescis; nec tu, Hortensi, in tua villa nos esse. Num minus hæc invidiose

[1] Qui sapiens sit aut fuerit.

encore d'un autre. En combien de choses Chrysippe ne contredit-il pas Cléanthe son maître? Eh quoi! les deux principaux dialecticiens, Antipater et Archidémus, si féconds en opinions différentes, ne sont-ils pas en contestation sur beaucoup d'objets? Pourquoi donc, mon cher Lucullus, me rendre odieux, et me citer, pour ainsi dire, devant l'assemblée du peuple? Et même, à l'exemple des tribuns séditieux [48], n'ordonnez-vous pas de fermer les boutiques? A quoi aboutissent les plaintes que vous portez contre nous *, en nous accusant de détruire les ateliers et les métiers, si ce n'est à soulever contre nous la classe ouvrière? Si vous parveniez à réunir tous ces gens-là, il serait facile de les exciter contre vous. D'abord je produirai devant eux ces épithètes insultantes que vous leur prodiguez, quand vous traitez les membres de cette assemblée, de bannis, d'esclaves, d'insensés; je parlerai ensuite de ce qui ne regarde point le menu peuple, mais de ce qui vous touche de plus près, chers auditeurs. Car Zénon, car Antiochus, prétendent que vous ne savez rien. Comment cela? direz-vous. Nous soutenons, au contraire, qu'un fou comprend beaucoup de choses. — Ne dites donc pas que personne ne sait rien, excepté le sage. C'est ce que Zénon exprimait au moyen du geste. Car, en étendant les doigts et montrant le dedans de la main, il disait : voilà *la perception;* ensuite, après avoir un peu resserré les doigts, voilà, disait-il, l'*assentiment*, l'*acquiescement;* par les doigts entièrement serrés et le poing fermé, il indiquait *la compréhension*. Par cette image, il donna à cette opération de l'âme un nom qu'elle n'avait pas auparavant, en l'appelant *catalepsie*. Enfin Zénon mettait la main gauche sur la droite, et tenait fortement

* C'est-à-dire : *en nous accusant de détruire les arts et toutes les occupations de la vie.*

dicuntur? Nec tamen nimis eleganter: ille subtilius. Sed, quo modo tu, si nihil comprehendi posset, artificia concidere dicebas, neque mihi dabas, id quod probabile esset, satis magnam vim habere ad artes: sic ego nunc tibi refero, artem sine scientia esse non posse. An pateretur hoc Zeuxis, aut Phidias, aut Polycletus, nihil se scire, cum in his esset tanta solertia? Quodsi eos docuisset aliquis, quam vim habere diceretur scientia, desinerent irasci: ne nobis quidem succenserent, cum didicissent id tollere nos, quod nusquam esset; quod autem satis esset ipsis, relinquere. Quam rationem, majorum etiam comprobat diligentia: qui primum jurare ex sui animi sententia quemque voluerunt: deinde ita teneri, si sciens falleret, quod inscientia multa versaretur in vita: tum, qui testimonium diceret, ut arbitrari se diceret, etiam quod ipse vidisset: quæque jurati judices cognovissent, ut ea non esse facta, sed ut videri pronuntiarent.

XLVIII. Verum, quoniam non solum nauta significat, sed etiam Favonius ipse insusurrat, navi-

le poignet gauche serré ; voilà, disait-il, *la science* que le sage seul peut acquérir. D'ailleurs, où sont-ils les sages, ou ceux qui l'ont été? Vos stoïciens n'en disent rien. Ainsi, vous ne savez pas maintenant, vous, Catulus, qu'il fait jour ; ni vous, Hortensius, que nous sommes dans votre maison de campagne. Ce reproche est-il moins propre à rendre votre doctrine odieuse? Cependant il n'est pas des plus polis ; les nôtres sont plus ménagés. Mais, comme vous disiez que si l'on ne peut avoir aucune perception exacte, c'en est fait de tous les arts ; comme vous ne m'accordiez pas que la probabilité fût suffisante pour cela, de même je prétends, à mon tour, que les arts ne peuvent subsister sans la science. Zeuxis, Phidias, Polyclète, doués du plus grand talent, souffriraient-ils qu'on affirmât qu'ils ne savaient rien? Si néanmoins on leur faisait sentir l'étendue et l'énergie du mot *science*, ils s'apaiseraient ; ils se réconcilieraient même avec nous, s'ils apprenaient que nous leur ôtons une chimère, une chose qui n'existe nulle part, et que nous leur laissons ce qui leur suffit. La prudence de nos ancêtres est un témoignage que l'on peut citer à l'appui de notre méthode. Ils ont d'abord sagement établi que celui qui prête serment, doit jurer d'après son cœur ; ensuite, qu'il ne deviendrait coupable, qu'en jurant contre sa conscience, de propos délibéré, parce que nous sommes sujets, dans la vie, à beaucoup d'erreurs et d'ignorance ; ils ont aussi voulu que celui qui témoigne sous serment, ajoutât cette clause : autant que je le crois, et cela, même dans les faits dont il a été témoin oculaire ; enfin, que dans les informations juridiques, les juges assermentés déclarassent non pas que les choses étaient, mais qu'elles paraissaient être telles.

XLVIII. Mais puisque le pilote nous fait signe, et qu'un doux zéphyr nous avertit qu'il est temps de nous embarquer ;

gandi nobis, Luculle, tempus esse, et quoniam satis multa dixi, est mihi perorandum. Posthac tamen, cum hæc quæremus, potius de dissensionibus tantis summorum virorum disseramus; de obscuritate naturæ, deque errore tot philosophorum, qui de bonis, contrariisque rebus tantopere discrepant, ut, cum plus uno verum esse non possit, jacere necesse sit tot tam nobiles disciplinas; quam de oculorum, sensuumque reliquorum mendaciis, et de sorite, aut pseudomeno : quas plagas ipsi contra se stoici texuerunt.

LUCUL. — Non moleste, inquit, fero, nos hæc contulisse. Sæpius enim congredientes nos, et maxime in Tusculanis nostris, si qua videbuntur, requiremus.

CIC. — Optime, inquam. Sed quid Catulus sentit? quid Hortensius?

CAT. — Egone? inquit. Ad patris revolvor sententiam : quam quidem ille Carneadeam esse dicebat, ut percipi nihil putem posse, assensurum autem non percepto, id est, opinaturum sapientem existimem : sed ita, ut intelligat se opinari, sciatque nihil esse, quod comprehendi et percipi possit : per ἐποχὴν illam omnium rerum comprobans, illi alteri sententiæ, nihil esse, quod percipi possit, vehementer assentior.

puisque d'ailleurs j'en ai dit assez, il est temps aussi de conclure. Cependant, lorsque dans la suite nous nous livrerons à de semblables recherches, nous parlerons des violentes dissensions qui partagent les plus grands hommes. Nous parlerons de l'obscurité des choses naturelles, de l'erreur de tant de philosophes si peu d'accord entre eux sur les limites des biens et des maux, au point que s'il ne peut y avoir qu'un système de vrai, tous les autres doivent nécessairement être anéantis et tomber dans l'oubli; nous examinerons ces matières, plutôt que de reproduire les illusions de la vue et de nos autres sens, ou les subtilités du sorite, ou de l'argument appelé le trompeur, véritables filets que les stoïciens n'ont ourdis que pour s'y prendre eux-mêmes.

LUCULLUS. — Je ne suis pas fâché que nous ayons eu cette conférence. Lorsque nous serons réunis dans nos campagnes de Tusculum, nous discuterons souvent les questions qui seront le plus de notre goût.

CIC. — Fort bien; mais que pense Catulus? que pense Hortensius?

CATUL. — J'en reviens au sentiment de mon père, qu'il disait être celui de Carnéade; je crois qu'on ne peut avoir sur rien de perception infaillible; qu'on peut ajouter foi à des choses dont on n'a pas la perception, c'est-à-dire, opiner, mais sans perdre de vue que ce sont de simples opinions, et qu'il n'y a rien de certain, ni compréhension, ni perception exacte; à l'égard de l'arrêt philosophique, de la suspension de tout jugement, j'y souscris de bien bon cœur, en ce qu'elle s'accorde avec ce principe, qu'il n'y a point de perception infaillible.

CIC. — Habeo, inquam, sententiam tuam, nec eam admodum aspernor. Sed tibi quid tandem videtur, Hortensi?

HORT. (*ridens*). — Tollendum.

CIC. — Teneo te, inquam. Nam ista academiæ est propria sententia.

Ita sermone confecto, Catulus remansit: nos ad naviculas nostras descendimus.

FINIS ACADEM. QUÆST.

CIC. — Je saisis votre idée, et je ne suis pas fort éloigné de la partager. Mais enfin, Hortensius, quelle est votre opinion?

HORTENS. (*riant*). — Je suis pour le sursis[49].

CIC. — Bon, je vous tiens; c'est précisément l'avis de l'académie.

Ici finit l'entretien; Catulus resta chez Hortensius. Nous descendîmes vers nos batelets.

FIN DES QUESTIONS ACADÉMIQUES.

REMARQUES

SUR

LE SECOND LIVRE.

---

1 — I. « Lucullus encore fort jeune, avant de commencer à postuler les « emplois et à prendre part au gouvernement, fit son noviciat en appe- « lant en justice Servilius l'augure, qui avait accusé le père de Lucullus. « Le peuple romain trouva cette action fort belle, et en parla beaucoup « comme d'une entreprise très-honorable. » *Plut.*, *Vie de Lucullus*, p. 491, E.

2 — *Id.* Régulièrement on ne pouvait être préteur que deux ans après avoir été édile. Mais Sylla fit une loi qui permit aux partisans du dictateur d'obtenir les honneurs avant le temps. Lucullus, qui était de ce nombre, « quoiqu'il n'eût aucune part au carnage qu'on fit en Italie » (*Plut. Vie de Lucul.*, p. 494, D.), profita de cette loi.

Cicéron, par les mots : « On le pouvait alors, » veut dire, non que la loi de Sylla fût abrogée, mais que tous ceux qui pouvaient s'en prévaloir, étaient morts, ou avaient joui de l'avantage qu'elle leur accordait

Au reste, Lucullus « était aîné de son frère Marcus : cependant il ne « voulut pas entrer dans les charges sans lui. Il attendit donc que son « frère eût l'âge requis. Cette conduite plut tant au peuple, qu'avec « Marcus il nomma édile Lucullus absent. » *Plut.*, *Vie de Lucullus*, pag. 492, B.

3 — *Id.* « Sylla était à Athènes : il avait vaincu par terre; mais ses ennemis « lui fermaient la mer avec une flotte puissante. Il envoya donc Lucullus « en Afrique et en Egypte pour former une armée navale. (Plut., Vie « de Lucul., pag. 392, C.) Ensuite Lucullus se tourna du côté des villes « asiatiques, pour les faire jouir de la justice et de l'équité dont cette « province était privée depuis long-temps, souffrant de grandes cala- « mités. (Plut., Vie de Lucul., pag. 504, C.) Lucullus munit l'Asie « d'excellentes lois, et lui procura une paix profonde. » (Le même, p. 506, C.) Ces passages expliquent ce que Cicéron va dire plus bas.

4 — I. Cicéron composa ses Livres académiques après que César eut renversé la république. Lucullus avait été non-seulement l'ami intime de Cicéron (Plut., Vie de Lucul , pag. 519, B.), mais aussi du même sentiment que lui pour les affaires d'Etat. (Le même, pag. 520, A.) Cicéron ne pouvait pas exposer combien le crédit et les avis de Lucullus lui avaient été utiles, sans rappeler les démarches qu'il avait faites contre César en faveur de la république ; et en les rappelant, il risquait d'irriter César.

Au reste, Lucullus, après avoir battu Mithridate et préparé à Pompée une victoire facile, « se rendit à Rome, et trouva que son frère Marcus, « à cause de ce que, durant sa questure, il avait fait par ordre de Sylla, « avait été accusé par Caïus Memmius. Marcus fut absous : mais Memmius attaqua Lucullus, contre lequel il irrita le peuple, et lui persuada « de refuser le triomphe à ce général, disant que Lucullus avait distrait « une grande partie du butin, et tiré la guerre en longueur. Lucullus fut « en grand danger : mais les principaux citoyens se mêlèrent dans les « tribus, et par leurs prières et par leurs efforts, ils amenèrent, avec « bien de la peine, le peuple à accorder le triomphe à Lucullus. » *Plut.*, *Vie de Luc.*, p. 527, B. et C.

5 — II. « Touché des charmes des belles-lettres, Lucullus les avait apprises « dans sa jeunesse. Avancé en âge, il consacra au loisir et à la tranquil- « lité de la philosophie son esprit fatigué des combats. » *Plut.*, *Vie de Lucul.*, pag. 492, A.

6 — *Id.* « Lucullus cultivait toutes les sortes de philosophie ; il les aimait et « les possédait. Cependant, dès le commencement il goûta et préféra l'a- « cadémie, non celle qu'on nomme nouvelle (quoique alors Philon la « fit fleurir par les préceptes de Carnéade), mais la vieille, à la tête de « laquelle était alors Antiochus Ascalonite, homme éloquent et actif. « Lucullus n'épargna rien pour gagner l'amitié de ce philosophe, et vécut « avec lui, voulant l'opposer aux disciples de Philon. De ce nombre était « Cicéron qui composa un livre fort savant en faveur de sa secte. Dans « ce livre il donna la défense de la catalepsie à Lucullus, et se réserva le « soin de la combattre. Le titre de ce livre est le *Lucullus* : car Cicéron « et lui étaient amis intimes, et de même avis dans les affaires d'Etat. » (*Plut. Vie de Lucul.*, pag. 519, F., et 520, A.) Au sujet d'Antiochus, il en sera parlé dans nos remarques.

6 bis — VI. Crassus dit de lui-même (dans Cic. de Orat., cap. 11) : « J'entendis de grands hommes, lorsque, étant questeur, je me rendis de la « Macédoine à Athènes : l'académie florissait, comme on disait alors,

« parce qu'à la tête de cette école étaient Clitomachus, Carnéade et « Eschine. Il y avait aussi *Métrodore*, qui était au nombre des meil- « leurs disciples de Carnéade. »

7 — VI. Mot à mot : « Que l'*ἐνάργεια*, comme disent les Grecs, que nous « nommerons, s'il vous plaît, *perspicuitatem aut evidentiam* : for- « geons des mots, lorsqu'il le faut, afin que cet homme (il parlait « de moi en badinant), ne s'imagine pas qu'il est le seul qui en ait le « droit. »

Quant à la chose même, voici un fait qui s'y rapporte. A la fin du siècle passé, un étudiant de Genève qui voulait soutenir des thèses, y mit entre autres celle-ci : *Evidentia est criterium veritatis* ; « L'évidence « est la marque caractéristique de la vérité. » L'opposant, pour attaquer cette thèse, commença, à l'ordinaire, par l'enthymème : *Evidentia non est criterium veritatis : ergo falsa conclusio* ; « L'évidence n'est pas « la marque caractéristique de la vérité : donc la conclusion est fausse. » Le répondant allait nier l'antécédent ; mais averti par le président, il nia le conséquent. On ne peut pas le nier, dit l'opposant. Pourquoi pas? répondit le président. Parce que, répliqua l'opposant, si l'antécédent est vrai, le conséquent est évident. Donc, conclut le président, l'évidence est la marque caractéristique de la vérité. Tant il est vrai que ceux même qui attaquent cette proposition, en supposent la vérité.

Au reste, on retrouve ici le sentiment de Descartes sur l'évidence ; et dans celui des philosophes qui ne voulaient pas qu'on définît les choses claires, on voit le germe des principes de Locke sur les idées simples.

8 — *Id.* Les vrais termes sont « une perception imprimée et estampée ; » parce que Diogène Laërce, dans la vie de Zénon (liv. 7, sect. 45, à la fin), dit que le nom d'impression « est proprement tiré des figures qu'on « fait avec un anneau (cachet) sur la cire. » Or *estamper* est « faire une « empreinte de quelque matière dure et gravée, sur une matière plus « molle. » S'il faut d'autres termes, on peut prendre *empreindre*, *empreint*, *empreinte*, au substantif.

9 — VII. Voici la définition que Quintilien (Instit. Orator., lib. 2, cap. 18) donne de l'art : « L'art consiste en connaissances mises en pratique, qui « s'accordent, et qui tendent à un but utile à la vie. »

Lucullus entend ici par le mot *perceptio* ce que les Grecs nommaient *catalepsie* ; car « les stoïciens enseignent qu'un art est un système de « catalepsies mises en pratique par habitude. » C'est pourquoi j'ai mis *connaissances certaines* dans ma traduction, conformément à la définition que Cicéron donne de l'art, qu'il fait consister « en choses con-

« prises à fond, entièrement connues, débarrassées de tout mélange « d'opinion, infaillibles, aboutissant à une fin unique, et saisies par la « science (ou scientifiquement.) »

10 — VII. « Quelques arts se bornent à considérer les choses, c'est-à-dire, à « les connaître et à les juger : telle est l'astrologie (l'astronomie et la « géométrie, à ce que dit Cicéron) qui n'exige aucune action, mais qui « s'arrête à la connaissance de la chose à laquelle elle s'attache. Ces arts « se nomment *théoriques* (spéculatifs). D'autres consistent à agir, et « n'aboutissent qu'à agir, ne laissant rien après l'action. On les nomme « *pratiques* (agissant); de cette espèce est la danse. D'autres enfin « aboutissent à un effet, et se terminent à des ouvrages visibles, comme « la peinture. Ces arts portent le nom de *poétiques* (faisans). » *Quint. Instit. Orat.*, lib. 2, cap. 18 ou 19.

La distinction entre *agir* et *faire*, subsiste en français. « Le mot *faire* « suppose, outre l'action de la personne, un objet qui termine cette « action, et en soit l'effet. Celui d'*agir* n'a point d'autre objet que l'ac- « tion et le mouvement de sa personne. » (Girard, Synon.) Je voudrais bien pouvoir dire *arts actifs* et *arts factifs* : mais notre langue ne connaît pas le mot *factif*, et prend celui d'*actif* dans une acception différente de celle qu'il devrait avoir ici.

Tout le monde avouera, d'un côté, qu'il y a des arts dont l'effet est successif, et finit avec l'action de l'artiste ; tels sont la danse et la musique exécutées, un discours prononcé, etc. ; et de l'autre côté, qu'il y a des arts dont l'effet reste après que l'artiste a cessé d'agir, comme un tableau, une statue, un palais, etc. Mais je doute qu'on admette la distinction entre les arts spéculatifs et les arts pratiques. On dira que les premiers sont des *sciences*, et, peut-être, qu'en les mettant au nombre des arts, on contredit la définition de l'art, qui doit tendre à un but utile à la vie.

11 — *Id.* Cicéron en disant : *Quarum omne opus est in faciendo atque agendo*, avait manifestement en vue la distinction des arts en *pratiques* et *poétiques*.

12 — VIII. Diogène Laërce (liv. 7, sect. 45, Vie de Zénon), dit que « la dé- « monstration est un discours qui, par les choses mieux entendues, mène « à celles qui le sont moins. » Cette définition, qui revient à celle que Lucullus donne ici, est celle du syllogisme en général ; « j'ai dit que « très-souvent Cicéron appelle *conclusionem rationis*, ce que les « Grecs nomment *syllogismon*, ou ἀπόδειξιν. (Faber., in Lucull., « not. 59 ; dans le Cicéron de d'Olivet.) » En effet, Aulu-Gelle (lib. 15,

cap. 26) dit : « Le *syllogisme* est un discours dans lequel, par le « moyen de choses une fois accordées, on conclut nécessairement une « chose différente de celles qu'on avait accordées; » définition qui convient avec celle que Cicéron donne de la démonstration. La démonstration proprement dite est fondée sur des propositions nécessaires, et aboutit à une conséquence nécessaire. (Arist. 1 ; Poster. analyt., ou de la démonstr., liv. 1, ch. 2, p. 131, C.) « La démonstration est un « syllogisme qui produit la science. »

13 — XII. Quoique nous éprouvions certaines sensations, dont nous n'avons pas toujours une perception bien distincte, la perception n'en existe pas moins, et nous n'y donnons pas moins notre assentiment. Sans trop généraliser la proposition de Lucullus, on est forcé d'avouer qu'elle touche de bien près à l'évidence.

14 — XIV. Ces réflexions ne ferment pas la bouche à Cicéron. Il répond (nomb. 34, à la fin, et nomb. 38), avec Carnéade, que les perceptions considérées en elle-mêmes et par rapport à leur nature, diffèrent en ce qu'elles sont vraies ou fausses; mais que par rapport à nous, elles ne diffèrent point, parce que nous n'avons aucune marque sûre, au moyen de laquelle nous puissions distinguer les unes des autres. Mais Cicéron ne répond rien à l'objection tirée des définitions qui ne sont bonnes que quand, « ayant pris ce que la chose qu'on veut définir a de commun « avec les autres, on continue jusqu'à ce qu'on soit venu à quelque « chose de si particulier, qu'on ne puisse point l'appliquer à d'autres. « (Cic. Topic. nomb. VI.)

15 — XVIII. Les interprètes que j'ai pu consulter, gardent le silence sur ce passage; cependant il m'a embarrassé. Que sont ces *spoëces et quasi formae* des perceptions qui servent à juger des perceptions, et qui ne diffèrent pas entre elles, quoique les perceptions diffèrent? Voici la solution que je crois avoir trouvée de cette difficulté :

On a deux œufs parfaitement semblables. On m'en montre un : je le vois, et j'ai une perception. On me cache l'œuf qu'on m'avait montré, et on me fait voir l'autre. J'ai une seconde perception, qui sûrement n'est pas la première, puisque l'une est passée, et que l'autre est présente. On me demande si j'ai vu deux œufs différens, ou si j'ai vu deux fois le même. Je ne puis pas répondre, parce que j'ai retrouvé dans la seconde impression tout ce que j'avais remarqué dans la première.

Ensuite on me montre les deux œufs à la fois. J'ai deux perceptions, et je sais bien que l'une n'est pas l'autre. Ce sont des perceptions qui diffèrent. On met subtilement à gauche l'œuf qui était à droite, et à

droite celui qui était à gauche. On me demande si l'on a déplacé les œufs ou non. Je ne saurais le dire, parce que je n'ai aucune raison de répondre plutôt non que oui. Voilà, si je ne me trompe, un exemple qui conduit à l'explication des *species et quasi formæ* dont il est question ici. Ce sont les diverses parties de la perception totale, les marques internes qui pourraient me faire distinguer une perception de l'autre ; car dans le premier cas, je les distingue par la diversité des temps, et dans le second par l'identité de l'instant, qui sont deux marques externes. C'est par des marques internes que je distingue la perception d'un œuf de celle d'un cheval ; et dans ce sens Lucullus a raison de dire que l'on discerne les perceptions *specie*. Mais, ayant reconnu qu'il y a des choses fort ressemblantes, et que le sage peut en trouver qu'il n'a pas *prænotatas*, différenciées d'avance, Lucullus a tort de soutenir que l'on tombe dans l'absurde en disant que les perceptions peuvent être différentes, quoique leurs formes ne le soient pas.

Ce qui me paraît confirmer mon explication, est que le mot *species* dans Cicéron signifie forme, c'est-à-dire, la collection des marques internes qui différencient les choses, qui font que chacune est ce qu'elle est. Voilà donc encore un exemple qui montre la grande étendue que les anciens donnaient au sens du mot *formæ*.

16 — XVIII. Que les académiciens n'avaient coutume d'expliquer leur doctrine qu'à ceux qui avaient vieilli avec eux. A ces preuves on peut ajouter que Cicéron (Tusc. V, ch. 4) se félicite « d'être venu à bout de cacher son « sentiment. » Cependant on a lieu de croire que Carnéade n'était pas si réservé ; car, si « en public, pour attaquer la philosophie des stoï« ciens, il confondait tout ; en particulier avec ses amis, il avouait, « affirmait et prouvait ce que prouve tout homme ordinaire ; » à ce que dit Numénius dans Eusèbe, *Prépar. évang.* liv. 14, ch. 8, pag. 738, D.

17 — *Id.* La double doctrine des anciens est connue. « Vous ne me cachez « pas votre pensée, comme Pythagore cachait la sienne aux étrangers, » dit Cotta dans Cicéron (de Nat. Deor. lib. I, cap. 26, vers la fin). « Pythagore parlait à ses auditeurs, tantôt ouvertement, tantôt sym« boliquement ; car il avait deux manières d'enseigner ; quelques-uns de « ses disciples étaient appelés mathématiciens, et les autres auditeurs. « Les mathématiciens recevaient une instruction pleine et exacte de la « science ; et les auditeurs seulement les principes et les préceptes de la « littérature, sans aucune explication approfondie. » (Porphyre, vie de Pythag., sect. 37, pag. 39.) Il avait déjà dit (sect. 19, p. 22-23), que « personne ne peut, avec certitude, rendre compte de la doctrine

« que Pythagore enseignait; car ses disciples observaient un profond « silence. »

Ici l'interprète L. Holsténius fait une longue note concernant le silence préparatoire des pythagoriciens. Il est manifeste qu'il ne s'agit que de la fidélité avec laquelle les disciples gardaient entre eux les dogmes secrets de leur maître. C. Rittershusius (pag. 20 et suiv.) fait la même faute. Cependant il remarque (pag. 21, col. 1), « que les pythagori-« ciens observaient deux sortes de silence. Une sorte était le silence des « disciples, qui durait un certain temps; pas moins de deux ans, ni « plus de cinq. L'autre était le silence que ceux qui avaient fini le « temps légitime de l'apprentissage, gardaient, non entre eux, mais « avec les étrangers, avec ceux qui n'étaient pas pythagoriciens. Ce « silence était perpétuel. Les pythagoriciens, parmi leurs secrets, ca-« chaient sous le silence les principaux dogmes de leur doctrine, en « sorte que les étrangers ne pouvaient pas les apprendre, les transmet-« tant à leurs successeurs par tradition et sans les écrire, comme si c'é-« taient les mystères des dieux. De là vient qu'il n'a point été publié de « dogme mémorable de cette secte, quoiqu'on les ait enseignés long-« temps, et que les disciples ne manquassent pas. On expliquait ces « dogmes en particulier; et s'il arrivait qu'il y eût des étrangers, et, « pour ainsi dire, des profanes, les pythagoriciens avaient recours à des « expressions symboliques et énigmatiques. Ils disaient, par exemple : *N'at-« tisez pas le feu avec une épée*, et des choses pareilles qui, prises à la lettre, « paraissaient semblables aux dictons des vieilles femmes, mais qui, étant « expliquées, pouvaient être merveilleusement utiles à ceux qui les compre-naient. » (Jamblic., de la vie de Pythag., sec. 227, pag. 183.) Aussi « dit-on « qu'Hypparque, pythagoricien, fut chassé de l'école, et qu'on lui dressa « un monument comme à un mort, parce qu'il avait clairement exposé « les dogmes de Pythagore.—Non-seulement les pythagoriciens et Platon « cachaient bien des choses, mais les épicuriens aussi disent qu'ils ont « quelques secrets, et qu'ils ne permettent à personne de les lire. » (*Clé-ment. Strom.*, liv. 5, ch. 9, p. 680.) Ce mystère était trop favorable à la charlatanerie pour n'être pas du goût des sophistes. Aussi ne manquèrent-ils pas de l'adopter. « Protagoras (dit Socrate, dans le Théet « de Platon, pag. 113, A) n'était-il pas un sage? Et n'a-t-il pas in-« diqué ceci obscurément à nous qui sommes des petits hommes ordi-« naires, pendant qu'en secret il a expliqué la vérité à ses disciples? » —Plus bas, Platon, par la bouche de Théodore, décrit la manière contentieuse et ampoulée de disserter des sophistes. Socrate répond : « Cher

« Théodore, vous avez vu ces gens-là pendant le combat; vous ne les « avez jamais rencontrés pendant qu'ils sont en paix. Je ne suis pas sur- « pris; vous n'êtes pas intimement lié avec eux. Mais je pense qu'ils « expliquent tout cela tranquillement aux disciples qu'ils veulent rendre « semblables à eux. » (p. 132, A.; Eusèbe a copié ce passage dans sa Prépar. évang., liv. 14, ch. 4, pag. 723-724.)

Zénon suivit la même méthode; car « les stoïciens disent que Zénon « d'abord écrivit quelque chose qu'ils ne permettent pas aisément de lire « aux disciples qui n'ont pas montré par expérience qu'ils philosophent « de bonne foi. Les sectateurs d'Aristote affirment que quelques-uns des « écrits de ce philosophe sont *ésotériques*, c'est-à-dire, intérieurs, et « d'autres communs et *exotériques*, c'est-à-dire, extérieurs. » *Clem. d'Al. Strom.*, liv. 5, chap. 9, pag. 686.

Le lecteur curieux d'approfondir ce qui regarde la double doctrine, peut consulter Pfaffius, primit. Tubing., tom. II, pag. 150; Fabricius, Bibliograph. antiq., cap. 31, § 5; Strab., liv. 15, pag. 490; Jablonski, Prolegomena, pag. 114; Procl. in Tim. Plat., liv. 3; Salmas. Comm. sur Simplicius, p. 226-244; Aul.-Gell., lib. XX, cap. 5.

Cela étant, comment est-ce que Lucullus ose reprocher aux académiciens leur secret? Pourquoi Cicéron garde-t-il le silence sur ce reproche? Pourquoi ne répond-il pas à Lucullus que les académiciens suivent la coutume des autres écoles? C'est que, comme on l'a dit précédemment, les académiciens étaient attachés à Platon, et ne voulaient pas l'avouer, pour ne pas s'engager dans des disputes sur les sentimens de leur maître. Cependant il semble que dans la suite les académiciens ne furent pas si réservés. Plutarque (contre Colote, p. 1107, E. F.) parle d'Aristodème d'Epée qui « était académicien, et très-ardent sectateur « de Platon. »

Une preuve du platonisme des académiciens, se tire encore de leur conduite. Cicéron et les autres académiciens qui nous restent, attaquent partout les idées acquises par les sens, et ne disent rien contre les idées purement intellectuelles, que Platon avait introduites pour donner lieu à la science. « Il avait dans sa jeunesse fréquenté Cratilus, disciple d'Hé- « raclite, et il en avait appris les dogmes. En conséquence il soutenait « que les choses sensibles changent continuellement, et ne sont pas « l'objet de la science; et que, s'il y avait quelque science, il devait y « avoir des choses permanentes et différentes des choses sensibles » (Aristot. Métaphys., liv. 1, ch. 6; et liv. 13, ch. 4; Brucker, Hist.

de ideis, sect. I, § 8, pag. 15, etc.) Cette réflexion rend très-probable le sentiment de saint Augustin, sur cet objet.

Il est vrai que Cicéron (de Orat., lib. 3, c. 18) semble envelopper dans le doute universel les idées intellectuelles. « Arcésilas, dit-il, « fut le premier qui des différens écrits de Platon, et des discours socra« tiques, tira surtout la maxime qu'on ne peut rien savoir de certain de « ce que l'on aperçoit par les sens ou par l'*esprit*. » Mais Cicéron, par la bouche de Balbus, nous enseigne (de Nat. Deor., lib. 2, c. 59), que les choses comprises par l'esprit, dans le sens des académiciens, sont les extérieures, qui, « comparées entre elles, nous fournissent les « arts. » Je trouve que dans le fait les académiciens n'attaquaient que les idées acquises par les sens; et je crois, qu'à la réserve de quelques mots lâchés contre la dialectique (ch. 21), et contre la géométrie (ch. 36), il sera difficile de me montrer le contraire. Il semble que Cicéron se déclare pour moi, en faisant dire à Lucullus (ch. 13), que les académiciens, pour prouver que *le faux peut produire la même perception que le vrai*, s'arrêtent « aux sens, et à ce qu'on tire des sens. »

18 — XIX. Peuples d'Italie, entre Bayes et le lac Averne, où était l'antre de la Sibylle. Ils vivaient dans des cavernes, d'où *ils ne sortaient que* pour piller le voyageur. *Voy*. Bochard, dans son Canaan, liv. 1, chap. 33.

19 — XXIII. Le peuple romain, par rapport au *cens*, était divisé en six classes, subdivisées chacune en un certain nombre de centuries. Or, la cinquième classe était proprement la dernière, où il suffisait de posséder douze mille cinq cents sesterces de bien; ce qui ne faisait pas 300 écus. La sixième classe était composée de ceux qui n'avaient que peu ou point de bien, *capite censi* : on en faisait des rameurs; mais ceux des autres classes avaient droit aux charges civiles et militaires. Ainsi un auteur de la cinquième classe, est un auteur subalterne, du bas étage, *du dernier ordre*, comme s'exprime La Fontaine dans une de ses fables. (Note de Durand.)

20 — XXV. Timagoras disait une impertinence. Il devait avouer qu'en se pressant le coin de l'œil, il voyait deux lumières; que dans cette circonstance, il devait les voir; que par conséquent les sens ne le trompaient pas; et que s'il se trompait lui-même en croyant que ces deux lumières existaient hors de son œil, ce n'était pas la faute des sens, « qui ne pré« sentent pas à l'esprit les choses externes, et qui n'indiquent que leur « modification : ainsi le tact échauffé par le feu, offre à l'esprit, non le

« feu qui brûle, mais la chaleur qu'il occasione; c'est-à-dire, la modifi-
« cation de l'organe. » (Sect. Empir., contre les math., liv. 7; et 1, contre les logic., sect. 354, pag. 439.)

21 — XXV. Pline (lib. 7, cap. 21) nous apprend, sur l'autorité de Varron, que cet homme se nommait Strabon, et qu'il voyait à cent trente-cinq mille pas, qui font précisément mille quatre-vingts stades, à cent vingt-cinq pas le stade.

22 — *Id.* Voilà l'essentiel. La vue a beau être basse, si elle nous montre ce qu'elle nous doit montrer, elle ne nous trompe pas.

23 — XXVII. Illione et Polydore étaient sœur et frère, enfans de Priam et d'Hécube. Illione était l'aînée de beaucoup. Elle avait épousé Polymnestor, roi de Thrace. Priam et Hécube donnèrent à Illione, Polydore à élever, et elle l'éleva comme son fils. C'est pourquoi Polydore, dans son songe, donne à Illione le nom de mère, et Cicéron dit *fils* au lieu d'élève, que j'ai cru devoir mettre dans la traduction. *Voyez* Hygin. Fab. 109, pag. 99 et 100; et Virgil. Æneid., liv. 3, v. 49 et suiv., où Virgile dit que Polymnestor tua Polydore; et Hyginus: Que ce roi de Thrace, trompé par l'artifice d'Illione qui avait élevé son frère comme son fils, et son fils Deiphilus comme son frère, tua son fils Deiphilus; et qu'ensuite Polydore ayant découvert la vérité, creva les yeux à Polymnestor.

24 — XXVIII. Il y a dans le texte *luna innixus*, « appuyé sur la lune. » Parle-t-on du satellite de notre terre? Veut-on dire « appuyé sur l'arc « courbé en forme de lune? » Le passage est si court, qu'on ne peut pas fixer le sens de ces deux mots, qui d'ailleurs ne font rien à la force de l'argument. J'ai cru devoir les omettre.

Un critique lit *nube innixus*. M. Mérian pense que ce critique a raison. En conservant la traduction en vers de Durand, je me suis permis d'y faire quelques changemens qui m'ont paru indispensables.

25 — XXIX. Le texte ajoute : « C'est ce qu'ils nomment *ἡσυχάζειν*, *in otio esse*, *quiescere*.

26 — *Id.* *Voyez*, pour l'intelligence de ce nombre et du nombre suivant : *Aristot.* analyt. post, ou de la démonstration, liv. I, ch. 2; les Topiques de Cicéron; les Tusculanes, l. 1, ch. 7; II, ch. 22; *Arist.*, liv. VIII, ch. 1 et ch. 3 des Topiques; Valence, tom. 1, p. 33, 36, 44, 226 et 227; *Cujas*, Oper., tom. III, tract. V, ad Afric., p. 85, B et C; *Sénèque*, Ep. 88, tom. II, p. 106, trad. de La Grange; *Diogèn. Laërce*, liv. VII, c. 82; *Aulu-Gell.*, liv. V, c. 10; IX, c. 15; XIV, c. 2; XX, c. 1. M. *Saverien*, Hist. des Phil. anc., tome II, p. 197, art. Euclide de Mégare.

— XXX. Cicéron fait le même reproche au même philosophe (*de Nat. deor. lib. 1, cap. 25.*) « Dans toutes les propositions appelées disjonc-« tives, qui renferment une affirmation et une négation, l'une ou l'autre « doit se trouver vraie. Mais de peur que s'il (Epicure) accordait une « proposition comme celle-ci : *Demain Epicure vivra, ou ne vivra* « *pas*, ce ne fût reconnaître quelque chose d'inévitable, sa ressource a « été de nier que dans ces sortes de propositions, où l'on avance deux « contradictoires, l'un ou l'autre dût être nécessairement vrai. » (Trad. de l'abbé d'Olivet.)

Mais, selon Gassendi, Epicure avouait que la collection de deux propositions contradictoires est vraie, et disait, que si l'on prend chaque proposition à part, ni l'une ni l'autre n'est vraie. Ainsi il est vrai qu'ou Hermachus vivra demain, ou il sera mort; mais ni la proposition, Hermachus vivra demain, ni sa contradictoire, Hermachus sera mort demain, ne sont vraies, parce que la vie et la mort d'Hermachus sont contingentes; et si la proposition, Hermachus vivra demain, était vraie, la vie d'Hermachus serait nécessaire; et sa mort le serait, si la proposition contraire était vraie. (Gassendi, sur le 10e. liv. de Laërce, tiré de Stanley, Hist. de la phil., pag. 951.) Cicéron connaissait cette explication, et ne la trouvait pas bonne, je ne sais pourquoi. Voici ses termes : « Les « épicuriens disent que ces propositions ne sont ni vraies ni fausses : « ou, quand ils ont honte de dire cela, ils soutiennent, ce qui est encore « plus impudent, que les disjonctives contradictoires sont vraies; mais « que *chacune des deux propositions qu'elles renferment, n'est ni* « *vraie ni fausse.* O licence admirable, et pitoyable ignorance dans « l'art de raisonner! car si quelque proposition n'est ni vraie ni fausse, « certainement elle n'est pas vraie. Se peut-il que ce qui n'est pas vrai, « ne soit pas faux, ou que ce qui n'est pas faux ne soit pas vrai? » (*De Fato*, cap. 16.) Cicéron prétend qu'entre le vrai et le faux, il n'y a point de milieu; et il ne fait pas attention que dans les choses mêmes, le contingent ou l'incertain, et quant à nos connaissances, le douteux est entre le vrai et le faux.

Cicéron, à la fin de ce chapitre, va dire : *Ex se connexum est*; ce que je traduis : Ce qui est lié par *lui-même*. Cette expression, *connexum ex se*, se rapporte à une autre subtilité des stoïciens qui distinguaient le *connexum ex se*, et le *connexum per alios*. Le premier était quand l'antécédent et le conséquent de la proposition hypothétique, étaient identiques, comme : S'il fait jour, il fait jour. L'autre était quand l'antécédent n'était pas identique avec le conséquent.

28 — XXXIII. L'article que l'on discute ici, est une nouvelle preuve de l'ambiguïté que nous avons trouvée dans les termes de la philosophie ancienne, et surtout dans ceux de catalepsie, cataleptique, etc. (*Voy.* les Académiques de Pierre de Valentia). Quand Lucullus prétendait qu'on ne peut se souvenir que des choses qu'on avait saisies, il voulait parler de celles dont on a une idée claire, et en cela il avait raison. Cicéron veut que Lucullus parle des choses que l'on connaît de science certaine, ce qui ne pouvait pas être la pensée de Lucullus; car il se souvenait fort bien de ce que les académiciens alléguaient contre la certitude, quoiqu'il le regardât comme faux.

J'ai dit qu'on ne peut se souvenir que des choses dont on a une idée claire, ou que l'on a connues clairement; car la mémoire suppose la connaissance. On ne dira pas qu'on peut se souvenir des choses contradictoires, d'un polygone dont les angles valent trois droits, d'une montagne sans vallée, etc. On verra qu'on se souvient des mots dont on se sert dans ces occasions, non des idées qu'on n'a pas eues, et qu'on n'a pas pu avoir.

29 — XXXIV. « Car les académiciens soutiennent le pour et le contre; « mais ils se conduisent conformément à l'un des deux partis (Quintil. « Instit. Orat., lib. 12, cap. 1, pag. 1053.) Il n'est pas possible que ceux « qui philosophent suivant cette méthode (celle des académiciens), mar« chent sans aucun guide. — Il y a bien des choses probables; elles ne « sont pas certaines, mais comme elles ont une apparence (*visum*) « belle et frappante, le sage y conforme sa conduite. (Cic. de Natura « Deorum, lib. 1, cap. 5, à la fin.) Je ne suis pas un de ces hommes qui « ne savent jamais ce qu'ils ont à faire, et ne suivent aucun guide. Que « deviendrait l'intelligence, ou plutôt la vie, si nous n'avions aucune « règle ni pour disputer, ni pour nous conduire? Les autres disent qu'il y « a des choses certaines, et qu'il y en a d'incertaines : nous sommes d'un « autre avis, et nous soutenons qu'il y a des choses probables et des « choses improbables. Qui m'empêche de suivre ce qui me semble pro« bable, et de rejeter ce qui me paraît improbable? » *Cic. de Offic.*, lib. 2, cap. 2, vers la fin.

30 — XXXVI. Le sentiment de Cicéron est que le sage doit suspendre son jugement en tout. « Pour moi, je pense que la sagesse est certaine pour « le sage, c'est-à-dire, que le sage a saisi la sagesse, et que, lorsqu'il « acquiesce à la sagesse, il n'adopte pas une opinion douteuse; car il ne « serait pas sage s'il n'avait pas saisi la chose à laquelle il adhère. (Aug. « contra Academ., lib. 3, cap. 4, § 32.) N'est-il pas ridicule de dire

« que celui qui possède la sagesse, ne sait pas qu'il est sage, et qu'il a « échappé à la folie? » *Plut.* des Notions communes contre les stoïciens, pag. 1062, B.

81 — XXXVI. Je trouve dans Sextus Empiricus (contre les mathém., l. 10 et 2; contre les physiciens, sect. 310, 318, pag. 684 — 686) un article qui me semble très-propre à donner une idée nette des pensées des anciens sur les principes des choses. Sextus en parle aussi ailleurs (Hypot. liv. 3, sect. 30, et liv. 4; contre les phys., sect. 319, etc.); mais le passage que je choisis, est le plus clair et le plus détaillé. En voici la traduction en faveur des lecteurs, telle qu'elle se trouve dans les savantes remarques de *Castillon*.

« Ceux qui ont fait des recherches sur la constitution de l'univers, ont « tout formé, les uns d'une seule chose, et les autres de plusieurs.

« Ceux qui se sont tenus à un seul principe, l'ont supposé, les uns « sans aucune qualité, les autres avec des qualités.

« De ces derniers, les uns ont adopté l'air, les autres l'eau, d'autres le « feu, d'autres enfin la terre.

« De ceux qui ont admis plusieurs principes, les uns en ont pris « un nombre déterminé, les autres ont cru que le nombre en était infini.

« Ceux qui veulent que le nombre des principes soit déterminé, en « comptent, les uns deux, d'autres quatre, d'autres cinq, et d'autres « six.

« Ceux qui sont pour le nombre infini, veulent, ceux-ci que les élé- « mens soient semblables aux choses produites, ceux-là qu'ils soient « différens.

« Des derniers, les uns soutiennent que les élémens sont inaltérables, « et les autres qu'ils sont susceptibles d'altération.

« Les stoïciens forment l'univers d'une substance unique destituée de « toute qualité; car, selon eux, ce principe est une matière sans qualité, « et capable de toutes sortes de changemens, après lesquels ont produits « les quatres élémens, le feu, l'air, l'eau et la terre.

« Que tout soit formé d'une seule substance, mais douée de qualité, « c'est le sentiment d'Hippasus, d'Anaximandre et de Thalès. Hippasus, « et, selon quelques auteurs, Héraclite d'Ephèse, attribuent la formation « du tout au feu; Anaximandre à l'air; Thalès à l'eau; Xénophane, au « dire de quelques-uns, à la terre. —

« Homère reconnaît plusieurs élémens, en nombre déterminé, qu'il « borne à deux; la terre et l'eau. — Xénophane de Colophon est du « même avis. — Euripide veut que ce soit l'éther et la terre.

« Empédocle en admet quatre (le feu, l'air, la terre et l'eau). — Au « sujet d'Empédocle, Sextus dit la même chose, Hypot., l. 3, sect. 31, « pag. 136.

« Ocellus Lucanus et Aristote, cinq; car ils ajoutent aux quatre « élémens une cinquième substance qui se meut circulairement, et dont, « à ce qu'ils disent, sont faites les choses célestes.

« Empédocle compte jusqu'à six principes (quatre quand il parle « comme ci-dessus, et six quand il leur joint l'amitié et la discorde). « De ces six principes quatre sont matériels, la terre, l'eau, l'air et le « feu; et deux sont actifs, l'amitié et la discorde. » (Principes actifs dans lesquels M. Dutant trouve l'attraction et la répulsion des newtoniens, non de Newton; car chez lui l'attraction et la répulsion sont des phénomènes, des effets, non des principes.)

« Que le nombre des principes soit infini, ç'a été la pensée d'Anaxa« gore de Clazomène, de Démocrite, d'Epicure, et de plusieurs « autres.

« Mais Anaxagore crut que les principes étaient semblables aux choses « produites; et Démocrite et Epicure, qu'ils étaient différens et inalté« rables: c'étaient les atomes.

« Héraclide de Pont et Asclépiade firent les principes différens des « choses produites, mais altérables, étant des corpuscules sans qualité « déterminée. »

Eusèbe (Prépar. évang., liv. 1, ch. 8) explique aussi les différentes pensées des philosophes grecs sur les premiers principes.

32 — XXXVII. « Les plus sages des prêtres égyptiens pensent qu'Homère « et Thalès ont appris des Egyptiens que l'eau était le principe de « toutes choses. » (Plut. d'Isis et d'Osiris, p. 364, D.) Mais il ne faut pas oublier que si « Thalès de Milet dit que l'eau est l'élément des choses, « (il dit aussi) que Dieu est l'intelligence qui a tout formé de l'eau. » *Cic. de Nat. Deor.*, lib. 1, cap. 18.

33 — *Id.* Cet infini d'Anaximandre n'était que la matière: « mais la matière « ne peut pas passer de la puissance à l'acte sans une cause efficiente. » *Plut.* des Sent. des phil., liv. 1, ch. 3, p. 876, A.

Anaximandre considéra la matière « comme un sujet informe, et « l'appela *infini*, c'est-à-dire, indéterminé, parce que c'est la forme « qui finit ou circonscrit tout être matériel dans son espèce. » (Batt. Caus. prem., p. 207.) Cette raison est bonne en elle-même. Plutarque, en exposant le sentiment d'Anaximandre (des Sent. des phil., liv. 1, ch. 3, p. 876, B.) se sert du mot *apeiron*, qui signifie également infini

et indéterminé. Aristote (Leçons de physique, liv. 3, ch. 9, n°. 2, p. 348, D.) appelle *apeirons* les anneaux qui n'ont point de chaton : Homère donne la même épithète à la terre, parce qu'elle est sphérique, suivant l'explication d'Eustathius et de Jean-le-Grammairien. Aristote et Homère n'ont pas cru, l'un sa bague, et l'autre la terre, infinies : elles sont indéfinies, parce que l'on peut placer où l'on veut leur commencement et leur fin.

Mais si l'explication de Batteux est bonne en elle-même, je ne saurais l'accorder avec celle de Plutarque, qui dit expressément (lieu cité) que « Anaximandre de Milet dit que le principe des êtres est l'*apeiron*; que « tout en sort et tout y rentre; que par conséquent les mondes qui en « sont formés et y retournent, sont *apeiroi*, et que leur principe est *apei-* « *ron*, afin que les générations ne cessent et ne s'arrêtent jamais. » Il me semble que les deux dernières phrases montrent clairement que le mot *apeiros* ici signifie infini, non indéfini ou indéterminé. D'ailleurs, Aristote (lieu cité) dit que l'anneau est appelé *apeiron*, en parlant « par « une certaine ressemblance, non proprement. »

Enfin « Anaximandre (croyait) que les dieux reçoivent l'être, qu'ils « naissent et meurent de loin à loin, et que ce sont des mondes innombrables. » *Cic. de Nat. Deor.*, lib. 1, cap. 10; j'ai copié la traduction de d'Olivet.

44 — XXXVII. Les opinions physiques de ces philosophes anciens sont très-peu connues, parce qu'il nous reste peu de mémoires sur lesquels on puisse compter. Je ne m'étendrai donc pas sur ce sujet, et je me bornerai à une remarque générale que me fournit l'abbé d'Olivet, (Théol. des phil., pag. 239, 240.) « Tous les anciens croyaient l'éternité de la matière. « Mais la plupart ne la considéraient avant la formation du monde, que « comme une masse informe et sans ordre, *rudis indigestaque moles*. « C'est ce qu'ils appelaient *chaos*. Les uns lui croyaient un mouvement « naturel et spontané, par lequel, à force de se mouvoir, elle attrapa « enfin un arrangement, qui peu à peu devint ce que nous voyons. « D'autres, ne lui croyant pas cette faculté motrice, lui associaient une « intelligence qui lui imprima du mouvement, et la mit en ordre. —

« Anaximène donc, raisonnant sur le second état de la matière, quand « elle passa du chaos à une forme réglée, crut que d'abord elle devint « air; que par conséquent l'air, qui comprenait alors tout ce qu'il y « avait de matière, était infini, et que l'air modifié produisit la terre, « l'eau et le feu, d'où se formèrent tous les êtres particuliers. »

« Je dis avec restriction *la plupart ;* à cause d'Aristote qui était pour « l'éternité du monde. Ovid. Métam., lib. 1, v. 8. » M. d'Olivet cite Bayle qui dans son Dictionnaire (article *Jupiter*, remarque G) a avancé « *qu'il n'y a nulle apparence que Cicéron ait bien rapporté le sen-* « *timent d'Anaximène*, et cela sur des paroles de saint Augustin, « tirées de la Cité de Dieu. » Dans Bayle on cite en marge, lib. 8, cap. 2. Saint Augustin y dit : *Anaximenes omnium rerum causas infinito aeri dedit, nec deos negavit aut tacuit : non tamen ab ipsis aerem factum, sed ipsos ex aere natos credidit.* Ces dieux nés sont, selon Bayle, Saturne, Rhéa, Jupiter, etc. On peut, sur ce passage, consulter les *Observationes Halenses* (tom. 2, obs. 19, pag. 440). M. d'Olivet dit qu'il fallait plutôt consulter la lettre de saint Augustin à Dioscore, laquelle est la 118e. dans l'édition des bénédictins, et la 56e. dans les autres éditions.

J'ai consulté cette lettre, et je trouve que (cap. 2, § 23) le saint docteur ne parle du sentiment d'Anaximène qu'en peu de mots; il se rapporte à Cicéron *de Natura Deorum*. Passons à Anaxagore.

« Anaxagore dit que les corps (les parties similaires) existaient au com- « mencement, et que l'intelligence divine les mit en ordre, et donna « ainsi naissance aux choses. » (Plut. des Sentim. des phil., liv. 1, « chap. 7, pag. 881, A.) Mais, observe Socrate (Plat. de l'Ame), « cet homme ne fait aucun usage de l'intelligence; il ne rend aucune « raison de ce bel arrangement, et les causes qu'il assigne, sont l'air, « l'éther, l'eau, et plusieurs autres choses absurdes. »

Socrate, dans la suite de ce passage, décrit parfaitement l'optimisme, par ces mots entre autres : « Il ne me serait jamais venu dans l'esprit « qu'Anaxagore ayant dit que l'intelligence gouverne les choses, expli- « querait les phénomènes autrement qu'en prouvant que *tout est bien* « *comme il est*; et (j'aurais cru que) après avoir assigné à chaque « chose une cause particulière, il montrerait en général ce qui convient « au tout. »

N'ayant pas Platon sous la main, je tire ce passage d'Eusèbe. (Prép. évang., liv. 14, ch. 16, p. 751, D.)

35 — XXXVII. Xénophane enseignait « que le tout était un; que Dieu était « en toute chose, et qu'il était sphérique, impassible, immuable et in- « telligent (Sext. Empir. Hypot., liv. 1, chap. 33, sect. 225), partout « semblable à lui-même, et tout intelligence » (là même, sect. 224) : c'est-à-dire, que le monde est éternel et inaltérable; qu'au monde était jointe une intelligence (Cic. de Nat. Deor., lib. 1, cap. 11) aussi éter-

nelle, unie à la matière, et répandue par tout l'univers; et que pourtant cette intelligence n'avait rien de commun avec la matière. A mon avis, selon Xénophane, il en était de Dieu et de l'univers, comme de notre âme et de notre corps. L'une diffère totalement de l'autre; cependant ces deux substances sont unies. En disant que Dieu n'avait rien de commun avec la matière, Xénophane parlait de la matière grossière, et formait cette intelligence d'une manière très-subtile. S'il avait attribué à son Dieu l'immatérialité, telle que nous la concevons, Xénophane n'aurait jamais dit que Dieu était « une sphère impassible. » (Sect. Empir. Hypot., liv. 3, chap. 24, sect. 218, à la fin.) Selon Diogène Laërce (liv. 9, sect. 19, Vie de Xénophane), ce philosophe enseignait simplement que « la substance de Dieu est globulaire, et n'a rien de commun avec celle « des hommes; que le tout voit, le tout entend, et cependant ne respire « pas; et que tout existe ensemble, l'intelligence, la prudence et « l'éternité. »

Origène, dans les Philosophiques (artic. d'Anaximandre, pag. 270, B. C. D.), parle de la doctrine de ce philosophe; mais, à mon avis, il ne l'explique pas avec beaucoup de clarté.

J'espère que quelques-uns de mes lecteurs me sauront gré du morceau que je vais ajouter à cette note. Il n'est pas court; mais il me paraît curieux, et propre à répandre du jour sur le sujet que nous traitons. Ce morceau est de Plutarque : il se trouvait dans ses *Stromates*, ouvrage que nous avons perdu. Eusèbe nous en a conservé ces lignes. (*Prépar. évang.*, liv. 1, chap. 8, pag. 22-25.)

« On dit que Thalès avant tous les autres, établit que l'eau était le « premier principe de tout, et que tout était sorti de l'eau et se résolvait « en eau. Après lui, Anaximandre son disciple enseigna que l'infini « renferme la cause universelle de toute génération et corruption; que « les cieux et des mondes sans nombre étaient sortis de lui; que de lui « se faisait la corruption, et long-temps avant celle-ci, la génération « de tous ces mondes qui roulent perpétuellement; que la terre avait « la figure d'un cylindre, dont la hauteur est le tiers de la largeur. Il « ajoutait que, pour la formation du monde, les parties fécondes et « productives du chaud et du froid avaient été séparées de toute éternité; « qu'il s'en était formé une sphère de feu, laquelle entourait l'air qui « environne la terre, comme l'écorce environne un arbre; que cette « sphère se brisa, se partagea en cercles, et produisit le soleil, la lune « et les astres. Il soutenait aussi que l'homme, au commencement, fut la « production d'animaux qui n'avaient pas la même figure que lui : car

« les autres animaux d'abord se nourrissent d'eux-mêmes ; l'homme a « besoin pendant long-temps de lait et de nourrice, en sorte qu'au com- « mencement il n'aurait pas pu se conserver, s'il eût été tel qu'il est à « présent. »

« Anaximène, à ce qu'on dit, avança que le principe de tout était « l'air, infini quant à l'espèce, et déterminé quant aux qualités ; qu'il « produisait tout, en partie en se condensant, en partie en se raréfiant ; « que le mouvement était éternel ; que l'air comprimé avait d'abord « produit la terre fort large, qui par conséquent se soutenait sur l'air ; « que le soleil, la lune et les autres astres étaient sortis de la terre. C'est « pourquoi il appelait terre le soleil, qui, selon lui, avait fort à propos « acquis sa grande chaleur par un mouvement très-violent.

« Xénophane de Colophon prenant une route particulière, et s'écar- « tant du sentiment de tous ceux dont nous venons de parler, supprime « toute génération et toute destruction, pensant que cet univers a tou- « jours été semblable à lui-même ; car, s'il avait été formé, il s'ensuivrait « nécessairement qu'il n'existait pas auparavant ; or, ce qui n'est pas, « ne peut pas être fait, ne peut rien faire, et on n'en peut rien faire. « Xénophane prétend aussi que les sens sont trompeurs, et avec eux il « calomnie la raison en tout. Il dit que la terre avec le temps descend, « et tombe peu à peu dans la mer ; que le soleil est composé d'un grand « nombre de petits feux. Touchant les dieux, il soutient qu'il n'y a « aucune prééminence entre eux, parce qu'il ne convient pas qu'un dieu « commande aux autres ; que l'un n'a jamais besoin du secours des « autres ; qu'ils entendent et voient en général, non en détail ; que la terre « est infinie, et que l'air n'enveloppe pas ses parties ; que tout est fait de « terre ; mais que le soleil et les autres astres doivent leur origine aux « nuages. »

« Parménide d'Elée, disciple de Xénophane, en partie adopta ses « sentimens, et en partie en imagina d'opposés ; car il soutint que cet « univers est éternel, immobile, et conforme à la vérité des choses « (est la seule chose réelle), étant seul, unique, immuable, et non en- « gendré ; que la génération regarde les choses auxquelles on attribue faus- « sement l'existence ; et que les sens n'ont rien de commun avec la vérité. « Parménide assure de plus que, s'il y a quelque part quelque chose outre « ce qui existe réellement, ce n'est pas un être ; que ce qui n'est pas un « être, n'existe pas dans l'univers ; et qu'ainsi l'être n'est point engendré. « Il dit aussi que la terre a été formée par l'air épaissi qui s'écoulait.

« Zénon d'Elée ne dit rien de particulier. Il flotta dans le doute.

« Démocrite d'Abdère veut que l'univers soit infini et immuable, parce qu'il n'a pas été fabriqué. Il dit aussi que dans le monde tel qu'il est, les causes de ce qui se forme, n'ont aucun principe ; que tout ce qui a été, est, ou sera, est lié depuis un temps infini par la force de la nécessité ; que le soleil et la lune ont été formés ; que quand ils étaient, non aussi chauds et brillans qu'ils le sont actuellement, mais semblables à la terre, ils avaient leur propre mouvement en bas ; que l'un et l'autre ont d'abord été formés comme l'exigeait l'état particulier du monde, et qu'enfin, lorsque le cercle du soleil s'est augmenté, le feu s'y est rassemblé et renfermé.

« Epicure, fils de Néoclès d'Athènes, s'efforça de rabattre le faste de ce qui regarde les dieux. Il soutient que rien ne se fait de ce qui n'est pas ; que cet univers a toujours été et sera toujours tel qu'il est ; qu'à l'exception du temps infini déjà passé, il ne se fait rien de nouveau ; que l'univers est un corps non-seulement immuable, mais aussi infini ; et que le plaisir est le souverain bien.

« Aristippe de Cyrène place aussi le plus grand bien dans le plaisir, et le plus grand mal dans la douleur ; il borne le reste de la physiologie au point de dire que la seule considération du bien et du mal est utile.

« Empédocle d'Agrigente établit les quatre élémens, le feu, l'eau, l'air et la terre ; que l'amitié et la discorde sont la cause de ces élémens ; que dans la confusion primitive des élémens, l'air se sépara et se répandit sphériquement ; que le feu sortit après, et que ne trouvant pas d'autre place, il vola en haut chassé par le froid de l'air épaissi ; que deux hémisphères circulent autour de la terre ; qu'un de ces hémisphères est tout de feu, et que l'autre est composé d'air et d'un peu de feu, et forme la nuit ; que le mouvement commença, parce que dans cette conjonction des élémens l'impétuosité du feu prévalut ; que le soleil par sa nature est, non un feu, mais une réflexion du feu semblable à celle qui se fait dans l'eau ; que la lune se forma elle-même de l'air que le feu avait abandonné, et qui s'était épaissi comme de la grêle, et qu'elle emprunte sa lumière du soleil ; enfin, que la partie principale de l'âme n'est ni dans la tête, ni dans la poitrine ; qu'elle est dans le sang, et que par conséquent la partie du corps où il y a le plus de sang, est la principale dans l'homme.

« Métrodore de Chios affirme que l'univers est éternel, parce que, s'il avait été fait, il l'aurait été de ce qui n'existait pas ; que, puisqu'il est éternel, il est infini, n'ayant ni commencement ni fin ; que l'univers est immobile, parce qu'il ne peut pas se mouvoir sans passer d'un lieu

« cédant un autre, et que nécessairement il devrait passer dans le plein ou « dans le vide; que l'air épaissi forme d'abord les nuages, et ensuite « la glace, qui tombant dans le soleil, en éteint le feu; et que ce feu se « rallume par la raréfaction; qu'avec le temps le soleil s'épaissit par la « sécheresse; que les étoiles sont formées d'une eau claire et limpide; que « la nuit, le jour et les éclipses viennent de ce que le soleil s'éteint et se « rallume alternativement. »

« Diogène d'Apollonie établit que l'air est un élément; que tout se « meut, et que les mondes sont infinis en nombre. Il imagine que ces « mondes se sont formés, parce que, pendant que tout se mouvait, ici « il y avait plus de rareté, et là plus de densité; et que la plus grande « densité produisit un tourbillon; que le reste s'est formé de la même « manière, et que les parties les plus légères se sont placées en haut, et « ont produit le soleil. »

Voilà les rêveries, ou plutôt les extravagances que les anciens philosophes débitaient sur la formation de l'univers. Je ne suis pas étonné que Socrate, après les avoir étudiées, méprisât la physique. J'ai plutôt de la peine à comprendre comment Cicéron trouvait que de pareilles « idées nous élèvent, et nous donnent une noble fierté. » Elles me semblent plus propres à nous humilier, et à nous faire sentir notre faiblesse. Cependant elles contiennent quelque chose de bon: Elles nous montrent que tous les philosophes ont reconnu cette grande vérité que, *puisque quelque chose existe, quelque chose a existé de toute éternité*. Si, comme M. Sulzer (Nouv. Mém. de l'Acad. royale des sc. et b.-lett., an. 1770, pag. 168 et suiv.), que je regretterai long-temps, ils avaient développé la notion de l'*Être éternel*, ils auraient vu que cet être ne doit son existence à aucune cause extérieure; qu'il existe par la force de sa nature, ou nécessairement; qu'il est immuable et exempt de toute modification accidentelle, unique dans son genre, parce que, s'il en existait deux, ou ils auraient des propriétés différentes, ou ils n'en auraient pas: Dans le second cas, les deux êtres seraient indiscernables, même par l'entendement; ils n'en feraient qu'un; car ils ne peuvent pas différer par le temps, puisqu'ils sont éternels: ils ne peuvent pas différer par la place, puisque dans ce cas la place serait contingente, et il n'y a rien de contingent dans l'être nécessaire. Dans le premier cas, un des deux aurait des propriétés qui ne sont pas essentielles à l'autre, qui par conséquent sont accidentelles et contradictoires à l'idée d'être nécessaire. Donc cet être n'a point de parties, parce que tout arrangement de parties est accidentel, pouvant ne pas être tel qu'il est. Par la même raison, cet

être n'a aucune de ces modifications qui admettent des degrés. En un mot, s'ils avaient analysé la notion de l'Être éternel, ils auraient vu que la matière ne peut pas être éternelle, et ils auraient appris à distinguer l'ouvrage de l'ouvrier.

36 — XXXVIII. On ne regarde guère à présent Aristote comme un homme très-éloquent. Cicéron et Quintilien, qui étaient plus versés dans le grec que nous, et qui se connaissaient en éloquence mieux que nous, admiraient celle du philosophe de Stagyre. « Je doute, dit Quintilien (Instit. Orat., « lib. 10, cap. 1), si c'est par la connaissance des choses, ou par le « nombre de ses écrits, ou *par les charmes de son style* (*eloquendi* « *suavitate*), ou par la subtilité de ses découvertes, ou par la diversité « de ses ouvrages, qu'Aristote s'est le plus illustré. »

37 — *Id.* Il est facile de voir que Cicéron a recours, dans tout ce passage, à la plaisanterie, pour faire sentir aux stoïciens l'incohérence et la contradiction de leurs principes.

38 — *Id.* « Myrmécide fit avec de l'ivoire un char à quatre chevaux qu'une « mouche couvrait de ses ailes, et un vaisseau qu'une abeille cachait « sous les siennes. (Plin., Hist. nat., lib. 7, cap. 21, et lib. 36, cap. 5.) « On voit plus aisément les ouvrages presque invisibles (*obscura*) « que Myrmécide a faits d'ivoire, lorsqu'on en approche en dehors des « soies de porc noires. » (Varr. de Ling. lat., lib. 6, au commencement.)

Plutarque (des not. comm. contre les stoïciens, pag. 1083, D.) parle aussi de Myrmécide, de Callicrate et de leurs pareils, ajoutant qu'ils gravèrent dans un grain de sésame les vers d'Homère. Plutarque parle de Myrmécide à l'occasion d'une doctrine des stoïciens qui étonnera bien de nos philosophes. Les stoïciens veulent « que chacun de « nous soit double; — qu'il ait deux corps; — que chacun soit deux « sujets, dont l'un est une essence, — et l'autre dans un mouvement et « changement perpétuel. » J'omets le reste de cette description, parce que sûrement le texte est corrompu, comme Xylander le remarque une fois pour tout le traité. On s'en convaincra en lisant ce que j'omets, et en le comparant avec la réflexion de Plutarque. « Personne n'a fait voir en « nous cette diversité et différence : nous ne nous sommes pas aperçus « que nous sommes doubles; que par rapport à une partie de nous, nous « changeons continuellement, et par rapport à l'autre nous sommes « toujours les mêmes depuis notre naissance jusqu'à la mort. » Voilà, si je ne me trompe, clairement énoncée la doctrine des germes préexistans et inaltérables. L'illustre M. Bonnet a, peut-être été, surpris de la trouver dans Plutarque.

Mais dans quel sens les stoïciens faisaient-ils l'homme quadruple? *Voy.* Plut., à la suite du lieu cité.

39 — XXXVIII. Cicéron s'explique lui-même (de Nat. Deor., lib. I, cap. 1): « Le point essentiel est, s'il est vrai que les dieux ne fassent rien, qu'ils ne « se mêlent de rien; qu'ils ne gouvernent pas l'univers (*omni curatione « et administratione rerum vacent*); ou s'il est vrai qu'ils en soient les « auteurs, et qu'ils doivent éternellement le gouverner. » (Trad. de l'abbé d'Olivet.) Platon prouve (des Lois, livre 10, pag. 278-293, de la trad. de M. Grou) que Dieu a soin de tout, même de la moindre chose.

4° — *Id.* Straton prétendait que toutes les parties de la matière avaient de la vie, et la faculté de former des choses, quoique ces parties n'eussent point d'intelligence. « C'était en elles que résidait toute la puissance de la Di- « vinité: elles étaient la cause de toute génération, de toute augmentation, « de toute diminution; mais elles n'avaient ni sentiment, ni figure » (Cic. de Nat. Deor., lib. 1, cap. 13, à la fin), où le mot *sentiment* signifie *intelligence*: observez que l'abbé Batteux (Hist. des causes premières, pag. 363), au lieu de *minuendi*, lit *nutriendi*. Sénèque, dans un passage que nous a conservé saint Augustin (de Civitate Dei, lib. 6, cap. 10, col. 392), dit: « Supporterai-je Platon ou Straton le pé- « ripatéticien, dont l'un fait Dieu sans corps, et l'autre sans âme? »

Selon Straton, chaque partie de la matière avait naturellement une vie, une force inhérente, par laquelle la matière pouvait se donner l'arrangement qui demande le plus d'art, jusqu'à la faculté de sentir et de penser; cependant elle n'avait point d'intelligence. C'est, sans doute, de Straton et de ses sectateurs que parle Balbus dans Cicéron, quand il dit (de Natura Deorum, lib. 2, cap. 32): « Quelques-uns prétendent que la nature « est une force aveugle, qui excite dans les corps des mouvemens néces- « saires. — La vertu de la semence est telle que, malgré la petitesse de « son volume, si elle tombe dans un lieu destiné à la recevoir, et qu'elle « y rencontre une matière qui lui serve d'aliment, et lui donne les moyens « de croître, elle forme et produit chaque chose en son espèce; ou des « plantes qui ne font que végéter; ou des animaux qui ont de plus que « les plantes, le mouvement, le sentiment, l'appétit et la faculté de pro- « duire d'eux-mêmes leurs semblables. » (Traduction de l'abbé d'Olivet.)

La pensée exprimée dans ce passage était certainement celle de Straton. Selon ce philosophe, la force qu'avait chaque partie de la matière de produire des effets déterminés, n'agissait que lorsqu'une cause extérieure l'excitait. Alors, et alors seulement, la matière produisait d'elle-même, par une suite de sa nature, l'effet qu'elle était capable de produire. C'est

ainsi qu'il faut entendre Plutarque lorsqu'il dit (contre Colotte, pag. 1115, B.) : « Straton pense que le monde n'est pas un animal, et que « tout ce qui arrive dans la nature est casuel ; car le hasard (ou la « fortune) commence le mouvement ; et ensuite la nature fait le reste. » C'est ainsi, à peu près, que Mosheim (Cudw. Syst. intellect., p. 101–102) traduit ce passage qui, comme il le dit fort bien, est inintelligible dans la version de Xilander, mal à propos conservée dans l'édition de Reiske, t. 10, p. 587.

Mosheim explique la pensée de Straton comme moi.

Cette pensée est bien éclaircie par l'exemple de la semence, qui, lorsqu'elle tombe dans un lieu convenable, produit le végétal ou l'animal dont elle est la semence. C'est pourquoi j'ai cru que dans le passage de Cicéron il y avait une transposition. En conséquence, j'ai omis dans ma citation les mots : « D'autres croient que la nature est une force intelli- « gente qui a de l'ordre, qui observe une méthode, qui se propose une « fin en tout ce qu'elle fait, qui tend à cette fin, et dont les ouvrages « marquent une adresse que la main la plus habile ne saurait imiter. » (Traduction de l'abbé d'Olivet.) Ces mots sont où j'ai mis des points, et précèdent ce qui est dit de la semence, du lieu destiné à le recevoir, et de la matière propre à la nourrir. Je ne vois pas que tout ce détail éclaircisse l'intelligence de la force de la nature ; mais il me semble que tout cela répand beaucoup de jour sur la matière active et aveugle de Straton, et sur la *fortune* qu'il joignait à l'activité de la nature. Selon M. l'abbé Batteux (Caus. prem., p. 354-356), le hasard de Straton consistait dans les combinaisons. « Straton, dit-il, croyait que le « monde avait commencé, et par conséquent toutes les espèces étaient « nées avec le monde. Comment expliquait-il cette naissance ? — Par « les efforts divers des principes composans, qui se mouvant par eux- « mêmes et chacun à sa manière (ce sont les forces de la nature) de- « vaient avoir produit des rencontres, et par ces rencontres, des combi- « naisons de toute espèce. Celles de ces combinaisons qui se trouvèrent « régulières (c'est le hasard), c'est-à-dire, aussi bien ordonnées à « une fin, que si elles y avaient été dirigées par une intelligence, sont « restées dans la nature, et y ont fondé les espèces. Celles, au contraire, « qui ne se sont pas trouvées complètement ordonnées, n'ont point eu « de durée, et ont péri avec l'individu imparfait ou incomplet que le « hasard des rencontres avait formé, sans lui avoir donné les accessoires « ou dépendances nécessaires pour conserver son espèce.

« C'est, je crois, le vrai sens du passage de Plutarque, que voici :

« *Straton a dit que le monde lui-même n'est point un être animé* « (qu'il n'y a point dans le monde d'âme universelle), *que les espèces* « *selon nature, suivent les rencontres du hasard, parce que c'est la* « *spontanéité des mouvemens qui commence; et qu'ensuite les* « *formes et les qualités naturelles* (qui constituent ce qu'on appelle « une nature) *s'achèvent et s'établissent.* » Il me semble que Straton n'est pas l'inventeur de ce système; j'en trouve des traces dans Platon (des Lois, liv. 10, pag. 248-249, trad. de M. Grou). « Ils disent que « le feu, l'eau, la terre et l'air sont les productions de la nature et du « hasard, et que l'art n'y a aucune part; attribuant aussi à ces deux « principes la formation de ces autres grands corps, le globe terrestre, « le soleil, la lune, tous les astres, lesquels, selon eux, sont tout-à-fait « inanimés. Que les premiers élémens poussés çà et là au hasard, chacun « selon sa propriété, étant venus à se rencontrer, et à s'arranger en- « semble, conformément à leur nature, le chaud avec le froid, le sec « avec l'humide, le mou avec le dur, de ce mélange des contraires que « le hasard a dû produire suivant les lois de la nécessité, se sont formées « toutes les choses que nous voyons, le ciel entier avec tous les corps « célestes, les animaux et les plantes, avec l'ordre des saisons que cette « combinaison a fait éclore : le tout, disent-ils, non en vertu d'une in- « telligence, ni d'aucune divinité, ni des règles de l'art, mais unique- « ment par nature et par hasard. »

41 — XXXVIII. Il est sans doute plus consolant de croire que ces accidens fâcheux tiennent d'un destin que rien ne peut fléchir.

42 — XXXIX. S'il faut en croire Plutarque (des Sentim. des Philosophes, liv. 2, chap. 25, pag. 891, B, à la fin), Xénophane croyait que la lune est « un nuage condensé. » Diogène Laërce dit la même chose (lib. 9, sect. 19, vie de Xénophane). Comment pouvait-il croire qu'elle était habitée, qu'il y avait des montagnes, des villes, etc.? Cependant Cicéron s'exprime en termes formels, et il n'est pas à présumer que ce philosophe ignorât les sentimens de Xénophane. Nouvelle preuve de la difficulté qu'on trouve quand on veut entendre et concilier entre eux les anciens philosophes. Au surplus, Xénophane avait un autre sentiment bien singulier et propre à faire voir par quelles erreurs notre esprit commence à débrouiller ses idées. Xénophane pensait que « le soleil est composé de « petits feux qui provenaient d'une exhalaison humide, et qui consti- « tuaient le soleil; que cet astre n'était qu'un nuage allumé » (Plut. des Sentim. des Philos., liv. 2, ch. 20, pag. 889, F. 890. A.; Stobée, Choix de phys., liv. 1, p. 35, lig. 23-25); « qu'il était engendré chaque jour »

(Origène, Philosophiques, articl. de Xénophane, pag. 278; B. à la fin). Et même « qu'il y avait nombre de soleils, suivant les différens climats et « les diverses sections et zones de la terre. » (Plutarque, des Sent. des Phil., liv. 2, chap. 24, pag. 891.) Ou que le nombre des soleils était infini, selon Origène (lieu cité). Il est vrai que, selon Laërce (liv. 9, sect. 19), Xénophane pensait qu'il y a des mondes (et par conséquent des soleils) à l'infini. Cependant Plutarque assure positivement que, selon Xénophane, notre monde avait nombre de soleils.

43 — XXXIX. Ce fameux passage des Académiques et un autre de Plutarque, firent penser à Copernic qu'il pouvait y avoir un meilleur système que celui de Ptolomée. C'est ce qu'il avoue lui-même dans la préface de son livre des Révolutions des Corps célestes.

43 *ib*. « *Id*. Platon divisa l'âme en deux parties, l'une douée et l'autre destituée « de raison. Il subdivisa la dernière en deux parties; il en nomma une la « partie concupiscible, et l'autre la partie irascible. Il assigna à chacune, « pour ainsi dire, sa demeure, et les plaça dans certaines parties du corps. « Il mit la partie douée de raison dans la plus haute région de la tête, « comme dans une forteresse, après l'avoir munie de tous les organes « des sens, comme d'autant de gardes. La partie irascible se tient autour « du cœur, et la partie concupiscible autour du foie. « (Héraclide de Pont, alég. d'Homère, pag. 431-832, collect. de Gales). Ensuite Héraclide explique l'allégorie que Platon donne à ce sujet dans le Phèdre; cette explication est trop longue pour être copiée. Cicéron avait dit la même chose en moins de mots. « Platon fit l'âme triple; il plaça la principale « partie, c'est-à-dire, la raison dans la tête, comme dans une citadelle; « il voulut mettre à part les deux autres parties, qu'il sépara par leurs « places, en mettant la colère dans la poitrine, et la concupiscence au-« dessous. » (Tusc., lib. 2, cap. 10.) Les mots : *An simplex unusque sit*, peuvent signifier ou que l'âme n'a point de parties, point d'étendue, qu'elle est immatérielle, dans l'acception dans laquelle nous prenons ce terme, ou qu'elle n'a qu'une seule faculté. C'est dans le dernier sens qu'il faut les entendre; car le sentiment dont il s'agit ici, est opposé à celui de Platon qui, comme on vient de le voir, attribuait à l'âme trois parties, c'est-à-dire, trois facultés : celle de raisonner, celle de s'irriter, et celle de désirer. Il n'est pas question de la spiritualité; car Cicéron ne demanderait pas si cet *animus simplex*, est du feu, du souffle, ou du sang. Quant à la spiritualité dans notre sens, nous avons prouvé (note sur les Acad., à Varron, que les anciens ne la connaissaient point.

44 — XLIII. *Voyez* de Finib., lib. 2, cap. 11, 12, où tous ces sentimens sont détaillés.

45 — XLIV. On pourrait ajouter : *à laquelle vous faites un reproche de n'avoir pas encore donné dans toute la rigidité stoïcienne.*

46 — *Id. Voy.* le Dictionnaire des Antiquités de Sam. Pitiscus.

47 — XLVI. Dans le sentiment d'Épicure sur le criterium, par le mot *notions* il faut entendre les prénotions, et par le mot *plaisir* il faut entendre les passions en général; la douleur y est comprise. (Gassendi, not. à la sect. 23 du 10ᵉ. livre de Diogène Laërce, pag. 64.) Eusèbe, d'après Aristoclès, dit (Prépar. évang., liv. 14, chap. 21, pag. 769, A.) : « Il est des « philosophes qui soutiennent que le plaisir et le déplaisir sont le prin- « cipe et le criterium du choix. » Et Aristote (Moral. à Nicomachus, liv. 1, chap. 2) : « Nous réglons, les uns plus, les autres moins, nos « actions sur le plaisir et le déplaisir. »

48 — XLVII. Pour bien saisir l'allusion, que Cicéron a rendue plus sensible par les développemens, il est bon de rappeler que toutes les fois que les tribuns voulaient réunir le peuple en grand nombre, pour donner plus de poids à leurs discours, ils faisaient fermer les boutiques, et contraignaient ainsi les gens de métier, les artisans, à venir les entendre.

49 — XLVIII. M. le président Bouhier, qui a compris ce passage le premier, montre, par l'autorité de Nonius Marcellus, que le mot *tollendum*, dont Hortensius se sert ici, signifie, entre autres choses, *disserendum*. Bouhier ajoute qu'Hortensius jouant sur l'équivoque, a voulu dire qu'il fallait délibérer davantage. N'ayant pas pu conserver en français l'ambiguité du latin, j'ai cru devoir prêter à Hortensius une expression du barreau.

FIN DES REMARQUES.

TRAITÉ
DE M. T. CICÉRON
SUR LES VRAIS BIENS
ET SUR LES VRAIS MAUX;

TRADUCTION DE REGNIER DESMARAIS,

REVUE PAR J. B. LEVÉE.

ARGUMENT.

Tout cet ouvrage, adressé à Brutus, est divisé en cinq livres, dans lesquels Cicéron examine à fond les différentes opinions des Grecs sur ce sujet. Les principales étaient réduites à trois : celle d'Épicure ; celle de Zénon et des stoïciens ; celle des académiciens et des péripatéticiens. C'est aussi à la discussion de celles-là seules qu'il s'attache principalement ; toutes les autres ou tenant en partie à quelqu'une des trois, ou étant dès-lors abandonnées.

Le premier et le second livres, dont il suppose que la scène s'est passée dans sa maison auprès de Cumes, ne regarde que la doctrine d'Épicure, qui mettait le souverain bien dans la volupté, et qui regardait la douleur comme le plus grand des maux. Cette doctrine est soutenue dans le premier livre par Lucius Torquatus, épicurien de secte, et réfutée dans le second par Cicéron.

La scène du troisième et du quatrième se passe à Tusculum, entre Caton et Cicéron. Dans l'un, Caton expose l'opinion de Zénon et des stoïciens, qui ne mettaient au rang des biens que ce qui est honnête, ni au nombre des maux que ce qui est honteux. Dans l'autre, Cicéron combat et renverse leur opinion, en faisant voir que celle de Platon, d'Aristote, des académiciens et des péripatéticiens, qui regardaient la vertu comme le plus grand des biens, mais non pas comme le seul, est beaucoup plus conforme aux principes de la nature, et aux lumières de la raison, puis-

que l'homme étant composé d'âme et de corps, il fallait qu'il pût tirer son bonheur de l'un et de l'autre.

Enfin la scène du cinquième livre se tient à Athènes, dans l'Académie, entre Pison, Cicéron, Quintus son frère, Lucius son neveu, et Pomponius Atticus. Là Pison, qui était fort attaché à l'ancienne académie, en expose toute la doctrine, touchant les vrais biens et les vrais maux, à la prière de Cicéron, et en faveur du jeune Lucius. Cette exposition est de temps en temps traversée, et principalement vers la fin, par quelques objections que Cicéron y fait : et Pison y répond de telle sorte, qu'il ne laisse rien à lui pouvoir objecter.

Tout l'ouvrage, selon qu'il est divisé par Cicéron, paraît avoir été fait en divers lieux et en divers temps. Mais quoique dans le second livre il soit parlé de Pompée, comme étant alors dans sa splendeur, et quoique dans le troisième et dans le quatrième Caton soit introduit comme soutenant la doctrine des stoïciens; ce que Cicéron dit lui-même de cet ouvrage dans le second livre de la Divination, et ce qu'il en écrit à Atticus, dans la douzième lettre du douzième livre, et dans quelques autres, fait voir qu'il l'a composé tout de suite, lorsque n'ayant plus de part à l'administration de la république, il se retira pour ne s'adonner qu'à l'étude de la philosophie. Autant même qu'on le peut conjecturer, il a été écrit dans le temps de l'expédition de César en Espagne contre les enfans de Pompée.

M. T. CICERONIS

DE FINIBUS BONORUM ET MALORUM

AD BRUTUM,

LIBER PRIMUS.

I. Non eram nescius, Brute, cum, quæ summis ingeniis, exquisitaque doctrina philosophi græco sermone tractavissent, ea latinis litteris mandaremus, fore, ut hic noster labor in varias reprehensiones incurreret. Nam quibusdam, et iis quidem non admodum indoctis, totum hoc displicet, philosophari. Quidam autem non id tam reprehendunt, si remissius agatur: sed tantum studium, tamque multam operam ponendam in eo non arbitrantur. Erunt etiam, et hi quidem eruditi græcis litteris, contemnentes latinas, qui se dicant in græcis legendis operam malle consumere. Postremo aliquos futuros suspicor, qui me ad alias litteras vocent: genus hoc scribendi, etsi sit elegans, personæ tamen, et dignitatis esse negent. Contra quos omnes dicendum breviter existimo. Quamquam philosophiæ quidem vi-

TRAITÉ
DE M. T. CICÉRON
SUR LES VRAIS BIENS ET SUR LES VRAIS MAUX,
ADRESSÉ A BRUTUS.

LIVRE PREMIER.

I. Quand je me proposai, mon cher Brutus, de traiter en latin des matières déjà traitées en grec par des philosophes d'un rare savoir et d'un excellent esprit; je n'ignorais pas que bien des gens trouveraient à redire à mon dessein, les uns d'une façon, les autres d'une autre. Car il y a des personnes, même très-judicieuses, qui ne peuvent souffrir qu'on s'applique à la philosophie : d'autres, à la vérité, ne désapprouvent pas qu'on s'y adonne, en gardant une certaine mesure; mais elles voudraient qu'on y employât un peu moins de soin et de temps. Il y en a aussi qui, sachant le grec, et méprisant leur langue, disent qu'ils aiment mieux lire les mêmes choses en grec; et enfin, je n'en doute point, d'autres encore souhaiteraient me voir livré à tout autre genre d'écrire, prétendant que celui-ci, quel qu'en soit le mérite, ne convient pas assez à la dignité des emplois que j'ai soutenus. Je répondrai à chacun d'eux en peu de mots, quoiqu'à l'égard de ceux qui blâment la philo-sophie, je leur aie déjà assez répondu dans le livre où j'ai

tuperatoribus satis responsum est eo libro, quo a nobis philosophia defensa et collaudata est, cum esset accusata et vituperata ab Hortensio. Qui liber cum et tibi probatus videretur, et iis, quos ego posse judicare arbitrarer, plura suscepi, veritus, ne movere hominum studia viderer, retinere non posse. Qui autem, si maxime hoc placeat, moderatius tamen id volunt fieri, difficilem quandam temperantiam postulant in eo, quod [1] semel admissum coerceri reprimique non potest: ut propemodum justioribus utamur illis, qui omnino avocent a philosophia, quam his, qui rebus infinitis modum constituant, in reque eo meliore, quo major sit, mediocritatem desiderent. Sive enim ad sapientiam perveniri potest: non paranda nobis solum ea, sed [2] fruenda etiam est. Sive hoc difficile est: tamen nec modus est ullus investigandi veri, nisi inveneris: et quærendi defatigatio turpis est, cum id, quod quæritur, sit pulcherrimum. Etenim si delectamur, cum scribimus: quis est tam invidus, qui ab eo nos abducat? sin laboramus: quis est, qui alienæ modum statuat industriæ? Nam, ut Terentianus Chremes non inhumanus, qui novum vicinum non vult

Fodere, aut arare, aut aliquid ferre denique.

non enim illum ab industria, sed ab illiberali labore deterret: sic isti curiosi, quos offendit noster minime nobis injucundus labor.

[1] S. jam missum iis. — [2] Fr. etiam sapientia est.

défendue hautement contre les reproches et les accusations d'Hortensius. Mon livre ayant eu votre approbation, et celle des personnes que j'ai crues capables d'en juger, j'ai entrepris de continuer, de peur de paraître avoir excité la curiosité des hommes, sans avoir de quoi la satisfaire. Quant à ceux qui permettent de s'adonner à la philosophie, mais sobrement, ils demandent une espèce de retenue très-difficile, et dont on n'est plus le maître, du moment qu'on s'est livré à son penchant. Ainsi les adversaires les plus implacables prononcés de la philosophie, sont presque plus équitables que ceux qui veulent donner des limites à une matière infinie, et qui exigent de la modération dans une étude dont on ne connaît jamais mieux le prix que quand on la pousse le plus loin possible. Car, si on peut parvenir à la véritable sagesse, il ne suffit pas de l'avoir acquise, il faut en jouir. Si l'acquisition en est longue et pénible, on ne doit pas cesser de chercher le vrai bien, qu'on ne l'ait trouvé. Il serait honteux de se rebuter dans la poursuite de ce qu'il y a de plus excellent au monde. Du reste, si la philosophie est un sujet sur lequel je prenne plaisir à écrire, pourquoi m'envier un plaisir honnête? Et si c'est une tâche que je me suis faite, pourquoi m'empêcher d'en venir à bout? Car, lorsque Chrémès [1], dans Térence, ne veut pas que son voisin *travaille lui-même à la terre, et qu'il porte des pelles et des râteaux*, son motif est de lui épargner un travail dur et fatigant, et c'est par esprit d'humanité qu'il le fait; mais ces gens-ci prétendent me détourner d'un exercice que je trouve délicieux.

II. His igitur est difficilius satisfacere, qui se latina scripta dicunt contemnere : in quibus hoc primum est, in quo admirer : cur in gravissimis rebus non delectet eos patrius sermo, cum iidem fabellas latinas, ad verbum de græcis expressas, non inviti legant. Quis enim tam inimicus pæne nomini romano est, qui Ennii Medeam, aut Antiopam Pacuvii spernat, aut rejiciat? qui se iisdem Euripidis fabulis delectari dicat, (latinas litteras oderit?), Synephebos ego, inquit, potius Cæcilii, aut Andriam Terentii, quam utramque Menandri legam? A quibus tantum dissentio, ut, cum Sophocles vel optime scripserit Electram, tamen male conversam Attilii mihi legendam putem. De quo Licinius ferreum scriptorem : verum, opinor, scriptorem tamen, ut legendus sit. Rudem enim esse omnino in nostris poetis, aut inertissimæ segnitiæ est, aut fastidii delicatissimi.

Mihi quidem nulli satis eruditi videntur, quibus nostra ignota sunt : [1] An,

Utinam ne in nemore. . . . .

nihilominus legimus, quam hoc idem græcum. Quæ autem de bene, beateque vivendo a Platone disputata sunt, hæc explicari non placebit latine? Quodsi nos non interpretum fungimur munere, sed tuemur ea, quæ dicta sunt ab iis, quos probamus, eisque nostrum judicium, et nostrum scribendi ordinem

[1] Ah! [illegible]

II. Il n'est pas peut-être si aisé de bien répondre à ceux qui ne font nul cas de ce qu'on traduit en latin, quoiqu'on ait sujet de s'étonner que des gens qui ne laissent pas de prendre plaisir à des tragédies latines, tournées du grec mot à mot, ne puissent pas goûter des choses graves et excellentes, traduites dans leur langue. Car y a-t-il quelqu'un assez ennemi du nom romain, pour refuser de lire ou la Médée d'Ennius, ou l'Antiope [2] de Pacuvius, et pour oser dire qu'il se plaît à lire les mêmes pièces dans Euripide, mais sans pouvoir en supporter les traductions en latin? Il faudra donc, dira-t-il, se résoudre à lire les [3] Synéphèbes de Cécilius, ou l'Andrienne de Térence, plutôt que l'une et l'autre dans Ménandre? Et moi je ne suis point de cet avis; quoique l'Électre soit admirable dans Sophocle, et quoique Attilius l'ait très-mal rendue, je ne laisse pas pourtant de la lire dans Attilius, que Licinius appelle un écrivain de fer, et qui l'est en effet, mais qui cependant est un écrivain qu'on peut lire. Au fond, c'est avoir ou trop de nonchalance, ou trop de délicatesse, que de ne vouloir pas jeter les yeux sur nos poëtes.

Pour moi, je ne saurais regarder comme savans ceux qui n'ont pas la moindre connaissance de nos auteurs. Quoi! lorsque nous lisons dans la Médée d'Ennius, ...

Plût au ciel [4] que jamais sur le mont Pélion,

nous n'y prenons pas moins de plaisir que quand nous lisons la même chose dans Euripide? Et nous ne voudrons pas voir enrichir notre langue des Traités que Platon a faits, pour porter les hommes à mener une vie sage et heureuse? De plus, si je n'écris point en simple traducteur, mais qu'en exposant ce que les Grecs ont avancé, je marque ce que j'en pense, et que je donne un autre tour, un autre ordre à ce

adjungimus : quid habent, cur græca anteponant iis, quæ et splendide dicta [1] sint, neque sint conversa de Græcis? Nam si [2] dicent, ab illis has res esse tractatas : ne ipsos quidem Græcos est cur tam multos legant, quam legendi sunt. Quid enim est a Chrysippo prætermissum in stoicis? legimus tamen Diogenem, Antipatrum, Mnesarchum, Panætium, multos alios, in primisque familiarem nostrum Posidonium. Quid Theophrastus? Mediocriterne delectat, cum tractat locos ab Aristotele ante tractatos? Quid epicurei? num desistunt de iisdem, de quibus et ab Epicuro scriptum est, et ab antiquis, ad arbitrium suum scribere? Quod si Græci leguntur a Græcis, iisdem de rebus alia ratione compositis : quid est, cur nostri a nostris non legantur?

III. Quamquam si plane sic verterem Platonem, aut Aristotelem, ut verterunt nostri poetæ fabulas : male, credo, mererer de meis civibus, si ad eorum cognitionem divina illa ingenia transferrem. Sed id neque feci adhuc, nec mihi tamen, ne faciam, interdictum puto. Locos quidem quosdam, si videbitur, transferam, et maxime ab iis, quos modo nominavi, cum inciderit, ut id apte fieri possit : ut ab Homero Ennius, Afranius a Menandro solet. Nec vero, ut noster Lucilius, recusabo, quo minus omnes mea legant. Utinam esset ille Persius! Scipio vero, et Rutilius multo etiam magis : quorum ille judicium

[1] Sunt. — [2] Dicerent.

qu'ils ont dit, pourquoi préférera-t-on ce que les Grecs ont écrit, à ce qui sera heureusement écrit en latin, et d'une manière neuve? Si l'on prétend que toutes les matières ont été épuisées par les Grecs, pourquoi donc ceux-là mêmes qui parlent de cette sorte, lisent-ils tant de différens auteurs grecs sur une même matière? Chrysippe, par exemple, n'a rien oublié de ce qui se pouvait dire en faveur des stoïciens: cependant on lit là-dessus [5] le stoïcien Diogène, Antipater, Mnésarque, Panétius, plusieurs autres, et surtout notre ami Posidonius. Quoi [6]! Théophraste traitant les mêmes matières dont Aristote avait parlé avant lui, ne fait-il pas encore plaisir à lire? Et les épicuriens n'écrivent-ils pas tous les jours autant qu'ils peuvent sur des sujets déjà traités par Épicure et par les anciens? Que si les Grecs sont lus par les Grecs sur les mêmes choses traitées d'une manière différente, pourquoi les Latins, qui les ont aussi traitées avec la même diversité, ne seront-ils pas lus par les Latins?

III. A la vérité, si je ne traduisais Platon ou Aristote, que comme nos poëtes ont traduit les tragédies grecques, mes citoyens me sauraient peu de gré de ne leur faire connaître que de la sorte, des esprits sublimes et presque divins. Mais c'est ce que je n'ai point encore fait. Et toutefois, lorsqu'il se présentera occasion de traduire quelques endroits des deux grands hommes que je viens de nommer, de même qu'Ennius a traduit quelques endroits d'Homère, et Afranius [7] de Ménandre, je ne renonce pas à le faire. Du reste, je n'appréhenderais point, comme [8] Lucilius, d'écrire pour tout le monde. Eh! que ne puis-je même avoir pour lecteurs [9] Persius, Scipion l'Africain, et Rutilius, dont il craignait tant le jugement, qu'il disait que ce n'était que pour les Tarentins, pour ceux de Consente, et pour les Siciliens qu'il écrivait! Il a dit

reformidans, Tarentinis ait se, et Consentinis, et Siculis scribere. Facete is quidem, sicut alias: sed nec tam docti tunc erant, ad quorum judicium elaboraret, et sunt illius scripta leviora, ut urbanitas summa appareat, doctrina mediocris. Ego autem quem timeam lectorem, cum ad te, ne Græcis quidem cedentem in philosophia, audeam scribere? Quamquam a te ipso id quidem facio provocatus gratissimo mihi libro, quem ad me *de Virtute* misisti. Sed ex eo credo quibusdam usuvenire, ut abhorreant a Latinis, quod inciderint in inculta quædam, et horrida, de [1] male Græcis latine scripta deterius. Quibus ego assentior, [2] dummodo de iisdem rebus ne Græcos quidem legendos putent. Res vero bonas, verbis electis, graviter, ornateque [3] dictas, quis non legat? nisi qui se plane græcum dici velit: ut a Scævola est [4] prætor salutatus Athenis Albucius. Quem quidem locum cum multa venustate, et omni sale idem Lucilius: apud quem præclare Scævola,

Græcum te, Albuci, quam Romanum, atque Sabinum,
Municipem Pontii, Tritanni, centurionum,
Præclarorum hominum, ac primorum, signiferumque,
Maluisti dici. Græce ergo prætor Athenis
Id quod maluisti, te, cum ad me accedis, saluto:
Χαῖρε, inquam, Tite: lictores, turma omnis, cohorsque:
Χαῖρε Tite, hinc hostis mi Albucius, hinc inimicus.

[1] Malis. — [2] Dummodo a se de. — [3] Dictas. — [4] Prætore.

cela fort plaisamment, comme quantité d'autres choses. Mais il n'y avait pas alors beaucoup de savans personnages, de l'approbation desquels il dût se mettre fort en peine : et dans tout ce qu'il a écrit, il y a véritablement de la politesse et de l'agrément ; mais peu de savoir. Pour moi, quel lecteur aurais-je à redouter, puisque c'est à vous, qui ne le cédez pas aux Grecs mêmes, que j'adresse mon ouvrage, après y avoir été engagé par l'excellent livre que vous m'avez adressé *de la Vertu* ? Au reste, si bien des gens ont peu de goût pour tout ce qu'on traduit en latin, c'est qu'apparemment ils sont tombés sur des ouvrages mal écrits en grec, et rendus encore plus mal en latin. Si cela est, je suis de leur avis, pourvu qu'ils sachent que les choses qu'ils trouvent si mauvaises en latin, ne valent pas mieux en grec. Quant à celles qui, étant excellentes en grec, viendront à être traduites excellemment en notre langue, qui pourra refuser de les lire, à moins de vouloir passer tout-à-fait pour grec, comme [10] Albutius, que Mucius Scévola, préteur en Achaïe, salua en grec à Athènes?

C'est un endroit que Lucilius a traité d'une manière plaisante, en faisant dire à Mucius Scévola :

Albucius, vous comptez donc pour rien,
Que dans ses murs Rome vous ait vu naître?
Mais puisque c'est d'Athènes citoyen,
Que vous voulez dans Athènes paraître,
Et qu'au pays de la Grèce le maître
Le ciel attique est par vous préféré ;
Pour vous traiter comme vous voulez l'être,
Je vous reçois en vous disant χαῖρε.
Au même instant toute la compagnie,
Jusqu'aux licteurs, lui crie aussi χαῖρε ;
Et de là vint qu'il fut toute sa vie
De Mucius ennemi déclaré.

Sed jure Mucius. Ego autem [1] satis mirari non queo, unde hoc sit tam insolens domesticarum rerum fastidium. Non est omnino hic docendi locus : sed ita sentio, et sæpe disserui, latinam linguam non modo non inopem, ut vulgo putarent, sed locupletiorem etiam esse, quam græcam. Quando enim, vel nobis dicam, aut oratoribus bonis, aut poetis, postea quidem quam fuit quem imitarentur, ullus orationis vel copiosæ, vel elegantis ornatus defuit?

IV. Ego vero, cum forensibus operis, laboribus, periculis, non deseruisse mihi [2] videar præsidium, in quo a populo romano locatus [3] sim : debeo profecto, quantumcumque possim, in eo quoque elaborare, ut sint opera, studio, labore meo doctiores cives mei, nec cum istis tantopere pugnare, qui græca legere malint : modo legant illa ipsa, ne simulent : et iis servire, qui vel utrisque litteris uti velint, vel, si suas habent, illas non magnopere desiderent. Qui autem alia malunt scribi a nobis, æqui esse debent, quod et scripta multa sunt, sic ut plura nemini e nostris, et scribentur fortasse plura, si vita suppetet : et tamen qui diligenter hæc, quæ de philosophia litteris mandamus, legere assueverit, judicabit nulla ad legendum his esse potiora. Quid est enim in vita tantopere quærendum, quam cum omnia in philosophia, tum id, quod his libris quæritur, quid sit finis, quid extremum, quid ultimum, quo sint omnia bene vivendi, recteque faciendi consilia referenda?

[1] Abest *satis*. — [2] Videor. — [3] Sum.

Mucius avait sans doute raison; et je ne saurais assez m'étonner de voir le peu de cas que certaines personnes font de notre langue. Ce n'est pas ici le lieu de traiter un pareil sujet; mais j'ai toujours cru, et je m'en suis souvent expliqué, que la langue latine non-seulement n'est point pauvre, comme ils se l'imaginent, mais qu'elle est même plus riche que la langue grecque. Car, a-t-on jamais vu nos bons poëtes, depuis qu'ils commencèrent à se proposer quelque excellent Grec pour modèle, manquer jamais de termes pour exprimer élégamment tout ce qu'ils ont voulu dire?

IV. Quant à moi, après m'être comporté de telle sorte dans le barreau, que je ne crois pas que ni les travaux, ni les périls, m'aient jamais détourné de ce que mes concitoyens ont dû attendre de moi; je crois devoir aussi essayer de contribuer par mes soins à étendre leurs connaissances. Du reste, à l'égard de ceux qui aiment mieux lire les Grecs, je ne m'oppose point à leur goût, pourvu qu'effectivement ils les lisent, et qu'ils ne se contentent pas d'en faire semblant. Je continuerai cependant à me rendre utile à ceux qui savent faire usage du grec et du latin; et si je puis, je ne laisserai rien à désirer aux Romains qui s'en tiennent à leur langue.

Pour ceux qui voudraient que j'écrivisse sur toute autre chose que sur la philosophie, ils devraient être plus équitables, et songer que j'ai déjà beaucoup écrit sur divers sujets, et autant qu'aucun autre Romain ait jamais fait. J'écrirai encore peut-être sur plusieurs objets; et cependant quiconque voudra s'appliquer à lire mes ouvrages sur la philosophie, trouvera qu'il n'y a point de matière dont on puisse retirer plus d'avantage. Mais quoi de plus excellent que les préceptes de la philosophie, et surtout ce qui fait en particulier le sujet des présens livres, savoir quelle est la fin principale à laquelle il

quid sequatur natura, ut summum ex rebus expetendis; quid fugiat, ut extremum malorum? Quare cum sit inter doctissimos magna dissensio, quis alienum putet ejus esse dignitatis, quam mihi quisque tribuit, quod in omni munere vitæ optimum et verissimum sit, exquirere? An, partus ancillæ sitne in fructu habendus, disseretur inter principes civitatis, P. Scævolam, M. Manilium? ab hisque M. Brutus dissentiet, quod et acutum genus est, et ad usus civium non inutile: nosque ea scripta, reliquaque ejusdem generis et legimus libenter, et legemus: hæc, quæ vitam continent omnem, negligentur? Nam, ut sint illa vendibiliora, hæc uberiora certe sunt. Quamquam id quidem licebit iis existimare, qui legerint. Nos autem hanc omnem quæstionem de finibus bonorum et malorum, fere a nobis explicatam esse, his litteris arbitramur; in quibus, quantum potuimus, non modo quid nobis probaretur, sed etiam quid a singulis philosophiæ disciplinis diceretur, persecuti sumus.

V. Ut autem a facillimis ordiamur, prima veniat in medium Epicuri ratio, quæ plerisque notissima est: quam a nobis sic intelliges expositam, ut ab ipsis, qui eam disciplinam probant, non soleat accuratius explicari. Verum enim invenire volumus, non

faut tout rapporter, et ce que la nature doit, ou rechercher comme le plus grand des biens, ou éviter comme le plus grand des maux. Or, les sentimens des plus savans hommes étant partagés là-dessus, puis-je regarder la recherche de la vérité, si importante pour la conduite de toute la vie, comme une occupation qui ne réponde pas à l'opinion qu'on veut bien avoir de moi?

Quoi! deux grands personnages[11] de la république, Publius Scévola, et Marcus Manilius, auront consulté ensemble *si l'enfant d'un esclave doit être regardé comme un fruit qui appartient au maître de l'esclave?* Marcus Brutus aura été là-dessus d'un avis différent du leur : et comme c'est une question de droit assez subtile, et qui est de quelque usage dans la société, on lira cette dissertation avec plaisir : d'autres choses de même nature inspireront aussi quelque intérêt : et on négligera ce qui embrasse le cours entier de la vie? De pareilles questions peuvent être d'un plus grand débit; l'objet qui nous occupe est assurément plus important. Mais il faut en laisser le jugement aux lecteurs.

Cependant, je crois avoir ici tellement développé tout ce qui regarde la question des biens qui sont le plus à rechercher, et des maux qui sont le plus à craindre, que non-seulement j'en ai dit ce que je pensais, mais encore que j'ai eu soin de marquer, autant que j'ai pu, tout ce que les philosophes des différentes sectes en ont dit.

V. Pour commencer par le plus aisé, je vais examiner l'opinion d'Épicure, si connue de tout le monde; et vous la verrez si bien éclaircie, que ceux qui la soutiennent ne sauraient l'exposer mieux; car je ne songe qu'à chercher la vérité, et nullement à combattre, ni à vaincre un adversaire.

Il y a déjà long-temps que Lucius[12] Torquatus, homme

tamquam adversarium aliquem convincere. Accurate autem quondam a L. Torquato, homine omni doctrina erudito, defensa est Epicuri sententia de voluptate; a meque ei responsum, cum C. Triarius, in primis gravis et doctus adolescens, ei disputationi interesset. Nam cum ad me in Cumanum salutandi causa uterque venisset, pauca primo inter nos de litteris, quarum summum erat in utroque studium; deinde Torquatus : Quoniam nacti te, inquit, sumus aliquando otiosum, certe audiam, quid sit, quod Epicurum nostrum, non tu quidem oderis, ut fere faciunt, qui ab eo dissentiunt, sed certe non probes, eum, quem ego arbitror unum vidisse verum, maximisque erroribus animos hominum liberavisse, et omnia tradidisse, quæ pertinerent ad bene beateque vivendum : sed existimo, te, sicut nostrum Triarium, minus eo delectari, quod ista Platonis, Aristotelis, Theophrasti orationis ornamenta neglexerit. Nam illuc quidem adduci vix possum, ut ea, quæ senserit ille, tibi non vera videantur. Vide quantum, inquam, fallare, Torquate. Oratio me istius philosophi non offendit. Nam et complectitur verbis, quod vult, et dicit plane, quod intelligam; et tamen a philosopho, si afferat eloquentiam, non asperner; si non habeat, non admodum flagitem. Re mihi non æque satisfacit, et quidem locis pluribus. Sed quot homines tot sententiæ. Falli igitur possumus. Quamobrem tandem, inquit, non satisfacit? te enim judicem æquum puto : modo, quæ dicat ille, bene noris. Nisi

d'un profond savoir, ayant entrepris de soutenir l'opinion d'Épicure sur la volupté, je lui répondis en présence de Caïus Triarius, jeune homme sage et de beaucoup d'esprit, qui se trouva à notre dispute. Car l'un et l'autre m'étant venus voir dans ma maison auprès de Cumes, la conversation tomba d'abord sur les lettres, qu'ils aimaient passionnément tous deux. Après quoi Triarius dit à Torquatus : Puisque nous nous trouvons ici de loisir, il faut m'apprendre non pas pourquoi vous haïssez Épicure, comme font ordinairement ses antagonistes, mais pourquoi vous n'approuvez pas un homme que je crois être le seul qui ait connu la vérité, un philosophe qui a délivré l'esprit des hommes de tant d'erreurs, et qui leur a donné tous les préceptes nécessaires pour pouvoir vivre sagement et heureusement. Pour moi, je m'imagine que s'il n'est pas de votre goût, c'est qu'il a plus négligé les ornemens du discours que Platon, Aristote et Théophraste ; car d'ailleurs je ne saurais me persuader que vous ne soyez pas de son sentiment.

Voyez, Torquatus, combien vous vous trompez, lui répondis-je. La façon d'écrire d'Épicure ne me choque point ; il dit ce qu'il veut dire, et il le fait fort bien entendre. Je ne suis pas fâché de trouver de l'éloquence dans un philosophe ; mais ce n'est pas ce que j'y cherche. C'est uniquement sur les choses mêmes qu'Épicure ne me satisfait pas en plusieurs endroits. Cependant, autant de têtes, autant d'opinions, et je puis bien me tromper. En quoi donc ne vous satisfait-il pas? reprit-il. Car, pourvu que vous ayez bien compris ce qu'il dit, je ne doute point que vous ne soyez un juge très-équitable. J'ai entendu Phèdre et Zénon, lui répondis-je, et à moins que vous ne les croyiez menteurs, vous devez croire que je possède parfaitement la doctrine d'Épicure. L'exactitude avec

mihi Phædrum, inquam, mentitum, aut Zenonem putas (quorum utrumque audivi, cum mihi nihil sane præter sedulitatem probarent), omnes mihi Epicuri sententiæ satis notæ sunt. Atque eos, quos nominavi, cum Attico nostro frequenter audivi; cum miraretur ille quidem utrumque, Phædrum autem etiam amaret: quotidieque inter nos ea, quæ audiebamus, conferebamus: neque erat umquam controversia, quid ego intelligerem, sed quid probarem.

VI. Quid igitur est, inquit? audire enim cupio, quid non probes. Principio, inquam, in physicis, quibus maxime gloriatur, primum totus est alienus. Democrito adjicit, perpauca mutans, sed ita, ut ea, quæ corrigere vult, mihi quidem depravare videatur. Ille atomos, quas appellat, id est, corpora individua, propter soliditatem censet in infinito inani, in quo nihil nec summum, nec infimum, nec medium, nec ultimum, nec extremum sit, ita ferri, ut concursionibus inter se cohærescant: ex quo efficiantur ea, quæ sint, quæque cernantur, omnia: eumque motum atomorum nullo a principio, sed ex æterno tempore intelligi convenire. Epicurus autem, in quibus sequitur Democritum, non fere labitur. Quamquam utriusque cum multa non probo, tum illud in primis, quod cum in rerum natura duo quærenda sint, unum, quæ materia sit, ex qua quæque res efficiatur; alterum, quæ vis sit, quæ quidque efficiat: de materia disseruerunt; vim, et causam efficiendi reliquerunt. Sed hoc commune vitium: illæ Epicuri

laquelle ils s'expliquaient, est tout ce que j'en ai approuvé. Je les ai même entendus souvent avec Atticus, qui les admirait tous deux, et qui aimait particulièrement Phèdre. Quelquefois nous nous entretenions sur ce qu'ils avaient dit, et jamais nous n'avions de dispute sur l'intelligence des paroles, mais seulement sur les opinions mêmes.

VI. Encore une fois, ajouta-t-il, sur quoi Épicure ne vous contente-t-il pas ?

En premier lieu, lui répondis-je, il n'entend rien à la physique, dans laquelle il se vante d'exceller : il n'ajoute presque rien à ce que [14] Démocrite a dit sur cette matière; et dans le peu de changemens ou de modifications qu'il y apporte de lui-même, il me semble qu'il gâte toujours ce qu'il y veut réformer. Les atomes, selon lui (car c'est ainsi qu'il appelle de petits corpuscules qui sont indivisibles à cause de leur solidité) sont incessamment portés de telle sorte dans le vide infini, où il ne peut y avoir ni haut, ni bas, ni milieu, que venant à s'attacher ensemble par leur concours continuel, ils forment tout ce que nous voyons. Le mouvement, selon lui, ne leur a été imprimé par aucun principe étranger, mais il leur a été toujours propre dans toute l'éternité des temps.

Il se trompe moins dans les endroits où il suit Démocrite. Mais outre que je ne suis guère du sentiment de l'un ni de l'autre sur plusieurs points, je le suis moins encore, en ce que n'ayant à considérer dans la nature que deux principes, la matière dont tout est fait, et ce qui donne la forme à chaque chose, ils n'ont parlé que de la matière, et ils n'ont pas dit

propriæ ruinæ. Censet enim, eadem illa individua, et solida corpora ferri suo deorsum pondere ad lineam : hunc naturalem esse omnium corporum motum. Deinde ibidem homo acutus, cum illud occurreret; si omnia deorsum e regione ferrentur, et, ut dixi, ad lineam, numquam fore, ut atomus altera alteram posset attingere : itaque attulit rem commenticiam : declinare dixit atomum perpaullum : quo nihil posset fieri minus. Ita effici complexiones, et copulationes, et adhæsitationes atomorum inter se ; ex quo efficeretur mundus, omnesque partes mundi, quæque in eo essent. Quæ cum res tota ficta sit pueriliter, tum ne efficit quidem quod vult. Nam et ipsa declinatio, ad libidinem fingitur (ait enim declinare atomum, sine causa) : quum nihil turpius physico, quam fieri sine causa quidquam dicere; et illum motum naturalem omnium ponderum, ut ipse constituit, e regione inferiorem locum petentium, sine causa eripuit atomis : nec tamen id, cujus causa hæc finxerat, assecutus est. Nam si omnes atomi declinabunt, nullæ umquam cohærescent : sin aliæ declinabunt, aliæ suo nutu recte ferentur : primum erit hoc quasi provincias atomis dare, quæ recte, quæ oblique ferantur : deinde eadem illa atomorum, in quo etiam Democritus hæret, turbulenta concursio hunc mundi ornatum efficere non poterit. Ne illud quidem physici, credere aliquid esse minimum. Quod profecto numquam putavisset, si a Polyæno, familiari suo,

[illegible] particulier.

Il prétend que les atomes se portent d'eux-mêmes directement en bas, et que c'est là le mouvement de tous les corps : ensuite venant à songer que si tous les atomes se portaient toujours en bas par une ligne directe, il n'arriverait jamais qu'un atome pût toucher l'autre ; il a subtilement imaginé un mouvement de déclinaison, par le moyen duquel les atomes venant à se rencontrer, s'accrochent ensemble, et composent tout l'univers : de sorte que par une pure fiction, il leur donne en même temps un léger mouvement de déclinaison, dont il n'allègue aucune cause, ce qui est honteux à un physicien ; et il leur ôte aussi sans aucune cause le mouvement direct de haut en bas, qu'il avait établi dans tous les corps. Et cependant, avec toutes les suppositions qu'il invente, il ne peut venir à bout de ce qu'il prétend. Car si tous les atomes ont également un mouvement de déclinaison, jamais ils ne s'attacheront ensemble. Que si les uns l'ont, les autres point : premièrement, c'est leur assigner gratuitement différens emplois, que de donner un mouvement oblique aux autres : et avec tout cela il n'en sera pas moins impossible que cette rencontre fortuite d'atomes produise jamais l'ordre et la beauté de l'univers. Il n'est pas même d'un physicien de croire des corps si petits, qu'ils soient indivisibles : jamais il ne l'aurait cru, s'il eût mieux aimé apprendre la géométrie [16] de Polyène son ami, que de la lui faire désapprendre. Démocrite, qui était habile en géométrie, croit que le soleil est d'une grandeur immense ; Épicure lui donne environ deux pieds, et il le suppose à peu près tel que nous le voyons, un peu plus ou un peu moins grand ; de sorte qu'il dénature tout ce qu'il change. Du

geometriam discere maluisset, quam illum etiam ipsum dedocere. Sol Democrito magnus videtur, quippe homini erudito, in geometriaque perfecto: huic pedalis fortasse: tantum enim esse censet, quantus videtur, vel paullo aut majorem, aut minorem. Ita, quæ mutat, ea corrumpit: quæ sequitur, sunt tota Democriti. Atomi, inane, imagines, quæ idola nominant, quorum incursione non solum videamus, sed etiam cogitemus: infinitio ipsa, quam ἀπειρίαν vocant, tota ab illo est: tum innumerabiles mundi, qui et oriantur, et intereant quotidie. Quæ etsi mihi nullo modo probantur: tamen Democritum laudatum a ceteris, ab hoc, qui eum unum secutus est, nollem vituperatum.

VII. Jam in altera philosophiæ parte, quæ est quærendi, ac disserendi, quæ λογικὴ dicitur, iste vester, plane, ut mihi quidem videtur, inermis ac nudus est. Tollit definitiones: nihil de dividendo ac partiendo docet: non, quo modo efficiatur concludaturque ratio, tradit: non, qua via captiosa solvantur, ambigua distinguantur, ostendit. Judicia rerum in sensibus ponit: quibus si semel aliquid falsi pro vero probatum sit, sublatum esse omne judicium veri, et falsi putat. (In tertia vero parte, quæ est de vita, et moribus, in constitutione finis, nil generosum sapit, atque magnificum.) Confirmat illud vel maxime, quod ipsa natura, ut ait ille, adsciscat, et reprobet, id est, voluptatem et dolorem. Ad hæc, et quæ sequamur, et quæ fugiamus, refert omnia. Quod

[illegible] c'est de Démocrite qu'il a pris les atomes, le vide, et les images ou espèces, par la rencontre desquelles non-seulement nous voyons, mais aussi nous pensons : c'est aussi de lui qu'il a pris cette étendue à l'infini, qui n'a point d'extrémité ; et cette infinité de mondes qui naissent, et qui périssent à toute heure : et quoique je n'approuve nullement ces imaginations-là dans Démocrite, je ne puis souffrir qu'un homme qui les a toutes prises de lui, s'attache, comme il fait, à le blâmer, lorsque bien d'autres le louent.

VII. Quant à la logique, qui est la seconde partie de la philosophie, destinée à former et à servir de guide au raisonnement, votre Épicure est entièrement dépourvu et dénué de tout ce qui peut y servir : il ôte toutes les définitions ; il n'enseigne ni à distinguer, ni à diviser, ni à tirer une conclusion, ni à résoudre un argument captieux, ni à développer ce qu'il peut y avoir d'ambigu dans un raisonnement ; et enfin il fait les sens tellement juges de tout, qu'il pense, que dès qu'ils ont pris une chose fausse pour vraie, on ne peut plus s'assurer de pouvoir juger sainement de rien.

Maintenant, à l'égard de la troisième partie de la philosophie, qui règle la conduite de la vie, il n'y a rien de grand ni d'élevé dans l'objet, qu'il établit pour la fin de toutes les actions des hommes. Car après avoir dit, que la nature ne cherche que la volupté, et ne craint que la douleur, c'est à ces deux choses-là uniquement qu'il prétend rapporter tout

quamquam Aristippi est, a Cyrenaicisque melius liberiusque defenditur: tamen ejusmodi esse judico, ut nihil homine videatur indignius. Ad majora enim quædam nos natura genuit et conformavit, ut mihi quidem videtur. Ac fieri potest, ut errem : sed ita prorsus existimo, neque eum Torquatum, qui hoc primus cognomen invenerit, aut torquem illum hosti detraxisse, ut aliquam ex eo perciperet corpore voluptatem, aut cum Latinis tertio consulatu conflixisse apud Veserim propter voluptatem. Quod vero securi filium percusserit, privavisse se etiam videtur multis voluptatibus, cum ipsi naturæ patrioque amori prætulerit jus majestatis atque imperii. Quid? T. Torquatus, is, qui consul cum Cn. Octavio fuit, cum illam severitatem in eo filio adhibuit, quem in adoptionem D. Silano emancipaverat, ut eum, Macedonum legatis accusantibus, quod pecunias prætorem in provincia cepisse arguerent, causam apud se dicere juberet, reque ex utraque parte audita, pronuntiaret, eum non talem videri fuisse in imperio, quales ejus majores fuissent et in conspectum suum venire vetuit : numquid videtur tibi de voluptatibus suis cogitavisse? Sed ut omittam pericula, labores, dolorem etiam, quem optimus quisque pro patria et pro suis suscipit, ut non modo nullam captet, sed etiam prætereat omnes voluptates, dolores denique quosvis suscipere malit, quam deserere ullam officii partem : ad ea, quæ hoc non minus declarant, sed

ce que nous devons ou rechercher, ou éviter. Cette maxime est 16 d'Aristippe, et elle a été encore bien mieux soutenue par les cyrénéens de sa secte, que par Epicure. Cependant rien ne paraît plus indigne d'un homme qu'une pareille opinion; et il me semble que la nature nous a faits pour quelque chose de plus grand. Mais, au fond, je suis peut-être dans l'erreur.

Je ne puis croire pourtant, que celui qui eut le premier 17
le nom de Torquatus, à cause du collier qu'il arracha à l'ennemi, le lui ait arraché par sentiment de volupté; ni que par le même sentiment il ait combattu contre les Latins sur le Visère, dans son troisième consulat. Et quand il fit couper la tête à son fils, ne se priva-t-il pas d'un plaisir bien doux et bien sensible, puisque par là il préféra aux sentimens de la nature les plus vifs, ce qu'il croyait devoir à la majesté de l'empire? Quoi! lorsque Lucius Torquatus, celui qui fut consul avec Cnéius Octavius, voulut que son fils, qu'il avait émancipé pour être adopté par Décius Silanus, plaidât lui-même sa cause devant lui pour se défendre contre les ambassadeurs des Macédoniens, qui l'accusaient de concussion, et qu'après avoir entendu les deux parties, il prononça, qu'il ne lui paraissait pas que son fils se fût comporté dans le commandement comme ses ancêtres, et qu'il lui défendit de se présenter davantage devant lui; croyez-vous que ce fût alors un sentiment de volupté qui le fit agir?

Mais laissant à part ce que tout bon citoyen est obligé de faire pour sa patrie, et non-seulement les plaisirs dont il se prive, mais encore les périls où il s'expose, les fatigues, et même les maux qu'il endure, en préférant de souffrir plutôt toutes choses que de manquer à son devoir; je viens à ce qui est moins considérable, mais qui ne prouve pas moins. Quel

videntur leviora; veniamus. Quid tibi Torquatus? quid huic Triario litteræ, quid historiæ, cognitioque rerum, quid poetarum evolutio, quid tanta tot versuum memoria voluptatis affert? Nec mihi illud dixeris: Hæc enim ipsa mihi sunt voluptati. Et erant illa Torquatis. Numquam hoc ita defendit Epicurus: neque vero tu, Triari, aut quisquam eorum, qui aut saperet aliquid, aut ista didicisset. Et, quod quæritur sæpe, cur tam multi sint epicurei; sunt aliæ quoque causæ, sed multitudinem hoc maxime allicit, quod ita putat dici ab illo, recta et honesta quæ sint, ea facere ipsa per se lætitiam, id est, voluptatem. Homines optimi non intelligunt, totam rationem everti, si ita se res habeat. Nam si concederetur, etiam si ad corpus nihil referatur, ista sua sponte, et per se esse jucunda, per se esset et virtus, et cognitio rerum, quod minime ille vult, expetenda. Hæc igitur Epicuri non probo, inquam. De cetero vellem equidem aut ipse doctrinis fuisset instructior (est enim, quod ita tibi videri necesse est, non satis politus iis artibus, quas qui tenent, eruditi appellantur) aut ne deterruisset alios a studiis. Quamquam te quidem video minime esse deterritum.

VIII. Quæ cum dixissem, magis ut illum provocarem, quam ut ipse loquerer: tum Triarius leniter arridens, Tu quidem, inquit, totum Epicurum paene e philosophorum choro sustulisti. Quid ei reliquisti,

plaisir, vous Torquatus, et vous Triarius, trouvez-vous dans l'étude continuelle des lettres, dans la recherche de l'histoire, à feuilleter sans cesse les poëtes, et à retenir tant de vers ? Et ne m'allez pas dire tous deux, qu'il n'est point de plus grande jouissance pour l'un et pour l'autre : ni vous, Torquatus, ne me dites pas que les belles actions de vos ancêtres, leur donnaient de la volupté. Ce n'est pas ce qu'Épicure répond à une semblable objection ; ce n'est pas non plus ce que vous y devez répondre, ni vous, ni tout homme de bon sens, qui sera un peu instruit de ces matières ; et enfin ce n'est pas là ce qui fait qu'il y a tant d'épicuriens.

Il est vrai que ce qui attire d'abord la multitude, c'est qu'elle s'imagine qu'Épicure prétend, qu'une chose juste et honnête, cause d'elle-même du plaisir et de la volupté. Mais on n'y prend pas garde ; tout son système serait renversé, s'il en était ainsi. Car s'il convenait que les choses louables et honnêtes fussent agréables par elles-mêmes, sans aucun rapport au corps, il s'ensuivrait que la vertu et les connaissances de l'esprit seraient désirables d'elles-mêmes, et c'est de quoi il ne demeure pas d'accord. Je ne puis donc pas approuver Épicure dans tout ce que je viens de vous dire. D'ailleurs je voudrais, ou qu'il eût été plus profond dans les sciences, car vous serez forcé d'avouer qu'il ne l'est guère dans ce qui fait que les hommes sont appelés savans ; ou qu'il n'eût pas essayé de détourner les autres de le devenir, quoiqu'il me semble que pour vous deux, il n'a point réussi à vous en empêcher.

VIII. Après avoir parlé de la sorte, plutôt pour les faire parler eux-mêmes, que dans aucun autre dessein, Triarius dit en souriant : Il ne s'en faut guère que vous n'ayez effacé Épicure du rang des philosophes : car tout le mérite que vous

nisi te, quoquo modo loqueretur, intelligere, quid diceret? Aliena ¹ dixit in physicis, nec ea ipsa, quæ tibi probarentur. Si qua in his corrigere voluit, deteriora fecit. Disserendi artem nullam habuit. Voluptatem cum summum bonum diceret, primum in eo ipso parum vidit : deinde hoc quoque alienum ; nam ante Aristippus, et ille melius. Addidisti ad extremum, etiam indoctum fuisse. Fieri, inquam, o Triari, nullo pacto potest, ut non dicas, quid non probes ejus, a quo dissentias. Quid enim me prohiberet epicureum esse, si probarem, quæ ille diceret? cum præsertim illa perdiscere, ludus esset.

Quamobrem dissentientium inter se reprehensiones non sunt vituperandæ. Maledicta, contumeliæ, tum iracundiæ, contentiones, concertationesque in disputando pertinaces, indignæ mihi philosophia videri solent. Tunc Torquatus, Prorsus, inquit, assentior. Neque enim disputari sine reprehensione, nec cum iracundia, aut pertinacia recte disputari potest. Sed ad hæc, nisi molestum est, habeo quæ velim. At me, inquam, nisi te audire vellem, censes hæc dicturum fuisse? Utrum igitur percurri omnem Epicuri disciplinam placet, an de una voluptate quæri, de qua omne certamen est? Tuo vero id quidem, inquam, arbitratu. Sic faciam igitur, inquit : unam rem explicabo, eamque maximam. De physicis alias, et quidem tibi et declinationem istam atomorum, et magnitudinem solis probabo, et Democriti

¹ Dicit.

lui laissez, c'est d'être intelligible pour vous, de quelque façon qu'il s'énonce. Sur la physique il a pris des autres tout ce qu'il a dit; encore ce qu'il en a dit n'est-il pas trop à votre goût; et ce qu'il a voulu corriger de son crû, il l'a toujours fait très-mal à propos. Il n'a eu aucune connaissance de la dialectique. Et en mettant le souverain bien dans la volupté, premièrement il s'est fort trompé; en second lieu, il n'a rien dit de lui-même, parce qu'il l'a pris entièrement d'Aristippe, qui l'avait mieux exprimé avant lui. Et enfin, vous lui avez porté le dernier coup, en ajoutant qu'il était fort ignorant. Il est impossible, repris-je, ô Triarius! que quand on diffère d'opinion avec un autre, on n'assigne pas le motif de cette différence; car qui m'empêcherait d'être épicurien, si j'approuvais les opinions d'Épicure, qu'on peut apprendre en se jouant? Il ne faut donc pas trouver mauvais que ceux qui disputent ensemble, parlent l'un contre l'autre pour se réfuter. Mais on doit bannir de la discussion l'aigreur, la colère, une trop grande contention et une trop grande opiniâtreté, qui sont en effet indignes de la philosophie.

Vous avez raison, dit Torquatus; il est impossible de disputer, sans blâmer le sentiment de son adversaire. Mais ce qui n'est pas permis, c'est la chaleur et l'emportement. Au reste, si vous le trouvez bon, j'aurais quelque chose à répondre à ce que vous avez dit. Croyez-vous donc, lui répliquai-je, que j'aurais tenu ce langage, si je n'avais eu envie de vous entendre? Eh bien! reprit-il, préférez-vous parcourir ensemble toute la doctrine d'Epicure, ou ne parler que de la seule volupté, dont il est maintenant question? A votre choix, lui répondis-je. Eh bien! dit-il, je m'arrêterai donc à ce seul objet; il est de la plus haute importance; nous remettrons à une autre fois ce qui regarde la physique; et je me fais fort

errata, ab Epicuro reprehensa, et correcta permulta. Nunc dicam de voluptate; nihil scilicet novi, ea tamen, quæ te ipsum probaturum esse confidam. Certe, inquam, pertinax non ero: tibique, si mihi probabis ea, quæ dices, libenter assentiar. Probabo, inquit; modo ista sis æquitate, quam ostendis. Sed uti oratione perpetua malo, quam interrogare, aut interrogari. Ut placet, inquam. Tunc dicere exorsus est.

IX. Primum igitur, inquit, sic agam, ut ipsi auctori hujus disciplinæ placet: constituam, quid, et quale sit id, de quo quærimus, non quo ignorare vos arbitrer: sed ut ratione et via procedat oratio. Quærimus igitur, quid sit extremum, quid ultimum bonorum. Quod, omnium philosophorum sententia, tale debet esse, ut ad id omnia referri oporteat; ipsum autem nusquam. Hoc Epicurus in voluptate ponit; quod summum bonum esse vult, summumque malum, dolorem, idque instituit docere sic: Omne animal, simul atque natum sit, voluptatem appetere, eaque gaudere, ut summo bono; dolorem aspernari, ut summum malum, et, quantum possit, a se repellere: idque facere nondum depravatum, ipsa natura incorrupte atque integre judicante. Itaque negat opus esse ratione, neque disputatione, quam ob rem voluptas expetenda, fugiendus dolor sit. Sentiri hoc putat, ut calere ignem, nivem esse albam, dulce

de vous prouver la déclinaison des atomes, et la grandeur du soleil, telle qu'Épicure la suppose, et de vous faire voir qu'il a repris et réformé très-sagement beaucoup de choses dans le système de Démocrite. Quant à présent, je ne parlerai que de la volupté, et je ne dirai rien de nouveau là-dessus; mais vous serez, je l'espère, de mon sentiment. Je ne serai point opiniâtre, lui répondis-je; je vous promets de me rendre volontiers, si vous pouvez me persuader. Je le ferai, ajouta-t-il, si vous demeurez dans la même disposition que vous témoignez; mais j'aimerais mieux parler de suite, que d'interroger, ou d'être interrogé. Comme il vous plaira, lui dis-je; et après cela il aborda la question en ces termes.

IX. Je commencerai d'abord par garder la méthode d'Épicure, duquel il est ici question, et j'établirai ce que c'est que le sujet de notre dispute, non pas que je ne croie que vous le sachiez très-bien, mais afin de procéder avec ordre. Nous cherchons donc quel est le plus grand des biens : et du consentement de tous les philosophes, ce doit être celui auquel tous les autres biens doivent se rapporter, et qui ne se rapporte à aucun autre. Ce bien-là, selon Épicure, est la volupté, qu'il prétend être le souverain bien; il regarde aussi la douleur comme le plus grand des maux : et voici sa manière de le prouver. Tout animal, dès qu'il est né, aime la volupté, et la recherche comme un très-grand bien : il hait la douleur, et l'évite autant qu'il peut, comme un très-grand mal : et tout cela, il le fait lorsque la nature n'a point été encore corrompue en lui, et qu'il peut juger le plus sainement. On n'a donc pas besoin de raisonnement, ni de preuves pour démontrer que la volupté est à rechercher, et que la douleur est à craindre. Cela se sent, comme on sent que le feu est chaud, que la neige est blanche, et que le miel est doux; et il est inutile d'ap-

mel : quorum nihil ¹ oportere exquisitis rationibus ² confirmari ; tantum satis esse admonere. Interesse enim inter argumentum conclusionemque rationis ; et inter mediocrem animadversionem atque admonitionem : altera, occulta quædam et quasi involuta aperiri : altera, promta et aperta judicari. Etenim quoniam detractis de homine sensibus, reliqui nihil est ; necesse est, quid aut ad naturam, aut contra sit, a natura ipsa judicari. Ea quid percipit, et quid judicat, quo aut petat, aut fugiat aliquid, præter voluptatem, et dolorem ? Sunt autem quidam e nostris, qui hæc subtilius velint tradere, et negent satis esse, quid bonum sit, aut quid malum, sensu judicari : sed animo etiam ac ratione intelligi posse, et voluptatem ipsam per se esse expetendam, et dolorem ipsum per se esse fugiendum. Itaque ajunt hanc quasi naturalem, atque insitam in animis nostris inesse notionem, ut alterum esse appetendum, alterum aspernandum sentiamus. Alii autem (quibus ego assentior) cum a philosophis compluribus permulta dicantur, cur nec voluptas in bonis sit numeranda, nec in malis dolor, non existimant oportere nimium nos causæ confidere, sed et argumentandum, et accurate disserendum, et rationibus conquisitis, de voluptate, et dolore disputandum putant.

X. Sed ut perspiciatis, unde omnis iste natus sit error, voluptatem accusantium, doloremque laudantium, totam rem aperiam : eaque ipsa, quæ ab

¹ Oporteret. — ² Confirmare.

puyer par des raisonnemens ce qui se fait sentir suffisamment de soi-même. Car il y a différence, dit Épicure, entre ce qu'on ne peut prouver qu'à force de raisons, et ce qui ne demande qu'un simple avertissement. Les choses abstraites, et comme enveloppées, ont besoin d'étude pour être bien démêlées et bien éclaircies : les autres, il suffit de les indiquer. Comme donc, en ôtant à l'homme tous les sens, il ne lui resterait plus rien pour pouvoir juger de quoi que ce fût; il est par conséquent impossible qu'il juge, si ce n'est par les sens, de ce qui est conforme ou contraire à la nature. Et cela étant, peut-il éprouver la moindre perception, porter le moindre jugement qui le puisse conduire à rechercher autre chose que la volupté, et à fuir autre chose que la douleur? Il y a des gens parmi nous, qui poussent l'argument encore plus loin; ce n'est pas, disent-ils, seulement par les sens, qu'on juge de ce qui est bon, et de ce qui est mauvais; mais on peut connaître aussi par l'esprit, et par la raison, que la volupté est d'elle-même à rechercher, et que la douleur est aussi d'elle-même à craindre : ainsi donc, la recherche de l'une, et la fuite de l'autre, viennent de l'impression que les esprits ont reçue de la nature. D'autres, dont je partage l'opinion, voyant tant de grands philosophes soutenir qu'il ne faut mettre ni la volupté au rang des biens, ni la douleur au rang des maux, disent que, loin de nous reposer sur la bonté de notre cause, il faut examiner avec soin tout ce qui se peut dire sur la volupté et sur la douleur.

X. Mais pour vous faire tout-à-fait connaître d'où vient l'erreur de ceux qui blâment la volupté, et qui louent en quelque sorte la douleur, je vais entrer dans une explication plus étendue, et vous faire voir tout ce qui a été dit là-dessus

illo inventore veritatis, et quasi architecto beatæ vitæ dicta sunt, explicabo. Nemo enim ipsam voluptatem, quia voluptas sit, aspernatur, aut odit, aut fugit; sed quia consequuntur magni dolores eos, qui ratione voluptatem sequi nesciunt. Neque porro quisquam est, qui dolorem ipsum, quia dolor sit, amet, consectetur, adipisci velit: sed quia nonnunquam ejusmodi tempora incidunt, ut labore, et dolore magnam aliquam quærat voluptatem. Ut enim ad minima veniam, quis nostrum exercitationem ullam corporis suscipit laboriosam, nisi ut aliquid ex ea commodi consequatur? Quis autem vel eum jure reprehenderit, qui in ea voluptate velit esse, quam nihil molestiæ consequatur, vel illum, qui dolorem eum fugiat, quo voluptas nulla pariatur? At vero eos et accusamus, et justo odio dignissimos ducimus, qui blanditiis præsentium voluptatum deleniti atque corrupti, quos dolores, et quas molestias excepturi sint, occæcati cupiditate non provident, similique sunt in culpa, qui officia deserunt mollitia animi, id est, laborum et dolorum fuga. Et harum quidem rerum facilis est, et expedita distinctio. Nam libero tempore, cum soluta nobis est eligendi optio, cumque nihil impedit, quo minus id, quod maxime placeat, facere possimus, omnis voluptas assumenda est, omnis dolor [1] repellendus. Temporibus autem quibusdam, et aut officiis debitis, aut rerum necessitatibus sæpe eveniet, ut et voluptates repudiandæ

[1] Depellendus.

par l'inventeur de la vérité, et, pour ainsi dire, par l'architecte de la vie heureuse: Personne, dit Épicure, ne craint ni ne fuit la volupté, parce que c'est la volupté, mais parce qu'elle attire de grandes douleurs à ceux qui ne savent pas en faire un usage modéré et raisonnable; et personne n'aime et ne recherche la douleur comme douleur, mais parce qu'il arrive quelquefois que par le travail et par la peine on parvient à jouir d'une grande volupté. Car, pour descendre jusqu'aux petites choses, qui de vous ne fait point quelque exercice pénible, pour en retirer quelque sorte d'utilité? Et qui pourrait justement blâmer, ou celui qui rechercherait une volupté, qui ne pourrait être suivie de rien de fâcheux; ou celui qui éviterait une douleur, dont il ne pourrait espérer aucun plaisir? Au contraire, nous blâmons avec raison, et nous croyons dignes de mépris et de haine ceux qui, se laissant corrompre par les attraits d'une volupté présente, ne prévoient pas à combien de maux et de chagrins une passion aveugle les peut exposer. J'en dis autant de ceux qui, par mollesse d'esprit, c'est-à-dire, par la crainte de la peine et de la douleur, manquent aux devoirs de la vie. Et il est très-facile de rendre raison de ce que j'avance. Car, lorsque nous sommes tout-à-fait libres, et que rien ne nous empêche de faire ce qui peut nous donner le plus de plaisir, on peut se livrer entièrement à la volupté, et chasser toute sorte de douleur; mais dans les temps destinés aux devoirs de la société, ou à la nécessité des affaires, souvent il faut faire divorce avec la volupté, et ne se point refuser à la peine. La règle que tient en cela un homme sage, c'est de renoncer à de légères voluptés pour en avoir de plus grandes, et de savoir supporter des douleurs légères, pour en éviter de plus fâcheuses.

Qui m'empêchera, je vous le demande, de rapporter au prin-

sint, et molestiæ non recusandæ. Itaque earum rerum hic tenetur a sapiente delectus, ut aut rejiciendis voluptatibus majores alias consequatur, aut perferendis doloribus asperiores repellat.

Hanc ego cum teneam sententiam, quid est, cur verear, ne ad eam non possim accommodare Torquatos nostros? Quos tu paullo ante cum memoriter, tum etiam erga nos amice et benevole collegisti. Nec me tamen laudandis majoribus meis corrupisti, nec segniorem ad respondendum reddidisti. Quorum facta quemadmodum, quæso, interpretaris? Siccine eos censes aut in armatum hostem impetum fecisse, aut in liberos, et in sanguinem suum tam crudeles fuisse, nihil ut de utilitatibus, nihil ut de commodis suis cogitarent? At id ne feræ quidem faciunt, ut ita ruant, itaque turbent, ut, earum motus et impetus quo pertineant, non intelligamus. Tu tam egregios viros censes tantas res gessisse sine causa? Quæ fuerit causa, mox videro : interea hoc tenebo : si ob aliquam causam ista, quæ sine dubio præclara sunt, fecerint, virtutem his ipsam per se causam non fuisse. Torquem detraxit hosti; et quidem se texit, ne interiret. At magnum periculum adiit. In oculis quidem exercitus. Quid ex eo consecutus est? Laudem et caritatem, quæ sunt vitæ sine metu degendæ præsidia firmissima. Filium morte multavit : si sine causa, nollem me ab eo ortum, tam importuno, tamque crudeli. Sin ut dolore suo sanciret militaris imperii disciplinam, exercitumque in gravissimo bello ani-

cipe que j'ai adopté sur cet objet, tout ce que vous avez dit des Torquatus mes ancêtres? Et ne croyez pas qu'en les louant comme vous avez fait, avec tant de marques d'amitié pour moi, vous m'ayez corrompu, ni que vous m'ayez rendu moins disposé à vous réfuter. Car de quelle manière interprétez-vous ce qu'ils ont fait? Quoi! vous êtes persuadés que, sans songer à l'utilité et à l'avantage qui pourrait leur en revenir, ils se soient jetés au travers des ennemis, et qu'ils aient sévi contre leur propre sang! Les bêtes mêmes, dans leur plus grande impétuosité, ne font rien, sans qu'on puisse connaître pourquoi elles le font, et vous croirez que de si grands hommes ont fait de si grandes choses sans sujet! Nous examinerons bientôt quelle peut en avoir été la cause: en attendant, je croirai que s'ils ont eu en cela quelque objet, la vertu seule n'est point ce qui les a portés à ces actions vraiment éclatantes. Le premier Torquatus alla hardiment arracher le collier à l'ennemi; mais il se couvrit en même temps de son bouclier, pour n'être pas tué: il s'exposa à un grand péril, mais à la vue de toute l'armée. Et par-là quel avantage n'en a-t-il pas retiré? L'estime et l'amour de tout le monde, garans les plus assurés d'une vie calme et tranquille. Il condamna son fils à la mort: si ce fut sans motif, je voudrais n'être pas descendu d'un homme si dur et si cruel: si ce fut pour établir la discipline militaire aux dépens des sentimens de la nature, et pour contenir les troupes, par cet exemple, dans une guerre dangereuse, il pourvut par-là au salut de ses citoyens, d'où il savait que le sien devait dépendre. Le même raisonnement s'étend bien loin. Car ce qui donne ordinairement un beau champ à l'éloquence, et principalement à la vôtre, lorsqu'en rapportant les grandes actions des hommes célèbres, vous faites entendre qu'ils n'y ont été excités par aucun in-

madversionis metu contineret; salutis, patriæ, civium, quam intelligebat conservari suam. Atque hæc ratio late patet. In quo enim maxime consuevit jactare vestra se oratio, tua præsertim, qui studiose antiqua persequeris, claris et fortibus viris commemorandis, eorumque factis non emolumento aliquo, sed ipsius honestatis decore, laudandis, id totum evertitur eo delectu rerum, quem modo dixi, constituto, ut aut voluptates omittantur, majorum voluptatum adipiscendarum causa, aut dolores suscipiantur, majorum dolorum effugiendorum gratia.

XI. Sed de clarorum hominum factis illustribus, et gloriosis, satis hoc loco dictum sit. Erit enim jam de omnium virtutum cursu ad voluptatem proprius disserendi locus.

Nunc autem explicabo, voluptas ipsa, quæ qualisque sit, ut tollatur error omnis imperitorum, intelligaturque ea, quæ voluptaria, delicata, mollis habeatur disciplina, quam gravis, quam continens, quam severa sit. Non enim hanc solam sequimur, quæ suavitate aliqua naturam ipsam movet, et cum jucunditate quadam percipitur sensibus, sed maximam illam voluptatem habemus, quæ percipitur, omni dolore detracto. Nam quoniam, cum privamur dolore, ipsa liberatione et vacuitate omnis molestiæ gaudemus: omne autem id, quo gaudemus, voluptas est, ut omne id, quo offendimur, dolor: doloris omnis privatio recte nominata est voluptas. Ut enim, cum cibo, et potione fames, sitisque depulsa est, ipsa detractio

térêt particulier, mais par le seul amour de la vertu et de la gloire, se trouve entièrement renversé par l'alternative que je viens de poser, ou qu'on ne se dérobe à aucune volupté, que dans la vue d'une volupté plus grande, ou qu'on ne s'expose à aucune douleur, que pour éviter une douleur plus fâcheuse.

XI. Mais c'est assez parler des glorieuses actions des grands personnages; ce sera bientôt le lieu de faire voir que toutes les vertus en général tendent à la volupté.

Il faut maintenant définir la volupté, afin d'ôter aux ignorans tout sujet de se tromper; et pour montrer combien une secte qui passe pour être toute voluptueuse et toute sensuelle, est en effet grave, sévère et retenue. Car nous ne nous attachons pas à la seule volupté, qui chatouille la nature, et qui excite des sensations agréables; mais nous regardons comme une très-grande volupté la privation de la douleur. Or, comme du moment que nous ne sentons aucune douleur, nous avons de la joie, et comme tout ce qui donne de la joie est volupté, ainsi que tout ce qui blesse est douleur; c'est avec raison que la privation de toute sorte de douleur est appelée volupté. Et comme après avoir apaisé la soif et la faim par le boire et le manger, c'est une volupté de ne plus sentir de besoin; de même aussi c'en est une dans toutes les autres choses, que de n'avoir aucune douleur. C'est pourquoi Épicure n'a voulu admettre aucun milieu entre la douleur et

molestiæ consecutionem affert voluptatis : sic in omni re doloris amotio successionem efficit voluptatis. Itaque non placuit Epicuro, medium esse quiddam inter dolorem, et voluptatem. Illud enim ipsum, quod quibusdam medium videtur, cum omni dolore caret, non modo voluptatem esse, verum etiam summam voluptatem. Quisquis enim sentit, quemadmodum sit affectus, eum necesse est aut in voluptate esse, aut in dolore. [1] Omnis autem privatione doloris putat Epicurus terminari summam voluptatem : ut postea variari voluptas, distinguique possit; augeri, amplificarique non possit. At etiam Athenis, ut à patre audiebam, facete, et urbane stoicos irridente, statua est in Ceramico, Chrysippi sedentis, porrecta manu : quæ manus significet illum in hac esse rogatiuncula delectatum. Num quidnam manus tua sic affecta, quemadmodum affecta nunc est, desiderat? Nihil sane. At, si voluptas esset bonum, desideraret. Ita credo. Non est igitur voluptas bonum. Hoc ne statuam quidem dicturam pater ajebat, si loqui posset. Conclusum est enim contra cyrenaicos satis acute : nihil ad Epicurum. Nam si ea sola voluptas esset, quæ quasi titillaret sensus, ut ita dicam, et ad eos cum suavitate afflueret, et illaberetur : nec manus esse contenta posset ulla vacuitate doloris sine jucundo motu voluptatis. Sin autem summa voluptas est, ut Epicuro placet, nihil dolere : primum tibi recte, Chrysippe, concessum est, nihil desiderare manum,

[1] Omni.

la volupté; et ce que quelques-uns ont regardé comme un milieu entre l'une et l'autre, je veux dire la privation de toute douleur, il l'a regardé lui non-seulement comme une volupté, mais comme une extrême volupté, soutenant que la privation de toute douleur est le dernier terme où puisse aller la volupté, qui peut bien être diversifiée en plusieurs manières, mais qui ne peut jamais aller plus loin. Je me souviens d'avoir ouï dire à mon père, qui se moquait agréablement des stoïciens, qu'à Athènes dans le [1] Céramique, il y a une statue de Chrysippe assis, qui avance la main, parce qu'il avait coutume de l'avancer quand il voulait faire quelque question. Votre main, dans l'attitude où elle est, disait un stoïcien, désire-t-elle quelque chose? Non, sans doute. Mais si la volupté était un bien, ne la désirerait-elle pas? Je le crois. La volupté n'est donc pas un bien? La statue, disait mon père, si elle avait pu parler, n'aurait pas parlé de la sorte, et ne conclut que contre Aristippe et contre les cyrénéens, nullement contre Épicure. Car s'il n'y avait de volupté que celle qui chatouille les sens, et qui excite une titillation agréable, la main ne se contenterait pas de ne sentir point de douleur, à moins qu'elle n'eût aussi quelque mouvement de volupté. Que si n'avoir nulle douleur, est une très-grande volupté, comme Épicure le soutient: en premier lieu, Chrysippe, on a eu raison de dire que votre main, en la situation où elle est, ne désire rien: mais ensuite on a eu tort de prétendre que si la volupté était un bien, elle la désirerait: car comment pourrait-elle désirer ce qu'elle a, puisque étant sans douleur, elle est dans la volupté?

cum ita esset affecta : secundum non recte, si voluptas esset bonum, fuisse desideraturam. Idcirco enim non desideraret, quia, quod dolore caret, id in voluptate est.

XII. Extremum autem esse bonorum voluptatem, ex hoc facile perspici potest. Constituamus aliquem magnis, multis, perpetuis fruentem et animo, et corpore voluptatibus, nullo dolore nec impediente, nec impendente : quem tandem hoc statu præstabiliorem, aut magis expetendum possumus dicere? inesse enim necesse est in eo, qui ita sit affectus, et firmitatem animi, nec mortem, nec dolorem timentis, quod mors sensu careat : dolor in longinquitate, levis : in gravitate, brevis soleat esse : ut ejus magnitudinem celeritas, diuturnitatem allevatio consoletur. Ad ea cum accedit, ut neque divinum numen horreat, nec præteritas voluptates effluere patiatur, earumque assidua recordatione lætetur : quid est, quod huc possit, quod melius sit, accedere? Statue contra aliquem confectum tantis animi, corporisque doloribus, quanti in hominem maximi cadere possunt, nulla spe proposita, fore levius aliquando, nulla præterea nec præsenti, nec exspectata voluptate : quid eo miserius dici, aut fingi potest? Quod si vita doloribus referta, maxime fugienda est : summum profecto malum est, vivere cum dolore. Qui sententiæ consentaneum est, ultimum esse bonorum cum voluptate vivere. Nec enim habet nostra mens quidquam, ubi consistat, tamquam in extremo : omnesque et

XII. Or, que la volupté soit le plus grand de tous les biens, on peut aisément le démontrer. Supposons, par exemple, qu'un homme jouît continuellement de toutes sortes de voluptés, tant du corps que de l'esprit, sans qu'aucune douleur ni aucune crainte le troublât le moins du monde, pourrait-on s'imaginer un état plus heureux et plus désirable? Car il faudrait qu'un tel homme eût l'âme ferme, et qu'il ne craignît ni la mort ni la douleur : qu'il ne craignît point la mort, parce que c'est la privation de toute sorte de sentiment; qu'il ne craignît point la douleur, parce que, si elle dure long-temps, elle est légère, et que, si elle est grande, elle dure peu; et qu'ainsi l'excès en est contre-balancé par le peu de durée, et la longueur par le peu de souffrance. A cela, si vous joignez que l'homme dont nous parlons ne se laisse point inquiéter par la crainte des dieux, et que même il sache jouir des voluptés passées, en les rappelant sans cesse dans son souvenir; encore une fois, que pourrait-il y avoir à ajouter à un état si heureux? Supposons, au contraire, un homme accablé de toutes sortes de douleurs d'esprit et de corps, sans espérer qu'elles puissent jamais diminuer; sans avoir jamais goûté aucun plaisir, et sans s'attendre à en avoir jamais aucun! pourra-t-on jamais se figurer un état plus misérable? Que si une vie remplie de douleurs est ce qu'il y a de plus à craindre, sans doute le plus grand des maux est de passer sa vie dans la douleur; et par la même raison le plus grand des biens est de vivre dans la volupté. Car notre esprit n'a rien autre chose où il puisse s'arrêter comme à sa fin, que

metus et ægritudines ad dolorem referuntur; nec præterea est res ulla, quæ sua natura aut sollicitare possit, aut angere. Præterea et appetendi, et refugiendi, et omnino rerum gerendarum initia proficiscuntur aut a voluptate, aut a dolore. Quod cum ita sit, perspicuum est omnes rectas res atque laudabiles, eo referri, ut cum voluptate vivatur. Quoniam autem id est vel summum bonum; vel ultimum, vel extremum, quod Græci τέλος nominant, quod ipsum nullam ad aliam rem, ad id autem res referuntur omnes: fatendum est, summum esse bonum jucunde vivere.

XIII. Id qui in una virtute ponunt [1], splendore nominis capti, quid natura postulet, non intelligunt; errore maximo, si Epicurum audire voluerint, liberabuntur. Istæ enim vestræ eximiæ, pulchræque virtutes, nisi voluptatem efficerent, quis eas aut laudabiles, aut expetendas arbitraretur? Ut enim medicorum scientiam non ipsius artis, sed bonæ valetudinis causa probamus: et gubernatoris ars, quia bene navigandi rationem habet, utilitate, non arte laudatur: sic sapientia, quæ ars vivendi putanda est, non expeteretur, si nihil efficeret; nunc expetitur, quod est tamquam artifex conquirendæ et comparandæ voluptatis. Quam autem dicam voluptatem, jam videtis, ne invidia verbi labefactetur oratio mea. Nam cum ignoratione rerum bonarum et malarum maxime hominum vita vexetur; ob eumque

[1] Ex splendore.

la volupté ; et toutes nos craintes, tous nos chagrins se rapportent à la douleur, sans que naturellement nous puissions être, ni sollicités à rien que par la volupté, ni détournés de rien que par la douleur. Outre cela, la source de nos désirs et de nos craintes est dans la volupté ou dans la douleur ; et, d'après ce principe, il est clair que tout ce qu'on fait de plus louable et de plus honnête, se fait par rapport à la volupté. Comme donc, selon tous les philosophes, le plus grand des biens est ce qui ne se rapporte à aucune autre chose, et à quoi toutes choses se rapportent comme à leur fin, il faut nécessairement avouer que le souverain bien est de vivre agréablement.

XIII. Ceux qui le font consister dans la vertu, et qui, séduits par le seul éclat du nom, ne comprennent pas ce que la nature demande, se trouveraient délivrés d'une grande erreur, s'ils voulaient croire Épicure. Pour vos vertus, qui sont si excellentes et si belles, qui pourrait les trouver telles, et les désirer, si elles ne produisaient de la volupté ? Car de même que ce n'est point à cause de la médecine qu'on estime la science de la médecine, mais à cause de la santé qu'elle procure ; et que, dans un pilote, ce n'est point l'art de naviguer dont on fait cas, mais l'utilité qu'on en retire ; de même, si la sagesse, qui est l'art de la vie, n'était bonne à rien, on n'en voudrait point ; on n'en veut que parce qu'elle nous procure l'acquisition et la jouissance de la volupté *. Vous voyez de quelle nature est la volupté dont j'entends ici parler, afin qu'un mot qu'on prend souvent en mauvaise part ne me fasse

* Pour bien saisir l'idée qu'il faut attacher au mot *volupté*, il est essentiel de ne jamais perdre de vue la remarque de l'auteur, et de donner toute son attention à ce chapitre intéressant.

errorem et voluptatibus maximis sæpe priventur, et [1] gravissimis animi doloribus torqueantur; sapientia est adhibenda, quæ et terroribus, cupiditatibusque detractis, et omnium falsarum opinionum temeritate [2] demta, certissimam se nobis ducem præbeat ad voluptatem. Sapientia enim est una, quæ mæstitiam pellat ex animis, quæ nos exhorrescere metu non sinat; qua præceptrice, in tranquillitate vivi potest, omnium cupiditatum ardore restincto. Cupiditates enim sunt insatiabiles; quæ non modo singulos homines, sed universas familias evertunt, totam etiam labefactant sæpe rempublicam. Ex cupiditatibus odia, [3] dissidia, discordiæ, seditiones, bella nascuntur. Nec hæ sese foris solum jactant, nec tantum in alios cæco impetu incurrunt: sed *intus etiam* in animis inclusæ inter se dissident atque discordant. Ex quo vitam amarissimam necesse est effici: ut sapiens [4] solus, amputata circumcisaque inanitate omni et errore, naturæ finibus contentus, sine ægritudine possit, et sine metu vivere. Quæ est enim aut utilior, aut ad bene vivendum aptior partitio, quam illa, qua est usus Epicurus? Qui unum genus posuit earum cupiditatum, quæ essent et naturales, et necessariæ: alterum, quæ naturales essent, nec tamen necessariæ: tertium, quæ nec naturales, nec necessariæ. Quarum ea ratio est, ut necessariæ nec opera multa, nec impensa expleantur. Ne naturales quidem multa desiderant, propterea quod ipsa natura di-

[1] Pravissimis. — [2] Derepta. — [3] Discidia. — [4] Solum.

point de tort. En effet, l'ignorance de ce qui est bon ou mauvais est le principal inconvénient de la vie; et comme l'erreur où on est là-dessus prive souvent les hommes des plaisirs les plus sensibles, et les livre souvent aussi à des peines inconcevables, il n'y a que la sagesse qui, nous dépouillant de toutes sortes de mauvaises craintes et de mauvais désirs, et nous arrachant le bandeau des fausses opinions, puisse nous conduire sûrement à la volupté. Il n'y a que la sagesse qui bannisse le chagrin de notre esprit, qui nous empêche de nous abandonner à de mauvaises frayeurs, et qui, éteignant en nous, par ses préceptes, l'ardeur des cupidités, puisse nous faire mener une vie tranquille : car les cupidités sont insatiables; et non-seulement elles perdent les particuliers, mais souvent elles ruinent les familles entières, et même les républiques. De là viennent les haines, les dissensions, les discordes, les séditions, les guerres. Et ce n'est point seulement au-dehors que les cupidités agissent avec une impétuosité aveugle; elles combattent les unes contre les autres au-dedans de nous-mêmes, et elles ne sont jamais d'accord. Comme il serait donc impossible que la vie ne devînt par-là très-amère, le sage seul, en retranchant en lui toute sorte de crainte frivole et d'erreur, et en se renfermant dans les bornes de la nature, peut mener une vie exempte de crainte et de chagrin. Or, quoi de plus utile et de plus propre à contribuer à la félicité de la vie, que la partition qu'Épicure a faite des cupidités; les unes naturelles et nécessaires; les autres naturelles mais non pas nécessaires; et les autres ni naturelles ni nécessaires? On satisfait les nécessaires sans beaucoup de peine et sans beaucoup de dépense; les naturelles n'en demandent pas même beaucoup, parce que les choses dont la

vitias, quibus contenta sit, et parabiles, et terminatas habet. Inanium autem cupiditatum nec modus ullus, nec finis inveniri potest.

XIV. Quod si vitam omnem perturbari videmus errore, et inscientia: sapientiamque esse solam, quæ nos a libidinum impetu, et formidinum terrore vindicet, et ipsius fortunæ modice ferre doceat injurias, et omnes monstret vias, quæ ad quietem, et tranquillitatem ferant: quid est, cur dubitemus dicere, et sapientiam propter voluptatem expetendam, et insipientiam propter molestias esse fugiendam? Eademque ratione ne temperantiam quidem propter se expetendam esse dicemus, sed quia pacem animis afferat, et eos quasi concordia quadam placet, ac leniat. Temperantia est enim, quæ in rebus aut expetendis, aut fugiendis, rationem ut sequamur monet. Nec enim satis est judicare, quid faciendum, non faciendumve sit: sed stare etiam oportet in eo, quod sit judicatum. Plerique autem, quod tenere atque servare id, quod statuerunt, non possunt, victi et debilitati, objecta specie voluptatis, tradunt se libidinibus constringendos, nec, quid eventurum sit, provident, ob eamque causam propter voluptatem et parvam, et non necessariam, et quæ vel aliter pararetur, et qua etiam carere possent sine dolore, tum in morbos graves, tum in damna, tum in dedecora incurrunt: sæpe etiam legum judiciorumque pœnis obligantur. Qui autem ita frui volunt voluptatibus, ut nulli propter eas dolores consequantur; et qui

nature se contente sont aisées à acquérir et ont leurs bornes; mais les cupidités inutiles n'en ont point.

XIV. Si toute la vie des hommes est donc troublée par l'erreur et par l'ignorance, et si la sagesse seule peut nous exempter de la guerre des passions, nous délivrer de toute sorte de terreur, nous apprendre à supporter les injures de la fortune, et nous enseigner tous les chemins qui vont au repos et à la tranquillité; pourquoi ferons-nous difficulté de dire qu'il faut rechercher la sagesse à cause de la volupté, et qu'il faut éviter l'ignorance et la folie à cause des maux qu'elles entraînent avec elles? Je dirai par la même raison qu'il ne faut point rechercher la tempérance pour elle-même, mais pour le calme qu'elle apporte dans les esprits, en les mettant dans une assiette douce et tranquille: car j'appelle tempérance [19] ce qui nous fait juger qu'il faut suivre la raison dans les choses qui sont à rechercher ou à craindre. Ce n'est pas pourtant assez qu'elle nous fasse juger ce qu'on doit faire ou ne pas faire; il faut de plus savoir s'en tenir à ce qu'on a jugé. Mais combien y a-t-il de gens qui, ne pouvant demeurer fermes dans aucune résolution, et séduits par quelque apparence de volupté, se livrent de telle sorte à leurs passions, qu'ils s'y laissent emporter sans prendre garde à ce qui leur en peut arriver? Et de là vient que, pour une volupté médiocre, peu nécessaire, et dont ils auraient pu se passer facilement, non-seulement ils tombent dans de grandes maladies, dans l'infortune et dans l'opprobre, mais que souvent même ils en sont punis par les lois. Mais ceux qui savent s'adonner de telle sorte à la volupté, qu'il ne puisse en résulter pour eux aucun inconvénient, et qui sont assez fermes dans leurs sentimens, pour ne point se laisser emporter au plaisir, dans les choses

suum judicium retinent, ne voluptate victi faciant id, quod sentiunt non esse faciendum: hi voluptatem maximam adipiscuntur, prætermittenda voluptate. Iidem etiam dolorem sæpe perpetiuntur, ne, si id non faciant, incidant in majorem. Ex quo intelligitur, nec intemperantiam propter se fugiendam esse: temperantiamque expetendam, non quia voluptates fugiat, sed quia majores consequatur.

XV. Eadem fortitudinis ratio reperietur, nam neque laborum perfunctio, neque perpessio dolorum, per se ipsa allicit: nec patientia, nec assiduitates, nec vigiliæ, nec ea ipsa, quæ laudatur, industria, ne fortitudo quidem: sed ista sequimur, ut sine cura, metuque vivamus; animumque, et corpus, quantum efficere possimus, molestia liberemus. Ut enim mortis metu omnis quietæ vitæ status perturbatur: et ut, succumbere doloribus, eosque humili animo, imbecilloque ferre, miserum est; ob eamque debilitatem animi, multi parentes, multi amicos, nonnulli patriam, plerique autem se ipsos penitus perdiderunt: sic robustus animus, et excelsus, omni est liber cura et angore, cum et mortem contemnit, qua qui affecti sunt, in eadem causa sunt, qua antequam nati: et ad dolores ita paratus est, ut meminerit, maximos morte finiri, parvos multa habere intervalla requietis, mediocrium nos esse dominos: ut, si tolerabiles sint, feramus: sin minus, æquo animo e vita, cum ea non placeat, tamquam e theatro, exeamus. Quibus rebus intelligitur, nec timi-

dont ils ont une fois jugé devoir s'abstenir; ceux-là trouvent une grande volupté, en méprisant la volupté même. Ils savent aussi quelquefois souffrir une douleur médiocre, pour en éviter une plus grande; et par-là on voit que l'intempérance * n'est point par elle-même à fuir; et qu'aussi, lorsqu'on embrasse la tempérance, ce n'est point comme étant ennemie des voluptés, mais comme pouvant procurer de plus grandes voluptés que celles dont elle prive.

XV. Je dis à peu près la même chose de la force d'âme; car la fatigue du travail, ni la souffrance des douleurs, ne sont point à rechercher pour elles-mêmes; ni la patience, ni les soins, ni les veilles, ni l'industrie qu'on loue tant, ni la force même, ne sont point non plus à rechercher: mais on se porte à tout cela, afin de pouvoir vivre sans inquiétude et sans crainte, et pour délivrer, autant qu'il est possible, le corps et l'esprit de tout ce qui peut faire de la peine. Ainsi, comme la crainte de la mort trouble la tranquillité de la vie; comme c'est un misérable état de succomber à la douleur, ou de la supporter avec faiblesse; comme, par une pareille lâcheté, plusieurs ont abandonné leurs parens, leurs amis, leur patrie, et se sont enfin eux-mêmes perdus; de même un esprit ferme, robuste et élevé, se trouvant entièrement dégagé de toute sorte d'inquiétude, méprise par une noble fierté la mort même, qui remet tous les hommes dans l'état où ils étaient avant de naître; et sur le sujet de la douleur, il est préparé comme un homme qui sait que les extrêmes douleurs finissent bientôt par la mort; que les douleurs légères sont entremêlées de plusieurs intervalles de relâche; et que pour les autres, selon que nous les trouvons tolérables ou non, nous sommes maîtres,

* Tels seraient, par exemple, certains excès passagers, que la morale la plus sévère ne défend pas.

ditatem, ignaviamque vituperari, nec fortitudinem, patientiamque laudari suo nomine : sed illas rejici, quia dolorem pariant; has optari, quia voluptatem.

XVI. Justitia restat, ut de omni virtute sit dictum, sed similia fere dici possunt. Ut enim sapientiam, temperantiam, fortitudinem, copulatas esse docui cum voluptate, ut ab ea nullo modo nec divelli, nec distrahi possint : sic de justitia judicandum est : quæ non modo numquam nocet cuiquam, sed contra semper alit aliquid tum vi sua atque natura, quod tranquillet animos : tum spe, nihil earum rerum defuturum, quas natura non depravata desideret. Quemadmodum temeritas, et libido, et ignavia semper animum excruciant, et semper sollicitant, turbulentæque sunt : sic..... cujus in mente consedit, hoc ipso, quod adest, turbulenta non potest fieri; et si vero molita quippiam est, quamvis occulte fecerit, numquam tamen confidet id fore semper occultum. Plerumque improborum facta primo suspicio insequitur; deinde sermo atque fama; tum accusator, tum judex : multi etiam, ut te consule, ipsi se indicaverunt. Quod si qui satis sibi contra hominum conscientiam septi esse, et muniti videntur,

ou de les supporter, ou de nous en délivrer, en sortant de la vie comme d'un théâtre [10]. Vous voyez par-là que nous ne croyons point que la timidité et la lâcheté soient blâmables par elles-mêmes, et que ce n'est point non plus par elles-mêmes que nous trouvons la force et la patience louables; mais que si nous rejetons les unes, c'est que, d'ordinaire, elles traînent la douleur à leur suite, et que ce qui fait que nous estimons les autres, c'est qu'elles nous procurent de la volupté.

XVI. Il reste à parler de la justice, et nous aurons parlé de toutes les vertus. Mais ce qui a été dit des trois autres, convient encore à celle-ci : et ce que j'ai déjà montré de la sagesse, de la tempérance, et de la force, qu'elles étaient tellement jointes avec la volupté, qu'on ne les en pouvait séparer, il faut l'appliquer à la justice, qui non-seulement ne fait mal à personne, mais qui contribue toujours à calmer les esprits, et par elle-même, et par l'espérance qu'elle donne, qu'on ne manquera d'aucune des choses qu'une nature non corrompue peut désirer. Quand la témérité, la licence et la lâcheté se sont emparées de l'esprit, elles l'agitent et le tourmentent sans cesse, parce que d'elles-mêmes elles sont turbulentes. Mais un esprit où la justice réside, demeure toujours tranquille, par cela seul qu'elle y réside; et si par hasard il lui prenait envie de faire quelque chose de mauvais, il en serait bientôt détourné, parce qu'il sait que ce qui se fait le plus en secret ne peut être toujours caché. Pour les actions des méchans, d'abord le soupçon, le bruit qui court, et la renommée publique, les découvre; ensuite l'accusateur les poursuit, le juge les punit, et quelquefois aussi les coupables viennent d'eux-mêmes se découvrir, comme il arriva sous

deorum tamen horrent, easque ipsas sollicitudines, quibus eorum animi noctes atque dies exeduntur, a diis immortalibus supplicii causa importari putant. Quæ autem tanta ex [1] improbe factis ad minuendas vitæ molestias accessio fieri potest, quanta ad augendas, cum conscientia factorum, tum pœna legum, odioque civium? Et tamen in quibusdam neque pecuniæ modus est, neque honoris, neque imperii, nec libidinum, nec epularum, nec reliquarum cupiditatum! quas nulla præda umquam improbe parta minuit; potius inflammat: ut coercendi magis, quam dedocendi esse videantur. Invitat igitur vera ratio bene sanos ad justitiam, æquitatem, fidem: neque homini infanti atque impotenti injuste facta conducunt: qui nec facile efficere possit, quod conetur; nec obtinere, si effecerit: et opes vel fortunæ, vel ingenii, liberalitati magis conveniunt; qua qui utuntur, benivolentiam sibi conciliant, et, quod aptissimum est ad quiete vivendum, caritatem; præsertim cum omnino nulla sit causa peccandi. Quæ enim cupiditates a natura proficiscuntur, facile explentur sine ulla injuria: quæ autem inanes sunt, his parendum non est. Nihil enim desiderabile concupiscunt, plusque in ipsa injuria detrimenti est, quam in iis rebus emolumenti, quæ pariuntur injuria. Itaque ne justitiam quidem recte quis dixerit per se ipsam optabilem, sed, quia jucunditatis vel plurimum afferat. Nam diligi et carum esse, jucundum est, propterea,

[1] Improbis.

votre consulat *. Que s'il y a des hommes assez puissans pour être en état de ne point craindre le châtiment des lois, ils ne laissent pas pour cela d'avoir peur des dieux : et les soins qui les dévorent, les inquiétudes qui les déchirent nuit et jour, ils les regardent comme un supplice que les dieux immortels leur envoient. Ce qu'on pourrait donc retirer d'utilité ou de plaisir d'une méchante action, peut-il diminuer autant les maux et les peines de la vie, que la méchante action les augmente, soit par les reproches qu'on s'en fait, soit par la punition des lois qu'on appréhende, soit par la haine publique qu'on s'attire ? Il est vrai qu'il y a des gens qui, au comble des biens, des honneurs et des dignités, et gorgés de toutes sortes de plaisirs, loin de pouvoir assouvir leurs cupidités par une voie injuste, les sentent au contraire s'allumer davantage tous les jours ; mais ces gens-là ont plus besoin d'être enchaînés que d'être instruits. La vraie raison invite donc à la justice, à l'équité et à la fidélité, tous les hommes d'un esprit sain : car il n'appartient ni aux enfans, ni aux gens dépourvus de tous moyens, de rien faire d'injuste, parce qu'ils ne le pourraient pas quand ils le voudraient : c'est un pouvoir qui n'est donné qu'à une fortune puissante, ou à un esprit déjà formé ; et lorsqu'on sait faire un bon usage de son pouvoir, on se concilie l'estime et la bienveillance publique, qui sont les moyens les plus propres pour assurer la tranquillité de la vie. Au fond, quel sujet pourrait-on avoir d'être injuste, quand on est puissant ? Car les cupidités, qui partent uniquement de la nature, sont aisées à contenter, sans faire tort à personne, et il ne faut pas se laisser aller aux [illegible], qui ne portent à rien qui soit de soi-

* Tout le monde sait que la conjuration de Catilina fut découverte sous le consulat de Cicéron.

quia tutiorem vitam, et voluptatem efficit pleniorem. Itaque non ob ea solum incommoda, quæ eveniunt improbis, fugiendam improbitatem putamus, sed multo etiam magis, quod cujus in animo versatur, numquam sinit eum respirare, numquam acquiescere. Quod si ne ipsarum quidem virtutum laus, in qua maxime ceterorum philosophorum exsultat oratio, reperire potest exitum, nisi dirigatur ad voluptatem, voluptas autem est sola, quæ nos vocet ad se, et alliciat suapte natura : non potest esse dubium, quin id sit summum atque extremum bonorum omnium : beateque vivere, nihil aliud sit, nisi cum voluptate vivere.

XVII. Huic certæ, stabilique sententiæ quæ sint conjuncta, explicabo brevi.

Nullus in ipsis error est finibus bonorum, et malorum, id est, in voluptate, aut in dolore : sed in his rebus peccant, cum, e quibus hæc efficiantur, ignorant. Animi autem voluptates et dolores nasci fatemur e corporis voluptatibus, et doloribus. Itaque concedo quod modo dicebas, cadere causa, si qui e nostris aliter[1] existiment ; quos quidem video esse multos, sed imperitos. Quamquam autem et lætitiam nobis voluptas animi, et molestiam dolor afferat : eorum

[1] Existimant.

même à rechercher; et on ne saurait faire d'injustice qu'on n'y perde plus qu'on n'y gagne. De sorte qu'on ne peut pas dire que la justice soit à rechercher par elle-même, mais seulement par l'avantage qu'on en retire. Car il est agréable d'être aimé et estimé de tout le monde, parce qu'alors on est plus à couvert de toutes sortes d'insultes, et que la vie en est plus remplie de volupté. Ce n'est donc pas seulement pour éviter les inconvéniens du dehors, que nous croyons qu'il faut s'empêcher d'être injuste; mais principalement parce que l'injustice ne laisse jamais respirer en paix ceux qui lui donnent entrée. Que si les vertus mêmes, dont les autres philosophes ont accoutumé de faire sonner la louange si haut, ne peuvent avoir pour dernière fin que la volupté; et si la volupté est la seule qui nous appelle et qui nous attire naturellement à elle, il n'y a point de doute que la volupté ne soit naturellement le plus grand de tous les biens, et que par conséquent ce ne soit vivre heureusement que de vivre toute sa vie dans la volupté.

XVII. J'expliquerai dans peu ce qui est inséparable de cette maxime indubitable.

Ce n'est point en établissant la volupté pour le plus grand des biens, et la douleur pour le plus grand des maux, qu'on se trompe; c'est en ignorant quelles sont les choses qui peuvent véritablement procurer de la volupté, ou causer de la douleur. J'avoue cependant que les plaisirs et les peines de l'esprit viennent des plaisirs et des peines du corps, et je demeure d'accord de ce que vous disiez tantôt, que ceux d'entre nous qui pensent autrement, et qui sont en assez grand nombre, ne peuvent jamais soutenir leur opinion. Mais quoique la volupté de l'esprit donne de la joie, et que la tristesse de l'esprit cause de la douleur; et quoique la volupté et la tris-

tamen utrumque et ortum esse e corpore, et ad corpus referri : nec ob eam causam non multo majores esse et voluptates, et dolores animi, quam corporis. Nam corpore nihil, nisi præsens, et quod adest, sentire possumus : animo autem, et præterita, et futura. Ut enim æque doleamus animo, cum corpore dolemus : fieri tamen permagna accessio potest, si aliquod æternum et infinitum impendere ¹ malum nobis opinemur. Quod idem licet transferre in voluptatem, ut ea major sit, si nihil tale metuamus. Jam illud quidem perspicuum est, maximam animi aut voluptatem, aut molestiam plus aut ad beatam, aut ad miseram vitam afferre momenti, quam eorum utrumvis, si æque diu sit in corpore. Non placet autem, detracta voluptate, ægritudinem statim consequi, nisi in voluptatis locum dolor forte successerit : at contra, gaudere nosmet omittendis doloribus, etiam si voluptas ea, quæ sensum moveat, nulla successerit. Eoque intelligi potest, quanta voluptas sit non dolere. Sed ut iis bonis erigimur, quæ exspectamus : sic lætamur iis, quæ recordamur. Stulti autem malorum memoria torquentur : sapientes bona præterita, grata recordatione renovata, delectant. Est autem situm in nobis, ut et adversa quasi perpetua oblivione obruamus, et secunda jucunde ac suaviter meminerimus. Sed cum ea, quæ præterierunt, acri animo, et attento intuemur, tunc fit, ut ægritudo sequatur, si illa mala sint ; lætitia, si bona.

¹ Malorum.

tesse de l'esprit aient leur source dans le corps, et aient rapport au corps, cela n'empêche pas pourtant que les voluptés et les peines de l'esprit ne soient en effet plus grandes que celles du corps. Car par le corps nous ne pouvons avoir de sensation que des choses présentes : par l'esprit nous sentons celles qui ne sont plus, et celles qui doivent être : et supposant les douleurs de l'esprit égales à celles du corps, c'est toujours un grand surcroît de douleur que de s'imaginer que le mal qu'on sent n'aura point de fin. Et ce que je dis de la douleur, on peut l'appliquer à la volupté, lorsqu'on en jouit sans crainte : preuve évidente qu'une extrême volupté d'esprit, ou une extrême douleur, contribue encore plus à rendre la vie heureuse ou misérable, que les mêmes impressions, quand elles se rencontrent également dans le corps. Nous ne prétendons pas, au reste, que dès qu'on n'a plus de volupté, la douleur succède aussitôt à la volupté ; au contraire, nous regardons comme un motif de joie l'absence de la douleur, quand même cette absence ne serait suivie d'aucune volupté sensible ; et par-là on peut juger quelle grande volupté c'est que de ne sentir aucune douleur. De plus, comme l'attente des biens que nous espérons nous donne de la joie, le souvenir de ceux dont nous avons joui nous en donne aussi. Mais si d'un côté les gens sages savent se faire un plaisir de leurs plaisirs passés, de l'autre les fous se font un tourment des maux qu'ils n'ont plus. Or, il ne dépend que de nous d'ensevelir en quelque sorte dans un perpétuel oubli les choses fâcheuses, et de rappeler agréablement les autres dans notre esprit.

XVIII. O præclaram beate vivendi, et apertam, et simplicem, et directam viam! cum enim certe nihil homini possit melius esse, quam vacare omni dolore et molestia, perfruique maximis et animi et corporis voluptatibus: videtisne, quam nihil prætermittatur, quod vitam adjuvet, quo facilius id, quod propositum est, summum bonum consequamur? Clamat Epicurus, is, quem vos nimis voluptatibus esse deditum dicitis, non posse jucunde vivi, nisi sapienter, honeste, justeque vivatur: nec sapienter, honeste, juste, nisi jucunde. Neque enim civitas in seditione, beata esse potest, nec in discordia dominorum domus: quo minus animus a se ipse dissidens, secumque discordans, gustare partem ullam liquidæ voluptatis et liberæ potest. Atqui pugnantibus et contrariis studiis consiliisque semper utens, nihil quieti videre, nihil tranquilli potest. Quod si corporis gravioribus morbis vitæ jucunditas impeditur: quanto magis animi morbis impediri necesse est? Animi autem morbi sunt cupiditates immensæ et inanes, divitiarum, gloriæ, dominationis, libidinosarum etiam voluptatum. Accedunt ægritudines, molestiæ, mærores, qui animos exedunt conficiuntque curis hominum non intelligentium, nihil dolendum esse animo, quod sit a dolore corporis præsenti, futurove sejunctum. Nec vero quisquam stultus non horum morborum aliquo laborat. Nemo igitur est [1] eorum non miser. Accedit etiam mors, quæ, quasi saxum Tantalo, semper im-

[1] Abest *eorum*.

XVIII. Quel moyen prompt, facile et infaillible de vivre heureux! Car puisqu'il n'y a rien de meilleur que de vivre sans douleur et sans chagrin, et de jouir des plus grands plaisirs du corps et de l'esprit, peut-on dire que nous ayons rien oublié ici de tout ce qui peut rendre la vie agréable, et faire parvenir au souverain bien dont il s'agit? Épicure, que vous accusez d'être trop abandonné à la volupté, ne cesse de dire qu'on ne peut vivre agréablement, à moins qu'on ne vive sagement, honnêtement et justement; ni vivre sagement, honnêtement et justement, que dès-lors on ne vive agréablement. En effet, puisqu'il ne peut y avoir de calme dans une ville où il y a sédition, ni dans une maison dont les maîtres sont mal ensemble, comment un esprit qui n'est pas d'accord avec lui-même peut-il jouir de quelque volupté qui soit pure? Tant qu'il se trouvera agité de divers sentimens, il lui devient impossible de rien envisager de sang-froid, de juger de rien avec calme. Que si les maladies du corps sont un obstacle à l'agrément de la vie, à combien plus forte raison les maladies de l'esprit en seront-elles un? Or, les maladies de l'esprit sont les excessives convoitises des richesses, de la domination, et des voluptés sensuelles : ajoutez-y les chagrins et les ennuis dont se laissent continuellement ronger ceux qui ne veulent pas concevoir qu'il ne faut jamais se tourmenter de ce qui n'est point une douleur du corps actuelle, ou qui ne mène point infailliblement une douleur à sa suite : et vous verrez qu'il y a peu de gens qui ne soient attaqués de quelqu'une de ces maladies, et qui ne soient malheureux par conséquent. A tout cela ils joignent la peur de la mort, et quelques-uns la regardent sans cesse comme le rocher de Tantale, toujours prêt à les écraser. Ils y joignent aussi le malheur de la superstition, qui ne laisse jamais en repos ceux dont elle

pendet : tum superstitio, qua qui est imbutus, quietus esse numquam potest. Præterea bona præterita non meminerunt, præsentibus non fruuntur, futura modo exspectant : quæ quia certa esse non possunt, conficiuntur et angore, et metu : maximeque cruciantur, cum sero sentiunt, frustra se aut pecuniæ studuisse, aut imperiis, aut opibus, aut gloriæ. Nullas enim consequuntur voluptates, quarum potiendi spe inflammati, multos labores, magnosque susceperant. Ecce autem alii minuti, et angusti, aut omnia semper desperantes, aut malevoli, invidi, difficiles, lucifugi, maledici, monstrosi : alii autem etiam amatoriis levitatibus dediti, alii petulantes, alii audaces, protervi, iidem intemperantes, et ignavi, numquam in sententia permanentes. Quas ob causas in eorum vita nulla est intercapedo molestiæ. Igitur neque stultorum quisquam beatus, neque sapientium non beatus. Multoque hoc melius nos veriusque, quam stoici. Illi enim negant bonum quidquam esse, nisi nescio quam illam umbram, quod appellant honestum, non tam solido, quam splendido nomine : virtutem autem nixam hoc honesto, nullam requirere voluptatem, atque ad beate vivendum seipsa esse contentam.

XIX. Sed possunt hæc quadam ratione dici, non modo non repugnantibus, verum etiam approbantibus nobis. Sic enim ab Epicuro sapiens semper beatus inducitur. Finitas habet cupiditates; negligit mortem; de diis immortalibus sine ullo metu vera sentit; non

s'est une fois emparée. Ils ne savent ni se ressouvenir avec plaisir des biens qu'ils ont eus, ni jouir comme il faut de ceux qu'ils ont : et ils tremblent à toute heure dans la crainte d'un avenir dont l'incertitude les tient dans de continuelles angoisses. Surtout quand ils viennent à s'apercevoir qu'ils ont travaillé inutilement pour acquérir des richesses, du pouvoir, de l'autorité et de la gloire, et que tous les plaisirs dont ils se proposaient de jouir, et dans l'espérance desquels ils s'étaient donné tant de peines, leur échappent sans retour, ils s'abandonnent alors à une entière désolation. On en voit d'autres d'un esprit pusillanime et rétréci, qui n'ont d'eux-mêmes nul fonds; d'autres désespèrent de tout; d'autres sont malins, envieux, difficiles à vivre, médisans, fuyant le monde, et toujours chagrins : d'autres sont continuellement adonnés à des amourettes frivoles; on en voit d'autres qui sont turbulens, audacieux, injustes, emportés, et en même temps légers et intempérans, et dont l'esprit n'est jamais dans une même assiette. Or, tout ce qui est fait de la sorte ne peut jamais cesser de souffrir. Mais comme parmi tant de fous il n'en est pas un qui soit heureux, il n'y a aussi aucun sage qui ne soit vraiment heureux; et nous sommes mieux fondés que les stoïciens à le soutenir. Car il n'y a, disent-ils, de vrai bien que je ne sais quoi qu'ils appellent *honnête*, en lui donnant un nom plus beau que solide : et ils prétendent que la vertu appuyée là-dessus ne cherche aucun autre bien, et qu'elle se suffit à elle-même pour être heureuse.

XIX. Ce n'est pas pourtant qu'ils ne puissent avancer une pareille doctrine, non-seulement sans que nous nous y opposions, mais même avec approbation de notre part : car voici quel est le sage, selon Épicure. Le sage est borné dans ses désirs; il méprise la mort; il pense des dieux immortels ce

dubitat, si ita melius sit, migrare de vita. His rebus instructus semper est in voluptate. Neque enim tempus est ullum, quo non plus habeat voluptatum, quam dolorum. Nam et præterita *grate* meminit, et præsentibus ita potitur, ut animadvertat, quanta sint ea, quamque jucunda : neque pendet ex futuris, sed exspectat illa, fruitur præsentibus : ab iisque vitiis, quæ paullo ante collegi, abest plurimum : et, cum stultorum vitam cum sua comparat, magna afficitur voluptate. Dolores autem, si qui incurrunt, numquam vim tantam habent, ut non plus habeat sapiens, quod gaudeat, quam quod angatur.

Optime vero Epicurus, quod exiguam dicit fortunam intervenire sapienti, maximasque ab eo, et gravissimas res consilio ipsius et ratione administrari : neque majorem voluptatem ex infinito tempore ætatis percipi posse, quam ex hoc percipiatur, quod videamus esse finitum. In dialectica autem vestra nullam vim existimavit esse, nec ad melius vivendum, nec ad commodius disserendum. In physicis plurimum posuit. Ea scientia ; et verborum vis et natura orationis, et consequentium repugnantiumve ratio potest perspici : omnium autem rerum natura cognita ; levamur superstitione, liberamur mortis metu, non conturbamur ignoratione rerum, e qua ipsa horribiles exsistunt sæpe formidines. Denique etiam morati melius erimus, cum didicerimus, quæ natura desideret. Tum vero, si stabilem scientiam rerum tenebimus, servata illa (quæ quasi delapsa de cœlo est ad

qu'il en faut croire, mais sans aucune mauvaise frayeur ; et s'il faut sortir de la vie, il prend son parti sans balancer. Et moyennant cela, il est toujours dans la volupté, parce qu'il n'y a aucun temps où il n'ait plus de voluptés que de douleurs. Il se ressouvient du passé avec plaisir, il jouit du présent avec d'agréables réflexions, et sans nulle inquiétude de l'avenir ; comme il est très-éloigné de tous les défauts et de toutes les erreurs dont nous venons de parler, il sent une volupté inconcevable quand il compare sa vie avec celle des fous ; et lorsqu'il lui survient des douleurs, il sait en faire la compensation, et il trouve qu'elles ne sont jamais si grandes, qu'il n'ait toujours plus de quoi se réjouir que de quoi souffrir.

C'est encore un très-beau mot d'Épicure, qu'*une médiocre fortune convient à un homme sage ; mais qu'il n'y a point d'affaires si importantes que le sage ne puisse manier heureusement par la force de sa raison*, et qu'on ne peut pas recevoir de plus grande volupté dans toute l'infinité des temps, qu'il en reçoit dans l'espace du temps dans lequel il est renfermé. Quant à la dialectique, il l'a regardée comme ne servant de rien ni à vivre plus heureusement, ni à mieux raisonner, quoiqu'elle puisse servir à faire connaître la force des mots, le genre de la question dont il s'agit, et les conséquences qu'on peut ou qu'on ne peut pas en tirer. Pour la physique, qui peut être d'une grande utilité, il s'y est fort attaché, parce que, lorsqu'on connaît bien la nature de toutes choses, on est défait de toute superstition, on est délivré de la crainte de la mort, on n'est plus sujet à être troublé par l'ignorance qui est la source de tant de frayeurs ; et qu'enfin, quand on est parvenu à savoir bien ce que la nature désire, on en est beaucoup plus réglé dans tout le cours de sa vie. De

cognitionem omnium), regula, ad quam omnia judicia rerum dirigentur, numquam illius oratione victi sententia desistemus. Nisi autem rerum natura perspecta erit, nullo modo poterimus sensuum judicia defendere. Quidquid porrò animo cernimus, id omne oritur a sensibus. Qui si omnes veri erunt, ut Epicuri ratio docet: tum denique poterit aliquid cognosci et percipi. Quos qui tollunt, et nihil posse percipi dicunt, ii, remotis sensibus, ne id ipsum quidem expedire possunt, quod disserunt. Præterea, sublata cognitione, et scientia, tollitur omnis ratio et vitæ degendæ, et rerum gerendarum. Sic e physicis, et fortitudo sumitur contra mortis timorem; et constantia contra metum religionis; et sedatio animi, omnium rerum occultarum ignoratione sublata; et moderatio, natura cupiditatum, generibusque earum explicatis; et (ut modo docui) cognitionis regulâ, et judicio ab eadem illa constituto, veri a falso distinctio traditur.

XX. Restat locus huic disputationi vel maxime necessarius, de amicitia, quam, si voluptas summum sit bonum, affirmatis nullam omnino fore: de qua Epicurus quidem ita dicit: *omnium rerum, quas ad beatè vivendum sapientia comparaverit, nihil esse majus amicitia, nihil uberius, nihil jucundius.* Neque vero hoc

plus, s'il arrive que nous parvenions à une véritable connaissance des choses, il est sûr que, par-là, comme par une règle descendue du ciel, et en y rapportant tous nos jugemens, nous demeurerons toujours fermes et inébranlables dans nos sentimens, sans qu'aucune force d'éloquence puisse nous en faire désister; au lieu que, si nous n'avons pas cette connaissance, nous ne pourrons jamais maintenir la vérité de nos sens dans leur jugement. Car tout ce que nous connaissons par l'intelligence a sa source dans les sens avec lesquels, si leur rapport est fidèle, comme Épicure l'enseigne, on peut avoir une véritable perception de quelque chose; au lieu que ceux qui disent que, par les sens, on ne peut avoir de véritable perception, et qui les récusent pour juges, ne sauraient jamais démêler ce qu'ils veulent dire. Outre cela, sans la connaissance des choses de la nature, il n'y aurait rien sur quoi on pût fonder la conduite de la vie. C'est de là qu'on tire la fermeté d'esprit contre la peur de la mort et contre les vaines frayeurs de la superstition. C'est en pénétrant dans les secrets de la nature, qu'on parvient à avoir l'esprit tranquille; c'est en approfondissant bien ce que c'est que les cupidités, qu'on devient modéré; et enfin, c'est en connaissant bien, comme je l'ai déjà dit, la règle que la nature a établie en nous pour juger de toutes choses, qu'on peut démêler le faux d'avec le vrai.

XX. Il me reste maintenant à parler d'une chose qui appartient nécessairement à la question que nous traitons; c'est l'amitié, que vous prétendez qui serait anéantie, s'il était vrai que la volupté fût le plus grand des biens; mais, bien loin qu'Épicure donne aucune atteinte à l'amitié, il a dit au contraire que, *de tout ce que la sagesse peut acquérir pour rendre la vie heureuse, l'amitié est ce qu'il y a de plus*

oratione solum, sed multo magis vita, et factis, et moribus comprobavit. Quod quam magnum sit, fictæ veterum fabulæ declarant: in quibus tam multis, tamque variis, ab ultima antiquitate repetitis, tria vix amicorum paria reperiuntur, ut ad Orestem pervenias, profectus a Theseo. At vero Epicurus una in domo, et ea quidem angusta, quam magnos, quantaque amoris conspiratione consentientes tenuit amicorum greges? Quod fit etiam nunc ab epicureis. Sed ad rem redeamus. [1] De hominibus dici non necesse est. Tribus igitur modis video esse a nostris de amicitia disputatum. Alii, cum eas voluptates, quæ ad amicos pertinerent, negarent esse per se ipsas tam expetendas, quam nostras expeteremus: quo loco videtur quibusdam stabilitas amicitiæ vacillare. Tuentur tamen eum locum, seque facile, ut mihi videtur, expediunt. Ut enim virtutes, de quibus ante dictum est, sic amicitiam negant posse a voluptate discedere. Nam cum solitudo, et vita sine amicis, insidiarum et metus plena sit, ratio ipsa monet, amicitias comparare: quibus partis confirmatur animus, et a spe pariendarum voluptatum sejungi non potest. Atque ut odia, invidiæ, despicationes, adversantur voluptatibus: sic amicitiæ, non modo fautrices fidelissimæ, sed etiam effectrices sunt voluptatum tam amicis, quam sibi. Quibus non solum præsentibus fruuntur, sed etiam spe eriguntur consequentis ac posteri temporis. Quod quia nullo modo sine ami-

[1] De omnibus.

excellent, de plus agréable et de plus avantageux. Ce qu'il a enseigné par ses discours, il l'a confirmé par sa vie et par ses mœurs; et pour voir combien il s'est distingué en cela, il suffit de recourir à ce qu'on nous rapporte de l'antiquité, dans toute laquelle, en remontant d'Oreste jusqu'à Thésée, on trouve à peine trois [20] couples d'amis. Quelle nombreuse troupe d'amis, étroitement liés l'un à l'autre, Épicure n'avait-il point rassemblés dans une seule maison de peu d'étendue! Tous les épicuriens ne suivent-ils pas encore son exemple? Mais on ne peut pas tout dire; revenons à notre question. En discutant sur l'amitié, nos gens en ont parlé de trois manières différentes. Quelques-uns nient que les voluptés qui regardent nos amis, soient pour nous à rechercher par elles-mêmes, comme celles qui nous regardent. L'amitié semble, en pareil cas, perdre un peu sous le rapport de la stabilité; néanmoins ils soutiennent assez bien leur opinion, à mon avis. L'amitié, disent-ils, aussi bien que les vertus, est inséparable de la volupté. La vie d'un homme seul et sans amis étant exposée à des dangers, à des alarmes continuelles, la raison même nous porte à nous faire des amis : et dès qu'on est parvenu à se les procurer, l'esprit tranquille et rassuré ne peut plus renoncer à l'espoir d'en retirer quelque volupté. Or, de même que les haines, les jalousies et les marques de mépris sont entièrement contraires à la volupté, de même rien n'est plus propre à procurer la volupté, et à l'entretenir, qu'une amitié réciproque, qui, non-seulement est d'un commerce délicieux dans le temps même, mais qui nous donne lieu aussi de nous en promettre de grands secours dans la suite. Comme il est donc impossible de mener une vie véritablement heureuse, sans l'amitié, et d'entretenir long-temps l'amitié, si nous n'aimons nos amis comme nous-mêmes, alors

citia firmam et perpetuam jucunditatem vitæ tenere possumus, neque vero ipsam amicitiam tueri, nisi æque amicos, ac nosmet ipsos diligamus. Idcirco et hoc ipsum efficitur in amicitia, et amicitia cum voluptate connectitur. Nam et lætamur amicorum lætitia æque atque nostra, et pariter dolemus angoribus.

Quocirca eodem modo sapiens erit affectus erga amicum, quo in seipsum: quosque labores propter suam voluptatem susciperet, eosdem suscipiet propter amici voluptatem : quæque de virtutibus dicta sunt, quemadmodum hæ semper voluptatibus inhærent, eadem de amicitia dicenda sunt. Præclare enim Epicurus his pæne verbis : *Eadem*, inquit, *scientia confirmavit animum, ne quod aut sempiternum, aut diuturnum timeret malum ; quæ perspexit, in hoc ipso vitæ spatio, amicitiæ præsidium esse firmissimum.* Sunt autem quidam epicurei timidiores paullo contra vestra convicia, sed tamen satis acuti, qui verentur, ne, si amicitiam propter nostram voluptatem expetendam putemus, tota amicitia quasi claudicare videatur. Itaque primos congressus, copulationesque et consuetudinum instituendarum voluntates fieri propter voluptatem : cum autem usus progrediens familiaritatem effecerit, tum amorem efflorescere tantum, ut etiam si nulla sit utilitas ex amicitia, tamen ipsi amici propter se ipsos amentur. Etenim si loca, si fana, si urbes, si gymnasia, si campum, si canes, si equos, si [1] ludicra exercendi aut venandi [2] consuetudine,

[1] Ludicras. — [2] Consuetudines.

il arrive qu'on aime ses amis de cette sorte, et que l'amitié se joignant ainsi à la volupté, on ne sent pas moins de joie ou de peine que son ami, de tout ce qui lui arrive d'agréable ou de fâcheux.

C'est pourquoi un homme sage aura toujours les mêmes sentimens pour les intérêts de ses amis que pour les siens propres : et tout ce qu'il ferait pour se procurer à lui-même du plaisir, il le fera avec joie pour en procurer à son ami. Voilà de quelle sorte ce que nous avons dit, que la volupté est inséparable de la vertu, doit s'entendre aussi de l'amitié; et *la même connaissance*, dit là-dessus Épicure, *qui nous a rendus fermes contre l'appréhension d'un malheur perpétuel, nous a aussi fait voir que l'amitié est le secours le plus assuré qu'on puisse avoir dans toute la vie.* Il y a d'autres épicuriens qui, craignant trop vos reproches, et appréhendant que ce ne soit détruire l'amitié, que de dire qu'elle n'est à rechercher qu'à cause de la volupté, font une distinction ingénieuse. Ils demeurent bien d'accord que c'est la volupté qui fait les premières liaisons de l'amitié : mais, disent-ils, quand l'usage les a rendues plus étroites et plus intimes, l'amitié seule agit et se fait sentir : alors, indépendamment de toute sorte d'utilité, on chérit ses amis uniquement pour eux-mêmes : car si on aime les maisons, les temples, les villes, les lieux d'exercice, les promenades où on va ordinairement; si on s'attache aux chevaux qu'on a accoutumé de monter, et aux chiens avec lesquels on est accoutumé de chasser, à combien plus forte raison l'habitude produira-t-elle le même effet à l'égard des hommes? Enfin, le troisième sentiment de quelques-uns d'entre nous sur l'amitié, est qu'il existe entre les gens sages une espèce d'obligation de n'aimer pas moins leurs amis qu'eux-mêmes; ce que nous comprenons aisément, puis-

adamare solemus : quanto id in hominum consuetudine facilius fieri [1] poterit, et justius? Sunt autem, qui [2] dicant, fœdus quoddam esse sapientum, ut ne minus quidem amicos, quam se ipsos diligant. Quod et fieri posse intelligimus, et sæpe id videmus, et perspicuum est, nihil ad jucunde vivendum reperiri posse, quod conjunctione tali sit aptius. Quibus ex omnibus judicari potest, non modo non impediri rationem amicitiæ, si summum bonum in voluptate ponatur, sed sine hoc institutionem amicitiæ omnino non posse reperiri.

XXI. Quapropter si ea, quæ dixi, sole ipso illustriora et clariora sunt : si omnia dixi, hausta e fonte naturæ : si tota oratio nostra omnem sibi fidem sensibus confirmat, id est, incorruptis atque *integris* testibus : si infantes pueri, mutæ etiam bestiæ, pæne loquuntur, magistra ac duce natura, nihil esse prosperum, nisi voluptatem, nihil asperum, nisi dolorem ; de quibus neque depravate judicant, neque corrupte : nonne ei maximam gratiam habere debemus, qui hac exaudita quasi voce naturæ, sic eam firme, graviterque comprehenderit, ut omnes bene sanos in viam placatæ, tranquillæ, quietæ, beatæ vitæ deduceret? Qui quod tibi parum videtur eruditus, ea causa est, quod nullam eruditionem esse duxit, nisi quæ beatæ vitæ disciplinam juvaret. An ille tempus aut in poetis evolvendis, ut ego, et Triarius, te hortatore, facimus, consumeret? In quibus nulla solida

[1] Potuerit. — [2] Dicunt.

qu'il est facile de se convaincre, par de nombreux exemples, qu'au fond rien n'est plus propre à rendre la vie agréable qu'une parfaite liaison d'amitié. Par tant de raisons, on peut donc juger que, bien loin de détruire l'amitié en mettant le souverain bien dans la volupté, il serait même impossible, sans cela, d'établir aucune liaison d'amitié entre les hommes.

. . . .

XXI. Si les principes que je viens de développer sont plus clairs que le jour; s'ils sont puisés dans la nature; s'ils sont confirmés par le témoignage infaillible des sens; si les enfans, si les bêtes mêmes, dont le jugement ne peut être corrompu, nous crient, par la voix de la nature, que rien ne peut rendre heureux que la volupté, et que rien ne peut rendre malheureux que la douleur, quelles grâces ne devons-nous point rendre à celui qui, sensible à leur voix, a si bien entendu tout ce qu'elle veut dire, qu'il a mis tous les sages dans le chemin d'une vie heureuse et tranquille? Si même Épicure vous paraît peu savant, c'est qu'il a cru qu'il n'y avait de science utile que celle qui apprend à pouvoir vivre heureusement. Aurait-il voulu employer le temps comme nous avons fait, Triarius et moi, par votre conseil, à feuilleter les poëtes, dans lesquels on ne trouve que des amusemens d'enfant et rien de solide? ou se serait-il épuisé, comme Platon, à étudier la musique, la géométrie, les nombres et le cours des astres; occupations qui, étant toutes fondées sur une supposition fausse, ne peuvent jamais nous conduire à la

utilitas, omnisque puerilis est delectatio : aut se, ut Plato, in musicis, geometria, numeris, astris contereret? Quæ et a falsis initiis profecta, vera esse non possunt ; et, si essent vera, nihil afferrent, quo jucundius, id est, quo melius viveremus. Eas ergo artes persequeretur, vivendi artem tantam, tamque operosam, et perinde fructuosam relinqueret? Non ergo Epicurus ineruditus, sed ii indocti, qui, quæ pueros non didicisse turpe est, ea putent usque ad senectutem esse discenda. Quæ cum dixisset, Explicavi, inquit, sententiam meam, et eo quidem consilio, tuum judicium ut cognoscerem. Quæ mihi facultas, ut id meo arbitratu facerem, ante hoc tempus numquam est data.

vérité, et dont, quand même elles nous y conduiraient, nous ne pourrions retirer aucune utilité pour mener une vie plus heureuse? Croyez-vous qu'il eût voulu s'attacher à une étude semblable, pour quitter celle de l'art de bien vivre, qui demande tant de soins, et qui est si avantageuse? Il n'était donc point ignorant: mais ceux-là le sont véritablement, qui croient que ce qu'il ne leur était pas honteux d'apprendre dans leur enfance, ils doivent continuer à l'étudier jusqu'à l'extrême vieillesse. Vous voyez par-là, ajouta-t-il *, quel est mon sentiment; et mon but principal, en vous le faisant connaître, fut de savoir quel est le vôtre; ce que je n'avais pu, jusqu'ici, découvrir comme je l'aurais souhaité.

* Torquatus.

REMARQUES

SUR

LE PREMIER LIVRE.

1 — I. Dans l'Heautontim., acte 1, sc. 1.

2 — II. C'était une tragédie d'Euripide, que Pacuvius, neveu d'Ennius, avait traduite. Nous en avons des fragmens dans l'édition d'Euripide, faite à Cambridge par M. Barnes, 1694.

3 — *Id.* Synéphèbes signifie de jeunes gens élevés ensemble. C'était une comédie de Ménandre, traduite par Cécilius, contemporain d'Ennius.

4 — *Id.* Le latin dit : Utinam ne in nemore. Cicéron ne rapporte pas le vers entier, parce que de son temps c'était un mot fort connu. C'est le commencement d'un vers d'Ennius, dans la Médée qu'il avait traduite d'Euripide. *Voyez* la Médée d'Euripide, vers 3. Ce même fragment d'Ennius est plus au long dans le fragment de Cicéron de Fato.

5 — *Id.* Diogène le stoïcien fut appelé le Babylonien, parce qu'il était d'auprès de Babylone. Il fut disciple de Chrysippe ; et, du temps de la seconde guerre punique, il fut envoyé par les Athéniens à Rome avec Carnéade académicien, et avec Critolaüs péripatéticien.

Antipater fut disciple de Diogène le stoïcien. Quelques-uns le font de Tarse, et d'autres le croient le même que celui de Tyr ou de Sidon ; et les uns le font précepteur du vieux Caton, les autres disent qu'il fut seulement son ami.

Pour Mnésarque, je n'en trouve autre chose que ce que Cicéron en dit ; car il ne faut pas le confondre avec Mnésarque, qui fut père de Pythagore.

Panétius, aussi philosophe stoïcien, était de Rhodes : il fut disciple d'Antipater, et précepteur de Scipion, qu'il accompagna en Egypte. Cicéron, en quelques autres endroits, en parle comme d'un très-grand philosophe.

Posidonius, qui fut appelé le Rhodien, quoiqu'il fût d'Apamée, avait été disciple de Panétius ; il fut ami particulier de Cicéron, qui l'en-

tendait souvent à Rhodes. Pompée l'y entendit aussi, en allant à son expédition contre Mithridate; et on dit que, lorsqu'en prenant congé de lui il lui demanda s'il n'avait rien à lui dire, Posidonius lui répondit par ce vers d'Homère :

Αἰὲν ἀριστεύειν, καὶ ὑπείροχον ἔμμεναι ἄλλων.
Être toujours meilleur, et plus grand que tout autre.

6 — II. Diogène Laërce marque que Théophraste était de l'île de Lesbos; qu'ayant été quelque temps auditeur de Platon, il devint ensuite disciple d'Aristote; qu'avant cela il s'appelait Tritame; que ce fut Aristote qui lui donna le nom de Théophraste, à cause de son éloquence presque divine; et qu'après qu'Aristote se fut retiré en Colchide, il tint son école à Athènes. Il est connu de tout le monde par ses Caractères; mais il a composé une infinité d'autres ouvrages, tant sur la physique que sur la morale. Quelques-uns ont écrit qu'il avait vécu jusqu'à cent sept ans. Diogène Laërce ne le fait aller que jusqu'à quatre-vingt-cinq; et il dit qu'un peu avant sa mort, ses disciples lui ayant demandé s'il n'avait rien à leur dire, il leur répondit : « L'amour de la gloire fait qu'on méprise « les douceurs de la vie : nous mourons quand nous commençons de vi- « vre, et rien n'est plus vain que la passion pour la gloire. Soyez heu- « reux, et prenez le parti, ou de quitter l'étude de la sagesse, car elle « donne bien de la peine, ou de vous y attacher entièrement, car elle « vous acquerra un grand honneur. Du reste, il y a plus de frivolité que « d'agrément dans la vie. Pour moi, il ne s'agit plus de songer à ce que « j'ai à faire, c'est à vous de voir ce qu'il faut que vous fassiez. » Diogène Laërce marque que ce fut lui qui forma Ménandre, l'auteur et le prince de la nouvelle comédie.

7 — *Id.* Afranius, poëte comique latin, avait traduit plusieurs comédies de Ménandre, en quoi il avait tellement réussi, qu'Horace, dans sa Poétique, dit de lui :

Dicitur Afrani toga convenisse Menandro.

Quintilien, dans le 10ᵉ. livre de ses Institutions, le loue fort pour la pureté de son style. Il fut contemporain de Térence.

8 — III. C. Lucilius, chevalier romain, est le premier auteur de la satire, comme Horace le marque dans la dixième satire de son premier livre, qui est toute sur le sujet de Lucilius; et Cicéron, dans le second livre *de Oratore*, rapporte de lui qu'il avait accoutumé de dire qu'il ne voulait

point que ses vers fussent lus, ni par les ignorans, parce qu'ils n'y entendraient rien, ni par de fort habiles gens, parce qu'ils en savaient trop pour lui. Je ne veux point, dit-il, de Persius pour lecteur : de Lélius Décimus, j'en veux bien.

Persium non curo legere, Lælium Decimum volo.

Cicéron ajoute que Persius était un très-savant homme, et peut-être *le plus savant de son temps*; et qu'en comparaison Lélius Décimus n'était rien, quoiqu'il ne manquât pas de savoir. *Voyez* les fragmens de Lucilius, recueillis par François Douza, pag. 13.

9 — *Id.* Persius est celui dont nous venons de parler. Il se nommait Caïus Persius. *Voyez* Cicéron *de claris Oratoribus*.

Le Scipion dont Cicéron parle en cet endroit, est le second Africain, appelé aussi Emilien, parce qu'il était fils de Paul Emile. Dans le livre *de claris Oratoribus*, il marque que lui et Lélius étaient les deux hommes de leur temps les plus éloquens et les plus savans.

Quant à Rutilius, Cicéron, au même endroit, parle de lui comme d'un très-homme de bien, et d'un habile jurisconsulte, qui possédait les lettres grecques, et qui s'était adonné à la philosophie des stoïciens, dans laquelle il avait été instruit par Panétius. Ayant été exilé par Sylla durant la guerre civile de lui et de Marius, il se retira à Smyrne, où la plupart des villes d'Asie députèrent vers lui; et dans la suite Sylla l'ayant rappelé, il répondit qu'il aimait mieux que sa patrie fût honteuse de son exil, que triste de son retour.

10 — *Id.* Cicéron, *de claris Oratoribus*, dit que Titus Albutius était si savant en grec, qu'il passait presque pour Grec; qu'il avait été très-jeune à Athènes, et qu'il y était devenu épicurien. Ce fut alors qu'étant allé voir Mucius Scévola, qui faisait fonction de préteur en Achaïe, Scévola le salua en grec, ce que firent pareillement tous ceux qui étaient avec Scévola, et même ses licteurs; et Albutius en conserva un tel ressentiment, qu'à son retour il accusa Scévola de concussion.

Cicéron, dans l'oraison des Provinces consulaires, marque que le même Albutius ayant été envoyé en Sardaigne avec fonction de préteur, et y ayant défait quelques bandes de voleurs, il avait écrit au sénat pour demander l'honneur de la supplication; mais que le sénat le lui refusa, tant parce que l'expédition qu'il avait faite était peu considérable, que parce qu'il en avait fait lui-même une espèce de triomphe en Sardaigne.

L'honneur de la supplication consistait en ce que le sénat, lorsqu'il l'accordait, allait publiquement rendre grâces aux dieux de l'avantage

qui avait été remporté. Dans les anciens temps cette cérémonie ne durait qu'un jour ; dans la suite on la continua jusqu'à quatre, à douze, et à vingt jours ; mais ce n'est pas ici le lieu de s'étendre là-dessus.

Pour Mucius Scévola, il était augure, gendre de Lélius, et beau-père de Crassus, et un excellent jurisconsulte ; c'est un des interlocuteurs que Cicéron introduit dans ses livres *de Oratore*.

11 — IV. Il y a apparence que P. Scévola, dont Cicéron parle en cet endroit, est le même que Mucius Scévola dont il vient de parler, et dont il parle encore dans le livre de l'Orateur, où Crassus, après avoir fait la définition d'un excellent jurisconsulte, donne pour exemple *Publius Mucius* et *Marcus Manilius*. Aulu-Gelle, dans le septième chapitre de son dix-septième livre, parle aussi d'eux, et de *Marcus Brutus*, comme de trois grands jurisconsultes de leur temps, à propos d'une question de grammaire sur la loi Atinia.

12 — V. Cicéron, dans Brutus, ou *de claris Oratoribus*, parle de L. Torquatus et de C. Triarius comme déjà morts, à peu près en ces termes : *L. Torquatus était un homme d'une grande et profonde érudition, et d'une mémoire admirable : il parlait avec beaucoup de dignité et d'élégance, et ce qui ajoutait un grand prix à tout cela, c'était la sagesse et l'intégrité de sa vie. Pour Triarius, je voyais en lui avec plaisir, dans un âge peu avancé, l'éloquence d'une savante vieillesse. Quelles n'étaient point la gravité de son air et la force de ses paroles, et qu'il était éloigné de se laisser rien échapper d'inconsidéré !*

Il loue encore le même Torquatus dans un endroit du même livre, et ce fut contre lui qu'il défendit la cause de P. Cornélius Sylla, que Torquatus accusait d'avoir eu part à la conjuration de Catilina. L'oraison de Cicéron sur ce sujet est une de ses plus belles ; et comme Torquatus, en accusant Sylla, s'était échappé contre Cicéron qui le défendait, jusqu'à dire : *Regnum ejus ferre non possumus*, qu'il n'en pouvait souffrir la domination : Cicéron répond à cela avec une force, une véhémence et une dignité inconcevables.

Il est fait aussi mention de Torquatus dans les Commentaires de César, où il est marqué que dans les guerres civiles Pompée lui avait donné le commandement d'une ville sur la côte d'Epire ; mais que les habitans s'étant déclarés pour César, il fut obligé de se sauver, et qu'il mourut ensuite en Afrique dans le parti de Pompée. Triarius mourut aussi dans le même parti, où il avait eu le commandement de la flotte d'Asie.

13 — V. Phèdre et Zénon étaient deux philosophes épicuriens qui enseignaient à Athènes la doctrine d'Epicure.

14 — VI. Selon quelques-uns, Démocrite était d'Abdère dans la Thrace : selon quelques autres, il était de Milet, ville d'Ionie. Il fut contemporain de Socrate et de Platon, et il est l'auteur de la doctrine des atomes. De son vivant on lui érigea des statues, et après avoir vécu cent ans, il fut enterré aux dépens du public.

15 — *Id.* Poliène était de Lampsaque, ville d'Asie sur l'Hellespont, aujourd'hui *Lepsek*, sous la domination des Turcs.

16 — VII. Aristippe, auteur de la secte des philosophes qui mettent le souverain bien dans la volupté des sens, et contemporain de Platon, était né à Cyrène, ville d'Afrique, appelée aujourd'hui Caioran, dans le royaume de Barca, sous la domination des Turcs. Ses sectateurs furent appelés cyrénéens, ou cyrénaïques : et c'est aussi de lui qu'est venue la secte des asotes, ou sensuels.

17 — *Id.* Il s'appelait Titus Manlius, et il eut le surnom de Torquatus, qui passa depuis à ses descendans, à cause qu'ayant été défié au combat par un Gaulois, il le tua en présence des deux armées, et lui arracha un collier appelé *torques* en latin. Le même ayant le commandement d'une armée romaine en Campanie contre les Latins, l'an 414 *de Rome*, et ayant fait publier des défenses d'attaquer l'ennemi sans ordre, fit couper la tête à son fils, parce que, contre sa défense, il avait combattu contre un des ennemis, et l'avait tué ; ce qui donna lieu dans la suite au proverbe latin *manliana imperia*, *les commandemens de Manlius*, lorsqu'on voulait parler d'un commandement sévère. Il ne fut pas pourtant le premier Romain qui donna l'exemple d'une justice militaire si rigoureuse ; et Tite-Live, dans le quatrième livre, marque que Postumius Tubéro étant dictateur contre les Volsques, dont il triompha, souilla sa victoire par la mort de son fils, auquel il fit couper la tête, parce qu'il avait combattu contre ses défenses.

18 — XI. Il y avait à Athènes deux places ainsi appelées, l'une dans la ville même, où les courtisanes logeaient ; l'autre dans un des faubourgs, où ceux qui mouraient à la guerre étaient enterrés aux dépens du public : et c'était dans celle-là qu'était la statue de Chrysippe.

19 — XIV. Rien, selon moi, ne donne une idée plus juste de la tempérance et de ses lois, que ces vers d'Horace :

« *Est modus in rebus, sunt certi denique fines,*
« *Quos ultra, citraque, nequit consistere rectum.* »

20 — XX. Il n'est pas malaisé d'entendre quels sont les deux premiers couples d'amis dont Torquatus entend parler en cet endroit. Les premiers sont Thésée et Pirithoüs, et les seconds sont Oreste et Pylade ; et comme ils sont connus de tout le monde, il est inutile d'en rien dire ici. Du reste, je ne sais qui sont les autres qu'il faut entendre, si ce n'est peut-être Achille et Patrocle. Alde Manuce, dans ses Commentaires, marque Damon et Pythias ; mais je ne comprends pas comment il peut les citer, en remontant d'Oreste à Thésée, puisque Pythias et Damon, qui vivaient du temps de Platon, étaient par conséquent bien au-dessous du temps d'Oreste.

FIN DES REMARQUES.

